Année 1957. — N° 5. Le Numéro : 65 francs. 5 Mars 1957.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE

ABONNEMENTS : METROPOLE ET FRANCE D'OUTRE-MER : 250 fr.; ETRANGER : 450 fr.
(*Compte chèque postal:* 9063.13, Paris.)

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SESSION DE 1956

Séances des 19 et 20 Décembre 1956.

SESSION DE 1957

Séances des 8, 9 et 10 Janvier 1957.

SOMMAIRE

Etude de la conjoncture économique à la fin du deuxième semestre 1956 (1).
Evolution de la conjoncture au cours du premier semestre de l'année 1957 et étude des suggestions pour assurer le rétablissement de l'équilibre économique (1).

1° RAPPORT PRESENTE, AU NOM DU CONSEIL ECONOMIQUE, PAR M. J. DUMONTIER (2).

Conjoncture économique à la fin du deuxième semestre 1956.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.

PREMIÈRE PARTIE. — LA SITUATION DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE AU 1er NOVEMBRE 1956.

Chapitre Ier. — *Les caractéristiques de l'expansion.*

I. — La production.

A. — Le rétablissement du niveau de la production agricole.

1° La production végétale.
a) Les céréales.
b) Fruits et légumes.
c) La vigne.
d) Autres productions.

2° Production animale.

B. — L'expansion de la production industrielle.

1° Les facteurs de l'expansion.
a) L'énergie et les matières premières.
b) L'emploi.
c) L'équipement.

2° Les modalités de l'expansion.
a) Les industries de la transformation des métaux.
b) L'industrie textile.
c) Autres industries.
d) Le bâtiment.

C. — L'expansion dans le commerce et les services.

1° Le commerce.
2° Les services.

(1) Le compte rendu analytique des débats consacrés à cette question figure au *Bulletin du Conseil économique* nos 31 et 32 de 1956 et aux nos 2, 3 et 4 de 1957.
(2) Un second rapport, présenté par M. Malterre, étudie les prévisions pour le premier semestre 1957 et la politique économique à suivre.

II. — Les revenus et les prix.

A. — L'expansion des revenus.
1° Les revenus des salariés.
2° Les revenus agricoles.
3° Les autres revenus.

B. — Les tensions sur les prix.
1° L'évolution des prix mondiaux.
2° Les tensions sur les prix intérieurs.
a) Les produits agricoles.
b) Les prix du bâtiment.
c) Les prix des produits industriels.
d) Les loyers.
3° L'évolution des indices.
a) L'indice des prix de gros.
b) L'indice des prix de détail.

C. — L'évolution des budgets-type.

Chapitre II. — *Le coût de l'expansion.*

I. — Les échanges extérieurs.

A. — La dégradation de la balance commerciale.
1° Les échanges avec l'étranger.
a) Evolution globale.
b) Evolution par zones.
2° Les échanges avec les pays d'outre-mer.

B. — La diminution des réserves de change.
1° La couverture des échanges selon les zones.
2° L'évolution de l'encaisse.

II. — Monnaie et finances.
A. — Finances publiques.
B. — Le crédit.
C. — L'équilibre monétaire.

Chapitre III. — *Evolution comparée des économies étrangères et de l'économie française.*

A. — La production et l'emploi.
1° Production industrielle.
2° Production alimentaire et agricole.
3° L'emploi.
a) Les effectifs.
b) La durée du travail.

B. — Les salaires et les prix.
1° Les salaires.
2° Les prix.

C. — Les échanges extérieurs.

DEUXIÈME PARTIE. — L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE AU COURS DES SIX DERNIÈRES SEMAINES.

Chapitre Ier. — *Les incidences de la crise de Suez sur la production.*

I. — La situation énergétique.
II. — L'évolution économique en fin d'année.
III. — Les résultats récents.

Chapitre II. — *Les intentions d'investissements et les stocks.*
I. — Les investissements.
II. — Les stocks.

Chapitre III. — *Incidences sur les échanges extérieurs.*
I. — Le commerce extérieur.
II. — Les finances extérieures.

Chapitre IV. — *Incidences monétaires et financières.*
I. — Les prix.
II. — Les finances publiques.
III. — L'évolution des revenus.

CONCLUSION.

INTRODUCTION

Le présent rapport sur la conjoncture, qui est le onzième que la commission présente au Conseil économique, trouve sa place au moment d'événements graves pour l'économie française.

Les conséquences de la destruction des moyens de communication mondiaux risquent de mettre en péril l'expansion de l'économie qui se poursuivait depuis trois ans et la stabilité des prix qui l'accompagnait tant bien que mal.

***

Cependant dans l'analyse des conséquences possibles de ces atteintes au fonctionnement de l'économie, il ne faut pas négliger les problèmes qui se posaient en tout état de cause avant les incidents du Moyen-Orient.

C'est pourquoi un examen de la situation économique à la fin de l'année 1956 doit comprendre, en première étape, une analyse des tendances et des tensions qui se manifestaient au commencement du mois de novembre et qui n'étaient que la conséquence de l'évolution normale, celle que nous signalions dans le précédent rapport.

Les conséquences, encore difficiles à prévoir, de la pénurie et de la hausse des prix de l'énergie et des matières premières, seront ensuite examinées à l'occasion d'une étude plus détaillée de l'évolution de l'économie dans les six dernières semaines.

PREMIERE PARTIE

LA SITUATION DE L'ECONOMIE FRANÇAISE AU 1er NOVEMBRE 1956

La conjoncture économique au 1er novembre 1956 était caractérisée par la continuation de l'expansion industrielle et l'amélioration de la situation de l'agriculture.

Parallèlement à cet essor de la production, se poursuivait un mouvement continu d'augmentation des revenus distribués, mais par le fait même que la production augmentait, les conséquences de cette expansion des revenus sur le niveau des prix ont pu être contenues. Des tensions graves se sont manifestées en ce domaine, mais en définitive il n'y a pas eu dans l'ensemble de rupture du système des prix.

Mais de tels résultats n'ont pu être atteints qu'en tolérant une dégradation profonde de nos échanges extérieurs et une évolution défavorable des finances publiques à un moment où des charges nouvelles venaient déjà accentuer les difficultés de la trésorerie. L'expansion a été assurée, mais par des moyens qui ne sauraient être permanents.

Telle qu'elle est ainsi décrite, la situation de l'économie française paraît quelque peu différente de celle des pays étrangers où le rythme de l'accroissement de la production a été plus faible, mais où les tensions inflationnistes ont sans doute été aussi moins fortes.

CHAPITRE Ier

LES CARACTERISTIQUES DE L'EXPANSION

I. — La production.

A. — LE RÉTABLISSEMENT DU NIVEAU DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Au mois de juillet, la situation de l'agriculture pour 1956 paraissait encore fortement handicapée par les conséquences du gel. Bien que les craintes les plus graves fussent déjà dissipées à cette date, il semblait cependant certain que le niveau de la production agricole serait sensiblement inférieure à celui de l'année 1955.

Au 1er novembre, ce jugement apparaît comme trop pessimiste. L'année 1956 restera une mauvaise année dans la production agricole, dans la mesure où le rythme régulier d'augmentation de 4 p. 100 que cette production connaissait depuis plusieurs années aura été brisé. Mais il apparaît, dès maintenant, que le niveau de la production ne sera pas inférieur à celui de l'année dernière, encore qu'elle soit moins adaptée dans l'immédiat aux besoins de la consommation. Les comptes

de la nation publiés en introduction au projet de loi de finances montrent au contraire que, pour l'ensemble de l'année, l'indice de la production agricole s'établit à 1,5 p. 100 au-dessus du niveau atteint en 1955 (1).

Cette amélioration de la situation de l'agriculture, au cours des derniers mois, s'est produite aussi bien dans le secteur végétal que dans le secteur animal.

1° *La production végétale.*

a) Les céréales.

Le phénomène le plus important de l'évolution de la production agricole en 1956 est le changement de la structure de la production céréalière. Ce changement est la conséquence du gel des premiers mois de l'année, qui a détruit 63 p. 100 des surfaces ensemencées en blé (2). Les réensemencements ont été faits beaucoup plus en céréales secondaires qu'en blé.

Les résultats de cette modification dans l'orientation des cultures étaient au 1er novembre les suivants:

TABLEAU N° 1

Evolution de la production céréalière de 1955 à 1956.

CÉRÉALES	PRODUCTION (en millions de quintaux).		RENDEMENT (en millions de quintaux).	
	1955	1956	1955	1956
Blé	103,6	53,3	22,8	20,4
Avoine	36,4	46,6	17,5	20,3
Orge	26,7	64,9	20,3	28,3
Maïs	10,9	16,7	24	25,6
Riz	0,8	0,9	41,3	39,1

La récolte de blé sera donc inférieure de près de la moitié à celle de 1955. Par contre la production d'avoine devrait augmenter de 25 p. 100 environ; la production d'orge sera près de deux fois et demie supérieure à celle de 1955; celle du maïs de 40 p. 100 plus forte que l'année dernière; enfin celle du riz devrait être supérieure de plus de 10 p. 100 au niveau atteint en 1955.

L'évolution des rendements suit l'évolution de la production. Le ministère de l'agriculture attend une baisse de 2 quintaux sur les rendements à l'hectare en blé. Mais les rendements en avoine montrent une augmentation de 3 quintaux et ceux en orge une hausse de 40 p. 100 par rapport à l'année dernière.

Les conséquences de cette situation sur les disponibilités en céréales pour les derniers mois de 1956 sont importantes. Le déficit en blé devrait atteindre 15 millions de quintaux pour l'ensemble de la campagne. Mais en fait, les organismes stockeurs ont enregistré dans les premiers mois de la récolte une diminution des entrées en blé plus forte que la réduction de la production. Les récoltes ont été, en effet, très en retard cette année et au 1er octobre, les entrées de blé tendre étaient inférieures des deux tiers à celles de l'année précédente à la même date.

Sans doute, la situation est-elle en train de s'améliorer. Mais ce déficit supplémentaire, pour temporaire qu'il soit, n'en a pas moins exercé une influence sensible sur les disponibilités en blé.

En effet, un effort particulier d'exportation de blé avait été effectué par l'O.N.I.C. dans les premiers mois de la campagne 1955-1956, afin d'éviter une accumulation de stocks qu'une récolte de 1956, simplement moyenne, aurait pu rendre dangereuse en raison des faibles capacités de stockage, insuffisantes pour une politique à long terme. Les stocks étaient donc faibles. Les gelées inattendues du mois de février ont profondément modifié le déroulement de la campagne et il a fallu très rapidement importer du blé, d'autant plus que le souci de maintenir nos courants commerciaux exigeait le maintien d'un rythme modéré d'exportation.

(1) D'après le cadre annuel obligatoire de la comptabilité nationale, la production végétale de 1956 est la moyenne de 1955 et 1956. La production de 1955 est la moyenne des récoltes de 1954 et 1955. Le progrès de la production en 1956 sur la production de 1955 provient donc de la substitution dans le bilan d'une demi-campagne 1956 à une demi-campagne 1954.

(2) 22 p. 100 des surfaces ensemencées ont été, en outre, partiellement détruites.

Des contrats d'importation ont dû être conclus qui portaient au 1er octobre sur 6 millions de quintaux, au titre de la campagne en cours.

Par contre, au fur et à mesure que l'orge récoltée entre dans les organismes stockeurs, le problème de l'écoulement de cette production se pose. Au 1er octobre, des contrats d'exportation ont déjà été signés pour près de 3 millions de quintaux. Des dégagements des départements excédentaires sur les départements déficitaires ont été autorisés pour 3,25 millions de quintaux. Enfin, on s'efforce de faciliter à l'heure actuelle le stockage intermédiaire. Mais il ne faut pas oublier que l'excédent à écouler est égal à la moitié de la production commercialisée dans le monde en 1955. Il y aurait donc lieu de développer particulièrement l'élevage de porcs.

b) Fruits et légumes.

Les cultures fruitières, comme celles des légumes, ont eu un très grand retard. Peu à peu, la situation s'est rétablie mais le niveau de la production, comme sa qualité, semblent inférieurs à l'année dernière. Les récoltes de poires et de raisin de table sont le plus souvent déficitaires et de qualité moyenne. Il en est de même de la production de noix, de châtaignes et de mirabelles. Par contre, la récolte de pommes à couteau s'annonce bonne dans toutes les régions.

L'été a été favorable aux cultures maraîchères et les récoltes sont partout très élevées.

c) La vigne.

Les effets du gel restent sensibles dans le Sud-Ouest: Languedoc, Hérault, Gironde, Charentes jusqu'à Cognac. Mais dans l'ensemble, ces effets sont moins graves que ceux qui avaient été prévus. En définitive, la diminution de 12 à 13 millions d'hectolitres, par rapport à l'année précédente, qui avait été jugée probable il y a quelques mois, devrait être ramenée à 7 et 8 millions d'hectolitres. La production métropolitaine serait en effet de 52 ou 53 millions d'hectolitres contre 60 l'année dernière.

Cette diminution sera en partie compensée par une augmentation de la production algérienne d'environ 2 millions d'hectolitres. Le déficit serait donc ramené à environ 5 millions d'hectolitres. Mais pour apprécier en toute connaissance de cause la situation, il faudrait tenir compte de l'existence de stocks importants.

d) Autres productions.

La production de betteraves semble devoir être moyenne en ce qui concerne la betterave industrielle et excellente en ce qui concerne les betteraves fourragères.

Les rendements pour les pommes de terre sont élevés et, dans l'ensemble, la production devrait être supérieure de 15 p. 100 à celle de l'année dernière.

2° *Production animale.*

Le rapport de juillet notait qu'en matière fourragère les effets du froid sur la pousse de l'herbe étaient venus s'ajouter aux conséquences de la mauvaise récolte fourragère de 1955.

Les pluies de cet été ont permis le rétablissement d'une situation compromise. Les animaux ont pu trouver la nourriture nécessaire à leur entretien au pâturage. De plus, il a été possible de couper des quantités importantes de regain dans les prairies naturelles et de faire des coupes supplémentaires de fourrage artificiel.

Dans l'ensemble, les réserves nécessaires à l'entretien des animaux cet hiver sont donc assurées.

La production laitière s'est, elle aussi, améliorée. Dans l'ensemble, elle est supérieure à celle observée l'an dernier à la même époque. Mais le pourcentage d'accroissement varie selon les régions; il est élevé dans l'Ouest où il atteint de 10 à 20 p. 100 par rapport à l'année dernière et plus faible dans les autres régions.

En ce qui concerne la production de viande en 1956, l'étude des abattages évalués en tonnage ne montre aucune augmentation par rapport à l'année dernière.

Le problème qui se pose est toujours celui de savoir si l'on se trouve devant une situation provisoire due à l'hiver 1956, ou si la stagnation des livraisons de bétail à la boucherie est le début d'un mouvement à plus long terme.

Il semble, d'après les renseignements disponibles, que la situation est la suivante: au cours des dernières années, et notamment depuis 1952, il semble que les livraisons à la boucherie aient été plus importantes que l'augmentation des effectifs, de telle sorte que l'effectif total a diminué. Depuis un an, les agriculteurs ont arrêté ce mouvement de prélèvement sur le capital et ils s'efforcent de reconstituer leur cheptel. Il en résulte un risque de stagnation des livraisons à un moment où la demande a tendance à augmenter

Il faut noter, toutefois, que cette stagnation des livraisons peut être compensée par une augmentation du poids moyen des animaux abattus, ce qui est possible. Les ressources fourragères sont augmentées et mieux utilisées.

De plus, la production de viande de porc doit encore augmenter dans les prochains mois grâce aux disponibilités en orge; elle pourrait compenser, tout au moins partiellement, l'insuffisance des livraisons en bovins.

B. — L'EXPANSION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Le rythme d'expansion de la production industrielle s'est maintenu au cours des derniers mois, comme le montre le tableau suivant:

TABLEAU N° 2

Evolution de l'indice de la production industrielle (sans bâtiment) par rapport à l'année 1955.

AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
P. 100	P. 100.	P. 100.	P. 100	P. 100.	P. 100.	P. 100.
+ 13,5	+ 13	+ 11	+ 16	+ 1,5	+ 12	+ 11

Seul, le mois d'août marque une diminution de cette expansion. Mais cette réduction temporaire de l'essor de la production tient à l'influence de la nouvelle législation sur les congés payés.

Pour l'ensemble des mois connus du deuxième semestre et même de l'année, un rythme de croissance supérieur à 10 p. 100 de l'indice a pu être observé jusqu'en octobre.

Mais l'indice ne représente pas l'ensemble des activités industrielles. L'augmentation de la production industrielle totale (mesurée sous la forme finale, c'est-à-dire par les quantités de biens produits) est évaluée d'après les comptes de la nation à 7 p. 100 pour l'ensemble de l'année (1).

L'analyse globale de l'évolution de la production montre que cette expansion a pu être assurée sans que les tensions s'accroissent dans l'utilisation des facteurs de la production. Mais une analyse par branches révèle que l'augmentation de la production a été très différente selon les secteurs et que des tensions particulières à certains de ces secteurs se sont développées.

1° *Les facteurs de l'expansion.*

a) L'énergie et les matières premières.

Le rapport de juillet avait analysé l'état de la production énergétique au cours du deuxième trimestre 1956 et signalé les tensions qui se développaient dans ce domaine.

Il semble que la période d'été ait permis un léger relâchement de ces tensions et une certaine reconstitution des stocks. En ce qui concerne le charbon, la consommation apparente (2) a été plus forte en juillet et août d'environ 20 p. 100 par rapport à l'année dernière. Or, il est évident que ce charbon n'a pas été utilisé entièrement à un moment où les congés étaient allongés d'une semaine. Il semble en avoir été de même pour le coke, le rythme des importations de coke ou de fines à coke s'étant maintenu pendant les vacances.

L'électricité a bénéficié de l'importance des apports hydrauliques dus aux pluies de cet été, et de la baisse de la consommation apparente au mois d'août qui a été plus prononcée que d'habitude.

Les apports au fil de l'eau ont été plus importants qu'en 1955 qui fut une année très sèche. L'augmentation est de 29 p. 100 en août, 42 p. 100 en septembre, de 52 p. 100 en octobre.

(1) Le mois de novembre ayant également connu une progression du même ordre, ce n'est pas une légère hausse éventuelle en décembre qui explique la différence de pourcentage, mais bien la conception différente des deux mesures de la production industrielle.

(2) — production + importations — exportations + variations du stock des mines.

Cette bonne hydraulicité a permis la reconstitution des stocks des centrales thermiques, qui atteignaient au 1er novembre, près du double des stocks de l'an passé. Le secteur de la production électrique dispose donc de réserves pour cet hiver.

Il faut noter toutefois que le coefficient de remplissage des réservoirs hydrauliques, qui dépassait 90 p. 100 au début de septembre, diminue rapidement et n'était plus que de 81,5 p. 100 au 1er novembre.

Cette diminution des tensions sur le charbon et l'électricité était facilitée ces derniers mois par les progrès de l'utilisation des produits pétroliers. C'est ainsi que la consommation intérieure de fuel a augmenté de 26 p. 100 au cours du premier semestre de l'année. Les récents événements risquent de remettre en cause cette évolution et de susciter une reconversion partielle vers l'électricité ou le charbon.

Or, il ne faut pas oublier que si les besoins en charbon ont pu être satisfaits au cours des derniers mois, c'est au prix de très fortes importations de charbon américain qui atteignent, pour octobre, 700.000 tonnes.

(En octobre et novembre 1955, les importations de combustibles minéraux solides des U.S.A. se montaient respectivement à 87.000 et 121.000 tonnes).

La situation énergétique s'était donc améliorée au 1er novembre, bien que l'expansion de la production industrielle ait été maintenue. Mais il faut noter le caractère précaire d'une part importante des approvisionnements nécessaires.

En ce qui concerne les produits sidérurgiques, la situation ne paraissait pas s'être modifiée. La demande restait toujours très considérable; la production continuait à augmenter régulièrement en suivant le même rythme saisonnier que l'an dernier. De ce fait, on n'enregistrait aucune diminution des délais de livraison.

Dans l'ensemble, au 1er novembre, les tensions sur les facteurs de production ne paraissaient donc pas s'être accrues. Certes, les chefs d'entreprise les ressentent plus fortement à la rentrée des vacances qu'au mois de mai; 25 p. 100 d'entre ceux qui ont été interrogés par l'enquête de l'I.N.S.E.E. font état de difficultés d'approvisionnement, contre 17 p. 100 seulement au mois de mai. Mais cette opinion provient en grande partie des perspectives de demande accrue.

b) L'emploi.

Dans le domaine de l'emploi, il semble aussi que les tensions avaient quelque peu tendance à diminuer.

Le rappel des disponibles et le maintien sous les drapeaux du contingent avaient créé une situation extrêmement difficile et avaient beaucoup inquiété les industriels, comme les pouvoirs publics, qui craignaient une aggravation de la pénurie de main-d'œuvre. En fait, l'enquête du ministère du travail au 1er octobre a montré que l'industrie française a surmonté cette crise et non seulement a maintenu ses effectifs, mais les a légèrement augmentés.

Parallèlement, la durée du travail, pour l'ensemble des activités a été augmentée et est passée de 45 h 3 en janvier à 45 h 9 en juillet et à 46 h en octobre. Dans l'ensemble, l'augmentation de l'activité a été ainsi de 1 p. 100 environ depuis le début de l'année.

En outre, il faut noter que pour les industries de transformation, la durée hebdomadaire du travail atteint 46 h 3 au 1er octobre, contre 46 h 2 et 45 h 4 aux 1er juillet et 1er janvier 1956.

Au 1er novembre, plusieurs facteurs devaient entraîner une diminution de l'état de pénurie de main-d'œuvre que nous connaissons: le retour des disponibles rendra à l'industrie une partie des travailleurs qu'elle avait perdue. Mais les effectifs sous les drapeaux devant rester stables, cette mesure n'aura pas d'effet sur le nombre total des travailleurs; il aura par contre une influence heureuse dans la mesure où elle rendra à leurs activités privées des travailleurs souvent très qualifiés et possédant déjà une certaine expérience de leur métier.

Un autre facteur qui exerce une influence non négligeable est la diminution considérable des départs de Nord-Africains. Habituellement la période de l'été correspondait à des retours massifs en Algérie. En juillet 1956, non seulement la comparaison des entrées et sorties ne montre pas de déficit mais elle permet d'enregistrer un solde légèrement positif (+ 500). Toutefois, depuis cette date, les retours en Algérie semblent avoir été beaucoup plus importants que les arrivées. Enfin, les mois de septembre et d'octobre sont généralement marqués par l'entrée au travail des jeunes qui ont quitté l'école au mois de juillet. Dans la mesure où les mises à la retraite sont moins nombreuses que d'habitude, les effectifs au travail se trouveront augmentés.

Le nombre de chômeurs et celui des demandes d'emploi restent toujours très faibles, comme le nombre des offres d'emploi reste élevé. Au 1er novembre, on a enregistré une légère augmentation du nombre des chômeurs et des demandeurs d'emploi et une légère diminution des offres d'emploi. Mais cette évolution suit de très près le rythme saisonnier habituel, de telle sorte qu'en pourcentage, par rapport à l'année dernière, ces données ne varient pas. Il y a toujours environ 50 p. 100 de chômeurs en moins par rapport à l'année dernière.

Comme pour les approvisionnements, les chefs d'entreprise interrogés par l'I.N.S.E.E. donnent une impression plus pessimiste que cette analyse. En novembre, 50 p. 100 des industries se plaignent du manque de main-d'œuvre contre 42 p. 100 seulement au mois de mai. Cela tient en partie, semble-t-il, au fait que la durée du travail, qui a pu être augmentée jusqu'à maintenant, ne paraît plus susceptible d'un nouvel allongement.

c) L'équipement.

A l'enquête du mois de novembre, 40 p. 100 des chefs d'entreprise interrogés ont répondu qu'ils utilisaient à plein leur capacité de production contre 30 p. 100 en mai 1956. La proportion des entreprises qui fonctionnent à moins de 70 p. 100 de leur capacité n'était plus que de 15 p. 100 contre 19 p. 100 il y a six mois.

Le rapport de juillet notait que de nouvelles installations devaient être mises en service au cours du deuxième semestre. Il semble que ces mises en service se fassent normalement. Mais dans ce domaine aussi, la situation a paru s'aggraver aux chefs d'entreprises dont un tiers a répondu à l'I.N.S.E.E. que l'insuffisance du matériel était une cause principale de limitation de sa production alors que 28 p. 100 seulement d'entre eux avaient souligné cette insuffisance au mois de mai.

Dans l'ensemble par conséquent, les tensions existant dans les facteurs de la production ont pu être surmontées au cours de ces derniers mois et même, semble-t-il, allégées aux mois de septembre et octobre.

Mais, et c'est là peut-être l'explication de la note pessimiste que donne l'enquête auprès des chefs d'entreprises, la poursuite de l'expansion industrielle à son rythme actuel aurait risqué, même sans les événements du Moyen-Orient, d'entraîner la création de nouvelles tensions par l'apparition de nouveaux besoins d'énergie, de matières premières ou de main-d'œuvre.

TABLEAU N° 3

Evolution de la production industrielle en 1956.

(1938 = 100.)

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Ensemble sans bâtiment	184	181	188	193	200	196
Ensemble avec bâtiment	179	169	183	188	195	191
Dont:						
Energie	193	204	193	185	180	183
Equipement	200	182	207	213	222	218
Consommation	142	137	142	149	155	150
Secteur public (avec aéronautique)	176	179	181	175	182	180

	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
Ensemble sans bâtiment	185	133	187	193	198
Ensemble avec bâtiment	180	132	183		
Dont:					
Energie	174	166	180	196	
Equipement	208	147	206		
Consommation	141	99	146		
Secteur public (avec aéronautique)	169	120	170		

2° *Les modalités de l'expansion.*

Le caractère dominant de l'expansion a été la reprise des industries d'équipement. Les comptes de la nation estiment que le volume des équipements productifs réalisés en 1956 dépasse de 10 à 12 p. 100 le niveau de 1955. L'enquête auprès des chefs d'entreprise montre de même que les investissements ont été généralement plus importants en 1956 que l'an dernier. 45 p. 100 d'industriels interrogés ont répondu qu'ils avaient augmenté leurs investissements; 40 p. 100 ont déclaré que le montant de leurs investissements avait été le même qu'en 1955; 15 p. 100 seulement ont diminué leurs investissements.

L'évolution des industries productrices de biens d'équipement a été de ce fait différente de l'évolution des industries productrices de biens de consommation.

a) Les industries de la transformation des métaux.

Ces industries travaillent en grande partie pour l'équipement; elles ont donc connu une grande activité au cours de ces derniers mois.

Au premier trimestre, l'indice de la transformation des métaux atteignait le niveau de 227, au second celui de 240. L'augmentation de la production de ce secteur d'un trimestre à un autre était donc de 6 p. 100. Mais l'expansion est beaucoup plus forte si on compare la production de cette année à celle de l'année dernière. Pour les neuf premiers mois de l'année, l'augmentation moyenne est en effet de 15 p. 100 par rapport aux trois premiers trimestres de 1955. Encore faut-il signaler que ce pourcentage moyen est diminué par les effets de la prolongation des congés payés au mois d'août où le rythme de l'expansion a été ramené à 3,4 p. 100.

Sans doute, un élément important de cette expansion est-il fourni par le développement de la production aéronautique. Ceci est particulièrement vrai pour le mois de juillet où, par rapport à l'année dernière, la production de ce secteur a été multipliée par 5. Il n'en reste pas moins que l'essor a été général dans ce secteur.

Certaines branches de la transformation des métaux comme l'industrie de la machine-outil, ont vu augmenter le montant des commandes en carnet de 50 p. 100 au premier semestre.

Mais un problème commençait à se poser: celui de l'automobile. Sans doute, l'indice de la production dans ce secteur restait-il encore très élevé au second trimestre puisqu'il était en moyenne supérieur de 18 p. 100 à celui du deuxième trimestre 1955. Mais au cours de l'été, les premiers signes d'une crise possible de l'industrie automobile apparaissaient avec une baisse profonde des cours des valeurs de cette industrie, une nette diminution de l'activité du marché d'occasion, et enfin une réduction des délais de livraison des voitures de forte puissance.

b) L'industrie textile.

Le second trimestre a été marqué par la reprise de l'industrie textile; pendant ces trois mois, le niveau de la production a dépassé de 10 p. 100 celui de l'année dernière, alors qu'au premier trimestre, le niveau de la production était inférieur de près de 3 p. 100 à celui de l'année précédente.

La reprise a été particulièrement forte dans l'industrie de la laine, où elle avait commencé d'ailleurs dès les premiers mois de l'année. Les commandes militaires entrent pour une part importante dans cette expansion récente.

En ce qui concerne le coton, la reprise est moins forte; en juin, la production de filés dépassait de 10 p. 100 celle de juin 1955, mais elle a été plus faible en juillet et en août. En ce qui concerne les tissages, les sorties augmentent rapidement, alors que pour le premier trimestre, elles étaient à peine supérieures à celles de 1955, au mois de juillet et d'août elles avaient augmenté de 50 p. 100.

c) Autres industries.

Il n'y a pas de variation notable de la tendance en 1956 par rapport à 1955 pour l'industrie du cuir qui reste très déprimée. Pour le premier trimestre, l'indice de la production était à 90 p. 100 du niveau de l'année précédente. La situation s'est quelque peu améliorée au cours du trimestre suivant.

La croissance des industries chimiques se poursuit à un taux légèrement inférieur à celui des années précédentes.

Par contre, il faut noter l'expansion de deux secteurs, celui du papier et celui du caoutchouc. Le rythme d'essor de l'industrie du papier atteint pour le premier semestre 15 p. 100 par rapport à l'année dernière. Dans l'industrie du caoutchouc, l'augmentation de la production se développe, notamment, depuis le deuxième trimestre.

d) Le bâtiment.

L'expansion du bâtiment dans les dernières années avait permis d'envisager dans un proche avenir un rythme de construction annuel de 250.000 et même 300.000 logements.

Malheureusement, au cours de l'année qui s'achève, certaines perspectives favorables n'ont pas été réalisées et il est peu vraisemblable que le bilan 1956 témoigne d'une augmentation en pourcentage comparable à celle des précédentes années. De nombreuses causes ont freiné l'expansion de la construction : un hiver rigoureux qui a pratiquement arrêté les chantiers pendant un mois, les difficultés de main-d'œuvre aggravées par le départ des jeunes mobilisés et des Nord-Africains, l'augmentation des prix à laquelle s'est ajouté, au milieu de l'année, un blocage impératif, enfin des difficultés d'approvisionnement des chantiers en certains matériaux de construction : ciments, aciers et produits rouges.

L'examen des données statistiques actuellement disponibles permet d'estimer très approximativement que l'ensemble de la construction de logements dépassera légèrement 225.000 à la fin de l'année 1956 (1).

C. — L'EXPANSION DANS LE COMMERCE ET LES SERVICES

1° *Le commerce.*

Les derniers mois ont été marqués par une accentuation de la progression du chiffre d'affaires du commerce, qui s'établit à + 11 p. 100 pour les huit premiers mois de 1956 contre 9 p. 100 pour le seul premier semestre. L'augmentation des prix dans l'ensemble du commerce étant d'après l'enquête permanente du ministère de l'industrie de 2,8 p. 100 pour l'ensemble de la période, l'augmentation nette du volume des ventes n'est que de 7,4 p. 100.

Cette augmentation récente de l'activité commerciale, tient au fait que le mois d'août, mois habituellement creux, a connu une activité tout à fait exceptionnelle, le chiffre d'affaires progressant par rapport à août 1955 de 20 p. 100 dans les commerces alimentaires.

L'examen de l'évolution des commerces alimentaires et des commerces non alimentaires montre qu'il n'y a pas eu de distorsion dans la progression de ces deux formes de l'activité commerciale, si l'on ne considère que les chiffres d'affaires.

Mais, l'augmentation des prix a été sensiblement plus forte dans le secteur alimentaire que dans le secteur non alimentaire, de telle sorte que le volume réel des ventes n'a augmenté que de 4,5 p. 100 dans le premier secteur, alors qu'il a progressé de 5 p. 100 dans le second.

A l'intérieur des commerces non alimentaires eux-mêmes, la progression a été très différente. Les commerces de textiles et de chaussures n'ont enregistré qu'une augmentation faible de leur chiffre d'affaires. Mais l'expansion est très marquée pour les commerces d'ameublement et les librairies.

Les différences sont importantes si l'on considère la structure des commerces. La progression est particulièrement nette pour les grands magasins (+ 17,2 p. 100) et pour les coopératives de consommation (+ 15,5 p. 100). Par contre, la progression des chiffres d'affaires des succursalistes et des détaillants indépendants est de 50 p. 100 environ plus faible.

2° *Les services.*

Il est difficile de mesurer l'activité du secteur des services pour l'ensemble de l'année, la comptabilité nationale estime à 5,5 p. 100 l'augmentation de la production de ce secteur. Nous retiendrons cette donnée comme une première approximation.

Ce qui est important de noter dans cette étude de la conjoncture, c'est le rôle essentiel que les services ont joué pendant l'été. Au moment où les tensions inflationnistes se développaient sur de nombreux marchés de biens de consommation sous la pression de la demande, la période des vacances a entraîné un déplacement de la consommation qui a relâché ces services. En effet, c'est essentiellement dans ce secteur des services que la demande s'est alors portée, restaurants et hôtels, organisations de voyages.

Malgré le mauvais temps, l'activité de ce secteur a été cependant très forte pendant les mois de juillet, août et même septembre ; c'est qu'elle a été favorisée notamment, par l'allongement des congés payés qui a entraîné un surplus de dépenses dans les budgets familiaux en faveur des vacances.

(1) Voir en annexe au présent rapport la note transmise par la commission de la reconstruction, des travaux publics et urbanisme.

II. — Les revenus et les prix.

A. — L'EXPANSION DES REVENUS

La comptabilité nationale permet de mesurer l'importance de l'expansion des revenus pour l'ensemble de l'année 1956. L'examen de ces comptes montre que les revenus ont, sans doute, tous augmenté, mais d'une façon différente selon qu'il s'agit des salariés, des agriculteurs ou des chefs d'entreprises industrielles et commerciales.

1° *Les revenus des salariés.*

L'enquête trimestrielle du ministère du travail donne des résultats pour les trois premiers trimestres de 1956. Le taux d'accroissement des salaires horaires est de 5,3 p. 100 depuis le 1er janvier. Le progrès de l'activité étant de 1 p. 100, la masse des salaires aurait augmenté de 6 p. 100 environ.

Des résultats différents sont donnés par les comptes de la nation qui ne mesurent pas l'augmentation depuis le 1er janvier, mais apprécient l'évolution d'une année sur l'autre et comprennent donc une partie de l'évolution des salaires en 1955.

Cette évolution des salaires n'a pas été uniforme dans toutes les régions et dans les diverses qualifications. En effet, un premier facteur qui a exercé une influence sur l'augmentation des salaires au cours du deuxième trimestre, a été la diminution d'un tiers des abattements de zones sur le Smig ; cette mesure a eu pour conséquence un relèvement des bas salaires en province. Mais, elle n'a pas entraîné une réduction des écarts réels moyens entre les salaires des zones à fort abattement et ceux de la zone 0 :

TABLEAU N° 4

Abattements moyens des salaires de province par rapport à ceux de Paris.

ZONES	1er AVRIL 1956	1er JUILLET 1956	1er OCTOBRE 1956
2,22 p. 100.....	13,3	14,4	15,3
4,44 p. 100.....	16,6	17,6	18
6,67 p. 100.....	20,5	21	21,9
8 p. 100.....	22,2	22,9	23,8

En fait, c'est une légère augmentation de l'écart qui s'est produite. Cela tient au fait que c'est dans la région parisienne que les augmentations de salaires ont été dans l'ensemble les plus fortes.

TABLEAU N° 5

Accroissement (en pourcentage) du taux des salaires horaires du 1er octobre 1955 au 1er octobre 1956.

SEXE ET QUALIFICATION — Homme.	ACCROISSEMENT suivant la zone.		
	0 p. 100.	4,44 p. 100.	8 p. 100.
	P. 100.	P. 100.	P. 100.
Manœuvre ordinaire.....	9,5	6,1	6,8
Manœuvre spécialisé.....	9,8	6,5	7,7
Ouvrier spécialisé.....	10,4	7,7	8,7
Ouvrier qualifié.....	11,7	9,7	10,3

SEXE ET QUALIFICATION — Femme.	ACCROISSEMENT suivant la zone.		
	0 p. 100.	4,44 p. 100.	8 p. 100.
	P. 100.	P. 100.	P. 100.
Manœuvre ordinaire.....	5,9	3,7	5,3
Manœuvre spécialisée.....	6,4	4,5	6,6
Ouvrière spécialisée.....	7,7	5,4	6,4
Ouvrière qualifiée.....	9,5	5,5	7,2

De même, le tableau n° 5 montre qu' au cours des 12 derniers mois les salaires des hommes ont augmenté plus que ceux des femmes et, que les salaires des ouvriers qualifiés se sont accrus plus que ceux des manœuvres.

C'est là, la conséquence de la pénurie de main-d'œuvre qui s'est produite au cours de cette période. Cette pénurie a été particulièrement vive à Paris et les ouvriers qui ont manqué ont été surtout des ouvriers qualifiés.

Il est difficile de savoir si ce mouvement d'accroissement des salaires sous la pression de la pénurie de main-d'œuvre va se poursuivre.

2° *Les revenus agricoles.*

L'évolution de la situation agricole dans les premiers mois de l'année avait fait craindre une diminution importante des revenus agricoles pour la campagne 1956-1957.

Deux facteurs sont venus tempérer ce jugement: le rétablissement de la production à un niveau légèrement supérieur à celui de 1955 la hausse de certains prix agricoles.

Le développement de la production d'orge a compensé en effet la réduction de la production de blé. La hausse des prix du vin compensera la diminution des récoltes par rapport à l'année dernière, tout au moins, dans les régions qui n'ont que faiblement souffert du gel. Enfin, la hausse du cours des bovins a augmenté les revenus des agriculteurs qui pratiquent l'élevage.

En définitive, il semble que les revenus monétaires des agriculteurs seront, pour l'ensemble de l'agriculture française, égaux sinon supérieurs à ceux de l'année dernière (1).

Mais il ne faut pas oublier que cette augmentation sera très inégalement répartie: certains agriculteurs auront des revenus plus importants cette année que l'année dernière; d'autres subiront des pertes qui seront compensées seulement partiellement par l'aide que l'Etat leur apportera. Il faut noter, de plus, que les cultivateurs ont dans l'ensemble eu pour cette année des frais de production plus élevés que les années précédentes car ils ont dû réensemencer une partie importante de leurs terres.

3° *Autres revenus.*

Il est difficile d'apprécier avec exactitude l'évolution des revenus autres que ceux des salariés et des agriculteurs. Il est certain que l'essor important qu'a connu la production industrielle, comme l'activité exceptionnelle du commerce au cours des mois d'été, a entraîné une hausse des bénéfices industriels et commerciaux. Pour l'ensemble de l'année 1956 par rapport à 1955, le service des études économiques et financières a estimé cette augmentation à 10 p. 100.

En l'absence d'autres renseignements plus précis, nous retiendrons cette évaluation comme vraisemblable.

B. — Les tensions sur les prix

L'économie française a vécu dans un climat inflationniste au cours de ces derniers mois. La cause de la tension sur les prix ne se trouve pas dans l'évolution des prix mondiaux mais plutôt dans un développement propre à l'économie française.

En définitive, la montée des prix telle que les divers indices la reflètent a pu être limitée, mais c'est au prix d'un effort financier important du Gouvernement.

1° *L'évolution des prix mondiaux.*

Les marchés des matières premières, dont la tendance générale faiblissante, déjà enregistrée au cours du premier semestre 1956, semblait devoir s'accentuer en raison du ralentissement saisonnier de l'activité économique, ont subi le contre-coup de la nationalisation du canal de Suez, en juillet dernier. Ce sont les produits en provenance d'Extrême-Orient et d'Australie: étain, plomb, caoutchouc, coprah, jute, laine, qui ont réagi le plus vivement. Par la suite, les marchés ont évolué selon les développements de la situation, mais les hausses enregistrées, loin d'atteindre l'ampleur des variations « coréennes », sont restées très modérées. Les plus importantes affectent les matières premières particulièrement sensibles aux événements internationaux: caoutchouc (+ 28 p. 100), étain (+ 12,5 p. 100).

(1) Pour l'ensemble de l'année, les comptes de la nation estiment qu'il y aura une augmentation de 3 p. 100. Mais, on a vu plus haut les différences de conceptions entre les deux méthodes.

En ce qui concerne les marchés des produits agricoles, caractérisés les années passées par d'importantes disponibilités, la situation semble devoir se renverser, plus particulièrement en ce qui concerne le blé et le coton aux U.S.A. par suite des interventions de la banque du sol (réduction des superficies cultivées); les cours accusent depuis un certain temps une nette tendance au raffermissement. Pour le coton, l'écoulement satisfaisant des « surplus » a également contribué à stimuler le marché jusqu'alors très incertain. Les cours de la laine, à l'origine et surtout sur les marchés utilisateurs, sont fortement soutenus; l'affaire de Suez n'est pas sans effet sur cette tendance. Les perspectives d'avenir du cacao demeurent imprécises, les stocks restent importants et, mise à part une légère tension due aux événements, la faiblesse des cours demeure le trait dominant. La fermeté prédomine sur le marché du café, ainsi qu'une hausse sur le marché du sucre.

Alors que pendant le premier semestre 1956, on assistait à un glissement quasi général des cours des produits industriels sous l'effet d'un ralentissement de l'activité économique, notamment dans l'industrie automobile aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, on assiste depuis la nationalisation du canal de Suez à un renversement « modéré » de la tendance. En ce qui concerne l'étain, dont les deux tiers transitent par le canal de Suez, les cours subissent des fluctuations importantes et le stock régulateur, prévu par l'accord international entré en vigueur le 1er juillet dernier, non encore constitué, ne peut agir sur le marché. Le plomb qui est tributaire du canal (minerai d'Australie) et le zinc ont suivi la tendance générale. En ce qui concerne le cuivre et le caoutchouc dont la tendance fondamentale était orientée vers la baisse, les cours auraient certainement continué à fléchir s'il n'y avait pas eu l'affaire de Suez.

En ce qui concerne les taux de fret, il faut remarquer que la baisse saisonnière a été plus tardive que d'habitude; la nationalisation du canal de Suez à la fin de juillet, qui a fait passer la majeure partie du tonnage disponible dans l'hémisphère occidental, n'a pas eu une influence prépondérante sur le marché. Peu après en effet les taux se sont stabilisés, le canal fonctionnant normalement. Mais avec l'approche de l'hiver, les taux ont progressé légèrement.

Il est à noter que le marché charbonnier nord-américain a été particulièrement actif, ainsi qu'à l'automne, le compartiment des grains.

Du côté des produits pétroliers, les taux se sont beaucoup raffermis spécialement ceux concernant les affrètements au départ du golfe Persique.

Les indices des « Norwegian Shipping News » résument ainsi la situation des affrètements au voyage:

Tableau n° 6

MOIS	CARGAISONS SOLIDES (1)		PRODUITS PÉTROLIERS (2)	
	1956	1955	1956	1955
Juin	151,9	130,7	206,5	72,6
Juillet	152	131,9	182,3	91,5
Août	154,8	130,2	205,3	103,8
Septembre ..	158,7	134	227,3	98,5
Octobre	156,2	149,3	254,2	108,3

(1) Base: juillet-décembre 1947 = 100.
(2) Tarif: M. O. T. = 100.

Dans l'ensemble, les indices Mood'ys (prix de gros à New-York) et Reuter (prix de gros à l'importation en Grande-Bretagne) ont évolué comme suit:

Tableau n° 7

	29 JUIN	26 JUILLET (1)	MAXIMUM	30 OCTOBRE
Moody's (2)..	416,4	413,7	427,2	418,1
Reuter (3)...	479,3	476,5	484,8	477

(1) Nationalisation du canal de Suez.
(2) 31 décembre 1931 = 100.
(3) 18 septembre 1931 = 100.

En ce qui concerne la France, les prix des matières premières utilisées par l'industrie française ont connu une relative stabilité.

TABLEAU N° 8

Variations de l'indice des prix des matières premières industrielles importées de 1955 à 1956.

1er TRIMESTRE	2e TRIMESTRE	3e TRIMESTRE	OCTOBRE
+ 0,5 p. 100.	+ 0,6 p. 100.	— 3,5 p. 100.	+ 2,6 p. 100.

2° *Les tensions sur les prix intérieurs.*

Des tensions graves sur les prix sont apparues au cours des derniers mois, essentiellement sur les marchés agricoles et dans le secteur du bâtiment.

a) Les produits agricoles.

Un premier facteur de hausse des prix agricoles a été le froid des premiers mois de l'année. Le gel a entraîné une augmentation considérable des prix des fruits et légumes, d'abord par la diminution des quantités produites puis, par le retard de la végétation. Depuis quelques mois, une baisse sensible s'est produite sur ces marchés, mais en octobre, les cours de gros des fruits et légumes étaient encore supérieurs de 20 p. 100 à ceux de l'année dernière et les cours de détail de 9 p. 100.

TABLEAU N° 9

Variations des prix des fruits et légumes frais à Paris de 1955 à 1956 (1).

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI
Gros	+ 8,1	+ 82,6	+ 75	+ 126,4	+ 92,6
Détail	+ 7,9	+ 57,5	+ 59,4	+ 91,9	+ 75,9

	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCTOBRE
Gros	+ 21,7	+ 28,6	+ 28,7	+ 31,1	+ 20,3
Détail	+ 22,5	+ 27,6	+ 30,2	+ 12,6	+ 9,4

(1) Le tableau est établi à partir des indices du mois et non des moyennes trimestrielles habituellement publiées par l'I. N. S. E. E.

La hausse des cours des bovins et des produits laitiers a été un second facteur d'augmentation du niveau général des prix agricoles. Mais les importations de viande et de beurre ont eu pour objet de limiter cette hausse.

En octobre, l'indice des prix de gros de la viande était inférieur de 10 points à celui du mois de juin, mais accusait encore une hausse de 8 p. 100 par rapport à l'année dernière. L'indice des œufs et des produits laitiers a augmenté de plus de 10 points pendant la même période, mais c'est là la conséquence du mouvement saisonnier. Si l'on apprécie l'évolution de cet indice par rapport à l'année dernière, on constate qu'en juin il était supérieur de 17 p. 100 au niveau de juin 1955, alors qu'en octobre il était inférieur à 8,5 p. 100 au niveau de l'année précédente.

TABLEAU N° 10

Evolution de l'indice des prix de gros de la viande, des œufs et des produits laitiers.

(1949 = 100.)

PRODUITS	1955				
	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.
Viandes (ensemble)...	133,4	134	133,3	135	128,6
Œufs et produits laitiers	94,8	94,8	108	125,3	133,4

PRODUITS	1956				
	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre. (P)
Viandes (ensemble)...	148	146,2	153,2	147,1	138,6
Œufs et produits laitiers	110,9	111,8	122,1	116	122,1

PRODUITS	1956/1955				
	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre. (P)
Viandes (ensemble)...	+ 10,9	+ 9,1	+ 15,2	+ 9	+ 7,8
Œufs et produits laitiers	+ 17	+ 17,9	+ 13,1	— 7,4	— 8,5

Source: I. N. S. E. E.

Enfin, un troisième facteur de hausse est constitué par les augmentations de prix accordées aux agriculteurs: + 20 p. 100 sur les sommes payées par quintal de blé au producteur pour la campagne 1956-1957, augmentation des prix du vin.

b) Les prix du bâtiment (1).

Depuis le quatrième trimestre de 1953, le coût de la construction s'est accru de 19 p. 100 ainsi que le fait apparaître le tableau suivant:

TABLEAU N° 11

Indice du coût de la construction.

(Base 100 au 4e trimestre 1953.)

MOYENNES mensuelles.		1955				1956		
1954	1955	1er trim	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim	2e trim	3e trim.
99	103	101	102	104	106	111	115	119

c) Les prix des produits industriels.

Dans l'ensemble les prix des produits industriels sont bloqués. Ils devraient donc rester stables. En fait, les facteurs d'augmentation des prix de revient ont entraîné une hausse des prix de ces produits, qui est très différente, non seulement selon les secteurs, mais encore plus selon la nature des produits.

C'est là, la conséquence du système de réglementation administrative des prix. Pour les produits pour lesquels il est possible de changer quelque peu les caractéristiques de la fabrication, de telle sorte qu'ils échappent au blocage, l'augmentation des prix est une réalité.

D'une façon générale, la pression de la demande, qui tend à se développer face à une production handicapée par la pénurie de main-d'œuvre et une utilisation très poussée de la capacité de production, entraîne nécessairement une hausse des prix. C'est ainsi que le rapport économique du Gouvernement estime à 10 p. 100 l'augmentation des prix des équipements sur devis.

d) Les loyers.

Les loyers poursuivent leur hausse régulière et cet assainissement à long terme crée à court terme de nouvelles tensions sur le marché des services.

(1) Voir en annexe, la note transmise par la commission de la reconstruction.

3° *L'évolution des indices.*

a) L'indice des prix de gros.

Le niveau moyen des prix n'a pas augmenté de façon considérable depuis un an. Pour les dix mois connus, le pourcentage de hausse par rapport aux dix mois correspondants de l'année dernière s'établit à + 4,5 p. 100. Mais si l'on étudie l'évolution récente de cet indice, il apparaît que pour les deux derniers mois, le mouvement de hausse paraît se ralentir.

TABLEAU N° 12

Evolution de l'indice des prix de gros depuis le mois de janvier.

(1949 = 100.)

PRIX DE GROS	1956				
	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.
Indice général	138,9	142,9	140,2	141,4	142,7
Dont:					
Alimentation	125,8	135	127,4	131	133,7
Combustibles industriels	141,2	142	142	141,7	142
Produits industriels	149,6	150	150,7	150,5	150,9
Matières premières industrielles importées	141	140,6	142,8	141,7	139,5

PRIX DE GROS	1956				
	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.
Indice général	140,9	140,3	142,4	141,6	141
Dont:					
Alimentation	128,3	125,9	131,1	128,4	126,2
Combustibles industriels	142,1	144,2	145,1	145,6	146,6
Produits industriels	151,7	151,9	151,5	151,9	152,2
Matières premières industrielles importées	143,2	145	138,9	138,2	142,3

Ce mouvement est dû à la réduction de la tension sur les prix agricoles, réduction qui a été en partie compensée par la hausse des combustibles due à l'augmentation du prix des produits pétroliers.

b) L'indice du prix de détail.

Sans doute, la hausse de l'indice des 213 articles apparaît elle plus faible que celle de l'indice des prix de gros. Mais il ne faut pas oublier que le Gouvernement a procédé à la détaxation de certains produits qui figuraient dans cet indice de telle sorte que le niveau des prix a été abaissé.

Au mois d'octobre, l'indice s'établit à 148. Pour la première fois depuis le mois de janvier, le niveau des prix alimentaires n'est pas supérieur au niveau du mois correspondant de 1955. L'indice du chauffage et de l'éclairage est en baisse par rapport à l'année dernière de près de 5 p. 100. Dans l'indice des 213 articles, les postes en hausse sont dans ces conditions: les objets manufacturés (2 p. 100) et les services (4 p. 100), ce dernier poste ne faisant que refléter l'évolution des loyers.

TABLEAU N° 13

Evolution de l'indice des 213 articles depuis le mois de janvier.

(1949 = 100.)

PRIX DE DÉTAIL	1956				
	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.
Indice d'ensemble Paris	146,8	147,9	148,1	147,5	148,5
Dont:					
Alimentation Paris	137,8	139,6	139,6	138,3	140,7
Chauffage et éclairage Paris	171,2	171,2	171,2	171,2	159,1
Objets manufacturés Paris	127	127,5	127,6	127,9	128,1
Services Paris	202	202	203	204	204

PRIX DE DÉTAIL	1956				
	Juin.	Juillet.	Août	Septembre	Octobre.
Indice d'ensemble Paris	147,1	146,7	147,1	148,3	148
Dont:					
Alimentation Paris	138	136	136,5	138,3	137,7
Chauffage et éclairage Paris	159,9	161,9	161,2	161,1	161,1
Objets manufacturés Paris	128,2	128,3	128,6	129,1	129,4
Services Paris	205	207	207	207	207

C. — L'ÉVOLUTION DES BUDGETS-TYPE

Les différents budgets-type qui, à la différence de l'indice des 213 articles tiennent compte des fruits et légumes, montrent au mois d'octobre une augmentation de 4 à 7 p. 100 par rapport au mois d'octobre dernier.

TABLEAU N° 14

Variations des budgets-type des organisations syndicales.

DÉSIGNATION	POURCENTAGE 1955/1956	
	1er octobre.	1er novembre.
Budget-type d'un célibataire:		
C. G. T.-F. O.	+ 7	+ 5,2
C. F. T. C.	+ 5,9	+ 4,6
Commission supérieure des conventions collectives (calcul repris par la C.G.T.).	+ 6	
Budget-type d'une famille de quatre personnes:		
U. N. A. F.	+ 6,2	+ 5,8

TABLEAU N° 15

Variations des budgets-type à Paris calculés par l'observation économique.

(Base 100 en 1955.)

DÉSIGNATION	15 OCTOBRE
Manœuvre	103,8
Spécialisé	104,1
Cadre I	104,5
Cadre II	104,4
Indice moyen	104

CHAPITRE II

Le coût de l'expansion.

L'insuffisance de l'offre de produits alimentaires, les charges supplémentaires tant pour l'économie que pour les finances du conflit algérien auraient déséquilibré une économie libérale dans son ensemble, si l'acceptation d'un déficit du commerce extérieur n'avait pas augmenté l'offre des produits et si un déficit budgétaire accru n'avait pas soulagé les prix, soit directement par des subventions, soit indirectement en ne procédant pas aux impositions qui eussent permis des finances plus saines.

I. — Les échanges extérieurs.

L'expansion interne de l'économie française n'a pu être assurée au cours de cette année 1956 qu'au prix de la dégradation de la balance commerciale et de l'affaiblissement des ressources en or et devises.

A. — La dégradation de la balance commerciale

En 1955, la couverture de notre commerce extérieur avait été assurée à 102 p. 100; pour les dix premiers mois de l'année elle n'atteint plus que 81 p. 100. Avec les pays étrangers, la détérioration de nos échanges est encore plus profonde: la couverture qui était de 93 p. 100 en 1955 (1) n'est plus que de 73 p. 100. Même avec les pays d'outre-mer, l'évolution des échanges a été défavorable.

Tableau n° 16

Pourcentage de la couverture des échanges extérieurs en 1956.

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI
Ensemble.....	91	81	83	85	75
Etranger.....	88	73	76	77	71
Outre-mer.....	100	119	105	109	84

	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
Ensemble.....	80	82	80	79	80
Etranger.....	73	73	69	68	65
Outre-mer.....	102	114	120	122	140

Les causes et les conséquences de cette situation ne sont pas les mêmes selon qu'il s'agit des échanges avec les pays étrangers ou des échanges avec les pays d'outre-mer.

(1) Le taux de 93 p. 100 de couverture correspond à peu près à une balance commerciale équilibrée; on sait en effet, que les importations et non les exportations comprennent la totalité des frais et des assurances. Ceci nécessite dans le cas de la France un supplément de 7 p. 100 environ aux exportations.

1° *Les échanges avec l'étranger.*

a) Evolution globale.

Les caractéristiques essentielles de notre commerce avec l'étranger pour 1956 sont l'accroissement des importations de produits agricoles, pour compenser les conséquences du gel du mois de février, et l'augmentation des importations de produits énergétiques et de matières premières pour assurer la continuation de l'expansion industrielle.

Tableau n° 17

Evolution des postes « alimentation », matières premières et demi-produits dans les importations.

(En milliards de francs.)

	10 MOIS 1955.	10 MOIS 1956.	VARIATION	
Alimentation	92,2	151,3	+ 53,1	+ 64,1
Matières premières et demi-produits minéraux	722,2	888,6	+ 166,4	+ 23,5
Dont: Energie	228,4	283,9	+ 55,5	+ 24,3

De plus, les importations de produits finis ont augmenté. La tendance est plus nette pour les biens d'équipement où pour le seul premier semestre, les importations de tracteurs ont plus que doublé, les importations de machines et appareils agricoles ont augmenté de 50 p. 100, celle des machines pour les mines, la construction et les autres industries d'un tiers.

Or, cette augmentation des importations n'a pas été compensée par un progrès des exportations. Bien au contraire, pour les neuf premiers mois de l'année, celles-ci sont restées à peu près stables en valeur et ont fléchi en volume. Pour le mois d'octobre toutefois, les chiffres sont plus élevés et rejoignent le niveau des mois de mars et avril.

Tableau n° 18

Evolution des exportations vers l'étranger au cours de l'année 1956.

	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.
En valeur (milliards de francs).....	82,8	81,7	98,2	96,5	91,2
En volume (1949 = 100) (or exclu).....	199	195	229	225	205

	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.
En valeur (milliards de francs).....	96,7	96,1	82,7	83,9	97,2
En volume (1949 = 100) (or exclu).....	221	211	179	193	224

TABLEAU N° 19

Importations en provenance de l'étranger en 1955 et pendant les six premiers mois de 1955 et 1956. (Répartition par produits selon les sections de la classification type des Nations Unies et par zones géographiques selon le cadre de l'O. E. C. E.)

(En milliards de francs.)

DÉSIGNATION	TOTAL (or exclu) (0 à 9).	POURCENTAGE de la zone.	ALIMENTATION, boissons et tabacs. (0 et 1).	ÉNERGIE (3).	MATIÈRES premières (huiles et graisses) (2 et 4).	DEMI-PRODUITS et produits chimiques (5 et 6).	MACHINES et matériel de transport	PRODUITS finis et autres produits divers (8 et 9).	OR non compris dans le total
Zone dollar:									
Année 1955	200,4	16,3	15,7	16,8	60,4	46,7	55,6	5,2	1,1
1er semestre 1955	101,1	16,5	8,3	7,1	35,4	20,7	27,2	2,6	0,8
1er semestre 1956	126,7	17,9	13,8	19,1	31,3	30,4	29,4	2,5	
Zone livre:									
Année 1955	377,2	30,6	7,9	152,8	157,4	29,8	24,7	4,6	11,5
1er semestre 1955	190,5	31	3,5	74,4	84,1	13,7	12,7	2,2	8,0
1er semestre 1956	201,5	28,4	7,7	80,6	80,8	16,9	13,4	2,3	9,3
Pays de l'O. E. C. E. (hors de la zone livre):									
Année 1955	464,3	37,7	49,9	78,8	77,8	145,5	89,7	22,5	1,5
1er semestre 1955	223,4	36,4	25	39,4	38,6	67,0	43,3	10,2	0,3
1er semestre 1956	271,3	38,2	37,4	38,6	43,5	86,2	52,7	13,0	3,0
Autres pays:									
Année 1955	190,4	15,4	45,3	42,8	87,3	13,0	1,0	1,0	1,3
1er semestre 1955	99,1	16,1	28,9	20	42,4	7,0	0,5	0,4	
1er semestre 1956	110,3	15,5	24,8	27	49,7	7,7	0,7	0,5	1,4
Total général:									
Année 1955	1.232,3	100	118,8	291,2	382,9	235,0	171,0	33,3	15,4
1er semestre 1955	614,4	100	65,7	140,8	200,5	108,4	83,7	15,3	9,1
1er semestre 1956	709,8	100	83,7	165,2	205,3	141,2	96,2	18,2	13,7

TABLEAU N° 20

Exportations à destination de l'étranger en 1955 et pendant les six premiers mois de 1955 et 1956. (Répartition par produits selon les sections de la classification type des Nations Unies et par zones géographiques selon le cadre de l'O. E. C. E.)

(En milliards de francs.)

DÉSIGNATION	TOTAL (or exclu) (0 à 9).	POURCENTAGE de la zone.	ALIMENTATION, boissons et tabacs. (0 et 1).	ÉNERGIE (3).	MATIÈRES premières (huiles et graisses) (2 et 4).	DEMI-PRODUITS et produits chimiques (5 et 6).	MACHINES et matériel de transport (7).	PRODUITS finis produits divers (8 et 9).	OR non compris dans le total
Zone dollar:									
Année 1955	112,9	9,9	16,6	»	8,2	59,2	13,8	15,1	»
1er semestre 1955	50,4	9,1	7,3	»	4,4	25,9	6,9	6,0	»
1er semestre 1956	59,0	11,0	7,7	»	4,1	33,3	7,2	6,8	»
Zone livre:									
Année 1955	194,6	17,1	44,5	23,5	21,2	78,1	17,6	9,7	0,2
1er semestre 1955	93,8	16,9	22,7	12,3	11,2	34,5	8,5	4,6	0,1
1er semestre 1956	91,1	17,1	16,1	5,7	10,3	44,5	9,3	5,2	0,1
Pays de l'O. E. C. E. (hors de la zone livre):									
Année 1955	604,0	53,0	89,0	66,8	98,3	243,3	73,1	33,5	12,3
1er semestre 1955	287,1	51,6	41,7	30,8	48,2	115,4	35,4	15,7	7,9
1er semestre 1956	284,7	53,4	35,0	27,7	50,5	116,5	39,0	16,0	13,7
Autres pays:									
Année 1955	228,4	20,0	27,1	8,7	11,9	107,7	61,7	11,2	2,4
1er semestre 1955	124,8	22,4	17,5	6,4	6,6	57,4	31,5	5,5	0,6
1er semestre 1956	98,4	18,5	13,7	3,6	4,8	45,6	26,3	4,4	0,2
Total général:									
Année 1955	1.139,9	100	177,3	99,1	139,6	488,2	166,3	69,4	14,9
1er semestre 1955	556,1	100	89,1	49,5	70,4	233,1	82,3	31,8	8,6
1er semestre 1956	533,2	100	72,4	37,0	69,6	239,9	81,9	32,4	14,0

Cette hausse en volume des exportations recouvre deux mouvements en sens contraire. Les conséquences du gel ont entraîné une diminution des exportations agricoles et l'expansion de l'industrie a nécessité une réduction des exportations de produits énergétiques. Par contre, sur les neuf mois connus, on a enregistré une légère augmentation des exportations de produits de consommation de 6 à 7 p. 100. Il y a eu notamment un progrès des exportations des industries mécaniques et, à l'intérieur de celles-ci, de l'automobile.

b) Evolution par zones.

Les mouvements des exportations et des importations n'ont pas été les mêmes si l'on distingue les diverses zones avec lesquelles les échanges ont été effectués. Comme le montrent les tableaux n° 17 et n° 18, les importations supplémentaires de produits alimentaires au 1er semestre ont été essentiellement effectuées dans la zone dollar et dans la zone sterling. Les importations d'énergie en provenance de la zone dollar ont plus que doublé au cours de ce semestre par rapport au six premiers mois de l'année 1955, alors que les augmentations de produits énergetiques progressaient de moins de 10 p. 100 dans la zone sterling et diminuaient légèrement dans les pays de l'O.E.C.E.

Par contre, la tendance est inverse en ce qui concerne les exportations. Les exportations vers la zone dollar ont augmenté de près de 25 p. 100 en valeur au premier semestre 1956 par rapport au premier semestre 1955, essentiellement grâce à l'augmentation des exportations de demi-produits et de produits chimiques.

Au contraire, les exportations vers les pays de l'O.E.C.E. même exprimées en valeurs sont restées stables et les exportations vers les autres pays que ceux compris dans les trois zones (dollar, livre, pays de l'O.E.C.E.) ont fortement diminué.

2° *Les échanges avec les pays d'outre-mer.*

L'année 1956 a été marquée par un retour à l'équilibre des échanges avec les pays d'outre-mer, puis un rétablissement de l'excédent au cours du troisième trimestre.

TABLEAU N° 21

Echanges avec les pays d'outre-mer en 1956.

	Janvier.	Février	Mars.	Avril.	Mai.
A. — En valeurs (milliards de francs) :					
Importations	30,4	34,7	45,3	43,5	49,6
Exportations	30,5	41,4	47,5	47,3	41,7
Solde	+ 0,1	+ 6,7	+ 2,2	+ 3,8	— 7,9
Couverture (en p. 100)	100	119	105	109	84
B. — En volume (1949 = 100) (or exclu) :					
Importations	124	142	86	171	186
Exportations	80	109	125	123	111

	Juin	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.
A. — En valeurs (milliards de francs) :					
Importations	43,2	38,1	34,8	30,8	35,9
Exportations	43,9	43,3	41,7	37,6	50,1
Solde	+ 0,7	+ 5,2	+ 6,9	+ 6,8	+ 14,2
Couverture (en p. 100)	102	114	120	122	140
B. — En volume (1949 = 100) (or exclu) :					
Importations	135	142	131	116	135
Exportations	113	105	110	99	131

Mais une analyse globale de nos échanges avec les pays d'outre-mer ne suffit pas à donner une vue précise de l'évolution du commerce extérieur avec ces pays. Il faut distinguer les échanges avec l'Indochine et ceux avec les autres pays d'outre-mer.

Pour les neuf premiers mois de l'année, le commerce avec les pays d'outre-mer autres que l'Indochine laissent un excédent de 26 milliards, contre un excédent de 56 milliards pour la même période en 1955. Cette évolution est conforme au mouvement de réduction de l'excédent avec les pays d'outre-mer qui se poursuit depuis 1952.

L'évolution du commerce avec l'Indochine est beaucoup plus complexe. Les exportations des neuf premiers mois de 1956 ont été inférieures de plus de la moitié à celles de 1955; par contre, les importations en provenance de l'Indochine ont doublé depuis un an, avec l'accroissement de nos achats en caoutchouc.

TABLEAU N° 22

Echange avec les pays d'outre-mer, selon les pays.

Valeurs courantes trimestrielles (milliards de francs).

ANNÉES	IMPORTATIONS (C. A. F.)		EXPORTATIONS F. O. B.	
	Etats associés d'Indochine.	Autres pays d'outre-mer.	Etats associés d'Indochine.	Autres pays d'outre-mer.
1955				
1er trimestre....	2,54	96,44	17,92	125,01
2e trimestre....	2,03	107,47	7,81	124,38
3e trimestre....	2,28	91,06	9,02	101,98
1956				
1er trimestre....	5,27	105,13	6,10	113,16
2e trimestre....	3,99	132,27	5,40	127,30
3e trimestre....	4,30	99,38	4,80	117,40

B. — LA DIMINUTION DES RÉSERVES DE CHANGE

1° *La couverture des échanges selon les zones.*

Une telle évolution a eu pour conséquence une détérioration de la position nette mensuelle de la France à l'U.E.P. et de la couverture de nos échanges avec la zone dollar.

En 1955, la France a été créditrice chaque mois à l'Union européenne des paiements jusqu'au mois d'octobre. Cette année, au contraire, la position nette mensuelle de la France a toujours été défavorable et sa situation dans les trois derniers mois s'est encore aggravée.

Avec la zone dollar, la couverture des échanges s'était très sensiblement améliorée à la fin de 1955, où pour le dernier trimestre le pourcentage de couverture atteignait 70 p. 100. Depuis le mois de janvier, cette situation n'a cessé de se dégrader pour atteindre une moyenne de 40 p. 100 pour les mois de juin à août.

Avec la zone sterling, la détérioration de notre position est moins grave. Alors que nos échanges étaient couverts à 48,5 p. 100 pour les huit premiers mois de 1955, la couverture a été abaissée à 45,6 p. 100 pour la même période en 1956.

2° *L'évolution des ressources en devises.*

Alors que de 1952 à 1955 les réserves en or et en devises qui avaient cessé de croître, passant de 236 milliards de francs au 31 décembre 1952 à 695 milliards au 31 décembre 1955, les contreparties en or et en devises de la Banque de France ont diminué en 1956.

A la fin de septembre, ces pertes atteignaient 152 milliards. A ce rythme, si on admet que l'encaisse-or ne doit pas être entamée, nos ressources en devises seront épuisées en une année environ. Et, il ne faut pas oublier qu'en 1957, la France ne recevra pratiquement plus aucune somme au titre de l'aide américaine et que les commandes off shore ne porteront que sur des montants assez faibles.

II. — Monnaie et finances.

Au cours des derniers mois, la situation des finances publiques s'est dégradée sous l'action de la progression des dépenses d'Algérie et aussi dans une moindre mesure par le fait des subventions ou détaxations accordées à l'économie.

Les effets de cette dégradation ont pu être contenus. L'évolution du crédit n'a pas été défavorable et l'équilibre monétaire a pu être maintenu.

A. — Finances publiques

D'après la situation du Trésor au 31 juillet, l'ensemble des opérations correspondant à l'exécution des lois de finances se sont soldées, pour les huit premiers mois de l'année, par un déficit de 622 milliards qui dépasse largement celui enregistré pendant la période correspondante de 1955.

Cette comparaison n'est cependant pas tout à fait exacte. En 1955, les dépenses pour l'Afrique du Nord et la revalorisation des traitements des fonctionnaires n'ont joué qu'au deuxième semestre. En 1956, les rentrées fiscales ont été décalées par le fait de l'émission tardive des rôles.

Pour l'ensemble de l'année, dans l'état actuel des prévisions, le déficit des opérations budgétaires est de 341 milliards, soit légèrement inférieur à celui prévu pour le budget de 1956. Cette réduction du déficit est dû à l'accroissement imprévu des recettes qui a plus que compensé l'augmentation des dépenses.

Le déficit des opérations propres du Trésor est conforme aux prévisions: 400 milliards; par contre, la charge supplémentaire du Trésor au titre des dépenses spéciales d'Algérie est de 293 milliards au lieu de 200 prévus.

En définitive, l'excédent total des dépenses est de 1.034 milliards contre 982 milliards prévus.

Tableau n° 23

Présentation de la loi de finances.

(En milliards de francs.)

NATURE DES CHARGES et des ressources.	1955 — Situation définitive des crédits ouverts.	1956 — Loi de finances.	1956 — Prévisions actuelles.
I. — *Opérations budgétaires.*			
Budget ordinaire (1)	1.927	2.171	2.253
Budget civil en capital	660	625	649
Budget militaire (1)	1.008	963	969
Total	3.595	3.759	3.871
Recettes ordinaires et extraordinaires (y compris aide américaine)	3.217	3.374	3.530
Déficit des opérations budgétaires	378	385	341
II. — *Opérations propres du Trésor.*			
Découvert des comptes spéciaux	70	90	93
Fonds de développement et H. L. M.	307	307	307
Total	377	397	400
Total des charges de la trésorerie	755	782	741
Pour mémoire:			
Dépenses spéciales d'Algérie	48	200	315
Ressources y affectées	»	»	— 22
Charge supplémentaire du Trésor	48	200	293

(1) Après transfert du budget civil au budget militaire de 23 milliards en 1955 et de 38 milliards en 1956.

Mais cette présentation est critiquable. La commission des finances, puis le Conseil économique, ont proposé une autre présentation du budget qui conduit à dégager la notion d'impasse brute. Celle-ci, toutefois, omet des recettes: celles qui sont affectées à la caisse autonome d'amortissement. Elles représentent l'effort brut que la direction du Trésor a dû ou devra faire pour assurer, au cours de l'année, l'exécution de toutes les dépenses mises à la charge de l'Etat et non couvertes par des recettes, ainsi que l'amortissement de la dette.

Pour l'année 1956, d'après les dernières données fournies par le projet de loi de finances, l'impasse brute ainsi calculée se monte à 1.128 milliards.

L'impasse brute comprend un plus grand nombre de dépenses que celui qui est pris en compte pour le calcul du déficit budgétaire traditionnel. C'est ainsi que le payement des dommages de guerre réglés par titres y est inclus.

Mais une autre notion doit être définie: celle de « l'endettement net » du Trésor. Dans le rapport de conjoncture du mois de juillet, nous avions déjà défini cette notion en l'appliquant aux dernières données budgétaires évaluées à cette époque pour 1955. Ce calcul doit être maintenant rectifié à la lumière des données nouvelles par le projet de loi de finances pour 1956.

Tableau n° 24

DÉSIGNATION	MONTANT (En milliards de francs.)
Emprunts et trésorerie	1.094
Remboursements de la dette	— 241
Total	853

En 1955, l'endettement net était de 545 milliards; pour 1956, d'après le projet de loi de finances, il serait supérieur, à ce chiffre, de 300 milliards.

B. — Le crédit

Le deuxième trimestre a été marqué par une expansion des crédits accordés par les banques à l'économie. De 5.741 milliards au 31 mars, les en cours sont passés à 6.009 milliards, soit une augmentation de 268 milliards. Les crédits accordés pendant le premier trimestre n'avaient été que de 103 milliards et ceux du trimestre correspondant de 1955 de 165 milliards. La hausse est donc sensible.

Tableau n° 25

Evolution des encours aux premiers et deuxièmes trimestres 1955 et 1956.

(En milliards de francs.)

FRANCE MÉTROPOLITAINE	31 DÉCEMBRE 1954.	VARIATIONS	31 MARS 1955.	VARIATIONS	30 JUIN 1955.
Financement des ventes à crédit	88	+ 11	99	+ 22	121
Financement de la construction	574	+ 71	645	+ 61	706
Financement des entreprises	4.117	+ 22	4.139	+ 80	4.219
Dont:					
Sur ressources monétaires	2.477	+ 32	2.509	+ 23	2.532
Sur ressources non monétaires	1.640	— 10	1.630	+ 57	1.687

FRANCE MÉTROPOLITAINE	31 DÉCEMBRE 1955.	VARIATIONS	31 MARS 1956.	VARIATIONS	30 JUIN 1956.
Financement des ventes à crédit	137	+ 10	147	+ 18	165
Financement de la construction	860	+ 75	935	+ 81	1.016
Financement des entreprises	4.569	+ 18	4.587	+ 166	4.753
Dont:					
Sur ressources monétaires	2.752	— 34	2.718	+ 98	2.816
Sur ressources non monétaires	1.817	+ 52	1.869	+ 68	1.937

Le phénomène le plus remarquable est le développement du crédit à court terme, alors que les en cours avaient diminué au premier trimestre. Il faut noter aussi l'expansion rapide du financement des ventes à crédit, qui atteint un rythme double de celui du premier trimestre, encore que cette augmentation ait un caractère saisonnier. Enfin, remarquons que les crédits à la construction suivent le mouvement général d'augmentation.

Cette expansion générale du crédit en faveur de l'économie a été consentie sur l'augmentation des ressources des banques, à un moment où les créances sur le Trésor n'augmentaient pas et où les réserves en or et devises par contre diminuaient.

Quoi qu'il en soit, il est certain que le crédit jusqu'en novembre avait aidé l'essor de l'économie et assuré la bonne marche de l'industrie, sans produire d'effet inflationniste grave.

Mais les ressources utilisables des banques ont tendance à diminuer. Pendant le seul deuxième trimestre, le recours des banques aux organismes de réescompte a augmenté de 124 milliards, le relèvement du plancher, intervenu au cours du mois de juillet, a grevé les banques de 50 milliards de possibilités d'autres emplois, enfin, les souscriptions à l'emprunt vont les priver d'une partie de leurs dépôts. Dans ces conditions, l'aide que les banques peuvent apporter à l'économie est moins importante qu'il y a quelques mois.

C. — L'équilibre monétaire

Le déficit de la balance des comptes a profondément modifié les modalités de la création monétaire. Celle-ci s'est appuyée sur le développement du crédit qui s'est substitué à l'accroissement des réserves d'or et de devises par lequel elle s'était réalisée l'an dernier.

Néanmoins, dans les derniers mois, le crédit et le déficit budgétaire prenant une importance plus grande, l'expansion monétaire risquait d'être importante.

Mais l'emprunt a eu un effet anti-inflationniste certain. Sans doute, sur les 320 milliards de souscription reçus, n'y a-t-il qu'une partie assez faible d'argent frais. Il est certain cependant que l'émission de cet emprunt s'est traduite par une augmentation de l'épargne totale, certaines souscriptions représentant une privation de consommation, qui n'aurait pas été consentie autrement.

Cependant, l'emprunt a eu aussi pour effet de ramener dans le circuit des échanges, des encaisses précédemment inactives. De plus, il a eu une incidence technique sur les liquidités des banques. En effet, aux lendemains immédiats de l'emprunt, les banques se trouvaient devant une difficulté technique. Elles avaient dû virer le montant des souscriptions à la Banque de France. Or, ces souscriptions constituaient, pour une large part, des prélèvements sur les comptes courants qu'elles détenaient. Les banques ont donc dû prélever sur leurs liquidités pour virer les souscriptions à l'emprunt, sans que leurs comptes courants soient réalimentés pour autant.

Tableau n° 26

I — *Masse monétaire et crédit.*

(En milliards de francs.)

Evolution de la masse monétaire globale.	1956 (fin de mois)				
	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.
Disponibilités monétaires:					
Billets et monnaies divisionnaires ...	2.867	2.899	2.962	2.945	2.921
Dépôts à vue.....	3.080	3.056	3.106	3.174	3.214
Total	5.947	5.955	6.068	6.119	6.135
Plus dépôts à terme	205	210	212	216	217
Total	6.152	6.165	6.280	6.335	6.352
Contreparties:					
Or et devises.....	687	662	660	642	633
Créances sur le Trésor	2.250	2.299	2.317	2.316	2.288
Crédits à l'économie	3.248	3.214	3.346	3.357	3.426
(Ajustement)	(— 33)	(— 10)	(— 43)	(+ 20)	(+ 5)
Total	6.152	6.165	6.280	6.335	6.352

Evolution de la masse monétaire globale.	1956 (fin de mois)				
	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.
Disponibilités monétaires:					
Billets et monnaies divisionnaires ...	3.015	3.007	3.069	3.106	3.053
Dépôts à vue.....	3.217	3.302	3.307	3.270	3.242
Total	6.232	6.371	6.376	6.376	6.295
Plus dépôts à terme	219	219	219	215	205
Total	6.451	6.590	6.595	6.591	6.500
Contreparties:					
Or et devises.....	598	569	551	542	524
Créances sur le Trésor	2.344	2.396	2.468	2.435	2.346
Crédits à l'économie	3.524	3.617	3.605	3.662	3.680
(Ajustement)	(— 15)	(— 18)	(— 29)	(— 48)	(— 50)
Total	6.451	6.590	6.595	6.591	6.500

CHAPITRE III

EVOLUTION COMPAREE DES ECONOMIES ETRANGERES ET DE L'ECONOMIE FRANÇAISE

Alors qu'en France, l'expansion de l'économie se poursuivait à un rythme élevé, le ralentissement du rythme d'expansion enregistré au cours du premier semestre s'est poursuivi pendant les premiers mois du second semestre, non seulement dans la plupart des pays européens, mais aussi aux Etats-Unis, mais sans que le niveau de l'emploi en soit affecté.

Cette évolution s'est poursuivie dans un climat de haute conjoncture, avec une tendance à l'aggravation des facteurs inflationnistes et des distorsions. Elle s'est accompagnée d'une évolution favorable du commerce extérieur, sauf en Grande-Bretagne où l'on enregistre depuis le mois de juillet une aggravation du déficit.

A. — La production et l'emploi

1° *Production industrielle.*

L'évolution récente des indices de la production industrielle, par trimestres de 1956 rapportés aux trimestres correspondants de 1955, ressort du tableau ci-après:

Tableau n° 27

Désignation	Premier trimestre.	Deuxième trimestre.	Troisième trimestre.
	P. 100.	P. 100.	P. 100.
1° Rythme d'accroissement en diminution:			
Allemagne fédérale	9,8	9,3	7,2
Royaume-Uni	1	1	0,8
2° Rythme d'accroissement sensiblement égal ou en progrès:			
Suède	2	1,6	(a)
Moyenne O. E. C. E.....	5,1	5,9	(5,6)
Norvège	4,6	5,7	(b)
Italie	7,2	6,4	(c)
France	9	13	9,8
3° Moindre diminution:			
Danemark	— 5,7	— 4,7	— 1,4

(a) Juillet: 1,8; août: 3,2. — (b) Juillet: 0; août: 9,3. — (c) Juillet: 0; août: 8,2.

Il y a une certaine stabilité. D'autre part, la progression allemande s'étant ralentie, le taux le plus fort est devenu celui de la France.

Au Royaume-Uni, l'indice global de la production industrielle fait ressortir une stagnation depuis plusieurs mois: l'examen de l'évolution par secteurs amène cependant à nuancer cette constatation. La politique antiinflationniste, dont un des objectifs était de freiner la demande intérieure, a entraîné une baisse sensible de la production de certaines industries de biens de consommation durables (automobiles, radio-télévision, appareils électroménagers, ameublement, etc.). Par contre, la plupart des secteurs de la métallurgie et des biens d'équipement continuent leur expansion (constructions navales, matériel ferroviaire, gros matériel électrique, etc.), et la demande demeure considérable pour certains demi-produits (tôles fortes, tubes, etc.), si bien que la demande d'acier (dont la production, d'ailleurs, est freinée par le refus de faire des heures supplémentaires) est supérieure à l'offre. Et ceci, d'autant plus qu'on constate un net mouvement de stockage dans l'attente d'une hausse des prix qui semble inévitable. L'approvisionnement en charbon demeure toujours le point critique pour une expansion ultérieure de la production sidérurgique.

Si on examine la situation des principaux pays de la C.E.C.A., on constate, en République fédérale, un tassement du rythme de la production industrielle: le taux d'accroissement, qui avait été de 19 p. 100 de janvier à août 1955 par rapport à l'année précédente, n'a plus été que de 9,5 p. 100 pour la même période de 1956. La régression du volume des commandes nouvelles incite à penser que cette tendance se poursuivra au cours des prochains mois. L'accroissement des investissements s'est poursuivi, mais sans être aussi rapide qu'en 1955. Il affecte surtout les industries qui escomptent une expansion de leur activité grâce au réarmement et au pouvoir d'achat accru, ainsi que les investissements publics. Dans l'ensemble de l'industrie, on poursuit moins les investissements d'extension, que la rationalisation et le développement de l'automation pour compenser le manque de main-d'œuvre. L'expansion conjoncturelle plus modérée a amené l'institut d'émission, qui y voit le résultat de ses mesures restrictives antérieures, à réduire le taux d'escompte de 5,5 p. 100 à 5 p. 100. En effet, bien que dans certaines branches la demande soit toujours forte, les mesures prises ont en général rétabli l'équilibre entre la demande et l'offre. Etant donné la stabilité relative des prix et des salaires — tout au moins pour l'instant — le Gouvernement semble plus redouter un arrêt de l'expansion que le développement d'un processus inflationniste.

En Belgique, l'indice de la production — après le ralentissement dû aux congés payés — a rejoint le niveau particulièrement élevé de juin dernier. L'augmentation des commandes dans les industries de base permet de prévoir le maintien de l'expansion pour les mois à venir: corrélativement, on enregistre une diminution du nombre de chômeurs et une augmentation croissante des exportations.

Les productions de base de la C. E. C. A. ont évolué comme suit en 1956, en p. 100 de plus ou de moins par rapport aux trimestres correspondants de 1955:

TABLEAU N° 28

PRODUITS	PREMIER trimestre.	DEUXIÈME trimestre.	TROISIÈME trimestre.	OCTOBRE
Houille	+ 2,5	+ 1,9	— 0,3	+ 3,7
Coke de four	+ 11,9	+ 8,2	+ 8,5	+ 10
Fonte et ferro-alliages	+ 8,0	+ 5,5	+ 6,4	+ 8,1
Acier brut	+ 9,0	+ 7,7	+ 7,4	+ 11

On constate, en particulier, que la situation charbonnière ne s'améliore pas. Il n'est pas escompté une augmentation sensible de la production au cours du quatrième trimestre. Malgré les efforts pour développer l'extraction, en effet, certains événements ralentissent l'activité: en Belgique, la catastrophe de Marcinelle a eu des répercussions sensibles; dans le bassin de la Ruhr, un mouvement se dessine en faveur d'une réduction de la durée du travail; enfin, la France éprouve des difficultés par suite du départ des jeunes mineurs en Afrique du Nord. Le tonnage commercialisable, en tout cas, ne variera presque pas et les stocks de qualité marchande sont au plus bas.

Or, les prévisions de consommation, pour ce quatrième trimestre, prévisions arrêtées au cours de l'été, étaient de 66,6 millions de tonnes, au lieu de 64,4 au trimestre précédent, soit un supplément de 2,4 millions de tonnes. Royaume-Uni, Pologne et U.R.S.S. d'autre part, ne pouvaient accroître sensiblement leurs livraisons. Aussi, sur les 13 millions de tonnes qu'il était juge nécessaire d'importer d'octobre à décembre, 11 millions environ devraient provenir des Etats-Unis.

C'était déja une quantité considérable: à ce rythme, les besoins d'un seul trimestre sont égaux aux importations charbonnières de la C.E.C.A. pour l'année 1954 tout entière. D'autre part, elle mobilise une flotte importante entraînant une hausse des frets. Les réserves en dollars de l'Europe occidentale en subiraient le contre-coup, pour un montant global de l'ordre de 200 millions de dollars.

Un autre goulot d'étranglement pour les pays de la C.E.C.A. demeure la ferraille: les besoins s'accroissent parallèlement à la production d'acier, qui a atteint en octobre des niveaux records ainsi qu'aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Les besoins de la Communauté, compte tenu du rythme de production d'acier, sont passés d'environ 43.000 tonnes par mois en 1954 à une moyenne mensuelle de 260.000 tonnes pour les douze mois se terminant en septembre 1956. Le principal appoint est assuré par des livraisons américaines: or, celles-ci sont limitées par le Gouvernement à 150.000 tonnes par mois alors que les besoins de la C.E.C.A. exigeraient environ 60.000 tonnes mensuelles supplémentaires, de septembre jusqu'à la fin du premier semestre 1957. Ce supplément de livraison est d'autant plus nécessaire que selon les prévisions de la Haute Autorité, la capacité de production des pays de la C.E.C.A. devra être portée à 82 millions de tonnes d'acier en 1965. Mais, ce sera une nouvelle sortie de dollars qui accroîtra le déficit de certains pays vis-à-vis de la zone dollar.

2° *Production alimentaire et agricole.*

Il est nécessaire, tout d'abord, de situer l'évolution de l'*Europe* par rapport à celle des autres groupes continentaux:

TABLEAU N° 29

Nombre-indices de la production alimentaire (par habitant),
(Avant-guerre = 100.)

RÉGIONS	1954/55	1955/56
Amérique du Nord	117	121
Afrique	110	106
Europe occidentale	109	109
Moyen-Orient	109	106
Monde entier (1)	102	104
Amérique latine	95	94
Océanie	91	93
Extrême-Orient (non compris Chine)	91	92

(1) Y compris estimations pour U. R. S. S., Chine, Europe orientale.

Source: F. A. O. Rapport annuel sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture.

Ainsi, par rapport à la précédente campagne, la production moyenne de l'Europe occidentale est stable, celle du monde entier ayant augmenté de 2 p. 100.

En ce qui concerne les grandes productions, et en particulier le blé, des évaluations plus récentes sont disponibles et même quelques estimations. D'après la F.A.O., les disponibilités en blé restent abondantes, mais il semble que la demande augmentera également, ainsi, par conséquent, que le commerce. Dès les dernières semaines de la campagne commerciale passée, il y a eu une intensification marquée des exportations de blé et de farine du Canada et des Etats-Unis. C'est là une des conséquences du gel qui a sévi en février dernier, notamment en Europe.

3° *L'emploi.*

a) Les effectifs.

Le niveau de l'emploi reste élevé en Europe occidentale: les indices relatifs à l'été 1956 sont généralement égaux ou supérieurs à ceux de l'été 1955. Aux Etats-Unis, après un recul sensible au mois de juillet, l'emploi s'est de nouveau accru et s'établit, en septembre 1956, à un niveau voisin de celui de septembre 1955.

Le nombre des chômeurs continue de décroître en Allemagne occidentale, en Autriche, en Belgique et aux Pays-Bas (les pourcentages de diminution enregistrés en août-septembre, par rapport aux mêmes mois de l'année 1955, sont de 5 p. 100 seulement en Autriche, mais atteignent encore 20 p. 100 en Allemagne et en Belgique et 26 p. 100 aux Pays-Bas). Au Danemark, le niveau du chômage est, en septembre 1956, légèrement plus bas qu'il y a un an, alors que, depuis le printemps de 1955, il se maintenait constamment au-dessus du niveau de l'année précédente. En Italie, également, une légère amélioration se manifeste à la fin de l'été 1956, tandis que le nombre des travailleurs sans emploi dépassait depuis le début de l'année celui des mois correspondants de 1956.

Par contre, *en Norvège et en Suède, le niveau du chômage reste supérieur* à celui de l'année dernière depuis les premiers mois de 1956. Il en est de même au *Royaume-Uni* depuis mai dernier; en septembre 1956, le nombre des chômeurs est de 18 p. 100 plus élevé qu'en septembre 1955 (la différence était de 28 p. 100 pour le mois d'août). Cependant, le niveau général du chômage demeure bas (1,3 p. 100 de la main-d'œuvre) et le nombre des travailleurs sans emploi (293.000 en août, 273.000 en septembre) reste assez sensiblement inférieur à celui des emplois vacants (361.000 à la fin d'août).

Au *Canada*, le chômage, qui a légèrement augmenté au mois d'août, reste *encore inférieur de* 17 *p.* 100 *au niveau du même mois de* 1955. De mai à juillet 1956, le nombre des chômeurs a dépassé aux Etats-Unis celui de la période correspondante de 1955, mais la sensible amélioration enregistrée en août et septembre (deux millions environ pour ce dernier mois contre 2,8 millions en juillet) *l'a fait retomber à un niveau plus bas que celui de septembre* 1955.

b) La durée du travail.

La durée moyenne du travail dans les industries manufacturières est en diminution au Canada (40,9 heures en juin 1956, contre 41 heures en juin 1955) ainsi qu'aux Etats-Unis (40,5 heures en septembre 1956, contre 40,9 heures en septembre 1955).

On enregistre le même phénomène en Allemagne occidentale (48,5 heures en mai 1956, contre 49,1 heures en mai 1955), où les statistiques commencent à refléter les réductions progressives des horaires accordées dans toute une série d'industries importantes. Le mouvement continue de s'étendre et de nouveaux contrats collectifs (filatures, industrie du papier, etc.) prévoient l'introduction d'un horaire réduit au début de 1957).

Des accords conclus au mois de mai dans l'industrie automobile italienne ont diminué la semaine de travail d'une heure et demie (Fiat) et deux heures et demie (Olivetti).

En Suisse, la nouvelle convention collective de l'industrie graphique, entrée en vigueur le 1er septembre 1956, a réduit la durée du travail d'une heure par semaine, cette mesure devant se répéter les années suivantes, afin d'atteindre quarante-quatre heures au début de 1959.

Le Gouvernement suédois, après consultation avec les organisations patronales et ouvrières, examine les possibilités d'amender la législation sur la durée légale du travail, afin de ramener celle-ci de quarante-huit heures à quarante-cinq heures d'ici deux ou trois ans.

B. — Les salaires et les prix

1° *Les salaires.*

Les salaires sont en hausse dans tous les pays d'Europe occidentale.

Au *Royaume-Uni*, 11.929.000 travailleurs ont bénéficié de relèvements de salaires au cours des trois premiers trimestres de 1956 et l'accroissement de la masse salariale atteint 6,3 millions de livres par semaine. L'indice des taux de salaires du mois de septembre fait ressortir une *hausse de 7 p. 100* par rapport à la fin de l'année 1955. Malgré les avertissements du gouvernement, les syndicats continuent à présenter de nouvelles revendications: au cours du mois d'octobre, les travailleurs des constructions mécaniques (2,5 millions d'ouvriers), ceux des constructions navales et les employés de banque ont réclamé un relèvement de 10 p. 100.

L'enquête trimestrielle sur les salaires en *Allemagne occidentale* fait ressortir une hausse de 5 p. 100 environ du gain horaire moyen dans l'industrie entre novembre 1955 et mai 1956.

En *Belgique*, l'évolution de l'indice des salaires conventionnels, qui s'est *élevé de 6,2 p. 100* au cours des huit premiers mois, reflète principalement l'effet des avantages obtenus par les travailleurs (réduction des heures de travail sans diminution des rémunérations, relèvement à 20 francs l'heure du salaire horaire minimum). La commission paritaire nationale des mines a décidé d'augmenter les salaires de 10 p. 100 environ à partir du 1er octobre 1956 et de verser aux mineurs une prime de fin d'année de 3.000 francs belges. Le gouvernement a pris récemment *une série de mesures de stabilisation des prix et des salaires* (1), parmi lesquelles figure l'interdiction des augmentations extraconventionnelles des rémunérations. Celles-ci ont suscité une violente opposition de la part des syndicats ouvriers et provoqué de sérieuses menaces de grève. Une conférence, qui a réuni les membres du gouvernement et les représentants des syndicats patronaux et ouvriers, n'a pu faire l'accord sur aucun des points du programme et a dû se limiter à conclure une trêve de deux semaines pendant laquelle les syndicats ne devront pas susciter de nouveaux conflits.

Après une *hausse de 3 p. 100*, à la suite des augmentations accordées au début de l'année, les salaires sont restés stables aux Pays-Bas.

En *Norvège*, où l'évolution des rémunérations est liée à celle des prix par un système d'échelle mobile général, le coût de la vie s'est élevé de 5 p. 100 au cours des six premiers mois et les gains horaires de 8,50 p. 100. *La hausse des salaires a été de 6,5 p. 100 en Suède*, au cours de la même période. Le pourcentage d'augmentation des taux est *du même ordre en Italie* pour les huit premiers mois.

Si les taux des salaires industriels du milieu de 1956 ne marquent en *Suisse* qu'une hausse de 2 p. 100 environ par rapport à ceux du milieu de 1955, il paraît ressortir d'une enquête effectuée dans les milieux ruraux que les salaires agricoles se sont élevés de 5 à 6 p. 100 pendant la même période.

Le gouvernement *luxembourgeois* envisage l'institution *d'un salaire minimum hebdomadaire garanti* (qui serait de 1.800 francs luxembourgeois par semaine) et que les entreprises devraient payer en toutes circonstances (chômage, incapacité de travail due à une maladie ou à un accident de travail, etc.).

Le gain horaire moyen aux *Etats-Unis* fait ressortir 4,6 *p.* 100 *de hausse* pour les dix premiers mois de l'année; au *Canada*, l'augmentation est de 3,5 *p.* 100 pour les sept premiers mois.

2° *Les prix.*

D'après les indices officiels, les accroissements (pour un mois de 1956 par rapport au mois correspondant de 1955) sont les suivants, dans un certain nombre de pays caractéristiques.

Tableau n° 30

(En pourcentage.)

PAYS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
Suède:							
G	8	6	7	4	5	3	»
V	5	6	6	5	6	3,5	3
France:							
G	5	4	6	4	5	3	3
V	2	2	1	2	2	2	1,5
Allemagne fédérale:							
G	2	2	2	1	2	2	2
V	4	4	4	2	3	3	2
Royaume-Uni:							
G	4	5	3	1	0	1	1,5
V	7	7	5	5	6	5	4
Belgique:							
G	2	2	2	2	2	»	2,5
V	3	4	4	3	3	2	2,5
Italie:							
G	2	2	1	1	1	1	0,5
V	6	6	4	5	4	5	5
Etats-Unis:							
G	3	4	4	4	3	4	4
V	0	1	2	2	2	2	2

G = Prix de gros. — V = Coût de la vie.

(1) Voir I. N. S. E. E., notes rapides, n° 369, 29 octobre, novembre 1956.

Certes, ces indices ne peuvent être tenus pour exactement représentatifs du mouvement des prix, car ils ne s'appliquent pas à toutes les marchandises. De plus, leurs structures différentes ne facilitent pas les comparaisons. Sous ces réserves, il apparaît néanmoins une certaine détente au cours du troisième trimestre, détente sensible surtout dans les pays où la hausse avait été la plus vive notamment en Suède.

Pour comparer les dangers d'inflation, les gouvernements ont pris des mesures anti-inflationnistes diverses: blocage des prix, contrôle des importations, dispositions d'ordre monétaire... D'une façon générale, si ces mesures semblent avoir plus ou moins entravé le processus inflationniste, elles ont aussi accru les distorsions internes, par stagnation ou recul dans certains secteurs, d'autres poursuivant leur expansion.

C. — Les échanges extérieurs

Le onzième rapport du *Fonds monétaire international* fait ressortir qu'au début de 1956 l'économie mondiale a continué à progresser dans le sens d'une liberté plus grande des échanges internationaux, en depit de difficultés accrues pour développer le multilatéralisme.

Le tableau n° 29, relatif aux trois premiers trimestres de 1955 et 1956, fait ressortir que l'excédent des exportations sur les importations s'est encore accru, d'une année sur l'autre, aux *Etats-Unis* et en *Allemagne*. En Europe, le « pourcentage de couverture » reste élevé pour la *Belgique* et la *Suède*.

La Norvège reste dans une situation particulièrement défavorable (pour la balance commerciale proprement dite), le fret comblant en principe le déficit. Et la situation la plus récente n'est plus aussi bonne pour certains pays, en particulier pour le Royaume-Uni dont le déficit s'aggrave à partir de juillet.

Tableau n° 31

Commerce extérieur.

Pourcentage de couverture des importations C. I. F. par les exportations F. O. B.

		PREMIER trimestre.	DEUXIÈME trimestre.	TROISIÈME trimestre (1).
I. — *Au-dessus de* 100 *p.* 100 (*au troisième trimestre* 1956) :				
Etats-Unis (2)	1955	137	142	135
	1956	131	158	149
Allemagne occidentale	1955	108	106	100
	1956	107	115	117
II. — *Au-dessous de* 100 *p.* 100 (*au troisième trimestre* 1956) :				
Suède	1955	75	86	96
	1956	76	88	99
Belgique-Luxembourg	1955	98	98	92
	1956	100	102	92
Australie	1955	93	84	79
	1956	76	119	90
Royaume-Uni	1955	77	75	77
	1956	83	86	82
Canada	1955	97	90	93
	1956	83	79	89
France	1955	103	99	98
	1956	85	80	81
Italie	1955	62	64	77
	1956	65	65	72
Pays-Bas	1955	81	82	84
	1956	79	79	69
Norvège	1955	56	55	62
	1956	68	56	64

(1) Ou moyenne juillet-août.
(2) Importations F. O. B.

Au Royaume-Uni, après un recul en septembre, les exportations ont atteint un niveau record en octobre. Ce résultat semble dû à trois facteurs principaux: la fin d'influences saisonnières défavorables, la levée de réquisition de quelques bateaux et le plus grand nombre de jours de travail. Tandis que l'on avait enregistré un ralentissement du rythme d'expansion des exportations au cours du troisième trimestre par rapport à la période correspondante de 1955 et que le chiffre de septembre avait marqué un recul, les exportations d'octobre montrent une hausse de 10 p. 100 sur octobre 1955.

Les importations se sont également accrues, sans doute en raison du plus grand nombre de jours de travail et parce que le chiffre de septembre avait été particulièrement faible.

On peut craindre qu'octobre ne soit le dernier mois normal et que l'amélioration du commerce extérieur enregistrée depuis le début de 1956 ne se poursuive pas; le déroutement des navires et la hausse des frets en modifieront le volume, les prix et les délais.

Toutefois, les résultats des dix premiers mois sont encourageants: les exportations ont atteint 2.747,3 millions de livres sterling, contre 2.487,9 pendant les dix premiers mois de 1955, soit une hausse de 10 p. 100, tandis que les importations sont à un niveau légèrement supérieur à celui de 1955: 3.267,8 contre 3.214,6 millions de livres sterling. Le déficit commercial a été réduit, tombant de 726,7 à 520,5 millions de livres sterling. Autre résultat favorable, qu'il est intéressant de souligner: les exportations vers l'Amérique du Nord ont augmenté de plus de 27 p. 100.

Tableau n° 32

Commerce extérieur du Royaume-Uni.

(Moyennes mensuelles en millions de livres.)

PÉRIODES	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	RÉEXPORTATIONS	DÉFICIT
1955.				
1er trimestre.	335,1	247,3	10,6	77,1
2e trimestre.	299,8	217,0	8,2	74,6
3e trimestre.	327,1	243,4	9,5	74,2
Septembre...	304,4	243,2	10,6	50,6
Octobre.....	333,4	267,8	12,8	52,8
1956.				
1er trimestre.	328,3	258,3	13,6	56,4
2e trimestre.	330,6	272,0	13,1	45,5
3e trimestre.	312,3	247,2	9,0	56,1
Septembre...	295,2	222,3	9,2	63,7
Octobre.....	351,3	294,9	12,7	46,7

L'évolution du commerce extérieur de la république fédérale se caractérise toujours par l'excédent des exportations sur les importations. De janvier à octobre, les exportations allemandes se sont élevées à 25 milliards de DM (+ 20,8 p. 100 par rapport à la même période de 1955) et les importations à 22,8 milliards (+ 15 p. 100). Au total, l'excédent des exportations a été de 2,2 milliards pour les dix premiers mois de l'année, contre 0,8 pour les mois correspondants de 1955, le pourcentage de couverture demeurant toujours voisin de 120 p. 100. Cet excédent se traduit par une augmentation constante des avoirs à l'Union européenne des paiements (en dehors des mouvements de capitaux, qui y contribuent également). Au 31 octobre 1956, la créance de la république fédérale vis-à-vis de l'Union s'élevait à 656,3 millions de dollars. Au cours du second semestre, les excédents mensuels ont évolué comme suit (en millions de dollars):

Juillet	+ 106,6
Août	+ 66,7
Septembre	+ 91,9
Octobre	+ 101,4

En raison de cette position créditrice extrême de la république fédérale au sein de l'Union, l'O. E. C. E. a demandé au Gouvernement allemand de prendre les mesures propres à la réduire. Déjà, le Gouvernement avait pris un certain nombre de mesures propres à freiner l'expansion commerciale; ces mesures (hausse du taux de l'escompte, suppression de certains droits de douane, etc.), qui n'ont eu que des effets partiels, pourraient être complétées, dans le cadre de l'U. E. P., par de nouvelles réductions de tarifs douaniers, par une libération totale des importations de produits industriels, par le remboursement accéléré de l'aide économique reçue après les hostilités et la mise à la disposition des pays européens de créances en DM. Quoi qu'il en soit, l'augmentation croissante des avoirs or et devises de la république fédérale en face de la réduction constante de ceux de ses principaux partenaires (Royaume-Uni et France) demeure le problème structurel fondamental pour l'O. E. C. E.

DEUXIEME PARTIE

L'EVOLUTION DE L'ECONOMIE FRANÇAISE AU COURS DES SIX DERNIERES SEMAINES

Au cours des derniers mois, l'économie française avait atteint un certain équilibre. L'expansion de la production industrielle se poursuivait à un rythme à peu près constant, les craintes les plus graves en matière agricole s'étaient dissipées, le mouvement de hausse des revenus se poursuivait régulièrement. Les tensions sur les prix étaient fortes, mais, en définitive, le système des prix ne s'était pas rompu et ces tensions avaient été contenues. Ainsi que nous l'avons exposé dans la première partie de ce rapport, cet équilibre avait pour contrepartie une dégradation du commerce extérieur et une détérioration de la situation des finances publiques, notamment une augmentation importante de l'endettement de l'Etat.

Cet équilibre ne pouvait donc être que provisoire. Le choix de la méthode adoptée pour maintenir l'équilibre supposait que les dépenses exceptionnelles en Algérie seraient fortement diminuées à la fin de cette année, que les difficultés agricoles seraient réglées à la même date. En fait, il apparaissait, dès le mois d'octobre, que ces conditions ne seraient pas remplies. La réalisation de l'équilibre économique devait donc être reconsidérée dans les prochains mois, la situation de nos réserves en devises ne permettant pas de continuer une politique d'importations aussi large pendant l'année 1957.

Les récents événements internationaux et le développement de la crise de Suez sont venus aggraver une situation qui risquait d'être déjà difficile. La fermeture du canal, la mise hors service du pipe-line de l'Irak Petroleum Company ont fait apparaître brusquement le spectre d'une pénurie d'énergie dans une économie en pleine tension.

Les répercussions de cette diminution des fournitures de produits pétroliers au cours de ces dernières semaines ont entraîné une perturbation profonde des divers éléments de la vie économique. Les conséquences de cette crise ne se sont pas fait seulement sentir dans le secteur de la production et des investissements, mais cette crise a eu aussi des incidences monétaires et elle transforme les données du commerce extérieur d'autant qu'elle n'est pas propre à l'économie française, encore que celle-ci soit, par sa structure, particulièrement vulnérable aux pénuries d'énergie, mais elle atteint aussi les économies étrangères.

CHAPITRE Ier

LES INCIDENCES DE LA CRISE DE SUEZ SUR LA PRODUCTION

Il n'est pas possible de tracer dès maintenant un tableau complet de l'évolution de la production au cours des six dernières semaines et de prévoir quelle sera la production du mois de décembre avec précision. Mais on peut faire le point de la situation énergétique pour ces derniers mois et donner quelques indications sur la marche actuelle de l'économie.

I. — La situation énergétique (1).

En 1955, les produits pétroliers ont représenté 22 p. 100 des disponibilités énergétiques de l'économie française métropolitaine. Ainsi que nous l'avons indiqué dans la première partie du rapport, la part des produits pétroliers tendait à augmenter rapidement depuis plusieurs années. En 1949, en effet, cette forme de l'énergie disponible ne représentait que 14 p. 100 de l'énergie totale. Au cours de l'année 1956, le mouvement a continué de telle sorte que l'importance du pétrole pour l'économie française a été encore plus grande cette année que l'année dernière.

Le ravitaillement en produits pétroliers était assuré pour sa presque totalité par des importations en provenance du Moyen-Orient, la moitié de ces importations passant par le canal de Suez, l'autre moitié empruntant les pipe-lines de l'Aramco et de l'I. P. C.

(1) Les données sur la situation énergétique seront, si possible, remises à jour, afin de tenir compte des renseignements nouveaux obtenus au cours de la première quinzaine de décembre.

Tableau n° 33

Importations de pétrole brut en France métropolitaine par origine en 1954 et 1955.

(En milliers de tonnes.)

RÉGIONS	1954	1955
Moyen-Orient:		
Irak	10.411	10.661
Arabie	3.271	2.773
Koweit	7.018	7.438
Autres pays d'Arabie	1.436	2.335
Total	22.136	23.207
Amérique:		
U. S. A.	89	61
Vénézuéla	1.005	764
Colombie	182	464
Total	1.276	1.289
Autres pays (dont U. R. S. S. 170)	228	242
Total général	23.640	24.738

La fermeture du canal de Suez, les détériorations subies par le pipe-line de l'I. P. C. et le boycottage des approvisionnements français en Arabie séoudite ont eu pour conséquence une diminution brutale des importations qui n'a pas été compensée par les quelques achats effectués dès maintenant aux États-Unis.

Les livraisons auraient dû être normalement, pour les mois de novembre et de décembre, de 4,6 millions de tonnes de pétrole brut. D'après les renseignements fournis par l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole, les approvisionnements qui seront effectivement reçus pour les deux mois se monteront à 3,2 millions de tonnes, c'est-à-dire 70 pour 100 des programmes initiaux.

Sans doute, des stocks existent. D'après les déclarations ministérielles, à la date du 1er novembre, les stocks pour l'essence et le gas oil permettaient un approvisionnement pour trois mois; par contre, ceux en fuel ne pouvaient couvrir les besoins que pour un mois. En fait, des imprécisions demeurent en raison, notamment, d'hypothèques militaires sur les stocks. Sans recours aux restrictions, les experts estimaient qu'au 31 décembre les réserves seraient d'un peu moins d'un mois pour le gas oil et de quinze jours pour l'essence. De plus, il n'y aurait plus aucune réserve de fuel.

Dans ces conditions, le Gouvernement a décidé un certain nombre de restrictions pour l'essence auto nécessaire aux véhicules utilitaires; une restriction d'environ 30 p. 100 par rapport à l'évolution prévue de la demande sera vraisemblablement ressentie pendant tout l'hiver. L'abattement sera moins sérieux pour le gas oil, dont il existe d'importantes disponibilités.

Les restrictions sur ces deux produits ne doivent pas apporter une entrave à la production, car les transporteurs fluviaux (servis en priorité en raison de leur faible consommation d'énergie) et le fer peuvent, sur la longue distance, satisfaire à tous les besoins. A faible distance, une meilleure organisation et un meilleur groupage peuvent réaliser de sérieuses économies.

On pourrait avoir de plus sérieuses appréhensions pour le fuel oil nécessaire à l'industrie, dont les dotations officielles au début de décembre correspondent à 80 p. 100 de la consommation des mois correspondant à l'année dernière. Des économies peuvent être réalisées et également un transfert vers d'autres formes d'énergie. Ce dernier risque toutefois de reporter la tension sur les consommations d'électricité et de charbon, ce dernier marché ayant, par ailleurs, dû s'approvisionner considérablement aux U. S. A., cette année.

II. — L'évolution économique en fin d'année.

Ces approvisionnements limités auraient de graves conséquences si des améliorations n'y avaient été apportées. Mais en pratique, le principe d'allocations prioritaires a été décidé en faveur de certaines industries, de telle sorte que les répercussions de la pénurie de pétrole ne sont pas les mêmes selon les industries.

La sidérurgie est l'une des industries de base les plus touchées par la réduction des livraisons de fuel, notamment pour l'alimentation de ses fours Martin. D'après les dernières déclarations ministérielles, ce secteur devrait recevoir des allocations complémentaires à l'allocation de base. De plus, certains substituts du fuel peuvent être utilisés: gaz de cokerie dans les régions de l'Est, goudrons, charbons, gazogènes. Mais cette substitution ne peut être que très partielle et ne s'applique pas aux installations neuves équipées directement au fuel. Dans ces conditions, la gêne serait d'autant plus sensible que les stocks actuels dont dispose la sidérurgie sont faibles.

Les industries mécaniques risquent aussi d'être entravées dans leur expansion par insuffisance de fuel. Cela est particulièrement vrai pour la forge, l'estampage, l'émaillerie, le traitement et le revêtement des métaux, la galvanisation. Les problèmes seront particulièrement importants pour les branches où existent le chauffage à feu continu et le « chauffage technique », c'est-à-dire, dans ce dernier cas, dans les ateliers où une température constante doit être maintenue, ce qui est nécessaire pour certaines industries de précision. Pour les mêmes raisons, l'industrie textile peut être elle aussi gênée, si des allocations complémentaires suffisantes ne lui sont pas accordées.

Les répercussions de la pénurie de pétrole seraient aussi vives dans l'industrie chimique, où les produits pétroliers sont l'une des matières premières et où les stocks étaient très bas, et dans l'industrie du verre, où la totalité des verreries mécaniques fonctionne au fuel. Dans l'industrie du papier, enfin, le fonctionnement des machines devra être assuré par des allocations complémentaires.

Au commencement de décembre, des ruptures d'approvisionnement se sont produites dans certaines entreprises dont les stocks énergétiques étaient insuffisants. Mais, dans l'ensemble, ces derniers ont pu être dépannés par des distributions.

Le bâtiment paraît, à première vue, peu touché par les mesures de restriction. Sans doute les restrictions gênent les cimenteries, mais celles-ci peuvent toutefois utiliser du charbon en plus grande quantité.

En ce qui concerne l'agriculture, il n'est pas encore possible d'apprécier les conséquences de la réduction d'un tiers des livraisons qui a été décidée pour les deux derniers mois de l'année.

Au total, les atteintes subies en cette fin d'année peuvent être limitées, à condition que les priorités soient assurées, ce qui suppose, comme elles sont nombreuses, une discipline — consentie ou imposée — dans l'approvisionnement en énergie. A ce prix, le rythme de production peut être maintenu dans l'immédiat. Pour novembre, l'indice de la production industrielle s'élevait à 298, soit un niveau supérieur de 7 p. 100 à celui de l'an dernier, à la même époque.

III. — Les résultats récents.

En temps normal, les indicateurs à court terme (consommation d'électricité, statistique des transports) devraient permettre d'avoir une première vue de la marche de l'industrie pendant le mois de novembre. La pénurie de produits pétroliers fausse les renseignements que l'on pourrait tirer de ces indicateurs. On ne les donnera donc qu'à titre d'information:

TABLEAU N° 34

Evolution des indicateurs rapides.

Variation par rapport à la semaine correspondante de l'année dernière.

(En pourcentage.)

	OCTOBRE — Semaine se terminant le:		NOVEMBRE — Semaine se terminant le:					DÉCEMBRE — Semaine se terminant le:			
	19	26	2	9	16	23	30	7	13	20	27
Consommation d'électricité	+ 9,5	+ 8	+ 13,8	+ 11,7	+ 18,5	+ 8,9	+ 12,3	+ 9,7	+ 9,7	+ 9,4	+ 5,8
Trafic S. N. C. F. (tonnage chargé et entré chargé)	+ 4,3	+ 7,1	+ 9,8	+ 19	+ 6	+ 4,7	+ 9,2	+ 11	+ 12,7	+ 11,7	— 3,7
Nombre de bateaux affrétés	— 2,6	— 3	— 8,1	+ 15,9	— 7,6	+ 10,8	— 5,8	+ 4,1	+ 4,2	»	— 11,3

Les renseignements tirés de l'état des carnets de commandes et de l'évolution de la situation de l'emploi pourraient être plus précis. Mais, en ce qui concerne les carnets de commandes, on n'a encore que très peu d'indications générales. La plupart des industriels sont encore dans l'expectative. De toute façon, les commandes reçues ces derniers jours ne seront pas immédiatement exécutées, de telle sorte qu'elles n'influeront pas sur le niveau de la production de novembre et elles n'influeront que très peu sur celui de décembre. Toutefois, pour une branche, celle de l'automobile, les indications sont nettes: les commandes en carnet diminuent, mais il n'apparaît pas que cette réduction doive entraîner une diminution profonde des sorties de voitures pour novembre dans l'ensemble de ce secteur, à l'exception d'un modèle.

L'évolution de l'emploi, au cours de ces dernières semaines, a été marquée par un nouveau relâchement dans les tensions qui avaient tendance à diminuer depuis quelque temps. De nombreux rappelés sont maintenant effectivement de retour et ont repris leur emploi. L'industrie automobile a pratiquement arrêté l'embauche et même, pour une des entreprises de ce secteur, a licencié une partie de sa main-d'œuvre. Dans l'ensemble, cependant, il n'y a pas de licenciements importants.

Par contre, l'exode agricole paraît lui aussi s'être ralenti et les arrivées sont beaucoup moins nombreuses qu'au cours de l'année. En définitive, il est difficile d'avoir une idée précise de l'évolution de la situation. Au 15 novembre, le nombre de chômeurs secourus...

Mais il ne faut pas oublier que, depuis un mois, le mouvement saisonnier d'augmentation du chômage a commencé.

CHAPITRE II

LES INTENTIONS D'INVESTISSEMENTS ET LES STOCKS

I. — Les investissements.

Nous avons noté, dès la première partie du rapport, que l'année 1956 avait été marquée par une augmentation sensible des investissements et, de ce fait, de l'industrie, productrice de biens d'équipement. Quelles seront les conséquences de la crise de Suez en ce domaine ?

Au début de novembre, les réponses des chefs d'entreprise interrogés par l'I. N. S. E. E. montraient que, dans l'ensemble, les investissements projetés pour 1957 devraient être du même ordre que ceux réalisés en 1956.

TABLEAU N° 35

Intentions d'investissements pour 1957 des chefs d'entreprises par rapport aux investissements réalisés en 1956.

DÉSIGNATION	POURCENTAGE
Forte augmentation	12
Augmentation	18
Sans changement	44
Diminution	12
Forte diminution	14

Les événements internationaux et la pénurie de pétrole qui en est la conséquence peuvent amener les entrepreneurs soit à réduire leurs investissements, soit à les augmenter, mais, dans ce cas, en changeant l'orientation de ces investissements.

Les facteurs qui joueront en faveur d'une réduction des investissements sont la crainte de voir le rythme d'expansion de la production se briser dans les mois à venir et le niveau de la production stagner ou même diminuer par rapport à celui de 1956. La réduction des revenus qui serait la conséquence de cette évolution défavorable de la production entraînerait une diminution de la demande. L'incitation à investir serait, dans ce cas, dès maintenant plus faible.

Mais d'autres facteurs peuvent jouer dans l'autre sens, et notamment la nécessité d'utiliser au mieux l'énergie disponible. Jusqu'à maintenant, les industries et les pouvoirs publics considéraient que l'économie française disposerait facilement des ressources en produits énergétiques qui lui étaient nécessaires. Les investissements destinés à économiser l'énergie ont été de ce fait peu poussés. La crise de Suez amènera nécessairement cette question au premier rang des problèmes à résoudre. Une nouvelle orientation des investissements pourrait ainsi être la conséquence des récents événements internationaux.

Pour le moment, il n'est pas possible d'avoir une vue précise des nouvelles intentions des industriels en ce domaine et il faut se garder de généraliser des conclusions tirées d'observations particulières. Dans un secteur, seulement, il est évident dès maintenant que les investissements seront particulièrement poussés, celui des constructions navales. La pénurie de tankers risque en effet de gêner considérablement les approvisionnements en provenance des Etats-Unis.

Cet accroissement possible des investissements sera-t-il favorisé par le mouvement de rapatriement des capitaux de l'Afrique du Nord vers la métropole ? C'est là une question difficile à résoudre, car l'on ne connait pas avec précision l'importance de ces capitaux ni leur emploi à l'heure actuelle. De plus, certains pensent que ces mouvements de rapatriement pourraient être compensés, au moins en partie, par une évasion de capitaux hors de France.

II. — Les stocks.

Le mois de novembre a été marqué par un accroissement très considérable des ventes au détail. Le problème qui se pose est de savoir si les commerçants ont reconstitué leurs stocks. Il semble, à cet égard, que des difficultés techniques sont venues s'opposer à de telles reconstitutions. Il faut noter, en effet, que la production n'a pu suivre ce mouvement d'accélération des ventes. Les usines ont été dans l'incapacité pour la plupart de fabriquer davantage et plus vite. D'autre part, il n'a pas été possible d'accélérer les livraisons et de multiplier les transports handicapés par la pénurie d'essence.

CHAPITRE III

INCIDENCES SUR LES ECHANGES EXTERIEURS

Il faut distinguer l'incidence de la crise de Suez sur le commerce proprement dit et son influence sur les finances extérieures.

I. — Le commerce extérieur.

La fermeture du canal de Suez et la crise des relations de la France avec le Moyen-Orient se traduit en premier lieu par la suppression ou la diminution très sensible tout au moins des exportations vers ces pays.

TABLEAU N° 36

Exportations de la France vers le Moyen-Orient.
(Or exclu.)

PAYS DE DESTINATION des exportations.	1955		PREMIER SEMESTRE 1956.	
	Millions de francs.	P. 100.	Millions de francs.	P. 100.
Arabie séoudite	1.801		1.517	0,3
Bahrein	410		199	
Koweit	615		341	
Yemen	227		98	
Katar	7		4	
Autres pays d'Arabie	1.039		230	
Irak	3.767		2.900	0,5
Iran	5.066		4.677	0,9
Jordanie	674		439	
Pakistan	3.957		1.772	0,3
Total Moyen-Orient:	17.593	1,5	12.477	2,3
Egypte	22.055	1,9	6.752	1,3
Libye	1.089		589	
Liban	11.431	1	5.154	1
Syrie	6.508	0,6	2.422	0,5
Total Proche-Orient (sauf Turquie)	41.083	3,6	14.917	2,8
Total Moyen-Orient plus Proche-Orient (sauf Turquie)	51.676	5,1	27.094	5,1
Total étranger	1.146.275	100	553.195	100
Total (Asie)	79.761	7	45.268	8,5
Soudan	1.507		536	
Ethiopie	1.223		627	

Au total, ces exportations n'atteignent que 5 p. 100 de nos envois à l'étranger. Mais, il faudrait y ajouter la gêne que ressentiront les exportations vers l'Extrême-Orient dont la distance pratique sera accrue.

Les importations sont-elles aussi atteintes par cette crise ? Les importations de produits énergétiques seront diminuées pour les deux derniers mois de l'année puisque la France ne recevra que deux tiers des livraisons normales en produits pétroliers. Mais, cette réduction sera compensée par la hausse des frets et par le coût plus élevé du pétrole américain.

Il faut noter aussi, les difficultés d'approvisionnement en coton syrien et égyptien.

Surtout, le changement des courants d'importation aggravera la situation des échanges de la France avec la zone dollar, ainsi que nous le verrons dans l'étude des échanges extérieurs.

Ces diverses modifications à l'état de notre commerce extérieur se concrétiseront par une dégradation des « terms of trade », sous la pression de la hausse des matières premières et des produits énergétiques et de la hausse des frets.

II. — Les finances extérieures.

Sans doute, une partie de nos achats de pétrole au Moyen-Orient était-elle en définitive directement ou indirectement réglée en dollars (1). Il est certain, cependant, que la somme totale à débourser en dollars pour les achats en pétrole va être augmentée pour les mois en cours, comme pour les prochains mois. Or, notre position à l'égard de la zone dollar s'était déjà aggravée pendant l'année 1956, comme nous l'avons noté dans la première partie du rapport. La crise de Suez pose pour la France un problème dollar, qui sera sans doute beaucoup plus grave que celui des autres principaux pays européens et, notamment, que celui de l'Allemagne.

Il faut aussi compter que les prix de nos achats en charbon seront de 20 p. 100 plus élevés, essentiellement en raison des frets (U. S. A.) et des prix (Pologne).

Or, nous avons vu que les possibilités d'emprunt aux Etats-Unis étaient très faibles. Le problème se réglera sans doute sur le plan européen et par l'intermédiaire de l'O. E. C. E., mais la situation de la France au sein de cette organisation sera particulièrement mauvaise.

CHAPITRE IV

INCIDENCES MONETAIRES ET FINANCIERES

La crise de Suez a eu des conséquences profondes sur les conditions de formation des prix, comme sur l'évolution des finances publiques et celle des revenus en général.

I. — Les prix.

Les tensions sur les prix sont restées aussi vives au mois de novembre qu'au cours des derniers mois. Fin novembre, malgré la campagne de baisse des prix de la viande, le prix du beefsteak restait de près de 15 p. 100 supérieur au niveau de l'année dernière. Les baisses enregistrées d'octobre à novembre sont donc restées faibles: 10 F sur le plat de côtes en près de deux mois. Cependant les prix à la production avaient diminué, mais il ne semble pas que cette baisse ait été intégralement répercutée au niveau du détail.

(1) Voir sur ce point l'avis voté le 24 mars 1954 par le Conseil économique sur présentation du rapport de M. Roger Millot, relatif à l'utilisation des ressources de la France en pétrole.

Les cours des produits laitiers restent eux aussi élevés. La hausse saisonnière du lait est maintenant parvenue à son terme et le prix d'hiver est appliqué depuis le 1er décembre.

La tension sur les cours du beurre est restée très vive au cours des dernières semaines, les prix atteignant le plafond qui, d'ailleurs, a été relevé de 20 F par l'application du prix d'hiver. Enfin, les pommes de terre sont aussi en forte hausse malgré l'abondance de la récolte compensée par l'augmentation du calibre minimum commercialisable (45 mm, au lieu de 35 mm).

TABLEAU N° 37

Variation des prix de détail de la viande et des produits laitiers par rapport à l'année dernière.

(Fin de mois.)

DÉSIGNATION	27 OCTOBRE	24 NOVEMBRE
	P. 100.	P. 100.
1. *Viande.*		
Bœuf:		
Plat de côtes avec os	+ 6,8	+ 4,1
Tranche, beefsteack	+ 20,7	+ 17
Veau:		
Poitrine avec os	+ 3,6	+ 1,4
Quasi désossé	+ 13	+ 12,4
Mouton:		
Poitrine avec os	+ 5,6	+ 2,4
Porc:		
Echine avec os	+ 0,8	+ 4,6
Jambon de Paris	+ 0,7	+ 0,6
2. *Produits laitiers.*		
Beurre laitier en mottes	+ 5,7	— 0,7
Beurre pasteurisé	— 6,3	— 4,7
Fromage: camembert	— 6,3	— 5,5

En définitive, l'indice des 213 articles s'établit à 148,2 pour le mois de novembre, en très légère hausse sur octobre, et l'indice des prix alimentaires qui entrent dans sa composition à 137,8 contre 137,7 en octobre.

La crise de Suez aggrave cette tension sur les prix, d'une part en augmentant la pression de la demande, d'autre part en entrainant une hausse du prix de revient.

La pression de la demande a une origine psychologique, l'affolement des consommateurs qui ont acheté en quantités importantes certains produits.

C'est sur les denrées d'alimentation non périssables que l'accélération des ventes a été la plus forte. Le sucre a été la denrée la plus demandée et dans certains magasins il a été vendu trois fois plus de sucre que d'habitude; les pâtes, le sel, les légumes secs ont été également achetés en quantités importantes, égales à deux à trois fois les ventes normales. La demande a été forte aussi sur l'huile, le café, le thé et le riz.

D'autres secteurs que le secteur alimentaire ont été aussi atteints par cette accélération des ventes. C'est le cas pour les produits d'entretien (lessives, savons).

Ce mouvement a été particulièrement fort dans la première quinzaine de novembre. Depuis cette date, il a tendance à se ralentir. Les causes de ce relâchement de la tension doivent être trouvées dans l'évolution de la situation internationale et aussi dans un début de saturation de la clientèle.

Mais le phénomène le plus frappant de ce mouvement est que les prix sont restés à peu près stables. La pression très forte de la demande qui s'est exercée pendant ces quinze jours n'a pas eu pour conséquence la flambée des prix qu'on aurait pu craindre.

La hausse des prix de revient, due à la crise de Suez, a, elle, une origine mécanique. Le passage des navires par le Cap, les achats de pétrole aux Etats-Unis se traduisent par une augmentation importante des frets, dont les taux tendent à atteindre le niveau observé pendant la crise consécutive à la guerre de Corée et qui sont plus importants puisque les trajets sont plus longs.

TABLEAU N° 38

Evolution des taux de frets.

PRODUITS	OCTOBRE 1955		OCTOBRE 1956		15 DÉCEMBRE 1956	
	Maximum.	Minimum.	Maximum.	Minimum.	Maximum.	Minimum.
Charbon.						
Hampton Roads—Anvers ou Rotterdam	72 /—	67 /—	80 /—	73 /—	106 /—	80 /—
Hampton Roads—Italie Ouest	$ 10,50	$ 9	$ 11,50	$ 11	$ 15,25	$ 13,10
Grain.						
Australie Ouest—Royaume-Uni	155 /—	150 /—	180 /—	170 /—	195 /—	185 /—
Pacifique Nord—Anvers ou Rotterdam	$ 16	$ 14,75	$ 18	$ 16	$ 21	$ 19,5
La Plata—Anvers—Hambourg	121,6/—	107,6/—	160 /—	150 /—	180 /—	180 /—
Golfe des Etats-Unis—Royaume-Uni	105 /—	100 /—	117,6/—	105 /—	152,6/—	133 /—
Northern Range—Royaume-Uni	90 /—	85 /—	102,6/—	95 /—	125 /—	117 /—
Saint-Laurent—Royaume-Uni	91,3/—	87,6/—	95 /—	80 /—	115 /—	102 /6
Sucre.						
Cuba—Royaume-Uni	»	»	144,3/— en septembre.	142 /— en septembre.	157 /6	147 /6
Phosphates.						
Casablanca—Hollande	»	»	40 /—	39 /—	43 /—	42 /—
Minerais.						
Mornaugao—Continent	105 /—	95 /—	125 /—	125 /—	(1) 160 /—	(1) 160 /—
Huelva—Royaume-Uni (pyrites)	»	»	55 /—	55 /—	60 /—	60 /—
Produits pétroliers.	Moyenne.					
Caraïbes—Royaume-Uni Continent	Scale + 3 p. 100.		Scale + 140 %.	Scale + 105 %.	Scale + 325 %.	Scale + 225 %.
Golfe Persique—Royaume-Uni Continent	Scale flat (2).		Scale + 160 %.	Scale + 140 %.	Scale + 350 %.	Scale + 160 %.
Caraïbes—Northern Range	U. S. M. C. — 30 p. 100.		USMC — 70,5 %.	USMC — 35 %.	USMC + 200 %.	USMC + 100 %.

(1) Via Suez. Via le Cap: 193/—.
(2) Net.

De plus, le pétrole vendu par les Etats-Unis est plus cher que celui du Moyen-Orient. Dès avant la crise, le pétrole U. S. A. revenait de 1 à 3 dollars plus cher que celui des pays arabes.

Enfin, il faut s'attendre à des hausses de prix sur les matières premières, qui transitaient par le canal de Suez, ne serait-ce que pour couvrir l'augmentation des frais de transport. Il en est ainsi, notamment du jute et des métaux ferreux.

A ces causes extérieures d'augmentation des prix de revient, se joignent des causes propres à la réduction éventuelle de l'activité de certaines entreprises. Cette réduction se traduira par une baisse de la productivité. Les entreprises qui faisaient travailler leur personnel en heures supplémentaires avaient augmenté leur productivité d'une façon sensible au cours des dernières années. Ce facteur d'accroissement de la productivité disparaît dans de nombreux cas. La baisse de la productivité sera encore bien plus forte si les entreprises gardent leur personnel, sans l'employer à temps complet. La recherche des économies d'énergie par les conséquences qu'elle aura sur les conditions du travail dans les usines jouera dans le même sens.

Les facteurs de hausse des prix de revient risquent donc d'être nombreux. Sans doute, les pouvoirs publics pourraient-ils empêcher que l'augmentation des prix de revient se répercute sur les prix de vente. Mais cela supposerait un accroissement sensible des subventions. Il ne semble pas que la situation des finances publiques le permette.

En outre, si la psychose de stockage se ralentit en décembre, il est possible qu'elle se transforme en accroissement d'achats de biens durables. Toutefois, jusqu'à présent, elle ne s'est pas inscrite dans les prix de détail.

II. — Les finances publiques.

Les événements internationaux des dernières semaines se sont traduits par un accroissement des dépenses publiques qui a été chiffré à 15 milliards, en ce qui concerne les opérations sur le canal de Suez. Ces dépenses nouvelles sont venues s'ajouter à l'augmentation des dépenses publiques que nous avons analysées dans la première partie de ce rapport. Elles n'ont pas été compensées par des recettes spéciales.

Bien au contraire, la fermeture du canal et les restrictions de la consommation des produits pétroliers se traduisent par des moins-values fiscales fort importantes. L'Etat prélève en effet 42 F sur un litre d'essence. Une réduction de 30 p. 100 des livraisons d'essence aura donc une répercussion importante sur les finances publiques. Il en est de même des restrictions sur le fuel et sur le gas oil.

La situation des finances publiques, dont nous avons signalé la dégradation au cours des derniers mois, sera encore aggravée par l'incidence de la crise de Suez en novembre et décembre. Les difficultés seront encore accrues plus tard par les conséquences de la diminution des revenus sur les rentrées fiscales de 1957 en ce qui concerne tant les impôts directs que les impôts indirects.

III. — L'évolution des revenus.

La réduction de l'activité industrielle aura pour conséquence inévitable une diminution des revenus et, notamment, des revenus salariaux. Cette diminution sera même plus forte que celle de la production industrielle. En effet, à l'heure actuelle, une part importante des salaires est constituée par les rémunérations d'heures supplémentaires qui sont payées à un taux supérieur au taux des quarante premières heures. La suppression des heures supplémentaires se traduira par une perte importante de revenus pour les salariés qui faisaient quarante-huit heures et quelquefois même plus. La baisse de l'activité industrielle amènera aussi la disparition ou tout au moins une forte diminution des primes liées de façon plus ou moins étroite à la productivité. Or, ces primes représentent, elles aussi, une part notable de la masse salariale.

Sans doute, les effets mécaniques de cette réduction de la masse des salaires seront-ils en partie compensés par l'augmentation des dépenses publiques, non compensée, comme depuis 1951, par l'épargne. La psychose, en effet, risque de diminuer la propension à l'épargne et l'effet inflationniste du déficit budgétaire, masqué par l'accroissement de l'épargne, risque maintenant de se faire sentir brutalement dans les secteurs de biens semi-durables, en particulier.

CONCLUSION

La rupture de l'approvisionnement en pétrole a montré la sensibilité de l'opinion française: la pénurie, pourtant plus éloignée dans le temps, a plus hanté les gens que l'inflation, qui n'a cessé que récemment. Les stockages de sucre ou de sel en sont la preuve.

Dans le domaine industriel même, on a pu voir que les mouvements de stocks étaient plus importants que les variations de la production. Aussi l'année 1957 commence-t-elle sous le signe double de risque de pénurie d'énergie et de stocks anormaux qui se conjuguent mutuellement.

D'un côté, en effet, le maintien et même une certaine expansion de la production peuvent être envisagés par un raisonnement global; mais les approvisionnements inégaux de fin d'année risquent de perturber une situation acceptable. Des pénuries partielles peuvent être la conséquence d'approvisionnements trop larges. En sens inverse, si le plus grave est évité, ces stocks pèseront sur la production: leur existence est une menace qui limiterait les débouchés.

A la fin de 1956, l'évolution économique avait tendance à perdre son unité et à se compartimenter. Même si le pire, c'est-à-dire la récession, est évité et ce n'est pas impossible, les problèmes qui se poseront seront propres à chaque activité. Il n'y a plus un problème de prix, mais des problèmes de prix, une expansion à maintenir, mais des activités bien précises à soutenir.

Dans de telles périodes, l'élément psychologique est dominant, non seulement sur le niveau des prix, mais même sur celui de la production, qui risque d'être arrêtée par l'affolement plus que par une pénurie effective.

La prévision et la politique économique, qui font l'objet du rapport que M. Malterre va vous présenter maintenant, ne trouveront pas leur origine dans une situation critique; on a trop abusé de ce mot. Mais elles seront conditionnées, non seulement par les ressources en énergie de la France, mais aussi par les mesures qui seront prises dans tous les secteurs pour éviter les mouvements désordonnés des prix, de stockage et de consommation.

2° RAPPORT PRESENTE, AU NOM DU CONSEIL ECONOMIQUE, PAR M. A. MALTERRE (1).

Evolution de la conjoncture au cours du premier semestre de l'année 1957 et étude des suggestions pour assurer le rétablissement de l'équilibre économique.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

CHAPITRE Ier. — *Réalisation des prévisions sur l'évolution économique du deuxième semestre 1956.*

CHAPITRE II. — *Les tendances de l'évolution économique avant la crise de Suez.*

CHAPITRE III. — *L'influence de la crise de Suez sur l'évolution de l'économie française au premier semestre 1957.*

I. — L'approvisionnement de l'économie française en produits pétroliers au cours des six prochains mois.
A. — Les besoins en produits pétroliers.
B. — Les arrivages de produits pétroliers.
C. — Les substituts possibles.

II. — Prévisions pour le premier semestre 1957.
A. — La production.
B. — Les investissements.
C. — L'emploi.
D. — Les finances publiques.
E. — Les prix et les revenus.
1° L'offre.
2° La demande.
F. — Le commerce extérieur.

CONCLUSIONS

CHAPITRE IV. — *Mesures envisagées pour favoriser l'expansion économique et recréer les conditions d'un équilibre économique et social.*

I. — L'orientation nouvelle de la politique énergétique.
II. — La politique économique et financière.

INTRODUCTION

Ce rapport s'annonce comme l'un des plus difficiles que la commission de la conjoncture économique et du revenu national ait eu à présenter au Conseil depuis la loi du 20 mars 1951. En effet, la conjoncture économique se trouve dominée dans une large mesure par l'évolution de la politique internationale. Celle-ci est elle-même fonction d'un certain nombre de données qui ne sont pas de la compétence du Conseil économique. Il est, de plus, démontré que la France est le plus souvent dépourvue de moyens d'action efficaces pour modifier ces données dans un sens favorable à ses intérêts.

Il est donc nécessaire au début de ce rapport de préciser l'hypothèse de base. Celle-ci suppose premièrement, que la production de pétrole des Etats-Unis et du Vénézuéla soit accrue d'un million de barils par jour; deuxièmement, que tout soit mis en œuvre pour transporter les produits pétroliers américains en France; troisièmement, que la situation au Moyen-Orient ne s'aggrave pas. Si ces conditions n'étaient pas réalisées, toutes les prévisions de ce rapport seraient infirmées. Par contre, un déblaiement rapide du canal de Suez ainsi que la mise en état du pipe-line de l'I. P. C., en réduisant la période de pénurie de pétrole, seraient de nature à fléchir la conjoncture dans un sens favorable.

CHAPITRE Ier

REALISATION DES PREVISIONS SUR L'EVOLUTION ECONOMIQUE DU DEUXIEME SEMESTRE 1956

Il est de bonne discipline avant de procéder aux nouvelles prévisions de conjoncture, de vérifier si celles qui avaient été faites en juin 1956 se sont réalisées. Elles avaient trait principalement à l'évolution de la production, tant industrielle qu'agricole, des prix et du commerce extérieur.

La commission de la conjoncture économique et du revenu national, avait prévu la continuation du rythme d'accroissement de la production industrielle. Les résultats connus des mois de juillet à octobre confirment ces indications, puisqu'elles font apparaître une augmentation moyenne de plus de 10 p. 100 sur les mois correspondants de l'année précédente. Le seul mois d'août fait exception à cette regle en raison des nouvelles dispositions législatives portant la durée des congés payés de quinze jours à trois semaines.

Cette continuation de l'expansion a eu comme principal stimulant un accroissement des revenus individuels qui, d'après la comptabilité nationale, serait de l'ordre de 9 p. 100. Ce progrès économique n'a été possible que grâce aux importations, notamment celles de produits énergétiques qui ont évité la formaiton de goulots d'étranglement de nature à freiner l'accroissement de la production.

La production agricole, de son côté, a été fort heureusement moins mauvaise qu'on eut pu le craindre au mois de juin, par suite d'une amélioration de la récolte de céréales secondaires et de la production laitière.

En ce qui concerne l'évolution des prix, le Conseil avait estimé que les prévisions, à défaut d'une action vigoureuse du Gouvernement, ne pouvaient être que pessimistes. Effectivement, une tension très vive sur les prix a été la caractéristique du second semestre. C'est ainsi que les prix du bâtiment ont augmenté de plus de 3 p. 100 au cours du troisième trimestre et que les prix des équipements sur devis se seraient accrus de 10 p. 100 au cours de l'année 1956, d'après le rapport économique du Gouvernement.

De leur côté, les prix des denrées alimentaires ont peu augmenté depuis le mois de juin 1956, tout en restant supérieurs aux cours pratiqués pendant les mois correspondants de l'année 1955 pour les fruits et légumes et pour la viande. Par contre, au mois d'octobre, l'indice des œufs et des produits laitiers était inférieur à 8 1/2 p. 100 au niveau de juin 1956. La hausse des prix a donc pu être contenue dans des limites relativement étroites. L'indice des 213 articles, qui était de 147,1 au mois de juin, se situait à 148 au mois d'octobre.

Les variations des budgets-types établis par les organisations syndicales faisaient apparaître une hausse se situant entre 3 et 7 p. 100 depuis le 1er janvier. D'après l'enquête du ministère du travail, qui ne porte que sur les secteurs non agricoles et qui écarte en fait les entreprises de moins de dix salariés, la hausse du taux des salaires horaires pendant la même période a été de 5,3 p. 100. Les salaires mensuels nets tels qu'ils sont calculés par l'I. N. S. E. E. pour l'ensemble des catégories professionnelles montrent une hausse plus forte qui va de 5,5 à 9,4 p. 100 selon la situation de famille. Mais les salaires mensuels tiennent compte de la durée du travail et des majorations pour heures supplémentaires. Ils traduisent donc, notamment, l'effet sur les revenus salariaux de l'allongement des horaires de travail (voir tableau n° 1).

Mais il ne faut pas se dissimuler que cet équilibre, extrêmement précaire, est la conséquence de dispositions dont les unes exercent un effet permanent alors que celui des autres est temporaire. Le Gouvernement a agi directement sur les prix par un certain nombre de mesures; parmi celles-ci figurent les arrêtés de blocage des prix industriels qui ont empêché, dans de nombreux cas, les industriels d'incorporer dans leurs prix de vente tout ou partie de l'élévation des coûts de fabrication.

Toutefois, certains commissaires ont fait remarquer que ces mesures de blocage n'ont pas toujours été appliquées et que, dans certains cas, leur application est éludée lorsqu'il s'agit, notamment, d'articles ne correspondant pas exactement aux spécifications prévues dans lesdits arrêtés. Il n'en demeure pas moins que si ces mesures impopulaires, entrainant parfois des pertes importantes pour un certain nombre d'entreprises, n'avaient pas été prises, la hausse des prix industriels aurait certainement été importante et aurait risqué de provoquer un mouvement général des prix et des salaires.

(1) Un premier rapport sur l'évolution de la conjoncture économique au cours du deuxième semestre 1956 a été présenté par M. Dumontier.

Le Gouvernement a enfin mis tout en œuvre pour agir au moyen de détaxations et de subventions sur un certain nombre d'articles compris dans l'indice des 213 articles, afin d'éviter le jeu de l'échelle mobile.

A côté de ces mesures directes, un certain nombre de dispositions étaient mises en application, dont le but était de limiter la demande intérieure. Dans cette catégorie de mesures, il est possible de faire figurer les dispositions prises par le Conseil national du crédit relevant le plancher des banques en bons du Trésor, les restrictions apportées au crédit à la consommation et le lancement d'un emprunt à long terme, qui a rapporté 320 milliards au Trésor, dans des conditions, il est vrai, onéreuses pour lui. Les recettes fiscales votées par le Parlement, et s'élevant à 122 milliards, n'entrent pas selon nous, dans le cadre des mesures déflationnistes puisqu'elles ont été affectées à l'alimentation du fonds national de solidarité.

Les prévisions concernant le déséquilibre de la balance commerciale se sont malheureusement réalisées, puisqu'à la fin de l'année, ce déficit sera vraisemblablement de l'ordre de 350 milliards, entraînant une diminution de notre portefeuille en devises de 700 millions de dollars, selon les déclarations faites par M. Clapier devant la commission des affaires économiques, ce qui, au cours officiel du change, donne un chiffre de 245 milliards.

Aucune amélioration n'a été relevée dans ce domaine au cours du troisième trimestre.

TABLEAU N° 1

Evolution des budgets-type et des salaires du 1er janvier au 1er octobre 1956.

DÉSIGNATION	POURCENTAGE
A. — *Budgets-type.*	
C. G. T.-F. O.	+ 6,4
C. F. T. C.	+ 3,9
Budget de la commission supérieure des conventions collectives calculé par la C. G. T.	+ 5,5
U. N. A. F. (famille de quatre personnes)	+ 4,8
B. — *Salaires.*	
Taux de salaire horaire (d'après l'enquête trimestrielle du ministère du travail)	+ 5,3
Salaires mensuels nets, zone 0 (1):	
Célibataire	+ 9,4
Père de deux enfants	+ 7,2
Père de cinq enfants	+ 5,5

(1) Ensemble (professionnels et manœuvres); le salaire mensuel net est obtenu à partir des moyennes des salaires horaires, compte tenu de la durée du travail, des majorations pour heures supplémentaires, des retenues pour la cotisation ouvrière à la sécurité sociale, de la surtaxe progressive, de la prime de transport à Paris et des prestations familiales.

CHAPITRE II

LES TENDANCES DE L'EVOLUTION ECONOMIQUE AVANT LA CRISE DE SUEZ

Le Gouvernement a fait précéder le projet de loi de finances, déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale, d'un rapport économique qui se situait avant les événements du Proche-Orient. Il n'est pas inutile de se reporter aux prévisions qui ont été faites à cette époque car, bien qu'elles se trouvent nécessairement infirmées par la diminution des approvisionnements en produits pétroliers, celles-ci donnent néanmoins une idée sur les tendances profondes de l'économie avant l'affaire de Suez.

L'année 1954 et le premier semestre 1955 avaient été caractérisés par une expansion économique dans la stabilité des prix. A cette heureuse période avait succédé l'expansion dans l'inflation. Tout laissait prévoir qu'il en serait de même au cours du premier semestre de l'année 1957. Car la production devait continuer à être stimulée par l'accroissement de la demande interne, déjà acquise à la fin de l'année 1956. De plus, en période de plein emploi, l'accroissement de la production entraîne une augmentation de la masse salariale souvent plus que proportionnelle, due au payement des heures supplémentaires. Une élévation relativement rapide des salaires pouvait être ainsi prévue pour le début de l'année 1957. La demande nominale devait être enfin gonflée par l'existence d'un important déficit des finances publiques allant croissant en raison aussi bien de l'augmentation des dépenses civiles que de celle des dépenses militaires dues aux opérations d'Algérie. Le seul goulot d'étranglement depuis le retour des rappelés, qui pouvait être redouté comme susceptible de freiner le développement de l'offre, était la diminution de notre portefeuille en devises. Toutefois, l'économie française disposait encore de ressources en devises pour les achats des produits énergétiques et des matières premières nécessaires, tout au moins pendant le premier semestre.

De plus, dans des conditions climatiques normales, l'essor de la production agricole devait reprendre en 1957 sur la base d'une augmentation annuelle de 4 p. 100. Il était même permis d'espérer que le retard de l'année dernière serait comblé, comme le prévoyait le budget économique pour 1957, et que l'augmentation de la production agricole pour cette année serait de 8 p. 100. Il faut noter toutefois qu'au premier semestre les effets de ce rétablissement de la production agricole auraient été limités aux quelques productions que l'agriculture fournit pendant les premier mois de l'année.

Par contre, les tensions sur les prix seraient certainement restées vives. Les prix alimentaires selon leur courbe saisonnière devaient augmenter en janvier et février puis normalement baisser au cours des deux mois suivants.

Les prix du bâtiment devaient rester très élevés étant donné la situation de tension qui caractérise ce secteur. La tendance des prix industriels devait, semble-t-il, être constante, car aucune modification n'était à prévoir au début de la prochaine année.

Par contre, les prix des services devaient augmenter par suite de la pression de la hausse des loyers.

Les charges de la balance commerciale auraient vraisemblablement été allégées: premièrement, par la diminution des importations agricoles, qui devrait représenter une cinquantaine de milliards; deuxièmement, par un développement des exportations et notamment l'accroissement des exportations agricoles. En définitive, les bases de l'expansion économique française avant l'affaire de Suez n'auraient certainement pas été assainies pendant ce premier semestre car le retour à un équilibre économique sain reposait en définitive sur le succès d'un double pari: une augmentation sensible de la production agricole, et une hausse des prix étrangers suffisamment importante pour combler l'écart existant avec les prix français.

CHAPITRE III

L'INFLUENCE DE LA CRISE DE SUEZ SUR L'EVOLUTION DE L'ECONOMIE FRANÇAISE AU PREMIER SEMESTRE 1957

Quoi qu'il en soit, les prévisions qui ont été faites, il y a deux mois, sur l'évolution de l'économie française en 1957, doivent être modifiées en fonction des événements internationaux de ces dernières semaines et de leur répercussion sur l'économie française.

A une conjoncture d'expansion, succède une conjoncture de pénurie sur certains produits (pétrole, jute, étain). Le problème de l'inflation ne se pose plus du tout, de ce fait, dans les mêmes conditions qu'il y a un mois. De plus, des tendances déflationnistes risquent d'apparaître, avec une éventuelle diminution des revenus et de la demande.

Un nouveau diagnostic de l'économie doit donc être établi. Mais auparavant, il est nécessaire de préciser dans le cadre de l'hypothèse principale, qui est à la base de ce rapport, dans quelle mesure les besoins de l'économie en produits pétroliers pourront être satisfaits.

I. — L'approvisionnement de l'économie française en produits pétroliers au cours des six prochains mois.

Dans l'état actuel des informations, il n'est pas possible de connaître de façon précise dans quelles conditions l'économie française sera ravitaillée en produits pétroliers au cours des prochains mois. Toutes les mesures nécessaires ne sont pas encore arrêtées, tant celles qui concernent les livraisons américaines à l'Europe que les mesures relatives à la répartition de l'essence et du fuel entre les divers secteurs de l'économie française.

Cependant, une vue approximative de ce que devrait être cet approvisionnement peut être donnée. En effet, les besoins en produits pétroliers peuvent être grossièrement évalués pour le premier semestre 1957; l'offre de produits peut aussi être calculée à partir des données dont on dispose sur les livraisons américaines.

A. — Les besoins en produits pétroliers

En 1955, l'énergie tirée de l'emploi des produits pétroliers représentait 22 p. 100 de l'énergie totale disponible en France. La structure de la consommation des produits pétroliers par branches d'activité et selon la nature de ces produits (essence, gas oil, fuel oil, etc.) est connue pour cette année-là.

Ces données peuvent permettre de calculer les besoins de l'économie pour le premier semestre 1957. Deux difficultés toutefois gênent ces calculs: d'une part, depuis 1955, la consommation des produits pétroliers s'est accrue d'environ 10 p. 100 par an, soit un rythme d'augmentation plus rapide que celui des autres sources d'énergie; les chiffres de 1955 ne sont donc plus les chiffres exacts. D'autre part, on ne connaît que la consommation civile, ce qui présente de gros inconvénients à l'heure actuelle. La consommation de l'armée dans la métropole est à peu près connue. Elle se chiffrerait à 5 p. 100 de la consommation civile d'essence, mais aucune donnée n'est disponible à notre connaissance sur la consommation militaire en Algérie. Or, celle-ci est certainement importante.

Sous ces réserves, un tableau évaluatif de la structure des besoins de l'économie peut être établi à partir des données valables pour l'année 1955 et selon la nature des produits pétroliers: essences, gas oil, fuel oil, autres produits et notamment, produits spéciaux.

Tableau n° 2

Répartition de la consommation des produits pétroliers entre les divers secteurs de l'économie.

	P. 100.	P. 100.
Transports	47	
Dont:		
Transports routiers		28,1
Transports maritimes		11,7
Transports ferroviaires		5,6
Transports aériens et fluviaux		1,6
Industrie	28	
Energie	4,8	
Dont:		
Centrales électriques		3,5
Production de gaz		1,3
Agriculture	4,3	
Boulangerie	1,7	
Usages domestiques	10,1	
Revêtements routiers	3,9	

Près de la moitié des produits pétroliers étaient utilisés par les divers moyens de transport et, notamment, les transports routiers.

L'industrie ne consommait directement que 28 p. 100 de l'ensemble de la production, l'agriculture 4,3 p. 100, les centrales électriques et les usines à gaz 5 p. 100.

Mais, il faut distinguer les besoins en produits pétroliers selon la nature de ces produits, notamment pour les trois principaux, l'essence auto, le gas oil et le fuel oil.

Tableau n° 3

Part de l'essence auto, du gas oil et du fuel oil dans la consommation totale des produits pétroliers.

(En pourcentage.)

Année	Essence auto et super-carburant	Gas oil	Fuel oil	
			Fluide.	Lourd.
1955	25	9	19	35

En 1955, la moitié de la consommation d'essence était utilisée par les voitures particulières, les camions, camionnettes et autocars n'en utilisant que 35 p. 100 et l'agriculture 9 p. 100 pour ses tracteurs.

Par contre, presque tout le gas oil était utilisé à des fins économiques, deux tiers par les camions et autobus, le reste par la navigation fluviale et maritime.

Tableau n° 4

Part des divers secteurs dans la consommation des principales catégories de produits pétroliers.

(En pourcentage.)

Désignation	Essence auto.	Essence aviation et carburéacteurs.	Gas oil	Fuel oil	
				Fluide.	Lourd.
Transports dont:					
Transports routiers dont:					
Voitures particulières	53,7	»	»	»	»
Camions, camionnettes et autocars	35,6	»	64,7	»	»
Transports maritimes	0,4	»	11,4	9,4	23,4
Transports ferroviaires	0,1	»	5,3	»	14,2
Transports aériens et fluviaux	»	100	1,3	»	»
Industrie	1	»	7,8	46	51
Energie dont:					
Centrales électriques	»	»	»	»	10
Production de gaz	»	»	0,6	»	1,4
Agriculture	9,2	»	8,9	»	»
Boulangerie	»	»	»	8,9	»
Usages domestiques	»	»	»	35,7	»
Total	100	100	100	100	100

Mais le produit le plus important est le fuel puisqu'il représente en quantité plus de 50 p. 100 de la consommation des produits pétroliers. Il est de plus essentiellement affecté aux utilisations industrielles.

En effet, le fuel est utilisé pour moitié à des usages industriels et, à concurrence de 10 p. 100 en ce qui concerne le fuel lourd par les centrales électriques. Enfin, il est utilisé également par la S. N. C. F. et par la marine marchande.

Des produits pétroliers est tirée, de plus, une très grande gamme d'autres produits, dont les plus importants sont les huiles et graisses, le propane et le butane utilisés à la production de gaz et au chauffage domestique, les bitumes.

Ce rapide exposé de l'utilisation des produits pétroliers montre l'importance de ces produits dans l'économie française, où ils sont une source d'énergie mécanique, un moyen de chauffage et une matière première.

Mais cette importance est très différente selon les secteurs de l'industrie. L'activité de certaines branches, comme l'industrie du verre, repose en grande partie sur l'emploi de produits pétroliers. C'est ainsi que toutes les verreries mécaniques fonctionnent au fuel. Dans d'autres, certaines opérations de production sont effectuées par des équipements fonctionnant principalement au fuel. Il en est ainsi pour la production de l'alumine et dans le secteur du papier pour la production de pâtes mécaniques, de bois importés, enfin dans la sidérurgie, pour la production d'une partie de l'acier Martin.

Enfin, les produits pétroliers jouent quelquefois un rôle tout à fait particulier dans l'activité économique. C'est le cas de l'industrie textile où le fuel est utilisé pour assurer le conditionnement de l'air dans les filatures et les tissages.

Cette étude de la structure des besoins de produits pétroliers montre donc que la pénurie en ce domaine aura des effets très divers selon les secteurs.

B. — Les arrivages de produits pétroliers

Il n'est pas encore possible de connaître quels seront les arrivages de produits pétroliers en France dans les six premiers mois de 1957. La production de l'hémisphère occidental doit être augmentée d'un million de barils par jour pour satisfaire aux besoins de l'Europe. Mais toutes les mesures nécessaires à cette augmentation de la production et à son transport n'ont pas encore été prises en Amérique et les modalités de répartition de ces livraisons supplémentaires aux pays européens ne sont pas toutes arrêtées.

Cette décision permet cependant d'évaluer approximativement quel devrait être le pourcentage de couverture des besoins dans les premiers mois de 1957, pour l'ensemble de l'Europe.

Les experts de l'O. E. C. E. ont calculé que dans la situation actuelle du Moyen-Orient, c'est-à-dire, le canal de Suez étant fermé et le pipe-line de l'I. P. C. étant hors de service, l'Europe ne peut compter couvrir plus de 60 p. 100 de ses besoins par les importations en provenance de cette région du monde.

Cette situation s'explique notamment par le fait qu'un pétrolier utilisé sur l'itinéraire allant du golfe Persique en Europe par le Cap, ne peut transporter dans une période donnée que 60 p. 100 environ du tonnage qu'il acheminerait dans le même temps s'il passait par le canal de Suez. Quand il s'agit des pétroliers qui chargeaient aux points d'aboutissement du pine-line de l'I. P. C., la capacité de transport est réduit à 25 p. 100 à peine de la normale.

Or, le Moyen-Orient fournissait 80 p. 100 des ressources en pétrole de l'Europe. La seule insuffisance du tonnage pétrolier disponible explique la chute de 40 p. 100 des importations. Et, il n'est pas possible d'accroître le nombre de pétroliers en service sur les lignes du Moyen-Orient. Bien au contraire, il est probable qu'il faudra le réduire pour assurer le transport des livraisons supplémentaires en provenance de l'hémisphère occidental.

La production intérieure des pays européens est faible, elle atteint 8 millions de tonnes si l'on déduit le million de tonnes cédé par l'Autriche à l'U. R. S. S. Il est exclu que cette production augmente rapidement.

Dans ces conditions, l'appoint de livraisons américaines est indispensable. Si l'on voulait couvrir à 100 p. 100 les besoins européens, l'O. E. C. E. avait calculé qu'il faudrait augmenter de 1,7 million de barils par jour, soit 85 millions de tonnes par an, la production de l'hémisphère occidental.

Ce chiffre ne sera pas atteint puisque les décisions prises ne portent que sur un million de barils par jour. Dans ces conditions, les besoins totaux de l'Europe pourraient, en théorie, être couverts à 85 p. 100 si l'on admet les calculs de l'O. E. C. E. comme valables.

Mais, en réalité, il semble que l'insuffisance des tankers disponibles ne permette pas d'additionner les ressources mobilisables au Moyen-Orient et celles que procurera l'Amérique. On ne pourra, en effet, envoyer tous les bateaux nécessaires au transport du pétrole au Moyen-Orient. Une partie de ces bateaux devra être transférée sur les lignes atlantiques, dont les trajets sont moins longs que ceux des lignes passant par le Cap.

Une partie des ressources du Moyen-Orient ne sera donc pas utilisée, faute de moyens de transport. Les pétroliers « sous cocon » dont disposent les Etats-Unis ne sont pas aussi nombreux qu'il serait nécessaire et il faudra de toute façon un certain temps avant qu'ils soient utilisables.

En définitive, d'après les estimations qui peuvent être faites, les besoins de l'Europe pourraient être couverts dans les prochains mois à 70 p. 100 ou 75 p. 100 des besoins prévus pour 1957.

Mais il est probable qu'il faudra un certain temps pour que les livraisons supplémentaires des Etats-Unis soient effectivement amenées en Europe. Il n'est donc pas sûr qu'elles puissent être effectuées dès le début de janvier au rythme prévu.

Il ne faut pas oublier, de plus, que de telles hypothèses supposent que de nouveaux événements n'affecteront pas la situation au Moyen-Orient.

Au contraire, ces prévisions impliquent qu'au début du deuxième trimestre, le canal de Suez soit déblayé de telle sorte que les bateaux vides puissent passer et qu'ainsi la durée des transports soit raccourcie sur un trajet — que, de plus, les tuyaux du pipe-line de l'I. P. C. soient réparés, permettant une reprise du débit de ce pipe-line qui atteindrait 40 p. 100 de sa capacité normale.

***

Dans l'état actuel des informations, la situation de la France est la suivante : aux mois de novembre et de décembre, les livraisons de fuel lourd à l'industrie doivent couvrir, semble-t-il, 90 p. 100 environ des besoins. Mais des livraisons aussi importantes n'ont pu être obtenues qu'au prix d'une restriction très considérable de la consommation de l'E. D. F., d'une partie de celle de la S. N. C. F. et d'un effort des raffineries pour la production de fuel, plus grand que par le passé. Par contre, essence et gas oil n'ont été distribués que jusqu'à concurrence de 70 p. 100 pour le premier produit et 75 p. 100 pour le second.

En janvier et février, il semble que des livraisons analogues pourront être faites, mais la couverture des besoins sera plus faible dans l'ensemble, car l'industrie ne disposera plus des quelques stocks qu'elle avait encore en novembre et en décembre.

Pour les mois suivants, si les prévisions concernant la remise en état du canal et du pipe-line de l'I. P. C. se réalisent, les livraisons pourront être quelque peu accrues, à partir du mois d'avril.

Sur de telles bases, il apparaît que pour l'ensemble des produits pétroliers, les besoins prévus de l'économie française en 1957 pourront être couverts à 70 p. 100 au premier trimestre et peut-être à près de 80 p. 100 au deuxième. Mais il faut remarquer que les prévisions avaient été faites sur la base d'une expansion continue de la consommation des produits pétroliers. Les besoins réels seront vraisemblablement un peu plus faibles.

La situation devrait donc s'améliorer à la fin du premier semestre 1957. Mais cette amélioration sera toute relative, car, à ce moment se posera de façon aiguë le problème de la reconstitution des stocks.

De plus, le prix de ces produits pétroliers sera en hausse. Le transport de produits pétroliers n'est assuré que jusqu'à concurrence de 80 p. 100 par des bateaux appartenant aux compagnies pétrolières ou sous contrat à long terme. Pour 20 p. 100 des tonnages à transporter, les frets sont libres. Ils sont en rapide augmentation et ils ont augmenté de deux fois et demie environ par rapport au niveau qu'ils avaient atteint au troisième trimestre 1956.

Par ailleurs, les trajets seront nécessairement plus longs, ce qui augmente les frais de transports. Enfin le pétrole américain est plus cher que le pétrole du Moyen-Orient. En définitive, à l'heure actuelle, la hausse par tonne du prix de revient moyen est de 3.000 F environ.

C. — Les substituts possibles

Sans doute est-il possible de compenser en partie la pénurie de produits pétroliers par le recours accru au charbon et à l'électricité. Mais, en ce qui concerne le charbon, les importations en provenance des Etats-Unis, au titre de l'année 1956, ont déjà été très élevées, puisqu'à la fin de cette année, elles atteignaient le rythme mensuel de 600.000 tonnes. Une nouvelle augmentation de la consommation de charbon supposerait de nouvelles importations américaines. Celles-ci coûtent très cher et aggravent la situation déjà très mauvaise de notre balance en dollars. Il n'est pas sûr, de plus, que l'on pourrait trouver rapidement les navires nécessaires à leur transport et il faudrait un certain temps pour pouvoir réaliser ces achats.

En ce qui concerne l'électricité, les ressources sont, là aussi, limitées. Les investissements effectués ces dernières années ne permettent pas d'accroître rapidement la production en ce domaine. Et même dans le cas d'une bonne hydraulicité, il ne faut pas s'attendre à trouver dans cette voie des ressources nouvelles très abondantes.

De toute façon, l'utilisation plus poussée de ces sources d'énergie suppose que les installations techniques se prêtent à de telles substitutions. La situation à cet égard est très différente selon les secteurs et selon les entreprises. La substitution est d'autant moins aisée que les équipements sont plus modernes et qu'ils ont été faits directement pour l'emploi du fuel.

D'autres substitutions peuvent être trouvées. On a cité pour l'agriculture, le gaz au bois, le gaz de fumier; pour l'industrie, le goudron, le charbon gazogène, le gaz de cokerie. Cette dernière forme d'énergie ne peut être employée que dans les régions de l'Est. De toute façon, ces substitutions ne pourront être utilisées que dans des cas assez particuliers; elles ne représentent pas une solution générale au problème.

Mais il faut signaler surtout les économies d'énergie possibles dans les entreprises et les procédés de substitution qui existent en ce qui concerne les moyens de transport. Il ne s'agit pas tellement, dans ce cas, de recourir à des sources d'énergie différentes que d'utiliser des moyens de transport existants, trains ou péniches qui font appel à d'autres produits énergétiques ou qui consomment moins. On admet d'ailleurs généralement qu'il y a en France un suréquipement des moyens de transport.

***

En définitive, il apparaît possible, après les récentes décisions américaines que les besoins de l'économie française en produits pétroliers soient couverts à 70 ou 75 p. 100 des besoins prévus pour 1957 sous les diverses réserves que nous venons de signaler, ce qui représenterait 85 p. 100 des besoins réels pour le premier trimestre et peut-être 90 p. 100 pour le second.

La différence entre les besoins prévus pour l'année 1957 et la demande réelle s'explique par les retards probables apportés à l'établissement de nouvelles installations au fuel et le ralentissement de l'expansion. De plus, l'on peut admettre que dans de nombreux cas, soit en utilisant des substituts, soit par économie d'énergie, une réduction de 10 p. 100 en approvisionnement pétrolier n'aurait pas de conséquences graves.

Dans ces conditions, la bonne marche de l'économie dépendra beaucoup de l'efficacité et d'une saine orientation des mesures de rationnement prises par le Gouvernement. Dans la mesure où celles-ci permettront à l'agriculture, aux industriels de base et aux moyens de transports pour l'économie de se ravitailler selon leurs besoins, le niveau de production pourrait être, semble-t-il, maintenu.

II. — Prévisions pour le premier semestre 1957.

A. — La production

L'influence de la pénurie des produits pétroliers sur le niveau de la production au premier semestre 1957 peut être appréciée globalement en fonction de la diminution de l'énergie totale disponible entraînée par cette pénurie. La part des produits pétroliers dans les disponibilités énergétiques intérieures étant de 22 p. 100 en 1956, une restriction de 25 p. 100 des livraisons de pétrole se traduit par une diminution de 5 à 6 p. 100 environ de l'énergie totale disponible. Mais cette diminution ne porte pas en totalité sur l'énergie mise à la disposition de l'industrie. Celle-ci représente un tiers de la consommation de produits pétroliers. Au contraire, 50 p. 100 des produits pétroliers sont utilisés pour les transports pour lesquels il existe des moyens de substitution plus aisés à employer.

Ce raisonnement global ne permet donc pas d'avoir une idée exacte de la situation en 1957. Les conséquences de la pénurie de produits pétroliers ne doivent pas être appréciées globalement: il faut rechercher si cette pénurie n'entraînera pas l'apparition de goulots d'étranglement dans certains secteurs de l'économie.

Dans le domaine de la production agricole, la pénurie de carburants, à cette époque de l'année, rendra plus difficile le travail des agriculteurs, sans diminuer la production. Il est certain, en effet, que les travaux des champs seront malgré tout effectués, si le système de répartition des produits pétroliers est tel que le pourcentage de couverture des besoins n'est pas trop faible. La seule répercussion que devrait avoir la crise de Suez est de rendre les travaux plus difficiles et plut-être plus coûteux.

Dans le domaine industriel, par contre, l'effet de la pénurie est beaucoup plus direct. L'insuffisance des approvisionnements en fuel peut amener une diminution immédiate et exactement proportionnelle de la production. Dans certains cas même, elle peut être plus que proportionnelle.

Pour le premier semestre de l'année prochaine le problème se pose d'abord pour la sidérurgie. Si les besoins de cette industrie ne sont pas couverts par les quelques produits de substitution cités plus haut et par des allocations supplémentaires, le niveau de la production diminuera inévitablement. Les conséquences d'une telle situation seraient graves pour l'économie, dans la mesure où les carnets de commandes de cette industrie sont très chargés et où son ralentissement bloquera l'expansion des industries qui dépendent d'elle. Cette éventuelle réduction d'activité ne toucherait que les usines du Nord, celles de l'Est étant équipées au charbon. Il semble qu'à la suite des mesures prises pour approvisionner les fours Martin, la production devrait se maintenir au niveau actuellement atteint. Ceci n'exclut pas les difficultés auxquelles doit faire face cette industrie en raison des problèmes d'approvisionnement en coke et ferrailles, signalés dans le dernier rapport.

Pour les autres secteurs de l'industrie, les produits pétroliers constituent soit une source d'énergie, soit une matière première. Les goulots d'étranglement dans ces secteurs ne peuvent être, semble-t-il, que locaux. Sans doute, les cimenteries devraient-elles être en principe gravement atteintes par la pénurie des produits pétroliers. Mais il existe dans ces industries des possibilités de substituer le charbon au fuel, de telle sorte que les conséquences devraient être limitées.

Dans les industries qui utilisent certains produits pétroliers comme matières premières, telle que l'industrie chimique, ou dans celles qui emploient les produits pétroliers comme moyen de chauffage technique, telle que l'industrie textile, des goulots peuvent apparaître; l'evolution de la production dépendra de l'application du système de répartition.

La situation est particulièrement menaçante pour l'industrie automobile. La baisse du marché d'occasion au cours des derniers mois amènera une réduction de commandes de voitures neuves. A l'action de ce facteur de diminution des commandes s'ajouteront les conséquences de la baisse des revenus que risque d'entraîner une diminution de la production.

Toutes les branches de ce secteur ne seront sans doute pas atteintes de la même façon. La situation sera moins mauvaise pour les voitures de faible puissance. Par contre, il semble que les entreprises travaillant pour l'exportation et celles qui fabriquent des accessoires pour automobiles seront plus durement atteintes.

Enfin, pour l'ensemble des industries mécaniques et électriques, le rationnement du fuel à 75 p. 100 peut entraîner un ralentissement de l'activité d'autant plus grand que certaines branches ne seront pas prioritaires et n'auront donc pas d'allocations complémentaires.

Mais toutes les industries ne seront pas touchées par les effets de la crise de Suez: l'habillement et le travail des étoffes, les industries graphiques sont dans ce cas. Il se trouve malheureusement que ces branches ne figuraient pas parmi les branches dynamiques des dernières années.

Dans l'ensemble, il n'apparaît pas, dans les conditions que nous avons admises — rationnement global de 70 à 75 p. 100 des besoins prévus pour 1957 et système d'allocations prioritaires — que le 1er semestre soit marqué par une récession générale et brutale; il serait plutôt caractérisé par des récessions localisées à certaines catégories d'industries et à l'intérieur de celles-ci à certaines entreprises, qui sont équipées au fuel. Toutefois, dans certains cas, la pénurie d'énergie peut avoir un effet multiplicateur beaucoup plus large (1).

B. — Les investissements

Les carnets de commandes de ces industries étant en général très garnis et les délais de livraison assez longs, l'activité du secteur des biens d'équipement devrait être maintenue dans son ensemble au premier semestre. Les restrictions d'énergie disponible pourront, toutefois, amener un ralentissement du rythme de livraison des commandes, mais il ne semble pas, d'un façon générale, que les programmes d'investissements engagés par les grandes entreprises doivent être annulés, ni même ralentis. Il n'en est toutefois pas de même, sans doute, pour les petites et moyennes entreprises qui n'ont pas de programme à long terme et dont les moyens financiers sont beaucoup plus restreints.

En ce qui concerne les intentions d'investir et le renouvellement des carnets de commandes de ces industries; tout dépendra, semble-t-il, de la conception que se feront les chefs d'entreprise de la durée des restrictions des produits pétroliers. Si le patronat pense que la crise sera courte et qu'il n'y a qu'une période difficile à passer, les intentions d'investissement seront les mêmes, dans la perspective que l'expansion économique reprendra.

(1) Notons que l'indice de la production industrielle ne sera peut-être pas un indicateur très sûr de l'évolution de la production dans les prochains mois, dans la mesure où il est composé essentiellement de branches qui consomment des produits pétroliers en quantités importantes.

Mais il pourrait en être autrement si la baisse des revenus et, du fait de la baisse de la demande pendant les prochains mois, était telle que les chefs d'entreprise aient le sentiment que l'activité de leurs industries ne pourra reprendre et que leurs marchés resteront déprimés.

De toute façon, une orientation nouvelle des investissements s'imposera, à la suite de cette crise. Le développement des ressources d'énergie sur notre territoire devra être accéléré, en ce qui concerne tant les recherches de pétrole que l'énergie hydro-électrique. Dans les entreprises, le problème des économies d'énergie prendra la place principale. La recherche de ces économies n'implique d'ailleurs pas toujours de nouveaux investissements matériels. Il peut s'agir quelquefois simplement de méthodes nouvelles d'utilisation d'installations existantes.

C. — L'emploi

De même que l'évolution de la production, l'évolution de l'emploi sera très différente selon les secteurs, les entreprises et même, peut-être, selon les régions.

La pénurie d'énergie entraînera une réduction des heures de travail dans certains cas par la suppression des heures supplémentaires, les entreprises ramenant la durée du travail à la durée légale ou tout au moins à une durée inférieure à celle pratiquée dans le courant de 1956. Dans d'autres cas, les horaires seront regroupés sur quelques jours afin d'économiser au maximum l'énergie disponible.

Dans certains secteurs, il peut y avoir des licenciements. Le cas s'est déjà présenté dans l'industrie automobile pour une entreprise. Ces licenciements peuvent amener la création de poches locales de chômage total ou partiel dans des régions où de nombreuses entreprises seront atteintes par les restrictions d'énergie.

Mais les risques de chômage seront limités par les besoins en main-d'œuvre qui existent dans d'autres secteurs et d'abord dans celui du bâtiment. Or, les industries en expansion au cours de ces dernières années, et notamment l'industrie automobile, ont très souvent recruté leur main-d'œuvre parmi les ouvriers qualifiés du bâtiment.

De plus, l'activité accrue des chantiers navals devrait se traduire par une augmentation de l'emploi dans cette branche de l'économie.

Enfin, la demande détournée de l'automobile s'orientera vers d'autres secteurs. Il est difficile de savoir avec précision quels seront ces secteurs. Mais il est possible que ceux-ci aient besoin d'une main-d'œuvre supplémentaire pour satisfaire à cette demande nouvelle.

D. — Les finances publiques

L'incidence de la crise de Suez sur les finances publiques est particulièrement inquiétante. D'après des déclarations ministérielles récentes, le coût des opérations militaires sur le canal de Suez est de 35 à 40 milliards, ce qui augmente d'autant les dépenses publiques.

Mais l'incidence la plus grave est du côté des recettes. Les restrictions sur la consommation des produits pétroliers auront pour conséquence une diminution notable des recettes fiscales, qui devrait être d'environ 10 milliards par mois.

De plus, il faut rappeler que les évaluations de recettes fiscales pour 1957 ont été calculées sur la base d'une expansion continue de la production qui est remise en cause par les récents événements internationaux.

E. — Les prix et les revenus

Plusieurs facteurs commanderont l'évolution des prix et des revenus au cours du premier semestre 1957 : l'offre sera affectée par une hausse des prix de revient et par une éventuelle diminution de la production. L'évolution de la demande sera plus complexe. Il faut distinguer le niveau global qu'elle atteindra et l'orientation nouvelle qu'elle devrait prendre par l'effet de la diminution des dépenses consacrées à l'automobile.

1° *L'offre.*

Les tensions sur les prix s'aggravent sous la pression de la hausse des prix de revient. Celle-ci sera sans aucun doute assez sensible. En effet, les prix des produits pétroliers augmenteront du fait de la hausse des frets, de l'allongement des trajets de transport, des cours plus élevés du pétrole aux Etats-Unis. De plus, les prix de revient seront augmentés par suite de la baisse de la productivité qui pourrait être la conséquence de la pénurie d'énergie. Les entreprises atteintes par cette pénurie s'efforceront de tirer le meilleur parti possible des ressources dont elles disposeront et cela peut-être aux dépens de la productivité du travail. Dans la mesure où les entreprises garderont leur personnel, sans l'employer à temps complet, ainsi que l'a noté M. Dumontier, la baisse de la productivité de l'entreprise pourra être assez sensible.

L'augmentation des prix de revient pourra donc être notable.

De plus, l'offre des biens sur le marché pourrait être réduite par une éventuelle diminution de la production dans certains secteurs particulièrement affectés par la pénurie en produits pétroliers.

2° *La demande.*

Mais quelle sera l'évolution de la demande ? La pression de la demande accroîtra-t-elle les tensions sur les prix ?

L'augmentation des salaires sera freinée par le ralentissement de l'activité industrielle, le sous-emploi de la main-d'œuvre dans les usines et par l'arrêt de l'embauchage. La masse des salaires menace d'être, de plus, diminuée par la suppression des heures supplémentaires dans de nombreux cas et la réduction des primes liées à la productivité.

Les revenus des chefs d'entreprise risquent d'être atteints par la hausse des prix de revient, à un moment où les prix de vente sont bloqués. La pression pourrait d'ailleurs être telle qu'elle remette en cause le blocage des prix.

Même dans le cas où la crise de Suez ne se traduirait pas par une diminution de la production, mais par le seul ralentissement de l'expansion de ces dernières années, la pression de la demande sera plus faible que lors des derniers mois.

Sans doute, l'augmentation des dépenses publiques peut compenser la diminution des revenus.

De plus, il faut tenir compte de l'orientation nouvelle de la demande. La réduction des dépenses consacrées à l'automobile amènera un transfert de la demande. Si celle-ci s'oriente vers l'épargne, les tensions sur les prix seront réduites d'autant.

Si la demande nouvelle se porte sur les services et notamment, sur les loisirs, la hausse des prix pourra être limitée. Par contre, si cette demande se porte sur les marchés de la viande et des produits laitiers, une élévation des prix sera inévitable.

De toute façon, il ne faut pas oublier les facteurs saisonniers de l'évolution des prix qui joueront au premier semestre. Les prix alimentaires devraient augmenter en fonction de l'évolution saisonnière au début de l'année, puis baisser de mars à avril.

Enfin, au début de l'année, les prix des services seront augmentés par la hausse des loyers et l'indice « services » dans l'indice des 213 articles subira de ce fait une hausse de deux points, ce qui se traduirait par une augmentation de 0,3 p. 100 de l'indice global.

F. — Le commerce extérieur

En principe, les importations devraient être diminuées puisque le ravitaillement en produits pétroliers ne sera assuré qu'à 75 p. 100. Mais en fait, l'incidence de cette restriction sera assez faible. Les importations de produits pétroliers représentent 14,6 p. 100 des importations de l'étranger au premier semestre 1956.

Une baisse de 25 p. 100 des approvisionnements devrait entraîner une diminution de l'ordre de 4 p. 100 au premier semestre 1957. Mais celle-ci sera compensée en valeur par le renchérissement de ces produits.

D'une façon générale, on pourrait estimer que le ralentissement de la production au premier semestre devrait se traduire par une diminution des importations de matières premières nécessaires à l'industrie. Dans la mesure où l'on espère que la réduction d'activité sera faible, ou nulle, cette incidence sera négligeable et d'ailleurs masquée par la hausse des prix. De plus, des importations supplémentaires de charbon seront nécessaires.

Le problème « dollar » sera donc encore plus difficile à résoudre. Sa solution dépendra d'ailleurs, en partie, plus de décisions politiques que de données proprement économiques.

En ce qui concerne les exportations, il est difficile de faire des prévisions. Ainsi que l'a noté M. Dumontier, la disparition des exportations vers le Moyen-Orient n'aura pas une influence très considérable. Par contre, le renchérissement des prix intérieurs peut gêner les exportations hors de la zone franc dans les prochains mois si la hausse en France est plus forte que dans les pays étrangers, ce qui est probable si l'on compare notre situation à celle de l'Allemagne où la pénurie de pétrole est beaucoup moins forte.

En définitive, cette évolution se traduira par une aggravation de la situation des « terms of trade ». La hausse des frets, notamment, se traduira par une augmentation des charges qui pèsent sur la balance des comptes.

Le problème qui, dans ces conditions, risque de se poser rapidement, est celui des devises. Le maintien du déficit commercial à son niveau actuel conduirait en l'espace d'une année à la disparition de nos ressources en devises. Une telle éventualité ne peut être acceptée. Aussi, l'expansion de l'économie française risque-t-elle, après avoir été gênée au cours du premier semestre par la pénurie des produits pétroliers, d'être entravée, au cours du second, par l'insuffisance de devises.

CONCLUSION DU CHAPITRE III

La conjoncture du 1er semestre 1957 sera dominée plus par l'évolution de la politique que par des faits d'ordre économique. La politique étrangère de la France et notamment ses relations avec les Etats-Unis, le développement de la crise du Moyen-Orient, commandent directement l'évolution de l'économie.

Dans ces conditions, il est difficile de faire des prévisions. La conjoncture présente tend à développer des tendances inflationnistes (hausse des prix de revient, augmentation des dépenses publiques), comme des tendances déflationnistes (diminution de la pression de la demande). L'établissement de l'équilibre entre ces tendances contradictoires dépendra pour beaucoup de phénomènes psychologiques. Si la peur l'emporte sur l'espoir, si la spéculation et le stockage l'emportent sur un système de répartition rationnelle, les perspectives de l'économie française peuvent être très défavorables.

Mais si le climat psychologique demeure bon, l'équilibre économique, semble-t-il, peut être maintenu. Il ne paraît pas en effet, que toutes les conditions d'une crise de récession classique soient réunies par suite de l'existence actuelle d'une demande supérieure à l'offre, de la persistance d'un déficit des finances publiques et de l'aisance monétaire.

Encore faut-il qu'une politique économique et financière adéquate soit suivie. Ce sera l'objet de notre quatrième chapitre.

CHAPITRE IV

MESURES ENVISAGEES POUR FAVORISER L'EXPANSION ECONOMIQUE ET RECREER LES CONDITIONS D'UN EQUILIBRE ECONOMIQUE ET SOCIAL

La France a connu successivement depuis le début de l'année 1954, l'expansion dans la stabilité des prix, puis l'expansion dans l'inflation. L'économie française va-t-elle traverser une période de stagnation, voire de récession, dans l'inflation ?

Tout doit être mis en œuvre pour éviter cette conjoncture des contraires.

Quels sont les objectifs à atteindre ? Ceux-ci ont été mentionnés dans une motion votée à l'unanimité par le Conseil économique sur la proposition de son président, dans sa séance du 21 novembre 1956. Il n'est pas inutile d'en rappeler les termes :

« Le Conseil économique,

« Constatant la pénurie actuelle de produits pétroliers en Europe occidentale, et spécialement en France, pénurie qui ne manquera pas d'avoir des conséquences économiques extrêmement graves susceptibles d'entraîner de sérieuses répercussions sur le plan social, notamment quant au pouvoir d'achat ;

« Se référant aux avis qu'il a exprimés en février 1953 sur les carburants nationaux et en juillet 1956 sur l'orientation de la politique énergétique de la France ;

« Insiste fortement auprès du Gouvernement pour que, d'urgence, la couverture de nos besoins énergétiques soit aménagée de telle façon que les besoins économiques et sociaux les plus pressants soient assurés en priorité et pour que toutes mesures soient prises en vue de sauvegarder le pouvoir d'achat et le plein emploi des salariés. »

Plein emploi signifie, après la période inévitable de ralentissement du rythme d'accroissement de la production industrielle, la relance de cette expansion. Maintien du pouvoir d'achat postule la stabilité interne des prix et le retour à un équilibre entre les prix français et les prix étrangers.

Les objectifs à atteindre sont donc ainsi très précis : relance de l'expansion économique à la suite de l'inévitable stagnation du premier semestre 1957, recherche d'une stabilité durable des prix intérieurs et enfin, équilibre entre les prix français et les prix étrangers pour résorber le déficit de notre balance commerciale.

Un accord général sur ces objectifs ne peut donner lieu à contestation. Mais les avis divergent lorsqu'il s'agit de déterminer les moyens à mettre en œuvre.

Aux yeux de beaucoup, l'expansion économique posait surtout des problèmes commerciaux de prospection de marchés, de recherche de nouvelles catégories de consommateurs ainsi que des problèmes financiers. Les événements de Suez ont rappelé à la France que le spectre des pénuries physiques n'était pas écarté. L'insuffisance de nos ressources énergétiques a toujours constitué le talon d'Achille de l'économie française. Il ne s'agit pas là d'une constatation nouvelle puisqu'il en était déjà ainsi dès le milieu du 19e siècle. L'on peut affirmer, sans crainte de se tromper, que ce handicap sur le plan énergétique explique, dans une large mesure, pourquoi l'industrie française a été rapidement dépassée puis distancée par l'Allemagne, les Etats-Unis, l'U. R. S. S.

Il faut toutefois admettre que le fait d'être tributaire de l'étranger pour nos ressources énergétiques est d'autant plus dangereux que notre puissance politique et militaire est considérablement affaiblie depuis 1940. Il est donc nécessaire de poursuivre, par priorité, une politique énergétique ayant pour objet non pas simplement de se procurer une énergie abondante et à bon marché, mais également une énergie dont on puisse contrôler au maximum les ressources d'approvisionnement. L'effort à réaliser est considérable.

C'est pourquoi nous examinerons en premier lieu l'orientation nouvelle à donner à la politique énergétique. Nous étudierons ensuite la politique économique et financière à suivre au cours du prochain semestre.

I. — L'orientation nouvelle de la politique énergétique.

Les derniers chiffres connus sur la consommation des produits énergétiques sont ceux de 1955, année au cours de laquelle la France a consommé l'équivalent de 113,3 millions de tonnes de charbon : 24 millions provenant d'importations de produits pétroliers et 16,6 millions, de produits charbonniers, le solde représentant la production française de produits énergétiques (1).

D'après les prévisions établies au rapport du Conseil économique sur la politique énergétique, les besoins minima seraient respectivement de 126 millions de tonnes-charbon en 1965 et de 166 millions en 1975, et les besoins maxima pour ces mêmes années de 135 et de 193 millions.

Une politique rationnelle de l'énergie doit se proposer la mise en application de mesures à effets immédiats et d'autres à effets plus lointains.

Parmi les premières, figure un rationnement strict des produits pétroliers. Il va de soi qu'il ne peut être question de répartir d'une façon égale des ressources insuffisantes entre tous les ayants droit. Le seul critère valable doit être celui du maintien au maximum de notre potentiel de production.

A côté de ces mesures administratives, il est urgent de promouvoir une meilleure utilisation des produits énergétiques par la suppression des doubles emplois — ce qui est le cas notamment dans le domaine des transports — et également, par des aménagements de la marche des entreprises. L'expérience montre que la nécessité rend ingénieux et que de petites transformations peuvent parfois se traduire par des économies non négligeables.

L'attention de tous les utilisateurs doit être attirée sur ces possibilités et les études systématiques qui ont été faites sur une utilisation rationnelle de l'énergie par des organismes spécialisées doivent être vulgarisées.

Ces mesures à effet immédiat ne doivent pas faire perdre de vue que la seule solution valable au déficit de notre balance énergétique réside dans une exploitation accélérée de nos ressources métropolitaines et de celles de l'Union française ainsi que dans une politique rationnelle d'importations qui ne laisse pas la France à la merci d'un seul fournisseur ou d'une seule région du monde.

Il n'est pas dans les intentions de la commission de la conjoncture et du revenu national de traiter complètement un problème qui n'est pas de sa compétence. Les conclusions du rapport de M. Mayolle présenté au Conseil économique les 24 et 25 juillet sont du reste toujours valables. Néanmoins, tout en se référant à cette étude, la commission estime devoir insister, à la lumière des derniers événements, sur un certain nombre de points.

1° Le développement de l'énergie nucléaire en France est très prometteur ; la métropole et l'Union française possèdent des gisements intéressants en uranium et en thorium. La France peut donc aborder avec confiance l'ère de l'énergie nucléaire. Il faudra toutefois, d'après les techniciens, attendre l'année 1965 pour que cette forme d'énergie soit compétitive, et l'année 1975 pour que l'apport atomique représente environ

(1) Rapport de M. Mayolle au Conseil économique, p. 614, tableau « Balance énergétique de la France ». *Journal officiel* Avis et Rapports du Conseil économique.

10 p. 100 de notre consommation. Certes, les progrès techniques peuvent être plus rapides qu'on ne l'escompte généralement; ils sont toutefois fonction du nombre d'ingénieurs, des quantités d'énergie à mettre en œuvre pour alimenter les piles atomiques et de l'importance des investissements. Le maximum d'effort doit être réalisé pour que le relais atomique intervienne le plus tôt possible. Il faut toutefois ne pas ignorer que si, sur le plan militaire, le monde est entré dans l'ère de l'énergie nucléaire, sur le plan économique, il est toujours à l'ère du charbon, de l'électricité et du pétrole;

2° Par suite de son insuffisance de ressources énergétiques, la France ne doit donc négliger aucune source supplémentaire d'énergie. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que nos possibilités dans le domaine du charbon et de l'énergie hydraulique sont relativement limitées. Il semble difficile de dépasser une production de 70 millions de tonnes de charbon pour la métropole. Il existe, en effet, peu de nouveaux gisements houillers. Il est possible d'exploiter prochainement l'un de ceux-ci, situé dans la région de l'Allier, et destiné à alimenter une centrale thermique, la qualité du charbon recueilli ne permettant pas d'autres utilisations. Il existe également un gisement situé sous la ville de Lons-le-Saunier qui donnerait une qualité de charbon analogue à celle du charbon de Lorraine. Il assurerait ainsi le remplacement des mines de Blanzy. Le programme d'accroissement de notre potentiel hydraulique doit être également poussé à fond. Néanmoins, nos ressources hydrauliques, à moins d'un progrès technique remarquable permettant de mettre en exploitation des sites jugés actuellement comme non rentables, seraient très inférieures à nos besoins en énergie électrique. Cette constatation peut être infirmée dans une certaine mesure si l'expérience de l'usine pilote de la Rance s'avère concluante. Des possibilités importantes s'ouvriraient pour l'installation de centrales marémotrices.

Notre meilleure chance d'acquérir une relative autonomie en matière d'énergie se trouve dans l'exploitation du gaz de Lacq et dans les gisements pétroliers découverts au Sahara et au Gabon. Les réserves du gaz de Lacq sont beaucoup plus importantes qu'on ne le croyait au premier abord. Elles sont telles qu'il est possible à la fois d'alimenter les industries qui vont s'installer dans la région du Sud-Ouest et de diriger par pipelines ce gaz en direction d'autres régions, où son utilisation peut être immédiate. Si l'on pousse au maximum l'exploitation de Lacq, il est possible d'envisager, dès le premier semestre 1957, une production d'un million de mètres cubes bruts. En 1958, la production de Lacq pourrait constituer un appoint non négligeable pour certaines régions de la France. Mais le principal espoir que nous avons de faire, dans des conditions honorables, la soudure avec le relais atomique est dans l'exploitation rapide du Sahara. A cet égard, il convient de rappeler le rapport de M. Charvet, adopté par le Conseil économique dans sa séance du 27 juin 1956, qui conseillait notamment « d'établir, pour l'ensemble des territoires sahariens de la République française, une législation économique homogène propre à faciliter la recherche, l'implantation et le développement d'activités économiques de tous ordres, spécialement dans le domaine industriel, et tendant, en particulier, à fournir, par l'exercice de ces activités, les moyens appropriés d'existence aux populations intéressées, en assurant la parfaite cohésion des autorités compétentes dans les territoires qui forment un tout ».

Ce rapport indique également « qu'il y a lieu de hâter au maximum la décision de mise en exploitation des gisements dont les produits sont assurés d'un débouché lorsqu'on peut leur aménager des voies d'évacuation dont l'usage ne soit pas subordonné à des négociations internationales ».

Les gisements d'Edjelé devraient être exploités rapidement. Selon certains experts, il serait possible d'amener par « pipelines » sur les côtes méditerranéennes 4 millions de tonnes dans trois ans.

La solution valable pour que la France bénéficie d'une relative autonomie en matière d'énergie ne peut donc se trouver qu'en Afrique. En effet, tous les pays d'Europe sans exception ont actuellement une balance énergétique déficitaire;

3° Il est nécessaire de mettre sur pied une politique rationnelle d'importation en raison du fait que, quels que soient nos efforts, nos ressources propres seront longtemps inférieures à nos besoins. Il est désagréable d'être tributaire de l'étranger pour quelque chose d'aussi important que l'énergie, mais il l'est encore plus lorsqu'il faut avoir recours, comme c'est le cas actuellement, à des navires étrangers pour effectuer les importations nécessaires. Un programme d'accélération de nos constructions maritimes doit donc être mis en place par priorité pour doter notre flotte des navires pétroliers et charbonniers dont elle a besoin.

Il existe actuellement une très forte demande sur le marché international. Les délais de livraisons des chantiers étrangers sont très longs puisque la plupart des commandes sont prises avec des délais de livraison pour 1962 et 1963. Les chantiers français bien qu'ils aient pour la plupart d'entre eux un carnet de commandes bien garni, prises du reste d'après les professionnels à des prix peu rémunérateurs, ont la possibilté de livrer dès 1960. Ceci suppose toutefois le vote d'une loi-programme déterminant les conditions de l'aide de l'Etat à la construction maritime, pour tenir compte de la disparité des prix français et des prix étrangers ainsi que de l'absence de droits de douane. Cette décision législative est urgente, car actuellement l'industrie française ne peut prendre des commandes fermes, l'aide de l'Etat étant indispensable. Un effort devra être également effectué par la sidérurgie française, afin d'accentuer sa production de tôles épaisses pour pouvoir répondre à la demande des chantiers de constructions navales. Il serait enfin nécessaire que dans le cadre d'une politique d'expansion, cette branche d'activité soit autorisée à accroître le nombre de ses ouvriers; souvent l'allongement des livraisons devra être envisagé.

Il faut également se souvenir qu'en raison de la nécessité, en quelque sorte organique, d'importer des produits énergétiques de l'étranger, une politique de contrats à long terme, moins onéreuse, devrait être possible en ce qui concerne, aussi bien les importations de charbons, que celles des produits pétroliers. Afin de diviser les risques, ces contrats ne doivent pas, autant que possible, être limités à un seul pays. Ils doivent se traduire par des économies de devises;

4° Une politique scientifique d'économie de combustible doit être poursuivie par les utilisateurs, même lorsque l'ère des pénuries sera révolue.

En définitive, l'affaire de Suez peut être considérée comme un accident mais elle constitue aussi un avertissement.

Le troisième plan de modernisation et d'équipement doit être revu, afin de consacrer une part d'investissements plus importante pour accroître notre production énergétique, augmenter le nombre des navires pétroliers et charbonniers, et améliorer le rendement des centrales thermiques tant du secteur public que du secteur privé. Il s'agit là d'une condition nécessaire de toute politique d'augmentation des productions industrielle, artisanale et agricole. Les résultats d'une telle politique, étant donné le caractère absolument vital pour l'économie française de l'approvisionnement en matières premières énergétiques, devraient faire l'objet, chaque année, d'un rapport qui serait déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale et dont serait saisi le Conseil économique. Ce document devrait comprendre des renseignements complets sur la consommation énergétique de la France et sa répartition par produits, sur les sources d'approvisionnement et le coût en devises des importations, sur l'état des recherches et l'effort d'investissement entrepris en France métropolitaine et dans l'Union française. Ce document devrait comprendre également des prévisions valables pour les deux années suivantes, et des évaluations à moyen et à long terme.

Enfin, les résultats de la politique française en ce domaine devraient être situés par rapport aux résultats obtenus dans les pays dont le développement économique et technique est comparable. L'établissement de ce bilan énergétique annuel doit permettre à l'opinion et aux pouvoirs publics de prendre clairement conscience de l'effort à poursuivre.

II. — La politique économique et financière.

Si une politique énergétique de la France constitue une condition nécessaire d'une expansion saine, elle n'en est pas une condition suffisante. L'expérience des différents plans de modernisation et d'équipement montre en effet qu'une politique d'investissements efficace ne peut être menée à bien que dans un climat de stabilité des prix. Au surplus, il ne faut pas perdre de vue qu'un pays est d'autant moins dépendant de l'étranger qu'il bénéficie de ressources suffisantes en devises propres à le mettre dans une situation favorable dans les discussions internationales; aussi convient-il de déterminer les mesures qu'il serait nécessaire de prendre afin de recréer les conditions d'une économie saine aussi bien sur le plan interne que sur le plan externe.

La commission de la conjoncture économique et du revenu national n'a pas pris la responsabilité de préconiser au Conseil économique, comme sur le problème de l'énergie, une politique unique. La mise au point des prévisions pour le premier semestre 1957 s'est avérée particulièrement difficile par suite de l'imprécision des informations qui revêtaient parfois un caractère contradictoire. Ce n'est qu'au cours des deux dernières séances de la commission qu'une orientation plus nette de la conjoncture a semblé se dessiner. Il semblait donc plus

sage de se contenter de formuler d'une manière aussi cohérente que possible les principales orientations de politique économique susceptibles de recueillir l'adhésion de secteurs influents de l'opinion à l'intérieur du Conseil, ou même à l'extérieur. Ceci ne signifie pas qu'il n'existe aucune disposition commune à ces diverses options, mais chacune a sa logique interne.

La première option peut être qualifiée de politique globale tendant au rétablissement immédiat de l'équilibre économique par le mécanisme des finances publiques, des prix et des changes. Ses partisans estiment qu'il convient, au moment où l'augmentation de la production industrielle va se trouver freinée, d'équilibrer l'offre et la demande internes en ramenant celle-ci au niveau de l'offre. Ceci revient à dire que l'on renoncerait à adapter l'économie au niveau actuel des prix mais que ce serait au contraire le niveau des prix qui s'adapterait aux conditions de l'économie. Dans le cadre de cette politique, le pouvoir d'achat excédentaire serait résorbé par une hausse sur les produits où se porte la plus forte demande.

Ceci supposerait, du reste, des mesures pour contenir la poussée des prix dans des limites aussi étroites que possible. Le déficit des finances publiques constituant un des principaux facteurs de l'augmentation de la demande devrait être sinon résorbé du moins réduit. D'importantes économies devraient être réalisées non seulement sur les dépenses courantes, mais également sur les investissements mis directement ou indirectement à la charge du budget. La plupart des subventions à l'économie, perdant leur raison d'être, seraient supprimées. Les recettes complémentaires devraient être recherchées dans une augmentation des ressources fiscales dues à l'élévation du niveau des prix et, éventuellement, à une augmentation de la pression fiscale. Mais le recours à l'emprunt, notamment à long terme, ne devrait pas être exclu. Ce serait, en définitive, les possibilités de l'épargne qui limiteraient l'ampleur du déficit des finances publiques, tout recours à l'institut d'émission devant être écarté.

Dans la logique de cette politique et pour préparer un ajustement de la monnaie sur la base du niveau des prix nouveaux, les crédits accordés à l'économie seraient limités, le cas échéant, afin d'éviter toute spéculation. Ce contrôle du crédit fournirait un moyen de surveiller l'expansion monétaire et serait la conséquence logique du ralentissement de la production, dû à la fois à la pénurie des produits pétroliers et à la diminution des dépenses de l'Etat.

Cette politique d'assainissement financier devrait, selon ses partisans, aboutir à un nouvel équilibre durable des prix internes.

Un ajustement monétaire serait alors possible pour mettre à parité les prix français et les prix étrangers. Le climat anti-inflationniste ainsi créé, en brisant tout essai de spéculation, limiterait au strict minimum l'incidence de l'augmentation des produits importés sur les prix réels.

Ce serait donc à partir de ce nouvel équilibre interne et externe qu'une nouvelle expansion économique serait lancée.

Une *deuxième politique*, plus satisfaisante pour l'esprit, semble-t-il, est possible. Elle consiste à ne pas s'en remettre au mécanisme des prix et des taux de change du soin d'assainir l'économie. Son but est d'orienter l'économie vers un assainissement progressif de la situation inflationniste.

A la différence de la première solution, il n'est pas cherché d'équilibre immédiat entre l'offre et la demande, en réduisant cette dernière au niveau d'une offre limitée par l'insuffisance des produits énergétiques, au moins pendant le premier semestre de l'année 1957.

Cette politique comporterait deux phases distinctes.

L'une, conservatoire, correspondant à la période de limitation physique de l'expansion; l'autre, positive, où l'accroissement de la production et l'amélioration de la productivité devraient être le moteur d'une baisse systématique des coûts de production et, partant, des prix de vente, tant que les cours français ne seraient pas à parité avec les cours moyens des pays étrangers travaillant dans des conditions analogues aux nôtres.

L'objectif prioritaire des pouvoirs publics, pendant cette période de pénurie des produits énergétiques, doit être de sauvegarder au maximum le potentiel économique de la nation pour faciliter un renouveau d'activité dès que les limites physiques de la production auront disparu. Une proportion aussi importante que possible des produits pétroliers doit être réservée à l'industrie et à l'agriculture.

La répartition de ces produits doit favoriser par priorité les branches d'activité dont dépendent l'expansion économique et l'amélioration de notre balance des comptes soit par la diminution des importations, soit par l'augmentation des exportations. Tout doit également être mis en œuvre pour éviter le développement du chômage et trouver aux ouvriers un emploi dans l'entreprise, sauf transfert durable de la demande. A cet égard, il ne faut pas perdre de vue que l'industrie du bâtiment appelle de la main-d'œuvre, ainsi que probablement celle des chantiers navals. Un chômage important serait une hérésie économique et la cause de troubles sociaux.

Le courant d'investissements doit être maintenu dans la mesure des possibilités physiques de production des biens d'équipement, afin de ne pas entraver un nouveau développement de la production au cours du deuxième semestre.

Ce souci d'une expansion continue ne doit pas faire négliger le problème angoissant des prix. *Il ne faut pas qu'au cours du deuxième semestre la pénurie de devises relaye celle des produits pétroliers pour freiner à nouveau le rythme d'accroissement de la production.* Le maintien du blocage des prix, s'il est nécessaire, ne peut contenir à lui seul une pression trop forte de la demande. Il faudra, du reste, consentir certaines dérogations, aussi limitées que possible, pour éviter la récession économique. Il existe, en effet, des facteurs de hausse des coûts de fabrication indépendants de la vie des entreprises: élévation des frets, de certaines matières premières importées et, éventuellement, du coût de l'énergie (hausse prévisible du cours des produits pétroliers, et peut-être du charbon, dans le cadre de la Communauté charbon-acier).

Pendant cette période conservatoire, la poursuite de la politique de subventions et de détaxations sera donc nécessaire, malgré les charges qu'elle fait peser sur le budget. Ainsi, un contrôle très strict des dépenses, notamment des dépenses improductives, devra être de règle. Des recettes nouvelles devront être dégagées pour couvrir le supplément de dépenses qui apparaîtra dans le prochain collectif. La commission de la conjoncture économique et du revenu national, prise par le temps, n'a pas pu consulter la commission des finances, du crédit et de la fiscalité sur la nature des recettes recherchées. Il semble toutefois incontestable que le recours aux emprunts, quels que soient leurs inconvénients, surtout s'ils revêtent la forme à court terme, sera une nécessité. Enfin, les dispensateurs du crédit devront veiller, tout en assurant les concours nécessaires au maintien de l'activité économique, à encourager les entreprises contribuant à l'équilibre de la balance des comptes et à décourager toute tentative de spéculation.

Il va de soi que, dans le domaine du commerce extérieur, les importations de biens non indispensables devront être réduites, dans la mesure où le permettent les accords commerciaux.

L'aide à l'exportation doit être maintenue, dans la mesure où elle permet des rentrées de devises (1).

Cet ensemble de mesures devrait permettre d'atteindre sans catastrophe le second semestre, à condition toutefois que les espoirs mis dans l'accroissement de la production agricole se réalisent, ce qui aurait pour effet de détendre le marché des produits alimentaires, dont on connaît le rôle important dans les budgets ouvriers.

Il est toutefois vraisemblable que, en raison de l'évolution des prix français au cours de l'année 1956 et des hausses prévisibles pendant le premier semestre 1957, le niveau général des prix français sera notamment plus élevé que celui des prix mondiaux. A partir du moment où l'idée d'ajustement monétaire est rejetée, il est indispensable d'élaborer une autre méthode pour mettre progressivement à parité les prix français et étrangers.

La dévaluation, qui peut sembler une politique plus aisée à réaliser, puisqu'elle ne met pas en cause l'aménagement des structures internes de l'économie française, serait la porte ouverte à l'aventure, si elle avait lieu dans un climat inflationniste, comme ce serait le cas actuellement.

L'idée originale de cette seconde option est de s'appuyer sur l'expansion économique pour diminuer progressivement les coûts de production et, par voie de conséquence, les prix de vente, car, dans l'esprit de beaucoup de personnes, l'idée d'expansion économique est liée à la notion de hausse modérée des prix et l'idée de baisse de prix à celle de déflation.

En réalité, l'expansion ne s'oppose pas à la baisse des prix, à condition de ne pas oublier que, partant d'une situation de déséquilibre entre les prix français et les prix étrangers, il est nécessaire de ne pas distribuer, sous forme de nouveaux revenus, la totalité des fruits de l'accroissement de la production et de l'amélioration de la productivité mais d'en affecter, au contraire, une partie par priorité à l'abaissement des coûts de fabrication.

(1) Il a été signalé, à cet égard, par un membre du Conseil que l'aide à l'exportation pour les tissus de rayonne avait été brutalement réduite récemment. Cette mesure risque d'entraîner des perturbations sérieuses dans cette industrie et dans la région lyonnaise.

Cette politique n'exclut du reste pas une augmentation modérée des salaires et des profits bruts, dans la mesure où leur distribution ne met pas en péril l'orientation générale de la politique des prix.

Du reste, sur le plan social, l'augmentation des revenus réels proviendra à la fois de la baisse du coût de la vie et de l'accroissement modéré des revenus nominaux. Cette politique, pour être efficace, devrait s'inscrire dans le troisième plan de modernisation et d'équipement et figurer parmi les objectifs de ce dernier.

Il serait normal que les prix fixés par voie d'autorité puissent être revisés en tenant compte du progrès technique.

Comme il s'agit pour la plupart de prix-clé, leur diminution devrait se traduire surtout, si le climat psychologique est favorable, par une diminution générale des prix des produits transformés.

Si cette politique de prix est menée à bien, elle apportera un concours appréciable au rétablissement de l'équilibre de la balance des comptes, en stimulant les exportations par une résorption progressive de l'excès de demande interne et en rendant l'industrie française compétitive pour la plupart de ses articles sur les marchés internationaux.

Cet ensemble de mesures n'exclut pas qu'un développement systématique de nos exportations soit poursuivi dans certains secteurs, tels que ceux de la vente des fruits et des légumes et de la viande (1) pour l'agriculture, et dans les secteurs de produits finis incorporant une forte proportion de main-d'œuvre, tels que l'industrie des automobiles de petite cylindrée et de matériel électronique.

C'est dans le cadre de cette politique d'abaissement des prix que des possibilités de nouvelles libérations des échanges pourront être créées, surtout si l'effort français est accompagné d'un effort d'harmonisation des charges des divers pays européens dans le sens du progrès social. Un autre élément important du rétablissement de la balance des comptes peut être procuré par le développement des échanges à l'intérieur de la zone franc, ceci aussi bien dans l'intérêt de la France métropolitaine que dans celui des pays d'outre-mer, qu'il s'agisse de départements ou de territoires, voire même d'Etats indépendants comme le Maroc et la Tunisie.

Ce serait en effet une grave erreur de laisser se fractionner ce grand marché commun territorial que constitue la zone franc entre plusieurs unités économiques indépendantes les unes des autres. Ce serait aller à l'encontre du progrès économique et social et de la tendance actuelle des créer des grands marchés. Grâce aux découvertes de diverses ressources minières et de produits pétroliers en Union française, il y a place pour un échange fructueux entre les pays africains et la France métropolitaine.

Ceci n'exclut pas que des industries de transformation soient créées en Afrique, avec l'aide de capitaux français et de capitaux étrangers, lorsque les conditions économiques et sociales de rentabilité et de main-d'œuvre se trouveront réalisées.

Il doit résulter de cette intensification des échanges une économie de devises fortes pour l'ensemble des territoires situés dans la zone franc.

Les résultats de cette politique d'ensemble, qui exigera, il ne faut pas se le dissimuler, beaucoup de patience et de continuité, peuvent nécessiter, dans la période de pénurie de devises, un relais temporaire sous forme d'une aide étrangère; 262 millions de dollars ont déjà été mis à la disposition de la France par le fonds monétaire international. Il resterait encore, comme recours supplémentaire, l'appel à la deuxième tranche de tirage du fonds international, soit une nouvelle somme de 262 millions. Actuellement, la France disposerait d'environ 1.500 millions de dollars, y compris le premier tirage. Mais il ne faut pas perdre de vue que 700 millions de dollars environ ont été dépensés au cours de l'année 1956 et que, de toute manière, notre réserve ne doit pas tomber au-dessous de 700 millions. Cet aspect du problème des devises est donc inquiétant, car si la détérioration d'une balance commerciale est rapide, son redressement est beaucoup plus lent.

Ceci rend donc véritablement impérieuse l'élaboration dès maintenant d'un plan d'abaissement des prix, dont les effets se feront sentir à moyen et à long terme.

(1) A cet égard, les membres du groupe agricole ont insisté sur la nécessité de définir une politique à long terme de la production de la viande, notamment dans le domaine des prix.

Enfin, une *dernière option* a été proposée par les représentants du groupe des travailleurs C. G. T. Elle est ainsi formulée:

« *Politique interventionniste* ayant pour but, dans l'immédiat, la sauvegarde des activités économiques essentielles et du pouvoir d'achat des travailleurs, puis la reprise de l'expansion économique sans inflation et le développement du progrès social.

« Les moyens de réalisation de ces buts seraient:

« *a)* Une stricte répartition des produits pétroliers et, éventuellement, d'autres matières premières, une politique sélective des importations, l'arrêt de la politique de libération des échanges et d'intégration européenne, le développement des accords compensés (bilatéraux et multilatéraux) avec tous les pays, un contrôle effectif des échanges extérieurs et des changes, en vue notamment de s'opposer à l'évasion des capitaux;

« *b)* L'indemnisation des heures de travail perdues, du fait de la crise actuelle, par les soins des entreprises ou, à défaut, par l'Etat, l'indemnisation d'Etat étant financée par une mesure de caractère exceptionnel assise sur l'actif net des sociétés ou sur les accroissements récents de bénéfices;

« *c)* Une politique de réduction du déficit des finances publiques, prenant notamment en compte le fait que les derniers événements ont rendu encore plus pressante sur le plan économique la réduction des charges improductives;

« *d)* Une politique sélective du crédit s'efforçant de donner réalité à la nationalisation du crédit;

« *e)* Une politique sélective des investissements, inspirée des travaux de préparation du troisième plan de modernisation et d'équipement et donnant notamment une priorité absolue aux investissements énergétiques et à la construction de logements.

« La mise en œuvre de ces moyens permettrait, notamment, d'assurer un contrôle effectif de la stabilité des prix. »

CONCLUSIONS GENERALES

Les événements de Suez ont eu la valeur d'un avertissement; ils ont fait apparaître dans une clarté aveuglante le point faible de l'expansion économique française.

Tout doit être mis en œuvre pour que la France soit moins dépendante du Proche-Orient pour son approvisionnement en produits pétroliers.

Cette faiblesse est, d'ailleurs, commune à tous les autres pays européens, dans des proportions plus ou moins variables. Elle ne doit donc pas faire perdre tout espoir de voir l'économie française jouer un rôle honorable dans la compétition internationale. Les difficultés de l'heure présente ont parfois tendance à faire oublier les progrès très sensibles dans le domaine de la technique et de l'organisation qui ont été réalisés à l'intérieur de nombreuses entreprises industrielles et artisanales et d'exploitations agricoles.

Le climat malthusien qui a été la caractéristique de toute une époque, entre 1930 et 1939, semble de plus en plus se dissiper. Il est frappant, au terme de nombreuses prises de contact personnelles, d'aboutir à la conclusion qu'après le choc très dur que constitue pour l'économie française la pénurie de produits pétroliers, la plupart des responsables de la vie économique du pays, au lieu d'envisager une politique de repli, se déclarent partisans de la continuation de l'expansion dès que l'ère de pénurie des produits pétroliers sera terminée. Il y a, dans ce changement de comportement, une raison certaine d'espérer dans l'avenir de l'économie française.

***

Le Conseil économique a consacré cinq séances à l'examen de ce rapport de conjoncture, celles des 19 et 20 décembre 1956 et celles des 8, 9 et 10 janvier 1957.

Au cours de ces débats, le Conseil a décidé de scinder en deux le projet d'avis qui lui était présenté par M. Malterre, au nom de la commission de la conjoncture économique et du revenu national.

Un premier avis a été voté le 20 décembre 1956. Il porte sur l'état de la conjoncture au deuxième trimestre 1956, les prévisions pour le premier semestre 1957 et l'orientation à donner à la politique énergétique.

Une résolution a été ensuite votée, le 10 janvier 1957, sur la politique économique et financière.

Le texte du premier avis, celui de la résolution et un résumé des débats du Conseil sur la politique économique et financière sont donnés ci-après.

3° AVIS FORMULE PAR LE CONSEIL ECONOMIQUE AU COURS DE SA SEANCE DU 20 DECEMBRE 1956

Etat de la situation économique à la fin du deuxième semestre 1956, prévisions pour le premier semestre 1957 et orientation à donner à la politique énergétique.

Le Conseil économique,

Vu l'article 4, alinéa 2, de la loi du 20 mars 1951, l'invitant à donner son avis sur l'évolution semestrielle de la conjoncture économique;

Après avoir entendu les rapports présentés, au nom de la commission de la conjoncture économique et du revenu national, par M. Jacques Dumontier sur l'état de la conjoncture à la fin du deuxième semestre 1956, et par M. André Malterre sur l'évolution de la conjoncture économique au premier semestre 1957, et sur la politique économique à suivre pour assurer le rétablissement de l'équilibre économique,

Emet l'avis (1):

I. — Sur l'évolution de l'économie au cours du deuxième semestre 1956

A. — L'évolution de l'économie française de juillet à octobre confirme, dans leur ensemble, les prévisions du dernier rapport de conjoncture.

1° En ce qui concerne la production:

a) L'expansion industrielle s'est poursuivie au rythme observé pendant le premier semestre de l'année, c'est-à-dire que l'indice de la production industrielle a été en moyenne supérieur de 10 p. 100 à celui de l'année dernière.

Aux prix d'importations accrues, les goulots d'étranglement coke et charbon n'ont pas entravé cette expansion et leur pression s'était même, semble-t-il, quelque peu relâchée à la fin des vacances.

La pénurie relative de main-d'œuvre n'a pas empêché une augmentation de l'activité;

b) Par contre, le niveau de la production agricole paraît plus élevé que celui prévu par le Conseil au mois de juillet dernier.

La diminution de la production de blé a été compensée par une augmentation considérable de la production de céréales secondaires et, notamment, d'orge.

Les effets du gel sur la vigne restent sensibles dans certaines régions mais, dans l'ensemble, ces effets sont moins graves que ceux qui avaient été prévus.

La production laitière s'est améliorée depuis six mois et elle est, à la fin de l'année, légèrement supérieure à celle de l'année dernière.

Mais des incertitudes subsistent sur l'état quantitatif et qualitatif du cheptel.

2° Les revenus nominaux ont continué dans leur ensemble leur mouvement d'expansion:

a) Pour le troisième trimestre, le taux d'accroissement des salaires horaires est de 1,5 p. 100. Pour l'ensemble de l'année, la masse des revenus salariaux aurait augmenté de 11,5 p. 100 par rapport à 1955, compte tenu de l'activité, d'après les résultats et les prévisions de la comptabilité nationale du mois d'octobre dernier;

b) Les revenus monétaires des agriculteurs seront plus élevés qu'il n'avait été prévu au mois de juillet. Les recettes brutes devraient être supérieures à celles de l'année dernière. Mais les dépenses d'exploitation des agriculteurs ont été plus fortes qu'en 1955.

En tout état de cause, le revenu agricole n'a pas suivi l'augmentation des revenus des autres secteurs de l'économie nationale;

c) D'après la comptabilité nationale, les revenus bruts d'exploitation non agricoles auraient augmenté de 10 p. 100 par rapport à 1955.

(1) Le vote a été acquis au scrutin public par 127 voix et 32 abstentions (voir le résultat du scrutin en annexe n° 2) (scrutin n° 3).

3° Les tensions sur les prix ont été très vives:

a) La cause de la tension sur les prix s'est trouvée moins dans l'évolution de la conjoncture internationale que dans des conditions propres à l'économie française.

Les prix alimentaires sont restés relativement stables au cours du second semestre. Cependant, les cours des bovins ont été en hausse au cours du troisième trimestre. Toutefois, au cours du quatrième trimestre, il a été constaté des baisses sur les prix à la production qui n'ont pas été répercutées à la consommation.

Les prix du bâtiment ont augmenté, comme l'avait prévu le Conseil, de plus de 3 p. 100 au cours du troisième trimestre.

Les prix des produits industriels, étant bloqués, sont restés à peu près stables, mais les prix des équipements sur devis ont augmenté de 10 p. 100 au cours de l'année, d'après le rapport économique du Gouvernement;

b) Mais les hausses de prix ont pu être limitées grâce à diverses mesures prises par le Gouvernement dont certaines d'ailleurs avaient été préconisées par le Conseil.

Des mesures ont été prises qui agissent directement sur les prix: ce sont le blocage des prix industriels, les détaxations fiscales de certains produits de consommation courante, les importations de produits alimentaires, la suspension des droits de douane sur certains produits, plus généralement l'acceptation d'un déficit important du commerce extérieur.

D'autres mesures ont eu pour effet de réduire la demande; parmi celles-ci, il faut citer les mesures relatives au crédit, les recettes fiscales nouvelles et l'emprunt;

c) Les mouvements des indices officiels des prix ont été contenus dans une étroite limite et l'indice des 213 articles n'a pas atteint le niveau qui doit déclencher l'échelle mobile. Il faut, toutefois, rappeler que cet indice n'est pas un indice du coût de la vie, car, notamment, il ne comprend pas les fruits et légumes et les prix de certains de ses éléments ont été diminués par des subventions ou des détaxations portant sur les seules qualités des produits retenus dans l'indice.

d) Les budgets-type établis par les organisations syndicales et familiales font apparaître une augmentation entre le 1er janvier et le 1er octobre 1956 se situant entre 4 et 7 p. 100.

Pendant la même période, l'indice du taux des salaires horaires, dans les entreprises de plus de dix salariés, s'est élevé de 5,3 p. 100; l'indice des salaires mensuels nets des célibataires dans la zone 0 a progressé de 9,4 p. 100; celui des salaires nets des pères de deux enfants n'a progressé que de 7,2 p. 100 et celui des salaires nets des pères de cinq enfants que de 5,5 p. 100 dans cette zone.

Il faut signaler, en effet, que les prestations familiales n'ont fait l'objet d'aucun relèvement en dehors de la mesure limitée de réduction des abattements de zones par la loi du 17 mars 1956.

Des données ci-dessus, relatives à l'évolution de la production, des revenus nominaux et des prix, il semble résulter que, depuis le début de l'année 1956, les revenus bruts des exploitations non agricoles ont bénéficié plus particulièrement de l'accroissement réel du revenu national (1).

4° La situation des finances publiques s'est détériorée et les échanges extérieurs se sont dégradés:

a) Pour l'ensemble de l'année, dans l'état actuel des prévisions, l'excédent total des dépenses est de 1.034 milliards contre 982 milliards prévus.

La cause de cette augmentation du déficit doit être trouvée dans la charge supplémentaire du Trésor, au titre des dépenses spéciales d'Algérie, qui est de l'ordre de 300 milliards au lieu de 200 prévus.

L'endettement net du Trésor, qui était de 545 milliards en 1955, devrait être supérieur de 300 milliards à ce chiffre pour 1956.

(1) Cet alinéa a été ajouté à la suite de l'adoption d'un amendement présenté par le groupe des travailleurs C. G. T. à la suite d'un vote au scrutin public, par 44 voix contre 35 et 77 abstentions (voir le résultat du scrutin en annexe n° 2, scrutin n° 9).

Mais il faut noter que les effets de cette dégradation ont pu être contenus. En effet, compte tenu des besoins de l'économie productive, de l'évolution des échanges extérieurs et de l'accroissement de l'épargne, l'évolution du crédit n'a pas été défavorable et l'équilibre monétaire a pu être maintenu;

b) L'expansion interne de l'économie française n'a pu être assurée qu'au prix de la dégradation de la balance commerciale et de l'affaiblissement des ressources en or et en devises.

Le commerce extérieur a été caractérisé par l'accroissement des importations dû aux effets du gel et à la nécessité d'importer l'énergie et les matières premières nécessaires à l'expansion de la production. Cette augmentation n'a pas été compensée par un essor des exportations qui sont restées à peu près stables en valeur et ont fléchi en volume.

Une telle évolution a eu notamment pour conséquence une détérioration de la position nette mensuelle de la France à l'U. E. P. et de la couverture de nos échanges avec la zone dollar. Elle s'est traduite par une diminution rapide des ressources en devises qui portait sur 152 milliards à la fin du mois de septembre.

B. — L'équilibre provisoire, qu'avait atteint l'économie française au cours de l'année 1956, a été atteint par les récents événements internationaux.

II. — Sur les prévisions de l'évolution économique au cours du premier semestre 1957

Les prévisions sur l'évolution de l'économie française doivent être modifiées en fonction des événements internationaux de ces dernières semaines et de leur répercussion sur l'économie française.

1° Les approvisionnements en produits énergétiques et en matières premières:

a) Il n'est pas encore possible de connaître avec précision quels seront les arrivages de produits pétroliers en France dans les six prochains mois, ceci étant largement conditionné par l'évolution de la politique internationale.

Si l'on admet:

— le maintien des livraisons en provenance du Moyen-Orient à leur rythme actuel,

— des livraisons américaines à un rythme annuel de 8 à 10 millions de tonnes,

— l'utilisation maximum du tonnage pétrolier disponible dans le monde,

Les besoins de la France en produits pétroliers pourraient être couverts à 70 ou 75 p. 100 de la consommation prévue pour les six premiers mois de 1957. La part de ces produits dans les ressources énergétiques totales de la métropole étant de 22 p. 100 environ, la réduction des disponibilités énergétiques globales serait de 5 à 6 p. 100;

b) Les possibilités de substitution d'autres sources d'énergie aux produits pétroliers seront limitées: le gaz de cokerie, les goudrons, le charbon gazogène, le gaz au bois et le gaz de fumier ne peuvent avoir qu'un emploi limité. Le charbon ne peut être substitué au fuel que dans certaines installations et, le plus souvent, cette substitution n'est pas possible dans les équipements les plus modernes.

Par ailleurs, il existe une très forte demande sur le charbon qui dans sa majeure partie ne peut être satisfaite que par des importations des Etats-Unis et contre payement en dollars.

Sans doute, des économies d'énergie sont possibles, et, en ce qui concerne les moyens de transport, des moyens de substitution pourront être trouvés dans la mesure où il existe en ce domaine certains suréquipements.

Mais ces divers moyens ne permettront pas de combler la totalité du déficit;

c) De plus, la crise de Suez, si elle se prolonge, pourrait avoir une répercussion sur l'activité industrielle par les difficultés d'approvisionnement qu'elle suscite dans les pays d'Orient et d'Extrême-Orient et par la hausse qu'elle entraîne sur les prix des produits en provenance de ces régions.

2° La production:

Dans ces conditions, même avec un système de répartition des produits pétroliers et d'allocations supplémentaires aux activités de base, l'expansion de la production sera entravée par des phénomènes de pénurie. Dans certaines activités même, l'effet de la diminution de l'énergie disponible peut être plus que proportionnel à cette réduction.

Des goulots d'étranglement peuvent apparaître, entraînant des récessions localisées à certaines catégories d'industries, mais qui, si leurs effets ne sont pas rapidement limités, pourraient avoir un effet multiplicateur beaucoup plus large. La situation est particulièrement menaçante pour l'industrie automobile et les secteurs qui en dépendent.

3° Les investissements (1):

Le mouvement des investissements en ce qui concerne les grandes entreprises, pour les six prochains mois, sera peu affecté par le climat psychologique. En effet, les programmes sont déjà engagés et les industries de biens d'équipement ont des carnets très garnis.

Il n'en est, toutefois, pas de même pour les petites et moyennes entreprises.

Il n'y aurait de réduction sensible des investissements que si les symptômes de récession s'amplifiaient. Ceux-ci sont largement fonction de la durée de la crise internationale actuelle.

4° L'emploi:

Cette réduction de l'activité économique se traduira par un mauvais emploi ou un sous-emploi de la main-d'œuvre, sous forme de réductions d'heures de travail, de licenciements et de créations de poches locales de chômage total ou partiel, dans des secteurs particulièrement affectés par la diminution des approvisionnements en produits pétroliers.

Mais, il ne faut pas oublier dans ce domaine qu'en plus des besoins en main-d'œuvre du bâtiment qui tempéreront les risques de chômage (2), il peut en apparaître d'autres qui tiendront à l'orientation nouvelle de la demande, tant sur le marché des biens de consommation que sur le marché des biens d'équipement.

5° Les finances publiques:

La crise de Suez aggrave de façon sensible la situation des finances publiques. Les opérations sur le canal ont augmenté les dépenses. La réduction à 70 p. 100 de la consommation des produits pétroliers sur les prévisions de 1957 diminuera les recettes.

De plus, les prévisions de rentrées fiscales en 1957, fondées sur l'espoir d'une expansion continue de la production, ne seront certainement pas réalisées.

6° Les prix:

a) Les tensions sur les prix seront aggravées dans les secteurs industriel et agricole par la hausse des prix de revient. Celle-ci aura pour origine l'augmentation des prix des produits pétroliers et des transports et une baisse de la productivité qui pourrait être la conséquence de la diminution de la production.

L'indice des 213 articles sera, en outre, affecté par l'augmentation des loyers;

b) Mais la pression de la demande pourrait être moins forte que dans le deuxième semestre de 1956:

La masse des salaires est menacée d'être diminuée par la suppression des heures supplémentaires dans de nombreux cas, la réduction des primes liées à la productivité et le chômage total ou partiel.

Les bénéfices bruts des entreprises risquent d'être atteints par la hausse des prix de revient, à un moment où les prix de vente sont bloqués;

c) Cependant, les facteurs de limitation de la demande seront compensés par l'augmentation des dépenses publiques, qui vient accroître la masse des revenus.

De plus, il ne faut pas oublier que la pression de la demande dépendra de son orientation nouvelle:

Si celle-ci s'oriente vers l'épargne, les tensions sur les prix seront réduites d'autant.

---

(1) Un amendement présenté par le groupe des travailleurs C. G. T. tendant à proposer une rédaction nouvelle du paragraphe 3° a été repoussé à la suite d'un vote au scrutin public par 96 voix contre 30 et 28 abstentions (voir le résultat du scrutin en annexe n° 2, scrutin n° 2). La rédaction proposée était la suivante:

« Il faut tenir compte du fait que, pour les grandes entreprises, mais non pour les petites et moyennes entreprises, les programmes sont déjà largement engagés et qu'au demeurant les industries de biens d'équipement ont des carnets très garnis.

« Le changement du climat psychologique est, sous cette réserve, susceptible d'une influence défavorable sur les investissements. »

(2) Un amendement présenté par le groupe des travailleurs C. G. T. tendant à compléter le texte du deuxième alinéa du paragraphe 4° a été repoussé par un vote à main levée. Cet amendement proposait d'ajouter à la suite des mots « les risques de chômage », le membre de phrase suivant: « sous réserve que l'activité du bâtiment ne soit pas limitée par la pénurie de produits pétroliers ».

Si les revenus normalement dépensés pour l'automobile sont consacrés à des services, notamment aux loisirs ou à l'achat de certains biens textiles et d'ameublement, l'augmentation des prix pourra être limitée.

Mais, si cette demande détournée se porte sur les marchés de la viande et des produits laitiers et sur les marchés de certains biens durables, la hausse des prix sera inévitable.

7° Les échanges extérieurs:

Les échanges avec la zone dollar seront alourdis par les importations de produits énergétiques en provenance de l'Amérique.

Dans l'ensemble, les importations, en ce qui concerne les produits pétroliers, ne seront pas sensiblement réduites en valeur, car la baisse des quantités livrées sera annulée par les prix plus élevés de ces produits. De plus, les importations de charbon devront être augmentées.

Les exportations, par contre, pourraient être gênées par le renchérissement des prix intérieurs et une concurrence plus vive sur le marché extérieur des pays qui sont moins atteints que la France par la pénurie d'énergie. Il en est ainsi, notamment, de l'Allemagne (1).

Enfin, les dépenses de frets vont se trouver majorées sensiblement, ce qui accentuera le déficit de la balance des comptes.

⁂

En définitive, par suite de l'existence actuelle d'une demande supérieure à l'offre, de la persistance d'un déficit des finances publiques et de l'aisance monétaire, il ne semble pas que les conditions d'une crise de récession classique soient réunies, à condition toutefois que les prévisions concernant l'approvisionnement des produits pétroliers ci-dessus présentées soient réalisées.

Cependant, l'apparition de distorsions peut engendrer des perturbations économiques à la fois dans le sens du sous-emploi et surtout dans celui de la hausse des prix.

III. — Sur les moyens a mettre en œuvre

Le Conseil rappelle la motion relative à la couverture de nos besoins énergétiques, au maintien du plein emploi, à la sauvegarde du pouvoir d'achat des travailleurs, qu'il a votée à l'unanimité le 21 novembre dernier.

Les objectifs à poursuivre sont donc:

1° La relance de l'expansion économique dès que la période de pénurie des produits énergétiques sera passée;

2° L'équilibre des prix français et des prix étrangers, afin d'assurer le rétablissement de la balance des comptes.

En bref, il faut recréer les conditions propices au maintien du plein emploi, à l'augmentation du niveau de vie des Français, plus particulièrement des travailleurs et des familles.

En ce qui concerne l'orientation nouvelle de la politique énergétique.

Les moyens à mettre en œuvre sont les suivants:

1° A court terme:

L'utilisation maximum des ressources énergétiques disponibles suppose, en plus des mesures administratives prises pour assurer la répartition la plus efficace des produits pétroliers:

— un meilleur emploi des moyens de transport, en fonction des disponibilités énergétiques actuelles;

— la recherche des économies d'énergie dans les entreprises.

(1) Un amendement, présenté par le groupe des travailleurs C. G. T., tendant à modifier le début de cet alinéa a été repoussé par un vote à main levée.

La rédaction proposée était la suivante:

« Les exportations, par contre, pourraient être réduites en direction de certains pays d'Orient et être gênées par... ».

2° A moyen et à long terme:

Dans le cadre de l'avis du Conseil sur l'orientation de la politique énergétique de la France en date du 25 juillet 1956, il convient, à la lumière des récents événements internationaux, d'insister sur les points suivants:

a) La politique énergétique de la France doit avoir pour objet l'obtention d'une énergie abondante et à bon marché par:

— l'élargissement des ressources énergétiques nationales;

— l'approvisionnement, en ce qui concerne l'énergie importée, auprès de sources mondiales diverses, présentant le maximum de sécurité dans leurs livraisons;

b) Une telle politique, compte tenu de l'éventualité d'une certaine gêne dans nos approvisionnements en produits pétroliers, après la fin de la crise actuelle, implique les moyens suivants:

Politique de production:

Les ressources en pétrole connues en France et dans les pays d'outre-mer ne doivent pas être aliénées mais au contraire mises en exploitation rapidement. Les recherches pétrolières doivent être intensifiées, notamment au Sahara, dans les conditions prévues par le Conseil économique dans son rapport du 27 juin 1956, de manière à avoir une vue complète des possibilités d'ensemble de production dans cette région: l'exploitation doit être commencée là où les conditions techniques seront réalisées.

Le gaz de Lacq doit être exploité et distribué le plus rapidement possible, en fonction des besoins existants.

Des recherches et mises en exploitation de gisements charbonniers sur le territoire métropolitain doivent être entreprises ou poursuivies dans les plus courts délais.

Les recherches sur les carburants nationaux doivent être accélérées ou reprises dans les conditions prévues par le rapport du Conseil économique en date du 10 février 1953.

Les aménagements hydroélectriques doivent être étendus et intensifiés.

Les recherches et investissements destinés à la création de centrales atomiques doivent être accélérés de manière à ce que, dès 1962, l'énergie atomique commence à compléter les sources d'énergie classique, remarque étant faite que de nombreuses années seront nécessaires avant que l'énergie atomique comble le déficit énergétique de la France.

Politique commerciale:

Les importations de produits énergétiques représentant encore une nécessité absolue pour l'économie française, il y a lieu:

— d'une part, de rechercher leur approvisionnement auprès de sources mondiales diverses et n'exigeant qu'un minimum de devises fortes;

— d'autre part, d'encourager la construction en priorité pour la France des navires pétroliers et charbonniers dont l'insuffisance actuelle n'a fait qu'accentuer la pénurie d'énergie.

Enfin, les raffineries de droit français sur le sol de la France et des pays d'outre-mer devraient être tenues de traiter et, dans une certaine mesure, de stocker par priorité, d'abord tous pétroles bruts extraits en France et dans les pays d'outre-mer, ensuite tous pétroles bruts pouvant être importés de tous pays producteurs sans débours de devises, enfin ceux qui seraient importés avec le minimum de devises.

Politique d'économie de l'énergie disponible:

Parmi les investissements prévus au plan de modernisation et d'équipement, priorité doit être donnée, à rendement égal, à ceux qui permettent de substantielles économies d'énergie.

En outre, dans la même perspective, il appartient aux pouvoirs publics de préciser, dans les différents secteurs intéressés, les mesures à prendre en vue d'atténuer les divergences constatées entre le choix des usagers et la solution jugée la meilleure du point de vue national

4° RESOLUTION ADOPTEE PAR LE CONSEIL ECONOMIQUE LE 10 JANVIER 1957

A. — **Politique économique et financière** (1).

Le Conseil économique,

Après avoir émis une résolution unanime le 21 novembre sur les mesures d'urgence à prendre pour faire face aux conséquences économiques et sociales de la pénurie de produits pétroliers,

Puis, le 20 décembre, un avis sur l'état de la conjoncture et sur l'orientation à donner à la politique énergétique;

Après avoir entendu, en ce qui concerne la politique économique et financière à suivre, le rapport et le projet d'avis présentés, au nom de la commission de la conjoncture économique et du revenu national, par M. André Malterre (2);

N'ayant pu finalement, en raison de la complexité de la situation, dégager de majorité en son sein sur l'orientation à donner à la politique économique et financière;

Sur la proposition du président de séance, au nom de la réunion des présidents de groupe,

Décide (3):

A. — De présenter au Gouvernement et au Parlement les quatre propositions cohérentes et précises dont il a successivement débattu et qui, lors des votes sur leur prise en considération, ont recueilli les voix suivantes:

1° La proposition du groupe des chefs d'entreprise, prise initialement en considération, le 20 décembre 1956, par 82 voix contre 73 et 1 abstention, dont le texte était le suivant (4):

« Plusieurs politiques ont été évoquées pour atteindre les objectifs fixés dans l'avis du Conseil économique sur les tendances de la conjoncture au premier semestre 1957; mais, à l'ouverture du premier semestre 1957, au terme duquel il sera sans doute possible, au vu des informations obtenues et des faits acquis, de préciser ces orientations, il ne saurait y avoir d'autre ligne directrice que de diminuer, autant que faire se pourra, les effets:

« — de la réduction des ressources énergétiques à laquelle se trouve brusquement soumise notre économie;

« — des dépenses en devises nécessitées par le recours, tant pour les produits énergétiques que pour d'autres matières premières, à des sources extérieures d'approvisionnements plus onéreuses ou à des transports plus coûteux.

« C'est dans ce cadre que s'inscrivent en tout premier lieu les mesures propres à assurer le meilleur emploi des produits énergétiques actuellement rationnés et à accroître les quantités de ces produits susceptibles d'être mis à la disposition de l'économie nationale.

« La définition de ces mesures, comme des autres mesures que pourra imposer la poursuite de cet objectif, dépendra, de manière continue, de l'évolution de la conjoncture mondiale, des négociations internationales en cours et de la durée des opérations techniques nécessaires pour rendre, à mesure que l'amélioration de la situation internationale le permettra, leur juste place aux sources d'approvisionnements les plus rationnelles dans la perspective d'une expansion continue.

« Il ne saurait donc être question de les énumérer, ni de les circonscrire, mais seulement d'indiquer à quels impératifs essentiels ces mesures doivent en première analyse répondre, ou du moins avec quelles exigences elles devraient de toute manière se composer:

« 1. Sauvegarder et développer dans toute la mesure du possible nos ressources en devises, par l'exploitation aussi bien industrielle qu'agricole;

« 2. Eviter dans toute la mesure du possible de compromettre l'évolution escomptée de la production par des charges nouvelles qui viendraient s'ajouter à l'effet sur les prix de revient de la réduction et du renchérissement des ressources énergétiques mises à sa disposition;

« 3. Eviter ainsi dans toute la mesure du possible les hausses de prix qui pourraient amener une dégradation du niveau de vie de l'ensemble de la population et spécialement des catégories les moins favorisées;

« 4. Reporter, dans toute la mesure du possible, tout ce qui comporte des charges en devises qu'il n'est pas nécessaire d'assumer de toute urgence, telles en particulier, celles qui pourraient résulter d'une libération des échanges poursuivie sans qu'aient été suffisamment rapprochés par une harmonisation convenable des charges, les niveaux des prix français et des prix concurrents;

« 5. Faire le plus large appel possible aux échanges à l'intérieur de la zone franc;

« 6. Pratiquer dans le domaine des finances publiques une politique d'économie particulièrement vigilante en recourant, pour supporter les charges d'une période exceptionnelle, aux formules d'emprunt les plus appropriées. »

2° La proposition du groupe des travailleurs C. G. T., dont la prise en considération a été refusée par le Conseil le 8 janvier 1957, par 141 voix contre 15 et 1 abstention, dont le texte était le suivant (1):

« Le Conseil économique,

« Considérant sa résolution unanime en date du 21 novembre, à savoir:

« Constatant la pénurie actuelle de produits pétroliers en Europe occidentale, et spécialement en France, pénurie qui ne manquera pas d'avoir des conséquences économiques extrêmement graves susceptibles d'entraîner de sérieuses répercussions sur le plan social, notamment quant au pouvoir d'achat,

« Se référant aux avis qu'il a exprimés en février 1953 sur les carburants nationaux et en juillet 1956 sur l'orientation de la politique énergétique de la France,

« Insiste fortement auprès du Gouvernement pour que, d'urgence, la couverture de nos besoins énergétiques soit aménagée de telle façon que les besoins économiques et sociaux les plus pressants soient assurés en priorité et pour que toutes mesures soient prises en vue de sauvegarder le pouvoir d'achat et le plein-emploi des salariés ».

« Considérant son avis en date du 20 décembre relatif aux tendances de la conjoncture économique au premier semestre 1957,

« Emet l'avis suivant relativement à la politique économique à suivre:

« 1. Cette politique doit s'assigner pour but:

« — dans l'immédiat, la sauvegarde des activités économiques essentielles et du pouvoir d'achat des travailleurs,

« — puis la reprise de l'expansion économique sans inflation et le développement du progrès social.

(1) Un premier avis a été adopté par le Conseil économique, le 20 décembre 1956, sur la situation économique à la fin du deuxième semestre 1956, les prévisions pour le premier semestre 1957 et l'orientation à donner à la politique énergétique.

(2) Le texte de la partie relative à la politique économique du projet d'avis présenté par M. Malterre, au nom de la commission de la conjoncture économique et du revenu national, est donné à la suite de la présente résolution.

(3) Ce vote a été acquis par 140 voix contre 18 (voir les résultats du scrutin en annexe n° 2, scrutin n° 12).

(4) Voir les résultats du scrutin en annexe n° 2, scrutin n° 4.

(1) Voir les résultats du scrutin en annexe n° 2, scrutin n° 6.

« 2. Les moyens essentiels de réalisation de ces buts devraient être les suivants:

« *a)* Une stricte répartition des produits pétroliers et, éventuellement, d'autres matières premières, une politique sélective des importations, l'arrêt de la politique de libération des échanges et d'intégration européenne, le développement des accords compensés bilatéraux ou multilatéraux avec tous les pays, un contrôle effectif des échanges extérieurs et des changes, en vue notamment de s'opposer à l'évasion des capitaux;

« *b)* L'indemnisation des heures de travail perdues du fait de la crise actuelle, par les soins des entreprises ou à défaut par l'Etat, l'indemnisation d'Etat étant financée par une mesure de caractère exceptionnel assise sur l'actif net des sociétés ou sur les accroissements récents de bénéfices:

« *c)* Une politique de réduction du déficit des finances publiques, prenant notamment en compte le fait que les derniers événements ont rendu encore plus pressante sur le plan économique la réduction des charges improductives; sous certains de ces aspects, cette politique implique des conditions de politique générale qui ne sont pas de la compétence du Conseil économique ni même, pour certaines d'entre elles, de la compétence politique de la France seule; dans la mesure où ces conditions ne seraient pas réalisées, les interventions économiques préconisées devraient être plus rigoureuses;

« *d)* Une politique sélective du crédit, s'efforçant de donner réalité à la nationalisation du crédit;

« *e)* Une politique sélective des investissements inspirée des travaux de préparation du troisième plan de modernisation et d'équipement et donnant une priorité absolue aux investissements énergétiques et à la construction de logements.

« La mise en œuvre de ces moyens permettrait notamment d'assurer un contrôle effectif et la stabilité des prix. »

3° La proposition des groupes des travailleurs C. F. T. C., C. G. C. et C G. T.-F. O., initialement prise en considération le 8 janvier 1957 par 80 voix contre 76 et 1 abstention, dont le texte était le suivant (1):

« Dans une première phase conservatoire, la politique économique chercherait à maintenir le niveau de la production et à contrôler la pression de la demande:

« — en sauvegardant au mieux le potentiel de production par une répartition aussi rationnelle que possible de l'énergie, la priorité étant donnée aux branches d'activité dont dépendent l'expansion économique et le retour à l'équilibre de la balance des comptes;

« — en préservant, dans la mesure du possible, le pouvoir d'achat des travailleurs touchés par le ralentissement d'activité dû à la pénurie d'énergie;

« — en maintenant dans l'ensemble le contrôle des prix mais en le rendant plus effectif. Des dérogations seraient toutefois accordées à titre exceptionnel;

« — en pratiquant une politique sélective d'importations ayant pour objet de maintenir le niveau de la production tout en réalisant le maximum d'économies de devises fortes;

« — en comblant une partie du déficit des finances publiques par la création de recettes nouvelles sous forme de recettes fiscales ayant le minimum d'incidence sur les prix ou d'emprunts, selon les circonstances, et par un contrôle très strict des dépenses, notamment des dépenses improductives;

« — en pratiquant une politique de crédits ayant pour objet d'assurer les concours nécessaires au maintien maximum de l'activité économique, mais en agissant toutefois d'une manière sélective, de façon à décourager la spéculation et à soutenir par priorité les branches d'activité indispensables à la vie de la nation ou à l'équilibre de la balance des comptes;

« — en maintenant un courant d'investissements, dans la mesure des possibilités physiques de production de biens d'équipement, de telle sorte que la modernisation de notre potentiel de production, prévue par le troisième plan, ne soit pas retardée.

« Dans la seconde phase:

« Etant donné l'évolution des prix français au cours de 1956 et la hausse prévue des prix en 1957, le niveau des prix français sera vraisemblablement, dans l'ensemble, plus élevé que celui des prix mondiaux.

« Si l'on veut éviter une opération monétaire, il y aura lieu de réaliser une baisse progressive des prix par l'affectation d'une partie des gains de production et de productivité à la baisse des prix de revient et des prix de vente, l'autre partie devant permettre une amélioration des salaires.

(1) Voir les résultats du scrutin en annexe n° 2, scrutin n° 7.

« L'augmentation des revenus réels serait ainsi obtenue par une double opération sur les prix et les salaires. Cette politique devrait être l'un des objectifs du troisième plan de modernisation et d'équipement.

« La réduction des prix apportera un concours appréciable au rétablissement de l'équilibre de la balance des comptes.

« Le développement de nos exportations devra être particulièrement poussé dans le domaine agricole (viande, légumes) ainsi que dans le domaine industriel, notamment en ce qui concerne les secteurs des produits finis incorporant une forte proportion de main-d'œuvre, tels que l'industrie automobile et l'industrie de l'électronique.

« Pour y parvenir, il ne saurait être question d'accroître les subventions qui, sous des formes diverses, sont accordées à l'exportation. Il serait souhaitable, d'ailleurs, que soit définie une politique plus rationnelle de subventions économiques.

« Des possibilités de libération des échanges seront recréées par le rétablissement des parités des prix, surtout si celui-ci s'accompagne dans les pays européens d'un effort d'harmonisation des charges au niveau le plus élevé.

« Les échanges à l'intérieur de la zone franc seraient développés au maximum dans l'intérêt commun de la France métropolitaine et des pays d'outre-mer de la zone franc, et notamment les départements d'outre-mer et les territoires d'outre-mer, afin de ne pas laisser « balkaniser » un grand marché commun.

« La multilatéralisation des échanges ne doit pas exclure la conclusion d'accords bilatéraux permettant des économies de devises fortes ou des importations à des prix avantageux.

« Les événements en cours ont montré la vulnérabilité de l'économie française, notamment dans le domaine énergétique, et, par voie de conséquence, la nécessité d'organiser et d'accroître la production dans les secteurs économiques clés encore insuffisants. Elle impose l'orientation des crédits et des capitaux disponibles par priorité vers ces secteurs.

« En conclusion, il apparaît indispensable que s'instaure une sévère politique de discipline nationale reposant sur la sélectivité du crédit et des investissements (en France métropolitaine et outre-mer), sur la réforme des circuits de distribution et sur celle de la fiscalité. Enfin, il conviendrait de mettre en application le précédent avis du Conseil économique du 20 mai 1952 sur la réforme de la structure du ministère des affaires économiques et du plan ».

4° La proposition du groupe agricole, prise initialement en considération le 9 janvier 1957 par 79 voix contre 78 et deux abstentions, dont le texte était le suivant (1):

« Le Conseil économique émet l'avis:

« Plusieurs politiques ont été évoquées pour atteindre les objectifs fixés dans l'avis du Conseil en date du 20 décembre 1956 sur les tendances de la conjoncture au premier semestre 1957, mais à l'ouverture du premier semestre 1957 au terme duquel il sera sans doute possible, au vu des informations obtenues et des faits acquis, de préciser ces orientations, il doit être tenu compte en premier lieu de l'obligation immédiate de diminuer, autant que faire se pourra, les effets:

« — de la réduction des ressources énergétiques à laquelle se trouve brusquement soumise notre économie;

« — des dépenses en devises nécessitées par le recours, tant pour les produits énergétiques que pour d'autres matières premières, à des sources extérieures d'approvisionnements plus onéreuses ou à des transports plus coûteux.

« D'autre part, une politique cherchant à maintenir le niveau de la production et contrôler la pression de la demande, doit inscrire dans ce cadre les mesures propres à assurer le meilleur emploi des produits énergétiques actuellement rationnés, à accroître les quantités de ces produits susceptibles d'être mis à la disposition de l'économie nationale et sauvegarder au mieux le potentiel de production.

« Pour ce faire, il faut:

« — réaliser une répartition aussi rationnelle que possible de l'énergie, la priorité étant donnée aux branches d'activité dont dépendent l'expansion économique et le retour à l'équilibre de la balance des comptes;

« — préserver dans la mesure du possible le pouvoir d'achat des travailleurs, le revenu des activités touchées par le ralentissement économique et le niveau de vie des catégories sociales les plus défavorisées en période de crise;

(1) Voir les résultats du scrutin en annexe n° 2, scrutin n° 8.

« — maintenir dans l'ensemble un contrôle, visant à un équilibre et, si possible, à une stabilisation des prix, qui tiendra compte de la situation de la production, des exigences particulières de certaines professions, et qui, pour être plus efficace, prendra pour objectifs l'organisation des marchés et la réalisation d'un plan d'ensemble de la production; des dérogations seraient toutefois accordées à titre exceptionnel;

« — éviter de compromettre par des charges nouvelles l'évolution de la production, et ne pas aggraver la tension des prix de revient du fait de la réduction et du renchérissement des ressources énergétiques; éviter de compromettre, par une politique des prix, une expansion qui peut être lente mais néanmoins souhaitable pour l'augmentation de consommation intérieure et l'orientation à donner aux exportations nationales;

« — pratiquer une politique sélective d'importation ayant pour objet de satisfaire et pourvoir à notre activité économique, tout en sauvegardant le niveau de la production et en utilisant le minimum de devises fortes;

« — sauvegarder, selon les mêmes objectifs, et développer, dans toute la mesure du possible, nos ressources en devises par l'exportation aussi bien agricole qu'industrielle;

« — appliquer dans le domaine des finances publiques une politique d'économie particulièrement vigilante, tendant vers un équilibre budgétaire, en recourant, pour supporter les charges d'une période exceptionnelle, aux formules d'emprunt les plus appropriées;

« — exercer une politique de crédit ayant pour objet d'assurer les concours nécessaires au maintien maximum de l'activité économique, mais en agissant toutefois d'une manière sélective, de façon à décourager la spéculation et à soutenir par priorité les branches d'activité indispensables à la vie de la nation ou à l'équilibre de la balance des comptes;

« — maintenir un courant d'investissements, dans la mesure des possibilités physiques de production de biens d'équipement, de telle sorte que la modernisation de notre potentiel de production, prévue par le troisième plan, ne soit pas retardée.

« Ces mesures, comme les autres mesures que pourra imposer la poursuite de ces objectifs, dépendront de manière continue de l'évolution de la conjoncture mondiale, des négociations internationales en cours et de la durée des opérations techniques nécessaires pour rendre, à mesure que l'amélioration de la situation internationale le permettra, leur juste place aux sources d'approvisionnements les plus rationnelles dans la perspective d'une expansion continue.

« Des impératifs essentiels à long terme ne doivent pas être perdus de vue et feront l'objet d'une action à plus longue échéance qui comportera:

« — l'institution d'un marché commun européen dans les conditions définies par l'avis du Conseil économique en date du 12 juillet 1956 comportant, notamment, les modalités nécessaires d'harmonisation des charges et des niveaux des prix entre les divers pays. Le Conseil économique se devant d'ailleurs, à ce propos, de rappeler la demande faite en conclusion de l'avis précité, savoir:

« Qu'étant donné l'importance capitale du projet de marché commun, de même que le caractère essentiel de ses observations, il soit à nouveau appelé à émettre un avis sur les résultats obtenus au cours des négociations...

« — Le développement de nos exportations, tant dans le domaine agricole qu'industriel; notre politique de commerce extérieur devant du reste être définie dans un très proche avenir par le Conseil économique.

« La nécessité d'organiser et d'accroître la production dans les secteurs économiques fondamentaux encore insuffisants impose la mise à leur disposition des capitaux nécessaires et leur orientation vers ces secteurs ».

B. — De reproduire à la suite le détail des travaux auxquels le Conseil s'est livré sur chacun de ces textes.

Le 19 décembre 1956, M. A. Malterre, au nom de la commission de la conjoncture économique et du revenu national, avait présenté au Conseil un projet d'avis sur l'état de la conjoncture économique à la fin du deuxième semestre 1956, sur les prévisions pour le premier semestre 1957, enfin sur la politique économique à suivre. En ce qui concerne ce dernier point, la commission avait défini trois options (1).

(1) Voir le texte du projet d'avis, relatif à la politique économique et financière à suivre, à la suite de la résolution.

Un grand nombre d'amendements ayant été présentés sur ce projet d'avis, celui-ci fut renvoyé en commission. Après étude des amendements, la commission proposa au Conseil, le 20 décembre, de scinder en deux avis différents le projet qu'elle lui avait présenté la veille. Le premier avis porterait sur l'état de la conjoncture économique à la fin du deuxième semestre 1956, les prévisions pour 1957 et l'orientation à donner à la politique énergétique.

M. Malterre, au nom de la commission, présenta un projet d'avis rédigé en ce sens et ce projet fut adopté par 127 voix et 32 abstentions.

En ce qui concerne le deuxième avis, la commission n'avait pu prendre de décision et établir un projet d'avis, mais elle présentait le texte qu'elle avait pris en considération au cours de sa réunion. Celui-ci était constitué par un amendement présenté par le groupe des chefs d'entreprise qui visait à remplacer les pages du projet d'avis initial de la commission relatives à la politique économique et financière.

Ce texte fut pris en considération par le Conseil par 82 voix contre 73 voix et 1 abstention et renvoyé en commission, mission étant donnée à celle-ci de présenter un nouveau projet d'avis le 8 janvier 1957 (1).

Le 8 janvier 1957, M. Charvet, au nom de la commission de la conjoncture économique et du revenu national présenta un projet d'avis, qui était constitué par le texte pris en considération par le Conseil le 20 décembre et adopté par la commission le 3 janvier, complété par un amendement présenté par le groupe de l'artisanat et que la commission avait retenu.

Cet amendement modifiait la rédaction du 3° du dispositif du texte pris en considération et proposait la rédaction suivante: « éviter dans toute la mesure du possible et tout en tenant compte des exigences particulières de certaines professions, des hausses de prix qui pourraient amener une dégradation du niveau de vie de l'ensemble de la population et spécialement des catégories les moins favorisées.

A ce projet d'avis furent opposés en séance plénière trois contre-projets, le premier présenté par le groupe de la C. G. T., le second présenté par les groupes C. F. T. C., C. G. T.-F. O. et C. G. C., le troisième présenté par le groupe agricole.

Le Conseil se prononça d'abord sur le contre-projet du groupe C. G. T. Celui-ci fut refusé par 141 voix contre 15 voix et 1 abstention (2).

Le Conseil prit ensuite en considération le contre-projet présenté par les groupes C. F. T. C., C. G. T.-F. O. et C. G. C. par 80 voix, contre 76 et 1 abstention (3). Ce contre-projet fut renvoyé devant la commission pour examen.

Le contre-projet du groupe agricole ne fut pas mis aux voix.

*
* *

Le 9 janvier, la commission, après examen du contre-projet pris en considération la veille, présenta un nouveau projet d'avis. Ce projet, dont le rapporteur était M. Malterre, était constitué par le texte du contre-projet des groupes C. F. T. C., C. G. T.-F. O. et C. G. C., auquel les modifications suivantes avaient été apportées:

Le troisième alinéa du contre-projet relatif au maintien du pouvoir d'achat des travailleurs avait été remplacé par un texte nouveau adopté par la commission et ainsi rédigé: « en prenant toutes mesures garantissant le pouvoir d'achat des travailleurs, touchés par le ralentissement de l'activité, notamment par l'application des avis du Conseil économique relatifs à la législation du chômage, en date des 11 mars et 8 juillet 1952 ».

Le sixième alinéa du contre-projet avait également été modifié. Le texte proposé par le projet d'avis était le suivant: « en comblant une partie du déficit des finances publiques par la création de recettes nouvelles sous forme de recettes fiscales

(1) Le texte pris en considération par le Conseil qui était à l'origine une proposition du groupe des chefs d'entreprise constitue la première des quatre propositions reprises par la résolution du Conseil.
Voir les résultats du scrutin en annexe n° 2, scrutin n° 4.

(2) Le texte du contre-projet du groupe C. G. T. constitue la seconde des quatre propositions reprises par la résolution votée par le Conseil économique.
Voir les résultats du scrutin en annexe n° 2, scrutin n° 6.

(3) Le texte du contre-projet des groupes C. F. T. C., C. G. T.-F. O. et C. G. C. constitue la troisième des quatre propositions reprises par la résolution votée par le Conseil économique.
Voir les résultats du scrutin en annexe n° 2, scrutin n° 7.

n'affectant pas le pouvoir d'achat des catégories sociales les plus défavorisées, et ayant le minimum d'incidence sur les prix, ou d'emprunts, selon les circonstances, et par un contrôle très strict des dépenses, notamment des dépenses improductives ».

Enfin, le quinzième alinéa de ce contre-projet relatif aux perspectives de libération des échanges était modifié dans la forme et ainsi rédigé : « des possibilités de libération des échanges ne pourront être recréées que par le rétablissement graduel des parités de prix, s'accompagnant dans les pays européens d'un effort d'harmonisation des charges au niveau le plus élevé ».

Sur le projet d'avis ainsi rédigé, onze amendements étaient présentés. Ils ne furent pas discutés par l'Assemblée car le groupe de l'agriculture opposait au projet d'avis le contre-projet qu'il avait présenté la veille et qu'il déposa à nouveau.

Ce contreprojet fut pris en considération par le Conseil par 79 voix contre 78 et 2 abstentions (1). Il fut donc renvoyé en commission aux fins d'examen.

⁂

Le 10 janvier, M. Jean Deleau présenta au nom de la commission un nouveau projet d'avis qui était constitué par le texte du contreprojet du groupe agricole modifié, à la suite d'amendements adoptés par la commission, de la façon suivante :

Les 6e, 7e et 8e alinéas du dispositif étaient remplacés par le texte suivant :

6e alinéa. — « Prendre toutes mesures en vue de sauvegarder le pouvoir d'achat et le plein emploi des salariés et préserver le niveau de vie des catégories professionnelles et sociales les plus vulnérables en période de crise. Le Conseil économique demande à ce sujet l'application de ses avis relatifs à l'indemnisation du chômage ».

7e alinéa. — « Maintenir dans l'ensemble un contrôle, visant à une stabilité du niveau général des prix et à un équilibre entre ceux-ci qui tiendra compte de la situation de la production, des exigences particulières de certaines professions, et qui, pour être plus efficace, prendra pour objectifs l'organisation des marchés et la réalisation d'un plan d'ensemble de la production ; des dérogations à la législature des prix seraient toutefois accordées à titre exceptionnel ».

8e alinéa. — « Eviter de compromettre par des charges nouvelles l'évolution de la production, et ne pas aggraver la tension des prix de revient du fait de la réduction et du renchérissement des ressources énergétiques ; éviter de compromettre une expansion qui peut être lente mais néanmoins souhaitable pour l'augmentation de la consommation intérieure et l'orientation à donner aux exportations nationales ».

Les 11e, 13e, 15e et 16e alinéas étaient eux aussi modifiés. La rédaction nouvelle était la suivante :

11e alinéa. — « Appliquer dans le domaine des finances publiques une politique d'économie particulièrement vigilante, en matière de dépenses improductives, qui ne correspondent pas aux exigences d'une politique sociale, tendre vers un équilibre budgétaire et éviter toute imposition susceptible d'affecter le pouvoir d'achat des catégories sociales les plus défavorisées en recourant aux formules d'emprunt les plus appropriées ».

13e alinéa. — « Maintenir un courant d'investissements, dans la mesure des possibilités de production et d'importation de biens d'équipement, de telle sorte que la modernisation de notre potentiel de production prévue par le troisième plan ne soit pas retardée et qu'elle puisse assurer une augmentation des revenus réels conforme aux objectifs de ce plan ».

15e et 16e alinéas. — « Des impératifs essentiels à long terme ne doivent pas être perdus de vue et feront l'objet d'une action à plus longue échéance qui devra, compte tenu des événements récents, trouver son expression dans le troisième plan de modernisation et d'équipement.

« Ces impératifs essentiels à long terme devront comporter une amélioration du pouvoir d'achat par le jeu des salaires directs et indirects et des diverses prestations sociales.

« Se pose notamment le problème de l'institution du marché commun sur lequel le Conseil économique s'est exprimé dans son avis du 12 juillet 1956.

« Le Conseil économique se devant d'ailleurs à ce propos de rappeler la demande faite en conclusion de l'avis précité, savoir : (le reste sans changement) ».

Enfin, le texte suivant était ajouté au projet, avant le dernier alinéa :

« La recherche dans toutes les directives déjà indiquées par le Conseil économique et rappelées à propos de la conjoncture actuelle dans son avis du 20 décembre 1956 et tous moyens propres à accroître nos ressources énergétiques, en accélérant la réalisation de tous les programmes susindiqués et, si besoin est, en leur donnant un caractère de priorité exceptionnelle. »

Trois amendements furent présentés en séance plénière au projet d'avis ainsi rédigé présenté par M. Jean Deleau.

Le premier, présenté par le groupe de la C. G. T., tendait à remplacer le 7e alinéa relatif à la politique des prix par le texte suivant :

« Réaliser une stabilisation effective du niveau général des prix, non seulement par des mesures de contrôle, mais encore par la mise en œuvre d'une politique cohérente en matière de finances publiques, de crédit et d'investissements, ainsi que d'échanges extérieurs. Une telle stabilisation n'exclut pas la correction de certains déséquilibres, en combinant des dérogations exceptionnelles et des arrêtés de baisse de certains prix accompagnés de mesures techniques adéquates. Cette correction devrait s'inspirer notamment de la situation de certaines catégories sociales, des exigences d'une saine politique d'organisation des marchés agricoles et de celles du plan de modernisation et d'équipement. »

Cet amendement fut rejeté au scrutin public par 98 voix contre 29 et 25 abstentions (1).

Un second amendement, présenté par le groupe de l'agriculture sur le même alinéa, qui tendait à commencer celui-ci par les mots : « pour éviter toute pression inflationniste » fut rejeté à main levée.

Par contre, le troisième amendement, présenté par le groupe de l'agriculture, fut adopté au scrutin public par 78 voix contre 64 et 14 abstentions (2).

Il remplaçait le texte du 11e alinéa du projet d'avis par la rédaction suivante :

« Appliquer dans le domaine des finances publiques une politique d'économie particulièrement vigilante, tendant vers un équilibre budgétaire, en recourant pour supporter les charges d'une période exceptionnelle, aux formules d'emprunt les plus appropriées. »

Le projet d'avis ainsi amendé fut mis aux voix. Il fut rejeté par 80 voix contre 76 et 2 abstentions (3).

⁂

A ce moment de la discussion, plusieurs propositions de résolution furent présentées, l'une par M. Le Brun, qui proposait de présenter au Gouvernement, au Parlement et à l'opinion, les quatre propositions cohérentes et précises dont le Conseil avait successivement débattu, à savoir, la proposition du groupe C. G. T., la proposition du groupe des chefs d'entreprise, la proposition du groupe de l'agriculture et la proposition commune des groupes C. F. T. C., C. G. C. et C. G. T.-F. O.

Une proposition de résolution était présentée par le groupe de l'U. N. A. F., qui proposait de reprendre sous forme d'options, d'une part, le projet d'avis présenté par M. Jean Deleau le 10 janvier, d'autre part, celui présenté par M. A. Malterre le 9 janvier, le nombre de voix s'étant porté sur chacune de ces options étant indiqué à la fin de l'avis.

Enfin, M. Dumontier déposa un nouveau projet d'avis qui fut déclaré irrecevable.

Une conférence des présidents de groupe se réunit pour examiner la situation créée par les votes successifs du Conseil. Elle décida de charger le président de séance de présenter en son nom une proposition de résolution. C'est cette proposition de résolution qui a été adoptée par le Conseil par 140 voix contre 18 (4).

(1) Le texte du contreprojet présenté par le groupe de l'agriculture constitue la dernière des quatre propositions reprises par la résolution votée par le Conseil. Voir les résultats du scrutin en annexe n° 2, scrutin n° 8.

(1) Voir les résultats du scrutin en annexe n° 2, scrutin n° 9.
(2) Voir les résultats du scrutin en annexe n° 2, scrutin n° 10.
(3) Voir les résultats du scrutin en annexe n° 2, scrutin n° 11.
(4) Le texte de la proposition est celui de la résolution adoptée par le Conseil économique le 10 janvier. Voir les résultats du scrutin en annexe n° 2, scrutin n° 12

Texte de la partie relative à la politique économique et financière du projet d'avis présenté par M. A. Malterre au nom de la commission de la conjoncture économique et du revenu national le 19 décembre 1956.

« L'objectif commun à toutes les politiques économiques et financières doit être le retour à un équilibre de la balance des comptes, des sorties de devises mettant en péril, dans un avenir assez proche, les possibilités d'expansion de la production française, privée des matières premières et des produits énergétiques qui lui sont nécessaires.

Plusieurs politiques ont été évoquées, entre autres, pour atteindre cet objectif:

1° Politique globale tendant au rétablissement immédiat de l'équilibre par les mécanismes des finances publiques, des prix et des charges:

a) Le pouvoir d'achat excédentaire serait résorbé par la hausse des prix des produits sur lesquels la demande est particulièrement forte;

b) Les hausses de prix seraient contenues par une réduction systématique de la demande obtenue notamment par la diminution du déficit budgétaire.

Des économies budgétaires seraient faites, non seulement sur les dépenses courantes, mais aussi sur les dépenses d'investissement. Elles seraient accompagnées d'une augmentation des recettes par la voie fiscale ou par celle des emprunts;

c) La limitation des crédits à l'économie serait, à la fois, un moyen de contrôler l'expansion monétaire et la conséquence logique de la stagnation de la production;

d) La diminution de la production, si dans certains cas elle exerçait un effet inflationniste, entraînerait également une diminution plus que proportionnelle de la masse salariale de nature à réduire la demande sur le marché des biens de consommation;

e) Dans le cadre de ce climat anti-inflationniste, une fois atteint un nouvel équilibre des prix totalement différent de l'ancien, un ajustement monétaire serait opéré afin de mettre à parité les prix français et les prix étrangers;

f) A partir de ce nouvel équilibre, une politique d'expansion pourrait être de nouveau lancée.

2° Politique tendant après une période conservatoire, à l'expansion de la production et à la réduction des prix:

a) Dans une première phase conservatoire, cette politique chercherait à maintenir le niveau de la production et à contrôler la pression de la demande:

— en sauvegardant au mieux le potentiel de production par une répartition aussi rationnelle que possible de l'énergie, la priorité étant donnée aux branches d'activité dont dépendent l'expansion économique et le retour à l'équilibre de la balance des comptes;

— en maintenant dans l'ensemble le contrôle des prix mais en le rendant plus effectif. Des dérogations seraient toutefois accordées à titre exceptionnel;

— en pratiquant une politique sélective d'importations ayant pour objet de maintenir le niveau de la production, tout en réalisant le maximum d'économies de devises fortes;

— en comblant une partie du déficit des finances publiques par la création de recettes nouvelles sous forme d'impôts ou d'emprunts, selon les circonstances, et par un contrôle très strict des dépenses, notamment des dépenses improductives;

— en pratiquant une politique de crédits ayant pour objet d'assurer les concours nécessaires au maintien maximum de l'activité économique, mais en agissant toutefois d'une manière sélective, de façon à décourager la spéculation et à soutenir par priorité les branches d'activité indispensables à la vie de la nation ou à l'équilibre de la balance des comptes;

— en maintenant un courant d'investissements, dans la mesure des possibilités physiques de production de biens d'équipement, de telle sorte que la modernisation de notre potentiel de production prévue par le troisième plan ne soit pas retardée.

b) Dans une seconde phase:

Etant donné l'évolution des prix français au cours de 1956 et la hausse prévue des prix en 1957, le niveau des prix français sera vraisemblablement, dans l'ensemble, plus élevé que celui des prix mondiaux.

Si l'on veut éviter une opération monétaire, il y aura lieu de réaliser une baisse progressive des prix, par l'affectation en priorité des gains de production et de productivité à la baisse des prix de revient et des prix de vente:

— ceci n'exclut pas une amélioration des salaires et des profits bruts dans la mesure où ces nouveaux revenus ne mettraient pas en péril l'orientation générale de la politique des prix;

— l'augmentation des revenus réels serait de plus obtenue par la baisse des prix;

— cette politique devrait être l'un des objectifs du troisième plan de modernisation et d'équipement;

— la réduction des prix apportera un concours appréciable au rétablissement de l'équilibre de la balance des comptes.

Le développement de nos exportations devra être particulièrement poussé dans le domaine agricole (viande, légumes) ainsi que dans le domaine industriel, notamment en ce qui concerne les secteurs des produits finis incorporant une forte proportion de main-d'œuvre, tels que l'industrie automobile et l'industrie de l'électronique.

Des possibilités de libération des échanges seront recréées par le rétablissement des parités des prix, surtout si celui-ci s'accompagne dans les pays européens d'un effort d'harmonisation des charges au niveau le plus élevé.

Les échanges à l'intérieur de la zone franc seraient développés au maximum dans l'intérêt de la France métropolitaine et des pays d'outre-mer de la zone franc, et notamment les D.O.M. et les T. O. M., afin de ne pas laisser « balkaniser » un grand marché commun.

La multilatéralisation des échanges ne doit pas exclure la conclusion d'accords bilatéraux permettant des économies de devises fortes ou des importations à des prix avantageux.

3° Politique interventionniste ayant pour but dans l'immédiat la sauvegarde des activités économiques essentielles et du pouvoir d'achat des travailleurs, puis la reprise de l'expansion économique sans inflation et le développement du progrès social.

Les moyens de cette politique seraient:

a) Une stricte répartition des produits ptroliers, et éventuellement d'autres matières premières, une politique sélective des importations, l'arrêt de la politique de libération des échanges et d'intégration européenne, le développement des accords compensés avec tous les pays, un contrôle effectif des échanges extérieurs et des changes en vue notamment de s'opposer à l'évasion des capitaux;

b) L'indemnisation des heures de travail perdues du fait de la crise actuelle, par les soins des entreprises ou à défaut par l'Etat, l'indemnisation d'Etat étant financée par une mesure de caractère exceptionnel assise sur l'actif net des sociétés ou sur les accroissements récents de bénéfices;

c) Une politique de réduction du déficit des finances publiques, prenant notamment en compte le fait que les derniers événements ont rendu encore plus pressante sur le plan économique la réduction des charges improductives;

d) Une politique sélective du crédit, s'efforçant de donner réalité à la nationalisation du crédit;

e) Une politique sélective des investissements, inspirée des travaux de préparation du troisième plan de modernisation et d'équipement, et donnant notamment une priorité absolue aux investissements énergétiques et à la construction de logements.

ANNEXES AUX AVIS ET RÉSOLUTION

ANNEXE N° 1

NOTE DE CONJONCTURE SUR LA SITUATION DE L'INDUSTRIE DU BATIMENT

transmise à la commission de la conjoncture économique et du revenu national par la commission des travaux publics, de la reconstruction et de l'urbanisme.

En dépit des critiques trop souvent hâtives ou injustifiées, on peut dire que la construction de logements en France a connu, au cours des dernières années, une expansion satisfaisante après un démarrage difficile. En 1952, 81.000 logements ont été construits; en 1953, 115.000, soit une augmentation de 40 p. 100; en 1954, 162.000, soit une augmentation de 40 p. 100; en 1955, 210.000, soit une augmentation de 30 p. 100.

Une telle expansion a autorisé des espoirs pour les années futures, et a permis d'envisager dans un proche avenir un rythme de construction annuel de 250.000 et même de 300.000 logements.

Malheureusement, au cours de l'année qui s'achève, certaines perspectives favorables n'ont pas été réalisées et il est peu vraisemblable que le bilan 1956 témoigne d'une augmentation en pourcentage comparable à celle des précédentes années. De nombreuses causes ont freiné l'élan de construction des précédentes années; un hiver rigoureux qui a pratiquement arrêté les chantiers pendant un mois; les difficultés de main-d'œuvre aggravées par le départ des jeunes mobilisés et des Nord-Africains; l'augmentation des prix à laquelle s'est ajouté, au milieu de l'année, un blocage impératif; enfin, des difficultés d'approvisionnement des chantiers en certains matériaux de construction: ciments, aciers et produits rouges.

Ces causes risquent, hélas, de prolonger leurs effets au cours de l'année prochaine. Dès maintenant on peut même dire qu'elles seront accrues par des mesures d'ordre financier déjà prises ou envisagées par le Gouvernement et par une réduction d'activité des entreprises due à la pénurie de carburants.

I. — Situation de la construction de logements en 1956.

Les statistiques ne sont actuellement connues que pour les trois premiers trimestres de l'année 1956.

A. — *Nombre de logements ayant obtenu le permis de construire.*

ANNÉES	ENSEMBLE
1952	128.566
1953	184.566
1954	279.066
1955	292.767
1955. — 1er trimestre	59.300
2e trimestre	72.673
3e trimestre	70.829
4e trimestre	89.965
1956. — 1er trimestre	82.166
2e trimestre	92.295
3e trimestre (a)	(86.858)
Octobre (a)	31.276

(a) Nombre provisoire.

Sources: I. N. S. E. E., Secrétariat d'Etat R. L.

Il ressort de ce tableau une nette augmentation du nombre des demandes de permis de construire au cours de l'année 1956. Le résultat global pour l'ensemble de l'année ne doit pas être inférieur à 350.000.

Mais il convient de faire ici deux remarques importantes:

1° Les permis délivrés ne sont pas tous suivis d'exécution.

Un abattement de 10 à 15 p. 100 semble raisonnable pour tenir compte des abandons de projets, des doubles emplois (plusieurs demandes de permis de construire successives sont parfois présentées pour la même affaire sur le même terrain).

2° Des délais très variables s'écoulent entre la délivrance des permis et l'ouverture des chantiers. Il faut souvent compter environ deux à trois ans pour que les permis délivrés soient transformés en logemens terminés. Si le nombre total des permis de construire délivrés en 1956 atteint 350.000, on peut donc estimer, compte tenu du déchet, que le nombre de logements terminés en 1958 devrait atteindre 300.000.

B. — *Nombre de logements ayant bénéficié de décisions définitives d'octroi de primes à la construction.*

ANNÉES	DÉCISIONS DÉFINITIVES		
	Ensemble.	A 1.000 F.	Autres.
1952	20.346	»	20.346
1953	30.808	91	30.717
1954	50.806	6.381	46.425
1955	82.834	27.513	55.321
1955. — 1er trimestre	16.882	3.815	13.067
2e trimestre	18.997	6.355	12.642
3e trimestre	19.499	7.089	12.410
4e trimestre	27.456	10.254	17.202
1956. — 1er trimestre	26.343	10.362	15.984
2e trimestre	25.784	10.481	15.303
3e trimestre	25.459	10.969	13.580
Octobre	9.902	4.475	5.427

Source: Secrétariat d'Etat R. L.

C. — *Nombre de logements ayant bénéficié d'un prêt spécial du Crédit foncier.*

ANNÉES	PRÊTS SPÉCIAUX (en nombre de logements.)		
	Ensemble.	Logements économiques et familiaux.	Autres.
1954	108.127	46.091	62.036
1955	125.746	66.397	59.349
1955. — 1er semestre	62.792	33.011	29.784
Juillet	9.990	5.292	4.698
Août	10.551	5.187	5.364
Septembre	9.722	4.943	4.779
Octobre	10.299	5.370	4.929
1956. — 1er semestre	60.424	32.765	27.659
Juillet	10.997	5.972	5.025
Août	10.712	5.198	5.514
Septembre	8.878	4.764	4.114
Octobre	10.689	5.695	4.994

Source: Secrétariat d'Etat R. L.

Les deux tableaux ci-dessus font apparaître une augmentation du nombre des décisions d'octroi des primes, de l'ordre de 30 p. 100 au moins, et une stabilisation des prêts du Crédit foncier.

L'examen de ces données, en retenant que le secteur primes-prêts représente environ 50 p. 100 de la construction, permet d'estimer très approximativement que l'ensemble de la construction de logements dépassera légèrement 225.000 à la fin de l'année 1956.

II. — Analyse des causes qui freinent l'expansion de la construction de logements.

Trois causes principales ont ralenti au cours des années passées le rythme de la construction, soit qu'elles aient allongé les délais de construction, soit qu'elles n'aient pas permis de satisfaire la demande: la main-d'œuvre, les prix et les difficultés d'approvisionnement en certains matériaux.

En 1956, on peut ajouter à ces causes, que l'on pourrait qualifier de permanentes, une cause accidentelle, le rigoureux hiver durant le mois de février. En 1957, on entrevoit déjà de nouvelles difficultés tenant soit aux restrictions des crédits et des primes, soit au manque de carburant.

Il n'est pas possible d'évaluer la perte en logements due à l'arrêt des chantiers au mois de février 1956. Il est encore trop tôt pour connaître les incidences des deux dernières causes. Dans cette brève analyse, nous nous en tiendrons donc aux causes essentielles qui ont touché l'industrie du bâtiment au cours des dernières années et particulièrement en 1956.

A. — Le problème de la main-d'œuvre

Le problème de la main-d'œuvre est d'une extrême importance dans la construction. Le deuxième plan de modernisation et d'équipement avait fixé à 80.000 le nombre d'ouvriers et à 13.000 le nombre de cadres et techniciens nécessaires à l'expansion prévue de la construction.

Des études effectuées par le commissariat général au plan, il résulte que, en avril 1955, le nombre d'ouvriers du bâtiment s'élevait à 714.000, auxquels s'ajoutaient 186.000 artisans, soit au total 900.000 travailleurs, dont 620.000 qualifiés.

En avril 1956, ce nombre avait augmenté d'environ 15.000 unités.

A noter qu'entre avril 1953 et avril 1956, l'effectif des travailleurs occupés à des activités « Bâtiment » s'est accru d'un peu plus de 100.000 ouvriers.

(Unité: millier d'ouvriers.)

ACTIVITÉ PRINCIPALE de l'entreprise.	MAI 1953.	MAI 1954.	AVRIL 1955.	AVRIL 1956.
Maçonnerie et entreprises mixtes (b)	302	320	379	394
Bois	79	79,2	79	77,6
Couverture, plomberie	55	58	62,5	64
Fer	26,3	26	29,6	29,4
Fumisterie chauffage et fumisterie industrielle	18,1	18,8	20,1	21,5
Peinture, aménagements	60	63	63,9	64,5
Ensemble	540,4	565	634,1	651

(b) Entreprises mixtes de bâtiment et de travaux publics.

Source: Fédération nationale du bâtiment.

Evolution possible des effectifs du bâtiment.

Il est admis que la perte annuelle, par moyenne, par vieillissement des effectifs, calculée sur une longue période s'élève environ à 3 p. 100.

Dans ces conditions, les pertes par vieillissement de la main-d'œuvre qualifiée (ouvriers qualifiés et artisans du bâtiment) sont de l'ordre de 20.000 ouvriers par an.

Ces pertes sont très approximativement compensées, chaque année, par l'apport de l'apprentissage, qui s'élevait au total en 1955 au chiffre de 20.800, se décomposant comme suit:

Maçonnerie	4.700
Charpente bois	1.000
Menuiserie	7.000
Serrurerie	3.100
Couverture, plomberie	2.600
Peinture	2.200
Chauffage, fumisterie	200
Total	20.800

Soit 21.000 en chiffres ronds.

Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte du départ de certains apprentis (menuisiers, par exemple) quittant le bâtiment pour s'orienter vers d'autres branches professionnelles. On estime que ce nombre peut être évalué à 5.000 environ

Dans ces conditions, l'effectif total formé par l'apprentissage sera, en 1956, de:

21.000 — 5.000 = 16.000 environ.

Formation professionnelle des adultes (F. P. A.).

La capacité de formation des centres de F. P. A. en 1956 est indiquée dans le tableau ci-dessous.

ACTIVITÉS	NOMBRE de sections.	POTENTIEL annuel de formation.
Maçonnerie et connexes (plâtrerie, carrelages, etc.)	712	17.800
Charpente, coffrage	67	1.675
Menuiserie	47	1.175
Couverture, plomberie	100	2.500
Serrurerie	22	550
Peinture, vitrerie	68	1.700
Chauffage, fumisterie	53	1.325
Electricité	39	975
Charpente métallique	4	100
Total	1.112	27.800

De plus, 250 sections nouvelles (dont 150 environ pour le second œuvre) seront créées entre le 1er mars et le 31 décembre 1956. La capacité de formation en 1957 sera ainsi d'environ 35.000.

En outre des centres de formation gérés par l'A. N. I. F. R. M. O., il existe depuis 1954, six centres d'initiation à la construction gérés par la Société nationale des chemins de fer français, nombre porté à dix au début de 1956. La capacité de formation annuelle (ouvriers spécialisés) a été de 750 à l'origine et doit atteindre 2.000 en 1956.

On obtiendra donc au total en 1957 une capacité de formation de 37.000 environ

Immigration.

On peut estimer que, en 1956, l'effectif des ouvriers qualifiés du bâtiment étrangers travaillant en France s'est accru d'environ 18.000 (Italiens principalement).

Evolution des effectifs en 1956.

Compte tenu des facteurs ci-dessus, les effectifs des ouvriers qualifiés du bâtiment ont enregistré au total en 1956, une augmentation de:

Apprentissage	16.000
Formation professionnelle accélérée	27.800
Immigration	18.000
Total	61.800
A déduire vieillissement et pertes d'effectifs	20.000
	41.800

Ce chiffre représente une augmentation de 30 p. 100 environ sur l'accroissement moyen enregistré au cours des années 1952 et 1955 (30.000 à 33.000).

Si l'on compte que selon les travaux du commissariat général au plan la construction d'un logement exige actuellement 1,4 ouvrier par an, l'accroissement des effectifs dont il est question ci-dessus correspondrait — évaluation très approximative — à une augmentation de la cadence de construction de l'ordre de grandeur de:

$$\frac{41.800}{1,4} = 30.000 \text{ logements par an en chiffres ronds.}$$

Au début de 1956, deux facteurs particuliers pouvaient faire naître de vives inquiétudes pour la main-d'œuvre: le départ massif des Nord-Africains qui a privé le bâtiment de quelques milliers de manœuvres et le rappel sous les drapeaux de près de 25.000 ouvriers qualifiés.

Ces deux risques ont été partiellement limités. La main-d'œuvre africaine, stabilisée par les limitations fixées au retour en Algérie, s'est employée dans le bâtiment. Les possibilités accordées aux jeunes ouvriers du bâtiment de retarder leur incorporation sous les drapeaux ont été largement utilisées. Enfin, la durée du travail a été allongée. Au 1er juillet dernier, elle atteignait 49 heures 5, chiffre qu'elle n'avait jamais atteint dans cette industrie.

Si dans l'avenir les conditions les plus favorables sont réunies pour une expansion continue de l'industrie du bâtiment, il convient de souligner qu'une évolution profonde peut modifier les données actuelles du problème main-d'œuvre construction.

La satisfaction des besoins de logements nouveaux tempérés par le manque de main-d'œuvre a eu, pourrait-on dire, un effet salutaire en incitant les professionnels à repenser leurs problèmes, à améliorer leurs méthodes de travail et à moderniser leur équipement. Selon toute vraisemblance nous ne sommes qu'au début d'une véritable rénovation de cette industrie. Dans un avenir proche, il n'est pas exclu de penser qu'elle pourra satisfaire une expansion nécessaire sans un apport supplémentaire de main-d'œuvre.

L'utilisation de plus en plus poussée dans le gros œuvre d'éléments préfabriqués en usine et l'emploi dans le second œuvre de la standardisation des éléments d'huisserie, d'installations sanitaires, de menuiserie métallique et d'électricité exigeront beaucoup moins de main-d'œuvre qualifiée au profit d'une main-d'œuvre spécialisée réduite.

Après une période d'expériences et de tâtonnements, l'industrialisation plus poussée du bâtiment, sous toutes ses formes, doit être en mesure de répondre aux besoins sans redouter une crise de main-d'œuvre.

Cependant, l'industrialisation de plus en plus poussée, jointe à un apport constant de main-d'œuvre, pose, pour l'avenir, un problème d'équilibre entre les divers secteurs de la construction.

Il est indéniable que le secteur prime et prêt a connu au cours des dernières années une grande faveur auprès des innombrables candidats à un logement. Toute mesure qui tendrait à « casser » cette demande aurait donc de sérieuses répercussions sur les entreprises et sur la main-d'œuvre.

B. — Le problème des prix

Depuis le quatrième trimestre de 1953, le coût de la construction s'est accru de 19 p. 100 tel que le fait apparaître le tableau suivant:

Indice du coût de la construction (*a*).
(Base 100 au quatrième trimestre 1953.)

MOYENNES annuelles.		1955				1956		
1954.	1955.	1er trim	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.
99	103	101	102	104	106	111	115	119

(*a*) Indice servant de référence à l'indexation de l'épargne-construction.

Sources: I. N. S. E. E., Secrétariat d'Etat R. L.

Les augmentations des prix des matières premières ont pesé lourdement aussi bien sur le gros-œuvre que sur les travaux de peinture, de serrurerie, de vitrerie, et d'une façon générale, sur tout le second œuvre. Des augmentations de salaires ont dû être consenties par les entreprises, sans parler des salaires « noirs » qui ont dû être versés dans les grands centres pour trouver une main-d'œuvre spécialisée qui faisait défaut au début de l'année.

Le tableau ci-après emprunté aux études de la Fédération nationale du bâtiment, met en parallèle, pour la période de 1948 à juillet 1956, l'évolution du coût de la construction, des prix des matériaux essentiels à la construction et des salaires:

DATES	COUT de la construction.	MATERIAUX de construction.	METAUX ferreux.	BOIS	SALAIRES	SALAIRES et charges proportionnelles aux salaires.
Janvier 1948.....	100	100	100	100	100	»
Janvier 1949.....	115	126	135	105	118	»
Janvier 1950.....	100	131	132	104	125	»
Janvier 1951.....	110	140	138	145	150	»
Janvier 1952.....	160	200	208	249	200	204
Janvier 1953.....	149	190	204	216	208	212
Janvier 1954.....	144	191	208	211	215	220
Janvier 1955.....	145	192	200	210	232	245
Janvier 1956.....	155	195	216	235	255	270
Juillet 1956.....	165	196	225	240	272	305

L'examen de ce tableau confirme que la hausse du coût de la construction intervient à une époque qui succède à une longue période marquée par un effort de compression des prix. De 1952 au début de 1955, les C. A. D. ont, en effet, accusé une baisse de l'ordre de 10 p. 100.

La hausse qui se poursuit depuis un an, et qui paraît dépasser l'augmentation de l'indice des prix, risque d'avoir de fâcheuses conséquences.

Les hausses que les constructeurs peuvent répercuter sur les clients qui font bâtir soit en collectif, soit en individuel, risquent d'entraîner une réduction du nombre des candidats. Les souscripteurs de logements en construction sont, le plus souvent, des personnes ayant des revenus fixes qui ont calculé, avant de se lancer dans l'opération, les versements personnels qu'elles devraient effectuer dans un délai étalé entre 12 et 28 mois. S'ils sont appelés, en cours d'édification, à débourser une somme supplémentaire, ils risquent d'être gênés et d'abandonner, dans de nombreux cas, le projet qu'ils avaient formulé.

Cette conséquence pourrait, en outre, être aggravée par les récentes mesures prises par le Gouvernement: restrictions apportées à l'octroi des primes à 600 F, suppression des avances de démarrage (cette mesure ayant été tempérée par une nouvelle échelle de versements des acomptes), et limitation des avances ordinaires du Crédit foncier. L'amenuisement du secteur « Primes et Prêts » serait grave, car il produit à lui seul la moitié des logements construits. Au cours des deux dernières années, 1954 et 1955, les H. L. M. ont fourni 22 p. 100 des logements nouveaux, le secteur Primes et Prêts spéciaux 18 p. 100:

(Unité: millier de logements.)

ANNÉES	SECTEURS DE LA CONSTRUCTION					ENSEMBLE
	Reconstructions.	H. L. M. (a).		Logements primés (b).	Autres logements non primés.	
		Location.	Accession.			
1953.....	35,2	15,8	8,4	39,9	16,2	115,5
1954.....	37,2	20,2	10,4	73	21,2	162
1955.....	34,7	36	14,2	100	25,2	210,1

(*a*) Non compris les constructions H. L. M. ayant bénéficié de primes à la construction.

(*b*) Y compris les constructions H. L. M. ayant bénéficié de primes à la construction.

Source: S. E. R. L.

Si l'expansion de la construction risque de connaître un ralentissement dû à l'augmentation des prix, elle risque d'en connaître un bien plus sérieux et immédiat dans le maintien de la politique actuelle de blocage des prix.

La réglementation des prix applicables aux marchés du bâtiment avait été assouplie par une circulaire du 23 mai 1956. Cette décision avait permis le fonctionnement des clauses contractuelles de revision des prix en cas de hausse des éléments du coût de revient des travaux en cours.

Une nouvelle décision a mis à nouveau en vigueur le blocage à dater du 15 juin 1956. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Les entrepreneurs de construction refusent de prendre des engagements sur des marchés de moyenne et longue durée si les clauses de revision de prix ne sont pas prévues.

Si le prix initial de conclusion d'un marché peut être fixé d'une manière impérative, il est difficile de concevoir que l'on ne puisse tenir compte, pendant l'exécution du marché, des hausses imprévisibles du prix des matériaux ou des salaires. Ce manque de garantie pour des marchés devant s'exécuter sur une longue période explique que des adjudication d'habitations à loyer modéré soient bloquées dans la Seine depuis plusieurs mois.

Dans l'immédiat, il faut donc envisager de nouveaux retards dans l'exécution des travaux aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public. Si une solution n'est pas apportée dans un très bref délai à cette querelle entre le Gouvernement qui entend maintenir un blocage total et les professionnels qui estiment ne pouvoir courir les risques sans clauses de sauvegarde, on enregistrera un recul très sensible du rythme de la construction.

III. — Le problème de l'approvisionnement pour certains matériaux.

Le développement de l'industrie de la construction tel qu'il s'est poursuivi ces dernières années et tel qu'il devrait se poursuivre pour satisfaire aux besoins est-il possible sans crainte de difficultés d'approvisionnement dans les matériaux de base servant à l'édification ? Les entreprises du bâtiment justifient les retards de la construction par la lenteur ou quelquefois même l'impossibilité d'obtenir certains matériaux indispensables. Les producteurs rétorquent qu'il n'existe aucun risque de pénurie sérieux mais des retards de livraison imputables aux difficultés de prévision du marché du bâtiment provenant de l'absence de continuité des travaux affectés aux entreprises.

Nous nous bornerons à examiner les perspectives d'approvisionnement de trois produits essentiels: les produits rouges, les ciments et les aciers.

A. — Produits rouges

Le Conseil économique s'est préoccupé, à la fin de l'année 1955, de la production des matériaux de terre cuite: briques, hourdis et tuiles. Cette étude a fait nettement ressortir que la production ne pouvait satisfaire aux besoins d'une construction en expansion. Pour pallier cette insuffisance, le Gouvernement a été conduit, au début de 1956, à décider une importation de 10.000 tonnes de tuiles belges et de 20.000 tonnes de tuiles italiennes.

La situation n'est pas la même pour tous les produits rouges. Pour les briques, la production augmente de 25 p. 100 par an et paraît en mesure de satisfaire la demande. Par contre, pour les tuiles, l'augmentation annuelle ne dépasse pas 15 p. 100 et la production de 1956, qui doit être de l'ordre de 1.150.000 tonnes, apparaît insuffisante pour répondre à la fois aux besoins de la construction de logements, de la construction des bâtiments industriels ou scolaires et de l'entretien de l'habitat existant. Cette insuffisance est encore rendue plus aiguë:

Par la variété des produits fabriqués et utilisés régionalement;

Par l'implantation souvent défectueuse des entreprises, implantation qui conditionne des transports onéreux et accroît les difficultés locales d'approvisionnement.

L'appoint de l'importation en 1956 ne paraît pas avoir résolu le problème et donné entière satisfaction aux utilisateurs. En raison de la faveur dont jouissent dans notre pays les produits rouges, une politique d'investissements et de meilleure distribution devrait permettre de supprimer ce goulot d'étranglement de la construction.

Il convient d'ajouter que, fort heureusement, le bâtiment tend à se passer de plus en plus de ces matériaux et fait appel aux nombreux produits de remplacement.

B. — Ciments

La production de ciment s'est élevée en 1955 à 10.571.000 tonnes, au lieu de 9.370.000 tonnes en 1954, soit une augmentation de 12,8 p. 100. L'industrie du ciment a élaboré un plan qui lui permette d'atteindre en 1960 une production de 14.300.000 tonnes, soit un accroissement annuel moyen de 750.000 tonnes. En dépit des difficultés de fabrication au cours de l'hiver dernier, la production de 1956 devrait apporter un supplément de l'ordre de 1 million de tonnes.

L'industrie du ciment a connu cette année des difficultés extérieures à la production: blocage de certains prix, amortissement industriel autorisé trop réduit... Ces problèmes d'ordre financier risquent de freiner dans l'avenir la création d'entreprises ou la modernisation et le développement des entreprises existantes.

En résumé, en dépit de quelques difficultés de livraison après la dernière période d'hiver, on peut admettre que cette industrie est en mesure de faire face aux besoins de la construction.

C. — Les aciers

L'industrie du bâtiment éprouve de réelles difficultés d'approvisionnement dans certains produits de la sidérurgie: tôle forte, poutrelles, ronds à béton.

La production de tôle forte est insuffisante pour satisfaire les besoins en raison des demandes considérables de certaines industries telles que l'industrie navale. Il n'est pas possible de prévoir une amélioration à brève échéance en raison des problèmes de structure que pose cette production.

Le besoin en poutrelles ne s'est fait sentir qu'en 1953, à partir du moment où la construction métallique a connu un essor important. Les producteurs, qui avaient eu recours à l'exportation pour écouler leur fabrication, ne lâchent qu'à regret cette position et un déséquilibre subsiste entre l'offre et la demande.

La fabrication des ronds à béton s'est très sensiblement accrue puisqu'elle est passée de 50.000 tonnes par mois en 1955 à 59.000 tonnes en mars 1956. Les livraisons ne s'effectuent cependant qu'avec de longs délais en raison de l'implantation des forges et du caractère essentiellement mouvant des chantiers de construction.

Il s'agit là du goulot d'étranglement le plus sérieux que connaisse l'industrie du bâtiment. La sidérurgie s'est trouvée en présence d'une demande accrue et on doit admettre qu'elle ne sera pas en mesure de la satisfaire sans des délais qui ralentissent sérieusement le rythme de la construction.

Pour l'ensemble des autres matériaux ou produits finis, il n'y a, à l'heure actuelle, de difficulté majeure qu'en ce qui concerne la céramique sanitaire: lavabos, évier, cuvettes de w. c. Les délais de livraison ne sont pas inférieurs à quatre ou six mois et s'accroissent sans cesse. En dépit de l'effort d'équipement des producteurs, qui doit donner une production supplémentaire de 20.000 tonnes en 1956, on devrait envisager de faire appel à l'importation pour éviter des délais de livraison qui deviennent excessifs.

IV. — Problèmes financiers de la construction.

Cette étude des perspectives de la construction serait incomplète si on n'évoquait très brièvement les problèmes financiers qu'elle soulève.

Le ministère des finances paraît actuellement s'inquiéter de l'accumulation des primes autorisées qui créent une lourde charge pour le budget et surtout du caractère inflationniste des prêts qui s'élèvent à 770 milliards et s'accroissent de 200 milliards par an.

Il importe au plus tôt de supprimer cette psychose inflationniste afin de ne voir dans le développement de la construction qu'un signe encourageant de l'intérêt que portent les Français au logement.

Il ne faut pas perdre de vue, comme l'a excellemment écrit dans le rapport général qu'il vient de déposer sur le budget de 1957 M. Francis Leenhardt, que la relance de notre économie a été pour une très large part l'œuvre de la relance de la construction. La prospérité du bâtiment, soit directement soit indirectement, est créatrice d'activité

La construction de quelques 250.000 logements par an, pour rester dans un cadre optimiste, représente 800 milliards d'investissements.

Le volume financier de la construction (pour les deux dernières années) a été évalué par le secrétariat d'État à la reconstruction, en liaison avec le commissariat au plan, le ministère des finances et les organismes semi-publics de crédit. Le montant global des dépenses, par secteurs de constructions neuves, peut être chiffré à:

SECTEURS	MONTANT total des dépenses, y compris voierie et réseaux divers terrains honoraires.	TRAVAUX de bâtiment.
	(En milliards de	francs.)
Année 1954.		
Constructions comportant la création d'au moins un logement:		
Reconstruction	114	107
H. L. M. destinés à la location	62	50
H. L M. destinés à l'accession à la propriété	33	27
Logements primés avec prêts spéciaux du C. F.	250	195
Autres logements primés	67	53
Autres logements non primés	75	58
Total	601	490
Constructions ne comportant pas la création d'au moins un logement	25	24
Ensemble	626	514
Année 1955 (a).		
Constructions comportant la création d'au moins un logement:		
Reconstruction	86	81
H. L. M. destinés à la location	63	51
H. L M. destinés à l'accession à la propriété	39	32
Logements primés avec prêts spéciaux du C. F.	368	290
Autres logements primés	70	56
Autres logements non primés	80	63
Total	706	573
Constructions ne comportant pas la création d'au moins un logement	26	25
Ensemble	732	598

(a) Les estimations provisoires de 1955 qui figurent dans ce tableau ont été réévaluées de façon définitive. Les divers secteurs subissent peu de variations; l'ensemble donne 755 milliards.

Il appartient au Gouvernement de faire un choix dans la hiérarchie des investissements et de déterminer si une dépense de 800 milliards entre dans les possibilités du revenu national. On peut, toutefois, estimer que si des restrictions doivent être apportées, ce ne soit pas au détriment de la construction de logements.

Il y a le problème des fonds avancés par la Banque de France au Crédit foncier. C'est une des graves préoccupations du Gouvernement qui craint de ne pouvoir, en définitive, consolider une masse qui ne doit pas être inférieure à 200 milliards par an.

Cette inquiétude, si justifiée soit-elle, doit être tempérée par des considérations de première importance:

En premier lieu, on peut regretter que le Gouvernement ait laissé aller les choses pendant cinq années et on peut se demander si le Trésor n'aurait pas pu faire un effort pour mettre en bonne place de nouvelles émissions du Crédit foncier qui auraient connu la faveur des épargnants par leur destination au logement.

En outre, la masse des prêts, malgré son importance, ne représente qu'un faible pourcentage du revenu national. Si, pour en atténuer l'ampleur, des mesures restrictives étaient prises, elles porteraient non seulement un coup très grave à la construction de logements, mais, en même temps, elles restreindraient les rentrées fiscales, puisqu'en définitive le Trésor récupère 30 p. 100 de l'ensemble du montant des travaux de construction.

Enfin, il importe de retenir, sans un pessimisme exagéré, que la tendance économique actuelle laisse présager des secteurs de sous-emploi. Le bâtiment paraît, au contraire, présenter une stabilité de l'emploi et peut même, dans une mesure non négligeable, servir d'exutoire à une main-d'œuvre libérée.

Toutes ces raisons, qui ne font que s'ajouter à l'aspect social du problème du logement, conduisent à penser qu'aucune atteinte ne saurait être portée à l'expansion du logement.

ANNEXE N° 2

SCRUTINS

SCRUTIN N° 1

(20 décembre 1956)

Sur un amendement, présenté par le groupe des travailleurs C. G. T., tendant à ajouter un alinéa à la fin du paragraphe 3° du point A de la première partie du projet d'avis.

Nombre de votants..... 156

On voté pour..... 44
Ont voté contre..... 35
Se sont abstenus..... 77

Le Conseil économique a adopté.

Ont voté pour (44).

Groupe de l'agriculture. — MM. Blaise (F. O.), Carroué (C. G. T.).

Groupe de la pensée française. — MM. Branger, Byé, Dumontier, May, Philip, Sauvy, Soula.

Groupe des travailleurs:

C. G. C. — MM. Gondouin, Hervouet, Malterre.
C. G. T. — MM. Bouchaud, Brard, Duret, Furst, Mme Joannès, MM. Le Brun, Leriche, Leroy (André), Marion, Monjauvis, Racamond, Ruiz, Subreville.
C. G. T.-F. O. — MM. Babau, Beyaert, Bomal, Bothereau, Charlot, Cucuel, Degris, Delamarre, Goudy, Lafond, Neumeyer, Peeters, Richard.
C. T. indépendants. — M. Dewez.

Groupe de l'Union française. — MM. Bicheron (C. G. C.), Delavignette, Djibo (C. G. T.), Monthé, N'Diaye (C. G. T.-F. O.).

Ont voté contre (35).

Groupe des activités diverses. — MM. Compeyrot, Montfajon, Ramarony.

Groupe des entreprises privées:

Entreprises commerciales. — MM. Ansieau, Barlangue, Chauchard, Deleau (Gustave), Demmerlé, Goudaert, Laguionie, Lemaire-Audoire, Paquette, Stoll.
Entreprises industrielles: MM. Auberger, Cagniard, Charvet, Defond, Desse, Dumont, Garnier, Gingembre, Kruger, Mayolle, Meunier, Pisson, Rogliano, Trocmé.

Groupe de l'Union française. — MM. Bellanger, Bernard, Bouruet-Aubertot, Carré, Graève, Jourdain, Poilay, Serrure.

Se sont abstenus (77).

Groupe de l'agriculture. — MM. d'Andiau, Barré, Bidau, Bohuon, Bonjean, Bouchard, Chatras, Chauvin, Chégut, Collet, Deleau (Jean), Desbarats, du Douet de Graville, Ferré, Forget, Gauthier, Génin, Guellati, Guy-Charon, Hadengue, Haniquaut (C. F. T. C.), Havard, Lacaille, Lepicard, Lequertier, Milhau, Nové-Josserand, Prault, Robin, Rousse, Tardy, Uchard, Van Graefschepe.

Groupe de l'artisanat. — MM. André, Boulland, Canonville, Chopin, Dallant, Lecœur, Levieux, Ouvière, Ressicaud, Séné.

Groupe des associations familiales. — MM. Dary, Houist, Leroy (Louis), de Loynes, Mabit, Noddings, Mme Picard, M. Vinot

Groupe des classes moyennes. — M. Millot.

Groupe des coopératives. — MM. Benoist, Brot, de Laulanié, Gaussel, Martin, Schatz, Viaux-Cambuzat.

Groupe des sinistrés. — MM. Aroud, Barat.

Groupe des travailleurs:

C. G. C. — M. Le Ferme.
C. F. T. C. — MM. Bouladoux, Braun, Cade, Espéret, Levard, Liénart, Mayoud, Paillieux, Reynaud, Mlle Tribolati, MM. Vandenbussche, Vansieleghem, Willame.
C. T. intellectuels. — M. Wolff.

Groupe de l'Union française. — M. Rakotobé (C. F. T. C.).

SCRUTIN N° 2

(20 décembre 1956)

Sur un amendement présenté par le groupe des travailleurs C. G. T. tendant à substituer une rédaction nouvelle au paragraphe 3° de la deuxième partie du projet d'avis, relatif au mouvement des investissements au cours du premier semestre 1957.

Nombre de votants..... 154

Ont voté pour..... 30
Ont voté contre..... 96
Se sont abstenus..... 28

Le Conseil économique n'a pas adopté.

Ont voté pour (30).

Groupe de l'agriculture. — MM. Carroué, Haniquaut.

Groupe des travailleurs:

C. F. T. C. — MM. Bouladoux, Braun, Cade, Espéret, Levard, Liénart, Mayoud, Paillieux, Reynaud, Mlle Tribolati, MM. Vandenbussche, Vansieleghem, Willame.
C. G. T. — MM. Bouchaud, Brard, Duret, Fürst, Mme Joannès, MM. Le Brun, Leriche, Leroy (André), Marion, Monjauvis, Racamond, Ruiz, Subreville.

Groupe de l'Union française. — MM. Djibo (C. G. T.), Rakotobé (C. F. T. C.).

Ont voté contre (96).

Groupe des activités diverses. — MM Compeyrot, Montfajon, Ramarony.

Groupe de l'agriculture. — MM. d'Andiau, Barré, Bidau, Bohuon, Bonjean, Bouchard, Chatras, Chauvin, Chégut, Collet, Deleau (Jean), Desbarats, du Douet de Graville, Ferré, Forget, Gauthier, Génin, Guellati, Guy-Charon, Hadengue, Havard, Lacaille, Lepicard, Lequertier, Milhau, Nové-Josserand, Prault, Robin, Rousse, Tardy, Uchard, Van Graefschepe.

Groupe de l'artisanat. — MM. André, Boulland, Canonville, Chopin, Dallant, Lecœur, Levieux, Ouvière, Ressicaud, Séné.

Groupe des classes moyennes. — M. Millot.

Groupe des coopératives. — MM. Antoni, Benoist, de Laulanié, Harasse, Martin, Schatz, Viaux-Cambuzat.

Groupe des entreprises privées.

Entreprises commerciales. — MM. Ansieau, Barlangue, Chauchard, Deleau (Gustave), Demmerlé, Goudaert, Laguionie, Lemaire-Audoire, Paquette, Stoll.
Entreprises industrielles. — MM. Auberger, Cagniard, Charvet, Defond, Desse, Dumont, Garnier, Gingembre, Kruger, Mayolle, Meunier, Pisson, Rogliano, Trocmé.

Groupe de la Pensée française. — MM. Branger, Byé, Dumontier, Philip.

Groupe des sinistrés. — M. Barat.

Groupe des travailleurs:

C. G. T. — MM. Gondouin, Hervouet, Le Ferme, Malterre.
C. T. intellectuels. — M. Wolff.

Groupe de l'Union française. — MM. Bellanger, Bernard, Bicheron (C. G. C.), Bouruet-Aubertot, Carré, Graève, Jourdain, Poilay, Serrure.

Se sont abstenus (28).

Groupe de l'agriculture. — M. Blaise (F. O.).

Groupe des associations familiales. — MM. Dary, Houist, Leroy (Louis), de Loynes, Mabit, Noddings, Mme Picard, M. Vinot.

Groupe de la Pensée française. — MM. Sauvy, Soula.

Groupe des sinistrés. — M. Aroud.

Groupe des travailleurs:

C. G. T.-F. O. — MM. Babau, Beyaert, Bomal, Bothereau, Charlot, Cucuel, Degris, Delamarre, Goudy, Lafond, Neumeyer, Peeters, Richard.
C. T. indépendants. — M. Dewez.

Groupe de l'Union française. — MM. Monthé, N'Diaye.

SCRUTIN N° 3

(20 décembre 1956)

Sur l'ensemble du projet d'avis.

Nombre de votants..... 159

Ont voté pour..... 127
Se sont abstenus..... 32

Le Conseil économique a adopté.

Ont voté pour (127).

Groupe des activités diverses. — MM. Compeyrot, Montfajon, Ramarony.

Groupe de l'agriculture. — MM. d'Andlau, Barré, Bidau, Bohuon, Bonjean, Bouchard, Chatras, Chauvin, Chégut, Collet, Deleau (Jean), Desbarats, du Douet de Graville, Ferré, Forget, Gauthier, Génin, Guellati, Guy-Charon, Hadengue, Haniquaut (C. F. T. C.), Havard, Lacaille, Lepicard, Lequertier, Milhau, Nové-Josserand, Prault, Robin, Rousse, Tardy, Uchard, Van Graefschepe.

Groupe de l'artisanat. — MM. André, Boulland, Canonville, Chopin, Dallant, Lecœur, Levieux, Ouvière, Ressicaud, Séné.

Groupe des associations familiales. — MM. Dary, Houist, Leroy (Louis), de Loynes, Mabit, Noddings, Mme Picard, M. Vinot.

Groupe des classes moyennes — M. Millot.

Groupe des coopératives. — MM. Antoni, Benoist, Brot, de Laulanié, Harasse, Gaussel, Martin, Schatz, Viaux-Cambuzat.

Groupe des entreprises privées:

Entreprises commerciales. — MM. Ansieau, Barlangue, Chauchard, Deleau (Gustave), Demmerlé, Goudaert, Laguionie, Lemaini-Audoire, Paquette, Stoll.

Entreprises industrielles — MM. Auberger, Cagniard, Charvet, Defond, Desse, Dumont, Garnier, Gingembre, Kruger, Mayolle, Meunier, Pisson, Rogliano, Trocmé.

Groupe de la Pensée française. — MM. Branger, Byé, Dumontier, May, Philip, Sauvy, Soula.

Groupe des sinistrés. — MM. Aroud, Barat.

Groupe des travailleurs:

C. G. C. — MM. Gondouin, Hervouet, Le Ferme, Malterre.
C. F. T. C. — MM. Bouladoux, Braun, Cade, Espéret, Levard, Liénart, Mayoud, Paillieux, Reynaud, Mlle Tribolati, MM. Vandenbussche, Vansieleghem, Willame.
C. T. intellectuels. — M. Wolff.

Groupe de l'Union française. — MM. Bellanger, Bernard, Bicheron (C. G. C.), Bouruet-Aubertot, Carré, Delavignette, Graëve, Jourdain, Lawrence, Poilay, Rakotobé (C. F. T. C.), Serrure.

Se sont abstenus (32).

Groupe de l'agriculture. — MM. Blaise (F. O.), Carroué (C. G. T.).

Groupe des travailleurs:

C. G. T. — MM. Bouchaud, Brard, Duret, Furst, Mme Joannès, MM. Le Brun, Leriche, Leroy (André), Marion, Monjauvis, Racamond, Ruiz, Subreville.

C. G. T.-F. O. — MM. Babau, Beyaert, Bomal, Bothereau, Charlot, Cucuel, Degris, Delamarre, Goudy, Lafond, Neumeyer, Peeters, Richard.

C. T. Indépendants. — M. Dewez.

Groupe de l'Union française. — MM. Djibo (C. G. T.), Monthé, N'Diaye (C. G. T.-F. O.).

SCRUTIN N° 4

(20 décembre 1956)

Sur la prise en considération du texte présenté par le groupe des chefs d'entreprises, proposant une rédaction nouvelle à la partie du projet d'avis présentée par M. Malterre et relative à la politique économique et financière, pris en considération par la commission de la conjoncture économique et du revenu national.

Nombre de votants..... 156
Ont voté pour..... 82
Ont voté contre..... 73
S'est abstenu..... 1

Le Conseil économique a adopté.

Ont voté pour (82).

Groupe des activités diverses. — MM Compeyrot, Montfajon, Ramarony.

Groupe de l'agriculture. — MM. d'Andlau, Barré, Bidau, Bohuon, Bonjean, Bouchard, Chatras, Chauvin, Chégut, Collet, Deleau (Jean), Desbarats, du Douet de Graville, Ferré, Forget, Gauthier, Génin, Guellati, Guy-Charon, Hadengue, Havard, Lacaille, Lepicard, Lequertier, Nové-Josserand, Prault, Robin, Rousse, Tardy, Uchard, Van Graefschepe.

Groupe de l'artisanat. — MM. André, Boulland, Canonville, Chopin, Dallant, Lecœur, Levieux, Ouvière, Ressicaud, Séné.

Groupe des coopératives. — MM. Benoist, de Laulanié, Martin, Schatz, Viaux-Combuzat.

Groupe des entreprises privées:

Entreprises commerciales. — MM. Ansieau, Barlangue, Chauchard, Deleau (Gustave), Demmerlé, Goudaert, Laguionie, Lemaire-Audoire, Paquette, Stoll.

Entreprises industrielles. — MM. Auberger, Cagniard, Charvet, Defond, Desse, Dumont, Garnier, Gingembre, Kruger, Mayolle, Meunier, Pisson, Rogliano, Trocmé.

Groupe des sinistrés. — M. Barat.

Groupe de l'Union française. — MM. Bellanger, Bernard, Bouruet-Aubertot, Carré, Graëve, Jourdain, Poilay, Serrure.

Ont voté contre (73).

Groupe de l'agriculture. — MM. Blaise (F. O.), Carroué (C. G. T.), Haniquaut (C. F. T. C.).

Groupe des associations familiales. — MM. Dary, Houist, Leroy (Louis), de Loynes, Mabit, Noddings, Mme Picard. M Vinot.

Groupe des classes moyennes. — M. Millot.

Groupe des coopératives. — MM. Brot, Gaussel.

Groupe de la pensée française. — MM. Branger, Byé, Dumontier, May, Philip, Sauvy, Soula.

Groupe des sinistrés. — M. Aroud.

Groupe des travailleurs:

C. G. C. — MM. Gondouin, Hervouet, Le Ferme, Malterre.
C. F. T. C. — MM. Bouladoux, Braun, Cade, Espéret, Levard, Liénart, Mayoud, Paillieux, Reynaud, Mlle Tribolati, MM. Vandenbussche, Vansieleghem, Willame.
C. G. T. — MM. Bouchaud, Brard, Duret, Furst, Mme Joannès, MM. Le Brun, Leriche, Leroy (André), Marion, Monjauvis, Racamond, Ruiz, Subreville.
C. G. T.-F. O. — MM. Babau, Beyaert, Bomal, Bothereau, Charlot, Cucuel, Degris, Delamarre, Goudy, Lafond, Neumeyer, Peeters, Richard.
C. T. indépendants. — M. Dewez.
C. T. intellectuels. — M. Wolff.

Groupe de l'Union française. — MM. Bicheron (C. G. C.), Djibo (C. G. T.), Lawrence, Monthé, N'Diaye (C. G. T.-F. O.), Rakotobé (C. F. T. C.).

S'est abstenu (1).

Groupe de l'Union française. — M. Delavignette.

SCRUTIN N° 5

(20 décembre 1956)

Sur le renvoi en commission du texte pris en considération par le Conseil économique et sur le renvoi du débat public à la première session de janvier 1957.

Nombre de votants..... 145
Ont voté pour..... 111
Ont voté contre..... 33
S'est abstenu..... 1

Le Conseil économique a adopté.

Ont voté pour (111).

Groupe de l'agriculture. — MM. d'Andlau, Barré, Bidau, Bohuon, Bonjean, Bouchard, Chatras, Chauvin, Chégut, Collet, Deleau (Jean), Desbarats, du Douet de Graville, Ferré, Forget, Gauthier, Génin, Guellati, Guy-Charon, Hadengue, Haniquaut (C. F. T. C.), Havard, Lacaille, Lepicard, Lequertier, Milhau, Nové-Josserand, Prault, Robin, Rousse, Tardy, Uchard, Van Graefschepe.

Groupe de l'artisanat. — MM. André, Boulland, Canonville, Chopin, Dallant, Lecœur, Levieux, Ouvière, Ressicaud, Séné.

Groupe des associations familiales. — MM. Dary, Houist, Leroy (Louis), de Loynes, Mabit, Noddings, Mme Picard, M. Vinot.

Groupe des classes moyennes. — M. Millot.

Groupe des coopératives. — MM. Benoist, Brot, de Laulanié, Gaussel, Martin, Schatz, Viaux-Cambuzat.

Groupe des entreprises privées:

Entreprises commerciales. — MM. Ansieau, Barlangue, Chauchard, Deleau (Gustave), Demmerlé, Goudaert, Laguionie, Lemaire-Audoire, Paquette, Stoll.

Entreprises industrielles. — MM. Auberger, Cagniard, Charvet, Defond, Desse, Dumont, Garnier, Gingembre, Kruger, Mayolle, Meunier, Pisson, Rogliano, Trocmé.

Groupe de la pensée française. — MM. Branger, Byé, May, Philip, Sauvy, Soula.

Groupe des sinistrés. — M. Barat.

Groupe des travailleurs:

C. G. C. — MM. Gondouin, Hervouet, Le Ferme, Malterre.
C. F. T. C. — MM. Bouladoux, Braun, Cade, Espéret, Levard, Liénart, Mayoud Paillieux, Reynaud, Mlle Tribolati, MM. Vandenbussche, Vansieleghem, Willame.
C. T. intellectuels. — M. Wolff.

Groupe de l'Union française. — MM. Bicheron (C.G.C.), Lawrence, Rakotobé (C. F. T. C.).

Ont voté contre (33).

Groupe de l'agriculture. — MM. Blaise (F. O.), Carroué (C. G. T.).

Groupe de la pensée française. — M. Dumontier.

Groupe des travailleurs:

C. G. T. — MM. Bouchaud, Brard, Duret, Fürst, Mme Joannès, MM. Le Brun, Leriche, Leroy (André), Marion, Monjauvis, Racamond, Ruiz, Subreville.

C. G. T.-F. O. — MM. Babau, Beyaert, Bomal, Bothereau, Charlot, Cucuel, Degris, Delamarre, Goudy, Lafond, Neumeyer, Peeters, Richard.

C. T. indépendants. — M. Dewez.

Groupe de l'Union française. — MM. Djibo (C. G. T.), Monthé, N'Diaye (C. G. T.-F. O.).

S'est abstenu (1).

Groupe des sinistrés. — M. Aroud.

SCRUTIN N° 6

(8 janvier 1957)

Sur la prise en considération du contre-projet présenté par le groupe des travailleurs C. G. T.

Nombre de votants..... 157

Ont voté pour..... 15
Ont voté contre..... 141
S'est abstenu..... 1

Le Conseil économique n'a pas adopté.

Ont voté pour (15).

Groupe de l'agriculture. — M. Carroué (C. G. T.).

Groupe des travailleurs:

C. G. T. — MM. Bouchaud, Brard, Duret, Fürst, Mme Joannès, MM. Le Brun, Leriche, Leroy (André), Marion, Monjauvis, Racamond, Ruiz, Subreville.

Groupe de l'Union française. — M. Djibo (C. G. T.).

Ont voté contre (141).

Groupe des activités diverses. — MM. Compeyrot, Montfajon.

Groupe de l'agriculture. — MM. d'Andlau, Barré, Bidau, Bohuon, Blaise (F. O.), Bonjean, Bouchard, Chatras, Chauvin, Chégut, Collet, Deleau (Jean), Desbarats, du Douet de Graville, Ferré, Forget, Gauthier, Génin, Guellati, Guy-Charon, Hadengue, Haniquaut (C. F. T. C.), Havard, Lacaille, Lepicard, Lequertier, Milhau, Nové-Josserand, Prault, Robin, Rousse, Tardy, Uchard, Van Graefschepe.

Groupe de l'artisanat. — MM. André, Boulland, Canonville, Chopin, Dallant, Lecœur, Levieux, Ouvière, Ressicaud, Séné.

Groupe des associations familiales. — MM. Dary, Houist, Leroy (Louis), de Loynes, Mabit, Noddings, Mme Picard, M. Vinot.

Groupe des classes moyennes. — M. Millot.

Groupe des coopératives. — MM. Antoni, Benoist, de Laulanié, Harasse, Martin, Schatz, Viaux-Cambuzat.

Groupe des entreprises nationalisées. — MM. Bour, Ferlet, Le Hénaff, Lutfalla.

Groupe des entreprises privées:

Entreprises commerciales. — MM. Ansieau, Barlangue, Chauchard, Deleau (Gustave), Demmerlé, Goudaert, Laguionie, Lemaire-Audoire, Paquette, Stoll.

Entreprises industrielles. — MM. Auberger, Cagniard, Charvet, Defond, Desse, Dumont, Garnier, Gingembre, Kruger, Mayolle, Meunier, Pisson, Rogliano, Trocmé.

Groupe de la pensée française. — MM. Branger, Byé, Dumontier, May, Philip, Soula.

Groupe des sinistrés. — M. Barat.

Groupe des travailleurs:

C. G. C. — MM. Gondouin, Hervouet, Le Ferme, Malterre.

C. F. T. C. — MM. Bouladoux, Braun, Cade, Espéret, Levard, Liénart, Mayoud, Paillieux, Reynaud, Mlle Tribolati, MM. Vandenbussche, Vansieleghem, Willame.

C. G. T.-F. O. — MM. Babau, Beyaert, Bomal, Bothereau, Charlot, Cucuel, Degris, Delamarre, Goudy, Lafond, Neumeyer, Peeters, Richard.

C. T. indépendants. — M. Dewez.

C. T. intellectuels. — M. Wolff.

Groupe de l'Union française. — MM. Bellanger, Bernard, Bicheron (C. G. C.), Bouruet-Aubertot, Delavignette, Graève, Jourdain, Lawrence, Monthé, N'Diaye (C. G. T.-F. O.), Poilay, Rakotobé (C. F. T. C.).

S'est abstenu (1).

Groupe des coopératives. — M. Gaussel.

Rectificatif.

Groupe de la pensée française. — M. Sauvy, porté comme « n'ayant pas pris part au vote », déclare avoir voulu voter « contre ».

SCRUTIN N° 7

(8 janvier 1957)

Sur la prise en considération du contre-projet présenté par les
Sur la prise en considération du contre-projet présenté par les

Nombre de votants..... 157

Ont voté pour..... 80
Ont voté contre..... 76
S'est abstenu..... 1

Le Conseil économique a adopté.

Ont voté pour (80).

Groupe des activités diverses. — M. Montfajon.

Groupe de l'agriculture. — MM. Blaise (F. O.), Carroué (C. G. T.), Haniquaut (C. F. T. C.).

Groupe des associations familiales. — MM. Dary, Houist, Leroy (Louis), de Loynes, Mabit, Noddings, Mme Picard, M. Vinot.

Groupes des classes moyennes. — M. Millot.

Groupe des coopératives. — MM. Antoni, Harasse, Gaussel.

Groupe des entreprises nationalisées. — MM. Bour, Ferlet, Le Hénaff, Lutfalla.

Groupe de la pensée française. — MM. Branger, Byé, Dumontier, May, Philip, Sauvy, Soula

Groupe des sinistrés. — M. Aroud.

Groupe des travailleurs:

C. G. C. — MM. Gondouin, Hervouet, Le Ferme, Malterre.

C. F. T. C. — MM. Bouladoux, Braun, Cade, Espéret, Levard, Liénart, Mayoud, Reynaud, Mlle Tribolati, MM. Vandenbussche, Vansieleghem, Willame.

C. G. T. — MM. Bouchaud, Brard, Duret, Fürst, Mme Joannès, MM. Le Brun, Leriche, Leroy (André,) Marion, Monjauvis, Racamond, Ruiz, Subreville.

C. G. T.-F. O. — MM. Babau, Beyaert, Bomal, Bothereau, Charlot, Cucuel, Degris, Delamarre, Goudy, Lafond, Neumeyer, Peeters, Richard.

C. T. Indépendants. — M. Dewez.

C. T. Intellectuels. — M. Wolff.

Groupe de l'Union française. — MM. Bicheron (C. G. C.), Delavignette, Djibo (C. G. T.), Graève, Lawrence, Monthé, N'Diaye (C. G. T.-F. O.), Rakotobé (C. F. T. C.).

Ont voté contre (76).

Groupe de l'agriculture. — MM. d'Andlau, Barré, Bidau, Bohuon, Bonjean, Bouchard, Chatras, Chauvin, Chégut, Collet, Deleau (Jean), Desbarats, du Douet de Graville, Ferré, Forget, Gauthier, Génin, Guellati, Guy-Charon, Hadengue, Havard, Lacaille, Lepicard, Lequertier, Milhau, Nové-Josserand, Prault, Robin, Rousse, Tardy, Uchard, Van Graefschepe.

Groupe de l'artisanat. — MM. André, Boulland, Canonville, Chopin, Dallant, Lecœur, Levieux, Ouvière, Ressicaud, Séné.

Groupe des coopératives. — MM. Benoist, de Laulanié, Martin, Schatz, Viaux-Cambuzat.

Groupe des entreprises privées:

Entreprises commerciales. — MM. Ansieau, Barlangue, Chauchard, Deleau (Gustave), Demmerlé, Goudaert, Laguionie, Lemaire-Audoire, Paquette, Stoll.

Entreprises industrielles. — MM. Auberger, Cagniard, Charvet, Defond, Desse, Dumont, Garnier, Gingembre, Kruger, Mayolle, Meunier, Pisson, Rogliano, Trocmé.

Groupe des sinistrés. — M. Barat.

Groupe de l'Union française. — MM. Bellanger, Bernard, Bouruet-Aubertot, Poilay.

S'est abstenu (1).

Groupe de l'Union française. — M. Jourdain.

SCRUTIN N° 8

(9 janvier 1957)

Sur la prise en considération du contre-projet présenté par le groupe de l'agriculture.

Nombre de votants..... 159

Ont voté pour..... 79
Ont voté contre..... 78
Se sont abstenus..... 2

Le Conseil économique a adopté.

Ont voté pour (79).

Groupe des activités diverses. — MM. Compeyrot, Guillant.

Groupe de l'agriculture. — MM. d'Andlau, Barré, Bidau, Bonuon, Bonjean, Bouchard, Chatras, Chauvin, Chégut, Collet, Deleau (Jean), Desbarats, du Douet de Graville, Ferré, Forget, Gauthier, Génin, Guellati, Guy-Charon, Hadengue, Havard, Lacaille, Lepicard, Lequertier, Milhau, Nové-Josserand, Prault, Robin, Rousse, Tardy, Uchard, Van Graefschepe.

Groupe de l'artisanat. — MM. André, Boulland, Canonville, Chopin, Dallant, Lecœur, Levieux, Ouvière, Ressicaud, Séné.

Groupe des coopératives. — MM. Benoist, de Laulanié, Martin, Schatz, Viaux-Cambuzat.

Groupe des entreprises privées:

Entreprises commerciales. — MM. Ansieau, Barlangue, Chauchard, Deleau (Gustave), Demmerlé, Goudaert, Laguionie, Lemaire-Audoire, Paquette, Stoll.

Entreprises industrielles. — MM. Auberger, Cagniard, Charvet, Defond, Desse, Dumont, Garnier, Gingembre, Kruger, Mayolle, Meunier, Pisson, Rogliano, Trocmé.

Groupe des sinistrés. — M. Barat

Groupe de l'Union française. — MM. Bellanger, Bernard, Bouruet-Aubertot, Jourdain, Poilay.

Ont voté contre (78).

Groupe des activités diverses. — M. Montfajon.

Groupe de l'agriculture. — MM. Blaise, Carroué (C. G. T.), Haniquaut (C. F. T. C.).

Groupe des associations familiales. — MM. Dary, Houist, de Loynes, Mabit, Noddings, Mme Picard, M. Vinot.

Groupe des coopératives. — MM. Antoni, Harasse, Gaussel.

Groupe des entreprises nationalisées. — MM. Bour, Ferlet, Le Hénaff, Lutfalla.

Groupe de la pensée française. — MM. Branger, Byé, Dumontier, May, Philip, Sauvy, Soula.

Groupe des travailleurs:

C. G. C. — MM. Gondouin, Hervouet, Le Ferme, Malterre.

C. F. T. C. — MM. Bouladoux, Braun, Cade, Espéret, Levard, Liénart, Mayoud, Paillieux, Reynaud, Mlle Tribolati, MM. Vandenbussche, Vansieleghem, Willame.

C. G. T. — MM. Bouchaud, Brard, Duret, Fürst, Mme Joannès, MM. Le Brun, Leriche, Leroy (André), Marion, Monjauvis, Racamond, Ruiz, Subreville.

C. G. T.-F. O. — MM. Babau, Beyaert, Bomal, Bothereau, Charlot, Cucuel, Degris, Delamarre, Goudy, Lafond, Neumeyer, Peeters, Richard.

C. T. indépendants. — M. Dewez.

C. T. intellectuels. — M. Wolff.

Groupe de l'Union française. — MM. Bicheron (C. G. C.), Delavignette, Djibo (C. G. T.), Graëve, Lawrence, Monthé, N'Diaye (C. G. T.-F. O.), Rakotobé (C. F. T. C.).

Se sont abstenus (2).

Groupe des classes moyennes. — MM. Millot, Tisserand.

SCRUTIN N° 9

(10 janvier 1957)

Sur un amendement présenté par le groupe des travailleurs C. G. T., proposant une rédaction nouvelle de l'alinéa, relatif à la politique préconisée pour assurer le maintien du niveau des prix, du projet d'avis présenté par M. Jean Deleau.

Nombre de votants..... 152

Ont voté pour..... 29
Ont voté contre..... 98
Se sont abstenus..... 25

Le Conseil économique n'a pas adopté.

Ont voté pour (29).

Groupe de l'agriculture. — M. Carroué (C G. T.).

Groupe de l'artisanat. — M. Lecœur.

Groupe des entreprises nationalisées. — MM. Bour, Ferlet, Le Hénaff, Lutfalla, Verret.

Groupe de la pensée française. — MM. Branger, Byé, Dumontier, May, Philip, Sauvy, Soula

Groupe des travailleurs:

C. G. T. — MM. Bouchaud, Brard, Duret, Fürst, Mme Joannès, MM. Le Brun, Leriche, Leroy (André), Marion, Monjauvis, Racamond, Ruiz, Subreville.

Groupe de l'Union française. — MM. Delavignette, Djibo (C. G. T.).

Ont voté contre (98).

Groupe des activités diverses. — MM. Guillant, Montfajon.

Groupe de l'agriculture. — MM. d'Andiau, Barré, Bidau, Bohuon, Blaise (F. O.), Bonjean, Bouchard, Chatras, Chauvin, Chégut, Collet, Deleau (Jean), Desbarats, du Douet de Graville, Ferré, Forget, Gauthier, Génin, Guellati, Guy-Charon, Hadengue, Havard, Lacaille, Lepicard, Lequertier, Milhau, Nové-Josserand, Prault, Robin, Rousse, Tardy, Uchard, Van Graefschepe.

Groupe de l'artisanat. — MM. André, Boulland, Canonville, Chopin, Dallant, Levieux, Ouvière, Ressicaud, Séné.

Groupe des associations familiales. — MM. Leroy (Louis), de Loynes, Noddings.

Groupe des coopératives. — MM. Benoist, de Laulanié, Martin, Schatz, Viaux-Cambuzat.

Groupe des entreprises privées:

Entreprises commerciales. — MM. Ansieau, Barlangue, Chauchard, Deleau (Gustave), Demmerlé, Goudaert, Laguionie, Lemaire-Audoire, Paquette, Stoll.

Entreprises industrielles. — MM. Auberger, Cagniard, Charvet, Defond, Desse, Dumont, Garnier, Gingembre, Kruger, Mayolle, Meunier, Pisson, Rogliano, Trocmé.

Groupe des sinistrés. — M. Barat.

Groupe des travailleurs:

C. G. T. - F. O. — MM. Babau, Beyaert, Bomal, Bothereau, Charlot, Cucuel, Degris, Delamarre, Goudy, Lafond, Neumeyer, Peeters, Richard.

C. T. indépendants. — M. Dewez.

Groupe de l'Union française. — MM. Bellanger, Bernard, Bouruet-Aubertot, Jourdain, Monthé, N'Diaye, Poilay.

Se sont abstenus (25).

Groupe de l'agriculture. — M. Haniquaut (C. F. T. C.).

Groupe des associations familiales. — M. Mabit, Mme Picard

Groupe des classes moyennes. — MM. Millot, Tisserand.

Groupe des travailleurs:

C. G. C. — MM. Gondouin, Hervouet, Le Ferme.

C. F. T. C. — MM. Bouladoux, Braun, Cade, Espéret, Levard, Liénart, Mayoud, Paillieux, Reynaud, Mlle Tribolati, MM. Vandenbussche, Vansieleghem, Willame.

C. T. intellectuels. — M. Wolff.

Groupe de l'Union française. — MM Bicheron (C. G. C.), Graëve, Rakotobe (C. F. T. C.).

SCRUTIN N° 10

(10 janvier 1957)

Sur un amendement présenté par le groupe de l'agriculture, proposant une rédaction nouvelle de l'alinéa relatif à la politique à suivre en matière de finances publiques du projet d'avis présenté par M. Jean Deleau.

Nombre de votants..... 156

Ont voté pour..... 78
Ont voté contre..... 64
Se sont abstenus..... 14

Le Conseil économique a adopté.

Ont voté pour (78).

Groupe des activités diverses. — MM. Compeyrot, Guillant, Montfajon.

Groupe de l'agriculture. — MM. d'Andiau, Barré, Bidau, Bohuon, Bonjean, Bouchard, Chatras, Chauvin, Chégut, Collet, Deleau (Jean), Desbarats, du Douet de Graville, Ferré, Forget, Gauthier, Génin, Guellati, Guy-Charon, Hadengue, Havard, Lacaille, Lepicard, Lequertier, Milhau, Nové-Josserand, Prault, Robin, Rousse, Tardy, Uchard, Van Graefschepe.

Groupe de l'artisanat. — MM. André, Boulland, Canonville, Chopin, Dallant, Levieux, Ouvière, Ressicaud, Séné.

Groupe des coopératives. — MM. Benoist, de Laulanié, Martin, Schatz, Viaux-Cambuzat.

Groupe des entreprises privées:

Entreprises commerciales. — MM. Ansieau, Barlangue, Chauchard, Deleau (Gustave), Demmerlé, Goudaert, Laguionie, Lemaire-Audoire, Paquette, Stoll.

Entreprises industrielles. — MM. Auberger, Cagniard, Charvet, Defond, Desse, Dumont, Garnier, Gingembre, Kruger, Mayolle, Meunier, Rogliano, Trocmé.

Groupe des sinistrés. — M. Barat.

Groupe de l'Union française. — MM. Bellanger, Bernard, Bouruet-Aubertot, Poilay.

Ont voté contre (64).

Groupe de l'agriculture. — MM. Blaise (C. G. T.-F. O.), Carroué (C. G. T.), Haniquaut (C. F. T. C.).

Groupe des coopératives. — MM. Antoni, Harasse, Gaussel.

Groupe de la pensée française. — MM. Branger, Byé, Dumontier, May, Philip, Sauvy, Soula.

Groupe des travailleurs:

C. G. C. — MM. Gondouin, Hervouet, Le Ferme, Malterre.

C. F. T. C. — MM. Bouladoux, Braun, Cade, Espéret, Levart, Lienart, Mayoud, Paillieux, Reynaud, Mlle Tribolati, M. Vandenbussche, Vansieleghem, Willame.

C. G. T. — MM. Bouchaud, Brard, Duret, Mme Joannès, MM. Le Brun, Leriche, Leroy (André), Marion, Monjauvis, Racamond, Ruiz, Subreville.

C. G. T.-F. O. — MM. Babau, Beyaert, Bomal, Bothereau, Charlot, Cucuel, Degris, Delamarre, Goudy, Lafond, Neumeyer, Peeters, Richard.

C. T. indépendants. — M. Dewez.

C. T. intellectuels. — M. Wolff.

Groupe de l'Union française. — MM. Bicheron (C. G. C.), Delavignette, Djibo (C. G. T.), Graève, Monthé, N'Diaye (C. G. T.-F. O.), Rakotobé.

Se sont abstenus (14).

Groupe des associations familiales. — MM. Dary, Houist, Leroy (Louis), de Loynes, Mabit, Noddings, Vinot.

Groupe des classes moyennes. — MM. Millot, Tisserand.

Groupe des entreprises nationalisées. — MM. Bour, Ferlet, Le Hénaff, Lutfalla, Verret.

SCRUTIN N° 11

(10 janvier 1957)

Sur l'ensemble de la troisième rédaction du deuxième projet d'avis présentée par M. Jean Deleau, au nom de la commission de la conjoncture économique et du revenu national.

Nombre de votants 158

Ont voté pour 76

Ont voté contre 80

Se sont abstenus 2

Le Conseil économique n'a pas adopté.

Ont voté pour (76).

Groupe des activités diverses. — M. Guillant.

Groupe de l'agriculture. — MM. d'Andlau, Barré, Bidau, Bohuon, Bonjean, Bouchard, Chatras, Chauvin, Chégut, Collet, Deleau (Jean), Desbarats, du Douet de Graville, Ferré, Forget, Gauthier, Génin, Guellati, Guy-Charon, Hadengue, Havard, Lacaille, Lepicard, Lequertier, Milhau, Nové-Josserand, Prault, Robin, Rousse, Tardy, Uchard, Van Graefschepe.

Groupe de l'artisanat. — MM. André, Boulland, Canonville, Chopin, Dallant, Lecœur, Levieux, Ouvière, Ressicaud, Séné.

Groupe des coopératives. — MM. Benoist, de Laulanié, Martin, Schatz, Viaux-Cambuzat.

Groupe des entreprises privées:

Entreprises commerciales. — MM. Ansieau, Barlangue, Chauchard, Deleau (Gustave), Demmerlé, Goudaert, Laguionie, Paquette, Stoll.

Entreprises industrielles. — MM. Auberger, Cagniard, Charvet, Defond, Desse, Dumont, Garnier, Gingembre, Kruger, Mayolle, Meunier, Pisson, Rogliano, Trocmé.

Groupe des sinistrés. — M. Barat.

Groupe de l'Union française. — MM. Bellanger, Bernard, Bouruet-Aubertot, Poilay.

Ont voté contre (80).

Groupe des activités diverses. — M. Montfajon.

Groupe de l'agriculture. — MM. Blaise (F. O.), Carroué (C. G. T.), Haniquaut (C. F. T. C.).

Groupe des associations familiales. — MM. Dary, Houist, Mabit, Noddings, Mme Picard, M. Vinot.

Groupe des classes moyennes. — M. Millot.

Groupe des coopératives. — MM. Antoni, Harasse, Gaussel.

Groupe des entreprises nationalisées. — MM. Bour, Ferlet, Le Hénaff, Lutfalla, Verret.

Groupe des entreprises privées:

Entreprises commerciales. — M. Lemaire-Audoire.

Groupe de la Pensée française. — MM. Branger, Byé, Dumontier, May, Philip, Sauvy, Soula.

Groupe des travailleurs:

C. G. C. — MM. Gondouin, Hervouet, Le Ferme, Malterre.

C. F. T. C. — MM. Bouladoux, Braun, Cade, Espéret, Levard, Liénart, Mayoud, Paillieux, Reynaud, Mlle Tribolati, MM. Vandenbussche, Vansieleghem, Willame.

C. G. T. — MM. Bouchaud, Brard, Duret, Furst, Mme Joannès, MM. Le Brun, Leriche, Leroy (André), Marion, Monjauvis, Racamond, Ruiz, Subreville.

C. G. T.-F. O. — MM. Babau, Beyaert, Bomal, Bothereau, Charlot, Cucuel, Degris, Delamarre, Goudy, Lafond, Neumeyer, Peeters, Richard.

C. T. indépendants. — M. Dewez.

C. T. intellectuels. — M. Wolff.

Groupe de l'Union française. — MM. Bicheron (C. G. C.), Delavignette, Djibo (C. G. T.), Graève, Lawrence, Monthé, N'Diaye (C. G. T.-F. O.), Rakotobé.

Se sont abstenus (2).

Groupe des activités diverses. — M. Compeyrot.

Groupe de l'Union française. — M. Jourdain.

SCRUTIN N° 12

(10 janvier 1957)

Sur la proposition de résolution présentée par le président de séance au nom de la conférence des présidents de groupe.

Nombre de votants 158

Ont voté pour 140

Ont voté contre 18

Le conseil économique a adopté.

Ont voté pour (148).

Groupe des activités diverses. — MM. Guillant, Montfajon.

Groupe de l'agriculture. — MM. d'Andlau, Barré, Bidau, Bohuon, Bonjean, Bouchard, Carroué (C. G. T.), Chatras, Chauvin, Chégut, Collet, Deleau (Jean), Desbarats, du Douet de Graville, Ferré, Forget, Gauthier, Génin, Guellati, Guy-Charon, Hadengue, Haniquaut (C. F. T. C.), Havard, Lacaille, Lepicard, Lequertier, Milhau, Nové-Josserand, Prault, Robin, Rousse, Tardy, Uchard, Van Graefschepe.

Groupe de l'artisanat. — MM. André, Boulland, Canonville, Chopin, Dallant, Lecœur, Levieux, Ouvière, Ressicaud, Séné.

Groupe des associations familiales. — MM. Dary, Houist, Leroy (Louis), de Loynes, Mabit, Noddings, Mme Picard.

Groupe des classes moyennes. — MM. Millot, Tisserand.

Groupe des coopératives. — M. Antoni, Benoist, de Laulanié, Harasse, Gaussel, Martin, Schatz, Viaux-Cambuzat.

Groupe des entreprises nationalisées. — MM. Bour, Ferlet, Le Hénaff, Lutfalla, Verret.

Groupe des entreprises privées:

Entreprises commerciales. — MM. Ansieau, Barlangue, Chauchard, Deleau (Gustave), Demmerlé, Goudaert, Laguionie, Lemaire-Audoire, Paquette, Stoll.

Entreprises industrielles. — MM. Auberger, Cagniard, Charvet, Defond, Desse, Dumont, Garnier, Gingembre, Kruger, Mayolle, Meunier, Pisson, Rogliano, Trocmé.

Groupe de la pensée française. — MM. Byé, Dumontier, May, Philip, Sauvy.

Groupe des sinistrés. — M. Barat.

Groupe des travailleurs. — C. G. C.: MM. Gondouin, Hervouet, Le Ferme, Malterre. — C. F. T. C.: MM. Bouladoux, Braun, Cade, Espéret, Levard, Liénart, Mayoud, Paillieux, Reynaud, Mlle Tribolati, MM. Vandenbussche, Vansieleghem, Willame. — C. G. T.: MM. Bouchaud, Brard, Duret, Furst, Mme Joannès, MM. Le Brun, Leriche, Leroy (André), Marion, Monjauvis, Racamond, Ruiz, Subreville.

C. T. intellectuels. — M. Wolff.

Groupe de l'Union française. — MM. Bellanger, Bernard, Bicheron (C. G. C.), Bouruet-Aubertot, Delavignette, Djibo (C. G. T.), Graève, Jourdain, Lawrence, Poilay, Rakotobé (C. F. T. C.).

Ont voté contre (18).

Groupe de l'agriculture. — M. Blaise (C. G. T.-F. O.).

Groupe des associations familiales. — M. Vinot.

Groupe de la pensée française. — M. Branger.

Groupe des travailleurs:

C. G. T.-F. O. — MM. Babau, Beyaert, Bomal, Bothereau, Charlot, Cucuel, Degris, Delamarre, Goudy, Lafond, Neumeyer, Peeters.

C. T. indépendants. — M. Dewez.

Groupe de l'Union française. — MM. Monthé, N'Diaye (C. G. T.-F. O.).

Rectificatif.

Groupe des associations familiales. — M. Noddings, porté comme « ayant voté pour », déclare avoir voulu voter « contre ».

ANNEXES STATISTIQUES

A. — PRESENTATION PAR DIVISION ECONOMIQUE

N. B. — Les résultats présentés sont généralement des moyennes mensuelles par trimestre.
(Les chiffres entre parenthèses ont un caractère provisoire.)

CADRE DE PRESENTATION

Pages

I. — Population.

1° Données démographiques

a) Nuptialité 141
b) Natalité 141
c) Mortalité 141
d Population totale 141

2° Observations générales

3° Population active

a) Résultats du recensement de 1954 142
b) Immigration 142
c) Répartition de la population active 142
d) Nombre de fonctionnaires 144

II. — Activité et production.

1° Production agricole

a) *Production végétale:*

1. Blé 145
2. Céréales secondaires 145
3. Sarclées 145
   Pommes de terre 145
   Betteraves industrielles 145
4. Riz 145
5. Oléagineux 145
6. Légumes secs 145
7. Plantes industrielles 145
8. Production fourragère 145
9. Cultures maraîchères 145
10. Cultures fruitières 145
11. Vin 145

b) *Production animale:*

1. Lait 146
2. Viande 146

c) *Observations générales:*

Indices d'ensemble de la production agricole 146

2° Pêches maritimes 146

Pages

3° Production industrielle

a) *Evolution d'ensemble* 146

b) *Energie:*

1. Présentation d'ensemble 147
2. Charbon 147
3. Electricité 147
4. Gaz 147
5. Pétrole 147

c) *Matières premières:*

1. Ensemble 147
2. Extraction des minerais métalliques 148
3. Extraction des matériaux de construction 148

d) *Produits industriels d'équipement:*

Ensemble 148

Production des métaux:
1. Sidérurgie 148
2. Métallurgie des métaux non ferreux 149

Transformation des métaux:
1. Première transformation 149
2. Fonderie 149
3. Machines agricoles 149
4. Automobiles 149

Industrie du verre 149
Bâtiment et travaux publics 150
Caoutchouc 150

e) *Produits industriels de consommation:*

Ensemble 150
Extraction et préparation de minéraux divers 150

Industries chimiques et assimilées:
1. Industries chimiques 150
2. Engrais 150
3. Tabacs et allumettes 151

Industrie textile:
1. Laine 151
2. Coton 151
3. Autres textiles 151

Corps gras 151
Papiers et cartons 152
Cuirs et peaux 152

f) *Indications sur l'industrie cinématographique* 152

g) *Estimation du niveau d'ensemble de la production industrielle* 153

h) *Indice du secteur public:*

1. Composition 153
2. Evolution 154

Pages

4° Activité

a) *Evolution d'ensemble (toutes activités):*

1. Effectifs 154
2. Durée du travail 154
3. Niveau de l'activité 154

b) *Evolution par secteur ou branche d'activité:*

1. Energie 155
2. Industries d'équipement 155
3. Industries de consommation 156
4. Industries de transformation 156
5. Transports 156
6. Activités commerciales et libérales 156

c) *Emploi et chômage:*

1. Chômeurs secourus 157
2. Fonds de chômage ouverts 157
3. Demandes d'emploi non satisfaites 157
4. Chômage partiel 158
5. Conflits de travail 158

d) *Activité générale* 158

5° Productivité 159

6° Echanges extérieurs en nature

a) *Résultats globaux:*

1. Evolution d'ensemble des importations et des exportations 159
2. Indices du volume 159
3. Répartition du volume global des échanges selon l'origine ou la destination 160
4. Evolution du volume des échanges par groupements d'utilisation 160

b) *Echanges agricoles en nature:*

Echanges de produits végétaux 160

1. Blé 160
2. Céréales secondaires 161
3. Sarclées 161
4. Oléagineux 161
5. Légumes secs 161
6. Légumes frais 161
7. Fruits 162
8. Plantes industrielles 162
9. Vin 162

Echanges de produits animaux:

1. Lait et produits laitiers 162
2. Viande 163

c) *Echanges industriels:*

Energie:

1. Charbon 163
2. Electricité 163
3. Pétrole et produits pétroliers 163

Produits minéraux divers 163

Produits bruts divers:

1. Métaux (production) 164
2. Métaux (transformation) 164
3. Verrerie, céramique 165
4. Caoutchouc 165

Produits industriels de consommation:

1. Produits chimiques 165
2. Corps gras 165
3. Textiles 166
4. Cuirs et peaux 166
5. Papiers, cartons 166

Pages

7° Distribution. — Tourisme

a) *Importance et répartition des entreprises commerciales:*

1. Nombre des établissements 167
2. Etablissements du commerce de détail en 1954. 167

b) *Indice du chiffre d'affaires:*

1. Commerces alimentaires 168
2. Commerces non alimentaires 168

c) *Evolution du commerce intérieur:*

1. Création de fonds 168
2. Dissolution et radiation 168
3. Liquidations judiciaires 168
4. Faillites 168

8° Transports

a) *Evolution comparée des transports de marchandises (fer, eau, route)* 169

b) *Trafic par mode de transport:*

1. Fer (Société nationale des chemins de fer français) 169
2. Voies navigables 169
3. Mer 170
4. Air 170

c) *Route* 170

d) *Flotte marchande* 170

III. — **Finances. — Crédit. — Monnaie.**

1° Finances publiques

a) *Budget de l'Etat et trésorerie:*

1. Opérations budgétaires 171
2. Opérations propres du Trésor 171
3. Dette publique 171
4. Rendement mensuel des impôts indirects et des tabacs 171

b) *Collectivités locales* 172

2° Services publics

a) *S. N. C. F.:*

1. Recettes 172
2. Evaluation des résultats financiers de 1946 à 1954. 173
3. Evolution des tarifs et des prix 173
4. Trafic en milliards d'unités-km 173
5. Variations des effectifs de la S. N. C. F. 174

b) *P. T. T.* 174

3° Services sociaux:

a) *Evolution du bilan du régime général de la sécurité sociale* 174

b) *Etablissements hospitaliers* 175

4° Crédit. — Banque. — Monnaie

a) *Evolution d'ensemble:*

1. Disponibilités monétaires 175
2. Contre-parties 175

b) *Epargne:*

1. Epargne totale 176
2. Epargne liquide (montant) 176
3. Epargne nette investie en valeurs mobilières ... 177
4. Actions et obligations, souscriptions nouvelles du public numéraire 178

c) *Crédit* 178

d) *Banque de France* 180

e) *Crédit agricole* 181

f) *Franc* 181

5° Investissements et reconstruction

A. — Volume des investissements effectués dans la métropole:

1. Volume total des investissements bruts à capital fixe (c'est-à-dire compte tenu du financement des stocks) de 1949 à 1955 182
2. Financement et investissements 183
3. Répartition des investissements civils métropolitains .. 183

Pages.

B. — Evolution des crédits inscrits pour la reconstruction et les investissements publics de 1952 à 1955 184

C. — Investissements dans les P. O. M. 184

D. — Investissements des entreprises nationales 184

E. — Construction de logements 184

6° Marché monétaire. — Or. — Devises

a) *Marché monétaire* 185

b) *Or fin* (francs) 185

c) *Devises* 185

d) *Valeurs mobilières* 187

e) *Marché financier* 188

7° Finances extérieures

a) *Balance commerciale:*

1. Résultats globaux 188

Pourcentage de couverture 188
Part de l'étranger et des U. F. O. M. 188
Evolution annuelle 189

2. Répartition des échanges extérieurs par zones. 189

3. Valeur des échanges par groupements d'utilisation 191

4. Commerce extérieur de la France avec les principaux pays étrangers 192

b) *Echanges extérieurs des pays d'outre-mer de l'Union française* 193

c) *Indices des valeurs moyennes et taux de l'échange* .. 195

d) *Balance des payements (zone franc)* 196

1. Evolution d'ensemble 196

2. Evolution des payements avec les différentes zones (millions de dollars) 196

3. Evolution des différents postes de la balance. 197

4. Position de la zone franc à l'U. E. P. 198

5. Balance du tourisme 198

IV. — **Prix. — Coût de la vie.**

1° Prix

a) *Prix de gros:*

1. Indice général 199
2. Indices partiels par branches de production 199
3. Indices des matières premières industrielles 240
4. Indices des produits importés 200
5. Indices des fruits et légumes frais à Paris 200
6. Indices des prix de gros des salaisons et de la charcuterie 200

b) *Indices des prix de détail:*

1. Indice général 200
2. Indices du prix des denrées alimentaires 201
3. Indice du prix des objets manufacturés 201
4. Indice du prix du chauffage et de l'éclairage .. 201
5. Indice du prix des services 201
6. Indice fruits et légumes frais 201
7. Indices annuels d'ensemble des prix de détail .. 201

c) *Evolution des indices de prix sur la base 100 en 1938.* 201

d) *Indices des prix des véhicules à moteur* 202

Pages

e) *Indices des prix de détail à Paris des appareils d'équipement ménager* 203

f) *Indice des prix des produits industriels nécessaires aux exploitations agricoles* 203

g) *Indice des recettes des spectacles à Paris* 203

h) *Indice des prix de vente au détail des spécialités pharmaceutiques* 203

i) *Comparaison des indices de prix de gros et des indices des prix de détail* 204

j) *Indice des prix de détail des objets manufacturés* 204

k) *Etude du prix de revient des principales industries* .. 205

l) *Indice du coût de la construction* 205

2° Coût de la vie

a) *Indices de l'I. N. S. E. E.* (rappel) 205

b) *Coût absolu d'un budget-type:*

1. Budget type d'un célibataire à Paris 206
2. Budget type d'une famille 206

3° Comparaison des variations dans le temps des salaires et du coût de la vie

a) *Pouvoir d'achat des salaires horaires depuis 1949* 207

b) *Variations des salaires et du coût de la vie depuis 1938* 207

c) *Evolution des salaires horaires (région parisienne) dans l'industrie des métaux et dans la construction électrique* 208

V. — **Salaires. — Profits. — Revenus.**

1° Salaires

a) *Indice des taux des salaires horaires:*

1. Indices d'ensemble 209
2. Indices par secteur 209
3. Indices suivant le sexe et la qualification 209

b) *Indices professionnels des salaires horaires* 209

c) *Indice total des salaires* (France entière) 211

d) *Salaire net annuel moyen par catégorie socio-professionnelle* 211

e) *Gains horaires ouvriers* 212

f) *Salaires mensuels nets* 212

g) *Salaires des domestiques* 213

h) *Salaires déclarés en 1951, 1952 et 1954* 213

i) *Salaires agricoles en 1953 et 1954* 214

j) *Fonction publique* 214

2° Autres revenus

a) *Evolution du revenu de l'agriculture* 217

b) *Chiffres d'affaires déclarés aux administrations fiscales* 220

c) *Bénéfices industriels et commerciaux* 220

VI. — **Consommation.**

1° Consommation des particuliers 221

2° Energie 221

VII. — **Comptabilité nationale.**

1° *Revenu national* (définition O. E. C. E.) 222

2° *Evolution du revenu national de 1901 à 1953* 222

I. — POPULATION

1° DONNEES DEMOGRAPHIQUES

a) Nuptialité.

	1934-38	1949	1953	1954	1955
1. Nombres absolus (1.000) (1) ...	282	330	308	315	315
2. Taux (0/000)	137	163	144	146	145

b) Natalité.

1. Nombres absolus (1.000)	676	865	797	807	800
2. Taux (0/000) (2).....	154	208	187	188	185

c) Mortalité.

1. *Mortalité générale*:					
Nombres absolus (1.000) ...	612	568	550	513	520
Taux (0/000)	156	137	129	120	121
2. *Mortalité infantile*:					
Nombres absolus	42,8	48,5	30,1	29,3	28
Taux (0/00) (3).....	67	56	37,5	36,5	34

Source: Institut national d'études démographiques.

d) Population totale.

1. *Evolution globale* (4).

	1936	1946	1954
		(Millions.)	
Recensements (population légale).....	(8/3) 41,9	(10/3) 40,5	(10/5) 42,9

	1936-38	1946	1949	1954	1955
		(Millions.)			
Population moyenne évaluée (au 1er janvier).....	41,9	40,3	41,5	42,9	43,2

(1) Nouveaux mariés pour 10.000 habitants.
(2) Naissances vivantes pour 10.000 habitants.
(3) Décès de moins d'un an pour 1.000 naissances vivantes.
(4) Sont exclus. militaires du contingent hors métropole, fonctionnaires civils et militaires de carrière et leur famille en zones d'occupation (187.000); personnes en déplacement (38.000), au total 43 millions d'habitants.

2. *Répartition par groupe d'âges.*

Proportion des enfants, adultes et vieillards.

ANNÉES	POPULATION (EN MILLIERS)			
	Total.	Enfants (0-14 ans).	Adultes (15-64 ans).	Vieillards (65 ans et plus).
1901 (*a*, *b*).....	38.451	10.038	25.258	3.155
1931 (*b*).....	41.229	9.461	27.914	3.854
1936 (*b*).....	41.183	10.178	26.947	4.058
1946 (*c*).....	40.150	8.598	27.109	4.443
1954 (*b*).....	42.942	9.999	27.733	5.290
1955 (*c*).....	43.216	10.347	27.902	4.967
(Femmes)....	(22.347)	(4.909)	(14.241)	(3.197)

ANNÉES	RÉPARTITION			
	Total.	Enfants.	Adultes.	Vieillards (*).
1901 (*a*, *b*).....	100,0	26,1	65,7	8,2
1931 (*b*).....	100,0	22,9	67,7	9,4
1936 (*b*).....	100,0	24,7	65,4	9,9
1946 (*c*).....	100,0	21,4	67,5	11,1
1954 (*b*).....	100,0	23,3	64,6	12,1
1955 (*c*).....	100,0	23,9	64,6	11,5
(Femmes)....	(52)	(11,4)	(33,2)	(7,4)

ANNÉES	NOMBRE POUR 100 ADULTES		
	Enfants	Vieillards.	Ensemble.
1901 (*a*, *b*).....	39,7	12,5	52,2
1931 (*b*).....	33,9	13,8	47,7
1936 (*b*).....	37,8	15,1	52,9
1946 (*c*).....	31,7	16,4	48,1
1954 (*b*).....	36	18,8	56,8
1955 (*c*).....	37,1	17,8	54,9

(*a*) 87 départements. — (*b*) Recensement. — (*c*) 1er janvier.
(*) Les pourcentages correspondants étaient d'environ 9,2 p. 100 pour la Grande-Bretagne et l'Allemagne, et 8 p. 100 pour les Etats-Unis en 1953.

2° OBSERVATIONS GENERALES

a) Remontée, en 1954, de l'excédent des naissances sur les décès.

(Progrès considérable sur la période 1934-1938.)

(P. 1.000.)

1934-1938	1949	1950	1953	1954	1955
— 6	297	328	248	(235)	279

b) Régression continue de la mortalité infantile.

(Mais moins rapide depuis 1953.)

(P. 1.000.)

1934-1938	1946	1948	1949	1950	1952	1953	1954	1955
67	67,5	52	56	47	41	38	29,5	27,5

3° POPULATION ACTIVE

a) Résultats du recensement de 1954.

(Exploitation par sondage de l'I. N. S. E. E.)

Population active par sexe et catégorie socio-professionnelle (1.000).

	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
1. Agriculteurs	2.342	1.462	3.984
2. Salariés agricoles	984	169	1.153
3. Patrons de l'industrie et du commerce	1.443	858	2.301
4. Professions libérales et cadres supérieurs	483	74	557
5. Cadres moyens	714	430	1.144
6. Employés	985	1.096	2.081
7. Ouvriers:			
Qualifiés et contremaîtres	334	23	357
Apprentis	169	44	213
Manœuvres	865	228	1.093
Autres	3.627	1.164	4.791
	4.995	1.459	6.454
8. Personnel de service	199	809	1.008
9. Artistes	30	16	46
10. Clergé	58	119	177
11. Armée et police	299	5	304
	12.537	6.682	19.219
Plus militaires du contingent	12.875		19.530

N. B. — Population active: personnes ayant déclaré exercer une profession et personnes sans travail cherchant un emploi Ont échappé, en fait, une part de celles qui ne travaillent que quelques heures par semaine, femmes de ménage occupées partiellement, conjoints d'agriculteurs, artisans ou commerçants. En 1946, étaient classés « aides familiaux », donc actifs, les épouses d'agriculteurs et enfants de plus de 14 ans n'ayant pas déclaré une profession ou poursuivant leurs études. En 1954, ont été classées actives seulement les personnes s'étant déclarées comme telles.

Source: I. N. S. E. E.

b) Immigration (1.000).

	1946	1949	1953	1954	1955
Immigration contrôlée (Office national d'immigration):					
Travailleurs non saisonniers	30	59	15	12	19
Membres de leurs familles	»	27	5	4	5
	30	86	20	16	24
Algériens (immigration nette)	23	7	12	25	28

Source: I. N. E. D.

c) Répartition de la population active.

1. — *Répartition de la population âgée de 14 ans et plus.*

(33,5 millions, dont 15,6 millions de femmes.)

DÉSIGNATION	PARIS ET BANLIEUE			PROVINCE			ENSEMBLE		
	Hommes.	Femmes.	Ensemble.	Hommes.	Femmes.	Ensemble.	Hommes.	Femmes.	Ensemble.
Population active occupée:									
Ne cherchant pas d'autre emploi	82,4	48,5	63,4	80,1	39,8	58,9	80,4	41,3	59,5
Cherchant un autre emploi	0,5	0,5	0,5	1,2	0,5	0,8	1,1	0,5	0,8
Population sans emploi cherchant du travail:									
Ne percevant pas l'allocation de chômage	1,4	1,1	1,3	0,9	0,9	0,9	1	0,9	1
Percevant l'allocation de chômage	0,2	0,4	0,3	0,3	0,1	0,2	0,3	0,1	0,2
Population non active	15,5	49,5	34,5	17,5	58,7	39,2	17,2	57,2	38,5
Ensemble (1)	100	100	100	100	100	100	100 (15,6)	100 (17,9)	100 (33,5)

(1) Entre parenthèses: nombres absolus, en millions.

Source: I. N. S. E. E., enquête par sondage sur l'emploi de mars 1955.

2. — *Répartition de la population occupée suivant la branche d'activité.*

(En pourcentage.)

DÉSIGNATION	PARIS ET BANLIEUE			PROVINCE			ENSEMBLE		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculture	0,8	0,3	0,6	33,7	35,3	34,3	29	28,8	28,9
Industrie	52,8	33	44,3	39,6	21,8	33,2	41,4	23,9	34,9
Dont:									
Energie	2,3	0,7	1,6	3	0.3	2,1	2,9	0,4	2
Sidérurgie, travail des métaux	24,2	10,9	18,5	10,9	2,8	8	12,8	4,3	9,7
Bâtiment, travaux publics	8,5	1,9	5,6	11,6	1,3	7,9	11,2	1,4	7,5
Textile, habillement	3,7	9	6	4,6	11,9	7,2	4,5	11,4	7
Autres industries	14,1	10,5	12,6	9,5	5.5	8	10	6,4	8,7
Transports	9,3	4,3	7,2	5,5	1,9	4,2	6	2,3	4,7
Commerces	15,7	19,5	17,3	10,8	17,8	13,2	11,5	18	13,9
Professions administratives et libérales	17,1	19,6	18,2	9,4	12,6	10,5	10,5	13,9	11,8
Services domestiques, hygiène	2,1	19,4	9,5	0,8	10.1	4.2	1	11,9	5
Non déclarés	2,2	3,9	2,9	0,3	0,5	0,4	0,6	1,2	0,8
Ensemble (1)	100	100	100 (3,2)	100	100	100 (17,0)	100 (12,7)	100 (7,5)	100 (20,2)

(1) Entre parenthèses: nombres absolus, en millions.
Source: I. N. S. E. E., enquête par sondage sur l'emploi de mars 1955.

3 — *Répartition de la population occupée suivant la catégorie sociale.*

(En pourcentage.)

DÉSIGNATION	PARIS ET BANLIEUE			PROVINCE			ENSEMBLE		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculteurs exploitants	0,4	0,3	0,4	24,1	31,8	26,9	20,7	26	22,6
Salariés agricoles	0,3	•	0,2	8,8	3,3	6,8	7,6	2,7	5,8
Patrons de l'industrie et du commerce	13,9	13,4	13,7	14,6	17,5	15,7	14,5	16,8	15,4
Professions libérales et cadres supérieurs	8,4	2,2	5,7	3,4	1,0	2,5	4,1	1,2	3
Cadres moyens	12,9	10,1	11,7	4,6	4,6	4,6	5,8	5,7	5,8
Employés	11,1	29,6	19	6,3	11	8	7	14,4	9,7
Ouvriers	45,4	22,8	35,7	34,8	17,5	28,6	36,3	18,4	29,7
Personnel de service	4,2	20,7	11,3	1,3	11,8	5,1	1,7	13,4	6,1
Autres catégories	3,4	0,9	2,3	2,1	1,5	1,8	2,2	1,4	1,9
Ensemble (1)	100	100	100 (3,2)	100	100	100 (17)	100 (12,7)	100 (7,5)	100 (20,2)

(1) Entre parenthèses: nombres absolus, en millions.
Source: I. N. S. E. E., enquête par sondage sur l'emploi de mars 1955.

d) Nombre de fonctionnaires.

DÉSIGNATION	AGENTS EFFECTUANT UN SERVICE COMPLET			AGENTS effectuant un service incomplet (ensemble).
	Ensemble	Titulaires.	Non titulaires.	
Service de l'Etat (recensement de 1952).				
Métropole (1) :				
Fonctionnaires et agents civils	817.360	655.853	161.507	71.224
Ouvriers	148.116	103.657	44.459	
Total (civils)	965.476	759.510	205.966	
Outre-mer :				
Fonctionnaires et agents civils	50.977	17.179	33.798	3.526
Ouvriers	45.284	15.926	29.358	
Total (civils)	96.261	33.105	63.156	
Total des militaires	(2) 490.783	270.802	219.981	
Total (services de l'Etat)	(2) 1.552.520	1.063.417	489.103	74.750
Collectivités locales (recensement de 1950).				
Services départementaux (sauf la Seine)	40.571	18.547	22.024	3.100
Services communaux (sauf Paris)	231.665	130.422	101.243	120.612
Services de la Seine et Paris	96.243	76.276	19.967	7.540
Total (collectivités locales)	368.479	225.245	143.234	131.261

(1) Y compris les services à l'étranger (postes diplomatiques, zones d'occupation).
(2) Y compris les militaires relevant de la France d'outre-mer et des Etats associés, non recensés précédemment : non compris les militaires du contingent.

Source : Ministère des finances.

Répartition des fonctionnaires suivant la hiérarchie.

(En pourcentage.)

INDICE HIÉRARCHIQUE	TITULAIRES	MILITAIRES à solde mensuelle	AUXILIAIRES et employés de bureau sous contrat	AUTRES contractuels et temporaires.	ENSEMBLE des agents (1).
100 à 129	2,2	8	70,8	8,9	9,2
130 à 160	14	17,2	23,3	10,2	15,2
161 à 184	13,3	13,9	3,9	12,1	12,7
185 à 224	15	20,2	2	23,8	16
225 à 270	15,8	18,5	»	19,2	15,5
271 à 360	27,1	15,2	»	17,1	21,5
361 à 630	12,2	6,8	»	8	9,6
631 et plus	0,4	0,2	»	0,4	0,3
Total	100	100	100	100	100
Indice moyen	258	237	125	230	242
Ensemble	252		177		

(1) Non compris les ouvriers et les militaires à solde spéciale progressive.

Source : Ministère des finances.

II. — ACTIVITE ET PRODUCTION

1° PRODUCTION AGRICOLE

a) Production végétale.

DÉSIGNATION	1930-1939 (Moyenne.)	1954	1955	1956 (au 1er novembre).
(Production: millions de quintaux.) (Rendement: quintaux à l'hectare.)				
1. Blé				
Blé	80,5 (Rt.: 15,1)	105,7 (Rt.: 23,5)	103,6 (Rt.: 22,8)	56,9
2. Céréales secondaires				
Seigle	7,9 (Rt.: 11,6)	5,2 (Rt.: 12,7)	4,4 (Rt.: 11,4)	4,7
Orge	11,04 (Rt.: 14,7)	25,2 (Rt.: 20,5)	26,7 (Rt.: 20,3)	65
Avoine	47,5 (Rt.: 14,3)	35,7 (Rt.: 16,6)	36,4 (Rt.: 17,2)	47,5
Maïs	5,35 (Rt.: 15,8	9,6 (Rt.: 23,2)	10,9 (Rt.: 24)	17,8
3. Sarclées				
Pommes de terre (plein champ).	156 (Rt.: 111)	159 (Rt.: 166)	137,5 Rt.: 146,6)	170
Betteraves industrielles.	91,1 (Rt.: 287)	116,6 (Rt.: 307)	109,7 (Rt.: +293)	109,3 (900)
4. Riz				
Riz		520,6 (Rt.: 26,7)	807,6 (Rt.: 41,3)	
5. Oléagineux				
Production totale	0,133 (Moyenne 1934-1938)	1,08 (Rt.: 12,3)	1,3 (Rt.: 13,8)	1,3
Colza	0,13 (Rt.: 12,1)	0,79 (Rt.: 14)	0,98 (Rt.: 15,1)	0,67
6. Légumes secs (1)				
Légumes secs	2,5 (Rt.: 9,9)	2,3 (Rt.: 10,1)	2,4	2,3

DÉSIGNATION	1930-1939 (Moyenne.)	1954	1955	1956 (au 1er novembre)
7. Plantes industrielles (Production en milliers de quintaux.)				
Houblon	21,47 (Rt.: 19,1)	19,6 (Rt.: 13,7)	19,8 (Rt.: 13,8)	16,58
Chanvre	38,4 (Rt.: 11,3)	17,6 (Rt.: 10,8)	24,4 (Rt.: 13,6)	25,3
Lin	189 (Rt.: 6,6)	841 (Rt.: 7,5)	453,5 (Rt.: 7,9)	410,7
8. Production fourragère (Production en millions de quintaux.)				
Prairies artificielles et temporaires, fourrages annuels, prés naturels.	354 (Rt.: 34,5)	405 (Rt.: 43,7)	382,2 (Rt.: 40,7)	400,5
Betteraves fourragères.	327 (Rt.: 336)	394 (Rt.: 47,1)	332,6 (Rt.: 396)	422,7
9 Cultures maraîchères				
Légumes frais plein champ (évaluation).	18,4 (1938)	29,5	Production abondante.	
10. Cultures fruitières				(Au 1er janvier.)
Pommes et poires:				—
Pommes et poires à cidre.	32,1	35	36,8	36
Pommes de table	2,44 (Moyenne 1937-1940)	4,4	4,4	4,78
Poires de table	0,16 (Moyenne 1937-1940)	1,18	1,88	1,13
Pêches	0,57	1,37	1,55	1,33
Prunes	0,5	1,36	1,18	0,92
Châtaignes	1,13	1,02	1,22	0,98
Raisin de table	»	2,12	2,55	2,18
11 Vin (En millions d'hectolitres.)				
Vin	58,9	60,9	56,6	»

(1) Haricots, lentilles, pois, fèves, féveroles, autres légumes secs de plein champ.

Source: Ministère de l'agriculture.

b) **Production animale.**

DÉSIGNATION	Avant-guerre (Moyenne.)	1949	1954	1955
1. LAIT (millions d'hectolitres) (1)	138 (Moy. 1937-1938)	132,5	(180) (2)	178
2. VIANDE (millions de tonnes)	1,7 (Moy. 1934-1938)	1,86	2,46	2,54
Cheptel (millions de têtes) :				
Chevaux	2,77	2,41	2,21	2,17
Bovins	15,7	15,43	17,32	17,56
Ovins	9,75	7,48	8,01	8,19
Porcins	7,08	6,76	7,57	7,77

(1) La production moyenne annuelle des vaches de race laitière est de 2.150 litres environ en 1954 (1.990 pour l'ensemble).
(2) L'estimation de l'Institut national de la statistique et des études économiques est de 210 millions d'hectolitres.

Source : Ministère de l'agriculture (évolution au 1er octobre).

c) **Observations générales.**

INDICES D'ENSEMBLE DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Production finale, nette, c'est-à-dire ensemble des produits allant au consommateur ou à l'industrie (1).

Ordre de grandeur.)

	1934-38 (Moy.)	1948	1949	1950
Production végétale (consommation humaine)	100	70-75	88-95	90-95
Production animale (alimentaire)	100	80-85	95-100	100-105
Production totale	100	75-80	93-97	95-100

	1951	1952	1953	1954	1955
Production végétale (consommation humaine)	105-110	93-97	102-106	108-113	113-118
Production animale (alimentaire)	105-112	105-110	110-115	120-125	130-135
Production totale (2)	105-110 (108)	100-105 (103)	105-110 (105)	115-120 (125)	120-125 (125) 121-126

(1) Campagnes 1947-1948, 1948-1949, 1949-1950, etc.
(2) Cet indice est basé sur la consommation. Pour l'année 1955 il correspond donc à la production de 1954, etc.

Source : I N S. E. E.

2° PECHES MARITIMES

	1938	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955
a) *Production totale métropolitaine.* (1.000 tonnes.)								
Poissons frais	312	293	281	330	316	345	325	411
Morue salée	71	47	51	52	58	61	60	67
Huîtres et coquillages (évaluation)	60	44	37	39	(1) 38	34,6	48,5	31,042
b) *Indications de valeurs.*								
Vente du poisson frais (en milliards de francs)	»	22,5	21	25,6 (2)	28,6 (3)	33 (4)	30 (5)	38

(1) Production directement débarquée à Saint-Pierre et Miquelon : 431 tonnes, et exportée directement des lieux de pêche : 3.093 tonnes.
(2) Morue : 3,065 milliards ; crustacés : 2,2 milliards.
(3) Morue : 3,864 milliards ; crustacés : 2,906 milliards.
(4) Morue : 3,333 milliards ; crustacés : 4,385 milliards.
(5) Morue : 3,3 milliards ; crustacés : 4,5 milliards.

Source : Ministère de la marine marchande.

3° PRODUCTION INDUSTRIELLE

Les observations présentées sont généralement des moyennes mensuelles par trimestre. Les chiffres entre parenthèses sont provisoires.

a) **Evolution d'ensemble.**

Evolution annuelle.

Indice 1938 = 100 (moyenne mensuelle).

Indice général.

	1929	1949	1952	1953	1954	1955
Indice général.						
1. Avec bâtiment	133	123	144	140	152	166
2. Sans bâtiment	125	122	145	141	154	169
Energie.						
1. Combustibles minéraux solides	110	105	118	112	114	117
2. Electricité	76	143	194	198	218	239
3. Gaz (naturel et usine)	109	172	181	177	186	181
4. Pétrole et carburant	10	159	329	348	383	450
Energie	95	125	156	155	164	175
Equipement.						
Matières premières.						
1. Extraction de minerais métalliques	147	97	126	132	134	152
2. Extraction de matériaux de construction	134	108	174	154	152	172
3. Céramique et fabrication de matériaux de construction	170	119	146	147	157	175
Produits d'équipement.						
4. Production de métaux (sidérurgie, métallurgie des métaux non ferreux)	151	143	177	163	172	206
5. Transformation des métaux	150	141	173	157	172	197
6. Industrie du verre (50 p. 100)	161	141	149	156	171	190
7. Bâtiment et travaux publics	190	125	137	135	138	147
8. Caoutchouc	90	155	200	200	229	242
Equipement	157	136	164	153	165	186
Consommation.						
1. Extraction et préparation de minéraux divers (potasse, sel, etc.)	96	125	146	146	168	179
2. Industrie verre (50 p. 100)	161	141	149	156	171	190
3. Industries chimiques et assimilées (sauf caoutchouc)	113	126	146	154	178	201
4. Tabacs et allumettes	107	128	152	149	159	164
5. Corps gras	92	64	76	86	91	95
6. Industrie textile	120	101	103	107	115	109
7. Cuirs	117	67	64	59	65	57
8. Papiers et cartons	63	100	107	124	143	156
9. Presse, édition	»	100	113	115	133	152
Consommation	105	101	109	114	128	133

Evolution trimestrielle récente

1938 = 100 (moyenne mensuelle).

	I	II	III	IV
Energie:				
1954	172	161	152	173
1955	180	171	160	187
1956	197	183	173	oct. (196)
Equipement:				
1954	154	170	157	178
1955	180	192	174	198
1956	196	217	187	
Consommation:				
1954	127	134	115	136
1955	136	139	119	140
1956	140	151	127	
Ensemble (bâtiment exclu):				
1954	150	159	142	165
1955	169	173	154	179
1956	184	196	168	oct. (193) nov. (198)

N. B. — L'indice de la production industrielle ne rend compte, en fait, que de l'activité d'un certain nombre de branches pour lesquelles il n'a d'ailleurs pas toujours été possible d'utiliser des données directes sur leur production. Ainsi, pour l'indice « Bâtiment et travaux publics », le seul renseignement disponible utilisé est le nombre d'heures-ouvrier effectuées chaque mois. Les industries alimentaires, celles du bois et de l'ameublement, l'habillement et le travail des étoffes sont exclues. Il faut noter, en outre, que les indices composants sont corrigés de l'inégalité du nombre de jours ouvrables. (Voir ci-après une estimation du niveau d'ensemble de la production industrielle.)

Source: I. N. S. E. E.

b) Energie.

1. Présentation d'ensemble (Indices 1929 = 100).

	1929	1949	1952	1953	1954	1955
Combustibles minéraux solides	110	105	118	112	111	117
Electricité	76	113	194	198	218	239
Gaz (naturel et d'usine)	109	172	181	177	186	181
Pétrole et carburants	10	159	329	318	383	450
Energie	95	125	156	155	164	175

Source : I. N. S. E. E.

2. Charbon

Indice 1938 = 100 (moyenne mensuelle).

Houille et lignite.

	I	II	III	IV
1954	128	116	111	125
1955	127	122	112	124
1956	126	121	113	oct. (124) nov. (132)

Moyenne mensuelle: 1929 = 117. — 1952 = 121. — 1953 = 116. — 1954 = 120. — 1955 = 121.

Cokes.

	I	II	III	IV
1954	108	101	98	113
1955	118	116	111	124
1956	130	130	137	oct. (133)

Moyenne mensuelle: 1952 = 111. — 1953 = 104. — 1954 = 105. — 1955 = 117.

Agglomérés.

	I	II	III	IV
1954	93	98	81	88
1955	92	97	73	97
1956	109	93	94	oct. (117)

Moyenne mensuelle: 1952 = 103. — 1953 = 93. — 1954 = 90. — 1955 = 89.

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — Productions totales (1.000 tonnes) (moyenne mensuelle):

	1938	1952	1953	1954	1955
Houille et lignite (production nette = vente de houille crue aux tiers + consommation des mines + variation des stocks)	3.963	4.780	4.544	4.693	4.782
Cokes (production totale disponible de semi-coke, coke de four, coke de gaz)	806	899	834	850	947
Agglomérés (production totale, sauf distillés)	630	660	506	557	555

Source: Ministère de l'industrie et du commerce

3. Electricité

Indice 1938 = 100 (moyenne mensuelle).

	I	II	III	IV
1954	224	215	201	234
1955	248	233	219	257
1956	272	251	234	oct. (273) nov. (295)

Moyenne mensuelle: 1929 = 76. — 1952 = 194. — 1953 = 198. — 1954 = 218. — 1955 = 239.

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — Productions totales (millions de kWh) (moyenne mensuelle):

	1938	1952	1953	1954	1955
Production totale	1.733	3.400	3.450	3.797	4.130
Statistique partielle: centrales thermiques 5.000 kWh (puissance installée); centrales hydrauliques 1.000 kWh (puissance installée)	1.548	3.208	3.243	3.567	3.882

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

4. Gaz

Indice 1938 = 100 (moyenne mensuelle).

Gaz d'usine

(Production calorifique) (1).

	I	II	III	IV
1954	180	141	122	135
1955	177	135	110	161
1956	189	137	111	oct. (147) nov. (234)

Moyenne mensuelle: 1952 = 143. 1953 = 143. 1954 = 149. 1955 = 141.

Ensemble.

(Gaz d'usine et gaz naturels.)

	I	II	III	IV
1954	221	176	156	192
1955	215	168	145	199
1956	238	177	148	oct. (189) nov. (277)

Moyenne mensuelle: 1929 = 109. 1952 = 181. 1953 = 177. 1954 = 186. 1955 = 181.

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — Productions totales (millions de mètres cubes) (moyenne mensuelle):

	1938	1952	1953	1954	1955
Gaz d'usine (production totale disponible)	149	207	207	216	209
Gaz naturels:		22,2	20,1	21,6	23,2

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

5. Pétrole

Indice 1938 = 100 (moyenne mensuelle).

Production métropolitaine de brut.

	I	II	III	IV
1954	535	574	738	970
1955	864	1.162	1.319	1.535
1956	1.550	1.166	1.790	oct. (1.863) nov. (2.015)

Moyenne mensuelle: 1952 = 484. 1953 = 511. 1954 = 704. 1955 = 1.213.

Source: I. N. S. E. E.

Ensemble: pétrole et carburants.

(Production métropolitaine, pétrole traité dans les raffineries.)

	I	II	III	IV
1954	338	375	393	406
1955	399	433	474	4[illegible]9
1956	508	518	555	oct. (535)

Moyenne mensuelle: 1952 = 329. 1953 = 348. 1954 = 383. 1955 = 450.

N. B. — Productions totales (1.000 tonnes) (moyennes mensuelles):

	1938	1952	1953	1954	1955
Production métropolitaine de brut	6	29.1	30.6	42.4	72.9
Pétrole traité dans les raffineries	582	1.791	1.887	1.987	2.091

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

c) Matières premières.

1. Ensemble

Indice 1938 = 100 (moyennes mensuelles).

	1929	1949	1952	1953	1954	1955
Extraction de minerais métalliques	147	97	126	132	134	152
Extraction de matériaux de construction	134	108	174	154	152	172
Céramique et fabrication de matériaux de construction	170	119	146	147	157	175

(1) Le pouvoir calorifique moyen est de 4.200 calories par mètre cube contre 4.500 en 1938.

2. Extraction de minerais métalliques

Indices 1938 = 100 (moyenne mensuelle).

Ensemble.

	I	II	III	IV
1954	125	134	126	143
1955	151	155	143	160
1956	159	167	152	oct. (164) nov. (152)

Minerai de fer.

	I	II	III	IV
1954....	123	133	127	145
1955....	151	153	147	160
1956....	160	167	154	oct. (163) nov. (156)

Moyenne mensuelle: 1952 = 124
1953 = 130
1954 = 134
1955 = 152

Bauxite.

	I	II	III	IV
1954....	203	207	170	215
1955....	226	264	203	228
1956....	202	239	204	oct. (293)

Moyenne mensuelle: 1952 = 173
1953 = 181
1954 = 199
1955 = 230

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — Productions totales (1.000 tonnes) (moyenne mensuelle):

	1938	1952	1953	1954	1955
Minerai de fer (production totale de minerai marchand)	2.754	3.393	3.531	3.632	4.193
Bauxite	54	93	97	106	125

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

3. Extraction de matériaux de construction

Indices 1938 = 100 (moyenne mensuelle).

Ensemble.

	I	II	III	IV
1954	119	161	167	168
1955	137	188	183	178
1956	130	204	193	oct. (186)

Moyenne mensuelle: 1929 = 134. — 1952 = 174. — 1953 = 154. — 1954 = 152. — 1955 = 172.

Ardoises.

	I	II	III	IV
1954....	133	129	103	126
1955....	114	112	71	120
1956....	113	115	93	oct. (122)

Moyenne mensuelle: 1952 = 137.
1953 = 128
1954 = 121.
1955 = 104.

Sables et graviers d'alluvions.

	I	II	III	IV
1954....	148	240	248	247
1955....	181	271	295	279
1956....	192	347	332	oct. (328)

Moyenne mensuelle: 1952 = 193.
1953 = 209.
1954 = 221.
1955 = 265.

Pierres à bâtir.

	I	II	III	IV
1954....	69	98	112	126
1955....	107	141	125	125
1956....	91	141	134	oct. (127)

Moyenne mensuelle: 1952 = 137.
1953 = 120
1954 = 101.
1955 = 125.

Matériaux de viabilité.

	I	II	III	IV
1954....	139	190	184	185
1955....	162	217	232	204
1956....	150	239	238	oct. (225)

Moyenne mensuelle: 1952 = 168.
1953 = 179.
1954 = 174.
1955 = 204.

Ciments.

	I	II	III	IV
1954	198	287	292	276
1955	232	325	322	311
1956	226	354	342	oct. (346) nov. (328)

Moyenne mensuelle: 1952 = 243. — 1953 = 254. — 1954 = 263. — 1955 = 298.

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — Productions totales (1.000 tonnes) (moyennes mensuelles):

	1938	1952	1953	1954	1955
Ardoises de couverture	9,7	13,1	12	11,6	10,4
Pierres à bâtir (1)	127	131	150	130	159
Sables et graviers d'alluvions	1244	2537	2563	2740	3295
Matériaux de viabilité	1109	1826	1964	1980	2240
(Ciments) (2)	296	720	754	781	881

(1) Calcaires (pierres de taille, moellons, enrochements, cales et meulières à batir).

(2) Ciments de Portland, de hauts fourneaux, de laitier au clinker; ciments spéciaux et ciments-bâtiments.

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

d) Produits industriels d'équipement.

PRESENTATION D'ENSEMBLE

Indices 1938 = 100 (moyenne mensuelle).

	1929	1949	1952	1953	1954	1955
Production des métaux:						
Sidérurgie	•	146	175	159	165	200
Métallurgie des métaux non ferreux	•	123	190	194	218	243
Ensemble	151	143	177	163	172	206
Transformation des métaux	150	141	173	157	172	197
Industrie du verre (50 p. 100)	161	141	149	156	171	190
Bâtiment et travaux publics	190	125	137	135	138	147
Caoutchouc	90	155	200	200	229	242

Source: I. N. S. E. E.

PRODUCTION DES METAUX

Indice 1938 = 100 (moyenne mensuelle).

	I	II	III	IV
1954	160	170	170	189
1955	203	213	192	211
1956	213	227	207	oct. (238) nov. (233)

Moyenne mensuelle: 1929 = 151. — 1952 = 177. — 1953 = 163. — 1954 = 172. — 1955 = 206.

Source: I. N. S. E. E.

1. Sidérurgie

Indice 1938 = 100 (moyenne mensuelle).

Ensemble.

	I	II	III	IV
1954	157	190	161	185
1955	201	215	184	210
1956	208	218	197	oct. (225) nov. (323)

Moyenne mensuelle: 1952 = 175. — 1953 = 159. — 1954 = 165. — 1955 = 200.

Fonte.

	I	II	III	IV
1954....	135	139	146	164
1955....	180	185	173	192
1956....	188	195	182	oct. (198) nov. (198)

Moyenne mensuelle: 1952 = 162.
1953 = 144.
1954 = 147.
1955 = 182.

Acier.

	I	II	III	IV
1954....	162	165	168	189
1955....	205	207	186	212
1956....	211	217	231	oct. (231) nov. (227)

Moyenne mensuelle: 1952 = 174.
1953 = 161.
1954 = 171.
1955 = 203.

Produits finis sidérurgiques.

(Laminés à chaud.)

	I	II	III	IV
1954	166	177	170	202
1955	218	224	193	228
1956	225	239	207	oct. (243) nov. (243)

Moyenne mensuelle: 1952 = 189. — 1953 = 171. — 1954 = 179. — 1955 = 216.

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — Productions totales (1.000 tonnes) (moyennes mensuelles):

	1938	1952	1953	1954	1955
Fonte (production totale de fonte brute) (1)	501	814	722	737	913
Acier (production totale d'acier brut)	518	906	833	886	1.049
Produits finis (production totale de laminés à chaud et tôles minces laminées à froid)	343	647	581	606	739

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

(1) Ferro-alliages au haut fourneau inclus

2. Métallurgie des métaux non ferreux

Indice 1938 = 100 (moyennes mensuelles).

Ensemble.

	I	II	III	IV
1954	201	240	222	217
1955	221	261	244	244
1956	248	283	273	

Moyenne mensuelle: 1952 = 190. — 1953 = 194. — 1954 = 218. — 1955 = 243.

Aluminium.

	I	II	III	IV
1954	269	318	304	266
1955	284	335	328	320
1956	330	357	358	oct. (389)

Moyenne mensuelle: 1952 = 218. 1953 = 266. 1954 = 289. 1955 = 317.

Cuivre.

Production totale.

	I	II	III	IV
1954	156	172	103	148
1955	146	134	123	173
1956	159	128	85	oct. (155)

Moyenne mensuelle: 1952 = 137. 1953 = 109. 1954 = 145. 1955 = 144.

Zinc.

	I	II	III	IV
1954	162	172	160	188
1955	187	187	157	167
1956	170	185	172	oct. (157)

Moyenne mensuelle: 1952 = 118. 1953 = 122. 1954 = 172. 1955 = 174.

Plomb.

	I	II	III	IV
1954	137	171	110	154
1955	166	165	131	175
1956	174	177	127	oct. (181)

Moyenne mensuelle: 1952 = 125. 1953 = 128. 1954 = 143. 1955 = 159.

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — Productions totales (tonnes) (moyennes mensuelles):

	1938	1952	1953	1954	1955
Aluminium (production totale 1re et 2e fusion)	4.235	10.554	11.352	12.258	13.418
Cuivre (production de cuivre électrolytique en cathodes et production de cuivre affiné 2e fusion) (1)	1.754	1.987	1.741	2.313	2.287
Zinc (production totale 1re et 2e fusion)	6.568	7.786	8.041	11.312	11.447
Plomb (production totale de plomb doux, 1re et 2e fusion) (2)	4.723	5.936	6.148	6.849	7.716

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

TRANSFORMATION DES METAUX

Indice 1938 = 100 (moyenne mensuelle).

	I	II	III	IV
1954	166	179	160	186
1955	196	201	181	211
1956	225	240	201	oct. (226)

Moyenne mensuelle: 1929 = 150. — 1952 = 173. — 1953 = 157. — 1954 = 172. — 1955 = 197.

Source: I. N. S. E. E.

1. Première transformation

Grosse forge, tréfilés, étirés, laminés à froid, tubes d'acier.

Indice 1938 = 100 (moyenne mensuelle).

	I	II	III	IV
1954	123	137	119	150
1955	155	162	136	170
1956	164	179	137	

Moyenne mensuelle: 1952 = 132. — 1953 = 116. — 1954 = 133. — 1955 = 156.

Source: I. N. S. E. E.

(1) La production est une transformation d'une partie du métal importé et de vieilles matières.

(2) Le plomb antimonieux est fabriqué à partir du plomb de 1re et 2e fusion, soit de déchets ou d'alliages.

2. Fonderie

Fonderies autonomes.

Indice 1938 = 100 (moyenne mensuelle).

	I	II	III	IV
1954	135	132	112	149
1955	152	152	156	168
1956	165	170	129	oct. (172)

Moyenne mensuelle: 1952 = 140. — 1953 = 117. — 1954 = 131. — 1955 = 153.

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — Productions totales des fonderies autonomes de fonte et d'acier (1.000 tonnes) (moyenne mensuelle):

1938	1952	1953	1954	1955
78	108	91	101	119

Source. Ministère de l'industrie et du commerce.

3. Machines agricoles

Production totale (pièce).

Tracteurs.

(Moyenne mensuelle.)

	I	II	III	IV
1954	2.576	3.203	3.307	3.955
1955	4.728	5.405	4.921	6.180
1956	5.803	6.550	5.500	

Moyenne mens.: 1938 = 145. 1952 = 2.086. 1953 = 2.254. 1954 = 3.287 (1). 1955 = 5.352.

Motoculteurs et mototeuil's.

(Moyenne mensuelle.)

	I	II	III	IV
1954	475	643	491	600
1955	736	1.152	745	980
1956	1.019	1.363	1.147	

Moyenne mensuelle: 1938 = 36. 1952 = 396. 1953 = 402. 1954 = 352. 1955 = 902.

Source: Ministère de l'industrie et de l'énergie.

4. Automobiles (2)

Indice 1938 = 100 (moyennes mensuelles).

	I	II	III	IV
1954	233	263	206	260
1955	277	307	235	302
1956	327	354	254	oct. (370) nov. (365)

Moyenne mensuelle: 1952 = 189. — 1953 = 191. — 1954 = 240. — 1955 = 280.

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — Productions totales d'automobiles (1.000) (moyenne mensuelle):

	1938	1952	1953	1954	1955
Voitures particulières	15,2 (3)	30,8	30,7	36,4	46,1
Véhicules utilitaires, (camions et camionnettes)	3,3	10,7	10,4	13,1	13,9

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

INDUSTRIE DU VERRE

Indice 1938 = 100 (moyennes mensuelles).

	I	II	III	IV
1954	165	178	156	183
1955	182	191	180	205
1956	210	208	204	oct. (215)

Moyenne mensuelle: 1929 = 161. — 1952 = 149. — 1953 = 156. — 1954 = 171. — 1955 = 190.

Source: I. N. S. E. E.

(1) La moyenne mensuelle de 1954 tient compte de 1.300 tracteurs à roues non compris dans les situations mensuelles.

(2) Indice calculé d'après l'indice général pondéré de la production établi par la direction des industries mécaniques et électriques au ministère de l'industrie et du commerce et basé sur les tonnages à vide fabriqués, des divers véhicules, répartis en cinq catégories.

(3) Moyenne du 1er octobre 1937 au 10 septembre 1938.

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Indice 1938 = 100 (moyennes mensuelles).

	I	II	III	IV
1954	118	113	141	150
1955	128	157	148	155
1956	123	156	142	

Moyenne mensuelle: 1929 = 190. — 1952 = 137. — 1953 = 135. — 1954 = 138; 1955 = 147.

Source: I. N. S. E. E.

CAOUTCHOUC

Pneumatiques.

Indice 1938 = 100 (moyennes mensuelles).

	I	II	III	IV
1954	225	230	193	236
1955	246	247	188	257
1956	267	276	208	oct. (268)

Moyenne mensuelle: 1952 = 200. — 1953 = 185. — 1954 = 221. — 1955 = 234.

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — Production totale de pneumatiques (1.000 tonnes) (moyennes mensuelles):

1938	1952	1953	1954	1955
—	—	—	—	—
6,7	13,4	12,2	14,5	15,6

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

Caoutchouc (ensemble).

Indice 1938 = 100 (moyennes mensuelles).

	I	II	III	IV
1954	236	240	198	245
1955	247	252	199	269
1956	270	290	220	oct. (311)

Moyenne mensuelle: 1952 = 200. — 1953 = 200. — 1954 = 229. — 1955 = 242.

Source: I. N. S. E. E.

e) Produits industriels de consommation.

PRESENTATION D'ENSEMBLE

Indice 1938 = 100 (moyennes mensuelles).

	1929	1949	1952	1953	1954	1955
	—	—	—	—	—	—
Extraction et préparation de minéraux divers..	96	125	146	146	168	179
Industrie du verre (50 p. 100).....	161	141	149	156	171	190
Industries chimiques...	113	126	146	154	178	201
Tabacs et allumettes...	107	128	152	149	159	164
Corps gras.....	92	64	76	86	91	95
Industrie textile.....	120	101	103	107	115	109
Cuirs	117	67	64	59	65	57
Papiers et cartons.....	63	100	107	124	143	156
Presse-édition	*	100	113	115	133	152
Ensemble	105	101	109	114	128	133

Source: I. N. S. E. E.

EXTRACTION ET PREPARATION DE MINERAUX DIVERS

Indice 1938 = 100 (moyennes mensuelles).

	I	II	III	IV
1954	179	167	151	180
1955	189	183	166	182
1956	197	204	175	oct. (221) nov. (224)

Moyenne mensuelle: 1929 = 96. — 1952 = 146. — 1953 = 146. — 1954 = 168. — 1955 = 179.

Source: I. N. S. E. E.

INDUSTRIES CHIMIQUES ET ASSIMILEES

Indice 1938 = 100 (moyennes mensuelles).

1. Industries chimiques

Produits chimiques minéraux de base (1).

	I	II	III	IV
1954..	171	185	176	198
1955..	191	214	196	206
1956..	205	230	216	

Moyenne mensuelle: 1952 = 154. 1953 = 158. 1954 = 181. 1955 = 202.

Colorants.

	I	II	III	IV
1954..	148	149	105	129
1955..	123	136	97	127
1956..	118	139	111	

Moyenne mensuelle: 1952 = 84 1953 = 122 1954 = 132 1955 = 121

Engrais.
(Ci-après, en 2.)

Goudrons et benzols.

	I	II	III	IV
1954..	146	123	105	113
1955..	163	129	117	157
1956..	184	164	139	oct. (139)

Moyenne mensuelle: 1952 = 135. 1953 = 132. 1954 = 131. 1955 = 142.

Peintures et vernis.

	I	II	III	IV
1954..	129	186	161	161
1955..	154	206	176	160
1956..	168	217	190	
	160 fév.			

Moyenne mensuelle: 1952 = 136. 1953 = 142. 1954 = 161. 1955 = 178.

Ensemble.

	I	II	III	IV
1954	172	184	170	188
1955	193	212	192	208
1956	206	228	219	oct. (216) nov. (224)

Moyenne mensuelle: 1929 = 113. — 1952 = 146. — 1953 = 154. — 1954 = 178. — 1955 = 201.

Source: I. N. S. E. E.

2. Engrais

Indice 1938 = 100 (moyennes mensuelles).

Production totale.

	I	II	III	IV
1954	164	155	156	178
1955	191	191	184	145
1956	208	212	201	oct. (244) nov. (217)

Moyenne mensuelle: 1952 = 143. — 1953 = 142. — 1954 = 164. — 1955 = 194.

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — Production totale (1.000 tonnes) (moyenne mensuelle):

	1938	1952	1953	1954	1955
	—	—	—	—	—
Engrais azotés (2).....	14,7	23,7	23,1	26,5	31,9
Engrais phosphatés (3)....	312	324	394	477	459

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

(1) Acides sulfuriques et nitriques, ammoniac de synthèse, carbonate de soude.

(2) Production totale d'engrais azotés de synthèse (sulfate d'ammoniaque, nitrates de chaux, de soude, d'ammoniaque, ammonitrates), de cyanamide calcique et de sulfate d'ammoniaque de récupération (évaluée en tonnes d'azote).

(3) Production totale de superphosphates, phosphates moulus, scories de déphosphoration et engrais composés.

3. Tabacs et allumettes

Indice 1938 = 100 (moyennes mensuelles).

	I	II	III	IV
1954	149	177	123	186
1955	176	175	121	179
1956	186	208	160	oct. (228) nov. (214)

Moyenne mensuelle: 1929 = 107. — 1952 = 152. — 1953 = 149. — 1954 = 159. — 1955 = 164.

Source: I. N. S. E. E.

INDUSTRIE TEXTILE

Indice 1938 = 100 (moyenne mensuelle).

Ensemble.

1929	120	1954	115
1952	103	1955	109
1953	107	Variation 1955/1929.	

Source: I. N. S. E. E.

1. Laine

(Production totale.)

	I	II	III	IV
1954	99	106	88	103
1955	97	96	87	104
1956	104	113	90	oct. (117)

Moyenne mensuelle: 1952 = 92. — 1953 = 94. — 1954 = 99. — 1955 = 96.

2. Coton

(Production totale.)

	I	II	III	IV
1954	118	121	97	120
1955	115	105	73	100
1956	101	110	83	oct. (115)

Moyenne mensuelle: 1952 = 98. — 1953 = 105. — 1954 = 114. — 1955 = 99.

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — Productions totales (1.000 tonnes) (moyennes mensuelles):

Laine.

	1938	1952	1953	1954	1955
Laine peignée	5,25	4,7	6	6,2	6,1
Filés (filés purs ou mélangés pour tissage, bonneterie diverse et mercerie)	9,8	9,2	10	10,7	10,7
Tissus (tissus et feutres de laine)	6,65	6,1	5,7	6	5,8

Coton.

	1938	1952	1953	1954	1955
Filés (production totale de filés de cotons purs ou mélangés, fibrannés)	20,8	21,4	22,5	24,6	22,1
Tissus (production totale de tissus de cotons purs ou mélangés, fibranne).	13,2	12,5	13,3	14,5	12,5

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

3. Autres textiles

Indice 1938 = 100 (moyennes mensuelles).

Lin et chanvre.

Production de tissus de lin et de chanvre et de métis lin-coton.

	I	II	III	IV
1954	146	147	120	156
1955	146	135	104	136
1956	137	153	123	oct. (149)

Moyenne mensuelle: 1952 = 143. 1953 = 137. 1954 = 141. 1955 = 130.

Jute.

Production de filés et tissus.

	I	II	III	IV
1954	115	122	106	138
1955	137	134	112	126
1956	138	132	99	oct. (129)

Moyenne mensuelle: 1952 = 108. 1953 = 116. 1954 = 120. 1955 = 129.

Sisal.

Production de filés (1).

	I	II	III	IV
1953	129	130	69	107
1954	142	171	115	134
1955	162	176	143	176
1956	187	210	154	oct. (175)

Moyenne mensuelle: 1952 = 135. 1953 = 109. 1954 = 142. 1955 = 164.

Rayonne.

Production totale tous procédés.

	I	II	III	IV
1954	199	210	161	202
1955	204	209	164	209
1956	205	214	148	oct. (200)

Moyenne mensuelle: 1952 = 148. 1953 = 169. 1954 = 193. 1955 = 196.

Fibranne.

Production totale tous procédés.

	I	II	III	IV
1954	892	1.053	811	1.104
1955	1.091	1.155	867	1.031
1956	902	1.087	1.112	oct. (1.101)

Moyenne mensuelle: 1952 = 627. 1953 = 858. 1954 = 965. 1955 = 1.036.

Soie et rayonne.

Production de tissus et rubans.

	I	II	III	IV
1953	79	83	65	88
1954	87	87	70	87
1955	86	87	73	87
1956	87	100	81	oct. (98)

Moyenne mensuelle: 1952 = 77. 1953 = 79. 1954 = 83. 1955 = 83.

Source: I. N. S. E. E.

CORPS GRAS

1. Ensemble (huilerie, margarinerie, etc.)

Indice 1938 = 100 (moyennes mensuelles).

	I	II	III	IV
1954	84	94	82	104
1955	87	96	85	106
1956	89	102	86	oct. (105)

Moyenne mensuelle: 1929 = 82. — 1952 = 76. — 1953 = 86. — 1954 = 91. — 1955 = 95.

Source: I. N. S. E. E.

2. Savonnerie

Indice 1938 = 100.

Savonnerie (moyennes mensuelles).

	I	II	III	IV
1954	74	83	73	92
1955	77	86	78	93
1956	80	90	76	oct. (93)

Moyenne mensuelle: 1952 = 67. — 1953 = 76. — 1954 = 80. — 1955 = 83.

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — Productions totales (1.000 tonnes) (moyennes mensuelles):

	1938	1952	1953	1954	1955
Production totale de savons et lessives	35.9	24,1	27,5	30,1	32,5
Contenant en acide gras (2)	16	11,5	12,9	14	13,6

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

(1) Y compris les filés de sisal destinés à la fabrication de ficelle lieuse.

(2) Evaluations.

PAPIERS ET CARTONS

Indice 1938 = 100 (moyennes mensuelles).

Ensemble.

Indice pondéré « Papiers et cartons »: pâtes à papier, papier paille et d'emballage, papier d'impression et papier journal et, en outre, papiers minces et spéciaux et cartons

(Moyenne mensuelle.)

	I	II	III	IV
1954	145	151	127	155
1955	159	163	135	167
1956	(173)	183	144	oct. (177) nov. (186)

Moyenne mensuelle: 1929 = 63 — 1952 = 107. — 1953 = 124. — 1954 = 143. — 1955 = 156.

Source: I. N. S. E. E.

1. Pâtes à papier

Pâtes à papier.

Indice 1938 = 100 (moyenne mensuelle).

	I	II	III	IV
1954	202	214	166	218
1955	221	221	190	224
1956	234	254	197	

Moyenne mensuelle: 1952 = 149. — 1953 = 170. — 1954 = 197. — 1955 = 212.

2. Papier d'impression, d'écriture et papier journal

Papier d'impression et papier journal.

Indice 1938 = 100 (moyenne mensuelle).

	I	II	III	IV
1954	132	137	109	139
1955	143	143	118	147
1956	149	159	122	

Moyenne mensuelle: 1952 = 101. — 1953 = 113. — 1954 = 129. — 1955 = 138.

3. Papier paille et emballage

Papier paille et emballage.

Indice 1938 = 100 (moyenne mensuelle).

	I	II	III	IV
1954	159	156	125	165
1955	171	175	147	183
1956	193	201	163	

Moyenne mensuelle: 1952 = 109. — 1953 = 135. — 1954 = 151. — 1955 = 169.

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — Productions totales (1.000 tonnes) (moyennes mensuelles):

	1938	1952	1953	1954	1955
Pâtes à papier (production totale évaluée en 1.000 tonnes de pâtes sèches) (1)	28,9	43	48,7	56,3	61,2
Papier d'impression et d'écriture	48,7	49,2	54,5	62,1	67,1
Papier paille et d'emballage	26,6	27	35,6	39,8	45

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

CUIRS ET PEAUX

Indice 1938 = 100 (moyenne mensuelle).

Ensemble.

	I	II	III	IV
1954	61	69	62	69
1955	63	58	48	57
1956	(53)	56	48	Oct. (56)

Moyenne mensuelle: 1929 = 177. — 1952 = 64. — 1953 = 59. — 1954 = 65. — 1955 = 57.

(1) Production totale de pâtes mécaniques et mi-chimiques de pâtes au bisulfite, de pâte Kraft à la soude, et autres pâtes chimiques.

Cuirs et peaux finis

Cuirs finis (ensemble).

	I	II	III	IV
1954	63	78	63	72
1955	67	63	49	60
1956	58	60	53	Oct. (60)

Moyenne mensuelle: 1952 = 66. — 1953 = 62. — 1954 = 67. — 1955 = 60.

Cuirs finis (pour chaussures).

Consommation.

	I	II	III	IV
1954	58	68	60	67
1955	60	53	47	54
1956	49	52	44	Oct. (52)

Moyenne mensuelle: 1952 = 61. — 1953 = 55. — 1954 = 63. — 1955 = 53.

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — Productions totales de cuirs et peaux fines de bovins (1) (1.000 tonnes) (moyennes mensuelles):

1938	1952	1953	1954	1955
—	—	—	—	—
5,4	3,5	3,25	3,5	3,2

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

f) Indications sur l'industrie cinématographique.

(Long métrage = 1.300 mètres.)

1. Production de films

1949	1952	1953	1954	1955
—	—	—	—	—
108	96	111	96	110

2. Visas de censure

Français.

1949	1952	1953	1954	1955
—	—	—	—	—
96	108	111	96	106

Américains (total).

1949	1952	1953	1954	1955
—	—	—	—	—
336	312	324	468	(2)

Autres (total).

1949	1952	1953	1954	1955
—	—	—	—	—
192	288	372	156	(2)

Total visas.

1949	1952	1953	1954	1955
—	—	—	—	—
624	708	804	720	660

3. Visas d'exportation (3)

1949	1952	1953	1954	1955
—	—	—	—	—
1.020	1.440	1.488	1.572	(4)

4. Nombre de spectateurs (millions).

1949	1952	1953	1954	1955
—	—	—	—	—
385	356	356	383	393

Sources: Ministère de l'industrie et du commerce et Centre national du cinéma.

(1) Evaluations.
(2) Total visas américains et autres.
(3) Visas délivrés pour les films exportés vers l'étranger (films de long métrage, plus de 1.300 mètres).
(4) Visas longs et courts métrages: 2.555.

5. Evolution financière

	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Coût moyen des films (millions de francs)...	38,5	42	59	63	82	115	109
Prix moyen des places:							
Valeur absolue (prix moyen en francs)..	57,18	69,68	89,09	107,80	112,25	119	122
Recette brute (millions de francs):							
En valeur absolue..	22.170	25.861	33.254	38.332	41.500	48.500	48.000
En valeur réelle.....	22.260	23 800	25.550				(1).

6. Production court métrage (moins de 1.300 mètres)

Visas de censure.

	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Français	194	234	310	234	233	2.163	258
Américains (2)..	467	516	460 (2)	315 (2)	460 (2)	346	(1)
Autres (2).....	121	147	114 (2)	194 (2)	197 (2)	154	(1)
Total.....	782	897	884	782	890	783	656

Source: Centre national du cinéma.

g) Estimation du niveau d'ensemble de la production industrielle.

L'indice mensuel de la production industrielle ne couvre pas les branches: industries alimentaires, industries du bois et de l'ameublement, habillement et travail des étoffes, dont l'activité est difficile à saisir au rythme mensuel ou n'est connu qu'avec retard.

Pour les *industries alimentaires*, un indice a cependant été calculé sur la base de mesures en volume de la production, à l'exception de certaines productions pour lesquelles il a fallu se contenter d'évaluation (laiteries, conserves de poisson...).

En hausse continuelle depuis 1946, l'indice ne dépasse toutefois le niveau de 1938 que de 5 p. 100 en 1950 et 1951; la plupart des indices partiels qui le composent sont en hausse en 1951 (meunerie, sucrerie, raffinerie, brasserie, biscuiterie); mais il faut noter un recul sensible dans la distillerie (11 p. 100) et la chocolaterie (20 p. 100).

L'indice des *industries de l'habillement* et du *travail des étoffes* est calculé d'après les approvisionnements en tissus et les consommations apparentes. Le niveau de 1951 dépasse de 15 p. 100 celui de 1938.

L'activité des industries du bois et de l'ameublement est particulièrement difficile à apprécier, par insuffisance des informations. L'indice correspondant est obtenu à partir de la consommation apparente de bois ou des livraisons de contreplaqués et les consommations d'électricité haute tension. En ordre de grandeur, l'indice serait de 37 p. 100 au delà de l'indice 1938.

Un indice d'ensemble est enfin calculé pour ces trois branches.

(1938 = 100.)

	Pondération.	1946	1947	1948	1949
Industries alimentaires....	50	69	63	76	90
Habillement et travail des étoffes	30	73	89	104	99
Bois et ameublement.....	20	95	100	125	125
Ensemble	100	75	78	94	100

	Pondération.	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Industries alimentaires...	50	106	105	94	105	105	109
Habillement et travail des étoffes	30	109	115	103	104	111	106
Bois et ameublement....	20	130	137	137	140	150	157
Ensemble	100	112	114	105	112	116	118

(1) Visas de censure américains et autres: 398.

(2) Version originale et version doublée:

Américains, version originale: 1952, 228; 1953, 304; 1954, 211. — Version doublée: 1952, 126; 1953, 156; 1954, 155.

Divers, version originale: 1952, 116; 1953, 133; 1954, 100. — Version doublée: 1952, 78; 1953, 164; 1954, 54.

Indices complets de la production industrielle

A partir de cet indice d'ensemble des trois branches ci-dessus et de l'indice mensuel de la production industrielle (vingt branches), *deux indices complets de la production industrielle* ont été calculés par l'institut national de la statistique et des études économiques (vingt-trois branches).

Le premier de ces indices (1) comprend, dans l'indice habituel des vingt branches, un indice d'activité du bâtiment et des travaux publics basé sur le nombre d'heures-ouvrier.

Dans le *second* indice complet (2), l'indice « Bâtiment » est élaboré à partir de plusieurs séries: activité et consommation des matériaux et d'énergie.

En fait, note l'I. N. S. E. E., les deux indices complets ainsi calculés s'écartent relativement peu de l'indice partiel publié mensuellement:

(1938 = 100.)

	Pondération	1946	1947	1948	1949
Indices d'ensemble: industries alimentaires, habillement et travail des étoffes, bois et ameublement (trois branches)...	20	75	78	94	100
Indice partiel publié mensuellement (20 branches).	100	84	99	113	123
Indice complet I (23 branches) (1).....	120	83	96	110	119
Indice complet II (23 branches) (2).....	120	82	96	111	120

	Pondération.	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Indices d'ensemble: industries alimentaires, habillement et travail des étoffes, bois et ameublement (trois branches)	20	112	114	105	112	116	118
Indice partiel publié mensuellement (20 branches)	100	123	128	144	140	152	166
Indice complet I (23 branches) (1).....	120	121	134	138	135	146	158
Indices complets II (23 branches) (2).....	120	122	136	139	137	148	161

Source: I. N. S. E. E.

h) Indice du secteur public.

1. Composition de l'indice

Cet indice a été publié, pour la première fois, dans le numéro de janvier 1950 du Bulletin mensuel de statistique de l'I. N. S. E. E.

Il rend compte de l'évolution du volume de la production réalisée par les activités dont la gestion est assurée, directement ou non, par l'Etat: services industriels de l'Etat, services nationalisés, sociétés d'économie mixte et à participation majoritaire.

Ces activités, déjà saisies par l'indice général de la production industrielle, sont les suivantes:

Electricité.

L'indice retenu pour ce secteur est l'indice « électricité » servant déjà au calcul de l'indice d'ensemble.

Il convient de noter que cet indice est inférieur à l'indice qui représenterait le seul secteur public, à l'exclusion des centrales privées, l'effort d'équipement et de production ayant surtout porté, depuis la libération, sur les grands ensembles relevant d'entreprises publiques. La discrimination n'a pas été faite entre entreprises publiques et privées en raison de leur étroite indépendance, l'Electricité de France disposant d'un pouvoir étendu de coordination.

(1) Dans cet indice, le bâtiment et les travaux publics sont caractérisés par l'indice d'activité.

(2) Indice mixte: activité et consommation de matériaux et d'énergie pour le bâtiment et les travaux publics.

Gaz (naturel et d'usine).

L'indice « gaz naturel et d'usine » a été de même retenu (Gaz de France et régie autonome des pétroles).

Combustibles minéraux solides.

Pour la houille et lignite, l'indice « houille et lignite » habituel est retenu. Il se distingue très légèrement, en effet, de l'indice calculé en ne tenant compte que des mines nationalisées (Charbonnages de France).

Sont représentées, d'autre part, la production d'agglomérés des usines minières et la production totale de coke et semi-coke, à l'exclusion des cokeries sidérurgiques (production de coke de gaz et coke de four, des cokeries gazières de Gaz de France, et production des cokeries minières de Charbonnages de France).

Potasse.

Indice « potasse » I. N. S. E. E. (production nationale de potasse, évaluée en K^2O pure, des mines domaniales d'Alsace et de Kali-Sainte-Thérèse).

Automobile.

Production de la Régie Renault (direction des industries mécaniques et électriques au ministère de l'industrie et de l'énergie).

Aéronautique.

Indice I. N. S. E. E. (indice général du volume de la production calculé à partir du tonnage total de cellules fabriquées [poids 2/3] et la puissance totale des moteurs produits [poids 1/3]).

Source : Ministère de l'air.

Tabacs et allumettes.

Indice I. N. S. E. E. habituel.

N. B. — Des activités, comme celles de « Francolor » et de l'office national industriel de l'azote, ne sont pas représentées. Elles occupaient, en 1949, environ 2 p. 100 du personnel du secteur public.

La pondération, adoptée pour la synthèse de ces indices, reprend celle retenue pour l'indice d'ensemble de la production industrielle et est donc basée sur les valeurs nettes, correspondant à la période de référence 1938. (Des coefficients particuliers ont dû être cependant calculés pour le coke non sidérurgique, les agglomérés et l'automobile [Renault].)

2. Evolution de l'indice

1938 = 100 (moyenne mensuelle).

Evolution trimestrielle récente.

	I	II	III	IV
Avec aéronautique :				
1954	148	147	127	148
1955	155	147	127	161
1956	179	179	153	
Sans aéronautique :				
1954	172	165	149	175
1955	183	175	154	185
1956	197	190	140	
Indice de la production industrielle, bâtiment exclu :				
1954	150	162	142	164
1955	179	173	154	179
1956	184	196	163	Oct. (193) Nov (188)

Evolution annuelle.

	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Avec aéronautique	100	110	127	134	137	143	148
Sans aéronautique	124	133	149	155	152	165	174
Indice de la production industrielle, bâtiment exclu.	122	123	139	145	141	154	169

4° ACTIVITE

a) Evolution d'ensemble.

(Toutes activités.)

1. Effectifs

(1938 = 100.)

	I (1er janvier)	II (1er avril)	III (1er juillet)	IV (1er octobre)
1952	110,6	110,7	111	110,9
1953	108,8	108,7	109,4	110
1954	108,8	109,3	110,9	111,4
1955	110,7	111,6	112,8	113,2
1956	112,5	113,1	113	113,5

Moyenne : 1946 = 106,6. — 1950 = 107,1. — 1951 = 109,7. — 1952 = 110,4. — 1953 = 109,1. — 1954 = 110,2. — 1955 = 112,2.

2. Durée hebdomadaire du travail

(Heures.)

	I (1er janvier)	II (1er avril)	III (1er juillet)	IV (1er octobre)
1952	45,1	44,9	44,8	45
1953	44,5	44,5	45	45,1
1954	45	45	45,3	45,3
1955	45,2	45,1	45,3	45,5
1956	45,4	45,5	45,9	46

Moyenne : 1949 = 44,6. — 1950 = 45. — 1951 = 45,2. — 1952 = 44,9. — 1953 = 44,8. — 1954 = 45,2. — 1955 = 45,3.

3. Niveau de l'activité

(Heures-ouvrier effectuées = effectifs × durée du travail.)

1938 = 100.

	I (1er janvier)	II (1er avril)	III (1er juillet)	IV (1er octobre)
1952	127	126,3	126,4	126,8
1953	123,2	123	125,3	126,2
1954	124,6	124,9	127,5	128,4
1955	127,2	127,9	129,9	130,9
1956	129,7	131,3	131,6	130,6

Moyenne : 1949 = 120,7. — 1950 = 122,5. — 1951 = 126,1. — 1952 = 125,9. — 1953 = 124,5. — 1954 = 126,5. — 1955 = 129,1.

N. B. — A partir du 1er avril 1956, différentes modifications sont intervenues dans l'établissement des statistiques, tant en ce qui concerne la période de référence (1954 = 100) que la nomenclature. Les résultats donnés par branche tiendront compte de ces modifications.

Voici les résultats d'ensemble pour 1955 et 1956, sur la base 1954 = 100 :

Effectifs.

	1er janv.	1er avril	1er juil.	1er oct.
1955	99,9	100,5	101,4	101,7
1956	100,9	101,8	102,5	103

Année 1955 = 101.

Activité.

	1er janv.	1er avril	1er juil.	1er oct.
1955	100	100,3	101,8	102,3
1956	101,2	102,6	104	101,8

Année 1955 = 101,3.

Source : Ministère du travail et de la sécurité sociale. — Enquête trimestrielle effectuée, par voie de questionnaires aux employeurs et portant sur des établissements de plus de 10 salariés, représentant environ 58 p. 100 de l'effectif du personnel travaillant dans les secteurs professionnels considérés. Ceux-ci comprennent l'ensemble des activités, à l'exclusion de l'agriculture, du gaz et des services publics (pour lesquels aucune donnée valable n'a pu être recueillie sur un rythme trimestriel), la Société nationale des chemins de fer français, les Houillères et la Régie autonome des transports parisiens sont comprises dans l'enquête. Les travailleurs isolés et le personnel domestique sont de même exclus. Sont d'autre part considérés les effectifs et la durée du travail des ouvriers de plus de dix-huit ans, payés à l'heure. Voir ci-après les résultats par branche.

b) Evolution par secteur ou branche d'activité.

N. B. — Les observations données ci-après concernent, autant que possible, ceux des secteurs de production dont les résultats ont été exposés précédemment (3° Production industrielle), et, en outre, les transports et les activités commerciales et libérales.

ANNÉES	EFFECTIFS (INDICE) (1954 = 100.)				DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE du travail (h.).				NIVEAU DE L'ACTIVITÉ (INDICE) (1954 = 100.)			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV
	(1er jour du trimestre.)				(1er jour du trimestre.)				(1er jour du trimestre.)			
1. Energie												
Combustibles minéraux solides.												
1955	98,4	97,6	96,2	94,8	48	48	48	48	98,4	97,6	96,2	94,8
1956	94,8	94,5	93	92,3	48	48	48	48	94,8	94,5	93	92
	Moyenne : 1955 = 96,3.				Moyenne : 1955 = 48.				Moyenne : 1955 = 96,3.			
Eau, gaz, électricité.												
1955	99,7	99,1	98,7	99	48	48	48	48	99,7	99,1	98,7	99
1956	98,5	98,5	99,1	99,7	48	48	48	48	98,5	98,5	99	99,7
	Moyenne : 1955 = 99.				Moyenne : 1955 = 48.				Moyenne : 1955 = 99.			
Pétrole et carburants liquides.												
1955	100,1	102,7	102,4	103	47,3	47,7	47,1	47,2	101,6	104,2	102,6	103,4
1956	102,6	103,2	103,5	103,2	46,8	47,2	47,1	46,8	102,2	103,6	103,7	102,8
	Moyenne : 1955 = 102,5.				Moyenne : 1955 = 47,9.				Moyenne : 1955 = 103.			
Ensemble.												
1955	99	98,4	97,3	96,6	48	48	47,9	47,9	99	98,5	97,3	96,6
1956	96,4	96,3	95,5	95,2	47,9	47,9	47,9	47,9	96,4	96,3	95,5	95,2
	Moyenne : 1955 = 97,5.				Moyenne : 1955 = 47,9.				Moyenne : 1955 = 97,5.			
2. Industries d'équipement												
Extraction de minerais divers.												
1955	97,9	98,7	101,4	100,5	47	47,6	47,6	48,3	97,5	99,5	102,2	102,8
1956	97,4	97,8	97,4	96,1	47,1	47,6	49	48,6	97,2	98,6	101,1	99
	Moyenne : 1955 = 99,6.				Moyenne : 1955 = 47,6.				Moyenne : 1955 = 100,5.			
Céramique, matériaux de construction et verre.												
1955	99,5	101,6	103,2	103,5	45,8	45,8	46,2	46,2	99,5	101,6	104,1	104,4
1956	103,3	104,1	104,3	103,4	46	46	46,4	46,4	103,7	104,5	105,7	104,7
	Moyenne : 1955 = 102,4.				Moyenne : 1955 = 46.				Moyenne : 1955 = 102,9.			
Production de métaux.												
1955	100	101,1	101,6	102,5	48,2	48,2	48,3	48,6	102,6	103,7	104,4	106
1956	103,2	103,9	104,1	104,8	48,4	48,7	49	48,9	106,3	107,6	108,6	109
	Moyenne : 1955 = 101,7.				Moyenne : 1955 = 48,4.				Moyenne : 1955 = 104,6.			
Industrie mécanique et électrique.												
1955	101,5	103	103,4	104	46,6	46,6	46,7	46,6	102,1	103,6	104,3	104,6
1956	105,1	106,2	106,1	106,8	46,9	46,9	47,1	47,2	106,5	107,6	107,9	108,8
	Moyenne : 1955 = 103,4.				Moyenne : 1955 = 46,7.				Moyenne : 1955 = 104,2.			
Bâtiments et travaux publics.												
1955	99,9	102,1	106,1	107,8	47	47,8	48,7	48,7	98,2	102,1	108,1	109,8
1956	104,1	106,3	107,5	107,2	47,1	48,4	49,5	49,3	102,5	107,7	111,4	110,5
	Moyenne : 1955 = 104,5.				Moyenne : 1955 = 48,1.				Moyenne : 1955 = 105,1.			

ANNÉES	EFFECTIFS (INDICE) (1954 = 100.)				DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE du travail (h.).				NIVEAU DE L'ACTIVITÉ (INDICE) (1951 = 100.)			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV
	(1er jour du trimestre.)				(1er jour du trimestre.)				(1er jour du trimestre.)			
3. Industries de consommation												
Industrie chimique et caoutchouc.												
1955	101	102,1	102,2	102,1	44,9	44,6	45	45	101	101,4	102,4	102,3
1956	102,3	103,3	103,3	103,3	45	44,9	45,3	45,3	102,5	103,3	104,2	104
	Moyenne : 1955 = 102.				Moyenne : 1955 = 44,9.				Moyenne : 1955 = 102.			
Industrie textile.												
1955	98,5	96,7	94,3	92,9	42,5	41,3	41,3	41,7	98,7	94,2	91,9	91,3
1956	92,8	92,8	92,5	92,8	42,5	42,4	43,2	43,3	93	92,8	94,3	94,7
	Moyenne : 1955 = 94,9.				Moyenne : 1955 = 41,7.				Moyenne : 1955 = 93,3.			
Cuirs et peaux.												
1955	99,5	99,3	97,3	97,2	42	42,2	41,8	42,6	100,5	107,7	97,8	99,5
1956	97,3	97,4	95,5	95,5	42,6	42,5	42,4	42,7	99,6	99,5	97,2	98
	Moyenne : 1955 = 98,1.				Moyenne : 1955 = 42,2.				Moyenne : 1955 = 99,5.			
Papiers et cartons.												
1955	100	99,6	100,3	100,3	45,3	44,7	45,2	44,9	100,9	99,2	101	100,3
1956	100,2	101,2	101,6	102,3	45,6	45,7	45,7	45,7	101,8	103	103,4	104,1
	Moyenne : 1955 = 100,1.				Moyenne : 1955 = 45,1.				Moyenne : 1955 = 100,5.			
Industries agricole et alimentaire.												
1955	98,3	97,6	103,3	107,2	45,8	44,2	45,3	45,6	99,6	95,5	103,5	108,2
1956	99	100,1	107,1	110,5	45,1	45,2	46	46,6	98,8	100,1	100	113,9
	Moyenne : 1955 = 101,7.				Moyenne : 1955 = 45,1.				Moyenne : 1955 = 101,6.			
Industrie du bois et ameublement.												
1955	100,4	100,8	100,6	100,3	45,6	45,5	46,1	46,4	100,4	100,6	101,7	102,1
1956	101	100,5	99,6	99,6	46,3	46,1	46,7	46,8	102,5	101,6	102	102,2
	Moyenne : 1955 = 100,6.				Moyenne : 1955 = 46.				Moyenne : 1955 = 101,5.			
Habillement, travail des étoffes.												
1955	97,7	97,3	95,1	94,4	40,4	40,8	40,4	40,8	97	97,5	94,4	94,6
1956	94,3	95,9	95,7	99,6	40,2	41,7	41,4	41,8	93,2	98,3	97,3	99,2
	Moyenne : 1955 = 95,7.				Moyenne : 1955 = 40,6.				Moyenne : 1955 = 95,4.			
4. Industries de transformation (bâtiment inclus)												
Ensemble.												
1955	100	100,8	101,7	102,4	45,3	45,2	45,5	45,6	100,1	100,6	102,3	103,2
1956	101,3	102,4	103	103,6	45,4	45,7	46,2	46,3	101,7	103,5	105,3	106,1
	Moyenne : 1955 = 101,4.				Moyenne : 1955 = 45,4.				Moyenne : 1955 = 101,8.			
5. Transports												
Société nationale des chemins de fer français.												
1955	98,4	97	96,1	95,2	48	48	48	48	98,4	97	96,1	95,2
1956	94,7	93,7	93,8	93,8	48	48	48	48	94,7	93,7	93,8	93,8
	Moyenne : 1955 = 96,2.				Moyenne : 1955 = 48.				Moyenne : 1955 = 96,2.			
Ensemble.												
1955	98,9	98,1	98,2	97,6	47,4	47,5	47,5	47,6	98,9	98,2	98,3	97,8
1956	97	96,6	97,3	97,2	47,5	47,6	47,6	47,7	97,1	96,8	97,7	97,7
	Moyenne : 1955 = 98.				Moyenne : 1955 = 47,5.				Moyenne : 1955 = 98,1.			
6. Activités commerciales et libérales												
1955	100,3	101	102,5	102,5	43,7	43,5	43,6	43,8	100,5	100,7	102,6	102,9
1956	102,5	103,5	104,8	105,4	43,7	43,7	43,7	43,8	102,8	103,8	105,1	105,9
	Moyenne : 1955 = 101,9.				Moyenne : 1955 = 43,7.				Moyenne : 1955 = 102.			

Source : Ministère du travail.

Durée hebdomadaire du travail par branche d'activité (ouvriers et employés).

Unité : heure.

DÉSIGNATION	PARIS ET BANLIEUE			PROVINCE			ENSEMBLE		
	Hommes.	Femmes.	Ensemble	Hommes	Femmes.	Ensemble	Hommes.	Femmes.	Ensemble.
Agriculture (salariés)	49,3	»	49,3	53,1	48,4	52,3	53,1	48,4	52,3
Energie	48,3	48	48,3	43,5	47,9	43,7	43,8	48,4	44
Industrie	45,3	40,7	43,6	42,5	37,3	41,2	43	38,2	41,7
Transports	45	43,4	44,5	46,1	41,5	45,3	45,8	42,2	45,1
Commerces	46,6	40,7	43,7	43,6	43,4	43,5	44,2	42,7	43,6
Professions administratives et libérales	45	40,1	42,3	42,5	38,4	40,5	43,1	39	41,1
Services domestiques, hygiène	50	36,7	40	45	34,9	36,7	47	35,5	37,8
Non déclarés	47,2	45,6	46,3	44,5	35,8	40,8	45,6	41,8	43,6
Ensemble (non compris les salariés agricoles).	45,4	41	43,6	43,1	38,7	41,9	43,6	39,4	42,3

Source : I. N. S. E. E., enquête par sondage sur l'emploi de mars 1955.

c) Emploi et chômage.

1. Chômeurs secourus

Total France entière (1.000).

	I (1er janvier)	II (1er avril)	III (1er juillet)	IV (1er octobre)
1955	57,4	67,2	50,7	38,1
1956	44	44,75	28,6	22,2

Moyenne mensuelle : 1938 = 373,6. — 1950 = 52,4. — 1951 = 41,2. — 1952 = 37,8. — 1953 = 61,8. — 1954 = 62,6. — 1955 = 52.

Dont :

Hommes de moins de soixante ans aptes au travail.

	I (1er janvier)	II (1er avril)	III (1er juillet)	IV (1er octobre)
1955	28,9	35,9	22,8	14,8
1956	18,5	18,5	8,9	5,7

N. B. — Cette statistique ne donne pas l'ensemble des personnes en chômage, les fonds de chômage n'existant pas partout, un certain nombre de ces personnes ne s'inscrivant pas à ces fonds.

2. Fonds de chômage ouverts

	I (1er janvier)	II (1er avril)	III (1er juillet)	IV (1er octobre)
1955	770	917	794	664
1956	741	828	618	544

Moyenne mensuelle : 1951 = 395. — 1952 = 435. — 1953 = 816. 1954 = 857. — 1955 = 794.

3. Demandes d'emploi non satisfaites

Nombre (1.000).

	I (1er janvier)	II (1er avril)	III (1er juillet)	IV (1er octobre)
1955	177,9	198,8	142,9	129
1956	145	144,2	93,7	83,8

Moyenne mensuelle : 1938 = 402. — 1950 = 153. — 1951 = 120. — 1952 = 132. — 1953 = 179. — 1954 = 183,9. — 1955 = 158,6.

Rapports des offres aux demandes d'emploi non satisfaites.

Nombre d'offres pour 100 demandes.

	I (1er janvier)	II (1er avril)	III (1er juillet)	IV (1er octobre)
1955	5,7	7,8	16,7	21,4
1956	13,5	24,8	5,7	6,9

Moyenne mensuelle : 1938 = 0,9. — 1949 = 24,1. — 1950 = 10,3. — 1951 = 21,7. — 1952 = 12,1. — 1953 = 5,7. — 1954 = 7,3. — 1955 = 13,4.

N. B. — Les statistiques des demandes d'emploi proviennent des relevés effectués dans les bureaux de main-d'œuvre. Elles ne sauraient apporter une estimation exacte du nombre des personnes réellement en chômage ; elles comprennent en effet des personnes ayant un emploi et en recherchant un autre, d'autres personnes, effectivement en chômage, n'ayant pas recours aux offices de placement. Toutefois, les enquêtes par sondage sur l'emploi de l'I. N. S. E. E. semblent faire apparaître la validité relative d'une évaluation du nombre des chômeurs complets à une fois et demie celui des demandeurs d'emploi.

Source : Ministère du travail.

Proportion des demandeurs d'emplois et des chômeurs secourus dans la population active.

(En pourcentage.)

Demandes restant à satisfaire.

	I (1er janvier)	II (1er avril)	III (1er juillet)	IV (1er octobre)
1955	1,62	1,99	1,30	1,17
1956	1,16	1,15	0,75	0,67

Moyenne : 1949 = 1,17. — 1952 = 1,15. — 1953 = 1,63. — 1954 = 1,67. 1955 = 1,45.

Nombre de chômeurs secourus, à l'exclusion des inaptes.

	I (1er janvier)	II (1er avril)	III (1er juillet)	IV (1er octobre)
Ensemble :				
1955	0,52	0,67	0,46	0,35
1956	0,35	0,36	0,23	0,17

Moyenne : 1952 = 0,33. — 1953 = 0,56. — 1954 = 0,57. — 1955 = 0,48.

Activités les plus atteintes en 1955.

(En pourcentage de la population active salariée dans chaque activité.)

ACTIVITES	NOMBRE de demandes d'emploi restant à satisfaire	NOMBRE secourus, à l'exclusion des inaptes.
Spectacles	15,1 p. 100	2,78 p. 100
Manutention et stockage et manœuvres toutes catégories	5,5 p. 100	1,49 p. 100
Textiles, tissus	2,1 p. 100	0,46 p. 100
Cuirs et peaux	2,6 p. 100	1 p. 100
Services et domestiques	1,8 p. 100	0,25 p. 100
Construction et entretien des bâtiments	1,7 p. 100	0,48 p. 100
Emplois du commerce et assimilés	1,4 p. 100	0,35 p. 100
Emplois de bureau	1,3 p. 100	0,25 p. 100
Transports	1 p. 100	0,31 p. 100
Production et utilisation des métaux	0,95 p. 100	0,37 p. 100
Agriculture et élevage	0,58 p. 100	0,1 p. 100

Source: Ministère du travail.

4. Chômage partiel

Evaluation des effectifs ouvriers occupés moins de 40 heures par semaine selon l'activité au 1er octobre 1956.

BRANCHE D'ACTIVITÉ	OUVRIERS OCCUPÉS au 1er octobre 1956.			ENSEMBLE		
	Moins de 32 heures.	32 à 33 heures.	34 à 39 heures.	1er avril 1956.	1er juillet 1956.	1er octobre 1956.
Extraction de minerais divers	»	»	»	300	400	»
Production des métaux	»	»	»	»	200	400
Première transformation des métaux	»	»	»	900	200	900
Mécanique générale	»	»	»	200	300	2.000
Construction électrique	»	»	»	»	200	»
Verre, céramique, matériaux de construction	»	»	»	100	1.000	500
Bâtiment et travaux publics	»	»	»	2.700	2.000	3.800
Industrie chimique, caoutchouc	»	»	»	1.500	1.600	1.400
Industries agricoles et alimentaires	»	»	»	7.600	7.200	2.700
Industrie textile	»	»	»	24.500	15.500	11.200
Habillement et travail des étoffes	»	»	»	12.300	11.600	10.600
Cuirs et peaux	»	»	»	7.400	8.000	5.900
Industrie du bois, ameublement	»	»	»	1.800	500	700
Papier, carton	»	»	»	200	1.000	700
Industrie polygraphique	»	»	»	13.900	13.000	13.300
Industries diverses	»	»	»	3.800	700	1.700
Transports (sauf S. N. C. F. et R. A. T. P.)	»	»	»	600	»	200
Commerces agricoles et alimentaires	»	»	»	1.200	900	300
Commerces non alimentaires	»	»	»	1.200	900	1.800
Spectacles	»	»	»	400	300	400
Hygiène	»	»	»	13.600	14.900	15.600
Professions libérales	»	»	»	1.700	500	700
Industries de transformation (y compris le bâtiment)	6.800	11.400	37.800	77.000	63.000	56.000
Toutes activités	27.700	12.900	40.400	96.000	80.000	75.000

Source: Ministère du travail.

Chômage partiel indemnisé.

(1.000.)

	I (Janvier)	II (Avril)	III (Juillet)	IV (Octobre)
Nombre de journées indemnisées (1):				
Ensemble:				
1955	355 (2)	333,7	209,2	126,5
1956	222,8	99,6	30	37,4
Dont:				
Textiles et annexes:				
1955	189	239	150	82
1956	122,2	52,4	9,3	2,7
Habillement et travail des étoffes:				
1955	66	37	28	21
1956	44	10,4	7,4	3
Chaussures:				
1955	29	25	14	13
1956	18	22,4	10.8	13,1

Source: Ministère du travail.

5. Conflits de travail

Nombre de journées perdues (1.000).

	I (Janvier)	II (Avril)	III (Juillet)	IV (Octobre)
1955	91,3	59,8	217,4	143
1956	79	127,2	181,5	181,1

Sources: Ministère du travail. — I. N. S. E. E.

Moyenne mensuelle: 1949 = 594. — 1955 = 256,5.

d) **Activité générale.**

Divers indices permettent de mesurer, en ordre de grandeur, l'ensemble de l'activité. Parmi ceux-ci, trois peuvent être, en particulier, retenus pour une vue d'ensemble rapide:

L'indice d'ensemble de la production industrielle;

L'indice total des recettes, calculé à prix constants, de la S. N. C. F. (auquel on peut ajouter l'évolution des tonnages chargés);

La consommation d'électricité.

Voici les données correspondantes:

1. Indice d'ensemble de la production industrielle

(Bâtiment exclu.)

1938 = 100. (Moyenne mensuelle.)

	I	II	III	IV
1955	169	173	154	179
1956	(184)	196	(168)	Oct. (193) Nov. (198)

Moyenne mensuelle: 1950 = 123. — 1951 = 139. — 1952 = 145. — 1953 = 141. — 1954 = 154. — 1955 = 169.

2. Trafic S. N. C. F.

Indice total des recettes S. N. C. F. calculé à prix constant (3).

1938 = 100. (Moyenne mensuelle.)

	I	II	III	IV
1955	141	139	134	142
1956	150	147	143	Oct. (151) Nov. (153)

Moyenne mensuelle: 1950 = 135. — 1951 = 153. — 1952 = 156. — 1953 = 128. — 1954 = 128. — 1955 = 138.

Tonnage chargé et entré chargé.

Moyenne journalière des transports commerciaux (1.000 tonnes).

(Moyenne par trimestre.)

	I	II	III	IV
1955	513	524	493	576
1956	(540)	554	528	Oct. (632)

Moyenne mensuelle: 1938 = 362. — 1951 = 484. — 1952 = 474. — 1953 = 446. — 1954 = 464. — 1955 = 525.

(1) Sur la base d'une journée pour huit heures indemnisées. La statistique ne remonte pas au delà de janvier 1952.

(2) Plus 158 en raison des inondations.

(3) Cet indice est le quotient, multiplié par 100, des recettes de la période considérée par les recettes de la période correspondante de 38, ramenées au taux de la période considérée. Les indices mensuels successifs ne sont donc pas comparables entre eux.

3. Indice de la production totale d'électricité

1938 = 100. (Moyenne mensuelle.)

	I	II	III	IV
1955	248	233	249	257
1956	(273)	251	234	Oct. 273 Nov. (295)

Moyenne mensuelle: 1950 = 160. — 1951 = 182. — 1952 = 194. — 1953 = 198. — 1954 = 198. — 1955 = 239.

Source: I. N. S. E. E.

5° PRODUCTIVITE

Les indices de productivité publiés par l'I. N. S. E. E. n'ont pas été mis à jour depuis 1953.

La présentation en sera reprise dans un prochain rapport de conjoncture du Conseil économique, lorsque les indices récents seront connus.

N. B. — *Augmentation de la productivité.*

Selon I. N. S. E. E.		Selon les affaires économiques.	
1955	6 p. 100.	1955	5,5 p. 100.
1956	3,6 p. 100.	1956	4 p. 100.

6° ECHANGES EXTERIEURS EN NATURE

a) Résultats globaux.

N. B. — Les échanges sont observés ici en nature. Les valeurs ne sont données que pour l'ensemble et à titre complémentaire, les finances extérieures et la balance des comptes faisant l'objet d'une étude particulière (III, 7°).

1. Evolution d'ensemble des importations et des exportations (1)

(Or inclus.)

Importations

Quantités (1.000 tonnes).

(Moyenne mensuelle.)

	I	II	III	IV
1955	4.354	4.944	4.572	
1956	5.056	5.835	6.024	

Moyenne mensuelle:

1928 = 4.111.	1951 = 4.054.
1929 = 4.955.	1952 = 4.365.
1938 = 3.952.	1953 = 4.082.
1949 = 3.839.	1954 = 4.380.
1950 = 3.257.	1955 = 4.879.

Valeurs (milliards de francs).

(Moyenne mensuelle.)

	I	II	III	IV
1955	131,99	145,4	127,59	147,15
1956	149,04	174,36	159,88	

Moyenne mensuelle:

1928 = 4,45.	1951 = 133,64.
1929 = 4,85.	1952 = 132,64.
1938 = 3,84.	1953 = 121,52.
1949 = 77,19.	1954 = 126,84.
1950 = 89,39.	1955 = 138,04.

Exportations

Quantités (1.000 tonnes).

(Moyenne mensuelle.)

	I	II	III	IV
1955	4.311	4.974	4.659	5.066
1956	3.872	4.150	4.001	

Moyenne mensuelle:

1928 = 3.427.	1951 = 3.324.
1929 = 3.325.	1952 = 3.116.
1938 = 2.249.	1953 = 3.403.
1949 = 2.263.	1954 = 3.760.
1950 = 2.858.	1955 = 4.753.

Valeurs (milliards de francs).

(Moyenne mensuelle.)

	I	II	III	IV
1955	136,36	143,72	125,45	
1956	127.38	139,10	128,40	

Moyenne mensuelle:

1928 = 4,28.	1951 = 123,24.
1929 = 4,18.	1952 = 118,04.
1938 = 2,55.	1953 = 117,24.
1949 = 65,39.	1954 = 128,03.
1950 = 89,39.	1955 = 111,32.

(1) Commerce spécial, c'est-à-dire importations mises sur le marché intérieur ou livrées à des usines métropolitaines pour transformation; et exportations des marchandises nationales ou nationalisées et des produits fabriqués dans des usines métropolitaines avec des matières premières importées.

Les statistiques douanières se rapportent, à partir de janvier 1956, au mois calendaire ordinaire.

Auparavant, elles étaient arrêtées le 20 du mois pour les exportations et au 25 pour les importations, ce qui donnait aux mois douaniers la longueur du mois précédent.

D'autre part, entre le mouvement des marchandises et leur enregistrement, des délais variables et différents selon les cas peuvent être observés pour les importations et les exportations.

Enfin des variations accidentelles, telles que retard d'horaire de bateaux dus au mauvais temps, peuvent affecter considérablement les relevés douaniers pour un mois donné.

Ces considérations expliquent l'intérêt de n'employer que des chiffres trimestriels, beaucoup moins affectés par les causes d'erreurs signalées ci-dessus que des chiffres mensuels.

Sources: Ministère des finances et I. N. S. E. E.

2. Les indices du volume

Définition.

Les indices du *volume du commerce extérieur*, calculés dans presque tous les pays publiant des indices de ce commerce, sont caractérisés par la comparaison des valeurs échangées, ces valeurs étant calculées à prix constant.

En effet, un indice ne tenant compte que du tonnage de l'ensemble des marchandises échangées donnerait une part prépondérante et injustifiée aux matières pondéreuses et de prix relativement faible.

Un indice basé sur les valeurs n'aurait de sens que si les prix étaient stables, afin que ne soient pas masquées par le mouvement des prix des variations dues à l'évolution des quantités échangées.

Les indices du volume calculés par l'I. N. S. E. E. sont des moyennes arithmétiques pondérées des indices de quantité relatifs aux différentes marchandises, les coefficients de pondération étant proportionnels aux valeurs échangées pendant l'année de base. La base 1949 a été adoptée, 1949 étant la première des années d'après guerre marquée par une stabilité relative de l'économie et plus spécialement des prix.

Le nombre des marchandises ou de groupements de marchandises utilisées dans le calcul est largement supérieur à celui retenu pour les anciens indices: 274 à l'importation, 338 à l'exportation, contre 131 et 104 auparavant.

A partir de 1951, pour accorder les indices base 100 en 1949 à ceux de base 1938, il faut multiplier les indices des exportations (base 100 en 1949) par 1,21 pour obtenir les indices à base 1938, ceux des importations restant identiques. Une nouvelle série a été calculée de 1946 à 1950 pour tenir compte des variations du nombre et de la valeur des marchandises utilisées pour le calcul des indices (voir ci-après).

Pour la période antérieure à 1938, on obtiendra des indices à base 1938 en multipliant les indices à base 1913 par 0,934 pour les importations et 1,105 pour les exportations (voir Bulletin de la statistique générale de décembre 1945 pour ces séries).

Enfin, les nouveaux indices publiés sur la base 100 en 1949 tiennent compte, désormais, de la valeur de la totalité des marchandises dont ils prétendent représenter les variations de volume et ne sont donc plus calculés avec une « couverture » incomplète comme les précédents.

Evolution des indices du volume du commerce extérieur depuis 1913 (or inclus)

(Valeurs échangées à prix constants.)

Indices bruts.	Importations	Exportations
	(1913 = 100.)	
1913	100	100
1919	121	45
1920	114	86
1921	82	83
1922	108	86
1923	109	103
1924	115	119
1925	106	124
1926	111	134
1927	109	146
1928	116	148
1929	133	147
1930	143	132
1931	141	112
1932	118	86
1933	123	88
1934	106	91
1935	103	81,5
1936	113	78
1937	120	84
1938	107	90,5
1939	94	87,5
1940	»	40
1941	30	30
1942	24	45
	(1938 = 100.)	
1938	100	100
1939	87,6	99,1
1940	61	44,5
1941	28,3	34,9
1942	22,8	50,2
1943	2,1	46,3
1944	5,8	26,7
1945	86,4	15,3

Indice corrigé (I. N. S. E. E.).	Importations	Exportations
	(1938 = 100.)	
1946	109	40
1947	116	70
1948	98	82
1949	101	118
1950	105	164
1951	123	195
1952	125	172
1953	126	182
1954	132	206
1955	142	225
	(1949 = 100.)	
1938	99	85
1950	105	136
1951	123	161
1952	125	142
1953	126	150
1954	132	170
1955	142	186

N. B. — Indice très approximatif de 1940 à 1945 (occupation).

Sources: Statistique générale de la France, I. N. S. E. E.

3. Répartition du volume global des échanges selon l'origine ou la destination (or exclu)

(Etranger, Union française, outre-mer.)

1949 = 100 (moyenne mensuelle).

	1955				1956		
	I	II	III	IV	I	II	III
Importations:							
Etranger ...	137	148	128	152	152	173	173
U. F. O. M..	146	158	135	149	151	174	150
Ensemble.	140	150	129	152	151	174	162
Exportations:							
Etranger ...	219	236	210	272	208	217	194
U. F. O. M..	148	122	104	139	105	116	107
Ensemble.	190	188	166	216	165	175	158

Evaluation annuelle.

(Moyenne mensuelle.)

	1938	1948	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Etranger:								
Importations	91	100	101	127	128	114	122	143
Exportations	99	64	148	169	131	149	182	233
U. F. O. M.:								
Importations	132	92	111	109	117	123	139	145
Exportations	62	74	116	138	141	133	141	127
Ensemble:								
Importations	99	98	104	123	125	126	132	144
Exportations	85	68	135	156	135	142	196	224

Source: I. N. S. E. E.

4. Evolution du volume des échanges par groupements d'utilisation

(Alimentation humaine, matieres premières et demi-produits, produits fabriqués.)

(1949 = 100.)

Importations

Alimentation humaine.

(Ensemble.)

	I	II	III	IV
1955....	142	154	114	141
1956....	150	177	159	

Matières premières et demi-produits (or exclu).

(Ensemble.)

	I	II	III	IV
1955....	133	142	134	149
1956....	151	164	158	

Produits fabriqués.

(Etranger.)

	I	II	III	IV
1955....	173	186	168	195
1956....	160	220	197	

Exportations

Alimentation humaine.

(Ensemble.)

	I	II	III	IV
1955....	327	254	221	357
1956....	282	240	211	

Matières premières et demi-produits (or exclu).

(Ensemble.)

	I	II	III	IV
1955....	202	229	205	248
1956....	187	202	180	

Produits fabriqués.

(Ensemble.)

	I	II	III	IV
1955....	137	132	115	148
1956....	112	131	123	

Evolution annuelle.

	1938	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Alimentation humaine:							
Importations:							
Etranger	78	98	128	114	102	81	107
U. F. O. M.....	145	117	107	120	126	145	150
Ensemble	119	111	114	118	117	123	135
Exportations:							
Etranger	97	191	198	125	138	259	367
U. F. O. M.....	90	127	158	181	193	214	167
Ensemble	94	160	179	152	164	237	281
Matières premières et demi-produits (or exclu):							
Importations:							
Etranger	99	96	123	127	130	136	140
U. F. O. M.....	94	95	117	112	122	129	138
Ensemble	99	96	122	125	129	135	139
Exportations:							
Etranger	105	159	196	161	193	210	243
U. F. O. M.....	56	115	141	148	133	137	138
Ensemble	93	148	183	157	179	193	218
Produits fabriqués:							
Importations:							
Etranger	68	140	148	147	126	143	178
Exportations:							
Etranger	89	123	140	118	120	135	156
U. F. O. M.....	58	113	133	129	119	126	109
Ensemble	73	117	136	124	119	130	129

Source: I. N. S. E. E.

b) Echanges agricoles en nature.

N. B. — Les observations données ci-après se rapportent, chaque fois qu'il est possible, aux produits analysés au paragraphe 1er (résultats agricoles) afin de permettre le calcul, ultérieurement, des disponibilités nationales. Elles sont relatives au commerce spécial.

Indice du volume 1949 = 100.

Total alimentation, betteraves, tabac.

Importations.

	1955	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	100	135	143	184
U. F. O. M....	153	153	167	111
Ensemble..	133	145	158	138

Exportations.

	1955	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	371	356	265	204
U. F. O. M....	166	155	175	175
Ensemble..	277	263	224	190

Source: I. N. S. E. E.

ECHANGES DE PRODUITS VEGETAUX (1.000 quintaux).

1. Blé

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Importations:						
Etranger.....	2.011	3.745	6.628	205	32,5	3,2
U. F. O. M.....	2.708	2.185	1.021	2.180	2.502,5	2.312
Total.....	4.719	5.930	7.649	2.385	2.537,5	2.315,2
Exportations:						
Etranger.....	718	755	1.108	2.332	12.050	22.456
U. F. O. M.....	7	1.986	46	3	225	187
Total.....	725	2.741	1.154	2.335	12.275	22.643

2. Céréales secondaires

Seigle.

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Importations:						
Etranger.....	»	615	1	147	21,7	0,3
U. F. O. M.....	»	3	»	21	5,5	»
Total.....	»	618	1	168	27,2	0,3
Exportations:						
Etranger.....	»	»	5	»	2	12

Orge.

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Importations:						
Etranger.....	298	618	174	272	38,6	23
U. F. O. M.....	439	2.638	1.879	2.306	295,9	93
Total.....	737	3.256	2.053	2.578	334,5	116
Exportations:						
Etranger.....	»	58	195	8	515	463
U. F. O. M.....	»	»	»	»	1,2	55
Total.....					516,2	458

Avoine.

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Importations:						
Etranger.....	»	1.505	12	4,6	3,3	1,4
U. F. O. M.....	»	128	129	12,4	28,6	7,8
Total.....	»	1.633	141	17	31,9	9,2
Exportations:						
Etranger.....	2,7	0,4	25	0,6	28,4	439
U. F. O. M.....	»	0,9	»	1,4	1,2	2,9
Total.....		1,3		2	29,6	441,9

Maïs.

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Importations:						
Etranger.....	265	2.999	4.240	3.570	2.481	1.780
U. F. O. M.....	6.816	1.648	580	472	837	1.149
Total.....	7.081	4.647	4.820	4.042	3.318	2.929
Exportations:						
U. F. O. M.....	»	6,8 10 (étr.)	10	5	0,9	1

Riz.

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Importations:						
Etranger.....	229	215	230	203	29,2	49
U. F. O. M.....	5.405	211	84	104	617,3	740
Total.....	5.634	426	314	307	646,5	789
Exportations:						
Etranger.....	»	»	»	71	0,2	11,6
U. F. O. M.....	»	0,2	26	18	7,5	6,7
Total.....			26	89	7,7	18,3

Source: Statistique mensuelle du commerce extérieur.

Céréales.

Indice du volume 1949 = 100.

	1955	1956		
		I	II	III
Importations:				
Etranger	18	59	144	376
U. F. O. M.....	87	84	107	50
Ensemble	48	70	128	235
Exportations:				
Etranger	2.811	3.501	486	500
U. F. O. M.....	15	71	43	2
Ensemble	867	1.116	178	154

Source: I. N. S. E. E.

3. Sarclées

Pommes de terre (1.000 quintaux).

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Importations:						
Etranger	791	952	1.274	2.508	1.434	1.121
U. F. O. M.....	756	423	809	970	980	788
Total	1.547	1.375	2.083	3.478	2.414	1.909
Exportations:						
Etranger	133	1.653	419	127	218	1.301
U. F. O. M.....	764	1.275	1.155	1.377	1.637	1.905
Total	897	2.928	1.574	1.504	1.855	3.206

Source: Statistique mensuelle du commerce extérieur.

4. Oléagineux

Total graines et fruits oléagineux (1.000 quintaux) (1).

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Importations:						
Etranger	»	2.133	1.414	2.023	2.615	4.312
U. F. O. M.....	»	4.646	3.783	4.281	4.863	4.062
Total	»	6.779	5.197	6.304	7.478	8.374
Exportations:						
Etranger	»	3,5	276	117	55,6	41,8
U. F. O. M.....	»	4,3	27	19	11,8	5,4
Total	»	7,8	303	136	67,4	47,2

Source: Statistique mensuelle du commerce extérieur.

Oléagineux.

Indices du volume 1949 = 100.

	1955	1956		
		I	II	III
Importations:				
Etranger	307	191	172	97
U. F. O. M.....	96	108	191	133
Ensemble	116	128	187	124

Source: I. N. S. E. E.

5. Légumes secs (1.000 quintaux.)

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Importations:						
Etranger	475	124	78	224	204	97
U. F. O. M.....	805	502	764	954	832	768
Total	1.280	626	842	1.178	1.036	865
Exportations:						
Etranger	231	154	19	19	206	30
U. F. O. M.....	77	63	47	67	68	79
Total	308	217	66	86	274	109

Source: Statistique mensuelle du commerce extérieur.

6. Légumes frais (1.000 quintaux.)

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Importations:						
Etranger	563	611	520	609	420	506
U. F. O. M.....	963	812	1.287	1.421	1.576	1.566
Total	1.526	1.423	1.807	2.030	1.996	2.072
Exportations:						
Etranger	552	504	695	649	707	900
U. F. O. M.....	»	57	99	88	115	89
Total	552	561	794	737	822	989

Source: Statistique mensuelle du commerce extérieur.

(1) Arachides, principalement, et coprah, noix, soja, graines de colza, tournesol, œillette, etc.

Légumes et fruits.

Indices du volume: 1949 = 100.

	1955	1956		
		I	II	III
Importations:				
Etranger	187	223	238	93
U. F. O. M.	148	182	230	83
Total	159	194	223	86
Exportations:				
Etranger	117	52	44	168
U. F. O. M.	158	86	53	102
Total	127	60	46	152

Source: I. N. S. E. E.

7. Fruits (1.000 quintaux.)

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Fruits à pépins (1).						
Importations:						
Etranger	(2) 547	42,6	313	311	324,5	380
Exportations:						
Etranger	1.359	391	240	536	65,8	1.425
U. F. O. M.	26	74	113	107	83,5	116
Total	(2) 1.385	465	353	643	149,3	1.541
Fruits à noyaux.						
Importations:						
Etranger	67	22,2	82	56	80,7	89
U. F. O. M.	106	28,9	62	53	76,6	27,5
Total	173	51,1	144	109	157,3	116,5
Exportations:						
Etranger	140	112	15	59	30	118
U. F. O. M.	»	1,5	2	3	4,1	4,5
Total	140	113,5	17	62	34,1	122,5
Raisins frais.						
Importations:						
Etranger	»	47,3	35	45	116,3	106
U. F. O. M.	128	62,6	35	67	47,6	35
Total	128	109,9	70	112	163,9	141
Exportations:						
Etranger	129	128	291	272	407,8	392
U. F. O. M.	»	4,3	2	2	9,1	6
Total	129	132,3	293	274	416,9	398

Source: Statistique mensuelle du commerce extérieur.

8. Plantes industrielles (1.000 quintaux.)

Houblon.

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Importations:						
Etranger	»	6,6	5,5	9	4,5	5,7
Exportations:						
Etranger	»	15,1	11	6	3,2	4,9
U. F. O. M.	»	1,8	1	2	1,2	0,9
Total	»	16,9	12	8	4,4	5,8

Source: Statistique mensuelle du commerce extérieur.

(1) Pommes, poires et coings.
(2) Pommes et poires fraîches.

9. Vin (1.000 hectolitres.)

Vins et apéritifs à base de vin.

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Importations:						
Etranger	173	1.269	72	83	102	106
U. F. O. M.	16.153	9.033	11.686	11.741	15.160	18.257
Total	16.326	10.302	11.758	11.824	15.262	18.363
Exportations:						
Etranger	761	475	811	1.052	1.426	1.512
U. F. O. M.	271	268	658	627	213,5	166
Total	1.032	743	1.469	1.679	1.639,5	1.678

Source: Statistique mensuelle du commerce extérieur.

Boissons (1).

Indice du volume 1949 = 100.

	1955	1956		
		I	II	III
Importations:				
Etranger	96	35	52	47
U. F. O. M.	190	169	160	112
Ensemble	178	157	150	112
Exportations:				
Etranger	199	162	259	197
U. F. O. M.	209	204	276	279
Ensemble	196	173	263	219

Source: I. N. S. E. E.

ECHANGES DE PRODUITS ANIMAUX

(1.000 quintaux.)

1. Lait et produits laitiers

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Lait concentré:						
Importations:						
Etranger	21	161	39,2	52	27,8	36,5
Exportations:						
U. F. O. M.	53,2	117,5	177,1	152	166,6 (2)	160,9 (3) (4)
Fromages:						
Importations:						
Etranger	142	91	165	83	84	92,3
U. F. O. M.	»	0,87	2,7	2	1,5	0,9
Total	142	92	167,7	85	85,5	93,2
Exportations:						
Etranger	46	62	36,5	34	38,5	42,7
U. F. O. M.	74	103	142,6	133	147,8	150,6
Total	120	165	179,1	167	186,3	193,3
Beurre:						
Importations:						
Etranger	6	253	150	192	13,5	71,9
U. F. O. M.	»	9,5	0,56	»	»	»
Total	6	262,5	150,56	192	13,5	71,9
Exportations:						
Etranger	»	0,1	0,7	0,8	12,3	89
U. F. O. M.	25	31,6	11,6	14,1	15,8	30,3
Total	25	31,7	12,3	14,9	28,1	119,3

Source: Statistique mensuelle du commerce extérieur.

(1) Vins essentiellement et, en outre, eaux et glaces, bières, cidres, eaux-de-vie, liqueurs.
(2) Exportations totales de lait non concentré: 45,6.
(3) Exportations totales de lait non concentré: 76,7.
(4) Exportations de l'étranger: 2.9.

Produits laitiers, œufs, miel.

Indice du volume: 1949 = 100.

Importations:	1955	1956 I	Exportations:	1955	1956 I
Etranger	72	176	Etranger	228	87
U. F. O. M.....	43	27	U. F. O. M.....	140	177
Ensemble	60	164	Ensemble	170	106

Source: I. N. S. E. E.

2. Viande (fraîche ou congelée) (1.000 quintaux).

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Importations:						
Etranger	84	22,6	223	64	216	341
U. F. O. M.....	125	45,1	56	23	41	11
Total	209	67,7	279	87	256	352
Exportations:						
Etranger	5	88	24	92	452	522
U. F. O. M.....	»	9,8	21	12	26	31
Total	5	97,8	45	104	478	553

Source: Statistique mensuelle du commerce extérieur.

c) Echanges industriels.

ENERGIE

1. Charbon

Combustibles minéraux solides.

Indice du volume: 1949 = 100.

Importations (1).	1956 I	1956 II	1956 III	Exportations (totales).	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	87	98	111	Etranger	122	124	220
				U. F. O. M...	527	603	460
				Ensemble...	125	128	123

	1955
Importations (1):	
Etranger	73
Exportations:	
Etranger	219
U. F. O. M.....	638
Ensemble	222

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — Importations et exportations totales de combustibles minéraux solides (1.000 tonnes moyennes mensuelles).

Combustibles minéraux solides (ensemble):

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Importations	1.842	1.752	1.549	1.251	1.324	1.388
Exportations (2).....	96,3	195	140	211	241	526,9
Houille et lignite:						
Importations (3).....	1.278	1.329	1.112	883	971	938
Coke et semi-coke:						
Importations (3).....	197	422	426	343	316	448

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

(1) Y compris produits de leur distillation (goudrons et dérivés). Les importations d'outre-mer sont très faibles.
(2) Sarre exclue.
(3) Y compris livraison de la Sarre.

2. Electricité (millions de kWh)

(Moyenne mensuelle.)

Importations.	I	II	III	IV	Exportations.	I	II	III	IV
1955..	27,7	47,4	98,7	63,4	1955..	56,6	35,8	68,2	92,3
1956..	83	82	110	oct. (40)	1956..	120,3	44,3	49	oct. (10)

(Moyenne mensuelle.)

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Importations	34,5	85,4	53,2	45	46	60
Exportations	10	22,7	52,6	45	67	65

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

3. Pétrole et produits pétroliers, gaz, électricité

Indice du volume (1949 = 100) (1).

Importations (étranger).	I	II	III	Exportations (totales).	I	II	III
1956.....	197	226	218	1956.....	245	293	302

	1955
Importations.....	204
Exportations.....	280

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — Importations et exportations totales de pétroles et produits pétroliers (1.000 tonnes moyennes mensuelles).

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Pétrole brut:						
Importations...	580	983	1.768	1.832	1.970	2.061
Essences:						
Importations...	57,8	16,6	15,8	18,5	25,5	41,7
Exportations...	18,1	40,8	123,2	130,3	124,1	105,1
Gas oil:						
Importations...	6,9	6,4	11	5,3	0,79	0,55
Exportations...	14	67,3	141,7	101,5	105,6	136,2
Fuel oil:						
Importations...	33,2	23,6	20,2	10,7	27,3	24,8
Exportations...	8,6	67,5	287,6	321,9	241	190,6

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

PRODUITS MINERAUX DIVERS

Indice du volume: 1949 = 100 (2).

Importations.	1956 I	1956 II	1956 III	Exportations.	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	197	233	248	Etranger	166	182	190
U. F. O. M...	197	199	199				
Ensemble...	197	221	230				

	1955
Importations.....	»
Exportations.....	178

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — Exportations totales de minerai de fer et de bauxite (1.000 tonnes moyennes mensuelles):

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Minerai de fer.....	814	592	764	837	935	1.107
Bauxite	24,3	15,9	23,2	23,1	26,5	29,2

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

(1) Brut, essences, gas oil, fuel oil et autres produits.
(2) Matières premières et demi-produits: minerais et pyrites de fer, et, en outre, minerais de plomb, zinc et amianie (indice « produits minéraux divers »)

PRODUITS BRUTS DIVERS

MÉTAUX COMMUNS ET PRODUITS DE LEUR TRANSFORMATION

Indice du volume: 1949 = 100.

Importations.	1956	Exportations.	1956
Etranger	204	Etranger	192
U. F. O. M.	57	U. F. O. M.	153
Ensemble	148	Ensemble	188

	1955
Importations (ensemble)	118
Exportations (ensemble)	151

Source: I. N. S. E. E.

1. MÉTAUX (production).

Sidérurgie.

Indice du volume: 1949 = 100.

(Sidérurgie et première transformation.)

Importations (de l'étranger).	I	II	III
1956	310	379	337

Exportations.	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	301	316	277
F. O. M.	108	113	98
Ensemble	252	264	231

	1955
Importations	522
Exportations	277

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — Importations et exportations totales de produits sidérurgiques (1.000 tonnes) (moyennes mensuelles):

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Ensemble (fonte, acier produits finis):						
Importations	6,2	16,4	9,2	19	50,2	100,3
Exportations	173	163	218	319	407	466
Fonte (fonte brute et ferro-alliages):						
Importations	2,78	1,25	1,62	4,23	9,36	12,62
Exportations	45,1	17,1	28,7	26,9	14,7	42,9
Acier (lingots et demi-produits, fer et acier):						
Importations	0,08	1,08	3,87	6,88	12,9	20,67
Exportations	15,2	14,1	15	29,2	38,6	43,5
Produits finis (laminés à chaud et tôles minces laminées à froid):						
Importations	2,2	12,9	2,9	6,58	20,6	46,3
Exportations	75	117	167	223	281,5	324,5
Ferrailles et déchets:						
Importations	1,2	1,2	0,8	1,35	7,34	30,7
Exportations	37,4	15,1	7,1	39,7	72,1	55,1

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

Métaux non ferreux (et alliages).

Indice du volume: 1949 = 100.

(Cuivre, aluminium, nickel, étain, zinc.)

Importations.	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	116	132	131
F. O. M.	205	217	132
Ensemble	126	142	138

Exportations.	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	137	115	94
F. O. M.	63	68	52
Ensemble	115	101	81

(Ensemble.)

	1955
Importations	132
Exportations	159

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — Importations et exportations totales (1.000 tonnes) (moyenne mensuelle):

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Aluminium:						
Exportations	1,17	1,16	0,84	3,65	1,56	2,56
Cuivre (1):						
Importations	10	12,1	12,3	8,3	11,75	14,6
Exportations	0,99	0,98	0,05	0,96	1,29	0,41
Plomb:						
Importations	4	2,1	4,5	3,6	4,8	5,2
Exportations	0,25	1,71	0,54	0,96	1,22	1,2
Zinc:						
Importations	2,85	4,19	3,76	1,43	2,2	2,01
Exportations	0,373	0,061	0,066	0,047	0,10	0,053

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

2. MÉTAUX (TRANSFORMATION), OUVRAGES EN MÉTAUX ET MACHINES

Indice du volume: 1949 = 100.

Exportations.

Ouvrages en métaux.

	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	176	200	169
F. O. M.	77	86	77
Ensemble	109	123	107

Machines.

	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	227	256	202
F. O. M.	51	61	48
Ensemble	134	155	122

Tracteurs, automobiles, cycles.

	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	154	200	152
F. O. M.	109	106	83
Ensemble	131	151	116

Constructions électriques.

(Equipement.)

	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	176	1[illegible]5	198
F. O. M.	78	86	76
Ensemble	116	124	122

Produits manufacturés.

	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	133	168	182
F. O. M.	126	82	88
Ensemble	130	130	140

Evolutions annuelles (ensemble).

	1955
Ouvrages en métaux (armes exclues):	
Importations	191
Exportations	124
Machines et appareils:	
Importations (étranger)	114
Exportations	141
Tracteurs, automobiles, cycles:	
Importations (étranger)	185
Exportations	138
Constructions électriques:	
Importations	183
Exportations	137
Autres produits manufacturés divers:	
Importations	203
Exportations	145

Source: I. N. S. E. E.

(1) Y compris cuivre non raffiné, limailles et vieux métaux de cuivre utilisés pour la production.

Importations et exportations totales d'ouvrages en métaux et machines.

(Moyennes mensuelles.)

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Fonderie (1.000 tonnes) :	—	—	—	—	—	—
Importations (1).....	0.219	0.116	0,165	0,19	0,145	1,03
Exportations (2).....	7,91	16,48	18,7	19,74	22,55	28,2
Machines agricoles (pièce) :						
Tracteurs (3) :						
Importations	»	1.014	783	838	585	753
Exportations	»	219	350	235	359	438
Motoculteurs :						
Importations	»	61	89	61	58	65
Exportations	»	18	7	5	27	28
Automobiles (pièces).						
Voitures particulières :						
Importations	»	119	618	503	643	836
Exportations	»	6.896	6.896	6.772	8.408	11.070
Véhicules utilitaires :						
Importations	66	12	54	41	38	48
Exportations	200	1.669	1.701	1.654	2.225	2.170

Source. Ministère de l'industrie et du commerce.

3. Verrerie, céramique

Indice du volume : 1949 = 100.

Exportations.

	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	134	135	146
F. O. M.....	78	80	80
Ensemble	115	122	122

Evolution annuelle.

Moyenne (ensemble) : 1955 = 113.

Source : I. N. S. E. E.

4. Caoutchouc

Caoutchouc brut.

Indice du volume : 1949 = 100.

(Importations de matières premières.)

	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	173	182	165
F. O. M.....	163	134	147
Ensemble	168	158	156

Evolution annuelle.

Ensemble 1955 = 141.

Source : I. N. S. E. E.

Caoutchouc manufacturé (exportations).

Indice du volume : 1949 = 100.

	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	204	220	180
U. F. O. M.....	188	165	165
Ensemble	200	185	170

Ensemble : 1955 = 198.

Source : I. N. S. E. E.

N. B. — Importations et exportations totales de pneumatiques et bandages (1.000 tonnes) (moyennes mensuelles) :

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Importations	0,31	0,35	0,65	0,35	0,44	0,63
Exportations	6,83	1,75	2,4	2,61	3,35	3,36

Source : Ministère de l'industrie et du commerce.

(1) Chauffage, sanitaires, poteries principalement et, très faiblement, tuyaux de fonte et fonte mécanique.

(2) Tuyaux de fonte surtout et, très faiblement, chauffage, sanitaires, poteries.

(3) Tous tracteurs agricoles et autres à roues et, très faiblement, à chenilles.

PRODUITS INDUSTRIELS DE CONSOMMATION

1. Produits chimiques

Indice du volume : 1949 = 100.

Ensemble.

Importations (de l'étranger).

	I	II	III
1956.....	201	217	268

Exportations.

	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	211	226	229
F. O. M.....	118	93	203
Ensemble...	189	175	223

Evolutions annuelles (ensemble).

	1955
Importations	186
Exportations	220

Source : I. N. S. E. E.

Engrais (1.000 tonnes).

(Moyenne mensuelle.)

	I	II	III	IV
1955 :				
a) Nitrate de soude naturel.....	6,7	13,9	3,8	10,5
b) Nitrate de soude synthétique.....	»	»	»	»
c) Superphosphates	2,2	4,2	2,6	1,3
1956 :				
a) Nitrate de soude naturel.....	14,8	8	2,11	
b) Nitrate de soude synthétique.....	»	»	»	
c) Superphosphates	4,2	2	7,6	

Exportations.

	I	II	III	IV
1955 :				
1. Superphosphates	4	0,92	0,38	2,12
2. Scories de déphosphoration.....	17	19,6	33,1	31,1
3. Engrais composés.....	7,3	5,3	6,9	7,4
1956 :				
1. Superphosphates	2,7	1,05	0,20	
2. Scories de déphosphoration.....	15,8	18,5	33	
3. Engrais composés.....	3,3	2,09	3,35	

Evolutions annuelles.

(Moyenne mensuelle.)

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Importations.	—	—	—	—	—	—
a) Nitrate de soude naturel..	9,6	8,4	5,19	7,17	11,8	8,70
b) Nitrate de soude synthétique.....	7,4	0,7	»	»	»	»
c) Superphosphates	6,2	»	»	0,43	1,5	2,5 (1)
Exportations.						
1. Superphosphates	3,4	13,6	5,6	2,1	1,83	1,86
2. Scories de déphosphoration.....	23,2	24,8	25,2	25	23,8	25,2
3. Engrais composés.....	3,9	5,3	6,5	6	7,3	6,63

Source : Ministère de l'industrie et du commerce.

2. Corps gras

Indice du volume : 1949 = 100.

Huiles et corps gras.

Importations.

	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	233	274	167
F. O. M.....	192	179	189
Ensemble...	207	215	181

Moyenne (ensemble) : 1955 = 207.

Oléagineux.

Importations.

	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	191	172	97
F. O. M.....	108	191	133
Ensemble...	128	187	124

Moyenne (ensemble) : 1955 = 146.

Source : I. N. S. E. E.

(1) Importations de scories de déphosphoration : 85.200 tonnes en 1955.

3. Textiles

Indice du volume: 1949 = 100.

Matières premières (filés textiles).

Importations.	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	130	118	83
F. O. M.....	173	233	231
Ensemble...	132	123	90

Exportations.	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	173	209	158

Vêtements et autres articles textiles.

Importations.	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	331	305	381

Exportations.	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	153	269	221
F. O. M.....	94	191	136
Ensemble...	116	220	168

Tissus.

Importations.	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	155	230	272

Exportations.	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	88	101	94
U. F. O. M...	57	80	72
Ensemble...	68	88	80

	1955
Matières premières (filets textiles):	
Importations	107
Vêtements et autres articles textiles:	
Importations (1)	336
Exportations	175
Tissus:	
Importations (1)	125
Exportations	101

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — Importations et exportations totales de textiles (1.000 tonnes) (moyennes mensuelles):

Laine.

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Laine brute (2):						
Importations	10,4	9,4	8,1	9,9	9,96	10,7
Laine peignée:						
Importations	0,067	0,009	0,15	0,17	0,188	0,22
Exportations	1,87	1,02	1,47	1,38	1,63	1,66
Filés:						
Importations	0,047	0,021	0,018	0,018	0,031	0,035
Exportations	0,92	1,23	0,8	1,33	1,47	1,79
Tissus (3):						
Importations	0,06	0,025	0,08	0,079	0,118	0,22
Exportations	0,28	0,77	0,35	0,396	0,40	0,40

Coton.

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Coton brut:						
Importations	23,2	21,6	20,5	23,6	26,1	22,3
Filés:						
Importations	0,04	0,55	0,3	0,12	0,11	0,04
Exportations	0,77	0,44	0,62	0,68	0,68	0,48
Tissus:						
Importations (2)	0,054	0,63	0,70	0,266	0,257	0,18
Exportations	3,72	4,42	4,68	4,25	4,48	3,37

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

(1) Etranger seulement.
(2) Laine brute, blousses, déchets et effilochés.
(3) Statistiques nouvelles depuis 1952 (tapis exclus).

4. Cuirs et peaux

Indice du volume: 1949 = 100.

Peaux et pelleteries non apprêtées.

Importations.	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	207	214	172
F. O. M.....	102	140	125
Ensemble...	181	196	160

Exportations.	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	215	192	124

Cuirs et chaussures.

	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	247	284	288
F. O. M.	155	204	213
Ensemble	205	247	254

Evolution annuelle.

	1955
Peaux et pelleteries (importations)	115
Peaux et pelleteries (exportations)	247
Cuirs et chaussures (exportations)	268

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — Importations et exportations totales de cuirs et peaux finis de bovins (tonnes) (moyennes mensuelles):

	1938	1949	1952	1953	1954	1955
Importations	87	10	23	24	14	29
Exportations	123	99	264	309	428	338

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

5. Papiers-cartons

Indices du volume: 1949 = 100.

Importations de l'étranger.

Pâtes à papier (étranger).

	I	II	III
1956.....	138	153	207

Moyenne: 1955 = 159.

Exportations.

Papier (édition exclue).

	I	II	III
1956.....	96	124	102

Moyenne: 1955 = 127.

Papier carton.

Importations.

	1956 I	1956 II	1956 III
Etranger	271	342	400

Moyenne: 1955 = 221.

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — Importation de pâtes à papier (1.000 tonnes pâtes sèches) (moyennes mensuelles):

1938	1949	1952	1953	1954	1955
33	34,3	35,2	39,1	46,6	52,6

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

7° DISTRIBUTION-TOURISME

a) Importance et répartition des entreprises commerciales.

1. Nombre des établissements

(D'après une exploitation du fichier des établissements géré par l'I. N. S. E. E., octobre 1953.)

N. B. — Les chiffres donnés ci-après peuvent être légèrement supérieurs à la réalité, les créations d'établissements étant notifiées plus régulièrement que les suppressions.

Commerces proprement dits: *vendeurs de produits, c'est-à-dire exerçant leur activité dans le cadre des circuits amenant les produits du producteur final au consommateur final:*

Définition restrictive: commerces, acheteurs et vendeurs de produits, sans opération de fabrication ou transformation...	(1)	963.000
Intermédiaires vendant pour le compte d'autrui (commissionnaires, courtiers, mandataires, agents).		28.000
Commerces de détail ayant une activité de production (boulangeries, pâtisseries, charcuteries).....		92.000
		1.083.000
A déduire:		
Commerces travaillant en amont de la production (exemple: négociants, importateurs de laine brute, etc.).....	—	17.000
Commerces reliant deux branches de production (exemple: commerces d'engrais)..... Commerces reliant deux stades successifs de production (exemple: marchands de fer, négociants en matériaux de construction)..... Commerces mixtes (à la fois activité de distribution et relais entre producteurs) (exemple: marchands de bestiaux).....	—	6.000
Total des commerces proprement dits.....	=	1.060.000

Dont:

a) Commerces de détail:

Vente au détail.....		787.000
Boulangeries, pâtisseries, charcuteries.....		92.000
		879.000
Plus mixtes (détail plus autres activités commerciales de gros ou demi-gros).....	(2)	63.000
Points de vente à la consommation.....		942.000

b) Autres commerces:

Gros, demi-gros.....		90.000
Intermédiaires		28.000
		118.000

N. B. — Evolution du nombre des points de vente au cours des premiers semestres 1954 et 1955 (enquête du 31 août 1955).

	1er semestre 1954.	1er semestre 1955.
Grossistes	+ 68	— 97
Détaillants	— 3.954	— 1.600
Succursales	+ 434	+ 1.400
	— 3.452	— 297

Source: Conseil national du commerce.

Vendeurs de services.

Salons de coiffure.....		55.000
Hôtels (sans café ou restaurant).....	(3)	9.000
Blanchisseries		8.000
Teintureries		8.000
		80.000

N. B. — Transports, spectacles, garages, réparateurs exclus.

Donc, total des commerces, au sens large du mot: de 1.140.000 (1.060.000 commerces proprement dits, plus 80.000 vendeurs de services) à 1.160.000 (1.083.000 commerces toute nature plus 80.000 vendeurs de services).

(1) Inclus: débits de boissons et restaurants annexés à un hôtel (vendeurs de produits: 43.000). — Exclus: pharmaciens, herboristes, opticiens, orthopédistes (16.000 en 1950).

(2) Mais une partie des commerces mixtes pratiquent aussi la vente en gros et demi-gros.

(3) Total des hôtels: 43.000 commerces avec café et restaurant + 9.000 = 52.000.

2. Etablissements du commerce de détail en 1954

(Répartition selon les salariés.)

DÉSIGNATION	NOMBRE total d'établissements (En milliers.)	RÉPARTITION EN P. 100 suivant le nombre de salariés. 0	1 ou 2	3 à 10	Plus de 10
Commerces alimentaires.					
Alimentation générale....	214.7 (1)	71	26,5	2,2	0,3
Boulangerie, pâtisserie....	61,3	31	55	13,5	0,5
Boucherie	51,4	48	45,5	5,8	0,7
Charcuterie	15,7	40	47	12,4	0,6
Crémerie	11,7 (2)	62	30	7,3	0,7
Poissonnerie, huîtres	6	73	21,5	5,4	0,1
Autres	12,2	59,5	30	9,5	1
Non sédentaires.....	39,9	88	11,5	0,5	0
Total.....	412,9	62	32,6	5,1	0,3
Commerces non alimentaires.					
Grands magasins.....	0,35 (3)	///	///	27	73
Textiles habillement.....	74,1 (4)	60	28,5	10	1,5
Chaussures	13,4 (5)	57,5	28,5	12,4	1,6
Ameublement	5,6 (6)	40	39	18	3
Droguerie, quincaillerie...	28,6 (7)	60,5	26	11	2,5
Librairie, papeterie, journaux	16,5	60	30	9	1
Electricité, radio.....	5,5	50	34	14	2
Horlogerie, bijouterie.....	6	55	34	10,5	0,5
Maroquinerie	6,4	63	28	8,5	0,5
Combustibles et carburants	19,3 (8)	48	40,5	10	1,5
Pharmacie	14,2	21	52,5	25	1,5
Jouets, articles de sports.	3,2	62	30	7,5	0,5
Cycles	2,8	63	29,5	6,9	0,6
Autres	38,6 (9)	56	29	12	3
Non sédentaires.....	56,1	92	7,5	0,5	0
Total.....	290,6	62,5	26,6	9,4	1,5

(1) Dont 32,5 pour les sociétés à succursales multiples et les coopératives de consommation et 50,1 pour les commerces associés à des débits de boisson.

(2) Dont 0,6 pour les sociétés à succursales multiples.

(3) Y compris les magasins « à prix unique ».

(4) Dont: vêtements confectionnés, 9,0; tissus, 13,2; chemiserie, lingerie, etc., 20,3; mercerie, 10,9; non spécifiés, 18,3.

(5) Dont 1,7 pour les sociétés à succursales multiples.

(6) Non compris les marchands de meubles d'occasion.

(7) Y compris les commerces de vaisselle et verrerie.

(8) Dont 2,6 pour les commerces associés à un débit de boissons.

(9) Dont: bazars, 6,9; meubles d'occasion, antiquités, etc., 6,9; fleurs, 4,4; bois, 2,9; parfumerie, 2,3; photo, optique, 1,5.

Source: I. N. S. E. E. (Fichier des établissements — 1954).

b) Indices du chiffre d'affaires.

(Chiffre d'affaires moyen quotidien.)

1. Commerces alimentaires

1950 = 100. (Moyenne mensuelle.)

Succursalistes.

	I	II	III	IV
1954....	162	174	182	186
1955....	174	190	197	201
1956....	190	197	211 (juil.) 210 (août)	

1953 = 163 — 1954 = 177. — 1955 = 190.

Détaillants indépendants.

	I	II	III	IV
1954....	144	150	149	169
1955....	151	161	154	176
1956....	166	168	161 (juil.) 169 (août)	

1953 = 148 — 1954 = 176. — 1955 = 160

Coopératives de consommation.

	I	II	III	IV
1954....	196	190	202	220
1955....	216	214	226	232
1956....	257	239	241 (juil.) 243 (août)	

1954 = 204. — 1955 = 220.

Grossistes.

	I	II	III	IV
1954....	118	121	136	130
1955....	122	136	143	136
1956....	135	141	150 (juil.) 166 (août)	

1953 = 120. — 1954 = 129. — 1955 = 134.

Source: Direction du commerce intérieur.

2 Commerces non alimentaires

(Indice du chiffre d'affaires moyen quotidien.)

1950 = 100. (Moyenne mensuelle.)

Commerces multiples.

Grands magasins.

Paris (6):

	I	II	III	IV
1954....	160	157	151	228
1955....	180	181	1[illegible]1	271
1956....	207	2[illegible]3	178 (juil.) 157 (août)	

1953 = 160. — 1954 = 176. — 1955 = 199.

Province:

	I	II	III	IV
1954....	148	172	172	221
1955....	162	191	192	258
1956....	2[illegible]3	219	220 (juil.) 218 (août)	

1953 = 161. — 1954 = 179. — 1955 = 201.

Source: Direction du commerce intérieur.

Chaussures.

	I	II	III	IV
1954....	96	150	127	153
1955....	97	166	120	172
1956....	119	270		

1951 = 114. — 1953 = 125.
1952 = 121. — 1954 = 130.
1955 = 139

Droguerie-quincaillerie.

	I	II	III	IV
1954....	147	160	156	174
1955....	157	179	171	203
1956....	170	195		

1951 = 132. — 1953 = 151.
1952 = 150. — 1954 = 159.
1955 = 178.

Ameublement.

	I	II	III	IV
1954....	153	161	160	174
1955....	1[illegible]9	189	192	239
1956....	195	2[illegible]1		

1951 = 143. — 1953 = 157.
1952 = 151. — 1954 = 166.
1955 = 197.

Autres commerces

Textiles-habillement.

	I	II	III	IV
1954....	103	110	126	158
1955....	110	1[illegible]9	101	174
1956....	117	112		

1951 = 114. — 1953 = 124.
1952 = 122. — 1954 = 127.
1955 = 132

Source: I. N. S. E. E.

c) Evolution du commerce intérieur.

1. Création de fonds (1)

(Moyenne mensuelle.)

France entière.

	I	II	III	IV	1938	1949	1952	1953	1954	1955
1954 ..	3.586	3.391	2.619	3.209	—	—	—	—	—	—
1955...	3.515	3.251	2.758	3.101	»	»	4.690	4.509	3.294	3.159
1956...	3.095	3.127	2.544							

Actes de constitution de sociétés (Seine).

	I	II	III	IV	1938	1949	1952	1953	1954	1955
1954....	387	339	280	364	—	—	—	—	—	—
1955....	386	345	280	381	291	650	484	419	330	348
1956....	424	356	283							

(1) Intermédiaires exclus.

2. Dissolution et radiation (1)

(Moyenne mensuelle.)

Radiations de fonds (France entière).

	I	II	III	IV	1938	1949	1952	1953	1954	1955
1954...	4.884	3.230	2.930	3.782	—	—	—	—	—	—
1955...	4.909	3.050	2.814	3.793	»	»	3.380	3.549	3.706	3.664
1956...	4.600	2.943	2.711							

Acte de dissolution de sociétés (Seine).

	I	II	III	IV	1938	1949	1952	1953	1954	1955
1954....	306	204	171	307	—	—	—	—	—	—
1955....	3[illegible]7	226	143	301	117	247	228	219	247	244
1956....	318	188	119							

3. Liquidations judiciaires (déclarées).

(Moyenne mensuelle.)

	I	II	III	IV	1938	1949	1952	1953	1954	1955
1954....	160	161	133	139	—	—	—	—	—	—
1955....	162	141 2)	193	279	115	93	125	137	127	216
1956....	289	280	202							

Dont: *Commerces agricoles et alimentaires:*

	I	II	III	IV	1938	1949	1952	1953	1954	1955
1954....	24	26	17	18	—	—	—	—	—	—
1955....	22	18	28	35	31	»	22	21	22	26
1956....	34	38	29							

4. Faillites (déclarées).

	I	II	III	IV	1938	1949	1952	1953	1954	1955
1954....	492	438	336	516	—	—	—	—	—	—
1955....	478	405 (2)	243	403	405	283	309	4[illegible]5	442	394
1956....	316	354	230							

Dont: *Commerces agricoles et alimentaires:*

	I	II	III	IV	1938	1949	1952	1953	1954	1955
1954....	84	69	55	82	—	—	—	—	—	—
1955....	173	55	31	52	70	58	66	64	72	53
1956....	48	46	30,6							

Source: I. N. S. E. E.

d) Prévisions des chefs d'entreprises commerciales pour le deuxième semestre 1956 (3).

PRÉVISIONS	VOLUME DES VENTES		VOLUME DES ACHATS	
	Situation vers le milieu de 1956.	Perspectives pour le deuxième semestre 1956	Situation vers le milieu de 1956.	Perspectives pour le deuxième semestre 1956.
	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.
Forte augmentation...	11	4	11	3
Augmentation modérée.	70	68	64	65
Sans changement.....	15	25	18	23
Diminution modérée...	4	3	6	5
Forte diminution.....	0	0	1	1

N. B. — Volume moyen des stocks dans le commerce (exprimés en mois de vente):

PRODUITS	GROS	DÉTAIL
Alimentation:		
Liquides	3,3	2
Autres denrées non périssables	1,1	1,3
Combustibles	1	»
Matériaux de construction, bois	1,9	»
Métaux, fournitures industrielles	2	»
Quincaillerie, ménage, électricité	3	3,5
Ameublement, literie	»	2,4
Droguerie, parfumerie, bazar	2	2,6
Textiles, habillement	2,8	3

(1) Intermédiaires exclus.
(2) Régime des faillites modifié.
(3) Enquête de l'I. N. S. E. E. auprès des chefs d'entreprise en mai 1956.

8° TRANSPORTS

a) Evolution comparée des transports de marchandises.

(Fer, eau, route.)

Unités: tonnage chargé = million de tonnes. — Tonnage kilométrique = milliards de kilomètres. — Distances = kilomètres.

MODES de transport.	1929	1938	1949	1950	1951	1952	1953
Fer:							
Tonnage chargé.	222,7	132,3	160,6	151,7	176,6	174	163
Tonnage kilométrique	41,8	26,5	41	38,9	45,4	44	40,3
Parcours moyen d'une tonne...	188	200	256	257	257	254	248
Eau:							
Tonnage chargé.	50	45	39	43	49	50,1	50,8
Tonnage kilométrique	6,8	8,3	6	6,7	7,5	7,7	7,8
Parcours moyen d'une tonne...	136	183	155	156	153	152	153
Route (1):							
Tonnage chargé.	51,1	67,7	86,8	94,3	107,9	108	117
Tonnage kilométrique	3,5	5,4	8,4	9,2	10,5	10,5	11,5
Parcours moyen d'une tonne...	69	80	96.5	96	97	97	98
Total: fer + eau + route:							
Tonnage chargé.	323,8	245	285,9	285,8	328,7	332	330,8
Tonnage kilométrique	52,1	40,2	55,4	54,8	63,4	62,2	59,6
Parcours moyen d'une tonne...	161	164	194	189	190	187	180
Parts respectives des divers modes de transport dans le total du trafic (tonnage kilométrique. p. 100):							
Fer.....	80,2	65,9	74	71	71,6	70,7	67,6
Eau.....	13,1	20,6	10,8	12,2	11,8	12,4	13,1
Route.....	6,7	13,5	15,2	16,8	16,6	16,9	19,3

(1) Compte tenu des réserves qui s'imposent en ce qui concerne l'évaluation du trafic routier.

Source: Commissariat général au plan.

b) Trafic (par mode de transport).

1. Fer (Société nationale des chemins de fer français).

Trafic voyageurs-kilomètre (millions de voyageurs-kilomètre).

Moyenne mensuelle.

	I	II	III	IV
1954...	1.633	2.200	2.913	1.987
1955...	1.753	2.267	3.047	2.107
1956...	1.953	2.360	3.270	

1929 = 2.350.
1938 = 1.837.
1949 = 2.456.
1952 = 2.380.
1953 = 2.140.
1954 = 2.183.
1955 = 2.320.

Trafic marchandises kilométrique (millions de tonnes-kilomètre).

Moyenne mensuelle.

	I	II	III	IV
1954...	3.447	3.267	3.253	3.880
1955...	3.787	3.906	3.683	4.233
1956...	4.063	4.167	4.000	

1929 = 3.480.
1938 = 2.210.
1949 = 3.420.
1952 = 3.675.
1953 = 3.376.
1954 = 3.462.
1955 = 3.908.

Tonnages chargés et entrés chargés.

(Moyenne journalière des transports commerciaux.) (1.000 tonnes.)

Moyenne par trimestre

	I	II	III	IV
1954....	456	427	495	539
1955....	515	524	490	577
1956....	510	554	528	692 (oct.)

1938 = 362.
1951 = 481.
1952 = 474.
1953 = 416.
1954 = 464.
1955 = 525.

Sources: S. N. C. F., I. N. S. E. E.

Evolution du parc de matériel à marchandises et du chargement moyen par wagon.

Evolution du parc de matériel roulant de la S. N. C. F. (1).

CATÉGORIES de matériel	1929	1938	1946	1950	1951
Locomotives à vapeur	19.800	15.200	13.800	12.300	11.500
Locomotives et automotrices électriques.	790	1.120	1.180	1.251	1.320
Locomotives diesel ...	64	7	16	110	133
Autorails		664	618	718	747
Voitures à voyageurs (y compris remorques d'autorails et d'automotrices électriques).	35.200	30.800	18.000	17.900	17.500
Wagons et fourgons...	521.000	485.000	329.000	409.000	393.000

CATÉGORIES de matériel	1952	1953	1954	1955
Locomotives à vapeur.	10.460	9.800	9.390	9.040
Locomotives et automotrices électriques.	1.360	1.390	1.460	1.530
Locomotives diesel ...	155	165	185	220
Autorails	780	840	900	940
Voitures à voyageurs (y compris remorques d'autorails et d'automotrices électriques).		16.200	15.500	15.440
Wagons et fourgons...	16.800 379.000	363.000	35.600	350.650

(1) Effectif en exploitation, moyenne annuelle.

Evolution du trafic et de la productivité de la Société nationale des chemins de fer français.

DÉSIGNATION	UNITÉS	1929	1938	1953	1954
Trafic:					
Voyageurs	Milliards de voyageurs-kilomètre...	28,2	22,1	25,7	26,6
Marchandises	Milliards de tonnes kilomètre.....	41,8	26,5	40,5	41,5
Total	Milliards d'unités trafic	70	48,6	66,2	68,1
Productivité:					
Du travail.....	Base 100 en 1929...	100	83	134	136
De la consommation d'énergie..	Base 100 en 1929...	100	85	157	162

Source: Commissariat général du plan.

2. Voies navigables

Trafic kilométrique total (millions de tonnes-kilomètre).

(Moyenne mensuelle.)

1954.....	522	748	730	756
1955.....	613	817	814	773
1956.....	557	836	846	

Moyenne mensuelle:
1929 = 567. — 1938 = 629.
1949 = 521. — 1952 = 640.
1953 = 651. — 1954 = 689.
1955 = 737.

Source: I. N. S. E. E.

Composition de la flotte fluviale à la fin de 1954.

TYPES DE BATEAUX	UNITÉS		TONNAGES	
	Navigation intérieure Rhin inclus.	Rhin.	Navigation intérieure Rhin inclus.	Rhin.
Bateaux de transport:				
Marchandises générales:				
Tractionnés	6.512	196	2.351.247	242.638
Automoteurs	3.157	153	1.106.717	124.367
Citernes				
Tractionnés	201	11	104.257	12.686
Automoteurs	636	2	237.901	1.528
Remorqueurs	435	79	»	»
Total	10.941		3.800.122	381.219
Dont 3.104 bateaux bois.				
Tonnage équivalent en péniches	»	»	5.144.740	507.414

Source: Commissariat général du plan.

3. Mer

(Moyenne mensuelle.)

Voyageurs (grande navigation).

(1 000.)

Débarquements:

	I	II	III	IV
1954	13,1	26,2	31.11	14,8
1955	13,2	27,5	26,7	15,5
1956	12,5	24,6	27	

Moyenne mensuelle:

1938 = 16,9. — 1949 = 16,4.
1952 = 21,6. — 1953 = 20,9.
1954 = 21 . — 1955 = 21,4.

Embarquements:

	I	II	III	IV
1954	12	17,7	31,3	21,2
1955	11,8	21,4	31.3	
1956	11	17,8	32,2	

Moyenne mensuelle:

1938 = 18,6. — 1949 = 22,4.
1952 = 23,1. — 1953 = 22,3.
1954 = 21,2. — 1955 = 22,2.

Marchandises (toutes).

(1.000 tonnes.)

Débarquements:

	I	II	III	IV
1954	3.522	3.630	3.454	3.591
1955	3.707	3.770	3.707	3.910
1956	4.373	4.682	4.873	

Moyenne mensuelle:

1938 = 2.989. — 1949 = 3.006.
1952 = 3.538. — 1953 = 3.371.
1954 = 3.613 — 1955 = 3.856.

Embarquements:

	I	II	III	IV
1954	1.834	1.738	1.963	2.063
1955	2.187	2.195	2.282	2.170
1956	2.077	2.025	2.082	

Moyenne mensuelle:

1938 = 1.050. — 1949 = 1.266.
1952 = 1.860. — 1953 = 1.898.
1954 = 1.974. — 1955 = 2.255.

Source: I. N. S. E. E.

4. Air (transporteurs français).

(Moyenne mensuelle.)

Passagers.

(Millions voyageurs-kilomètre.)

	I	II	III	IV
1954	152,4	235,3	305,9	220,4
1955	185,3	267	362	239,7
1956	230	348,6	418,3	

Moyenne mensuelle:

1938 = 6.1 — 1949 = 110.
1952 = 179. — 1953 = 205.
1954 = 229. — 1955 = 206.

Fret (sans la poste).

(Milliers tonnes-kilomètre.)

	I	II	III	IV
1954	6.073	6.362	6.235	6.912
1955	6.877	7.412	4.677	5.148
1956	7.390	7.808	6.539	

Moyenne mensuelle:

1938 = 85.3. — 1949 = 4.254.
1952 = 6.792. — 1953 = 6.645.
1954 = 6.263. — 1956 = 6.962.

Poste (Air France).

(Milliers tonnes-kilomètre.)

	I	II	III	IV
1954	1.763	1.741	1.607	1.950
1955	1.650	1.517	1.480	1.558
1956	1.704	1.370	1.814	

Moyenne mensuelle:

1938 = 95.4. — 1949 = 941.
1952 = 1.578. — 1953 = 1.602.
1954 = 1.759. — 1955 = 1.563.

Source: I. N. S. E. E.

c) **Route** (indications).

Les indications suivantes peuvent être apportées:

1. Parc routier au 1er janvier 1956

Voitures particulières et commerciales.

3.351.307, dont 56 p. 100 construites depuis 1950 et 28 p. 100 de 5 CV au moins.

Véhicules utilitaires.

1.795.434, dont 40,5 p. 100 construits depuis 1950,

Dont:

Cars et autobus (surtout 30 à 40 places et plus)	328.090
Camions, camionnettes, véhicules spéciaux	1.206.308
Remorques et semi-remorques	153.016
Tracteurs agricoles, forestiers	325.576
Tracteurs routiers	17.635

Source: I. N. S. E. E.

2. Livraison de carburants a la clientèle civile et métropolitaine

1.000 tonnes. (Moyenne mensuelle.)

	I	II	III	IV
1954:				
Essence auto	169	216	213	207
Super-carburant	76	123	139	108
1955:				
Essence auto	177	226	250	249
Super-carburant	97	137	161	143
1956:				
Essence auto	188	256	302 oct.	(292,8)
Super-carburant	117	126	158 oct.	(135,8)

Moyennes mensuelles: 1938 = 225 au total. — 1949 = 148 — 1952 = 205 et 57. — 1953 = 216 et 77. — 1954 = 207 et 108. — 1955 = 223 et 150.

Gas oil (livraison au marché intérieur).

1.000 tonnes. (Moyenne mensuelle.)

	I	II	III	IV
1954	93,5	109	119	123
1955	110	124,1	133	134
1956	118	136	131 oct.	(136,2)

Moyennes mensuelles: 1938 = 25,3. — 1949 = 63 — 1952 = 85. — 1953 = 101. — 1954 = 110. — 1955 = 124.

Source: Ministère de l'industrie et de l'énergie.

d) **Flotte marchande.** (Evolution en tonnage.)

(Les chiffres placés entre parenthèses sont ceux du nombre de navires.)

Navires de plus de 100 tonneaux de jauge brute.

ANNÉES	PÉTROLIERS	NAVIRES à passagers	AUTRES cargos	TOTAL
	(1.000)	(1.000)	(1.000)	(1.000)
1er janvier:				
1929	1.300	170	1.600	3.870
1938	1.210	260	1.220	2.690
1939 (1/9)	1.166	323	1.244	2.734
	(116)	(72)	(452)	(670)
1945 (1/8)	365	102	375	842
1946	Pas de statistiques (Cf. août 1945).			
1947	421	176	859	1.456
1948	457	276	1.267	2.000
1949	569	434	1.421	2.424
	(4)	(67)	(417)	(585)
1950	608	538	1.562	2.708
1951	709	612	1.645	2.966
1952	739	711	1.722	3.173
1953	784	849	1.766	3.395
1954	873	869	1.803	3.545
1955	860	998	1.714	3.572
	(89)	(119)	(520)	(728)
1956	890	1.195	1.714	3.799
	(82)	(127)	(510)	(719)
En construction et reconstruction (commandes).				
1956 (1/1):				
France	12,5 (1)	98 (5)	127 (27)	237,6 (33)
Etranger	»	51 (3)	20 (5)	53,9 (8)
Total	12,5 (1)	149 (8)	130 (32)	291,5 (41)

Source: Ministère de la marine marchande.

III. — FINANCES — CREDIT — MONNAIE

1° FINANCES PUBLIQUES

a) Budget de l'Etat et trésorerie.

NATURE DES CHARGES et des ressources.	1955 — Situation définitive des crédits ouverts.	1956 — Loi de finances.	1956 — Prévisions actuelles.	1957 — Projet de loi finances.
1. Opérations budgétaires				
Budget ordinaire (1)	1.927	2.171	2.253	2.394
Budget civil en capital	660	625	649	695
Budget militaire	1.008	963	969	1.001
Total	3.595	3.759	3.871	4.090
Recettes ordinaires et extraordinaires (y compris aide américaine)	3.217	3.374	3.530	3.713
Déficit des opérations budgétaires	378	385	341	377
2. Opérations propres du Trésor				
Découvert des comptes spéciaux	70	90	93	80
Fonds de développement et H. L. M.	307	307	307	330
Total	377	397	400	410
Total des charges de la trésorerie	755	782	741	787
Pour mémoire:				
Dépenses spéciales d'Algérie	48	200	315	310 à 360
Ressources y affectées	»	»	— 22	310 à 107
Charge supplémentaire du Trésor	48	200	293	200 à 250

(1) Après transfert du budget civil au budget militaire de 23 milliards en 1955 et de 38 milliards en 1956.

Source: Projet de loi de finances pour 1957.

3. Dette publique

(Etat, caisse autonome d'amortissement, P. T. T.)

Montant.

DÉSIGNATION	1938 (Fin d'année.)	1953 (Fin d'année.)	1954 (Fin d'année.)	1955 (31 décembre.)
	Milliards de francs			
Dette intérieure	414	4.177	4.529	4.829
(Non exigible)	(390)	(3 791)	(4.056)	(4.245)
(Instituts d'émission)	(36,2)	(880)	(815)	(704)
Dette extérieure	6,8	1.210	1.120	1.027

Sources: Ministère des finances, I. N. S. E. E.

4. Rendement mensuel des impôts indirects et des tabacs

Produits budgétaires.

DÉSIGNATION	RESULTATS (En milliards de francs.)
	Dix premiers mois.
Taxes sur le chiffre d'affaires:	
Total:	
1956	942,5
1955	927,1
Dont:	
Taxes sur la valeur ajoutée:	
1956	923,8
1955	196
Anciennes taxes:	
1956	16,8
1955	729
Taxes uniques:	
Taxe sur les vins et cidres:	
1956	25
1955	30
Taxe sur les viandes:	
1956	43,1
1955	41,8
Taxe sur les thés et cafés:	
1956	18,3
1955	8,1
Impôts indirects et poudres à feu:	
1956	47,8
1955	44,1
	Sept premiers mois.
Total général:	
1956	1.076,7
1955	1.051,2
Taxes locales:	
Total (1):	
1956	200
1955	170,5
	Sept mois.
Tabacs:	
1956	125,3
1955	112,7

(1) Non compris les ressources affectées à des dépenses diverses: 35 milliards en 1956.

Source. Ministère des finances.

Recouvrements annuels des impôts indirects et du monopole des tabacs.

DESIGNATION	1938	1949	1953	1954	1955
	(Milliards de francs.)				
Contributions indirectes.....	5,7	52,6	59	53	54
Taxe sur le chiffre d'affaires.	9,8	»	»	»	»
Ensemble	»	620	1.091	1.154	1.161
Tabacs	5.2	130	198	213	203

Source: Ministère des finances.

Produit du prélèvement sur les salaires.

(En milliards de francs.)

1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955
107,5	135	165	207	211	228	251

(Taxe de 5 p. 100 versée par les employeurs et versement forfaitaire de 3 p. 100 sur les pensions servies.)

Source: Ministère des finances.

b) **Collectivités locales.**

Situation financière à la clôture de l'exercice.

(Milliards de francs.)

	1948	1949	1950	1951
Départements:				
Recettes	»	168,0	189,3	247,0
Dépenses	»	155,7	174,4	233,3
Disponibilités au 31 décembre...	3,3	15,6	30,5	44,2
Communes:				
Recettes	»	461,6	601,9	713,7
Dépenses	»	425,2	539,2	690,0
Disponibilités au 31 décembre...	36,9	76,3	139,0	152,7

	1952	1953	1954
Départements:			
Recettes	305,0	340,1	385,6
Dépenses	290,8	330,1	374,3
Disponibilités au 31 décembre...	58,4	68,4	79,7
Communes:			
Recettes	930,8	1.029,6	1.189,7
Dépenses	899,2	974,7	1.104,5
Disponibilités au 31 décembre...	194,3	249,2	334,4

Source: Ministère des finances.

2° SERVICES PUBLICS

a) Société nationale des chemins de fer français.

1. Recettes (milliards de francs).

(Moyenne mensuelle.)

	I	II	III	IV
Voyageurs:				
1955.....	7,1	9,9	13,7	8,9
1956.....	8,2	10,2	14,2	Oct. (9,28) Nov. (8,4)
Marchandises (1):				
1955.....	22,6	22,7	20,8	24,7
1956.....	23	24	22,7	Oct. (28) Nov. (26,6)
Total (2):				
1955.....	31,1	34,1	36	35,5
1956.....	33,3	35,8	38,5	Oct. (39,31) Nov. (36,83)

Evolution annuelle.

	1938	1939	1952	1953	1954	1955
Voyageurs.....	0,344	5,8	8,6	8,7	2,6	3,9
Marchandises.....	0,840	15,6	19,3	21	21,2	25,7
Total (2)...	1,237	22,2	32,4	31,1	32,1	34,1

N. B. — *Indice des recettes à prix constant* (3).

1938 = 100. (Moyenne mensuelle.)

	I	II	III	IV
Voyageurs:				
1955.....	127	128	126	139
1956.....	149	132	130	Oct. (126) Nov. (161)
Marchandises:				
1955.....	144	143	140	143
1956.....	156	153	153	Oct. (161) Nov. (154)
Total:				
1955.....	140	139	134	142
1956.....	150	146	143	Oct. (151) Nov. (153)

	1949	1952	1953	1954	1955
Voyageurs.....	133	133	122	126	130
Marchandises.....	144	156	131	129	143
Total.....	141	150	128	128	139

Sources: S. N. C. F., I. N. S. E. E.

(1) Marchandises détail et wagons.

(2) L'indication totale des recettes ne couvre pas exactement les chiffres « voyageurs » et « marchandises ». Elle comprend les recettes voyageurs, marchandises, bagages et consigne, colis postaux, petits colis.

(3) Cet indice est le quotient (multiplié par 100) des recettes de la période considérée par les recettes de la période correspondante de 1938 ramenées au taux de la période considérée. Les indices mensuels successifs ne sont donc pas comparables entre eux et la comparaison doit se faire seulement par rapport à 1938.

2. Evaluation des résultats financiers de la Société nationale des chemins de fer français de 1946 à 1954
(En milliards de francs.)

DÉSIGNATION	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954 (Chiffres provisoires.)
Déficit comptable	3,9	5,6	30,2	7,6	36,1	7,9	32,2	47,4	70
Indemnités compensatrices	4,3	4,7	0,9	54,6	50	80,2	»	13,4	»
Contribution de l'Etat aux dépenses d'infrastructure, de retraite et de gardiennage des passages à niveau	»	»	»	»	»	»	65,6	61,5	65,9
Charges de grand équilibre supportées par l'Etat	4,4	4,6	5,4	»	»	»	»	»	»
Résultats financiers bruts	— 12,6	— 14,9	— 36,5	— 62,2	— 86,1	— 88,1	— 97,8	—122,3	— 135,9
Redevance d'usage	»	»	»	»	»	»	9	11,3	13,8
Perte de recettes résultant d'abaissement de tarifs non compensés par une subvention	4,4	5	7,3	»	»	»	»	»	»
Résultats financiers	— 8,2	— 9,9	— 29,2	— 62,2	— 86,1	— 88,4	— 88,8	—111	— 122,1

Source: Statistiques et études financières.

3. Evolution des tarifs et des prix
(Base 100 en 1938.)

ANNÉES	INDICE des tarifs voyageurs (prix moyen pondéré du voyageur-kilomètre pour l'usager).	INDICE des tarifs marchandises (prix moyen pondéré de la tonne-kilomètre pour l'usager).	INDICE des prix de gros.	ANNÉES	INDICE des tarifs voyageurs (prix moyen pondéré du voyageur-kilomètre pour l'usager).	INDICE des tarifs marchandises (prix moyen pondéré de la tonne-kilomètre pour l'usager).	INDICE des prix de gros.
1946	421	442	648	1951	1.399	1.500	2.651
1947	582	622	989	1952	1.690	1.830	2.778
1948	833	1.199	1.712	1953	1.910	1.840	2.645
1949	1.055	1.342	1.917	1954	2.015	1.865	2.607
1950	1.362	1.280	2.166				

Source: Statistique et études financières.

4. Trafic en milliards d'unités-kilomètres

DÉSIGNATION	1938	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Voyageurs-kilomètres	22,1	31,5	31,1	30,4	29,5	26,4	28,1	28,6	25,9	25,2	27,5
Tonnes-kilomètres	26,5	33,9	37,1	41,3	41	38,9	45,4	44	40,3	42	46,59
Total	48,6	65,4	68,2	71,7	70,5	65,3	73,5	72,6	66,2	67,2	74,4

Sources: Ministère des finances, S. N. C. F.

5. Variations des effectifs de la Société nationale des chemins de fer français de 1938 à 1955

DÉSIGNATION	1938	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Effectifs moyens des cheminots (en milliers)	514	477	469	451	429	415	402	391	381
Pensionnés	»	320	»	»	»	»	»	»	386

Source: Ministère des finances.

b) Postes, télégraphes et téléphones.

Recettes totales

Postes, télégraphes, téléphones, services financiers.

Mois cumulés (en milliards de francs.)

ANNÉES	I	II (Fin de trimestre.)	III	IV (Année entière.)
1954	43,7	81,3	123,5	161,7
1955	47,8	86,5	132,6	178,1
1956	51,6	96,5	144,6	

Année 1951 = 8,59. — 1952 = 143. — 1953 = 150,2.

Sources: Ministère des finances, I. N. S. E. E.

3° SERVICES SOCIAUX

a) Evolution du bilan du régime général de la sécurité sociale.

(Y compris le régime des fonctionnaires et celui des étudiants, non compris les professions agricoles.) (En milliards.)

DÉSIGNATION	1938	1947	1948	1949	1951	1952	1953	1954	1955 prov.
I. — *Recettes.*									
Assurances sociales	»	108,2	172,8	216,8	300,3	381,3	413,7	441,4	474,1
Accidents du travail	»	16,7	29,5	33,6	43,5	51,1	59,6	63,6	78,1
Prestations familiales:									
1° Salariés	»	65,1	121,9	192,6	275,3	371,8	402,1	434,5	470,5
2° Employeurs et travailleurs indépendants	»	5,7	5,1	8,6	18,1	21,4	24,8	29,8	31,8
Action sanitaire et sociale (1)	»	11,7	11,0	12,4	Ventilée.		22,4	25	
Ensemble	»	207,4	343,3	464,0	637,2	831,6	900,2	969,4	1.034,5
II. — *Dépenses.*									
Assurances sociales	2,6	93,4	145,6	208,8	343,6	416,5	451,8	488,9	
Accidents du travail	»	10,8	22,4	33,7	44,4	52,3	60,2	66,8	84
Prestations familiales:									
1° Salariés	»	65,1	134,8	185,2	265,7	330,8	360,5	403,2	443,6
2° Employeurs et travailleurs indépendants	»	8,1	10,5	9,7	18,4	21,9	24,2	27,8	30,5
Action sanitaire et sociale	»	3,3	9,8	13,9	Ventilée.		22,5	23,7	
Ensemble (1)	2,6	180,7	323,1	451,3	672,1	821,5	896,7	986,7	1.091,5
Patrimoine	»	105,5	134,9	138,8	121,4	135,9	137,3	132	»

(1) Contrôle médical exclu.

Sources: Ministère du travail, I. N. S. E. E.

b) Etablissements hospitaliers.

Résultats à la clôture de l'exercice (1).

(Milliards de francs.)

1. Recettes et dépenses

	1949	1950	1951	1952	1953	1954
Recettes	95	115	150	176	195,5	181
Dépenses	87	101	138	163	180	171,3
Solde	+ 8	+14	+12	+13	+15,5	+10,3

2. Situation

(Compte tenu des restes à recouvrer et à payer.)

(Milliards de francs.)

1949	1950	1951	1952	1953
+ 9,6	+ 13,4	+ 11	+ 16	+ 26

Dette en capital.

1949	1950	1951	1952	1953	1954
4,4	6	8,7	12	16	3,3

(1) Année civile plus période complémentaire de l'exercice (31 mars).

Source: Ministère des finances.

4° CREDIT, BANQUE, MONNAIE

a) Evolution d'ensemble des disponibilités monétaires et de leur contrepartie.

1. Disponibilités monétaires et dépôts a terme

(En milliards de francs.)

ANNÉES	MONTANTS (Fin de trimestre. I	II	III	IV
Billets en circulation.				
1954	2.327	2.374	2.444	2.551
1955	2.623	2.676	2.781	2.910
1956	2.962	3.015	3.042	
Monnaies divisionnaires.				
1954	28	28	28	32
1955	39	46	51	57
1956	59	61	65	
Dépôts à vue (1).				
1954	2.337	2.384	2.468	2.715
1955	2.712	2.783	2.881	3.059
1956	3.106	3.217	3.242	
Total.				
1954	4.692	4.786	4.949	5.208
1955	5.335	5.459	5.662	5.969
1956	6.068	6.232	6.376	
Plus dépôts à terme.				
1954	147	151	160	167
1955	172	179	190	200
1956	212	219	215	
Ensemble: disponibilités monétaires et dépôts à terme.				
1954	4.839	4.937	5.100	5.465
1955	5.507	5.638	5.852	6.169
1956	6.280	6.451	6.591	

(1) Comptes courants créditeurs des particuliers et des entreprises à la Banque de France. — Dépôts à vue dans les banques. — Dépôts ou comptes courants postaux. — Dépôts de fonds particuliers au Trésor.

Source: Conseil national du crédit

2. Contre-partie des disponibilités monétaires et dépôts a terme

(En milliards de francs.)

ANNÉES	MONTANT (Fin de trimestre. I	II	III	IV
Créances sur le Trésor public (1).				
1954	2.120	2.112	2.103	2.230
1955	2.131	2.165	2.203	2.228
1956	2.317	2.344	2.435	
Crédits à l'économie.				
1954	2.459	2.542	2.677	2.852
1955	2.927	2.930	2.999	3.200
1956	3.346	3.524	3.602	
Or et devises.				
1954	259	282	308	394
1955	482	561	675	695
1956	660	598	542	
Ajustement.				
1954	+ 1	+ 1	+ 12	— 11
1955	— 33	— 18	— 25	— 53
1956	— 42	— 15	— 48	
Total.				
1954	4.839	4.937	5.100	5.465
1955	5.507	5.638	5.852	6.169
1956	6.281	6.451	6 591	

(1) Créances de la Banque de France. — Portefeuille d'effets publics de la Banque de France et des banques. créances d'entreprises ou de particuliers (avoirs aux chèques postaux et au Trésor, monnaie divisionnaire en circulation).

Source: Conseil national du crédit.

N. B. — Evolution des comptes courants créditeurs et disponibilités monétaires

a) *L'évolution* des comptes créditeurs doit être rapprochée des variations des dépôts à vue dans les banques, comparées à celles des règlements effectués en compensation à Paris Un « *indice de la vitesse de rotation des dépôts* » ou coefficient d'échange des avoirs en compte rend compte de ces variations selon la formule suivante:

$$\text{Indice de vitesse de rotation des dépôts} = \frac{\text{Indice des règlements en compensation à Paris.}}{\text{Indice des dépôts en banques.}}$$

Cet indice est calculé sur la base 1 en 1938 (coefficient 0,57), obtenu par le rapport:

$$\frac{\text{33 (moyenne mensuelle des compensations.)}}{\text{58 (dépôts au 31 décembre 1938.)}}$$

Sur cette base, l'évolution de l'indice de la vitesse de rotation des dépôts en banque est la suivante:

(1938 = 1.)

1,95

	I	II	III	IV	Année
1952	2,24	2,18	2,14	2,14	2,17
1953	2,08	2,15	2,07	2,11	2,10
1954	2,07	2,07	2,15	2,13	2,10
1955	2,01	1,94	1,92		

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
	2,07			2,07			2,15			2,13		
1954	1,95	1,96	2,33				2,04	2,18	2,25	2,06	2,11	2,15
1955	2,05	1,96	2,06	1,68	2,05	2,07	1,80	2,01	1,80			
	2,01			1,94			1,87					
1956	1,98	1,82	1,79	1,96	1,86	1,98	2,3	1,96				
	1,86			1,93								

Source: Conseil national du crédit.

b) *Mouvement des disponibilités monétaires.*

(Evolution depuis 1938.)

ANNÉES	PRIX DE GROS (Indice.) (1).	DISPONIBILITÉS MONÉTAIRES Milliards de francs courants (2).	DISPONIBILITÉS MONÉTAIRES Milliards de francs 1938 d'après l'indice des prix de gros.	INDICE de la production industrielle (sans bâtiment) (1).
1938	100	192	(100) 192	(3) 100
1945	459	1.013	221	(3) 142
1948	1.945	2.165	111	111
1949 (4)..	(1) 1.899	2.701	142	124
1950	2.160	3.120	144	134
1951	2.761	3.678	133	145
1952	2.597	4.159	160	148
1953	2.539	4.690	182	147
1954	2.490	5.298	213	165
1955	2.539	6.008	237	179

(1) Indice moyen du dernier trimestre de chaque année.
(2) Fin décembre de chaque année.
(3) Moyenne annuelle.
(4) A partir de 1949, nouvel indice (base 100=1949) ramené à la base 100=1938.

Rapport au produit national brut.

	1938	1949	1952	1954	1955
Produit national brut.....	435 (2)	8.400 (3)	14.140 (3)	15.390 (4)	16.370 (4)
Disponibilités monétaires (1).	162	2.408	3.900	4.858	5.540 (4)
Rapport: Disponibilités monétaires / Produit national brut.	2,39	3,49	3,63	3,17 (4)	2,95 (4)

N. B. — Hausse du rapport: la même quantité de monnaies permet d'alimenter un volume de transactions établies à un niveau de prix plus élevé. Baisse du rapport: une fraction plus importante de la monnaie est conservée inactive dans les encaisses.

(1) Moyenne des douze mois.
(2) Source: commission des comptes de la nation.
(3) Rapport sur les comptes de la nation de 1949 à 1955.
(4) Chiffres provisoires ou évaluations.

Source: Conseil national du crédit.

b) **Epargne.**

1. Epargne totale

(Variations respectives des différentes formes recensables de l'épargne.)

DÉSIGNATION	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955
	(Milliards de francs.)						
Epargne liquide directe:							
Valeurs du Trésor à court terme détenues par les particuliers et les entreprises (variations):							
Bons sur formules (1).....				+ 77	+ 98	+ 137	+ 139
Bons en compte courant (2).....	+ 30	+ 57	+ 80	— 1	— 6	+ 29	+ 10
Détenues par d'autres porteurs que des banques.							
Epargne liquide collectée:							
Augmentation des dépôts dans les caisses d'épargne.....	90	124	74	124	188	220	285
Dépôts à échéance dans les banques (augmentation).....	20	22	24	19	37	31	32
Total épargne liquide.....	140	203	178	219	317	427	(3) 456
Epargne investie par l'intermédiaire des compagnies d'assurances (4).	37	37	56	61	57	75	83
Epargne investie directement par le public sur le marché financier en valeurs mobilières.....	121	104	86	283	229	335	309
Epargne totale.....	298	344	320	563	603	837 (5)	858 (5)

(1) Il s'agit des bons délivrés au public: bons de la reconstruction et bons de la défense nationale pour les montants restant en circulation; bons du Trésor à un an, à deux ans et bons à intérêt progressif, qui continuent seuls à être émis.
(2) S. N. C. F., compagnies d'assurances, sociétés de capitalisation, mutuelles.
(3) Epargne investie par l'intermédiaire des compagnies d'assurances, vie exclue (connue seulement par année).
(4) Evaluée d'après l'augmentation des réserves mathématiques.
(5) Non compris la part des émissions des bons à trois ans et à cinq ans de la caisse nationale du crédit agricole souscrites par le public. Son accroissement en 1954 et 1955 est respectivement de 8 et 7 milliards de francs.

Source: Conseil national du crédit.

2. Epargne liquide (montant).

(A l'exclusion de l'épargne investie par l'intermédiaire des compagnies d'assurances sur la vie.)

DÉSIGNATION	1949	1953	1954	1955
	(Milliards de francs.)			
Directe:				
Valeurs du Trésor à court terme détenues par les particuliers et les entreprises:				
Bons sur formules et bons défense nationale.....	243	548	685	824
Bons en comptes courants (non banquiers).....		37	74	91
Collectée:				
Dépôts dans les caisses d'épargne (intérêts capitalisés inclus).....	500	1.010	1.230	1.515
Dépôts à échéance dans les banques.....	34	136	167	199
Total.....	777	1.731	2.156	2.629

Source: Conseil national du crédit.

3. Epargne nette investie en valeurs mobilières

Cette épargne est obtenue en déduisant de l'épargne apparente investie sur le marché financier les amortissements divers sur titres antérieurement émis et les souscriptions effectuées par les organismes collecteurs d'épargne qui ne font qu'investir sur le marché des épargnes monétaires.

Cette épargne peut être ainsi appréciée:

A. — *Epargne apparente investie sur le marché financier.*

DÉSIGNATION	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955
	(Milliards de francs.)						
Valeurs à revenu fixe et indexé.							
Secteur public et semi-public.							
1. Etat	108	31	»	228	43	110	85
2. Collectivités locales et emprunts de sinistrés	0,7	25	7	2	12	10	14
3. Entreprises nationalisées	14,3	15,5	24	31	62	70	49
4. Caisse nationale de crédit agricole	»	3,5	12	8	38	72	63
5. Crédit foncier	4	(Argent frais.) 8	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)
Totaux	127	83,00	43	269	155	262	201
Secteur privé.							
Obligations industrielles	9,8	10,7	11	7	24	44	84
Totaux des valeurs à revenu fixe	136,8	93,70	54	276	179	306	295
Valeurs à revenu variable.							
Actions (souscription directe de l'Etat exclue)	41	31	44	67	54	82	110
Parts de sociétés à responsabilité limitée	9	9,7	6	7	12	11	12
Totaux	50	40,7	50	74	66	93	
Emissions de valeurs étrangères sur le marché français	»	»	»	»	»	»	— 4
Total de l'épargne apparente investie en valeurs mobilières	187	135	104	350	251	399	421

(1) Inclus dans la rubrique n° 4.

Source: Conseil national du crédit.

B. — *Epargne nette investie.*

DÉSIGNATION	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955
	(Milliards de francs.)						
Epargne apparente	187	135	104	350	251	399	421
A déduire:							
Amortissements réguliers sur titres antérieurement émis	13	12	13	15	17	31	50
Indemnités payées aux porteurs français de valeurs étrangères réquisitionnées (évaluation)	8	1					
Apports de capitaux des compagnies d'assurances, soit sous forme d'achats en Bourse, soit sous forme de souscriptions à des émissions placées dans le public						15	33
Achats et souscriptions de titres par la caisse des dépôts et consignations	45	18	5	52	5	18	29
	66	31	18	67	22	64	112
Totaux	121	104	86	283	229	335	309

Source: Conseil national du crédit.

4. Actions et obligations

Souscriptions nouvelles du public en numéraire.

Années	Montants (Par trimestre.) (Milliards de francs.)			
Actions et obligations.				
Actions émises contre espèces (1) :				
	I	II	III	IV
1955...	36,1	30,5	17,2	23
	106,8			
1956...	18,1	31,2	35	
	1938 = 1,5.			
	1948 = 39,4.			
	1949 = 39.			
	1950 = 30,5.			
	1951 = 42.			
	1952 = 66.			
	1953 = 50,5.			
	1954 = 78,3.			
Obligations.				
	I	II	III	IV
1955...	55,8	31,7	31,6	82,4
	200,2			
1956...	91	27,1	32,8	
	1938 = 1,3.			
	1948 = 13,2.			
	1949 = 28,1.			
	1950 = 37,8.			
	1951 = 44,5.			
	1952 = 49.			
	1953 = 122,5.			
	1954 = 192,8.			
Dont sociétés privées (obligations) (2).				
	I	II	III	IV
1955...	9,6	15,8	13,6	49,1
	88,2			
1956...	25,2	9,6	11,2	
	1938 = 0,5.			
	1949 = 9,8.			
	1950 = 10,9.			
	1951 = 11,2.			
	1952 = 7.			
	1953 = 24,4.			
	1954 = 43,8.			
Total (actions et obligations) (3).				
	I	II	III	IV
1955...	91,9	62,2	47,6	105,4
	307			
1956...	109,1	58,3	66,9	
	1938 = 2,8.			
	1948 = 52,6.			
	1949 = 67,1.			
	1950 = 68,3.			
	1951 = 86,5.			
	1952 = 115.			
	1953 = 173.			
	1954 = 271,2.			

Années	Montants (Par trimestre.) (Milliards de francs.)			
+ collectivités locales et groupements de sinistrés :				
	I	II	III	IV
1955...	0,145	10,5	0,25	»
	14,3 (4)			
1956...	0,69	0,07		
	1938 = 1,63.			
	1950 = 24,6.			
	1951 = 7.			
	1952 = 2.			
	1953 = 11,7.			
	1954 = 9,6.			
+ emprunts du Trésor à long et à moyen terme :				
	I	II	III	IV
1955...	33,8	51,6	»	»
	85,4			
1956...	103	320		
	1938 = 7,5.			
	1950 = 30,7.			
	1951 = » (5).			
	1952 = 217.			
	1953 = 44.			
	1954 = 107,5.			
+ sociétés à responsabilité limitée (versements approximatifs en espèces) (6) :				
	I	II	III	IV
1955...	3,1	2,7	2,1	3,7
	11,6			
1956...	3,3	2,9	2,7	
	1950 = 9,7.			
	1951 = 9,7.			
	1952 = 7,4.			
	1953 = 12,4.			
	1954 = 11,1.			
Total de l'épargne apparente investie sur le marché financier.				
	I	II	III	IV
1955...	129,4	127	49,9	109,1
	418			
1956...	113,1	164,27	389,6	
	1950 = 133,3.			
	1951 = 99,6.			
	1952 = 341.			
	1953 = 243.			
	1954 = 399.			

(1) Appels de fonds sur actions partiellement libérées antérieurement à la période, exclus. Sont seuls considérés les versements au titre d'actions émises au cours de la période.

(2) Toutes sociétés non nationalisées ou dont le capital n'est pas détenu en majorité par l'Etat.

(3) Appels de fonds sur actions antérieures partiellement libérées exclus.

(4) Compte tenu de petits emprunts locaux n'ayant pas été publiés au cours de l'année.

(5) Bons de la défense nationale à intérêt progressif de cinq ans au plus : souscriptions du public : 43 milliards (pour mémoire).

(5) A l'exclusion des apports et incorporations de réserves.

Sources : Crédit lyonnais, I. N. S. E. E.

c) **Crédit.**

1. Evolution comparée des crédits et du chiffre d'affaires

(En milliards de francs.)

	1951	1952	1953	1954	1955
Crédits (moyenne annuelle).					
Crédits bancaires à court et à moyen termes.....	1.615 (1)	2.071 (1)	2.348 (1)	2.685 (1)	3.124
Crédits bancaires à court et à moyen termes, déduction faite des prêts spéciaux à la construction.....	1.615	2.049	2.273	2.523	2.808
Chiffre d'affaires annuel.					
Etabli à partir des déclarations fiscales relatives aux taxes sur le chiffre d'affaires	20.710	23.650	24.244	26.180 (2)	28.800 (2)

(1) Chiffres rectifiés.

(2) Pour 1954 et 1955, en l'absence de renseignements statistiques, on a estimé respectivement à 8 p. 100 et à 10 p. 100 l'augmentation du chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente.

Ces pourcentages correspondent, sensiblement, à l'accroissement :

	1954	1955
	P. 100.	P. 100.
De la production industrielle.....	+ 9	+ 10
Des rémunérations salariales.....	+ 8	+ 9
Du chiffre d'affaires Paris et Seine.....	+ 8	+ 11 (chiffre provisoire)

Source : Conseil national du crédit.

2. Financement des entreprises

Evolution des crédits en 1955-1956.

(En milliards de francs.)

Financement des entreprises.	Encours					
	31 mars 1955	30 juin 1955	30 sept. 1955	31 déc. 1955	31 mars 1956	30 juin 1956
a) Crédits identifiés :						
Long et moyen terme	1.989	2.016	2.079	2.179	2.225	2.274
Court terme.....	1.686	1.712	1.751	1.859	1.819	1.912
	3.675	3.728	3.830	4.038	4.044	4.186
b) Crédits non-identifiés (pour balance).	464*	491*	495*	531*	543*	567
Ensemble du financement des entreprises (total de la rubrique correspondante du tableau A 2).....	4.139*	4.219*	4.325*	4.569*	4.587*	4.753

Source : Conseil national du crédit.

3. Répartition par tranches des crédits identifiés en 1955 et 1956

a) *Evolution des utilisations des crédits à moyen et long terme identifiés.*

(En milliards de francs.)

DÉSIGNATION	EN COURS					
	31 mars 1955	30 juin 1955	30 sept. 1955	31 déc. 1955	31 mars 1956	30 juin 1956
I. — *Selon la qualification des crédits.*						
Crédits bancaires à moyen terme	495	483	477	513	513	513
Prêts directs des organismes spécialisés	1.494	1.533	1.602	1.666	1.712	1.759
Total	1.989	2.016	2.079	2.179	2.225	2.274
II. — *Selon les branches d'activité.*						
a) Industrie et commerce.						
Charbon, énergie, transports	1.221	1.230	1.266	1.329	1.358	1.375
(Dont prêts directs du fonds de développement)	(959)	(983)	(1.029)	(1.059)	(1.078)	(1.098)
Bâtiment, travaux publics	86	89	89	93	94	98
(Dont prêts directs du fonds de développement)	(58)	(58)	(58)	(61)	(61)	(61)
Sidérurgie, minerais et métaux, constructions mécaniques	302	303	305	314	305	306
Textiles	18	18	19	19	20	21
Cuir, papier, bois	14	14	14	15	15	15
Produits chimiques	50	51	53	55	55	59
Industries et commerces alimentaires	17	17	18	18	19	21
Commerces non spécialisés	7	7	7	8	8	8
Activités diverses	22	22	26	28	34	32
	1.737	1.751	1.797	1.879	1.908	1.935
b) Agriculture	252	265	282	300	317	339
Total	1.989	2.016	2.079	2.179	2.225	2.274

Source: Conseil national du crédit.

b) *Evolution des utilisations de crédits à court terme identifiés.*

(En milliards de francs.)

DÉSIGNATION	EN COURS					
	31 mars 1955	30 juin 1955	30 sept 1955	31 déc 1955	31 mars 1956	30 juin 1956
I. — *Selon la qualification des crédits.*						
Escomptes d'effets commerciaux	842	871	849	953	927	1.011
Caisse des marchés (C. T.)	58	55	54	56	44	48
Autres crédits mobil. (C. T.)	411	406	420	440	395	385
Crédits non mobilis. (C. T.) (après correction d'échéances reportées)	375	380	428	410	453	468
Total	1.686	1.712	1.751	1.859	1.819	1.912
II. — *Selon les branches d'activité.*						
a) Industrie et commerce.						
Charbon, énergie, transports	131	146	154	145	127	157
Bâtiment, travaux publics	92	109	116	113	111	135
Sidérurgie, minerais et métaux, constructions mécaniques	429	458	449	469	454	508
Textiles	206	204	208	198	209	212
Cuir, papier, bois	101	102	105	112	117	123
Produits chimiques	136	138	137	141	141	152
Industries et commerces alimentaires	180	171	163	182	181	178
Commerces non spécialisés	113	109	100	103	108	107
Activités diverses	72	81	79	83	79	92
Correction d'échéance report (1)	»	»	»	50	60	60
Total	1.460	1.518	1.511	1.556	1.587	1.724
b) Agriculture (production agricole et stockage des céréales)	226	194	240	263	232	188
Total	1.686	1.712	1.751	1.859	1.819	1.912

(1) Correction devant être effectuée lorsqu'une échéance de fin de mois, coïncidant avec un jour chômé ou demi-chômé dans les banques, est reportée totalement ou partiellement au début du mois suivant.

Source: Conseil national du crédit.

c) *Evolution des crédits recensés par le service central des risques.*

DÉSIGNATION	1951	1952	1953	1954	1955				1956	
					31 mars.	30 juin.	30 sept	31 déc.	31 mars.	30 juin.
Crédits:										
Autorisations accordées (milliards de francs).	2.215	2.951	3.568	4.194	4.686	4.815	4.984	5.219	5.369	5.547
Pourcentage d'utilisation des autorisations (1)	64,7	64,9	62,4	62,3	61,7	61,8	62,3	68	63,1	64,2
Cautions et avals:										
Autorisations accordées (milliards de francs).	334	414	479	534	551	550	554	568	585	644
Pourcentage d'utilisation des autorisations.	64,7	67,4	67,5	65,2	65,5	65,6	64,2	66,9	68	68 1
Nombre de bénéficiaires	44.275	51.464	58.609	68.005	75.067	78.595	80.000	80.896	86.672	91.725

(1) Ce pourcentage correspond aux « crédits utilisés, recensés par le service central des risques ».

Sources: Banque de France, I. N. S. E. E.

d) **Banque de France.**

1. Situation mensuelle (fin de mois).

(En milliards de francs.)

DÉSIGNATION	I			II			III			IV		
	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septemb.	Octobre.	Novemb.	Décemb.
ACTIF												
Or, devises:												
1955	416	460	482	519	560	561	621	650	675	693	701	695
1956	687	662	660	642	633	599	569	551	542	524	463	»
Encaisse-or:												
1955	201	201	201	201	201							
1956	301	301	301	301	301	201	201	201	201	201	201	301
Disponibilité à vue à l'étranger et avoirs à l'U. E. P.:						301	301	301	301	»	»	»
1955	60	66	86	122	164	184	200	200	200	200	200	200
1956	197	178	178	162	152	145	127	116	106	»	»	»
Avances au fonds de stabilisation des changes:												
1955	155	193	195	196	198	176	220	249	274	292	300	194
1956	189	183	181	179	180	153	141	134	135	»	»	»
Créances sur le Trésor:												
1955	1.083	1.080	1.071	1.045	1.042	1.112	1.075	1.093	1.088	1.033	992	1.038
1956	1.034	1.094	1.071	1.071	1.058	1.067	1.072	1.085	1.046	»	»	»
Prêts et avances provisoires (1):												
1955	670	670	670	670	670	670	670	670	670	670	670	670
1956	663	663	663	663	663	663	659	659	659	»	»	»
Avances spéciales (2):												
1955	113	140	118	83	120	100	85	100	78	50	39	34
1956	60	60	25	29	39	20	»	19	»	»	»	»
Comptes courants postaux:												
1955	24	25	29	37	31	33	30	41	34	32	36	48
1956	32	36	31	34	48	31	35	33	26	»	»	»
Effets publics en portefeuille (3):												
1955	190	146	123	157	163	202	203	170	197	203	213	217
1956	173	196	202	219	191	252	232	236	213	»	»	»
Escompte de traites fiscales (4):												
1955	34	66	100	62	28	66	51	81	72	44	»	76
1956	71	101	113	89	84	63	108	107	116	»	»	»
Monnaies divisionnaires:												
1955	11	12	12	12	13	14	14	15	15	17	17	17
1956	18	17	18	18	18	17	16	17	16	»	»	»
Crédits à l'économie:												
1955	1.118	1.099	1.138	1.170	1.085	1.087	1.131	1.035	1.085	1.155	1.124	1.222
1956	1.200	1.178	1.321	1.291	1.287	1.421	1.491	1.495	1.621	»	»	»
Effets de commerce escomptés (5):												
1955	1.050	1.022	1.071	1.084	1.023	1.005	1.051	992	1.019	1.085	1.068	1.770
1956	1.151	1.124	1.260	1.227	1.239	1.342	1.411	1.441	1.543	»	»	»
Avances sur titres:												
1955	10	10	10	9	11	11	9	10	11	10	11	9
1956	10	10	9	10	10	10	11	10	10	»	»	»
Effets de commerce négociables achetés en France (6):												
1955	58	57	57	77	51	71	71	33	55	60	45	43
1956	39	44	52	54	38	69	69	44	60	»	»	»
PASSIF												
Engagements à vue:												
1955	2.639	2.667	2.706	2.712	2.704	2.769	2.876	2.795	2.851	2.873	2.818	2.096
1956	2.952	2.964	3.052	3.019	2.998	3.104	3.158	3.162	3.197	»	»	»
Billets en circulation:												
1955	2.523	2.547	2.584	2.579	2.572	2.630	2.682	2.672	2.730	2.739	2.734	2.853
1956	2.810	2.841	2.903	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Comptes courants créditeurs:												
1955	116	120	122	133	132	139	134	123	121	134	114	143
1956	142	123	149	»	»	»	»	»	»	»	»	»

(1) Total des rubriques de la situation de la Banque de France: bons du Trésor négociables (4 milliards) prêts sans intérêts à l'Etat (50 milliards), avances provisoires extrabrdinaires du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 (426 milliards), et avances provisoires à l'Etat (loi du 23 janvier 1953 maintenues à 195 milliards en 1954).

(2) Loi du 11 juillet 1953: plafond de 240 milliards réduit de 20 milliards tous les trois mois, à compter du 16 décembre 1953, soit 220 milliards à cette dernière date et 140 milliards le 16 décembre 1954 (120 milliards le 16 mars 1955, 100 milliards le 16 juin 1955, 80 milliards le 16 septembre 1955 et 60 milliards le 16 décembre 1955).

(3) Additions de la part d'effets publics inclus dans la rubrique: « Effets négociables achetés en France » et de la rubrique « Avances à 30 jours sur effets publics ».

(4) Compris dans la rubrique « Effets escomptés sur la France » du portefeuille d'escompte de la Banque de France.

(5) Rubrique « Portefeuille d'escompte » de la situation de la Banque de France, déduction faite de l'escompte direct de traites fiscales incluse dans la sous-rubrique « Effets escomptés sur la France ».

(6) Part d'effets de commerce inclus dans la rubrique « Effets négociables achetés en France ».

e) Crédit agricole.

DÉSIGNATION	FIN DE TRIMESTRE			
	Milliards de francs.			
1. Solde des dépôts				
A vue:	I	II	III	IV
1953	130	126,5	151	148
1954	152	149,4	178,5	176,4
1955	182	178,2	215,6	212,7
1956	217,6	220,6	244	oct. 240,7
		Fin 1951 = 109,6. Fin 1952 = 127.		
A échéance:				
1953	6,8	7,9	8,2	8,6
1954	9,9	10,4	10,8	10,2
1955	10,6	11,6	12	10,9
1956	11,9	12,5	12,7	oct. 12,5
		Fin 1951 = 2,6. Fin 1952 = 5,7.		
2. Bons a 5 ans				
Montant, depuis l'origine, des souscriptions:	I	II	III	IV
1953	25,7	27,5	28,6	30,6
1954	32,3	34,6	36,9	40,3
1955	43,5	46,4	49,5	53,1
1956	57	61	65	oct. 66
		Fin 1951 = 21,4. Fin 1952 = 24,8.		
3. Bons a 3 ans				
Montant, depuis l'origine, des souscriptions:	I	II	III	IV
1953	»	»	»	»
1954	3,7	8,5	13,2	21
1955	29,6	37,5	46	53,7
1956	65,4	81,4	96	oct. 99
4. Soldes des prêts				
A court terme:	I	II	III	IV
1953	177	148	180	206
1954	186,9	155,1	179,2	201
1955	188,5	162,7	191,2	209,5
1956	185,7	152	168,5	oct. 190,3
		Fin 1951 = 134. Fin 1952 = 187.		
A moyen terme:				
1953	73,8	78,1	81,3	84,2
1954	87,8	93,1	97,4	102,8
1955	108	115,5	123,2	131,7
1956	141,9	153,6	165	oct. 169
		Fin 1951 = 58,6. Fin 1952 = 72,7.		
A long terme:				
Individuels:				
1953	12,7	13,6	14,2	14,8
1954	15	15,3	17,3	19,7
1955	22,3	25,3	28,1	31,6
1956	34,7	38,1	42	oct. 43,4
		Fin 1951 = 9,1. Fin 1952 = 12,4.		
Collectifs:				
1953	52,3	57	61,5	65,7
1954	75,3	81,7	87,9	94,2
1955	97,5	100,3	106,2	111,4
1956	115,1	120,2	125	oct. 125,8
		Fin 1951 = 30,8. Fin 1952 = 47,6.		
Dont électrification rurale:				
1953	16,4	17,8	19	22
1954	22,9	24,2	24,6	24,7
1955	24,5	24,3	24,1	24,2
1956	23,5	23,4	23,3	oct. 23,2
		Fin 1951 = 9,1. Fin 1952 = 15,4.		
Prêts de modernisation et d'équipement de caractéristiques spéciales:				
1953	11,2	12,6	13,4	14
1954	14,9	16,1	16,6	17,2
1955	17,6	17,7	18,3	18,5
1956	18,7	19	19,7	oct. 20
		Fin 1951 = 5,65. Fin 1952 = 9,8.		

Source: Caisse nationale du crédit agricole.

f) Franc.

1. Définition du franc

Evolution depuis 1914.

DÉSIGNATION	POIDS D'OR du franc (en milligr. à 900/1.000).	COURS du dollar.	COURS de la livre sterling.
1914. — Franc germinal	322,58	5,18	25,22
26 juin 1928. — Franc Poincaré	65,5	25,52	124,24
Février 1934. — Après dévaluation de la livre et du dollar	65,5	15	77
1er octobre 1936. — Franc Auriol	43 à 49	21,50	105
30 juin 1937. — Franc Bonnet	Max. 43	25,14	124,44
5 mai 1938. — Daladier	—	36	179
12 novembre 1938. — Franc Reynaud	27,5	37,50	180
29 février 1940. — 2e franc Reynaud	23,34	43,80	176,38
1er septembre 1944. — Libération	—	49,267	200
26 décembre 1945. — Franc Pleven	(8,288)	119,107	480
26 janvier 1948. — Franc Meyer	(4,69)	214,392	864
17 octobre 1948. — Queuille	—	264	1.062
27 avril 1949. — (Petsche)	—	272	1.097
20 septembre 1949. — Franc Petsche	(2,87)	350	980

2. Pouvoir d'achat du franc

Les mouvements du niveau général des prix constituent l'élément d'appréciation le moins contestable, bien qu'imparfait, de l'évolution du pouvoir d'achat du franc.

L'imperfection du calcul est due, en premier lieu, à l'absence d'indices continus des prix de gros ou de détail, depuis 1914, en raison des progrès des procédés statistiques et des modifications intervenues dans l'utilisation des diverses marchandises (changements dans les habitudes, etc.). Elle s'explique encore par le fait que le calcul des indices ne tient compte, pour la période de guerre et d'après guerre, que des prix officiels, inférieurs aux prix moyens effectivement payés par les acheteurs.

Il n'y a donc pas d'indice unique susceptible de fournir une base de conversion générale. Suivant les cas, il y aurait lieu de se référer soit à un indice des prix de gros, soit à un indice des prix de détail, soit encore à un indice industriel ou agricole.

Dans ces conditions, on trouvera ci-après les indices de la valeur du franc et les coefficients de transformation des francs courants, d'une part pour la période 1914-1952 (elle-même divisée en trois sous-périodes 1914-1928, 1928-1938 et 1938 à 1952), sur la base des variations des prix de détail, et d'autre part, pour la période 1938-1952, d'après la moyenne des indices des prix de gros et de détail.

1914-1953 (base : prix de détail).

N. B. — Indications *très approximatives*, en raison de l'absence d'indice continu des prix de détail.

ANNÉES	INDICE des prix de détail (Paris)	INDICE de la valeur du franc	COEFFICIENTS de transformation des francs courants	
			En francs 1914	En francs 1952
1914 (1).....	100	100	1	174
1915	(2) 120	83,3	0,833	145
1916	135	74	0,74	129
1917	163	61,3	0,613	107
1918	213	46,9	0,469	82
1919	268	37,3	0,373	65
1920	371	27	0,270	47
1921	337	29,7	0,297	52
1922	301	33,2	0,332	58
1923	332	30,1	0,301	52
1924	370	26,3	0,263	46
1925	425	23,5	0,235	41
1926	554	18,1	0,181	31
1927	556	18	0,180	31
1928	(549)	(18,2)	(0,182)	32
.....	.....	.....	.....	.....
1928	(3) 584	17,1	0,171	29,79
1929	621	16,1	0,161	28,01
1930	618	16,2	0,162	28,15
1931	609	16,4	0,164	28,56
1932	546	18,3	0,183	31,86
1933	520	19,2	0,192	33,45
1934	491	20,4	0,204	35,43
1935	440	22,7	0,227	39,54
1936	480	20,8	0,208	36,24
1937	611	16,4	0,164	28,47
1938	706	14,2	0,142	24,64
1939	763	13,1	0,131	22,8
1940	909	11	0,110	19,14
1941	1.062	9,4	0,094	16,38
1942	1.236	8,1	0,081	14,07
1943	1.578	6,3	0,063	11,02
1944	2.013	5	0,050	8,64
1945	2.778	3,6	0,036	6,26
1946	4.553	2,2	0,022	3,82
1947	7.273	1,4	0,014	2,39
1948	11.529	0,86	0,0086	1,51
1949	12.830	0,77	0,0077	1,35
1950	13.730	0,72	0,0072	1,27
1951	16.097	0,62	0,0062	1,08
1952	17.396	0,57	0,0057	1
1953	17.085	0,58	0,0058	1,02
1954	16.958	0,59	0,0059	1,03
1955 (4).....	17,42	0,58	0,0058	1,01

(1) Juillet 1914.

(2) Indice pondéré de 13 articles (Paris).

(3) Indice pondéré des 34 articles (Paris).

(4) Sur la base de l'indice 1949 = 100 multipliée par le coefficient de conversion en base 1938 = soit × 16,76.

1938-1953 (base : moyenne des prix de gros et de détail).

ANNÉES	INDICE des prix de gros (1)	INDICE des prix de détail (2)	MOYENNE des deux indices	INDICE de la valeur du franc	COEFFICIENTS de transformation des francs courants			
					en francs 1938	en francs 1951	en francs 1952	en francs 1953
1938...	100	100	100	100	1	24,65	26,21	25,35
1939...	105	108	106	91,3	0,943	23,26	24,73	23,91
1940...	139	129	134	74,6	0,746	18,40	19,56	18,91
1941...	171	150	161	62,1	0,621	15,31	16,28	15,74
1942...	201	175	188	53,2	0,532	13,11	13,94	13,48
1943...	234	224	229	43,7	0,437	10,76	11,44	11,06
1944...	264	285	275	36,4	0,364	8,96	9,53	9,21
1945...	375	393	384	26	0,260	6,42	6,82	6,60
1946...	648	645	647	15,5	0,155	3,81	4,05	3,92
1947...	989	1.030	1 010	9,9	0,099	2,44	2,59	2,50
1948...	1.712	1.632	1.672	6	0,060	1,47	1,57	1,51
1949...	1.917	1.817	1.867	5,4	0,054	1,32	1,4	1,35
1950...	2.166	1.945	2.056	4,9	0,049	1,20	1.27	1,23
1951...	2.651	2.279	2.465	4,1	0,041	1	1,06	1,02
1952...	2.778	2.464	2.621	3,8	0,038	0,94	1	0,97
1953...	2.651	2.420	2.535	3,9	0,039	0,97	1,03	1
1954...	2.605	2.402	2.504	3,9	0,039	0,97	1,03	1
1955...	2.609	2.428 (3)	2.514	3,9	0,039	0,97	1,03	1

(1) Indice général pondéré des prix de gros de 135 marchandises. A partir de 1951, les indices donnés sont le produit de l'indice actuel (319 articles), base 100 en 1949, par le coefficient de conversion 19,17.

(2) Indice des prix de détail à Paris (34 articles).

(3) Indice 1949 = 100 × 16,76.

N. B. — Pour retrouver, avec ces indices, la base 100 en juillet 1914, il faut multiplier les indices des prix de gros par 6,40, les indices des prix de détail par 7,6, la moyenne par 6,73.

Pour obtenir le coefficient de transformation des francs courants en francs 1914, il faut diviser par 6,73 les coefficients indiqués pour la conversion en francs 1938 ou les multiplier par 0,148.

5° INVESTISSEMENTS ET RECONSTRUCTION

A. — Volume des investissements effectués dans la métropole.

1. Volume total des investissements bruts a capital fixe

(c'est-à-dire compte tenu du financement des stocks)

de 1949 a 1955

ANNÉES	EN MILLIARDS de francs courants.	INDICE des prix (100 en 1952).	EN MILLIARDS de francs constants (prix de 1952).	INDICE du volume (100 en 1949)	POURCENTAGE du produit national brut.
1949 ..	1.462	63,5	2.296	100	18,6
1950 ..	1.558	67	2.323	101	17,6
1951 ..	2.037	83,5	2.446	107	17,2
1952 ..	2.377	100	2.377	104	16,8
1953 ..	2.375	99	2.397	104	16,5
1954 ..	2.571	99	2.603	113	17,1
1955 ..	2.816	99,5	2.836	123	17,3

Chiffres extraits du rapport de la commission des comptes de la nation pour les années 1949 à 1955.

2. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DANS LA MÉTROPOLE

DÉSIGNATION	1952		1953	
	Milliards	P. 100	Milliards	P. 100.
Fonds publics	710	29,4	730	30,6
Prêts des organismes spécialisés sur ressources propres (1)	121	5,1	135	5,8
Actions et obligations	102	4,3	155	6,5
Moyen terme mobilisable (2)	244	10,3	263	11,1
Autres ressources	1.200	50,9	1.092	46
Total	2.377	100	2.375	100

DÉSIGNATION	1954		1955	
	Milliards	P. 100	Milliards	P. 100
Fonds publics	703	27,3	700	24,9
Prêts des organismes spécialisés sur ressources propres (1)	215	8,3	274	9,7
Actions et obligations	219	8,5	272	9,6
Moyen terme mobilisable (2)	282	11	343	12,2
Autres ressources	1.152	44,9	1.227	43,6
Total	2.571	100	2.816	100

(1) Montant des prêts consentis dans la métropole sur ressources autres que les avances du fonds par la caisse des dépôts, le Crédit national, le Crédit foncier, le crédit agricole, la caisse centrale de crédit hôtelier; emprunts recensés placés auprès des compagnies d'assurances; payements de dommages de guerre sur fonds d'emprunts de sinistrés.

(2) Montant brut des utilisations de crédits à moyen terme mobilisables non compris les crédits à l'exportation.

Source: Commission des investissements.

Crédits bancaires d'investissements.

DÉSIGNATION	EN COURS au 31 déc 1951	EN COURS au 31 déc 1952	EN COURS au 31 déc 1953	EN COURS au 31 déc 1954	EN COURS au 30 déc. 1955
	Milliards de francs				
I. — Crédits non mobilisables:					
Prêts directs des établissements publics ou semi-publics de crédit.	210	289	368	454	541
II. — Crédits mobilisables.					
a) Crédits bancaires à moyen terme mobilisables avec intervention de la caisse nationale des marchés de l'Etat	(100)	152	210	515	254
b) Crédits bancaires à moyen terme mobilisables sans intervention de la caisse nationale des marchés de l'Etat	(158)	222	257		
c) Prêts mobilisables du sous-comptoir des entrepreneurs et du Crédit foncier de France	19	65	142	261	286
Total	487	728	977	1.230	1.526

Source: Conseil national du crédit.

N. B. — Evolutions particulières:

Evolution des émissions dans le public (1).

DÉSIGNATION	1952	1953	1954	1955
		(Milliards de francs.)		
Valeur à revenu fixe.				
Secteur public et semi-public:				
Emprunts d'Etat et P. T. T.	228	43	(2) 110	87
Collectivités publiques et groupements de sinistrés	2	12	10	14
Entreprises nationales	31	62	70	46
Crédit national, Crédit foncier, crédit agricole.	8	(3) 38	72	63
Secteur privé:				
Obligations industrielles.	7	24	(4) 44	88
Valeur à revenu variable.				
Actions et parts S. A. R. L.	74	66	(5) 91	121
Totaux	350	245	397	439

(1) Non compris les souscriptions de la caisse des dépôts et des compagnies d'assurances.

(2) Certificats d'investissements = 87 milliards.

(3) Bons à 5 ans ou moins de 5 ans de la caisse nationale de crédit agricole exclus.

(4) Dont 35 milliards de valeurs à revenu ou capital indexé.

(5) Dont 11 milliards correspondant aux constitutions et augmentations de capital des S. A. R. L.

3. RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS CIVILS MÉTROPOLITAINS

Prix de 1952 (en milliards de francs).

ANNÉES	INVESTISSEMENTS administratifs.	CONSTRUCTION de logements	RÉPARATIONS d'immeubles.	MATÉRIEL de transports	MATÉRIEL agricole	MATÉRIEL industriel	BATIMENTS et travaux publics	TOTAL
1949..	202	224	113	379	133	588	657	2.296
1950..	210	252	110	355	130	654	612	2.323
1951..	214	354	109	409	134	663	563	2.446
1952..	250	415	107	375	133	636	461	2.377
1953..	262	446	106	385	133	636	429	2.397
1954..	299	550	109	419	150	660	416	2.603
1955..	332	632	109	455	171	704	427	2.830
	Variation 1955/1953 (en pourcentage).							
	— 27	+ 42	+ 2	+ 18	+ 29	+ 11	0	+ 18
	Variation 1955/1949 (en pourcentage).							
	+ 64	+ 182	— 4	+ 20	+ 29	+ 20	— 35	+ 23

Source: Commission des investissements.

B. — Evolution des crédits inscrits pour la reconstruction et les investissements publics de 1952 à 1955.

(Déduction faite des blocages et abattements.)

DÉSIGNATION	1952	1953	1954	1955
	(Milliards de francs.)			
1. Equipement des services civils..	151	185	199	(1) 260
2. Reconstruction:				
Dommages de guerre (2).....	261	269	262	220
Crédits de reconstitution:				
S. N. C. F.....	21	15,7	10,9	10
Flotte marchande et de pêche	31,3	37	24	17
Flotte rhénane.....	0,2	0,24	»	»
	52	54	35	27
	313	323	297	247
3. Investissements:				
Construction (H. L. M.).....	52	58	75	107
Investissements économiques et sociaux: avances et prêts...	282	292	313	325
	334	340	388	432
Ensemble	798	851	884	939

(1) Non compris le crédit de 5 milliards ouvert au titre VI A du budget du ministère de l'industrie pour la conversion; cette somme est en effet versée au fonds de développement.

(2) Crédits ouverts pour les payements en espèces de dommages de guerre correspondant à des investissements, et pour la mobilisation et le remboursement des titres. Les payements par remise de titres et les payements sur fonds d'emprunt ne sont pas compris. Les crédits pour payement en espèce de dommages concernant le mobilier familial figurent à la ligne 9.

Source: Commission des investissements.

C. — Investissements dans les pays d'outre-mer.

Evolution des moyens de financement recensés ou évalués (1).

RESSOURCES EFFECTIVEMENT UTILISÉES durant l'année.	1952	1953	1954	1955
	(Milliards de francs.)			
1. — Afrique du Nord.				
Fonds publics métropolitains.....	56	68	74	91
Ressources privées mixtes (2).....	24	31	39	44
Fonds publics locaux.....	49	42	39	30
Autres ressources locales.....	40	28	27	23
Ressources étrangères.....	1	4	2	2
Total des ressources recensées ou évaluées.....	170	173	181	190
2. — Territoires d'outre-mer.				
Fonds publics effectivement utilisés localement pour le financement des investissements.....	(2) 86	68,5	68,5	72
3. — Départements d'outre-mer.				
Total des fonds publics utilisés....	»	6,8	6,8	8,2

(1) L'état d'avancement des travaux en matière de comptabilité nationale ne permet pas encore de connaître d'une manière certaine le volume des investissements réalisés dans les pays d'outre-mer.

(2) Chiffre comprenant le règlement d'échéances massives correspondant à l'achèvement d'opérations importantes lancées antérieurement dans le cadre du premier plan quadriennal.

Source: Commission des investissements.

D. — Investissements des entreprises nationales.

Investissements réalisés en 1953-1954 et prévisions 1955.

(Evaluations.)

ENTREPRISES	1953	1954	1955
	Milliards de francs.		
1. Charbonnages de France:			
Fonds publics	30	38,5	22
Crédits bancaires	17	7,5	19,3
Emprunts	20,5	21,5	
Autofinancement	12	9	18
2. Electricité de France:	79,5	76,5	59,3
Fonds publics	50,5	55	73
Crédits bancaires	27	15	21,9
Emprunts	25	24	
Autofinancement	26	15	32
3. Gaz de France:	128	109	126,5
Fonds publics	18	17,5	22,3
Crédits bancaires	3	»	2
Emprunts	»	2	
Autofinancement	5	7,5	4,3
4. Compagnie nationale du Rhône:	26	27	28,6
Fonds publics	7	3,9	3,9
Crédits bancaires	2	2,3	0,9
Emprunts	»	2,2	
Autofinancement	0,2	1,8	3,1
5. Air France:	9	10,2	7,9
Fonds publics	(5)	3	(3) 5,7
Crédits bancaires	»	2	3,7
Emprunts	(5,5)		
Autofinancement	(2,5)	4	0,2
6. S. N. C. F.:	(13)	9	9,7
Fonds publics	15	11	(1) 10,2+7
Crédits bancaires	15	1,5	(2) 19,5+3,9
Emprunts	12	22,5	
Autofinancement	4	5	7
	46	40	48

(1) Prêt de 7 milliards du fonds d'expansion économique.

(2) 3,9 milliards ont été empruntés en Suisse.

(3) Prêts du fonds d'expansion économique.

Source: Commission des investissements.

E. — Construction de logements.

1. *Logements achevés.*

DÉSIGNATION	1929-1932	1949	1950	1951
	(1.000)			
Nombre	151	60,5	70,5	76,5
Pour 1.000 habitants.....	(37)	(14,5)	(17)	(18)

DÉSIGNATION	1952	1953	1954	1955
	(1.000)			
Nombre	84	115	162	208
Pour 1.000 habitants.....	(19,5)	(27)	(38)	(48)

Source: Commission économique pour l'Europe.

2. *Prêts du Crédit foncier.*

Nature des prêts accordés et des constructions correspondantes.
(Ensemble des constructions.)

DÉSIGNATION	ANNÉES (*)				1956	
	1952	1953	1954	1955	1er trim.	2e trim.
Nombre de prêts accordés (en milliers)....	28,4	31,0	58,5	55,5	12,4	12,1
Montant total des prêts accordés (en milliards de francs).....	72	93	185	217	80	50
Montant total des devis soumis (1) (en milliards de francs).	132	160	285	314	32,5	74
Nombre de logements créés (en milliers)..	36,7	48,9	107,3	126,4	123,8	28
Nombre total de pièces créées (2) (3) (en milliers)	142,5	185,5	408,3			
Surface habitable totale créée (3) (en millions de mètres carrés)	3,12	3,86	7,66	8,91	2,23	1,99

(*) Les résultats détaillés correspondant aux années 1954 à 1953 ont été publiés en supplément trimestriel au *Bulletin mensuel de statistique.*

(1) Devis ne comprenant pas le prix d'acquisition du terrain ni les frais de viabilité.

(2) Les cuisines familiales sont comptées comme pièces.

(3) Y compris celles correspondant à des constructions ne donnant pas lieu à création de logements (agrandissement...).

Sources: Crédit foncier, I. N. S. E. E.

3. *Primes à la construction.*

DÉSIGNATION	1950	1951	1952
Nombre de logements ayant fait l'objet d'une décision provisoire de prime (1).	11.155	66.530	70.994
Dont primes à 1.000 francs	»	»	»
Nombre de logements ayant fait l'objet d'une décision définitive de prime (1).	106	6.039	20.346
Dont primes à 1.000 francs.....	»	»	»

DÉSIGNATION	1953	1954	1955
Nombre de logements ayant fait l'objet d'une décision provisoire de prime (1).	109.285	178.203	197.332
Dont primes à 1.000 francs.....	22.042	76.059	92.968
Nombre de logements ayant fait l'objet d'une décision définitive de prime (1).	30.808	52.806	82.834
Dont primes à 1.000 francs.....	91	6.381	27.513

(1) Ces chiffres s'entendent annulations non déduites.

Source: Commission des investissements.

4. *Investissements correspondant à la construction de logements.*

(Evolution globale.)

Estimation pour la construction de logements (1).

DÉSIGNATION	1952	1953	1954	1955
Montant global des investissements (en milliards de francs courants).	415	446	550	632

(1) Y compris reconstruction de logements.

Source: Commission des investissements.

6° MARCHE MONETAIRE

OR-DEVISES

a) Marché monétaire.

BANQUE DE FRANCE

Taux d'escompte de la Banque de France (1).

	I	II	III	IV
	(Fin de trimestre ou de mois.)			
1954...	3 25	3 25	3,25	3
1955...	3	3	3	3
1956...	3	3	3	(oct.) 3

Moyenne hebdom.: 1938 = 2,66
1952 = 4
1953 = 3,83
1954 = 3,25
1955 = 3

Avances à trente jours (3).

	I	II	III	IV
	(Fin de trimestre ou de mois.)			
1954...	3,25	3 25	3 25	3
1955...	3	3	3	3
1956...	3	3	3	(oct.) 3

Moyenne hebdom.: 1938 = 2,66
1952 = 3,5
1953 = 3,5
1954 = 3,25
1955 = 3

Avances sur titres (2).

	I	II	III	IV
	(Fin de trimestre ou de mois.)			
1954.	4,5	4,5	4,5	4,5
1955...	4,5	4,5	4,5	4,5
1956...	4,5	4,5	4,5	(oct.) 4,5

Moyenne hebdom.: 1938 = 3,7
1952 = 4,5
1953 = 4,5
1954 = 4,5
1955 = 4,5

Argent au jour le jour.

	I	II	III	IV
	(Fin de trimestre ou de mois.)			
1954...	3,42	3,67	3,77	3,29
1955...	3,28	3,23	3,12	2,99
1956...	3,06	3,02	3	(oct.) 3.47

Moyenne hebdom.: 1938 = 2,16
1952 = 3,79
1953 = 4,04
1954 = 3,59
1955 = 3,16

Source: Banque de France. — I. N. S. E. E.

N. B. — Le taux des bons du Trésor a été abaissé de 0,25 p. 100 le 5 décembre 1954.

b) Or fin (francs).

1 GRAMME (d'après le prix au kilogramme).

	I	II	III	IV
	(Cours moyens mensuels.)			
1954.....	427	416	426	426
1955.....	426	424	423	410
1956.....	455,5	453	473	oct.) 454

Moyenne mensuelle: 1938 = 39,15. — 1952 = 526. — 1953 = 482. — 1954 = 421. — 1955 = 429.

c) Devises.

1. DOLLAR (cours parallèle).

	I	II	III	IV	Cours libre officiel moyen. —
1954.....	371	362	370	378	350
1955.....	370	366	367	382	350
1956.....	393	390	350	(oct.) 349,98	

Moyenne mensuelle: 1938 (cours libre) = 34,95. — 1952 = 415. — 1953 = 400. — 1954 = 369. — 1955 = 372.

2. FRANC SUISSE (cours parallèle).

	I	II	III	IV	Cours libre officiel moyen. —
1954.....	87	85	87	87	80,3
1955.....	87	86	87	90	80,3
1956.....	93	93	97	(oct.) 93	

Moyenne mensuelle: 1938 (cours libre) = 7,99. — 1952 = 96. — 1953 = 93. — 1954 = 86. — 1955 = 88.

3. LIVRE STERLING (cours parallèle).

	I	II	III	IV	Cours libre officiel moyen. —
1954.....	985	989	1.009	937	980
1955.....	991	988	988,5	1.001,1	990
1956.....	1.033,9	1.041,2	1.068,2	(oct.) 1.020,4	

Moyenne mensuelle: 1938 (cours libre) = 170,9. — 1952 = 1.010. — 1953 = 1.014. — 1954 = 995. — 1955 = 922,9.

Source: I. N. S. E. E.

(1) 3 p. 100 à partir du 11 octobre 1951 et 4 p. 100 à partir du 8 novembre 1951, 3,50 p. 100 (16 septembre 1953), 3,25 p. 100 (4 février 1954), 3,25 p. 100 (4 février 1954), 3 p. 100 (3 décembre 1954).

(2) 4 p. 100 à partir du 11 octobre 1951 et 4,5 p. 100 à partir du 8 novembre 1951.

(3) 3 p. 100 à partir du 11 octobre 1951 et 3,5 p. 100 à partir du 8 novembre 1951.

4. Ensemble des devises

Cours de l'or et des principales monnaies étrangères.
(Cours moyen en francs français) (1).

PAYS	UNITÉS ET DIVISIONS	ANNÉE 1938	CINQ DERNIÈRES ANNÉES 1951	1952	1953	1954	1955	SEPTEMBRE 1956
	Or:							
	Gramme de fin	39,15	546	526	482	424	429	470
	Pièce française de 20 F (5.806 g de fin)	225,75	4.288	4.078	3.673	2.754	2.639	3.405
Afrique du Sud	1 livre sud-africaine (20 shillings)	170,60	977,50	979	979	979	979	981,5
Allemagne occidentale	1 deutsche mark (100 pfennigs)	14,05	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33
Argentine	1 peso argentin (100 centavos)	8,98	24,70	25	25,02	25,08	19,44	19,44
Australie	1 livre australienne (20 shillings)	136,40	782,50	782,50	782,50	782,50	783,12	784,50
Autriche	1 schilling (100 groschen)	5,05	13,46	13,46	13,46	13,46	13,46	13,46
Belgique-Luxembourg	1 franc belge (100 centimes):							
	Libre	1,18	7,02	7,02	7,01	7	7	7
	Parallèle	»	7,29	7,56	7,61	7,20	7,52	7,87
Brésil	1 cruzeiro (100 centavos)	2,03	18,87	18,87	9,20	8,20	5,44	5,29
Canada	1 dollar canadien (100 cents)	34,76	332,14	357,49	355,60	359,50	355	357,90
Danemark	1 couronne danoise (100 öre)	7,60	50,67	50,67	50,67	50,67	50,67	50,67
Egypte	1 livre égyptienne (100 piastres)	175,02	1.005	1.005	1.005	1.005	1.005	1.005
Espagne	1 peseta (100 centimos)	»	8,85	8,93	9,08	9,22	9,22	9,22
Etats-Unis	1 dollar (100 cents):							
	Libre	34,95	349,96	349,96	349,97	349,97	349,97	350
	Parallèle	»	398	415	400	369	372	403
Finlande	1 mark finlandais (100 penni)	0,79	1,52	1,52	1,52	1,52	1,52	1,52
Grande-Bretagne	1 livre sterling (20 shillings):							
	Officiel	170,60	980	980	980	980	980	980
	Parallèle	»	964,90	1.009,80	1.044,10	995,2	992,09	1.023
Grèce	1 drachme (100 lepta)	0,31	0,023	0,023	0,012	(1) 11,67	11,59	11,70
Inde	1 roupie (16 annas = 64 pice)	12,77	73,50	73,50	73,50	73,50	73,52	73,68
Irak	1 livre irakienne (5 rials = 20 dirhams)	170,60	979,50	979,50	979,50	979,50	979,83	982
Israël	1 livre israélienne (1.000 prutot)	»	350	350	350	194,44	194,44	194,44
Italie	1 lire (100 centesimi)	1,84	0,56	0,56	0,56	0,56	0,56	0,56
Japon	1 yen (100 sen = 1.000 rin)	9,92	0,98	0,98	0,98	0,98	0,98	0,98
Mexique	1 peso mexicain (100 centavos)	8,15	40,48	40,50	40,57	(1) 28	28	»
Norvège	1 couronne norvégienne (100 öre)	8,94	49	49	49	49	49	49
Nouvelle-Zélande	1 livre néo-zélandaise (20 shillings)	137	973	973,50	973,50	973,50	973,79	976
Pakistan	1 roupie (16 annas = 64 pice)	12,80	105,72	105,72	105,72	105,72	73,55	73,68
Pays-Bas	1 florin (100 cents)	19,22	92,10	92,10	92,10	87,52	92,1	92,10
Pologne	1 zloty (100 groszy)	6,60	87,52	87,52	87,52	92,10	87,57	87,72
Portugal	1 escudo (100 centavos)	1,55	12,22	12,17	12,17	12,15	12,09	12,17
Suède	1 couronne suédoise (100 öre)	8,79	67,65	67,65	67,66	67,66	67,66	67,65
Suisse	1 franc suisse (100 centimes):							
	Libre	7,99	80,82	80,13	80,35	80,32	79,99	80,04
	Parallèle	»	92	96	93	86	88	96,55
Turquie	1 livre turque (100 piastres)	28,07	124,38	124,38	124,38	124,38	124,54	125
Union soviétique	1 rouble (100 kopecks)	»	87,50	87,50	87,50	87,50	87,5	87,5
Venezuela	1 bolivar (100 centimos)	11,10	104,70	104,72	104,72	104,72	104,73	104,91
Yougoslavie	1 dinar (100 paras)	0,83	7	1,17	1,17	1,17	1,17	1,17

(1) A compter du 14 mai 1954.

N. B. — Rappelons qu'à côté du franc métropolitain ayant cours en Algérie, en Tunisie, au Maroc, à la Martinique, à la Guadeloupe et en Guyane, de la piastre indochinoise valant 10 francs métropolitains (à compter du 11 mai 1953) et de la roupie des Etablissements français de l'Inde, rattachée au dollar des Etats-Unis sur la base de 4,762 roupies pour un dollar, soit 1 roupie = 73,50 F, existent depuis 1949 dans l'Union française: 1° le franc C. F. A. en Afrique occidentale française, en Afrique équatoriale française, au Togo, au Cameroun, à Madagascar, à la Réunion et à Saint-Pierre et Miquelon, valant 2 francs métropolitains; 2° le franc C. F. P. en Nouvelle-Calédonie, et dans les possessions françaises d'Océanie, valant 5,5 francs métropolitains; 3° le franc de Djibouti rattaché au dollar des Etats-Unis sur la base de 214,4 F pour un dollar, soit 1 franc Djibouti = 1,64 franc métropolitain.

Source: Ministère des finances.

d) Valeurs mobilières.

Indices des cours à la Bourse de Paris.

Moyenne 1949 = 100.

DESIGNATION	COEFFICIENT de raccord (*)	1950	1952	1953	1954	1955	1956 1er trim	1956 2e trim (15 juin cours le plus haut).	1956 3e trim	1956 4e trim. (octobre).
		Moyennes hebdomadaires.								
1. *Indice de 295 valeurs françaises à revenu variable*	11,4	90	143	159	214	302	285	308	329	327
185 valeurs métropolitaines	10.22	98	155	175	248	364	314	374	402	402
Dont:										
122 valeurs industrielles (1)	10,71	95	151	162	227	333	317	348	385	379
Pétrole, carburants	19,27	89	149	148	312	611	555	673	844	878
Industries extractives	13,79	88	126	137	147	179	181	190	200	198
Métallurgie	8,98	97	170	200	225	361	366	401	419	451
Constructions mécaniques, électriques et navales	12,64	105	180	195	285	350	310	304	294	273
Automobile	8,50	111	170	169	280	495	455	458	413	382
Industries chimiques	5,89	82	118	160	169	276	284	321	353	350
Textiles	20.18	97	140	123	134	141	126	137	136	130
Transports	11,98	92	166	202	233	334	342	365	392	387
Grands magasins	5,97	96	143	188	293	484	530	634	716	730
Banques	4,47	128	205	272	464	643	625	633	633	645
Assurances	1,91	122	433	656	1.284	2.155	1.872	1.867	1.730	1 615
90 valeurs outre-mer	11,91	85	129	142	153	170	150	145	138	129
Agriculture	8,08	88	131	131	144	144	115	104	97	88
Caoutchouc (plantations)	2,65	94	168	119	113	155	141	145	144	138
Mines métalliques	8,46	82	121	149	172	215	209	207	199	180
Banques et sociétés foncières	9,54	84	119	141	166	175	155	142	127	119
Sociétés de portefeuille	20,14	86	115	118	119	133	103	108	97	86
20 valeurs de sociétés françaises exploitant à l'étranger	15,59	77	105	97	105	126	122	123	124	120
2. *Indice de 25 valeurs étrangères*	(4) 6,78	97	156	150	173	237	255	268	289	271
3. *Indice de 62 valeurs françaises à revenu fixe et indexé* (2)	»	99,8	111,2	113,6	116,4	127	133	135	133	127,9
Rentes perpétuelles (3)	»	98,2	113,9	117,2	117,7	122,6	123,1	122,3	113,6	114
Secteurs ind. public à revenu indexé (7)	»	99,3	137,1	142,3	153,2	188,6	214,8	228,5	243,3	226,8
Secteur libre (22)	»	104,1	102,8	106,1	111,4	120,9	121,6	121,7	120	117,3

(*) Ces coefficients, multipliés par les indices hebdomadaires base 100 en 1949, permettent d'obtenir des indices base 100 fin 1938 (31/12).

Les coefficients de raccord à la base 100 = moyenne 1938 sont les suivants:

Indice d'ensemble: 13,11; valeurs métropolitaines: 11,96; valeurs étrangères: 6,78; valeurs P. O. M.: 14,41; sociétés françaises à l'étranger: 15,43.

Les indices base 100 = moyenne 1938 doivent être divisés par les coefficients suivants si l'on veut les ramener à la base 100 = 1929: Indice d'ensemble: 2,43; valeurs étrangères: 1,64; valeurs P. O. M.: 2,25; sociétés françaises à l'étranger: 2,19.

(1) Moyenne des indices en fin de mois

(2) Coefficient de raccord pour les valeurs françaises à revenus fixes: 1,09 (indices 1938 = 100 à diviser par 1,1 pour obtenir un indice des valeurs françaises à revenu fixe sur la base 100 en 1929).

(3) Moyenne des indices en fin de mois.

(4) Coefficient valable à la fois pour obtenir des indices base 100 au 31 décembre 1938 ou base = 100 moyenne 1938.

Source: I. N. S. E. E.

e) **Marché financier** (taux).

(Moyenne hebdomadaire. — Pourcentages.)

DESIGNATION	1938	1950	1952	1953	1954	1955	1956 1er trimestre	1956 2e trimestre	1956 3e trimestre	1956 4e trimestre (Octobre.)
Valeurs à revenu variable (295) (actions)	4,29	5,08	5,47	5,45	3.96	2,99	3,35	3,48	3.30	3,29
Valeurs à revenu fixe et indexé (62)	»	»	»	»	»	4,73	4,55	4.52	4,76	5,02
Rentes perpétuelles	»	6,44	5,54	5,37	5,32	5,04	5,01	5,07	5,31	5,42
Secteur industriel public à revenu indexé	»	5,72	5.18	5,62	5,31	3,94	3.28	3,03	2,95	3,36
Secteur libre (obligations industrielles)	»	8,49	8,12	7,90	7,33	6.47	6,40	6.43 (2 mois)	6.63 (2 mois)	6,92
Obligations émises dans le mois	6.93	7,02	6,61	6,27	6,39	5,84	6,07	6,24	6,21	»
Taux nominal d'émission des bons du Trésor à 1 an	3,13	2,5	2,5	2,67	3,48	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25
Crédit foncier et caisse nationale d'épargne.										
Crédit foncier (prêts hypothécaires)	6,3	6,2	8,5	8,5	8,5	7,95	7,35	7,35	7,35	7,35
Caisse nationale d'épargne (dépôts particuliers)	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75

Source : I. N. S. E. E.

7° FINANCES EXTERIEURES

a) **Balance commerciale** (or inclus).

1. Résultats globaux (milliards de francs).

DESIGNATION	1949	1952	1953	1954	1955	1956 I	1956 II	1956 III
	(Moyenne mensuelle.)							
Balance générale.								
Importations	77,19	118,04	121,52	126,84	138,04	149,04	174,36	159,88
Exportations	65,33	132,64	117,24	126,04	141,32	127,38	139,10	128,40
Balance	— 11,86	— 14,60	— 4,28	— 0,80	+ 3,28	— 21,66	— 35,26	— 31,48
Balance avec l'étranger.								
Importations	57,14	102,63	91,08	92.57	103,98	112,23	128,94	125,32
Exportations	38,10	68,18	73,87	80,47	96,77	87,58	94,81	87,55
Balance	— 19,04	— 34,45	— 17,21	— 12,1	— 7,21	— 24,65	— 34,13	— 37,77
Balance avec l'Union française.								
Importations	20,05	30,01	30,44	34,27	34,06	36,81	45,42	34,56
Exportations	27,23	49,86	43,37	45,56	44,55	39,80	44,29	40,85
Balance	+ 7,18	+ 19,85	+ 12,93	+ 11,29	+ 10,49	+ 2 99	— 1,13	+ 6,29

Sources : Ministère des finances, I. N. S. E. E.

Pourcentages de couverture des importations par les exportations.

(Moyenne mensuelle.)

DESIGNATION	1929	1938	1949	1952	1953	1954	1955	1956 I	1956 II	1956 III
Echanges avec l'étranger	79,4	66,1	66.7	68,4	81,1	86,9	93,1	78	68,2	69.8
Echanges avec l'Union française outre-mer	133,9	67,8	135.8	166,2	142,5	132,9	130,8	108,1	97,5	118,2
Echanges globaux	89,9	66,7	84,6	89	96,5	99,4	102	86,1	79,8	80,3

Part respective de l'étranger et des U. F. O. M. dans les échanges extérieurs de la France métropolitaine.

(Moyenne mensuelle. — Pourcentages.)

DESIGNATION	1929	1938	1949	1952	1953	1954	1955	1956 I	1956 II	1956 III
Importations :										
Pourcentage étranger	88	73,1	74	74,4	75	73	75,3	75,3	73,9	78,4
Pourcentage Union française outre-mer	12	26,9	26	22,6	25	27	24,7	24,7	26,1	21,6
Exportations :										
Pourcentage étranger	84,2	72,6	58,3	57.8	63	63,8	68,5	68,8	68,2	68,2
Pourcentage Union française outre-mer	15,8	27,4	41,7	42,2	37	36,2	31,5	31 2	31,8	31.8

Evolutions annuelles.

DÉSIGNATION	1929	1938	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955
	Milliards de francs courants.								
Importations:									
Etranger	51	34	682	793	1.272	1.232	1.093	1.111	1.248
Union française outre-mer	7	12	240	280	335	360	365	411	408
Total	58	46	1.922	1.073	1.607	1.592	1.458	1.522	1.656
Exportations:									
Etranger	41	22	456	686	933	818	887	965	1.161
Union française outre-mer	9	8	326	387	546	598	520	547	535
Total	50	30	782	1.073	1.479	1.416	1.407	1.512	1.696
Solde:									
Etranger	— 11	— 12	— 226	— 107	— 339	— 414	— 206	— 146	— 86
Union française outre-mer	+ 3	— 4	+ 86	+ 107	+ 211	+ 238	+ 155	+ 136	+ 126
Ensemble	— 8	— 16	— 140	0	— 128	— 176	— 51	— 10	+ 40
Outre-mer:									
Importations	7	12,5	239,4	280,3	334,9	360,1	365,3	411,2	408,7
Exportations	9,5	8,3	326,2	387	545,4	598,4	520,4	546,7	534,6
Solde	+ 2,5	— 4,2	+ 86,8	+ 106,7	+ 210,5	+ 238,3	+ 154,1	+ 135,5	+ 125,9
Etranger:									
Importations	51,2	33,6	682,4	792,5	1.272,1	1.231,6	1.093	1.110,8	1.247,3
Exportations	40,6	22,2	455,8	685,8	933,1	818,1	886,1	965,6	1.161,2
Solde	— 10,6	— 11,4	— 266,6	— 106,7	— 339	— 413,5	— 206,6	— 145,2	— 86,6
Balance globale:									
Importations	58,2	46,1	921,8	1.072,7	1.607,3	1.591,7	1.458,2	1.522,1	1.656,5
Exportations	50,1	30,5	782	1.072,2	1.478,8	1.416,5	1.406,9	1.512,4	1.695,8
Solde	— 8,1	— 15,6	— 239,8	0	— 128,5	— 175,2	— 51,3	— 9,7	— 39,3

Sources: Ministère des finances, I. N. S. E. E.

2. Répartition des échanges extérieurs par zones (or exclu).

(Etranger.) (Milliards de francs.)

ZONES		MOYENNES MENSUELLES	1956 I	1956 II	1956 III
Zone dollar:					
Importations	1954	13,6	18,3	24,4	25,8
	1955	16,4			
Exportations	1954	7,9	9,2	12	11,1
	1955	9,2			
Solde			— 9,1	— 12,4	— 14,7
Zone sterling:					
Importations	1954	31,5	34,4	37	33,5
	1955	33,8			
Exportations	1954	12,6	15,7	16	13,2
	1955	16,8			
Solde			— 18,7	— 21	— 20,3
Autres zones:					
Importations	1954	43,6	58	64,3	61,9
	1955	52,4			
Exportations	1954	56,1	70,9	63,8	59,3
	1955	63,5			
Solde			+ 12,6	— 0,5	— 2,6

N. B. — *Evolutions annuelles des échanges par zones monétaires.*
(En milliards de francs.)

DÉSIGNATION	1956 (Août.)	1955	1954	1953	1952	1938
Zone dollar:						
Importations	23,1	198,5	166,1	167,7	214,5	6,89
Exportations	11,5	110,4	95,2	97,0	76,9	2,35
Solde	— 11,6	— 88,1	— 70,9	— 70,7	— 137,6	— 4,54
Zone sterling:						
Importations	38,6	417,1	393,8	416,4	434,6	9,29
Exportations	13,3	202,3	153,0	142,3	152,0	4,34
Solde	— 25,3	— 214,8	— 240,8	— 274,1	— 282,6	— 4,95
Pays de l'O. E. C. E.:						
Importations	42,6	465,6	372,3	347,3	391,1	11,02
Exportations	44,5	616,4	520,8	466,6	417,7	11,26
Solde	+ 1,9	+ 150,8	+ 148,5	+ 119,3	+ 26,6	+ 0,24
Autres pays étrangers:						
Importations	16,2	166,4	178,5	160,7	191,3	6,36
Exportations	13,4	231,9	196,6	180,2	171,3	4,24
Solde	— 2,8	+ 65,5	+ 18,1	+ 19,5	— 20,0	— 2,12
Total étranger:						
Importations	120,5	1.247,6	1.110,7	1.092,2	1.231,5	33,54
Exportations	82,7	1.161,0	965,6	886,1	817,9	22,19
Solde	— 37,8	+ 86,6	— 145,1	— 206,1	— 413,6	— 11,35
Zone franc:						
Importations	34,8	408,6	411,4	365,1	359,9	12,49
Exportations	41,7	534,6	546,7	520,6	598,2	8,39
Solde	+ 6,9	+ 126,0	+ 135,3	+ 155,5	+ 239,2	— 4,10
Total général:						
Importations	155,3	1.656,2	1.522,1	1.457,3	1.591,9	46,06
Exportations	124,4	1.695,5	1.512,3	1.406,6	1.416,1	30,59
Solde	— 30,9	+ 39,3	— 9,8	— 50,6	— 175,8	— 15,47
Pourcentage de couverture des importations par les exportations:	Pourcentage.	Pourcentage.	Pourcentage.	Pourcentage.	Pourcentage.	Pourcentage.
Zone dollar	50	56	57	58	36	34
Zone sterling	34	48	39	34	35	47
Pays de l'O. E. C. E.	105	132	140	134	107	105
Autres pays	83	139	110	112	90	67
Total étranger	69	93	87	81	67	66
Zone franc	120	131	132	143	167	67
Total général	80	102	89	96	89	66

Le critère retenu pour ce tableau est la devise au moyen de laquelle sont réglées les exportations françaises. On trouvera donc:

1. Dans la zone dollar. — Amérique du Nord: Etats-Unis, Canada. — Amérique centrale: Costa-Rica, Cuba, République dominicaine, Guatémala, Haïti, Honduras, Nicaragua, Panama, Salvador, territoires des Etats-Unis en Amérique centrale. — Amérique du Sud: Colombie, Vénézuela. — Asie: Philippines. — Afrique: Libéria. — Océanie: territoires des Etats-Unis en Océanie.

2. Dans la zone sterling. — 1° Pays de la zone sterling participant à l'O. E. C. E.: Grande-Bretagne, Chypre, Gibraltar, Malte, îles Bahrein, Koweit, Hong-Kong, Malaisie et autres territoires britanniques d'Asie, autres territoires britanniques d'Afrique (côtes occidentales et orientales), territoires britanniques d'Amérique, autres territoires britanniques d'Océanie, Irlande, Islande; 2° pays de la zone sterling ne participant pas à l'O. E. C. E.: Asie: Arabie séoudite, autres pays d'Arabie, Yémen, Ceylan, Irak, Iran, Pakistan, Siam, Jordanie hachémite, Union de Birmanie, Union indienne; Afrique: Soudan anglo-égyptien, Union sud-africaine, Erythrée et ancienne Somalie italienne, Lybie (Tripolitaine et Cyrénaïque); Océanie: Australie, Nouvelle-Zélande.

3. Pays de l'O. E. C. E (autres que ceux appartenant à la zone sterling et leurs possessions). — Allemagne (République fédérale), Autriche, Danemark et Groënland, Grèce, Italie, Norvège, Pays-Bas et territoires d'outre-mer, Portugal et territoires d'outre-mer, Suède, Suisse, Turquie, U. E. B. L. et territoires d'outre-mer.

4. Autres pays. — Europe: Bulgarie, Espagne, Finlande, Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, zone soviétique d'Allemagne, autres pays d'Europe; Asie: Chine, Japon, Indonésie, Liban, Israël, Syrie, autres pays d'Asie; Afrique: Egypte, Ethiopie, Tanger, territoires espagnols d'Afrique; Amérique: Argentine, Bolivie, Equateur, Mexique, Paraguay, Pérou, Uruguay, Brésil, Chili, autres pays d'Océanie; régions arctiques et antarctiques; provisions de bord des navires étrangers.

Source: Ministère des finances.

3. Valeur des échanges par groupements d'utilisation

Moyenne mensuelle. (Milliards de francs.)

DÉSIGNATION	1949	1952	1953	1954	1955	1956		
						I	II	III
Importations.								
Alimentation humaine:								
Etranger	7,61	12,30	10,14	8,72	9,74	12,20	14,29	15,94
Union française outre-mer	14,82	21,38	21,99	25,29	24,15	26,89	34,65	23,57
Total	22,43	33,68	32,13	34,01	33,89	39,09	48,94	39,51
Matières premières et demi-produits (or inclus):								
Etranger	40,96	75,12	64,99	68,01	74,64	81,36	89,71	86,08
Union française outre-mer	4,9	8,11	7,89	8,11	9,19	9,70	10,47	10,75
Total	45,86	83,23	72,88	76,12	83,83	91,06	100,18	96,83
Produits fabriqués:								
Etranger	8,57	15,21	15,95	15,83	19,60	18,67	24,94	23,30
Union française outre-mer	0,29	0,51	0,56	0,87	0,71	0,22	0,29	0,25
Total	8,86	15,72	16,51	16,70	20,31	18,89	25,23	24,55
Exportations.								
Alimentation humaine:								
Etranger	4,26	5,83	6,10	9,65	13,95	13,40	10,53	7,50
Union française outre-mer	3,95	7,28	6,97	7,39	6,92	6,77	7,53	7,44
Total	8,21	13,11	13,07	17,04	20,87	20,17	18,05	14,94
Matières premières et demi-produits (or inclus):								
Etranger	21,02	42,03	47,22	47,65	55,87	50,21	55,77	51,74
Union française outre-mer	6,3	13,68	11,16	11,37	11,95	10,88	11,90	11,01
Total	27,32	55,71	58,38	59,02	67,82	61,09	67,67	62,75
Produits fabriqués:								
Etranger	12,82	20,32	20,55	23,17	26,94	23,97	18,50	28,30
Union française outre-mer	16,78	28,91	25,24	26,80	25,69	22,15	24,88	22,40
Total	29,6	49,23	45,79	49,97	52,63	46,12	53,88	50,70

Source: Ministère des finances.

4. Commerce extérieur de la France avec les principaux pays étrangers (or exclu).

Unité: milliards de francs.

PAYS	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Allemagne:								
Importations	36,9	68,4	69,9	102,1	116,7	110,7	120,5	152,04
Exportations	23,4	39,9	84,3	70,0	79,9	99,5	125,1	158,32
Grande-Bretagne:								
Importations	18,6	32,5	40,0	50,8	53,2	56,7	57,3	62,64
Exportations	31,8	70,1	98,1	120,5	75,1	74,6	84,4	123,72
Italie:								
Importations	11,4	17,7	37,3	47,8	33,9	22,5	27,5	36,12
Exportations	4,6	15,7	27,9	34,9	37,6	45,3	57,5	64,92
Pays-Bas:								
Importations	16,2	22,5	24,0	32,8	33,4	31,6	34,8	48,36
Exportations	18,2	35,5	37,3	37,5	27,6	31,6	36,7	50,28
Suède:								
Importations	9,5	14,2	17,3	35,1	34,6	26,5	26,5	33,84
Exportations	13,1	16,2	24,7	29,9	22,2	25,7	31,2	31,68
Suisse								
Importations	13,8	15,4	28,7	30,8	27,4	29,1	30,2	32,28
Exportations	23,7	27,3	40,9	57,6	47,1	92,6	56,7	74,16
U. E. B. L.:								
Importations	25,2	32,2	49,1	72,5	58,4	56,4	70,3	90,48
Exportations	31,3	45,1	68,9	85,6	79,5	85,1	102,9	117,6
Arabie séoudite et Koweit (1):								A. S.: 22,20 K.: 53,76
Importations	»	51,5	50,6	89,7	116,3	83,1	76,5	
Exportations	»	0,7	0,5	1,7	2,8	2,4	1,6	»
Irak:								
Importations	9,9	15,5	22,7	34,4	52,3	67,4	77,7	79,20
Exportations	1,5	0,4	0,4	0,6	1,1	2,0	1,3	»
Malaisie et anciens territoires britanniques d'Asie:								
Importations	4,7	6,5	14,2	41,0	24,3	16,9	19,5	29,52
Exportations	0,6	1,4	2,6	5,9	2,9	2,6	3,8	3,72
Pakistan et Union indienne (1):								
Importations	»	10,1	19,6	41,0	22,0	18,4	15,6	11,04
Exportations	»	3,2	8,8	13,4	13,4	15,0	21,2	4
Egypte:								
Importations	12,7	11,2	16,6	21,2	18,1	18,1	16,2	13,44
Exportations	6,3	11,1	19,3	24,0	17,6	20,0	20,6	22,1
Argentine:								
Importations	16,8	12,0	31,1	33,4	19,6	20,9	19,8	12,96
Exportations	6,3	55,4	33,1	36,0	12,6	6,6	15,4	22,56
Brésil:								
Importations	6,7	9,0	18,7	31,1	30,0	31,1	36,3	23,28
Exportations	4,9	5,7	17,3	31,1	25,4	36,5	27,5	25,32
Canada:								
Importations	9,3	10,4	6,8	17,9	25,1	12,2	13,7	20,88
Exportations	2,3	3,3	4,8	7,7	6,7	9,0	7,6	8,88
Etats-Unis:								
Importations	118,7	162,7	131,5	181,5	159,6	134,8	133,3	161,76
Exportations	15,8	15,7	43,7	88,4	54,8	63,5	54,1	71,40
Australie et Nouvelle-Zélande:								A.: 60,72 N.-Z.: 18,96
Importations	37,2	52,8	52,4	90,2	62,9	84,2	81,4	
Exportations	2,0	5,6	11,2	18,5	9,6	10,3	920,2	
Ensemble des pays étrangers:								
Importations	482,1	681,1	779,0	1.222,9	1.153,4	1.012,5	1.064,2	1.232,40
Exportations	241,3	455,4	675,3	883,0	742,5	804,3	920,2	1.146,36

(1) Les résultats de 1948 ont été publiés en utilisant un classement par pays différent du classement actuel. C'est pourquoi il n'a pas été possible, pour cette même année, d'isoler les chiffres relatifs au commerce de la France avec ces pays.

Source: I. N. S. E. E.

b) Echanges extérieurs des pays d'outre-mer de l'Union française.

(Afrique du Nord, départements d'outre-mer, territoires d'outre-mer, Etats associés d'Indochine.)

1. Valeur globale

(En milliards de francs métropolitains.)

DÉSIGNATION	1938	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Francs courants:								
Importations	14,7	512,5	596	826	941	848	879	883
Exportations	15,3	314	399	497	520	520	579	532
Solde (1)	+ 0,6	— 198,5	— 197	— 329	— 421	— 318	— 300	— 351

(1) Sur la base de l'indice général des prix de gros en France.

2. Répartition des échanges extérieurs des pays d'outre-mer de l'Union française entre la France métropolitaine et l'étranger

(Milliards de francs courants.)

DÉSIGNATION	1938	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Avec la France:								
Importations	8,7	355	424	587	657	587	509	576
Exportations	10,6	209	244	294	310	313	354	354
Solde	+ 1,9	— 146	— 180	— 293	— 347	— 274	— 215	— 222
Pourcentage couverture	122	59	58	50	47	53	59	61
Avec l'étranger:								
Importations	5	122	131	183	223	202	216	244
Exportations	3,9	75	123	153	157	153	169	176
Solde	— 1,1	— 47	— 8	— 30	— 66	— 49	— 47	— 68
Pourcentage couverture	78	61	94	84	71	78	78	72

Sources: Ministère de la France d'outre-mer, I. N. S. E. E.

4. Valeur des échanges extérieurs des pays d'outre-mer de l'Union française par groupes de pays (1)

(En milliards de francs.)

DÉSIGNATION	1938	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Afrique du Nord (1):								
Importations	8,7	275	319	427	469	434,3	445	481
Exportations	8,5	170	223	260	281	271,7	285,2	312,5
Solde	— 0,2	— 105	— 96	— 167	— 188	— 162,6	— 154,8	168,5
Pourcentage de couverture	97,7	62	70	64	60	62,6	64,1	67
Départements outre-mer:								
Importations	0,81	23,7	25,4	34,2	42,5	39,4	41,9	44,1
Exportations	0,86	18,8	18	25,2	27,7	26,5	32,7	32,9
Solde	+ 0,05	— 4,9	— 7,4	— 9	— 14,8	— 12,9	— 9,2	— 11,2
Pourcentage de couverture	106	79	71	74	65,1	67,2	78	74,5
Territoires outre-mer:								
Importations	3,2	147	178	258	273	240,2	269,9	275,3
Exportations	3,1	106	130	165	170	187,3	227,3	217,3
Solde	— 0,1	— 41	— 48	— 93	— 103	— 52,9	— 42,5	— 58
Pourcentage de couverture	97	72	73	64	62	78	84,2	79,3
Etats associés d'Indochine:								
Importations	1,95	67	74	107	157	134,3	121,9	92,1
Exportations	2,84	19,3	28	47	41	34,6	33,8	24,2
Solde	+ 0,89	— 47,7	— 46	— 60	— 116	— 99,7	— 88,1	— 67,9
Pourcentage de couverture	146	29	38	44	26	25,7	27,7	26,2

(1) Afrique du Nord: Algérie, Tunisie, Maroc. — Départements d'outre-mer: Réunion, Martinique, Guadeloupe, Guyane. — Territoires d'outre-mer; Afrique noire (Afrique occidentale française, Togo, Cameroun, Afrique équatoriale française, Madagascar, Comores, Saint-Pierre et Miquelon, Côte française des Somalis, Nouvelle-Calédonie, Océanie). — Etats associés d'Indochine: Viet-Nam, Laos, Cambodge.

Sources: Ministère de la France d'outre-mer, I. N. S. E. E.

6. INDICES DU VOLUME DES ECHANGES EXTÉRIEURS

(1949 = 100.)

DÉSIGNATION	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1938	1950	1953	1938	1950	1953
	Milliards de francs.					
Afrique du Nord:						
Algérie	»	111	127	»	129	139
Tunisie	88	109	109		146	
Maroc	»	107	140		121	
Départements d'outre-mer:						
Réunion	»	137	136		93	
Martinique	»	76	94		99	
Guadeloupe	»	95	144		107	
Guyane	»	109	121		97	
Territoires d'outre-mer:						
Afrique noire:						
Afrique occidentale française	»	117	136		103	124
Afrique équatoriale française	»	107	107		98	113
Togo	»	131	138		130	121
Cameroun	»	106	123		98	134
Océanie	»	82	93		87	80
Madagascar	»	120	166		107	117
Nouvelle-Calédonie	»	112	216	»	110	157
Etats associés d'Indochine (1)	(2) 56,5	100	157	(2) 294	100	129

(1) 1950 = 100. (2) Evaluation.

Indice d'ensemble du volume des exportations des territoires d'outre-mer

(1949 = 100.)

1911	1929	1938	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951
26	50	88	58	65	73	92	100	103	102

Source: I. N. S. E. E.

Indice du volume du commerce extérieur de la métropole avec les P. O. M. U. F.

(1949 = 100.)

DÉSIGNATION	1951	1952	1953	1954
Exportations en France des P. O. M. U. F.	109	117	123	139
Importations de France des P. O. M. U. F.	139	141	133	142

Source: I. N. S. E. E.

7. COMMERCE DES PAYS D'OUTRE-MER DE L'UNION FRANÇAISE ENTRE EUX EN 1954

Importations totales des pays d'outre-mer en provenance des autres pays d'outre-mer:

1953: 57 milliards de francs C. F. A.
1954: 64 milliards de francs C. F. A.
(7 p. 100 des importations totales de toute provenance.)

Echanges des pays d'Afrique du Nord entre eux.

1953: 14 milliards de francs C. F. A.
1954: 14 milliards de francs C. F. A.

Algérie:

Importations du Maroc: produits alimentaires, charbon, textiles.
Importations de Tunisie: blé, chaux et ciments, liège.

Tunisie:

Importations d'Algérie: boissons et alcools, engrais.
Importations du Maroc: faibles.

Maroc:

Importations d'Algérie: chaux et ciments, houille, tabacs bruts.
Importations de Tunisie: faibles.

Echanges de l'Afrique du Nord (Algérie-Maroc) avec l'Afrique noire.

Importations en Afrique du Nord.

1953: 12,1 milliards de francs C. F. A.
1954: 13,6 milliards de francs C. F. A. (dont 4,2 milliards de francs C. F. A. — A. O. F. — Algérie).
(Produits alimentaires surtout et matières premières d'origine agricole.)
(Café = 7,9 p. 100 du total.)

Exportation de l'Afrique du Nord vers l'Afrique noire.

1953: 2,5 milliards de francs C. F. A.
1954: 10,5 milliards de francs C. F. A.
(Sucres, tabacs et boissons, et tissus de coton surtout.)

Source: I. N. S. E. E.

Autres échanges importants.

Sucre des D. C. M. (Antilles et Russie) vers le Maroc (2 milliards de francs en 1954), l'Indochine (1,2 milliard de francs) et Madagascar (514 millions de francs en 1954 contre 200 millions de francs en 1953).

Produits alimentaires (café, riz, légumes secs, maïs) de Madagascar vers la Réunion.

Riz et maïs indochinois vers l'A. O. F. et la Réunion (4,4 milliards de francs en 1954).

Cotonnades de l'Inde française vers l'A. O. F. et Madagascar (1,5 milliard de francs en 1954).

Morue de Saint-Pierre et Miquelon vers les Antilles.

Vins, tabacs, engrais algériens vers Madagascar (1,3 milliard de francs en 1954), sucres raffinés et cafés de Madagascar vers l'Algérie (0,8 milliard de francs).

Source: I. N. S. E. E.

c) Indice des valeurs moyennes et taux de l'échange.

L'institut national de la statistique et des études économiques calcule un indice du taux de l'échange, appelé aussi parfois « termes de l'échange », par traduction de l'expression anglo-saxonne « terms of trade », constitué par le rapport de l'indice des valeurs moyennes à l'exportation à l'indice des valeurs moyennes à l'importation.

Ces derniers indices sont établis à partir des données élaborées pour le calcul des indices du volume du commerce extérieur et « diffèrent largement de ceux qui pourraient être établis spécialement pour mesurer le niveau des prix à l'importation ou l'exportation ».

Ils sont affectés d'erreurs dues à la rigueur variable des contrôles douaniers et des évaluations douanières de prix, et sont établis à partir de groupes de marchandises dont l'homogénéité est rarement parfaite.

Ces indices des valeurs moyennes à l'importation et à l'exportation ne doivent donc être considérés que comme des « ordres de grandeur » et utilisés avec le « maximum de prudence ». « Il sera judicieux », précise l'I. N. S. E. E., « de ne tenir compte que des tendances se manifestant avec continuité pendant une assez longue période ». Les indices partiels relatifs aux produits fabriqués sont particulièrement approximatifs.

La validité de l'indice du taux de l'échange est donc liée à celle des indices des valeurs moyennes.

Si l'on prend: t = Taux de l'échange,

Ie = Indice des valeurs moyennes à l'exportation,

Ii = Indice des valeurs moyennes à l'importation,

On a: $t = 100 \frac{Ie}{Ii}$

Si $t > 100$, cela veut dire que, depuis l'année de base, le prix moyen de la masse des produits exportés a crû plus rapidement que le prix moyen de la masse des produits importés. Le taux de l'échange s'est amélioré. Il faut en moyenne exporter moins de produits nationaux pour pouvoir payer une même quantité de produits étrangers.

Si $t < 100$, le taux de l'échange se dégrade et la situation devient moins favorable.

Mais il faut toujours, précise l'I. N. S. E. E., rapprocher l'examen des variations du taux de l'échange de celui des variations de la balance commerciale.

En effet, l'amélioration du taux marque la hausse relative des prix nationaux et peut donc rendre déficitaire la balance commerciale ou aggraver le déficit existant en restreignant les exportations.

Inversement, la dégradation du taux, qui peut d'ailleurs résulter d'une dévaluation monétaire, peut faciliter le rétablissement de l'équilibre.

Indices des valeurs moyennes à l'importation et à l'exportation.

1949 = 100	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Indices des valeurs moyennes à l'importation.						
Alimentation humaine:						
Etranger	112	127	143	134	144	119
Union française outre-mer	104	117	121	119	118	108
Ensemble	106	120	128	123	123	111
Matières premières et demi-produits:						
Etranger	113	153	145	122	122	128
Union française outre-mer	109	157	144	127	124	131
Ensemble	112	153	145	123	122	128
Produits fabriqués:						
Etranger	114	132	125	145	136	135
Ensemble des importations (or industriel inclus):						
Etranger	113	146	142	126	125	128
Union française outre-mer	105	127	126	120	119	113
Ensemble	111	142	138	125	123	123
Indices des valeurs moyennes à l'exportation.						
Alimentation humaine:						
Etranger	101	104	109	103	87	82
Union française outre-mer	102	108	102	92	87	102
Ensemble	101	106	105	97	87	87
Matières premières et demi-produits:						
Etranger	97	115	125	117	109	107
Union française outre-mer	103	127	143	130	129	129
Ensemble	98	118	129	119	111	110
Produits fabriqués:						
Etranger	107	123	135	134	134	132
Union française outre-mer	103	122	133	127	127	137
Ensemble	105	122	134	130	130	134
Ensemble des exportations (or industriel inclus):						
Etranger	100	116	126	120	111	107
Union française outre-mer	102	121	130	120	118	128
Ensemble	101	118	128	120	113	112
Termes de l'échange (or industriel inclus):						
Etranger	88	79	89	95	89	84
Union française outre-mer	102	95	103	100	99	113
Ensemble	101	83	93	96	92	91

Source: I. N. S. E. E.

d) Balance des payements.

1. Evolution d'ensemble

Zone franc. (En millions de dollars.)

	1938 (1)	1947	1948	1949	1950	1951	1952 (2)	1953	1954	1955
Exportations (métropole)	640	1.040	1.082	1.567	1.880	2.496	2.024	2.155	2.545	3.150
Importations (métropole)	870	2.492	2.510	2.035	1.958	3.267	2.643	2.494	2.724	3.064
Solde commercial de la métropole	— 230	— 1.452	— 1.428	— 468	— 78	— 771	— 619	— 339	— 179	+ 86
Solde des éléments non commerciaux (métropole)	+ 207	— 61	— 101	— 71	— 37	— 199	+ 28	+ 222	+ 441	+ 517
Déficit des P. O. M.	— 60	— 163	— 208	— 167	— 123	— 88	— 68	— 103	— 68	— 196
Solde des payements courants	— 83	— 1.676	— 1.737	— 706	— 238	— 1.058	— 659	— 220	+ 194	+ 407

(1) Les chiffres de la balance des payements pour l'année 1938 sont donnés sous toutes réserves en raison du caractère incomplet et approximatif des statistiques recueillies jusqu'en 1939.

(2) A partir de l'année 1952 la rubrique « déficit des P. O. M. » ne représente plus que le solde des payements courants des pays d'outre-mer. Les sommes inscrites pour les années antérieures comprenaient en outre le solde des opérations en capital qui ne pouvait être ventilé, mais restait d'un ordre de grandeur insignifiant.

N. B. — *Pays d'outre-mer.* (En millions de dollars.)

1951	1952	1953	1954	1955
365	391	364	483	472
456	469	460	540	655
— 91	— 78	— 96	— 57	— 183
+ 3	+ 10	— 7	— 11	— 13
— 88	— 68	— 103	— 68	— 196

2. Evolution des payements avec les différentes zones

Zone dollar.

(En millions de dollars.)

	1951	1952	1953	1954	1955
Exportations	426	343	378	433	527
Importations	863	680	632	753	837
Balance commerciale	— 437	— 337	— 254	— 320	— 310
Solde des éléments non commerciaux	— 86	+ 175	+ 374	+ 503	+ 640
Solde des payements courants	— 523	— 162	+ 120	+ 183	+ 330

Zone sterling.

	1951	1952	1953	1954	1955
Exportations	815	600	558	643	804
Importations	991	828	863	862	959
Balance commerciale	— 176	— 228	— 305	— 219	— 155
Solde des éléments non commerciaux	+ 55	+ 31	+ 31	+ 67	+ 112
Solde des payements courants	— 121	— 197	— 274	— 152	— 43

Avec les pays membres de l'U. E. D. autres que la zone sterling.

	1951	1952	1953	1954	1955
Exportations	1.130	1.049	1.095	1.446	1.778
Importations	1.351	1.141	1.022	1.155	1.458
Balance commerciale	— 221	— 92	+ 73	+ 291	+ 320
Solde des éléments non commerciaux	— 180	— 164	— 178	— 127	— 234
Solde des payements courants	— 401	— 256	— 105	+ 164	+ 86

Autres pays.

	1951	1952	1953	1954	1955
Exportations	490	423	488	506	512
Importations	518	463	437	484	480
Balance commerciale	— 28	— 40	+ 51	+ 12	+ 47
Solde des éléments non commerciaux	+ 15	— 4	— 12	— 11	— 13
Solde des payements courants	— 13	— 44	+ 39	+ 3	+ 34

Source : Office des changes.

3. Evolution des différents postes de la balance

A. — *Règlements commerciaux.*

	1954			1955		
	Exportations.	Importations.	Solde.	Exportations.	Importations.	Solde.
Métropole.						
Zone dollar (y compris Canada)	319	579,5	— 260,5	418,5	562,1	— 143,6
Zone sterling	516,8	745,8	— 229	689,8	845,3	— 155,5
U. E. P. (moins zone sterling)	1.256,5	961	+ 295,5	1.575,9	1.254	+ 321,9
Autres pays	452,4	437,8	+ 14,6	465,8	402,3	+ 63,5
Total	2.544,7	2.724,1	— 179,4	3.150	3.063,7	+ 86,3
Pays d'outre-mer.						
Zone dollar (y compris Canada)	113,9	173,7	— 59,8	109	274,7	— 165,7
Zone sterling	125,9	116,1	+ 9,8	114,4	113,9	+ 0,5
U. E. P. (moins zone sterling)	189,8	193,9	— 4,1	201,8	203,8	— 2
Autres pays	53,3	55,9	— 2,6	46,3	62,9	— 16,6
Total	482,9	539,6	— 56,7	471,5	655,3	— 183,8
Zone franc.						
Zone dollar (y compris Canada)	432,9	753,2	— 320,3	527,5	836,8	— 309,3
Zone sterling	642,7	861,9	— 219,2	804,2	959,2	— 155
U. E. P. (moins zone sterling)	1.446,3	1.154,9	+ 291,4	1.777,7	1.457,8	+ 319,9
Autres pays	505,7	493,7	+ 12	512,1	465,2	+ 46,9
Total	3.027,6	3.263,7	— 236,1	3.621,5	3.719	— 97,5

B. — *Règlements non commerciaux.*

DÉSIGNATION	1952			1953			1954			1955		
	Recettes.	Dépenses.	Solde.	Recettes.	Dépenses.	Solde.	Recettes.	Dépenses.	Solde.	Recettes.	Dépenses	Solde.
Touristes et voyageurs	136	117	+ 19	124	137	— 13	185,1	130,8	+ 54,3	195,3	169,2	+ 26,1
Transports	145	328	— 183	120	246	— 126	148,5	245,9	— 97,4	148,5	292,7	— 144,2
Assurances	21	34	— 13	25	38	— 13	26,7	37,4	— 10,7	34,7	42	— 7,3
Revenus du capital	101	54	+ 47	112	61	+ 51	118,7	79	+ 39,7	152,1	87,2	+ 64,9
Revenus du travail	6	77	— 71	7	88	— 81	8,7	94	— 85,3	9,9	103,3	— 93,4
Revenus de la propriété intellectuelle	20	41	— 21	24	46	— 22	25,8	55,4	— 29,6	33,4	70,7	— 37,3
Intérêts des emprunts publics	8	81	— 73	6	88	— 82	5,6	81,7	— 76,1	10,2	71	— 60,8
Dépenses et recettes de gouvernements étrangers	309	7	+ 302	515	7	+ 508	612,4	10	+ 602,4	680,4	8,2	+ 672,2
Règlement d'opérations nées pendant la période des hostilités	1	17	— 16	3	2	+ 1	6,3	1,3	+ 5	0,3	2,6	— 2,3
Divers	230	182	+ 47	210	218	— 8	262,8	235,2	+ 27,6	330,9	244,7	+ 86,2
Totaux	977	939	+ 38	1.146	931	+ 215	1.400,6	970,7	+ 429,9	1.595,7	1.091,6	+ 504,1

Source : Ministère des finances.

4. Position de la zone franc a l'union européenne des paiements

Evolution de la position nette cumulative de la zone franc à l'Union européenne des paiements.

(En millions de dollars, unités de compte.)

DÉSIGNATION	1955											
	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre.	Décembre.
Position nette cumulative (en fin de mois)	— 966,9	— 949,6	— 923,3	— 912,5	— 904,2	— 882,5	— 856,1	— 834,8	— 818,1	— 838,2	— 834,6	— 841,2
Utilisation du quota:												
Crédit reçu	159,2	157,1	155	152,9	150,9	148,2	146,8	144,8	142,7	140,7	138,7	86,6
Or versé	361,1	361,1	361,1	361,1	361,1	361,1	361,1	361,1	361,1	308,1	304,4	361,1
Position nette mensuelle	+ 6,3	+ 17,3	+ 26,3	+ 10,9	+ 8,2	+ 21,7	+ 26,4	+ 21,3	+ 16,7	— 20,1	+ 3,6	— 6,6

DÉSIGNATION	1956									
	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.
Position nette cumulative (en fin de mois)	— 896,7	905,5	— 957,8	— 991,2	— 1019,5	— 1065,7	— 1136,3	— 1201,7	— 1284,6	— 1363
Utilisation du quota:										
Crédit reçu	84,5	82,5	80,5	78,6	76,6	— 74,6	— 90,3	— 105,5	— 110,4	— 173
Or versé	416,6	425,3	477,2	511,1	539,4	— 585,6	— 638,5	— 689,2	— 732,8	— 776,6
Position nette mensuelle	— 55,5	— 8,1	— 51,8	— 39,9	— 28,3	46,3	— 70,6	— 68,4	— 79,9	— 78,4

Sources: O. E. C. E., I. N. S. E. E.

5. Balance du tourisme

Balance officielle en devises (office des changes). (En millions de dollars.)

DÉSIGNATION	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Recettes (étrangers en France)	128	186	188	136	124	185	195
Dépenses (Français à l'étranger)	— 22	— 44	— 113	— 116	— 137	— 131	— 169,2
	+ 106	+ 142	+ 75	+ 20	— 13	+ 54	+ 26,1

Estimations globales de la direction générale du tourisme.

Dépenses des touristes étrangers en France. (En millions de dollars.)

DÉSIGNATION	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Dépenses comptabilisées par l'office des changes	128	186	188	136	174	185	195
Autres dépenses	128	128	160	214	217	(1) 200 environ.	»
Total	256	314	348	350	391		

(1) Evaluation.

IV. — PRIX. — COUT DE LA VIE

1° PRIX

a) Prix de gros.

OBSERVATIONS PRÉALABLES

Les indices des prix de gros permettent de mesurer l'évolution du pouvoir d'achat de la monnaie à l'intérieur du circuit de la production et de la distribution.

L'indice publié par l'I. N. S. E. E. sur une base de 100 en 1949 suivait les variations des cours de 319 articles, choisis parmi ceux faisant l'objet des transactions « les plus importantes, les plus constantes ou les plus faciles à observer ». Des aménagements successifs de la liste des articles de référence de l'indice ont porté le niveau de ceux-ci à 373 en janvier 1953 et 488 en janvier 1954.

Un même produit peut figurer dans l'indice à chacun des stades successifs de sa préparation, mais sans qu'il y ait double emploi dans les pondérations (celles-ci étant établies d'après les transactions au dernier stade de vente en gros en 1949).

Les transactions sur les matières premières et les produits demi-finis sont assez bien représentées. Par contre, peu de produits manufacturés ont pu être considérés; ainsi l'indice métallurgique ne concerne que quelques produits finis peu ouvragés, tels que rails, poutrelles et tubes.

L'indice général des prix de gros recouvre trois secteurs essentiels: alimentaire (54 articles), énergétique (58 articles), industriel (207 articles). L'indice des prix des produits alimentaires est basé sur les prix du commerce de gros et ne saurait donc représenter les prix agricoles à la production. Aucune correction saisonnière n'est faite en raison de l'influence des conditions économiques générales, au moins aussi actives que les facteurs saisonniers, malgré l'intérêt reconnu d'un indice tenant compte de ces facteurs.

Les prix retenus sont soit des prix officiels, lorsqu'ils existent, soit, en général, les derniers en cours connus à la fin de chaque mois. Les taxes sont incluses le plus souvent possible.

1. INDICE GÉNÉRAL (488 articles).

(1949 = 100.)

	I (mars)	II (juin)	III (septembre)	IV (décembre)
1951.....	134	137,6	137,4	151,5
1952.....	149,3	143	142,6	140,5
1953.....	139,7	138,6	137,9	138
1954.....	136,3	134,8	134,6	135,2
1955.....	135,2	133,3	136,6	137,7
1956.....	140,2	140,9	141,5	(oct.) 148

Moyenne mensuelle: 1950 = 108,3. — 1951 = 138,3. — 1952 = 141,9. — 1953 = 138,3. — 1954 = 135,9. — 1955 = 135,7.

Source: I. N. S. E. E.

2. INDICES PARTIELS PAR BRANCHES DE PRODUCTION

Indice du dernier mois du trimestre (1949 = 100).

Produits alimentaires.

(112 articles.)

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1955:	122,9	118,9	123,8	124
1956:	127,4	128,3	128,4	

Moyenne mensuelle: 1950 = 103,2.
1951 = 119,7.
1952 = 131.
1953 = 125,3.
1954 = 124,6.
1955 = 122,6.

Combustibles et énergie.

(57 articles.)

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1955:	138,8	138,4	140,1	141
1956:	142	142,1	145,4	

Moyenne mensuelle: 1950 = 105,6.
1951 = 126,7.
1952 = 142,3.
1953 = 138,5.
1954 = 138,8.
1955 = 139,5.

Produits industriels.

(319 articles.)

Ensemble.

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1955:	145	144,5	146,7	148,7
1956:	150,7	151,7	151,8	

Moyenne mensuelle: 1950 = 113,7.
1951 = 138,7.
1952 = 138,2
1953 = 149,8.
1954 = 145,1.
1955 = 145,9.

Corps gras industriels.

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1955:	86,5	84,3	85,2	85
1956:	87,6	87,1	87,2	

Moyenne mensuelle: 1950 = 97,2.
1951 = 112,2.
1952 = 93,7.
1953 = 91,9.
1954 = 88,7.
1955 = 85,6.

Produits chimiques.

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1955:	138,1	135,6	136,5	137,6
1956:	138,4	136,6	137,1	

Moyenne mensuelle: 1950 = 104,2.
1951 = 128,7.
1952 = 148,9.
1953 = 141,7.
1954 = 138,7.
1955 = 136,9.

Bois.

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1955:	199,7	200	211	217
1956:	224	228	228	

Moyenne mensuelle: 1950 = 104,1.
1951 = 181,7.
1952 = 219.
1953 = 204.
1954 = 198,9.
1955 = 201.

Produits métallurgiques.

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1955:	156,2	158	162,7	167,9
1956:	171,9	170,1	170	

Moyenne mensuelle: 1950 = 104,9.
1951 = 134,6.
1952 = 161,8.
1953 = 158,1.
1954 = 149,8.
1955 = 159,5.

Cuirs.

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1955:	84,3	83,5	85,4	89,1
1956:	91,1	90,8	91,3	

Moyenne mensuelle: 1950 = 124,8.
1951 = 124,9.
1952 = 91,2.
1953 = 94,8.
1954 = 87,2.
1955 = 85.

Caoutchouc.

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1955:	158,3	168	184,4	185,3
1956:	170,8	167,6	168,2	

Moyenne mensuelle: 1950 = 211.
1951 = 211.
1952 = 185.
1953 = 158,3.
1954 = 148,5
1955 = 171,9

Textiles.

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1955:	128,3	125,4	121,2	120,1
1956:	122,1	126,7	126	

Moyenne mensuelle: 1950 = 135,7.
1951 = 184,4.
1952 = 144.
1953 = 137,3.
1954 = 134,1.
1955 = 124,7.

Pâtes à papier et vieux papiers.

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1955.....	174,7	176,3	176	177
1956.....	178,3	178,3	176,8	

Moyenne mensuelle: 1950 = 110,1. — 1951 = 256. — 1952 = 222. — 1953 = 174,4. — 1954 = 178. — 1955 = 175,9.

Source: I. N. S. E. E.

3. Indices des matières premières industrielles (73 articles).

(1949 = 100.)

	I (mars)	II (juin)	III (septembre)	IV (décembre)
1955.....	159	159,9	164,7	167,6
1956.....	169,5	170,1	167,5	

Moyenne mensuelle: 1950 = 125,2. — 1951 = 188,4. — 1952 = 175,4. — 1953 = 166. — 1954 = 159,4. — 1955 = 162,2.

Source: I. N. S. E. E.

4. Indices des produits importés

Ensemble (43 articles).

(1949 = 100.)

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1955:	135,8	137,8	138,1	136,8
1956:	137,5	138,9	136,5	

Moyenne mensuelle: 1950 = 132,5.
1951 = 181,5.
1952 = 154,1.
1953 = 141,4.
1954 = 142,6.
1955 = 137,2.

Matières premières industrielles importées.

(1949 = 100.)

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1955:	140,4	142,6	143,4	141,8
1956:	142,8	143,2	138,2	

Moyenne mensuelle: 1950 = 145,7.
1951 = 212.
1952 = 158,4.
1953 = 145,2.
1954 = 142,9.
1955 = 141,7.

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — (Voir plus loin l'évolution des indices U. S. A. et Grande-Bretagne). Cet indice *ne constitue pas un indice des prix* à l'importation; les cours ne sont pas, en effet, observés toujours directement au stade de l'importation et, d'autre part, seules les marchandises donnant lieu à des échanges réguliers et stables ont été prises en considération.

L'indice a donc la signification limitée d'un indice des *prix intérieurs de certains produits importés*. Il permet d'observer le *sens des tendances*, d'autant plus qu'il concerne surtout des matières premières.

5. Indices des fruits et légumes frais a Paris

	I (mars)	II (juin)	III (septembre)	IV (décembre)
1955.....	114,5	137,3	114,3	127,6
1956.....	177,7	241	148	

Moyenne mensuelle: 1950 = 97,4. — 1951 = 104. — 1952 = 118,7. — 1953 = 112,8. — 1954 = 126,2. — 1955 = 123,4.

Source: I. N. S. E. E. (Sur la base 1938 = 1 le niveau de 1949 est à 19.)

6. Indices des prix de gros des salaisons et de la charcuterie

(Prix départ usine, toutes taxes comprises, relevés le 15 de chaque mois auprès d'un échantillon de producteurs par un syndicat professionnel; livraison à certaines collectivités (intendance...) exclues; coefficients de pondération établis sur évaluation des productions commercialisées en 1953; aux prix en vigueur en 1949.)

Moyenne mensuelle (1949 = 100).

	I	II	III	IV
1955.....	128	128	129	128
1956.....	126	125	126	

Moyenne mensuelle: 1950 = 97,5. — 1951 = 128,3. — 1952 = 129,7. — 1953 = 123,9. — 1954 = 126,7. — 1955 = 128,2.

	1950	1951	1952	1953
Evolution des prix du bétail sur pied.	93	131,7	133,1	112
Evolution des prix du porc sur pied...	95	142,7	136	120

Source: I. N. S. E. E.

b) Indices des prix de détail.

Observations préalables sur la composition et l'utilisation des indices

Deux indices des prix de détail sont publiés par l'Institut national de la statistique et des études économiques, l'un pour Paris, l'autre pour dix-sept villes de province.

1. L'indice *pour Paris* est un indice *des prix à la consommation familiale pour une famille de quatre personnes de condition modeste*, dont deux enfants à charge de moins de seize ans et dont le chef de famille salarié a une qualification professionnelle inférieure à celle de contremaître pour l'industrie et de comptable pour le commerce ou l'administration.

Les articles de référence se répartissent en cinq groupes:

Alimentation (41 articles, à l'exclusion des légumes et des fruits frais).

Chauffage et éclairage (7 articles: trois variétés de charbon, gaz de ville et trois tarifs d'électricité).

Produits manufacturés (115 articles: ménage, entretien, outillage, mobiliers, lingerie, habillement et chaussures).

Services (47 articles ou tarifs: loyers, transports, P. T. T., ressemelages, blanchissage, coiffeur, bains, instruction, soins médicaux, distractions...).

Divers (3 articles: tabac, cigarettes, journaux).

Au total, 213 articles, avec les pondérations suivantes, par groupes:

Alimentation	68 p. 100.
Chauffage et éclairage.....	4 —
Produits manufacturés.....	10 —
Services	15 —
Divers	3 —
	100 p. 100.

Les prix des denrées alimentaires, des produits manufacturés et de certains services sont relevés périodiquement par des enquêteurs de l'I. N. S. E. E.; les prix et tarifs officiels ou imposés (transports, P. T. T., eau, gaz, électricité, tabac, etc.) sont constatés par les publications officielles.

Les prix de base correspondent à l'année 1949.

Les fruits et légumes frais étant exclus de l'indice d'ensemble, en raison des variations saisonnières importantes de leurs prix et des conditions très particulières de ce marché, un indice particulier est calculé et publié isolément.

2. L'indice pour *dix-sept villes de province* est établi dans des conditions analogues, pour l'ensemble des villes sièges des directions régionales de l'I. N. S. E. E., soit Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Orléans, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Il comprend un nombre moyen de 183 articles dont:

Trente-six produits alimentaires.

Cinq articles de chauffage et éclairage.

Cent onze produits manufacturés.

Vingt-huit « services » et trois « divers ».

La spécification exacte des articles varie en fonction des habitudes et des disponibilités locales et n'est donc pas celle adoptée pour Paris.

Les relevés de prix sont effectués par des enquêteurs de l'I. N. S. E. E.

Les pondérations par groupes sont les mêmes que celles retenues pour l'indice parisien.

Ces deux indices ne sont *pas des indices de dépenses*. Ils sont en effet calculés à partir des budgets-types invariables correspondant à des habitudes de consommation à une époque donnée: ils mesurent les variations du pouvoir d'achat de la monnaie pour la catégorie de consommateurs considérée dont les besoins sont supposés constants pendant toute la période de calcul de l'indice.

1. Indice d'ensemble des prix a la consommation familiale (213 articles)

(1949 = 100.)

Paris.

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1955:	144,9	144,7	144,5	146,3
1956:	148,1	147,1	148,3	148 (oct.)

Moyenne mensuelle: 1950 = 111,2.
1951 = 130,1.
1952 = 145,4.
1953 = 143,7.
1954 = 143,3.
1955 = 144,9.

Ensemble 17 villes importantes de province.

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1955:	144,8	145,2	145,1	148,3

Moyenne mensuelle: 1950 = 107,2.
1951 = 129,3.
1952 = 145,4.
1953 = 143,1.
1954 = 143,8.
1955 = 145,9.

Source: I. N. S. E. E.

(1) La publication de l'indice des prix de province est suspendue depuis le début de 1956.

2. Indice du prix des denrées alimentaires (41 articles)

(1949 = 100.)

Paris.

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1955:	136,1	136	135	137,7
1956:	139,6	138	138,3	

Moyenne mensuelle: 1950 = 110,6.
1951 = 128.
1952 = 140,7.
1953 = 137,4.
1954 = 135.
1955 = 135,9.

Ensemble 17 villes importantes de province.

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1955:	135	135,5	134,4	139
1956:	...	.....	.....	

Moyenne mensuelle: 1950 = 105,9.
1951 = 121,5.
1952 = 138,3.
1953 = 136,4.
1954 = 134,5.
1955 = 135,6.

Source: I. N. S. E. E.

3. Indice du prix des objets manufacturés (115 articles)

(1949 = 100.)

Paris.

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1955:	126,3	126,3	126,6	127,4
1956:	127,6	128,2	129,1	

Moyenne mensuelle: 1950 = 102
1951 = 121,4.
1952 = 131.
1953 = 126,5.
1954 = 126,3.
1955 = 126,5.

Ensemble 17 villes importantes de province.

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1955:	128	127,9	128,2	128,8
1956:	..	.....	.....	

Moyenne mensuelle: 1950 = 100,9.
1951 = 127,5.
1952 = 136,5.
1953 = 129,7.
1954 = 128,4.
1955 = 128,2.

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — Un indice beaucoup plus complet est donné plus loin.

4. Indice du prix du chauffage et de l'éclairage (7 articles)

(1949 = 100.)

Paris.

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1956:	171,4	168,7	168,8	170,7
1956:	171,2	159,9	161,1	

Moyenne mensuelle: 1950 = 109,8
1951 = 146,9.
1952 = 172,5.
1953 = 171,8.
1954 = 171,8.
1955 = 170,2

Province (17 villes).

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1955:	171,5	172,6	172,2	171,6
1956:	.....	.....	.....	

Moyenne mensuelle: 1950 = 108,5.
1951 = 146,1.
1952 = 172,6.
1953 = 173.
1954 = 173,6.
1955 = 172,7.

Source: I. N. S. E. E.

5. Indice du prix des services (47 articles)

(1949 = 100.)

Paris.

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1955:	197	197	199	199
1956:	203	205	207	

Moyenne mensuelle: 1950 = 124.
1951 = 147,4.
1952 = 176.
1953 = 184.
1954 = 190.
1955 = 198.

Province (17 villes).

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1955:	196,4	197,6	201,3	204,5
1956:	.....	.....	.....	

Moyenne mensuelle: 1950 = 118,4.
1951 = 148,7.
1952 = 174,9.
1953 = 180,6.
1954 = 189,3.
1955 = 199,9.

Source: I. N. S. E. E.

6. Indice « fruits et légumes frais »

(1949 = 100.)

Paris.

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1955:	139,2	158,5	136,3	144,7
1956:	197,7	255,6	168,1	

Moyenne mensuelle. 1956 = 103,3
1951 = 114,9.
1952 = 136,1.
1953 = 129,2.
1954 = 144,6.
1955 = 144,7.

Province (17 villes).

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1955:	130,4	156,3	132,4	144,5
1956:	.....	.....	.....	

Moyenne mensuelle: 1950 = 101,9.
1951 = 108,9.
1952 = 132,6.
1953 = 127,5.
1954 = 141,3.
1955 = 140,2.

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — Cet indice résulte de la comparaison du coût d'achat de paniers dont la composition varie chaque mois, au prix de ces mêmes paniers le mois correspondant de l'année 1949. Il ne donne que des valeurs moyennes, alors que les cours des fruits et légumes frais sont très variables les uns par rapport aux autres.

7. Indices annuels d'ensemble des prix de détail

(1949 = 100.)

Pondération	Désignation	1950 Paris	1950 Province	1951 Paris	1951 Province
4,4	Légumes	104,6	103,1	111,4	103,3
3,6	Fruits	102,1	100,4	118,8	115,9
8	Fruits et légumes.....	103,3	101,9	114,9	108,9
100	Prix à la consommation familiale.....	111,2	107,2	130,1	129,4
		108 (1)		129,5 (1)	
108	Indice global.....	110,6	106,8	129	127,8

Pondération	Désignation	1952 Paris	1952 Province	1953 Paris	1953 Province
4,4	Légumes	143,9	138,6	131,6	131,7
3,6	Fruits	128,3	125,2	124,4	122,3
8	Fruits et légumes.....	136,1	132,6	129,2	127,5
100	Prix à la consommation familiale.....	145,4	145,4	143,7	143,1
		145,4 (1)		143,2 (1)	
108	Indice global.....	144,7	144,5	142,6	142

Désignation	1954 Paris	1954 Province	1955 Paris	1955 Province
Légumes	142,7	141,2	152,2	146,4
Fruits	145,2	141,6	136	132,4
Fruits et légumes.....	144,6	141,3	144,7	140,2
Prix à la consommation familiale	143,3	143,8	144,9	145,9
	143,7 (1)		145,7 (1)	
Indice global.....	143,4	143,6	144,9	143,5

(1) Pondérations: Paris: 1; province: 4.

Source: I. N. S. E. E.

c) Evolution des indices de prix sur la base 100 en 1938.

L'institut national de la statistique et des études économiques a déterminé les possibilités de *raccord des nouveaux indices de prix, publiés sur une base de 100 en 1949, aux séries anciennes établies sur une base 100 en 1938* (indice des prix de détail des 34 articles et indice des prix de gros des 135 articles).

Deux méthodes de calcul ont été employées. L'une a déterminé les les coefficients correspondant aux valeurs moyennes, en 1949, des anciens indices de prix mesurés, sur la base 1 en 1938. L'autre méthode établit le niveau qu'auraient eu, en 1949, les nouveaux indices sur une base 1 en 1938.

Les coefficients donnés ci-après résultent des *moyennes* géométriques des valeurs fournies par les deux méthodes de calcul (anciens indices base 1 en 1938 et nouveaux indices base 1 en 1938). Ces moyennes tiennent compte, avec une même importance, des conditions économiques de 1938 et de 1949, et apportent donc une estimation correcte du niveau moyen des prix dans les principaux secteurs en 1949, par rapport à 1938. Leur utilisation a été limitée à la comparaison directe 1938-1949, par suite de l'absence d'études valables sur la structure des productions et des consommations pour les années intermédiaires.

Pour avoir une indication valable sur le *niveau moyen des prix en 1949 sur la base 1 en 1938*, il suffit donc de multiplier les indices publiés sur la base 100 en 1949 par les coefficients suivants (colonne de gauche):

1. Indice des prix a la consommation familiale a Paris (1)

N. B. — Les coefficients de la colonne de gauche sont à la moyenne géométrique des coefficients ancien et nouvel indice.

		Ancien indice (2).	Nouvel indice.
		—	—
Ensemble	16,3	17	15,7
Produits alimentaires	17,4	18.1	16,8
Chauffage, éclairage	13,2	13,8	12,6
Objets manufacturés	25	»	»
Services	9,7	10,2	9,2

	Ancien indice des 34 articles.	
	Paris.	Province (3).
	—	—
Ensemble	18,17	20,17
Produits alimentaires	18,14	19,90
Objets manufacturés	13,76	15,95
Services	»	»

N. B. 1. — Pour l'utilisation des indices dans les contrats indexés conclus entre 1938 et 1949, on peut multiplier l'indice base 100 en 1949 par la valeur de l'ancien indice (18,17) en 1949. *Mais pour mesurer le niveau moyen des prix actuels par rapport à 1933, il faut* tenir compte de l'évolution des structures de production et de consommation et donc utiliser le coefficient 16,3 pour l'indice d'ensemble et les coefficients correspondants pour les indices composants.

N. B. 2. — La transformation des indices des prix de détail des 34 articles, base 100 en 1938, en indices base 100 en 1914, s'effectue en multipliant les valeurs des indices base 100 en 1938 par:

7,06 pour l'indice Paris (alimentation, 7,06; chauffage, éclairage, 6,60).

6,58 pour l'indice province (alimentation, 6,57; chauffage, éclairage, 6,80).

On peut aussi multiplier les coefficients de l'indice des 34 articles (18,17 et 20,17 par les coefficients ci-contre).

2. Indice du prix de détail a Paris des fruits et légumes frais

Sur la base 1 en 1938, l'indice est à 19 en 1949.

3. Indice des prix de gros

Ensemble	18,5
Produits alimentaires	17,9
Combustibles et énergie	17,4
Produits industriels	19,8
Matières premières industrielles	19,8
Produits importés	20,5
Matières premières industrielles importées	24,5 (4)

N. B. — Ces coefficients sont la moyenne géométrique des coefficients ci-après:

	Ancien indice.	Nouvel indice
	—	—
Ensemble	19,17	17,8
Produits alimentaires	17,2	17,6
Combustibles et énergie	18,2	16,6
Matières premières industrielles	21,3	18,4
Produits importés	21,6	18
Produits industriels	19,2	21,8
Matières premières industrielles importées	25,8	24,5

(1) L'absence de documentation sur les prix en 1938 des articles de référence des nouveaux indices pour la province ne permet pas de procéder à une estimation analogue des variations de prix 1938-1949. La seule comparaison possible consiste à rapprocher les niveaux des indices des prix des 34 articles.

La moyenne des indices des prix des 34 articles en 1949 pour l'ensemble des villes de plus de 10.000 habitants sur une base 100 en 1938 se situe au niveau 2017 contre 1817 à Paris. Cet écart de 117 p. 100 se réduit à 10 p. 100 (1938 environ contre 1817 à Paris, en ne retenant pour la province que les 17 villes sièges des directions régionales I. N. S. E. E.). La tendance inverse a prévalu ensuite jusqu'en 1952, les prix de Paris s'élevant davantage que les prix observés en province.

M. A. Sauvy a proposé les raccords suivants, pour 1949, pour l'indice des 213 articles:

	1938	1949	
	—	—	
Prix à Paris	100	1630	1630
Province	100	1760-1810, soit 1785 (moyenne).	
France	100	1730-1770, soit 1751 (moyenne).	

(2) Ancien indice calculé sur la base 1 en 1938 d'après une estimation nouvelle des pondérations.

(3) Province: 17 villes sièges des directions régionales de l'I. N. S. E. E. (20,17 en prenant l'ensemble des villes de plus de 10.000 habitants).

(4) D'après la composition du nouvel indice, l'ancien était plus représentatif à cet égard.

4. Evolution des indices des prix de détail

(34 articles, base 100 en 1938.) (1)

(Moyenne mensuelle.)

Paris.

	1949	1950	1951	1952	1953	1954
	—	—	—	—	—	—
Ensemble	1817	1945	2280	2464	2420	2402
Alimentation (29 art.).	1814	1955	2260	2472	2428	2411
Chauffage et éclairage.	1376	1519	2007	2354	2382	2401

Province.

	1949	1950	1951	1952	1953	1954
	—	— (2)	—	—	—	—
Ensemble	2033	2125	2407	2724	2680	2658
Alimentation (29 art.).	2009	2116	2359	2700	2662	2642
Chauffage et éclairage.	1597	1714	2235	2661	2661	2690

N. B — La transformation des indices des prix de détail des 34 articles, base 100 en 1938, en indices, base 100 en 1914, s'effectue en multipliant les valeurs des indices base 100 en 1938 par: 7,06 pour l'indice Paris, 6,58 pour l'indice province.

Evolution, depuis 1914, des indices des 34 articles

(très approximatif).

	1914	1938		1949		1954
	—	—		—		—
Ensemble:						
Province	1	6,58	(×20,17)	133	(×1,31)	174
Paris	1	7,06	(×18,17)	128	(×1,32)	169
Alimentation:						
Paris	1	7,06	(×18,14)	128	(×1,33)	170
Province	1	6,57	(×19,90)	131	(×1,32)	172
Chauffage-éclairage:						
Paris	1	6,60	(×13,76)	90,8	(×1,74)	158
Province	1	6,80	(×15,95)	108,5	(×1,68)	182

d) **Indices des prix des véhicules à moteur.**

Ces indices se rapportent aux ventes sur le marché intérieur des produits de l'industrie française des automobiles et des motocycles, vélomoteurs et cyclomoteurs pour les principaux modèles des grandes firmes.

Les coefficients de pondération sont établis d'après la valeur des différentes productions, calculée au tarif moyen de 1949 et compte tenu du nombre moyen annuel de véhicules livrés sur le marché français en 1949 et 1951 (l'année 1949 ne représentant pas une activité normale pour certains modèles nouveaux).

Ces tarifs adoptés correspondent aux prix-client départ usine. Ils ne comprennent ni les frais de sortie d'usine, ni le montant de la taxe locale. Des accords de prix ont été effectués pour tenir compte du prix de revient des modifications apportés à certains modèles.

(1949 = 100.) (Moyenne mensuelle.)

PONDÉRATION	DÉSIGNATION	1950	1951	1952	1953
54	Voitures particulières..	103,8	126,8	146,4	143,3
33	Véhicules utilitaires...	104,2	134,2	155,6	154,5
13	Motocycles	106,1	124,9	145,5	143,6
100	Ensemble	104,2	129	149,3	147

PONDÉRATION	DÉSIGNATION	1954	1955	1956		
				Mars.	Juin.	Sept.
54	Voitures particulières..	143,3	140,3	142,3	142,3	142,3
33	Véhicules utilitaires...	154,5	151,5	155,5	160,4	160,4
13	Motocycles	143,6	135,8	137,6	137,6	137,6
100	Ensemble	145,6	143,7	146,8	147	147

Source: I. N. S. E. E

(1) Cet indice n'est plus publié depuis 1955.

(2) Prix de détail pour l'ensemble des chefs-lieux de départements et villes de plus de 10.000 habitants.

e) Indices des prix de détail à Paris des appareils d'équipement ménager.

Ces indices ont pour objet de représenter, de façon plus complète, les variations des cours des appareils ménagers, qui constituent une part importante de la construction mécanique et électrique, et ne sont compris que pour une petite fraction dans l'indice d'ensemble des prix à la consommation familiale (213 articles), établi pour suivre l'évolution des prix des denrées et services communément utilisés par les familles de condition modeste.

L'indice exclut les installations de chauffage central et les éléments constituant les salles de bains, mis généralement par le propriétaire à la disposition des occupants. Il comprend huit groupes distincts d'appareils, comprenant au total 191 modèles différents. Les indices de groupe sont des moyennes arithmétiques simples des indices établis pour chaque modèle de référence. L'indice d'ensemble est une moyenne arithmétique pondérée des indices de groupes. Les coefficients de pondération attribués aux groupes ont été déterminés compte tenu des chiffres d'affaires des producteurs français en 1950 et de la valeur des importations à la même date. Les appareils ménagers étant soumis à de fréquentes modifications de construction et de présentation, de nombreux raccords ont dû être effectués entre séries de prix légèrement différentes. Les prix retenus sont ceux affichés par les concessionnaires ou ceux découlant des barèmes établis par les fabricants majorés du montant des taxes applicables à la vente au détail.

Ces indices sont donnés avec une marge d'erreur qui n'est pas négligeable.

(1949 = 100.) (Moyenne mensuelle.)

PONDÉRATION	DÉSIGNATION	1950	1951	1952	1953
17	Appareils chauffage (38)	104,4	136,6	160,5	157,4
27	Cuisinières (35).....	105,3	139	167,3	163,1
6	Réfrigérateurs (18).....	102,9	116,3	120,9	116,4
5	Aspirateurs-cireuses (21)	105,4	124,8	114,7	142,2
4	Machines à laver (15)..	108,5	135,5	153,8	153,3
6	Petits appareils (29)....	105,7	130,2	151,6	148,4
9	Machines à coudre (10).	110,7	127,1	142,4	141,1
26	Récepteurs radio (25)..	102,1	124	143,6	141,4
100	Ensemble (191)...	104,8	130,9	152,2	149,4

PONDÉRATION	DÉSIGNATION	1954	1955	1956		
				Mars.	Juin	Sept.
17	Appareils chauffage (38)	154,2	155,7	157,8	158,3	158,8
27	Cuisinières (35).....	161	162,9	166,1	165,3	165,5
6	Réfrigérateurs (18).....	109,2	103,6	100,1	102,4	102,6
5	Aspirateurs-cireuses (21)	141,7	142	142,5	143,6	143,4
4	Machines à laver (15)..	152,7	153,1	154,9	154,5	153,7
6	Petits appareils (29)....	147,2	146,8	147,5	147,5	147,5
9	Machines à coudre (10).	143,2	145,3	146,7	146	146,2
26	Récepteurs radio (25)..	138,1	136,8	136,5	136,3	136,3
100	Ensemble (191)...	147,1	147,2	148,5	148,2	148,2

NOTA. — Nombre d'articles entre parenthèses.

Source : I. N. S. E. E.

f) Indice des prix des produits industriels nécessaires aux exploitations agricoles.

(1949 = 100.)

PONDÉRATION	DÉSIGNATION	1950	1951	1952	1953	1954
192	Energie	102,9	113,1	115,2	113,5	114
140	Entretien et renouvellement des bâtiments.	102,8	135,2	152,4	142,9	139,7
310	Engrais et antiparasitaires	103,1	124,8	147,1	137,8	132,7
255	Machines et outils....	101,6	130,3	151,1	150,4	138,5
103	Divers	106,3	160	171,6	154,5	147,6
1.000	Ensemble.....	103	129,1	145,3	138,8	133,1

PONDÉRATION	DÉSIGNATION	1955	1956		
			Mars.	Juin.	Sept.
192	Energie	113	112,1	112,4	108,6
140	Entretien et renouvellement des bâtiments.	142	147,2	149,3	149,4
310	Engrais et antiparasitaires	125	129,2	121,3	123,7
255	Machines et outils....	136,3	138	139,6	140,1
103	Divers	144	144,4	143,8	147,9
1.000	Ensemble.....	129,9	132,3	130,5	131,1

Source : I. N. S. E. E.

g) Indice des recettes des spectacles à Paris.

(Indice corrigé des variations de prix.) (1949 = 100.)

PONDÉRATION	DÉSIGNATION	1950	1951	1952	1953
20,36	Théâtres	83	93	91	76
1,62	Chansonniers	123	123	137	166
11,18	Music-halls	95	111	117	125
3,57	Théâtres nationaux....	81	97	91	93
3,65	Sports.....	104	111	94	82
1,63	Courses de chevaux...	98	104	111	114
58,50	Cinemas	86	89	83	82
100	Ensemble.....	88	94	90	89

Source : I. N. S. E. E.

h) Indice des prix de vente au détail des spécialités pharmaceutiques.

N. B. — L'indice est établi d'après les articles réellement en vente chaque année à Paris par les pharmaciens au mois de février.

Indices des prix de 100 spécialités remboursées par la sécurité sociale.		*Indice des prix des produits antibiotiques.*	
1949.....	100	1949.....	100
1950.....	115	1950.....	78
1951.....	132	1951.....	64
1952.....	164	1952.....	62
1953.....	161	1953.....	51
1954.....	161	1954.....	46
1955.....	161	1955.....	45

Source : I. N. S. E. E.

f) Comparaison des indices de prix de gros et des indices des prix de détail.

Pour que cette comparaison soit valable, surtout si l'on veut en tirer des conclusions sur les variations du coût de la distribution, elle doit *porter sur des groupes ayant une composition semblable*.

Or, précise l'Institut national de la statistique et des études économiques, ... « les indices de prix de gros et de détail basés, l'un sur les disponibilités nationales, l'autre sur les consommations familiales, présentent des différences de structure très importantes. En particulier les denrées alimentaires constituent 40 p. 100 des pondérations de l'indice d'ensemble des prix de détail. Les services qui ne figurent pas dans l'indice des prix de gros représentent 15 p. 100 du budget-type de consommation familiale.

« D'autre part, les marchandises retenues pour l'indice des prix de gros sont observées à des stades différents de fabrication, le stade final étant fréquemment omis; elles correspondent à des biens d'équipement comme à des biens de consommation; le montant des taxes fiscales n'est pas toujours compris dans les cours enregistrés. Pour l'indice des prix de détail, les articles sont observés au stade final de la production et de la commercialisation et sont tous des biens de consommation.

« Aussi, la comparaison des indices d'ensemble ne saurait être complètement légitime que pour mesurer les différences du pouvoir d'achat de la monnaie sur les marchés de gros, d'une part, pour les salariés, d'autre part.

« Des rapprochements plus utiles peuvent être effectués entre prix de produits particuliers ou indices partiels; dans ce dernier cas, les conclusions ne sauraient être esquissées qu'après consultation de la liste des articles et de leurs pondérations ».

j) Indice des prix de détail des objets manufacturés.

L'indice des prix à la consommation familiale ne comprenant que 115 objets manufacturés, échantillon insuffisamment représentatif, l'I. N. S. E. E. a calculé un indice annuel portant sur 1.173 articles témoins, d'après le dépouillement du catalogue publié chaque année entre mai et juillet par une maison de commerce spécialisée dans la vente par correspondance.

Indices annuels des prix de détail de certains objets manufacturés (1).

(Base 100 en 1949.)

NUMÉRO du groupe.	GROUPES	NOMBRE d'articles	INDICES					
			1950	1951	1952	1953	1954	1955
1	Articles de cuisine, chauffage	107	94,4	118,9	142,9	135,4	165,1	134,8
2	Articles de ménage et d'équipement ménager	51	98,9	118,2	139,7	131,1	131,4	130
3	Mobilier et literie, y compris tapis	31	90,5	126,5	139,0	130,1	132,4	132,8
4	Produits d'entretien et de toilette, y compris parfumerie	62	105,5	134,4	153,7	151,2	148,8	147,6
5	Papeterie, articles de bureau	97	106,4	143,0	165,5	155,4	150,9	154,8
6	Librairie (ouvrages techniques)	56	123,0	142,3	177,5	183,1	191,1	194,8
7	Maroquinerie et articles de voyage	50	97,6	122,3	134,1	127,6	126,8	127
8	Petit outillage, quincaillerie, éclairage	153	107,9	136,6	168,6	155,4	154,6	155
9	Petit outillage agricole, jardinage	61	107,1	135,4	173,2	166,0	161,2	159,6
10	Armes, munitions, accessoires de chasse	98	113,4	137,1	166,4	162,4	157,6	157,2
11	Cycles, sports, camping	102	105,8	135,7	156,8	150,5	146,7	143
12	Jeux et jouets	50	105,7	137,5	171,0	162,2	161,3	157,8
13	Articles et engins de pêche, bateaux	66	110,6	143,2	169,8	164,3	160,6	160,1
14	Photographie, optique, instruments de mesure	67	113,8	141,2	171,8	161,9	161,9	164,9
15	Lingerie, bonneterie, mercerie	75	98,5	131,3	125,9	111,3	111,8	110,4
16	Habillement, chaussures	53	95,4	127,1	126,0	118,2	114,6	115
	Ensemble	1.173	105,4	133,9	157,0	149,3	147,6	147,3

(1) D'après le catalogue publié chaque année entre mai et juillet par une maison de commerce spécialisée dans la vente par correspondance.

Source: I. N. S. E. E.

k) Etude du prix de revient des principales industries.

Une enquête de l'Institut national de la statistique et des études économiques en 1953 a établi, avec une approximation acceptable, que pour une valeur de 100 F de produits fabriqués, le prix de revient moyen dans l'ensemble de la fabrication française se divisait en nombres ronds, comme suit:

3 F pour l'intérêt du *capital immobilisé* (immeubles et machines), l'intérêt calculé à raison de 5 p. 100 de la valeur vénale de l'établissement;

15 F pour la *main-d'œuvre* (multiplication du nombre moyen des ouvriers employés par leur salaire journalier et la journée de travail effectif);

55 F pour l'achat des *matières premières;*

7 F pour le *combustible;*

20 F pour les *frais* d'administration, les impôts, les assurances, l'entretien, les *bénéfices.*

100 F.

Cette répartition est une moyenne en nombres ronds.

On trouvera ci-après une répartition détaillée par groupe d'industries:

(Unité: franc, centime.)

NUMERO d'ordre.	DÉSIGNATION des groupes	POUR 100 FRANCS de produits fabriqués (1). Intérêt du capital immobilier.	Main-d'œuvre.	Matière première	Combustibles.	Administration, assurances, etc.
1	Industrie textile.....	1,46	12,01	68,46	1,34	16,73
2	Industrie extractive....	18,01	41,41	15,84	5,17	19,57
3	Métallurgie	2,47	12,65	45,26	23,29	16,33
4	Objets en métal.....	1,91	19,61	45,16	3,39	29,93
5	Industrie du cuir.....	1,16	6,17	75,86	0,78	16,03
6	Industrie du bois.....	1,08	7,20	59,63	1,50	30,59
7	Céramique	2,73	31,01	23,09	16,98	26,19
8	Produits chimiques....	1,90	5,41	62,46	4,39	25,84
9	Bâtiment	2,87	12,33	48,70	14,46	21,64
10	Eclairage	7,10	3,04	68,21	2,65	19,00
11	Ameublement	6,06	21,97	36,96	12,16	22,85
12	Habillement et toilette.	1,04	22,32	53,44	0,50	22,70
13	Alimentation	1,20	2,82	75,87	2,64	17,47
14	Moyens de transport...	2,23	28,73	48,17	3,28	17,59
15	Sciences, lettres et arts	2,01	31,52	46,72	3,18	16,57
16	Luxe et plaisir.....	0,73	15,62	62,05	1,15	20,45
	Moyennes générales.	2,45	13,75	58,45	6,42	18,93
		100 francs.				

(1) Ce tableau est le résumé des renseignements fournis par 5.000 bulletins, qui se sont recommandés à notre choix par l'étendue et la précision des détails. Ces bulletins représentent, dans leur ensemble, un chiffre d'affaires de 754 millions de francs et comprennent les industries les plus variées.

Source: I. N. S. E. E.

l) Indice du coût de la construction.

Immeubles à usage d'habitation.

(IVe trimestre 1953=100.) (Moyenne trimestrielle.)

Années.	I (février)	II (mai)	III (août)	IV (novembre)
1954.....	99	100	98	98
		99		
1955.....	98	101	104	106
1956.....	111	115	119	

N. B. — Si 1914 = 1: 1938 = 9,78; 1954 = 237 (soit base IVe trimestre 1953 = 239).

Source: M. R. L.

2° COUT DE LA VIE

a) Indices de l'I. N. S. E. E.

Prix à la consommation familiale (rappel).

N. B. — La composition et les conditions d'utilisation de ces indices sont exposées plus haut. (Il est recommandé de se reporter à ces observations.)

1. Indice d'ensemble des prix a la consommation familiale a Paris (1949 = 100.)

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1950.....	107,5	106,9	113,7	117,4
1951.....	123,6	129,2	133	142,9
1952.....	148,1	143,1	145,7	145,4
1953.....	145,2	145,4	141	142,61
1954.....	141,6	143,8	142,6	144,9
1955	144,9	144,7	145,5	(146,3)
1956.....	148,1	(147,1)	148,3	148 (oct.)

Moyenne mensuelle: 1950 = 111,2. — 1951 = 130,1. — 1952 = 145,4. — 1953 = 143,7. — 1954 = 143,3. — 1955 = 144,9.

2. Indice d'ensemble des prix a la consommation familiale en province (17 villes importantes.) (1949 = 100.)

	I (mars)	II (juin)	III (sept.)	IV (déc.)
1950.....	104,7	103,2	108,2	112,7
1951.....	118,7	126,4	131,3	141
1952.....	146,6	142,6	145,9	146,4
1953.....	144,8	144,5	141	142,2
1954.....	143,3	143,9	143,1	144,9
1955.....	144,8	145,2	145,1	148,3

Moyenne mensuelle: 1950 = 107,2. — 1951 = 129,3. — 1952 = 145,4. — 1953 = 143,1. — 1954 = 143,8. — 1955 = 145,9.

b) **Coût absolu d'un budget type.**

1. Budget type d'un célibataire, a Paris

(Montant en francs.)

DÉSIGNATION	I (Mars.)	II (Juin.)	III (Septembre.)	IV (Décembre.)
1950.				
C. F. T. C. (1)	16.747	16.696	16.904	17.505
C. G. T. (6)	»	19.497	»	22.122
C. G. T.-F. O. (1)	16.779	17.084	16.759	17.510
Commission Delépine (2)	14.177	14.145	14.847	15.473
	(Moyenne mensuelle: 14.609.)			
Commission des conventions collectives (3)	15.104	14.812	15.524	15.784
M. L. P. (4)	21.223	21.662	22.144	22.572
I. O. E. (5)	»	16.326	16.484	16.814
1951.				
C. F. T. C.	18.718	20.186	20.506	21.865
C. G. T.	22.326	27.950	26.953	29.118
C. G. T.-F. O.	18.465	20.229	20.977	22.473
Commission Delépine	16.439	17.395	18.353	19.175
Commission supérieure des conventions collectives	16.657	17.732	18.065	19.451
M. L. P.	23.177	25.778	27.493	29.706
I. O. E.	16.391	19.249	20.032	21.621
1952.				
C. F. T. C.	22.985	22.566	22.850	23.298
C. G. T.	30.461	30.104	30.946	30.005
C. G. T.-F. O. (7)	24.157	23.939	24.351,5	24.161
Commission Delépine	»	»	»	»
Commission supérieure des conventions collectives	20.233	19.770	»	»
M. L. P.	30.853	30.588	30.716	30.955
I. O. E.	22.436	21.912	22.170	21.833
1953.				
C. F. T. C. (1)	23.845	23.934	23.009	23.039
C. G. T.	31.167	31.534	30.727	31.059
C. G. T.-F. O. (1)	24.546	24.679	24.338	24.452
M. L. P.	31.244	31.313	31.401	31.536
I. O. E.	22.066	22.354	21.511	21.628
Commission supérieure des conventions collectives	»	»	»	25.166 (2)
1954.				
C. F. T. C. (1)	»	»	»	»
C. G. T.	31.106	31.603	30.509	31.119
C. G. T.-F. O. (1)	25.453,1	26.180	25.599	25.270
M. L. P.	31.046	31.954	31.401	»
I. O. E.	22.081	22.556	21.882	22.266
1955.				
C. G. T.	31.288	31.754	31.123	31.496
C. G. T.-F. O.	25.775	26.475	25.537	26.236
I. O. E.	22.521	23.419	22.577	23.191
1956.	(Mai.)			(Nov.)
C. G. T.	33.321	32.093	(3)	»
C. G. T.-F. O.	28.976	29.264	28.329	27.945
I. O. E.	24.839	23.845	(4)	»

(1) Premier jour du mois.

(2) Budget type adopté le 29 décembre 1953 à la majorité des membres présents (chef d'entreprise n'ayant pas participé à la séance), soit: 9.665 F pour le budget alimentaire; 15.501 F pour le budget non alimentaire.

(3) La C. G. T. depuis le mois d'août ne publie plus de budget-type particulier.

(4) L'Institut d'observations économiques a publié depuis le mois d'août un budget établi sur des bases nouvelles.

(1) Les budgets types C. F. T. C. et C. G. T.-F. O. (15e et 1er jour du mois) sont évalués à partir de bases communes réparties entre six postes alimentation (2.800 calories-jour), eau, éclairage, chauffage, loyer (local de 41 m² surface corrigée catégorie 3 A), habillement, linge de maison et divers. Les prix retenus sont ceux du *Bulletin hebdomadaire de statistique de l'I. N. S. E. E.*

(2) Les évaluations du budget de la *Commission Delépine* sont effectuées par la direction des prix au secrétariat d'Etat aux affaires économiques.

(3) Les travaux de la *Commission supérieure des conventions collectives* tendant à l'élaboration d'un budget type sont exposés dans le numéro de septembre-octobre 1950 de la *Revue française du travail* éditée par le ministère du travail et de la sécurité sociale. La partie alimentaire de ce budget type a été adoptée dans son ensemble le 18 juin 1950. Les autres postes ont été adoptés isolément, mais rejetés dans leur ensemble. Les évaluations présentées n'ont donc *aucun caractère officiel.*

(4) Evaluation publiée dans le journal *Le Monde ouvrier* (mouvement libération du peuple) (15 du mois).

(5) *L'Institut d'observation économique* évalue trois budgets types se rapportant respectivement au manœuvre, à l'ajusteur et à l'ingénieur célibataires de la région parisienne, dans l'industrie des métaux (15 du mois).

Les données ci-dessus concernent le budget type du manœuvre. On trouvera plus loin l'évolution indiciaire de ce budget et de celui de l'ajusteur et de l'ingénieur célibataires, ainsi qu'un indice d'ensemble.

(6) C. G. T. (15 du mois).

(7) Premier jour du mois.

2. Budget type d'une famille

Evaluation de l'U. N. A. F. (Union nationale des associations familiales) (famille type de quatre personnes, dont deux enfants entre six et dix ans) (1).

(Montant en francs.)

ANNEES	I (Mars.)	II (Juin.)	III (Septembre.)	IV (Décembre.)
1950	40.785	40.972	41.702	42.111
1951	45.323	50.503	51.184	55.460
1952	62.585	61.550	61.849	60.618
1953	60.538	62.134	59.691	59.130
1954	64.496	67.320	63.543	63.967
1955	64.620	67.834	63.858	65.136
1956	70.092	73.324	67.953	68.832 (nov.)

N. B. — Le budget a été calculé depuis le 1er janvier 1952, sur des bases nouvelles correspondant à une définition plus large des besoins, mieux adaptée à la disparition totale des mesures de restriction de la consommation. Les chiffres publiés depuis cette date ne sont donc pas exactement comparables à ceux des années antérieures.

En 1954, les bases ont de nouveau été modifiées pour tenir compte des récents travaux de la commission supérieure des conventions collectives (2).

(1) Premier jour du mois.

(2) Budget type familial de la commission supérieure des conventions collectives adopté le 29 décembre 1953 à la majorité des membres présents (organisation syndicale, U. N. A. F., M. Andrieux, les chefs d'entreprise n'ayant pas participé à la séance): 68.443 F.

3° COMPARAISON DES VARIATIONS DANS LE TEMPS DES SALAIRES ET DU COUT DE LA VIE

a) Pouvoir d'achat des salaires horaires depuis 1949.

(Rapprochement simple des indices.)

N. B. — L'enquête du ministère du travail sur l'activité et les salaires ayant lieu au début de chaque trimestre, les indices des prix retenus sont les moyennes des deux mois encadrant les fins de trimestre.

(1949 = 100.)

PÉRIODES	INDICES des salaires. (France entière.)	INDICE d'ensemble des prix à la consommation familiale. (France entière.) (1).	INDICE du pouvoir d'achat du salaire horaire (2). (France entière.)
1950.			
Mars-avril	105	105	100
Juin-juillet	107	104	103
Septembre-octobre..	115	110	104,5
Décembre-janvier...	121	115	105
1951.			
Mars-avril	127,5	120,5	105,5
Juin-juillet	139	127	109
Septembre-octobre..	156	133	117 (max.)
Décembre-janvier...	160	143	112
1952.			
Mars-avril	162	146,5	110,5
Juin-juillet	163,5	142,5	114,5
Septembre-octobre..	164	146	112
Décembre-janvier...	164	146,5	111,5
1953.			
Mars-avril	166	144,3	112,8
Juin-juillet	167	144,5	113,5
Septembre-octobre..	169	141	119,5
1954.			
Mars-avril	176	143,2	123
Juin-juillet	178,5	140,7	124,2
Septembre-octobre..	178,7	143,1	124,9
1955.			
Mars-avril	186	144,8	128,5
Juin-juillet	192	144,9	132,6
Septembre-octobre..	197	145,1	135,8
Décembre-janvier (3)	202	148	136,5

(1) Cet indice combine celui de Paris (pondération 1) et celui de dix-sept grandes villes de province (pondération 4).
(2) Indice obtenu par division des deux indices précédents.
(3) Depuis le mois de janvier 1956, l'indice des prix de détail des dix-sept grandes villes de province n'a plus été publié.

Source: I. N. S. E. E.

b) Variation des salaires et du coût de la vie de 1938 à 1951.

On trouvera, seulement, ci-après, les résultats d'une étude de M. Sauvy basée sur une moyenne géométrique des indices du coût de la vie publiés par l'I. N. S. E. E. et l'institut d'observation économique pour la comparaison 1938-1949 et sur l'indice I. N. S. E. E. seul pour la comparaison 1949-1951. Pour les salaires, l'indice pondéré des salaires horaires de l'enquête semestrielle de l'I. N. S. E. E. a été retenu comme constituant la seule série homogène depuis 1938 s'appliquant à diverses professions. Diverses corrections ont été effectuées pour tenir compte du transfert de l'impôt cédulaire, de la prime de transport, de l'accroissement de la cotisation des salaires à la sécurité sociale, etc. Le salaire hebdomadaire tient compte de la modification de la durée du travail. Mais les résultats apportés laissent de côté la fraude sur les cotisations sociales légales et le retard de la progression des allocations familiales.

La simple division des résultats obtenus pour les salaires par les indices du coût de la vie donne les indices suivants de pouvoir d'achat:

SALAIRES	1949-1938		SEPTEMBRE 1951-1949.		SEPTEMBRE 1951-1938.	
	Paris.	France entière	Paris.	France entière.	Paris	France entière.
Salaire horaire net masculin..	56,2	61,5 à 63,3	110,5	102,4	62,1	62,9 à 64,8
Salaire horaire net deux sexes.	60,3	66,0 à 67,9	110,5	102,4	66,6	67,5 à 69,3
Salaire hebdomadaire net...	70,5	77,2 à 79,4	112,7	104,6	79,5	80,6 à 82,1
Salaire hebdomadaire plus allocations familiales	78,5	86,0 à 88,5	112,7	104,6	88,5	89,8 à 92,4
Salaire avec allocations familiales et assurances sociales	83,4	91,4 à 94,0	112,7	104,6	94,0	95,4 à 98,1

OBSERVATIONS

Les chiffres du 1er septembre 1951 s'entendent, il faut le rappeler avant la revalorisation des salaires.

Une étude plus complète devrait tenir compte de l'accroissement des charges d'accidents du travail, congés payés, etc., mais aussi de l'augmentation de la production, de l'accroissement plus élevé des prix des objets vendus par l'industrie par rapport au coût de la vie, de la charge fiscale, etc.

Pour les salaires non touchés par l'enquête de l'I. N. S. E. E. (mines, services publics, employés de l'industrie et du commerce, agriculture), les aperçus suivants peuvent être donnés;

Mines (ensemble).

Indice du salaire moyen journalier, prime de résultat incluse:

(1938 = 100.)

Ouvrier du fond..... 2.230
Ouvrier du jour..... 2.140

Indice des salaires payés charges sociales comprises.

Ouvrier du fond..... 2.640
Ouvrier du jour..... 5.520

Pouvoir d'achat journalier, compte tenu de l'augmentation du coût de la vie en province:

(1938 = 100.)

Ouvrier du fond..... de 91 à 96
Ouvrier du jour..... de 90 à 92

(Situation plus favorable en valeur relative que la moyenne.)

c) **Evolution, depuis 1938, des salaires horaires région parisienne (industrie des métaux) et des salaires horaires et charges annexes (construction électrique).**

Salaire horaire (métaux région parisienne).

(T = au temps. — R = au rendement.)

(Moyenne mensuelle.)

DÉSIGNATION	1949		1952		1953		1954		1955	
	T.	R.	T.	R.	T.	R.	T.	R.	T.	R.
1. Manœuvre ordinaire homme:										
Salaire horaire.....	70,95	73,40	121,15	126,50	124,8	132	131	138,3	140,3	150,25
Indice 1938 = 100.....	860	839	1.468	1.446	1.513	1.509	1.591	1.581	1.701	1.717
2. Manœuvre ordinaire femme :										
Salaire horaire.....	69,30	72,13	117,75	123	121,7	128,5	128,3	133,5	137,7	»
Indice 1938 = 100.....	969	»	1.647	»	1.702	»	1.794	»	1.926	»
3. Ajusteur:										
Salaire horaire.....	101,72	113,20	176,80	190,95	184	197,9	195,9	208,6	214,1	226,2
Indice 1938 = 100.....	892	940	1.551	1.585	1.624	1.643	1.710	1.738	1.878	1.877
4. Lamineur à froid:										
Salaire horaire.....	»	96,90	»	166,80	»	176	»	184,6	»	194,1
Indice 1938 = 100.....	»	881	»	1.516	»	1.600	»	1.678	»	1.765
5. Mouleur à main:										
Salaire horaire.....	103,85	121,50	172,60	200,15	180,2	203,7	88,5	214,3	197,9	231,3
Indice 1938 = 100.....	949	996	1.576	1.640	1.646	1.695	1.722	1.757	1.807	1.896

Sources: Syndicats professionnels, I. N. S. E. E.

Salaire horaire et charges annexes (construction électrique).

(1938 = 100.)

DÉSIGNATION	1949	1952	1953	1954	1955
1. Indice du salaire horaire brut.....	1.011	1.724	1.775	1.877	2.019
2. Indice du salaire horaire brut plus charges annexes.....	1.250	2.149	2.233	2.348	2.546

Sources: Syndicats professionnels patronaux, I. N. S. E. E.

V. — SALAIRES — PROFITS — REVENUS

1° SALAIRES

N. B. — Sont données ici des observations concernant les indices des taux des salaires horaires publiés par le ministère du travail, et l'indice total des salaires publiés par l'institut national de la statistique et des études économiques, d'après les travaux de la direction des prix.

a) Indice des taux des salaires horaires.

(Ministère du travail) (1).

1 INDICES D'ENSEMBLE

(Base 1er janvier 1946 = 100.)

	I (1er janv.)	IV (1er avril)	VII (1er juil.)	X (1er oct.)	Année
1951.....	354	374	407	458	410
1952.....	470	475	479	481	478
1953.....	481	486	488	493	489
1954.....	500	516	521	522	522
1955.....	539	543	560	574	582
1956.....	589	597	610	620	

Moyenne 1949 = 292.

2. INDICES PAR SECTEUR

Production des métaux.

	I	IV	VII	X
1954:	478	489	498	506
1955:	519	519	541	571
1956:	584	588	604	605

Moyenne: 1949 = 301.

Industrie chimique.

	I	IV	VII	X
1954:	520	535	542	543
1955:	559	569	590	607
1956:	621	629	637	640

Moyenne: 1949 = 294.

Bâtiment et travaux publics.

	I	IV	VII	X
1954:	460	468	472	473
1955:	486	489	503	514
1956:	531	543	557	570

Moyenne: 1949 = 265.

Industrie textile

	I	IV	VII	X
1954:	532	549	553	554
1955:	572	576	592	614
1956:	627	631	635	644

Moyenne: 1949 = 314.

Cuirs et peaux.

	I	IV	VII	X
1954:	470	493	497	496
1955:	517	520	539	550
1956:	564	570	576	588

Moyenne: 1949 = 286.

Transports.

	I	IV	VII	X
1954:	493	511	516	515
1955:	529	531	545	559
1956:	571	580	534	606

Moyenne: 1949 = 287.

Papier-carton.

	I	IV	VII	X
1954:	520	541	544	547
1955:	566	570	591	606
1956:	624	633	643	651

Moyenne: 1949 = 295.

Commerces alimentaires.

	I	IV	VII	X
1954:	528	550	555	557
1955:	576	580	600	611
1956:	626	633	648	658

Moyenne: 1949 = 300.

3. INDICES SUIVANT LE SEXE ET LA QUALIFICATION

(Base 1er janvier 1946 = 100.)

1. — *Hommes.*

Manœuvres ordinaires.

	I	IV	VII	X
1954:	524	550	553	554
1955:	576	580	601	612
1956:	624	633	645	655

Manœuvres spécialisés.

	I	IV	VII	X
1954:	503	521	525	527
1955:	544	548	566	580
1956:	594	602	615	626

Ouvriers spécialisés.

	I	IV	VII	X
1954:	482	493	498	499
1955:	512	517	532	547
1956:	562	570	583	594

Ouvriers qualifiés.

	I	IV	VII	X
1954:	469	476	481	482
1955:	492	497	510	524
1956:	542	552	565	576

2. — *Femmes.*

Manœuvres ordinaires

	I	IV	VII	X
1954:	580	618	624	623
1955:	654	656	684	695
1956:	708	714	725	732

Manœuvres spécialisées.

	I	IV	VII	X
1954:	554	581	585	586
1955:	611	614	640	653
1956:	667	672	683	690

Ouvrières spécialisées.

	I	IV	VII	X
1954:	513	533	537	539
1955:	559	562	580	595
1956:	610	615	623	632

Ouvrières qualifiées.

	I	IV	VII	X
1954:	494	510	518	518
1955:	537	539	549	565
1956:	579	587	595	605

Source: Ministère du travail.

(1) L'enquête du ministère du travail porte sur les taux des salaires des ouvriers de plus de dix-huit ans payés à l'heure, dans des établissements de plus de dix salariés (à l'exclusion des majorations pour heures supplémentaires et primes de rendement.)

Indices moyens annuels.

(Janvier 1946 = 100.)

ANNÉES	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE dont industries de transformation, bâtiment exclu) (1).	
1946.....	121	125	122	
1947.....	165	180	169	
1948.....	251	278	259	
1949.....	283	312	292	(297)
1950.....	311	343	321	(326)
1951.....	396	441	410	(417)
1952.....	464	510	478	(485)
1953.....	477	518	489	(496)
1954.....	506	559	522	(530)
1955.....	545	605	562	

(1) Indice pondéré selon les effectifs des secteurs considérés.

Source: Ministère du travail.

N. B — Ecart moyen, à qualification égale, des salaires des femmes par rapport à ceux des hommes:

Ecart en pourcentage des salaires masculins.

1946 (1er janvier).....	15	p. 100.
1947 (1er janvier).....	8,8	—
1949 (1er janvier).....	7,2	—
1950 (1er janvier).....	7,8	—
1950 (année).....	8,2	—
1951 (année).....	7,1	—
1952 (année).....	7,7	—
1953 (année).....	8,2	—
1954 (année).....	7,2	—
1955 (1er semestre).....	6,3	—

Source: Ministère du travail.

Variations des salaires moyens observés pour chaque catégorie professionnelle par rapport aux taux moyens des manœuvres ordinaires

(Salaires masculins.)

ANNÉES	MO	MS	OS	OQ	OHQ
1946 (1er janvier).....	100	111	130	153	»
1947 (1er janvier).....	100	111	126	151	»
1949 (1er janvier).....	100	107	117	134	153
1950 (1er janvier).....	100	107	118	132	155
1949 (année).....	100	107	117	132	154
1954 (année).....	100	105	114	127,5	153
1955 (1er semestre).....	100	104,5	112,5	125	150

Source: Ministère du travail.

b) Indices professionnels des salaires horaires.

1. INDICE DES SALAIRES HORAIRES PAR ACTIVITÉ COLLECTIVE

(France entière) (1)

(1949 = 100.)

Construction électrique et mécanique (région parisienne).

	I (Janvier.)	II (Avril.)	III (Juillet.)	IV (Octobre.)
1953	170.6	171,3	173.4	176,9
		173,4		
1954	178.5	182	184	187
		186		
1955	189	193	195	204
		197		
1956	211	214	218	221 (2)

(Moyenne mensuelle: 1952 = 168,5.)

(1) Salaires réellement payés, y compris heures supplémentaires et primes diverses permanentes.
(2) Septembre.

Fonderie.

	I (Janvier.)	II (Avril.)	III (Juillet.)	IV (Octobre.)
1953	160,4	162	164	165,4
	163,7			
1954	167	169	171 (1)	174
	171			
1955	178	183	185	198
	187			
1956	200	205	208	213 (2)

(Moyenne mensuelle: 1952 = 161,1.)

Grosse forge.

	I (Janvier.)	II (Avril.)	III (Juillet.)	IV (Octobre.)
1953	173,4	170,1	171,8	172,1
	171,9			
1954	172	171	172 (1)	179
	174			
1955	181	185	187	201
	197			
1956	205	207	210	214 (2)

(Moyenne mensuelle: 1952 = 175.)

Industrie de la laine.

	I (Janvier.)	II (Avril.)	III (Juillet.)	IV (Octobre.)
1953	167	166	175	168
	168,1			
1954	178	173	177	176
	176			
1955	176	181	182	189
	189			
1956	197	201	200	203 (2)

(Moyenne mensuelle: 1952 = 156.)

Industrie du coton.

	I (Janvier.)	II (Avril.)	III (Juillet.)	IV (Octobre.)
1953	195	194,2	202	198
	196,8			
1954	200	204	205 (2)	211
	206			
1955	212	209	214	222
	215			
1956	220 (3)			

(Moyenne mensuelle: 1952 = 189.2.)

Sources: Syndicats professionnels, I. N. S. E. E.

2. INDICES DES SALAIRES HORAIRES PAR PROFESSIONS

(Métaux, région parisienne.)

(1949 = 100.)

Ajusteur.

	I (Janvier.)		II (Avril.)		III (Juillet.)		IV (Octobre.)	
	T	R	T	R	T	R	T	R
1953	177	172	179	174	181	175	183	177
1954	187	179	190	182	192	185	196	188
1955	202	191	206	197	210	198	218	209
1956	220	215	224	219	227	222	237 (2)	227

Moyenne mensuelle: 1951 = T 146; R[t] 140. — 1952 = T 174; R[t] 169. — 1953 = T 180; R[t] 175. — 1954 = T 193; R[t] 184. — 1955 = T 210; R[t] 201.

(1) Juin.
(2) Septembre.
(3) Décembre 1955.

Modeleur-mécanicien.

1953	174	176	175	176	176	177	176	178
1954	178	183	179	186	182	190	184	195
1955	186	200	190	206	193	208	206	214
1956	210	219	212	223	214	226	216 (2)	227

Moyenne mensuelle: 1951 = T 140; R[t] 141. — 1952 = T 171; R[t] 172. — 1953 = T 175,6; R[t] 177,3. — 1954 = T 181; R[t] 190. — 1955 = T 195; R[t] 209.

Mouleur à main.

1953	170	166	171	166	175	168	176	169
1954	178	172	181	174	181	177	184	179
1955	184	182	186	186	188	188	201	201
1956	203	203	211	207	215	209	217	215 (2)

Moyenne mensuelle: 1951 = T 139; R[t] 137. — 1952 = T 166; R[t] 165. — 1953 = T 173,6; R[t] 167,6. — 1954 = T 181. — R[t] 176. — 1955 = T 191; R[t] 191.

Lamineur à froid.

1953	» 179	» 179	» 182	» 184
1954	» 186	» 189	» 189	» 192
1955	» 194	» 195	» 199	» 207
1956	214 janv.	» 220	» 225	» 228 (2)

Moyenne mensuelle: 1951 = R[t] 144. — 1952 = R[t] 167. — 1953 = R[t] 181,6. — 1954 = R[t] 190. — 1955 = R[t] 200.

Sources: Syndicats professionnels patronaux, I. N. S. E. E.

3. INDICES DES SALAIRES HORAIRES PAR QUALIFICATION INDIVIDUELLE (1)

(Métaux. — Région parisienne.)

(1949 = 100.)

Manœuvre ordinaire.

Au temps:

	I (Janvier.)	II (Avril.)	III (Juillet.)	IV (Octobre.)
1953	174	174	176	178
	176			
1954	180	183	184	188
	185			
1955	190	193	197	204 (2)
	198			
1956	209	214	217	221 (2)

Moyenne mensuelle: 1952 = 171.

Au rendement:

	I (Janvier.)	II (Avril.)	III (Juillet.)	IV (Octobre.)
1953	175	178	181	183
	179,8			
1954	185	186	187	197
	188			
1955	197	201	204	211 (2)
	205			
1956	214	218	222	227 (2)

Moyenne mensuelle: 1952 = 172.

Ouvrier spécialisé. (Temps et rendement.)

	I (Février.)	II (Mai.)	III (Août.)	IV (Novembre.)
1953	170	173	173	175
1954	178	180	183	187
1955	190	194	199	208
1956	211	217	219	

(1) Salaires ouvriers masculins y compris indemnités, mais majorations pour heures supplémentaires et prime de transport exclues.
(2) Septembre.

Professionnel. (Temps et rendement.)

	I (Février.)	II (Mai.)	III (Août.)	IV (Novembre.)
1953	175	177	178	189
1954	183	184	187	191
1955	194	199	203	213
1956	216	221	224	

Ensemble des ouvriers.

	I (Février.)	II (Mai.)	III (Août.)	IV (Novembre.)
1953	172	174	174	177
1954	180	182	184	189
1955	191	196	200	209
1956	213	218	224	

Sources: Syndicats professionnels patronaux, I. N. S. E. E.

Salaires horaires moyens (en francs) *dans l'industrie des métaux de la région parisienne.*

(Evolution annuelle.)

PÉRIODES	MANŒUVRE ordinaire (1).	MANŒUVRE spécialisé (2).	PROFESSIONNEL (2).	ENSEMBLE des ouvriers.	INDICE (base 100, moyenne 1938).
1929. — 1er trimestre.	3,68	4,85	5,73	5,06	48
1935. — 1er trimestre.	3,97	5,05	6,35	5,60	53
1939. — 1er trimestre.	8,40	10,55	12,00	(3) 11,02	104
1944. — 1er trimestre.	11,55	14,31	17,37	15,42	145
1945. — 1er trimestre.	19,20	22,71	26,56	23,91	225
1946. — 1er trimestre.	24,25	31,57	36,29	32,96	310
1949. — 1er trimestre.	69,25	88,40	105,82	94,32	888
1950. — 1er trimestre.	75,30	96,39	115,48	101,92	960
1951. — 1er trimestre.	90,40	110,90	132,77	117,60	1.107
1952. — 1er trimestre.	118,85	147,50	182,24	158,55	1.494
1953. — 1er trimestre.	123,25	154,50	190,49	165,77	1.561
1954. — 1er trimestre.	128,70	161,95	198,94	(4) 173,40	1.632
1955. — 1er trimestre.	135,6	172,7	211,1	184,4	1.736

Salaires calculés chaque trimestre par le « Groupe des industries métallurgiques, mécaniques et connexes de la région parisienne » à partir des salaires horaires moyens des ouvriers dans chacune des professions des industries couvertes par le « Groupe ».

Ce sont ceux effectivement pratiqués pour les ouvriers masculins; ils comprennent les primes accordées aux salariés, à l'exclusion des majorations pour heures supplémentaires et de la prime de transport.

(1) Salaire au temps.
(2) Temps plus rendement.
(3) Moyenne 1938. 10,62 F.
(4) Moyenne 1954: 177 F.

Source: I. N. S. E. E.

c) Indice total des salaires.

(France entière.)

Cet indice est déterminé par la commission des indices des salaires à la *Direction des prix*. Il est calculé à partir des salaires horaires réels moyens et des charges sociales obligatoires (constatés dans un certain nombre d'établissements témoins, heures supplémentaires incluses).

(Janvier 1947 = 100.)

1. Constructions électriques et mécaniques

(1949: moyenne mensuelle = 216.)

	I (Janvier.)	IV (Avril.)	VII (Juillet.)	X (Octobre.)
1953	371	374	377	385
1954	389	395	399	406
1955	413	418	425	448
1956	460	469	471	479 (1)

Moyenne mensuelle: 1951 = 309. — 1952 = 365. — 1953 = 378,1. — 1954 = 397. — 1955 = 429.

(1) Septembre.

2. Fonderie

(1949: moyenne mensuelle = 216.)

	I (Janvier.)	IV (Avril.)	VII (Juillet.)	X (Octobre.)
1953	349	352	355	360
1954	362	367	370	377
1955	383	392	395	425
1956	431	443	449	458 (1)

Moyenne mensuelle: 1951 = 297. — 1952 = 350. — 1953 = 355,7. — 1954 = 370. — 1955 = 402.

3. Grosse forge

(1949: moyenne mensuelle = 227.)

	I (Janvier.)	IV (Avril.)	VII (Juillet.)	X (Octobre.)
1953	414	407	410	410
1954	411	411	413	427
1955	430	438	441	481
1956	487	494	495	508 (1)

Moyenne mensuelle: 1951 = 341. — 1952 = 405. — 1953 = 411. — 1954 = 416 — 1955 = 451.

Charges sociales.

(Taux des salaires dans la construction mécanique et électrique.)

(Ce coefficient est établi par le syndicat de la construction mécanique et électrique de la région parisienne et il est utilisé dans le calcul de l'indice total des salaires horaires majorés au titre des heures supplémentaires, du travail de nuit ou du dimanche et des jours fériés).

(1949: moyenne mensuelle = 38,21.)

	I (Janvier.)	IV (Avril.)	VII (Juillet.)	X (Octobre.)
1953	39,66	40,23	39,4	39,62
1954	39,78	40,05	39,28	39,81
1955	40,12	39,81	40,78	41,80
1956	40,88	41,48	90,16	40,69

Moyenne mensuelle: 1951 = 37.78. — 1952 = 38,92. — 1953 = 39,94. — 1954 = 39,53. — 1955 = 40,56.

Source: I. N. S. E. E.

d) Salaire net annuel moyen (*) par catégorie socio-professionnelle.

(Salariés à temps complet, restés toute l'année chez le même déclarant.)

	1951	1952	1954
	Milliers de francs.		
Cadres supérieurs et salariés des professions libérales	942	1.123	1.404
Cadres moyens	559	662	682
Employés	331	389	397
Ouvriers	263	306	352
Personnel de service	175	210	273
Ensemble (y compris divers et non déclarés)	337	389	425

N. B. — Ces salaires nets annuels moyens sont supérieurs à ceux de l'ensemble des salariés d'environ 5 p. 100 dans l'ensemble.

(*) Ce salaire net annuel moyen exclut les retenues de retraite et de sécurité sociale, et les sommes non soumises au versement forfaitaire de 5 p. 100 (prestations familiales, indemnités pour frais d'emploi, remboursement de frais et primes de transport dans la région parisienne).

Source: I. N. S. E. E.

Observations (1954).

Salariés à temps complet ayant travaillé toute l'année chez un même déclarant:

1° Salaire net annuel moyen féminin en pourcentage du salaire moyen masculin:

Energie	93 p. 100.
Industrie	63 —
Transport	76 —
Commerce	63 —
Services et non déclarés	60 —
Ensemble	65 p. 100.

(1) Septembre.

2° Salaire net annuel moyen dans la Seine par rapport au salaire en province (=100):

	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE (Non déclarés inclus.)
Cadres supérieurs et salariés des professions libérales	123	137	124
Cadres moyens	131	138	130
Employés	119	129	119
Ouvriers	135	127	130
Personnel de service	117	139	115
Ensemble (non déclarés inclus et divers)	156	112	146

3° Les augmentations de gains paraissent analogues à celles des taux de salaires décelées par l'enquête du ministère du travail (9,1 p. 100 par rapport à 1952 et 27,3 p. 100 par rapport à 1951, pour l'enquête, contre 9 p. 100 et 26 p. 100 pour les déclarations de salaires);

4° En 1954, 50 p. 100 des salariés à temps complet, ayant travaillé toute l'année chez le même déclarant, ont perçu moins de 350.000 F, soit ..... 30.000 F. par mois.

75 p. 100 des salariés..... 40.000 —
95 p. 100 des salariés..... 80.000 —

N. B. — Pour l'ensemble des salariés, ces taux seraient légèrement inférieurs.

5° L'ouvrier parisien gagne environ 30 p. 100 de plus qu'en province.

Sources: Ministère des finances, I. N. S. E. E.

e) Gains horaires ouvriers.

1. *Gains horaires ouvriers en septembre* 1955 (*ensemble des ouvriers*).

(En francs.)

ACTIVITÉS	ZONE D'ABATTEMENT DU S. M. I. C.					
	Zone 0 %.	Zone 3,53 %.	Zone 6,67 %.	Zone 10 %.	Zone 12 %.	Ensemble.
Production des métaux	»	185,5	183,4	169,7	143,1	179,2
Industrie mécanique et électrique	211,6	180,2	173,7	154,8	152,5	186,0
Industrie du verre	180,3	185,2	176,2	168,6	159,3	170,4
Céramique, matériaux de construction	202,7	173,6	145,8	157,4	139,3	157,3
Bâtiment, travaux publics	191,3	157,8	154,5	139,5	140,0	160,4
Industrie chimique et caoutchouc	180,3	198,7	202,7	181,4	161,6	187,5
Industrie agricole et alimentaire	177,3	165,6	150,5	139,9	138,8	156,4
Industrie textile	162,8	152,6	149,9	139,1	130,5	144,5
Habillement et travail des étoffes	151,8	129,0	125,4	120,3	116,0	128,4
Cuirs et peaux	163,5	153,3	140,7	134,4	128,2	139,0
Industrie du bois et de l'ameublement	180,8	146,0	142,4	140,4	129,1	144,6
Papier-carton	170,8	171,1	150,1	148,6	143,0	155,4
Industrie polygraphique	231,8	191,3	162,5	143,8	148,7	198,3
Industries diverses	171,9	142,3	151,7	132,3	134,0	150,4
Industries de transformation	196,8	164,9	161,0	144,3	136,9	163,8
Transports (sauf S. N. C. F. et R. A. T. P.)	195,7	158,2	144,7	130,6	125,4	162,7
Commerces agricoles et alimentaires	171,0	149,2	164,0	153,8	139,6	156,7
Commerces non alimentaires	188,0	156,4	154,3	138,2	138,8	163,4
Hygiène	164,6	146,3	143,3	125,7	124,6	151,1
Ensemble des activités ci-dessus	191,3	163,2	160,2	144,1	136,9	163,2

Source: Ministère du travail.

2. *Augmentation des gains horaires moyens (ensemble des ouvriers) et des taux de salaires (ouvriers de plus de 18 ans) de septembre 1954 à septembre 1955.*

(En pourcentage.)

ACTIVITÉS	POURCENTAGE d'augmentation.	
	Du gain horaire.	Du taux horaire.
Production des métaux	13,5	15,9
Industrie mécanique et électrique	9,0	9,5
Industrie du verre	12,8	10,1
Céramique et matériaux de construction	12,4	11,0
Bâtiment et travaux publics	7,3	8,3
Industrie chimique et caoutchouc	12,3	11,5
Industrie agricole et alimentaire	13,4	9,8
Industrie textile	8,5	10,6
Habillement et travail des étoffes	7,4	9,3
Cuirs et peaux	8,9	10,3
Industrie du bois et de l'ameublement	8,0	9,6
Papier-carton	10,6	10,3
Industrie polygraphique	2,5	6,2
Industries diverses	7,4	8,5
Transports (sauf S. N. C. F. et R. A. T. P.)	9,1	8,3
Commerces agricoles et alimentaires	6,8	9,5
Commerces non alimentaires	4,3	9,0
Hygiène	11,0	8,6
Ensemble des activités ci-dessus	8,4	9,6

f) Salaires mensuels nets.

(Ensemble professionnels et manœuvres.)

Le salaire mensuel net est obtenu à partir des moyennes des salaires horaires, compte tenu de la durée du travail, des majorations pour heures supplémentaires, des retenues pour la sécurité sociale, de la surtaxe progressive, de la prime de transport à Paris et des prestations familiales.

	1949	1950	1951	1952	1953	1954
	Francs	Francs	Francs	Francs.	Francs.	Francs.
Zone 0 p. 100:						
Célibataire	17.103	19.844	24.622	28.623	30.192	32.678
Père de 2 enfants	25.445	28.412	35.614	41.190	42.223	44.794
Père de 5 enfants (*)	40.445	43.767	54.974	62.750	64.014	67.956
Zone 7,50 p. 100:						
Célibataire	73.937	15.608	19.863	22.884	23.555	25.253
Père de 2 enfants	21.337	23.106	29.239	33.690	34.074	36.031
Père de 5 enfants (*)	35.137	37.251	47.050	53.528	54.077	57.265

	1955			
	I	IV	VII	X
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
Zone 0 p. 100:				
Célibataire	33.374	33.678	34.608	35.691
Père de 2 enfants	45.881	46.210	47.217	48.404
Père de 5 enfants (*)	70.631	70.967	75.974	73.161
Zone 6,30 p. 100:				
Célibataire	26.067	26.142	27.024	28.130
Père de 2 enfants	36.990	37.341	38.373	39.438
Père de 5 enfants (*)	59.701	60.562	61.496	62.677

	1956			
	I	II	III	IV
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
Zone 0 p. 100:				
Célibataire	36.468	36.694	38.215	39.209
Père de 2 enfants	49.276	49.526	51.230	52.343
Père de 5 enfants (*)	74.033	74.283	75.987	77.100
Zone 6,30 p. 100:				
Célibataire	28.867	28.969	29.929	30.664
Père de 2 enfants	40.260	40.635	41.674	42.470
Père de 5 enfants (*)	63.481	64.371	65.410	66.206

(*) Dont deux enfants âgés de plus de 10 ans.

Sources: Ministère du travail, I. N. S. E. E.

Indice des salaires mensuels nets.

(1949 = 100)

(Ensemble professionnels et manœuvres) (1).

N. B. — Cet indice tient compte des taux de salaire horaire, de la durée du travail, des retenues de sécurité sociale, de la surtaxe progressive, des primes de transport et prestations familiales.

	COEFFICIENT de raccordement pour base 100 en 1938.	1950	1951	1952	1953	1954
				(Moyenne.)		
Zone 0 p. 100:						
Célibataire	(10,12)	116	145	169	175	191
Père de 2 enfants...	(13,72)	112	140	162	167	176
Père de 5 enfants (*).	(16,74)	108	136	155	159	168
Zone 7,50 p. 100:						
Célibataire	(12,80)	112	143	164	168	181
Père de 2 enfants...	(17,67)	108	137	158	161	169
Père de 5 enfants (*).	(23,24)	106	134	152	154	163

	1955			
	I	IV	VII	X
Zone 0 p. 100:				
Célibataire	195	197	203	209
Père de 2 enfants...	180	182	186	190
Père de 5 enfants (*).	175	175	178	181
Zone 6,30 p. 100:				
Célibataire	187	188	194	202
Père de 2 enfants...	173	175	179	185
Père de 5 enfants (*).	170	172	175	178

	1956			
	I	II	III	IV
Zone 0 p. 100:				
Célibataire	213	219	228	233
Père de 2 enfants....	195	198	205	209
Père de 5 enfants (*).	185	186	190	193
Zone 6,30 p. 100:				
Célibataire	207	212	219	224
Père de 2 enfants....	189	193	198	202
Père de 5 enfants (*).	181	185	188	191

(*) Dont deux enfants âgés de plus de 10 ans.
(1) Pondération: manœuvre = 1. — Professionnel = 3.
Sources: Ministère du travail, I. N. S. E. E.

g) **Salaires des domestiques.**

Salaires annuels (en francs) du personnel domestique logé et nourri. Province.

ANNÉES	CUISINIERS	VALETS de chambre.	CHAUFFEURS	CUISINIÈRES	FEMMES de chambre.	BONNES à tout faire	FEMME de ménage ni nourrie ni logée (sal. hor.).
1913.....	1.473	690	1.337	607	482	378	»
1935.....	8.618	4.648	6.209	4.473	3.511	2.965	2,58
1938.....	9.898	5.564	7.347	5.275	4.102	3.584	3,15
1943.....	19.270	11.840	15.060	10.500	8.640	6.915	5,95
1945.....	43.068	31.426	39.843	28.124	22.502	17.504	15,83
1946.....	67.060	47.594	57.545	56.503	44.284	35.906	23,82
1949.....	120.044	82.448	98.693	95.200	80.346	67.726	48,07
1950.....	131.480	100.740	120.348	102.600	81.348	73.860	59,15
1951.....	167.064	138.120	175.944	137.280	115.140	96.600	77,14
1952.....	171.084	149.784	186.468	147.684	125.760	110.460	87.48
1953.....	199.500	162.700	212.500	162.600	134.700	120.600	95.00
1954.....	218.000	179.000	227.000	176.000	149.000	137.000	108,00

Source: I. N. S E E.

Indice pondéré des salaires de domestiques.

(Octobre 1935 = 100.)

ANNÉES	FEMMES DE MÉNAGE	BONNES A TOUT FAIRE
Octobre:		
1935	100	100
1938	122	124
1943	233	231
1945	590	614
1946	912	1.353
1949	1.922	2.803
1950	2.364	3.251
1951	3.047	4.310
1952	3.379	5.004
1953	3.600	5.204
1954	4.090	6.000

Source: I. N. S. E. E.

h) **Les salaires déclarés en 1951, 1952 et 1954.**

Non compris: agriculture, gens de maison au service de particuliers, fonction publique.

Compris: secteur industriel semi-public, houillères, E. D. F., G. D. F., S. N. C. F.

DÉSIGNATION	1951	1952	1954	1954 / 1952
		(Milliards de francs.)		
Ensemble des salariés.				
Masse des salaires bruts déclarés (milliards de francs):				
Energie	183	220	191	»
Industrie	1.568	1.839	2.018	»
Transports	275	318	304	»
Commerce	317	389	469	»
Services	218	251	293	»
Non déclarés.....	2	2	1,7	»
Ensemble	2.563	3.019	3.277	+ 8,5 %
Effectifs correspondants au 31 décembre:				
Energie	435	440	441	»
Industrie	5.108	5.069	5.289	»
Transports	699	714	687	»
Commerce	1.064	1.112	1.244	»
Services	682	706	815	»
Non déclarés.....	7	5	1,9	»
Ensemble	7.995	8.046	8.448	+ 5,5 %

DÉSIGNATION	1951	1952	1954	1954/1952
	(Milliards de francs.)			
Salariés à temps complet (1.000 F) (2).				
Salaire net annuel moyen (1) par activité:				
Energie	380	447	485	•
Industrie	303	356	400	•
Transports	342	405	442	•
Commerce	308	358	409	•
Services et non déclarés	340	385	444	•
Ensemble	318	369	413	+ 12 %
Dont, hommes	(345)	(405)		

(1) Ce salaire exclut les retenues de retraite et sécurité sociale et les sommes non soumises au versement forfaitaire de 5 p. 100 (prestations familiales, indemnités pour frais d'emploi, remboursement de frais et prime de transport dans la région parisienne).

(2) Salariés à temps complet, toute l'année chez le même déclarant.

Sources: Ministère des finances, I. N. S. E. E.

i) Salaires agricoles.

(Enquête par sondage de l'I. N. S. E. E.)

1. Nombre de salariés

Permanents: 750.000 en 1954 (contre 800.000 en 1952 et 750.000 en 1953), dont 14 p. 100 membres de la famille de l'exploitant et 15 p 100 de femmes.

Autres: En 1952, le nombre des saisonniers était estimé, par le ministère de l'agriculture, à 450.000, dont 200.000 assimilables aux permanents par la durée de leur travail; les autres représentent l'équivalent de 100.000 permanents environ, soit au total l'équivalence de 300.000 permanents

Au total, *un peu plus d'un million d'emplois permanents.*

Le nombre des exploitations occupant un salarié serait en faible augmentation depuis 1952, celui des exploitations occupant de deux à plusieurs salariés représente en pourcentage 26,4 des exploitations, contre 31,8 en 1951.

Au total, 380.000 exploitations utiliseraient de la main-d'œuvre salariée en 1954.

N. B. — Répartition des permanents par catégories professionnelles (enquête par sondage de l'I. N. S. E. E. de 1953 et 1954):

	1953	1954	1955
Personnel de direction	2,7	2,5	1,7
Ouvriers qualifiés (1)	29	28,5	30,5
Domestiques, ouvriers agricoles	47,1	47,1	49
Servantes de ferme	11,1	11,1	10,9
Ouvriers à capacité réduite et jeunes gens	10,1	10,8	8,7
	100	100	100

2. Salaires

(Avantages en nature exclus.)

Salaire mensuel moyen, toutes catégories.

	1953	1954	1955
Personnel logé et nourri	9.520 F	9.860 F	10.940 F
Personnel ni logé ni nourri	18.840 F	20.200 F	21.510 F

Répartition selon le mode de rémunération.

	1953	1954	1955
Personnel logé et nourri	58,8 %	59,4 %	54 %
Personnel logé	17,5	18,4	22,9
Personnel nourri	8,2	7,5	7,7
Personnel ni logé ni nourri	15,5	14,7	15,4
	100	100	100

(1) Maîtres, valets, fermiers, ouvriers et ouvrières spécialisés.

3. Revenu global des salariés agricoles

(1952-1953 et 1953-1954.)

	1952-1953 — Milliards de francs.
Salaires en espèces:	
Salariés nourris et logés:	
694.000 à 111.600 F par an	77
Salariés nourris seulement:	
147.500 à 192 000 F par an	28
Salariés logés seulement:	
111.000 à 131.000 F par an	14
Salariés ni logés ni nourris:	
147.500 à 216.000 F par an	32
Total	150
Avantages en nature:	
Autoconsommation	30
Achats complémentaires de nourriture	35
Total	65
Total général	215

N. B — A défaut d'autres données, on a pris pour les avantages en nature les chiffres de la campagne 1951-1952. Ces chiffres sont peut-être un peu faibles car si, considérant que les avantages en nature compensent *grosso modo* les espèces qui ne sont pas versées aux salariés, on refait le calcul en supposant qu'aucun salarié n'est nourri ni logé, on obtient entre 225 et 235 milliards.

Si l'on s'en tenait au salaire minimum garanti moyen de 14.000 F par mois, on obtiendrait 185 milliards.

Comme il est peu probable que les salaires soient inférieurs au minimum garanti ou très supérieurs aux salaires donnés par l'enquête, on peut estimer que le revenu global des salariés agricoles est compris entre 175 et 245 milliards de francs.

Evaluation 1953-1954.

	Milliards de francs —
Salariés nourris:	
Hommes. 530.000 à 125.000 F	66
Femmes: 145.000 à 100.000 F	15
Total	81
Salariés non nourris:	
Hommes: 290.000 à 235.000 F	68
Femmes: 95.000 à 185.000 F	18
Total	86
Ensemble	167
Avantages en nature:	
Autoconsommation	30
Achats complémentaires de nourriture	30
Total	60
Total général	227

Source: I. N. S. E. E. (Revenu de l'agriculture en 1953-1954.)

j) Fonction publique.

1. Revenus mensuels nets des fonctionnaires en résidence a Paris

Rémunérations totales brutes:
- Traitement de base budgétaire.
- Indemnité de résidence.
- Supplément familial de traitement.
- Prestations familiales.
- Prime de transport.
- Compléments: primes ou indemnités temporaires.

Moins retenues de retraite et sécurité sociale (rémunération nette).

Moins surtaxe progressive (payée sur le traitement l'année suivante) (les chiffres donnés à partir de 1955 sont provisoires. Ils utilisent le barème de surtaxe progressive en vigueur en 1955 sur les revenus de 1954).

Source: I. N. S. E. E.

B. — *Indices hiérarchiques nets et bruts.*

DATES	INDICES HIERARCHIQUES NETS ET BRUTS						
	100	110-115	130-140	185-210	300-370	500-665	800-1.165
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
Célibataire.							
1er janvier 1938	1.120	»	1.232	1.480	2.559	4.278	8.851
1er octobre 1951	19.581	»	22.543	29.847	47.302	76.934	119.189
1er avril 1952	19.487	»	22.450	29.676	46.997	76.679	118.967
1er septembre 1953	22.412	»	25.356	30.410	48.313	79.579	125.709
1er juillet 1954	22.412	»	25.356	30.663	49.327	83.147	134.547
1er janvier 1955	23.696	24.448	26.067	31.944	51.810	90.397	153.503
4 avril 1955	24.574	24.911	26.123	31.944	51.810	90.397	153.503
1er octobre 1955	25.548	26.060	27.600	33.068	52.685	91.752	155.772
1er janvier 1956	25.564	26.706	28.294	34.524	55.223	96.105	163.347
1er juillet 1956	25.675	27.181	29.273	35.428	56.102	96.872	164.039
1er juillet 1957	25.687	27.639	29.995	36.843	59.262	102.432	173.315
Marié 2 enfants (1).							
1er janvier 1938	1.261	»	1.376	1.630	2.750	4.537	9.365
1er octobre 1951	32.341	»	35.589	43.972	64.380	97.548	148.669
1er avril 1952	32.144	»	35.463	43.785	64.025	97.218	148.364
1er septembre 1953	35.417	»	38.489	44.129	64.369	99.763	152.684
1er juillet 1954	35.417	»	38.489	44.404	65.698	103.648	162.860
1er janvier 1955	36.874	37.671	39.438	45.983	68.496	111.812	186.523
4 avril 1955	37.752	38.143	39.503	45.983	68.496	111.812	186.523
1er octobre 1955	38.813	39.395	41.131	47.228	69.633	114.074	190.005
1er janvier 1956	38.833	40.115	41.903	48.837	72.581	119.299	199.524
1er juillet 1956	38.995	40.674	42.999	49.849	73.598	120.358	200.483
1er juillet 1957	39.056	41.212	43.835	51.459	77.329	127.009	211.943
Marié 4 enfants (2).							
1er janvier 1938	1.635	»	1.752	2.012	3.185	5.078	10.076
1er octobre 1951	51.280	»	54.916	63.828	85.381	120.937	173.183
1er avril 1952	51.186	»	54.790	63.651	85.026	120.623	172.665
1er septembre 1953	55.485	»	58.846	65.025	86.400	124.623	178.710
1er juillet 1954	55.485	»	58.846	65.317	87.565	128.508	188.887
1er janvier 1955	58.383	59.315	61.244	68.371	92.072	138.171	214.045
4 avril 1955	59.261	59.786	61.309	68.371	92.072	138.171	214.045
1er octobre 1955	60.401	61.078	63.033	69.716	93.704	142.470	219.489
1er janvier 1956	60.435	61.850	63.861	71.417	96.894	147.754	229.200
1er juillet 1956	60.736	62.548	66.115	72.568	97.994	149.271	230.654
1er juillet 1957	60.936	63.242	65.096	74.439	102.259	156.523	240.319

(1) Dont un âgé de plus de 10 ans.
(2) Dont deux âgés de plus de 10 ans.
Source : I. N. S. E. E.

2. Eventail des revenus nets des fonctionnaires en résidence a paris

DATES	INDICES HIÉRARCHIQUES NETS ET BRUTS						
	100	110-115	130-140	185-210	300-370	500-665	800-1.165
Célibataire.							
1er janvier 1938	100	»	110	132	228	382	790
1er octobre 1951	100	»	115	152	242	393	609
1er avril 1952	100	»	115	152	241	393	610
1er septembre 1953	100	»	113	136	216	355	561
1er juillet 1954	100	»	113	137	220	371	600
1er janvier 1955	100	103	110	135	219	381	648
4 avril 1955	100	101	106	130	211	368	625
1er octobre 1955	100	102	108	129	206	359	610
1er janvier 1956	100	104	111	135	216	376	639
1er juillet 1956	100	106	114	138	219	377	639
1er juillet 1957	100	108	117	143	231	399	675
Marié 2 enfants (1).							
1er janvier 1938	100	»	109	129	218	360	743
1er octobre 1951	100	»	110	136	200	303	461
1er avril 1952	100	»	110	136	199	302	462
1er septembre 1953	100	»	109	125	182	282	431
1er juillet 1954	100	»	109	125	185	293	460
1er janvier 1955	100	102	107	125	186	303	506
4 avril 1955	100	101	105	122	181	296	494
1er octobre 1955	100	102	106	122	179	294	490
1er janvier 1956	100	103	108	126	187	307	514
1er juillet 1956	100	104	110	128	189	309	514
1er juillet 1957	100	106	112	132	198	325	543
Marié 4 enfants (1).							
1er janvier 1938	100	»	107	123	195	311	616
1er octobre 1951	100	»	107	124	167	236	338
1er avril 1952	100	»	107	124	166	236	338
1er septembre 1953	100	»	106	117	156	225	322
1er juillet 1954	100	»	106	118	158	232	340
1er janvier 1955	100	102	105	117	158	237	367
4 avril 1955	100	101	103	115	155	233	361
1er octobre 1955	100	101	104	115	155	236	363
1er janvier 1956	100	102	106	118	160	244	379
1er juillet 1956	100	103	107	119	161	246	380
1er juillet 1957	100	104	108	122	168	257	394

(1) Dont un âgé de plus de 10 ans.

Source : I. N. S. E. E.

3. Indices des rémunérations nettes des fonctionnaires célibataires en résidence a Paris

(= rémunération brute — retenues de retraite et sécurité sociale.) (Base 100 = janvier 1938.)

DATES	INDICES HIERARCHIQUES NETS ET BRUTS					
	100	130-140	185-210	300-370	500-605	800-1.165
1er janvier 1938	100	100	100	100	100	100
1er janvier 1948	932	1.020	1.036	974	972	769
1er mars 1949	1.243	1.307	1.401	1.288	1.285	1.007
1er janvier 1950	1.243	1.336	1.482	1.350	1.367	1.053
1er janvier 1951	1.357	1.401	1.663	1.551	1.544	1.201
1er mars 1951	1.516	1.652	1.820	1.680	1.676	1.283
1er octobre 1951	1.741	1.816	2.089	1.973	1.986	1.536
1er avril 1952	1.735	1.836	2.076	1.959	1.978	1.532
1er septembre 1953	1.996	2.053	2.076	1.959	1.978	1.532
1er juillet 1954	1.996	2.053	2.095	2.002	2.073	1.653
1er janvier 1955	2.110	2.115	2.188	2.110	2.270	1.831
4 avril 1955	2.188	2.121	2.188	2.110	2.270	1.966
1er octobre 1955	2.280	2.250	2.270	2.148	2.310	1.931
1er janvier 1956	2.282	2.311	2.376	2.259	2.439	2.081
1er juillet 1956	2.292	2.396	2.544	2.297	2.462	2.092
1er juillet 1957	2.294	2.459	2.441	2.435	2.625	2.232

Source: I. N. S. E. E.

4. Observations

La hausse moyenne des rémunérations mensuelles nettes des fonctionnaires (avant déduction de la surtaxe progressive) est d'environ 11 p. 100 au 30 juin 1955 par rapport à octobre 1951.

Les prévisions d'augmentation sont les suivantes:

1955 (octobre) + 13 p. 100 (par rapport à octobre 1951);
1956 (janvier) + 18 p. 100;
1956 (juillet) + 21 p. 100;
1957 (juillet) 26 p. 100,

soit, sur deux ans (juillet 1955-juillet 1957), une hausse moyenne de l'ordre de 15 p. 100.

D'octobre 1951 à octobre 1955, on a:

Traitements publics: + 13 p. 100 (éventail hiérarchique peu modifié).

Salaires privés: + 18 p. 100 (enquête du ministre du travail; taux du salaire horaire).

Par rapport à 1938, le fonctionnaire célibataire en résidence à Paris a une rémunération nette multipliée par un coefficient allant de 22 (hauts fonctionnaires) à 26 (fonctionnaires moyens).

Les fonctionnaires moyens ont été plus avantagés que les autres par les hausses antérieures à 1951

Depuis 1951, les progrès ont surtout intéressé les petits et très hauts fonctionnaires.

2° AUTRES REVENUS

a) Evolution du revenu de l'agriculture.

1. Evolution globale

Estimation grossière (milliards de francs) (1).

DESIGNATION	1937-1939	1948-1949	1949-1950	1950-1951	1951-1952	1952-1953	1953-1954	1954-1955	1955-1956
Recettes	81	1.405	1.500	1.650	1.940	2.100	(1) 2.155	2.205	2.450
(Indices)	(100)	(1.735)	(1.852)	(2.037)	(2.395)	(2.580)	(2.660)	(2.720)	(2)
Dépenses	19	355	390	450	570	590	(1) 610	650	725
(Indices)	(100)	(1.868)	(1.842)	(2.368)	(3.000)	(3.105)	(3.210)	(3.420)	
Revenu net	62	1.050	1.110	1.200	1.370	1.510	1.545	1.555	1.725
(Indices)	(100)	(1.694)	(1.790)	(1.935)	(2.210)	(2.419)	(2.490)	(2.520)	

(= ordre de grandeur de la production nette au coût des facteurs.)

Définitions

Recettes = valeur des ventes de l'agriculture aux autres secteurs économiques + valeur des produits récoltés et consommés à la ferme.
Dépenses = valeur des achats de matières, services et biens d'équipement par l'agriculture aux autres secteurs de l'économie.
Revenu net ou balance de trésorerie = recettes — dépenses.

N. B. — Autoconsommation:

1937-1939	18,5	1950-1951	335	1953-1954	405
1948-1949	315	1951-1952	385	1954-1955	400
1949-1950	325	1952-1953	415		

Part du revenu net (pourcentage):

1937-1939	28,8	1950-1951	27,9	1953-1954	26,2
1948-1949	30	1951-1952	28,1	1954-1955	25,7
1949-1950	29,3	1952-1953	27,7		

(1) La marge d'erreur est importante. Ainsi, pour 1953-1954, les recettes réelles peuvent se situer entre 2.000 et 2.500 milliards, avec toutefois probabilité que les évaluations pèchent plutôt par défaut. Pour les dépenses, la marge d'erreur est d'un ordre de grandeur voisin. Le chiffre réel pourrait s'inscrire entre 500 et 725 milliards de francs. Pour 1954-1955, les recettes peuvent se situer, de même qu'en 1953-1954, entre 2.000 et 2.500 milliards.

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — *Répartition du revenu net.*

(En ordre de grandeur, avec une marge d'erreur importante.)

DÉSIGNATION	1937-1939	1948-1949	1949-1950	1950-1951	1951-1952	1952-1953	1953-1954	1954-1955	1955-1956
Propriétaires	7	110	110	120	155	(1) 160	(2) 150	(3) 120	(5) 125
Salariés	10,5	150	160	175	205	215	225	235	245
Exploitants	44,5	790	840	965	1.010	1.125	1.170	1.190	(4) 1.355
Ensemble	62	1.050	1.110	1.200	1.370	1.500	1.545	1.555	1.725

(1) Impôt foncier: 20 milliards.
(2) Impôt foncier: 22 milliards.
(3) Impôt foncier: 23 milliards.
(4) Compte non tenu de la sécurité sociale.
(5) Impôt foncier: 25 milliards.
Source: I. N. S. E. E.

2. — Evolution des recettes de l'agriculture

(En milliards de francs.)

	1952-1953	1953-1954	1954-1955	1955-1956
Produits végétaux.				
Blé	220	255	280	250
Betteraves industrielles	50	60	53	52
Pommes de terre	80	58	36	57
Légumes frais	160	155	165	210
Légumes secs	10	10	10	10
Fruits	75	70	75	70
Vin	(1) 165	200	(1) 185	200
Autres produits végétaux	105	90	90	100
Total produits végétaux	875	900	(1) 895	950
Produits animaux.				
Viande	615	625	700	740
Produits laitiers	(1) 440	(1) 460	(1) 430	455
Volailles et lapins	150	145	150	165
Œufs	115	110	120	130
Autres produits animaux	10	10	10	10
Total produits animaux	(1) 1.330	(1) 1.350	(1) 1.410	1.500
Total général	2.205	2.250	(1) 2.305 (2.200 à 2.700)	2.450

(1) Evaluation rectifiée.
Source: I. N. S. E. E.

Part des principales productions dans les recettes de l'agriculture.

MOYENNE DE 1937-1938 ET 1938-1939		1953-1954		1954-1955		1955-1956	
Viande	22,5	Viande	22	Viande	30,5	Viande	30
Blé	17	Lait	20,5	Lait	18,5	Lait	18,5
Lait	13,5	Blé	11,5	Blé	12	Volailles et œufs	12
Vin	11,5	Volailles et œufs	11,5	Volailles et œufs	11,5	Blé	10
Volailles et œufs	11,5	Vin	9	Vin	8	Légumes	9
Légumes	9,5	Légumes	7,5	Légumes	7,5	Vin	8
Pommes de terre	4	Fruits	3,5	Fruits	3,5	Fruits	3,5
Fruits	3,5	Betteraves industrielles	2,5	Betteraves industrielles	2,5	Pommes de terre	2,5
Betteraves industrielles	2,5	Pommes de terre	2,5	Pommes de terre	1,5	Betteraves industrielles	2,5

Source: I. N. S. E. E.

3. Dépenses de l'agriculture

Analyse détaillée des dépenses de 1937-1938 à 1952-1953. (En milliards de francs.)

N. B. — Erreur possible en plus ou en moins de l'ordre d'au moins 20 p. 100 (évaluations).

DÉSIGNATION	1937-1938	1938-1939	MOYENNE 1937-1938 et 1938-1939	1948-1949	1949-1950	1950-1951	1951-1952	1952-1953	1953-1954	1954-1955	1955-1956
1° *Matières.*											
Semences	0,35	0,35	0,35	9	8	9	13	15	15	»	20
Alimentation du bétail	4,0	3,8	3,9	40	55	60	80	82	70	»	90
Engrais	2,7	3,15	2,9	55	60	70	90	90	110	125	(145)
Antiparasitaires	0,5	0,45	0,5	5	8	10	18	16	18	17	15 à 30
Carburants	0,35	0,45	0,4	19	30	28	30	30	35	»	»
Electricité	0,15	0,15	0,15	5	6	7	10	15	15	»	»
Ficelle-lieuse	0,15	0,15	0,15	6	6	7	11	14	5	»	»
Divers	0,3	0,3	0,3	5	7	8	10	10	10	»	»
Total (environ)	8,5	8,8	8,65	145	180	200	260	270	280	»	320
2° *Travaux et services.*											
Battages	0,5	0,85	0,7	10	11	13	15	17	19	»	(20)
Entretien	3,8	4,25	4,0	70	70	85	100	105	105	»	(30)
Assurances	0,8	0,9	0,9	12	18	20	25	25	27	»	(35)
Echanges bétail	0,7	0,7	0,7	20	15	20	25	30	25	»	»
Vétérinaires	0,3	0,3	0,3	6	8	10	13	15	15	»	»
Frais généraux et divers	0,4	0,4	0,4	6	8	10	10	10	10	»	»
Total (environ)	6,5	7,4	7,0	125	130	160	190	200	200	30	230
3° *Renouvellement* (1).											
Bâtiments et capital d'exploitation (1)	3,5	3,1	3,3	85	80	90	120	120	130	140	175
Total général (environ)	18,5	19,3	18,9	355	390	450	570	590	610	650	725

(1) Les dépenses relatives aux bâtiments, véhicules, etc., ont été grossièrement réparties avec l'entretien et le renouvellement.

Source: I. N. S. E. E.

N. B. — *Répartition des dépenses.*

1° Répartition des dépenses (en pourcentage).

DÉSIGNATION	1937-1938	1938-1939	MOYENNE avant guerre.	1948-1949	1949-1950	1950-1951	1951-1952	1952-1953	1953-1954	1954-1955	1955-1956
Matières	46	46	46	41	46	44	46	46	46	»	44
Travaux et services	35	38	37	35	33	36	33	31	33	»	32
Renouvellement (bâtiments et capital d'exploitation)	19	16	17	24	21	20	21	20	19	21	24

On ne note pas de changement important par rapport à l'avant-guerre dans la répartition des dépenses de l'agriculture, abstraction faite des campagnes 1945-1946 à 1947-1948, période de pénurie des produits industriels nécessaires à l'agriculture.

Source: I. N. S. E. E.

2° Proportions des principaux postes dans le total des dépenses (en pourcentage).

DÉSIGNATION	1937-1938	1938-1939	MOYENNE avant guerre.	1948-1949	1949-1950	1950-1951	1951-1952	1952-1953	1953-1954	1954-1955	1955-1956
Alimentation du bétail	22	20	21	11	14	13	14	14	11,5	»	12,5
Engrais	15	16	15	16	15	16	16	15	18	19	20
Carburants	2	2	2	5	8	6	5	5	5,5	»	»
Machines agricoles et tracteurs	10	8	9	17	14	13	14	14	14,5	14,5	»

Source: I. N. S. E. E.

b) Chiffres d'affaires déclarés aux administrations fiscales.

(Affaires faites en cours d'année.)

	1950	1951	1952	1953
		(1.000 milliards de francs.)		
1. Chiffre global déclaré (brut)	14,4	19,3	21,35	22,15
		(18,5) (1)		
2. Volume réel des affaires				
Variations des prix (moyennes géométriques des indices gros et détail)	109,7	134,1	144,5	141,5
Valeur à prix constants (1949)	13,1	14,4	14,8	15,65
		(13,8) (2)		
3. Progrès en pourcentage (ordre de grandeur).	+ 10 0/0	+ 7 0/0		+ 6 0/0
Evolution du nombre des redevables	(+ 3 0/0)	(— 1 0/0)		(+ 1 0/0)
Progrès net	(+ 7 0/0)	(+ 8 0/0)		(+ 5 0/0)

(1) La comparaison entre 1951 et 1952 doit se faire en déduisant du chiffre d'affaires de 1951, soit 19,3, un total de 834 milliards de francs relatifs aux commerces des viandes et au commerce de gros des boissons (création des taxes uniques qui font échapper à la statistique ces commerces).

(2) Viandes et vins en gros exclus en 1952.

4. Répartition

Désignation	Chiffre d'affaires total déclaré — Pourcentage			Affaires soumises aux taxes à la production (taux réunis). — Pourcentage.			Montant des taxes payées. — Pourcentage.		
	1951	1952	1953	1951	1952	1953	1951	1952	1953
a) Produits agricoles et alimentaires	26	23	23	21	13	14	24	18	18
b) Métaux	20	22	23	21	28	27	22	25	26
c) Textiles	15	13	12	15	14	13	15	13	13
d) Construction	10	11	11	10	11	11	10	11	11
e) Transports	4	5	4	6	7	7	5	6	5
f) Energie	3	5	4	2	3	3	2	3	3
Total (par rapport à l'ensemble des activités)	78	78	78	75	76	75	78	76	76

Sources: Ministère des finances, I. N. S. E. E.

c) Bénéfices industriels et commerciaux.

Exercices clos (1).

1. Nombre d'entreprises déclarées:	1951	1952
	(1.000)	
Régime forfaitaire	1.248	1.272
Bénéfice réel	432	444
	1.680	1.716

2. Bénéfice fiscal:	1951	1952
	Milliards de francs	
Régime forfaitaire	394	444
Bénéfice réel	784	845
	1.178	1.311

Source: Ministère des finances.

(1) Déclarations en 1952 et 1953.

VI. — CONSOMMATION

1. Consommation des particuliers de 1950 a 1954

(Milliards de francs 1952.)

DÉSIGNATION	1950	1951	1952	1953	1955
Alimentation	3.614	3.625	3.788	4.023	4.138
Boissons alcoolisées, tabac	803	855	872	883	899
Habillement	1.203	1.316	1.322	1.371	1 450
Logement	1.305	1.373	1.398	1.470	1.565
Hygiène et soins	626	635	674	755	815
Transports	446	495	542	576	633
Culture et loisirs	373	402	396	397	423
Hôtels, restaurants, cafés	328	343	365	377	394
Dépenses diverses	201	223	250	283	291
Total général	8.890	9.269	9.607	10.135	10.668

Source: C. R. E. D. O. C., 1956.

2. Energie

Bilan énergétique (1). (Livraisons aux consommateurs.)

DÉSIGNATION	1929	1938	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1954 / 1953
	(En millions de tonnes d'équivalent charbon.) (2)									En pourcentage.
Charbon (livraisons aux consommateurs)	86,6	66,34	65,10	71,4	63,63	72,54	71,01	65,13	66,78	102,5
Hydro-électricité (production)	5,9	7,28	8,88	6,66	9,72	12,72	13,44	13,27	14,55	110
Produits pétroliers (consommation civile intérieure hors raffinerie)	4,5	7,67	9,20	11,66	13,86	15,81	16,71	18,66	21,17	114
Gaz naturel (production)	»	»	0,23	0,30	0,33	0,38	0,36	0,32	0,34	106
Total	97,0	81,29	83,41	90,02	87,54	101,45	101,52	97,38	102,84	105,5
Disponible par habitant (en tonnes)	2,37	1,97	2,02	2,17	2,09	2,4	2,39	2,27	2,4	»

(1) Source: O. E. C. E.

(2) Coefficients de conversion en charbon: lignite, 0,6; coke, 1,3; produits pétroliers, 1,5; électricité jusqu'à 1950, 0,9; 1951, 0,7; depuis 1952, 0,6; gaz naturel, 1,33.

VII. — COMPTABILITE NATIONALE

1° REVENU NATIONAL D'APRES LA DEFINITION O. E. C. E.

DÉSIGNATION	1913	1938	1946	1947	1948	1949
a) Produit national brut au prix de marché	»	435	3.018	3.995	6.654	8.480
b) Revenu national net au coût des facteurs	50	360	2.596	3.303	5.430	6.430

DÉSIGNATION	1950	1951	1952	1953	1954	1955
a) Produit national brut au prix de marché	9.610	11.950	14.140	14.530	15.390	16.370
b) Revenu national net au coût des facteurs	7.280	8.910	10.500	10.790	11.510	12.440

Source: Commission des comptes de la nation.

2° EVOLUTION DU REVENU NATIONAL DE 1901 A 1953

M. A. Sauvy a présenté, dans son rapport au Conseil économique de mars 1954, une évaluation en francs constants 1938 des chiffres du revenu national estimés pour les années 1901 à 1913:

« Pour les années 1938 et 1948 à 1952, ont été utilisés les chiffres du produit national net malgré les critiques que soulèvent ces chiffres. Pour les années 1921 à 1947, les chiffres calculés par le commissariat au plan, il s'agit cette fois de la production nette au coût des facteurs, il aurait mieux valu suivre la même série qu'après 1949, les éléments n'en ont pas été retrouvés. Les chiffres ont été raccordés en tout cas de façon à assurer une bonne comparabilité. Mais il est possible que de 1921 à 1938, une légère distorsion ait résulté de la non-identité des définitions.

« Enfin pour 1901 à 1913, il s'agit de calculs personnels correspondant à la notion de production brute. Le raccord a été fait d'après les données directes de 1913 à 1938.

« Telle qu'elle est, la série n'est donc pas absolument homogène. Elle donne cependant une idée du développement de la richesse française depuis le début du siècle. »

2° *Evolution du revenu national de 1901 à 1953.*

ANNÉES	EN milliards de francs 1938.	BASE 100 en 1913.	BASE 100 en 1929.	BASE 100 en 1938.	REVENU par tête (en milliers de francs 1938).
1901.....	242	73	»	»	5,5
1902.....	240	73,1	»	»	5,8
1903.....	247	75,3	»	»	6
1904.....	267	81,4	»	»	6,5
1905.....	264	80,5	»	»	6,4
1906.. ..	270	82,3	»	»	6,5
1907.....	277	84,5	»	»	6,7
1908.....	279	85,1	»	»	6,7
1909.....	288	87,8	»	»	6,9
1910.....	288	87,8	»	»	6,9
1911.....	300	91,5	»	»	7,2
1912.....	328	100	»	»	7,8
1913.....	328	100	»	»	7,8
1920.....	270	82,3	»	»	6,9
1921.....	250	76,2	»	»	6,3
1922.....	304	92,7	»	»	7,7
1923.....	329	100,3	»	»	8,2
1924.....	381	116,1	»	»	9,4
1925.....	384	117,1	»	»	9,5
1926.....	401	122,2	»	»	9,8
1927.....	387	118	»	»	9,4
1928.....	410	125	»	»	9,9
1929.....	453	138,1	100	»	10,9
1930.....	447	136,3	98,7	»	10,7
1931.....	428	130,5	91,5	»	10,2
1932.....	398	121,3	87,8	»	9,5
1933.....	400	121,9	88,2	»	9,5
1934.....	392	119,5	86,5	»	9,3
1935.....	375	114,3	82,7	»	8,9
1936.....	371	113,1	81,8	»	8,8
1937.....	384	117	85	»	9,1
1938.....	380	115,8	83,9	100	9
1939.....	407	124,1	89,8	107	9,7
1940.....	336	102,4	74,2	88,4	8,2
1941.....	266	81	58,7	70	6,7
1942.....	238	72,6	52,5	62,6	6
1943.....	226	68,9	49,9	59,5	5,8
1944.....	191	58,2	42,1	50,3	4,9
1945.....	207	63,1	45,7	54,4	5,2
1946.....	315	96	69,5	82,9	7,8
1947.....	341	104	75,2	89,7	8,4
1948.....	366	111,6	80,7	96,2	8,8
1949.....	414	126,2	91,4	109	9,9
1950.....	447	136,2	98,7	117,6	10,6
1951.....	462	140,8	102	121,6	10,9
1952.....	470	143,3	103,8	123,7	11
1953.....	475	144,8	104,8	125	11,1

Source: C. E., rapport M. A. Sauvy, mars 1953.

B. — DONNEES ETRANGERES COMPARATIVES

CADRE DE PRESENTATION

Pages

1° *Population:*

a) Taux de nuptialité dans quelques pays 224
b) Taux de natalité et de mortalité dans quelques pays. 224
c) Population mondiale totale 224
d) Population de l'Europe au 1er janvier 1953 224
e) Excédents démographiques mondiaux 224
f) Population active 225
g) Evolution 1850-1950 226

2° *Production:*

a) Résultats agricoles 227
b) Production industrielle 230
c) Communauté européenne du charbon et de l'acier... 236

3° *Activité de la main-d'œuvre:*

a) Indice de l'emploi 237
b) Durée hebdomadaire du travail 237
c) Chômage 238

4° *Commerce extérieur:*

a) Indices du quantum en volume 238
b) Indices de valeur unitaire 238
c) Opérations de l'Union européenne de paiements..... 239
d) Echanges extérieurs et produit national 240
e) Pourcentage de couverture des importations 240

5° *Transports:*

a) Transports ferroviaires 240
b) Flotte marchande mondiale 240
c) Transports aériens 242
d) Parc automobile 242

6° *Prix et coût de la vie:*

a) Indice des prix de gros 242
b) Indices du coût de la vie 242
c) Rapport des prix de détail alimentaires-coût de vie. 242
d) Prix agricoles et prix généraux 243
e) Indices des matières premières 244
f) Indices des frets maritimes 244

Pages

7° *Salaires et revenus:*

a) Gains dans les industries manufacturières 244
b) Rapport prix reçus-prix payés par agriculteurs 245
c) Salaires versés par rapport au produit national brut par habitant 245

8° *Consommation et commerce intérieur:*

a) Laine 246
b) Coton 246
c) Acier 246
d) Consommation d'énergie par habitant 247
e) Produits pétroliers 247
f) Corps gras alimentaires 247
g) Matières plastiques 247
h) Volume de la consommation 247
i) Commerce intérieur 248

9° *Données monétaires et financières:*

a) Cours des changes 248
b) Balance des payements 249
c) Réserves or-devises 249
d) Cours des actions industrielles 249
e) Pourcentage des dépenses publiques totales des Etats couvertes par des recettes fiscales 249

10° *Revenu national:*

a) Estimations du revenu national 250
b) Indices du revenu national à prix constants 250
c) Indices du revenu par habitant à prix constants.... 250
d) Répartition du revenu national 251
e) Origine par branche d'activité 252
f) Indices du volume du produit national brut 253
g) Rapport des principales catégories de revenus 253

11° *Logement et construction:*

a) Evolution de la construction de logements dans quelques pays 253
b) Indices de la construction 253
c) Indices des prix de gros des matériaux de construction 253

12° *Financement des investissements* 254

1° POPULATION

a) Taux de nuptialité dans quelques pays (p. 1.000) (1).

PAYS	1938	1953	1954	1955
Allemagne occidentale	9,5	8,9	8,6	8,7
Australie	9	8	7,9	7,8
Autriche	13,3	7,8	7,8	8,1
Belgique	7,4	7,7	7,7	7,8
Canada	7,9	9	8,3	8,1
Espagne	4,5	7,6	8	8,1
France	6,7	7,2	7,2	7,2
Italie	7,5	7,1	7,3	7,4
Pays-Bas	7,7	8,2	8,3	8,3
Royaume-Uni	8,6	7,8	7,7	8
Suède	9,2	7,4	7,2	7,1
U. S. A.	10,3	9,7	9,2	9,3

(1) Nombre de mariages enregistrés pour 1.000 personnes de la population correspondante au milieu de l'année.

Source: O. N. U.

b) Taux de natalité et de mortalité dans quelques pays.

(P. 1.000.)

PAYS	1938		1954		1955	
	N.	M.	N.	M.	N.	M.
Allemagne occidentale	19,7	11,4	15,7	10,4	15,7	10,8
Australie	17,5	9,6	22,5	9,1	22,6	8,9
Autriche	13,9	14	14,9	12,1	15,5	12,1
Belgique	16	13,2	16,7	11,9	16,8	12,7
Canada	20,7	9,7	28,7	8,2	28,3	8,1
Espagne	20,1	19,3	20	9,1	20,6	9,3
France	14,9	15,8	18,8	12	18,4	12
Italie	(1) 23,8	14,1	17,8	9,1	17,7	9,2
Pays-Bas	20,5	8,5	21,6	7,5	21,4	7,6
Royaume-Uni	15,5	11,8	15,6	11,4	15,4	11,7
Suède	14,9	11,5	14,6	9,6	14,8	9,4
U. S. A.	17,6	10,6	24,9	9,2	24,6	9,3

(1) Territoires d'avant guerre.

Source: O. N. U.

c) Population mondiale totale (milieu de l'année).

PAYS	EVALUATIONS En millions.				
	1920	1930	1940	1950	1953
Afrique	140	155	172	198	208
Amérique du Nord	208	244	277	218	351
Amérique du Sud				112	
Asie (1)	970	1.047	1.176	1.321	1.364
Europe	328	355	380	398	402
Océanie	8,8	10,4	11,3	13	14
U. R. S. S. (2)	158	176	197	200	208
Monde	1.813	1.987	2.213	2.495	2.547

(1) Turquie d'Europe incluse.
(2) Estimations.

PAYS	SUPERFICIES en millions de km².	DENSITE au km².
Afrique	30,31	7
Amérique du Nord	21,276 } 42	9 } 8,5
Amérique du Sud	17,764	6
Asie (1)	27	50
Europe	4,93	81
Océanie	8,56	2
U. R. S. S. (2)	22,4	9
Monde	135,17	19

(1) Turquie d'Europe incluse.
(2) Estimations.

Source: O. N. U.

d) Population de l'Europe au 1er janvier 1953.

(U. R. S. S. exclue.)

(Evaluation en millions.)

Albanie (1)	1,3	Italie	47
Allemagne occidentale	50	Luxembourg	0,3
Allemagne orientale (1)	18,6	Norvège	3,3
Berlin (1)	3,3	Pays-Bas	10,5
Autriche	6,9	Pologne (1)	25,8
Belgique	8,7	Portugal	8,6
Bulgarie (1)	7,3	Roumanie (1)	16
Danemark	4,3	Royaume-Uni	50,6
Espagne	28,5	Sarre	0,97
Finlande	4,1	Suède	7,2
France	42,8	Suisse	4,9
Grèce	7,9	Tchécoslovaquie (1)	12,8
Hongrie (1)	9,3	Yougoslavie	17
Irlande	3		
Islande	0,15	Total	400

La valeur des évaluations est différente selon les pays, certaines ayant dû être obtenues par extrapolation sur le mouvement des populations des dernières années, en raison de l'absence de recensements récents connus.

(1) 1952.

Sources: O. N. U. — Institut national d'études démographiques (I. N. E. D.).

e) Excédents démographiques mondiaux.

Taux pour 10.000 habitants.

PAYS	1954		
	Natalité.	Mortalité.	Excédent.
1. Mexique	458	129	329
2. Canada	285	81	204
3. Yougoslavie	284	108	176
4. Etats-Unis	249	92	157
5. Pays-Bas	216	75	141
6. Japon	201	82	119
7. Portugal	226	109	117
8. Espagne	200	91	109
9. Norvège	186	84	102
10. Irlande	211	121	90
11. Italie	176	90	86
12. Danemark	174	91	83
13. Suisse	170	100	70
14. France	187	119	68
15. Allemagne occidentale	157	104	53
16. Suède	146	96	50
17. Belgique	168	124	44
18. Royaume-Uni	156	114	42
19. Autriche	147	121	26

Source: O. N. U.

f) **Population active** (d'après les recensements).

(En millions.)

PAYS	FIN XIXe siècle.	AVANT guerre 1914. (environs 1914).	PÉRIODE 1920-1940 Environs 1929.	Environs 1938.	APRÈS GUERRE 1945-1950	1952.	1954.	1955.
1. U. R. S. S.	»	»	84,3 (1926)	»	»	»	»	»
2. Etats-Unis	23,3 (1890)	37,4 (1910)	48,9 (1930)	52,2 (1940)	58,7 (1950)	»	(2) 67,5	67,2
3. Allemagne	21,9 (1895)	28,1 (1901)	32 (1925)	34,6 (1939)	»	25,7	»	»
4. Japon	»	»	29,2 (1930)	»	33,7 (1947)	37	»	»
5. Grande-Bretagne	14,6 (1891)	18,4 (1911)	21,1 (1931)	»	22,7 (1951)	23,3	(1) 23,6	24,1
6. France	19 (1896)	20,9 (1911)	21,6 (1931)	»	»	»	20	»
7. Italie	»	16,4 (1911)	17,3 (1931)	18,3 (1936)	20,5 (1946)	(3) 23	»	21,5
8. Pologne	»	»	15 (1931)	»	»	»	»	»
9. Tchécoslovaquie	»	»	5,9 (1931)	»	»	»	»	»
10. Espagne	»	»	8,6 (1930)	9,3 (1940)	»	»	»	»
11. Canada	1,8 (1901)	2,7 (1911)	3,9 (1931)	4,5 (1941)	»	(3) 5,4	»	»
12. Pays-Bas	»	2,3 (1909)	3,2 (1930)	»	3,9 (1947)	4 (1952)	»	»
13. Belgique	»	3,5 (1910)	»	3,7 (1939)	3,5 (1947)	4	»	»
14. Australie	»	2 (1911)	2,9 (1933)	»	3,2 (1947)	»	»	»
15. Suède	»	2,2 (1910)	2,9 (1930)	(1940)	3 (1945)	3,1 (1950)	»	»

(1) Population civile seulement. — (2) Population active seulement. — (3) Evaluation du ministère du travail.

Sources: O. N. U., I. N. S. E. E.

g) Population du monde (1) en 1850 et en 1950. — Recul relatif de l'Europe et de la France depuis un siècle.

(Les groupes et pays sont classés suivant l'importance décroissante de la population en 1950.)
(En millions d'habitants, nombres arrondis.)

GROUPES	PAYS		POPULATION		POURCENTAGES (1850=100.)	POURCENTAGES (Monde = 100.)	
	Extra-européens.	Européens.	Vers 1850.	Vers 1950.		Vers 1950.	Vers 1850.
Asie (2)	.....	.....	(720)	1.265	176	62	52
	Chine	.....	»	(4) 463	»	»	»
	Inde et Pakistan	.....	»	433	»	»	»
Europe (3)	.....	.....	220	414	188	19	17
Amérique du Nord et Amérique centrale	.....	.....	39	219	560	3,8	9
U. R. S. S.	.....	.....	(57)	200-205	(360)	4,9	8,5
Afrique	.....	.....	(100)	197	197	8,6	8,0
	Etats-Unis	.....	17,0	152	895	»	»
Amérique du Sud	.....	.....	20	111	555	»	»
	Japon	.....	33	84	255	1,7	4,6
		Allemagne	35,9	69	192	»	»
	Brésil	.....	7,7	50	650	»	»
		Royaume-Uni	22,6	50	222	»	»
		Italie	21,3	46,2	190	»	»
		France (5)	36,5	41,7	114	3,1	1,7
		Espagne	15,6	28,2	»	»	»
	Mexique	.....	7,0	25,6	»	»	»
		Pologne	(4,8)	25	»	»	»
		Turquie	»	20,9	»	»	»
	Egypte	.....	4,5	20,4	»	»	»
	Argentine	.....	0,8	17,1	»	»	»
		Yougoslavie	»	16,2	»	»	»
		Roumanie	(3,3)	16,0	»	»	»
	Canada	.....	1,8	13,8	770	»	»
Océanie	.....	.....	2	13	650	0,1	0,6
		Tchécoslovaquie	(10,5)	12,5	»	»	»
	Union sud-africaine	.....	»	12,3	»	»	»
		Pays-Bas	3,0	10,1	335	»	»
		Hongrie	(13,2)	9,3	»	»	»
		Belgique	4,3	8,6	»	»	»
		Portugal	3,5	8,4	»	»	»
	Pérou	.....	»	8,4	»	»	»
	Australie	.....	0,4	8,1	»	»	»
		Grèce	(1,0)	7,9	»	»	»
		Bulgarie	»	7,2	»	»	»
		Suède	3,5	7,0	»	»	»
		Autriche	(17,5)	7,0	»	»	»
	Chili	.....	1,4	5,8	»	»	»
Monde	.....	.....	(1.160)	2.410	208	100	100

(1) Par groupes continentaux et par principaux pays de plus de 5 millions d'habitants en 1950.
(2) Non compris fraction asiatique de l'U. R. S. S.
(3) Non compris fraction européenne de l'U. R. S. S.
(4) Les dernières évaluations porteraient la population chinoise à 600 millions d'habitants.
(5) Pourcentage France-Europe: en 1850, 16,6; en 1950, 10,1.

NOTA. — Entre parenthèses: territoire en 1850 très différent de celui de 1950.

N. B. — *Répartition de la population mondiale.*

GROUPES	POURCENTAGES (Monde = 100.) En 1850.	En 1950.	VARIATION relative (1850 = 100).
			P. 100
Asie	62	52	— 16
Europe	19	17	— 10
Afrique	8,6	8,0	— 7
U. R. S. S.	4,9	8,5	+ 73
Amérique du Nord et centrale.	3,8	9,0	+ 138
Amérique du Sud	1,7	4,6	+ 170
Océanie	< 0,1	0,6	Au-dessus de 500

Source: I. N. S. E. E.

2° PRODUCTION

(En ordre de grandeur.)

a) Résultats agricoles.

1. Indices du volume de la production brute par grandes régions

(1934-1938 = 100.)

Production totale.

RÉGIONS	1948-1949 1950-1951	1952	1953	1954	1955
		(Campagnes 1951-1952 et 1953-1954.)			
Europe occidentale	103	107	123	124	125
Amérique du Nord	135	138	148	146	153
Amérique latine	123	121	131	136	138
Extrême-Orient (Chine exclue)	99	104	113	115	119
Proche-Orient	116	121	143	141	140
Afrique	124	128	145	147	145
Océanie	112	113	123	125	132
Ensemble	114	118	125	127	•
Total mondial (estimation pour Europe orientale, Chine, U. R. S. S.)	108	113	117	119	•

Source: O. N. U. (F. A. O.).

Production alimentaire.

Indices 1935-1938 = 100.

RÉGIONS	1948-1949 1950-1951	1952-1953	1953-1954	1954-1955	1955-1956
Europe	103	114	123	124	125
Amérique du Nord	138	152	152	150	158
Amérique latine	128	136	135	141	142
Extrême-Orient	99	105	115	116	119
Proche-Orient	114	135	144	141	139
Afrique	123	134	141	143	140
Océanie	111	117	121	121	127
Ensemble	115	126	132	132	135
Total mondial	109	117	122	123	126

Source: O. N. U. (F. A. O.).

Production par tête.

Indices 1934-1938 = 100.

RÉGIONS	1948-1949 1950-1951	1952-1953	1953-1954	1954-1955	1955-1956
Europe	94	102	109	109	109
Amérique du Nord	118	123	120	117	121
Amérique latine	98	97	93	95	94
Extrême-Orient	84	85	91	91	92
Proche-Orient	95	104	113	109	106
Afrique	102	106	110	110	106
Océanie	96	93	93	91	93
Ensemble	98	102	105	104	105
Total mondial	97	101	103	102	104

Source: O. N. U. (F. A. O.).

2° Indices de la production agricole pour quelques pays

Production alimentaire. — Production totale.

(Avant-guerre = 100.)

PAYS	1951-52	1952-53	1953-54	1954-55
Produits alimentaires.				
Allemagne occidentale	110	113	119	120
Australie	99	116	120	116
Autriche	92	100	110	104
Belgique, Luxembourg	118	124	128	131
Canada	147	179	166	120
Danemark	122	129	134	133
Espagne	104	101	97	100
France	101	108	116	173
Italie	119	119	133	125
Pays-Bas	127	130	132	136
Royaume-Uni	123	127	135	139
Suède	110	114	113	113
Suisse	110	118	117	171
U. S. A.	136	148	148	151
Tous produits.				
Allemagne occidentale	110	113	119	120
Australie	101	119	121	119
Autriche	92	101	110	104
Belgique, Luxembourg	118	123	127	131
Canada	149	180	167	122
Danemark	122	129	134	133
Espagne	105	104	100	103
France	102	108	117	123
Italie	118	118	132	124
Pays-Bas	128	132	133	138
Royaume-Uni	122	127	134	137
Suède	110	114	114	114
Suisse	110	118	117	124
U. S. A.	134	144	145	146

Source: O. N. U. (F. A. O.).

3. Blé

(1.000 tonnes.)

PAYS	1934-1938	1949
Allemagne occidentale	2.505	2.171
Australie	4.200	5.939
Autriche	417	350
Belgique	450	596
Canada	7.170	9.999
Espagne	(1) 4.364	2.580
France	8.143	8.082
Italie	7.254	7.020
Pays-Bas	430	425
Royaume-Uni	1.743	2.239
Suède	696	698
U. S. A.	19.476	31.262
U. R. S. S.	38.090	•
Europe	42.300	»
Monde (U. R. S. S. exclue)	128.600	139.200

(1) 1931-1935 = 100.

PAYS	1953	1954	1955
Allemagne occidentale	3.180	2.893	3.378
Australie	5.388	4.589	5.323
Autriche	499	452	519
Belgique	574	589	730
Canada	16.710	8.407	13.448
Espagne	3.036	4.798	3.922
France	8.981	10.566	10.379
Italie	9.056	7.283	9.595
Pays-Bas	249	397	350
Royaume-Uni	2.707	2.828	2.641
Suède	988	1.020	716
U. S. A.	31 829	26.804	25.533
U. R. S. S.	»	»	»
Europe	47.000	46.300	48.780
Monde (U. R. S. S. exclue)	163.800	151.600	155.900

Source: O. N. U. (F. A. O.).

4 Maïs

(En millions de tonnes.)

PAYS	1934-38 (moyenne)	1949	1953	1954	1955	1956
Argentine	7,9	8,4	4,5	2,5	3,8	»
Brésil	5,68	6,16	6,7	7	7,3	»
France	0,54	0,49	0,8	0 9	1	1,7
Italie	3	2,24	3,2	2,95	3,2	3
Roumanie	4,03	»	»	»	»	»
U. R. S. S.	4,65	»	»	»	»	»
U. S. A.	53,7	85,8	84,1	77,6	82,3	86,7
Yougoslavie	4,71	3,72	3,8	3	3,9	»
Europe	17,4	15,4	16,6	15,6	18,2	17,2
Monde (U. R. S. S. exclue)	110,4	137,8	145,4	149,3	157,8	»

Source: O. N. U. (F. A. O.).

5. Riz

(En millions de tonnes.)

PAYS	1934-1938 (moyenne).	1949	1953
Afrique	2,18	3,3	3,3
Chine (22 provinces)	(1) 50,06	44,5	48,3
Indes	34,2	(3) 34,7	42,3
Indochine	6,5	4,6	»
Japon	11,5	(4) 12,22	10,3
Pakistan	(2) 11,1	12,4	14
U. S. A.	0,95	1,85	2,4
Europe	1,14	1,08	1,7
Monde (U. R. S. S. exclue)	151,2	151,2	121,3

PAYS	1954	1955	1956
Afrique	3,8	4,2	»
Chine (22 provinces)	70,8	75,8	»
Indes	37,3	38,8	»
Indochine	»	»	»
Japon	11,4	11,8	12,5
Pakistan	12,8	12,8	»
U. S. A.	2,9	2,4	2
Europe	1,7	1,7	1,6
Monde (U. R. S. S. exclue)	188,4	200	»

(1) Moyenne 1931-1937.
(2) Moyenne 1936-1938.
(3) Pakistan inclus.
(4) Iles Ryu-Kyû exclues.

Source: O N. U. (F. A. O.).

6. Pommes de terre

(En millions de tonnes.)

PAYS	1934-38 (moyenne)	1949	1953	1954	1955
Allemagne occidentale	19,6	20,87	24,5	26,8	22,8
Australie	0,34	0,48	0,56	0,36	0,37
Autriche	2,84	2,01	3,3	2,8	3
Belgique	3,17	2,05	1,9	2,6	2,2
Canada (1)	1,91	2,43	1,9	1,4	1,8
Espagne	(3) 4,87	2,56	3,7	4	4,3
France (2)	17,46	10,98	15	17	15,4
Italie	2,63	2,61	3,1	3,2	3,4
Pays-Bas	2,72	4,60	3,8	4,1	4
Royaume-Uni	5,01	9,18	8,4	7,4	6,3
Suède	1,85	1,72	1,72	1,42	1,28
U. S. A.	10,02	11,20	10,3	5,7	10,4
U. R. S. S.	71	»	»	»	»
Europe	135	116	134	113,8	127
Monde (U. R. S. S. exclue)	159	146	164,8	173	»

(1) Terre-Neuve exclue.
(2) Production des jardins incluse.
(3) Moyenne 1931-1935.

Source: O N. U. (F. A. O.).

7. Arachides

(En millions de tonnes.)

PAYS	1934-38 (moyenne)	1949	1953	1954	1955
A. O. F.	(1) 0,71	0,85	0,89	0,72	0,93
Chine (22 provinces)	(2) 2,74	2,98	2,1	2,25	2,18
Inde	(3) 3,19	3,13	3,63	3,88	3,86
U. S. A.	0,54	0,85	0,72	0,46	0,71
Monde (U. R. S. S. exclue)	8,9	10,3	10,8	10,6	11,3

(1) 1937. — (2) Moyenne 1931-1937. — (3) Moyenne 1936-1938.

Source: O. N. U. (F. A. O.).

8. Matières grasses

Production mondiale (en millions de tonnes).

I. — Par pays d'origine.

ORIGINE	1934-38 (moyenne)	1949	1953	1954	1955 (prévis.)
Asie	7,5	7,2	7,4	7,7	8,1
Amérique	4,7	7,2	7,6	7,8	8,1
Europe	3,8	3	4	4,5	4,3
Afrique	1,7	2,1	2,3	2,4	2,3
Monde (U. R. S. S. exclue)	19,1	20,8	22,8	24	24,3

Source: O. N. U. (F. A. O.).

II. — Par nature de produits.

PRODUITS	1934-38 (moyenne)	1949	1953	1954	1955 (prévis.)
1. Matières grasses utilisées pour l'alimentation et la savonnerie:					
Beurre et saindoux	6,3	5,8	6,5	6,5	6,7
Huiles végétales liquides comestibles	6,5	8	8,6	9,3	9,5
Huiles à acide borique	1,8	1,9	2,1	2,3	3,3
Autres	2,7	3,3	3,9	4	4,1
Total	17,3	19	21,1	22,1	22,6
2. Huiles siccatives et industrielles	1,1	1,3	1,1	1,2	1,1

Source: O. N. U. (F. A. O.).

9. Produits laitiers
(Moyenne mensuelle.)

Lait (lait de vache) (millions de tonnes).

PAYS	1938	1949	1953	1954	1955
Allemagne occidentale.	»	0,9	1,4	1,42	1,41
Australie	0,45	0,46	0,48	0,56	0,53
Autriche (1)	0,2	0,14	0,2	0,2	0,2
Canada	0,6	0,62	0,62	0,63	
France	11,5	11	15	(2)	
Pays-Bas (3)	»	0,36	0,4	0,4	»
Royaume-Uni	0,49	0,66	0,76	0,77	»
Suède	0,25	0,3	0,3	0,3	»
U. S. A.	4	4,3	4,6	4,6	4,6

(1) 1934-1938.
(2) 180 millions d'hectolitres environ.
(3) Lait livré par les fermiers.
Source: O. N. U. (F. A. O.).

Beurre (laitier) (1.000 tonnes).

PAYS	1938	1949	1953	1954	1955
Allemagne occidentale.	»	19,7	24	25,3	24,2
Australie	(1) 14	13,6	13,9	15	16,4
Autriche	(2) 2,2	2,08	1,7	1,9	1,8
Canada	9,3	10,6	11,4	11,8	12
Danemark	15,3	13	14,4	15	13,8
France (3)	(18,7)	(17,5)	»	»	»
Nouvelle-Zélande	(1) 15	14	17	15,7	16,4
Pays-Bas	8,4	7	6,9	6,8	6,4
Royaume-Uni	1,6	0,9	1,3	1,9	1,2
Suède	6,1	8,17	8,2	7,7	7
U. S. A.	61,4	53,4	53,4	54,8	52,3

(1) Moyenne pour une période de 12 mois finissant le 30 juin.
(2) 1934-1938.
(3) Très approximatif (production fermière incluse).
Source: O. N. U. (F. A. O.).

Fromage (1.000 tonnes).

PAYS	1938	1949	1953	1954	1955
Allemagne occidentale.	»	12,5	24	24,4	24,8
Australie	(1) 1,7	3,65	4,7	5	4,6
Canada	4,9	4,3	3,8	4,2	3,9
Danemark	(2) 2,6	5,3	8,7	8,1	8,7
France	(22)	(21,2)	29,6	32,4	35
Nouvelle-Zélande	(1) 7,7	8,4	10,9	10,5	10,3
Pays-Bas	10,4	11,7	16	16,4	17,1
Royaume-Uni	3,2	2,8	9,1	8,5	6,6
Suède	3	5,5	5,4	5,5	5,4
Suisse	4,4	4,5	5,7	5,4	»
U. S. A.	21,5	45,3	61	62,7	61,4

(1) Moyenne pour une période de 12 mois finissant le 30 juin.
(2) Moyenne pour une période de 12 mois finissant le 30 septembre.
Source: O. N. U. (F. A. O.).

10. Indications sur le cheptel mondial
Effectifs.
(Millions de têtes.)

RÉGIONS	1939 (1)			
	Bovins	Porcs	Ovins	Chevaux
Allemagne occidentale.	12,2	5,7	1,8	2,4
Australie (2)	12,8	1,15	111	1,7
Argentine	33	4	44	8,3
Brésil	40,7	21,7	10,7	6,6
Canada (fermes)	8,2	4,8	2,7	2,8
Chine (22 provinces)	23	60	12,4	4
France	15,6	7,1	9,9	2,7
Inde	138	2,7	»	1,8
Nouvelle-Zélande	4,5	»	32	»
Pakistan	24	»	»	»
Royaume-Uni	8,9	4,7	20,8	1,1
Turquie	9,3	»	25,2	0,96
Uruguay	8,3	»	17,9	0,6
U. R. S. S.	163	30	57	17,5
U. S. A. (fermes)	66	50	52	10,6
Monde (U.R.S.S. exclue)	626	262	600	74
Europe	102	79	126	»
Amérique du Nord et centrale	95	64	60	»
Amérique du Sud	106	30	97	»
Asie	227	85	130	»
Afrique	78	3	107	»
Océanie	18	2	143	»

RÉGIONS	1954 - 1955			1955-1956
	Bovins.	Porcs.	Chevaux.	Bovins.
Allemagne occidentale.	3,7	14,5	1,1	3,7
Australie (2)	15,8	1,3	0,8	»
Argentine	»	»	»	»
Brésil	61,4	»	»	»
Canada (fermes)	9,5	5,4	0,9	9,6
Chine (22 provinces)	8	»	»	8
France	17,3	7,6	»	17,6
Inde	»	»	»	»
Nouvelle-Zélande	6	0,6	0,16	»
Pakistan	»	»	»	»
Royaume-Uni	10,6	5,8	0,3	»
Turquie	10,8	»	1,2	11,2
Uruguay	»	»	»	»
U. R. S. S.	65	»	»	67
U. S. A. (fermes)	96,6	55	3,4	97,4
Monde (U.R.S.S. exclue)	»	»	»	»
Europe	109	92	16	110
Amérique du Nord et centrale	134	69	9	135
Amérique du Sud	146	47	18	»
Asie	249	93	12	»
Afrique	101	4	3	»
Océanie	22	2	1	»

(1) Dernières estimations avant le 31 décembre 1939.
(2) Quelques Etats seulement.
Source: O. N. U. (F. A. O.).

Ovins.

	1952-1953	1953-1954	1954-1955	1955-1956
Afrique (total)	129	131	133	»
Australie	159	165	170	»
Monde	744	759	777	»

11. Production de viande totale
(Milliers de tonnes.)

PAYS	1948-1952	1954	1955
Argentine	95,2	97,8	»
Australie	85,3	101,3	103,8
Canada	51,4	57,6	62,4
Danemark	38	57,8	60,4
Allemagne occidentale	(1) 95,3	144,2	156,6
Italie	38,2	45,6	47,3
Royaume-Uni	85,6	138,2	130,8
Etats-Unis	764,3	899,8	964,4

(1) Moyenne de quatre années.
Source: O. N. U. (F. A. O.).

12. Moyens de production

Tracteurs agricoles (répartition par groupes continentaux).

Nombre (en 1.000):	1954	1955
Amérique du Nord et centrale	4.885	5.000
Europe	1.710	1.960
Océanie	250	270
Afrique	145	152
Amérique du Sud	»	»
Asie (1)	65	70
Monde (2)	7.200	7.610

(1) Non compris la Chine continentale.
(2) Non compris l'U. R. S. S.
Source: D'après la F. A. C., *Bulletin mensuel économie et statistiques agricoles.*

b) Production industrielle.

1. Indices de la production industrielle (1).
(1953 = 100.)

PAYS	1948	1953	1954	1955
Allemagne occidentale	40	100	112	130
Autriche	54	100	114	129
Belgique	87	100	106	116
Canada	79	100	98	107
Espagne	72	100	104	»
France	79	100	109	120
Italie	62	100	109	118
Japon	38	100	108	117
Pays-Bas	70	100	111	119
Royaume-Uni	83	100	107	112
U. S. A. (2)	78	100	93	104
U. R. S. S.	45	100	114	127
Monde (U. R. S. S incluse)	73	100	100	110

(1) Bâtiment exclu, sauf pour le Royaume-Uni.
(2) Electricité et gaz d'usine exclus.
Source: O. N. U.

Indices particuliers.

Indices ajustés des principales branches productrices pour l'ensemble des pays de l'O. E. C. E.
(1950 = 100.)

PRODUITS	1951	1953	1954	1955
Industries chimiques	117	130	149	(164)
Industries de transformation des métaux	113	121	135	(156)
Industries métallurgiques de base	116	119	132	(154)
Industries extractives	108	114	116	(119)
Industries alimentaires	102	112	115	(119)
Industries textiles	104	102	107	(105)

Source: O. E. C. E.

2. Production mondiale de matières premières et électricité (1)
(en volume).

PRODUITS	MONDE — Moyennes trimestrielles			
	1938	1953	1954	1955
Houille et lignite (2) (millions de tonnes)	287	334	322	346
Pétrole brut (millions de tonnes)	61	152	158	175
Electricité (2) (10 kWh)	104	278	299	335
Fonte (2) (3) (millions de tonnes)	17	35	32	39
Acier (2) (4) (millions de tonnes)	23	49	45	55
Cuivre (5) (milliers de tonnes)	476	619	620	681
Plomb (5) (milliers de tonnes)	393	412	437	439
Zinc (6) (milliers de tonnes)	373	521	528	587
Etain (6) (milliers de tonnes)	41	46	47	45
Caoutchouc (7) (milliers de tonnes)	231	438	458	481
Ciment (2) (millions de tonnes)	20	40	42	46

(1) Chacune des séries figurant au tableau exclut l'U. R. S. S., dont les données ne sont pas disponibles.
(2) Non compris la Chine.
(3) Y compris les ferro-alliages.
(4) Lingots et moulages bruts.
(5) Production de fonderies.
(6) Contenu en métal du minerai d'étain ou des concentrés d'étain.
(7) Caoutchouc naturel.
Source: I. N. S. E. E.

3. Charbon (houille).
Moyenne mensuelle (millions de tonnes).

PAYS	1938	1949
Allemagne occidentale	11,4	8,6
Belgique	2,46	2,32
Canada	1	1,3
Espagne	0,47	0,89
France	3,87	4,3
Italie	(1) 0,12	0,92
Japon	4,05	3,2
Pays-Bas	1,12	0,97
Royaume-Uni (2)	19,2	18,2
Suède	0,036	0,026
U. S. A. (3)	29,8	36,3
U. R. S. S.	11,1	»

PAYS	1953	1954	1955
Allemagne occidentale	10,4	10,7	10,9
Belgique	2,50	2,44	2,5
Canada	1,05	0,97	0,94
Espagne	1	1	»
France	4,4	4,53	4,61
Italie	(1) 0,094	0,090	0,094
Japon	3,9	3,6	3,5
Pays-Bas	1,02	1	0,9
Royaume-Uni (2)	19	19,	18,8
Suède	0,024	0,022	0,023
U. S. A. (3)	36,9	31,5	37,5
U. R. S. S.	26,7	28,8	32,5

(1) Vénétie julienne incluse.
(2) Irlande du Nord exclue.
(3) Lignite incluse.
Source: O. N. U.

4. Electricité (1)

Moyenne mensuelle (millions de kilowatts-heure).

PAYS	1938	1949
Allemagne occidentale	»	»
Autriche	(3) 152	350
Belgique	440	680
Canada	2.180	3.889
Espagne	229	469
France	1.548	2.380
Italie	1.295	1.732
Japon (4)	2.723	3.006
Pays-Bas (4)	307	390
Royaume-Uni (2)	2.031	4.050
Suède (4)	680	1.337
U. S. A.	9.484	21.258
U. R. S. S.	3.300	»
Monde (U. R. S. S. et Chine exclues)	35.000	61.000

PAYS	1953	1954	1955
Allemagne occidentale	5.042	5.656	6.315
Autriche	569	643	699
Belgique	817	881	933
Canada	5.457	5.761	6.358
Espagne	809	873	1.036
France	3.243	3.564	3.879
Italie	2.718	2.950	3.105
Japon (4)	4.642	4.967	5.297
Pays-Bas (4)	800	882	932
Royaume-Uni (2)	5.459	6.075	6.679
Suède (4)	1.869	1.996	2.081
U. S. A.	36.889	39.307	45.534
U. R. S. S.	11.100	12.450	»
Monde (U. R. S. S. et Chine exclues)	93.000	99.700	111.500

(1) Centrales et autres productions en général.
(2) Irlande du Nord exclue.
(3) 1937.
(4) Importation + production.

Source: O. N. U.

Evolution de la consommation spécifique de charbon dans les centrales du réseau public.

(Production nette.)

PAYS	CONSOMMATION DE CHARBON en kg par kWh.			
	1938	1951	1952	1953
Allemagne occidentale	0,72	0,54	0,52	0,51
Royaume-Uni	0,68	0,64	0,63	0,61
Belgique	0,71	0,71	0,69	0,69
Pays-Bas	0,58	0,57	0,56	0,53
Moyenne Europe Ouest	»	0,60	0,59	0,57
Turquie	0,70	0,59	0,58	0,58
Autriche	(1) 0,90	0,74	0,69	0,64
France	(2) 0,70	0,67	0,65	0,62
Portugal	1,03	1,06	1,16	0,90
Etats-Unis	0,63	0,52	0,50	0,49
U. R. S. S. (3)	0,60	0,53	0,52	0,51

(1) Charbon et lignite en 1937.
(2) En 1937.
(3) Sur la base de la production brute.

PAYS	POUVOIR calorifique du charbon en 1953 (Kcal-kg.)	CONSOMMATION spécifique 1953 en charbon, ramené à 6 000 calories
Allemagne occidentale	7.000	0,54
Royaume-Uni	6.000	0,56
Belgique	(1) 5.350	0,56
Pays-Bas	7.000	0,56
Moyenne Europe Ouest	6.500	0,56
Turquie	6.500	0,57
Autriche	6.000	0,58
France	6.600	0,62
Portugal	6.500	0,89
Etats-Unis	7.200	0,53
U. R. S. S. (2)	7.000	(2) 0,54

(1) Y compris le coke et les produits pétroliers convertis en équivalent de charbon.
(2) Sur la base de la production brute.

Source: d'après les Nations Unies, commission économique pour l'Europe.

Electricité.

Production européenne (et mondiale) en 1953, avec répartition entre le thermique et l'hydraulique (en milliards de kilowatts-heure).

EUROPE OUEST	EUROPE EST	THERMIQUE	HYDRAULIQUE	TOTAL
Royaume-Uni		75,3	2,0	77,3
Allemagne occidentale		48,5	9,2	57,7
France		20,3	21,0	41,3
Italie		4,8	27,8	32,6
	Allemagne orientale	23,2	0,4	23,7
Suède		1,1	21,2	22,3
Norvège		0,1	19,5	19,6
	Pologne	12,8	0,7	13,6
Suisse		»	13,4	13,4
	Tchécoslovaquie	10,8	1,6	12,4
Espagne		2,3	7,8	10,1
Belgique		9,7	0,1	9,8
Pays-Bas		9,1	»	9,1
Autriche		2,3	6,4	8,8
Finlande		0,4	5,0	5,4
	Hongrie	4,6	»	4,6
	Roumanie	3,2	0,3	3,5
Yougoslavie		1,5	1,5	3,0
Danemark		2,5	»	2,4
Sarre		1,7	»	1,7
	Bulgarie	0,8	0,7	1,5
Portugal		0,4	1,0	1,4
Irlande		0,8	0,5	1,3
Turquie		1,1	0,1	1,2
Grèce		0,9	»	0,9
Luxembourg		0,9	»	0,9
Autres		2,3	0,2	2,5
Total Europe Ouest		186	137	323
	Total Europe Est	55	3,7	59
Europe totale		241	141	382
U. R. S. S.		110,5	22,5	133
Etats-Unis		404	109	513
Monde (sans la Chine)		»	»	1.246

Source: O. N. U.

5. Pétrole brut

Moyenne mensuelle (1.000 tonnes).

PAYS	1938	1949
Allemagne occidentale	46	70
Arabie séoudite	6	1.995
Bahreïn	94	125
Canada	73	228
Colombie	248	349
France	6	4,8
Indonésie	616	494
Irak	358	339
Iran	863	2.270
Koweit	»	1.032
Mexique	459	652
Pérou	175	165
Qatar	»	8
U. S. A.	13.676	»
U. R. S. S.	2.520	»
Venezuela	2.292	5.751
Monde (U. R. S. S. exclue)	20.200	36.300

PAYS	1953	1954	1955
Allemagne occidentale	182	222	262
Arabie séoudite	3.431	3.871	3.920
Bahreïn	125	125	125
Canada	911	1.075	1.458
Colombie	454	461	458
France	30,6	42,3	72,9
Indonésie	852	898	983
Irak	2.305	2.507	2.770
Iran	112	292	1.315
Koweit	3.607	3.977	4.563
Mexique	864	997	1.066
Pérou	178	194	192
Qatar	338	398	454
U. S. A.	26.545	26.079	27.980
U. R. S. S.	4.400	4.940	»
Venezuela	7.852	8.432	9.618
Monde (U. R. S. S. exclue)	50.500	52.500	58.400

Source: O. N. U.

Production nette des raffineries.

(En milliers de tonnes.)

PAYS	1948	1954	1955
Royaume-Uni	4.701	25.910	25.236
France	7.580	21.847	22.949
Italie	2.170	15.012	15.952
Pays-Bas	1.557	10.422	11.881
République fédérale	646	8.412	9.915
Belgique	170	3.507	4.367
Suède	505	1.803	1.919
Autriche	338	1.293	2.180
Portugal	284	697	828

Source: O. E. C. E.

6. Acier brut

PAYS	1938	1949	1953	1954	1955
Allemagne occidentale	1.492	763	1.285	1.453	1.778
Belgique	190	321	375	413	492
Canada	98	241	311	211	342
France	518	763	833	886	1.019
Italie	194	171	292	351	450
Japon	539	259	639	645	801
Luxembourg	120	189	222	236	269
Royaume-Uni	880	1.317	1.491	1.568	1.682
Suède	82	114	149	155	179
U. S. A.	2.400	5.895	8.438	6.676	8.848
U. R. S. S.	1.500	1.942	3.200	3.300	3.800
Monde (U. R. S. S. et Chine exclues)	7.625	11.300	16.200	15.010	16.730

Source: O. N. U.

Production acier.

Moyennes mensuelles (en milliers de tonnes).

ANNEES	FRANCE (1)	PAYS de la C. E. C. A.	ROYAUME-UNI	U. S. A.
1949	763	2.387	1.317	5.895
1950	721	2.643	1.380	7.321
1951	819	3.135	1.324	7.948
1952	906	3.485	1.390	7.043
1953	833	3.306	1.491	8.438
1954	866	3.636	1.568	6.676
1955	1.049	4.371	1.682	8.848

(1) Sarre exclue: entre 1952 et 1953, la production française d'acier a baissé de 8 p. 100, alors que pour l'ensemble des pays de la C. E. C. A. la diminution n'atteignait que 6 p. 100. Par contre, les productions britanniques et américaines se sont développées notablement.

Source: O. N. U.

7. Aluminium (1)

Moyenne mensuelle (1.000 tonnes).

PAYS	1938	1949
Allemagne occidentale	6,72	2,42
Autriche	(2) 0,37	1,23
Canada	5,4	23
France	3,78	4,51
Italie	2,15	2,14
Japon	1,20	1,77
Norvège	2,42	2,98
Royaume-Uni	1,95	2,57
Suisse	2,2	1,8
U. S. A.	10,8	45,6
Monde (U. R. S. S. exclue)	45	96

PAYS	1953	1954	1955
Allemagne occidentale	8,91	10,77	11,43
Autriche	4,16	4,77	5,65
Canada	41,1	42,4	46
France	9,35	10,01	10,79
Italie	4,62	4,80	5,12
Japon	3,79	4,43	4,79
Norvège	4,68	5,41	6,49
Royaume-Uni	2,62	2,67	2,97
Suisse	2,4	2,2	2,5
U. S. A.	94,7	110,4	118,4
Monde (U. R. S. S. exclue)	182	201	222

(1) Aluminium (production de fonderie).
(2) 1937.
Source: O. N. U.

8. Cuivre (1)

Moyenne mensuelle (1.000 tonnes).

PAYS	1938	1949
Allemagne occidentale (2)	11,48	8,59
Canada (2)	17,2	17,3
Chili	28,1	29,3
Congo belge (3)	10,33	11,78
France (4)	0,52	0,41
Japon (2)	*	3,21
Mexique	3,49	4,77
Rhodésie du Nord (5)	18	21,9
Royaume-Uni (2)	*	*
U. S. A.	43,8	58,4
U. R. S. S.	9,6	*
Monde (U. R. S. S. exclue)	160	173

PAYS	1953	1954	1955
Allemagne occidentale (2)	12,9	13,7	14,8
Canada (2)	17,9	19,1	22
Chili	28,1	28,2	36,1
Congo belge (3)	17,84	18,65	19,24
France (4)	0,35	0,80	0,68
Japon (2)	5,3	5,78	6,76
Mexique	5,01	4,57	4,56
Rhodésie du Nord (5)	30,7	32,1	29
Royaume-Uni (2)	8,2	11,6	10,5
U. S. A.	72,4	65,3	78,4
U. R. S. S.	*	*	*
Monde (U. R. S. S. exclue)	206	207	227

(1) Cuivre neuf (production de fonderie).
(2) Cuivre raffiné.
(3) Exportations.
(4) Récupération.
(5) Cuivre raffiné inclus.
Source: O. N. U.

9. Caoutchouc

Moyenne mensuelle (1.000 tonnes).

PAYS	1938	1949	1952
Canada (1)	*	3,95	6,29
Ceylan	4	8	8
Indochine (1)	5,10	3,64	5,35
Indonésie	27	30,6	63,4
Malaisie	30,4	57	49,5
Thaïlande (2)	3,52	7,98	8,3
U. S. A. (1)	*	33,3	67,6
Monde (caoutchouc naturel)	77	126	151

PAYS	1953	1954	1955
Canada (1)	6,85	7,33	8,80
Ceylan	8	8	7,9
Indochine (1)	6,31	6,61	*
Indonésie	58,6	63,1	62,1
Malaisie	48,6	49,5	54,1
Thaïlande (2)	8,1	9,88	11,02
U. S. A. (1)	71,8	52,7	82,2
Monde (caoutchouc naturel)	146	153	160

(1) Synthétique. — (2) Exportation nette.
Source: O. N. U.

10. Laine (filés de laine).

Moyenne mensuelle (1.000 tonnes).

PAYS	1938	1949	1952
Allemagne occidentale	(1) 3,94	5,42	7,46
Belgique	2,15	2,97	2,35
France (2)	9,8	10,2	9,2
Japon (2)	4,48	1,37	5,71
Royaume-Uni (2) (3)	21,4	20	17,2
U. S. A.	21,8	26	(2) 28,4

PAYS	1953	1954	1955
Allemagne occidentale	8,79	8,77	9,55
Belgique	3,14	3,23	3,47
France (2)	10	10,7	10,7
Japon (2)	7,06	6,38	6,97
Royaume-Uni (2) (3)	20,2	20,4	20,4
U. S. A.	(2) 28,5	(2) 23,32	(2) 26,5

(1) 1936. — (2) Purs ou mélangés. — (3) 1937.
Source: O. N. U.

Production mondiale de laine (estimations).
(En milliers de tonnes, base suint.)

PAYS	1934-1938	1948-1949	1952-1953	1953-1954
Commonwealth	809	841	1.000	991
P. 100 (monde = 100)..	47	48,5	51	50
Dont:				
Australie	451	479	590	572
Nouvelle-Zélande.....	136	166	190	191
Union sud-africaine..	118	103	122	125
Royaume-Uni	50	37	46	48
U. R. S S., Europe de l'Est, Chine.....	(204)	(214)	(259)	(263)
Reste du monde.....	711	686	713	726
Total mondial.....	1.724	1.741	1.972	1.980

Source: Commonwealth Economic Committee.

11. Coton (production de flés).

Moyenne mensuelle (1.000 tonnes).

PAYS	1938	1949
Allemagne occidentale.....	22,18	19
Argentine	2,03	5,83
Belgique (1).....	»	»
Canada	4,51	6,75
Espagne	»	4,96
France (1).....	20,8	19
Inde	(2) 49,3	50,3
Italie	11,6	15,2
Japon	46,2	13,1
Pays-Bas (1).....	4,3	4,67
Royaume-Uni	39,7	»
U. S. A.....	(3) 119	»

PAYS	1953	1954	1955
Allemagne occidentale.....	28,6	30,77	31,06
Argentine	6,35	6,86	8,96
Belgique (1).....	8,32	9,38	6,04
Canada	5,00	5,05	4,42
Espagne	5,01	4,44	22,1
France (1).....	22,5	24,6	62,1
Inde	56,8	58,9	12,3
Italie	13,9	14,1	34,9
Japon	34,5	38,7	5,82
Pays-Bas (1).....	5,38	5,72	28,3
Royaume-Uni	29,9	31,8	»
U. S. A.....	»	»	

(1) Purs ou mélangés.
(2) Inde britannique et Etats indiens.
(3) 1939.
Source: O. N. U.

12. Ciment

Moyenne mensuelle (1.000 tonnes).

PAYS	1938	1949
Allemagne occidentale (1)....	711	705
Argentine	103	121
Autriche	54	91,5
Belgique	250	244
Brésil	51,5	107
Canada	73	211
Espagne	»	155
France	343	556
Inde	(2) 119	221
Italie (3).....	384	336
Japon	494	273
Royaume-Uni	653	780
U. S. A.....	1.497	2.952
U. R. S. S. (1).....	487	»
Monde (Chine et U. R. S. S. exclues).....	6.683	9.000

PAYS	1953	1954	1955
Allemagne occidentale (1)....	1.281	1.357	1.564
Argentine	138	140	152
Autriche	116,2	135,2	154,9
Belgique	386	365	391
Brésil	169,2	208,3	227
Canada	299	299	333
Espagne	231	277	313
France	769	796	897
Inde	320	372	373
Italie (2).....	653	730	882
Japon	731	890	880
Royaume-Uni	950	1.013	1.059
U. S. A.....	3.700	3.804	4.159
U. R. S. S. (1).....	1.330	1.583	»
Monde (Chine et U. R. S. S. exclues).....	13.192	14.000	15.300

(1) 1936.
(2) Inde britannique et Etats indiens.
(3) Depuis 1950, les chiffres représentent 90-92 p. 100 de la production totale.
Source: O. N. U.

13. Production de films (long métrage).

PAYS	1938	1949	1953	1954
1. Etats-Unis	491	361	354	375
2. Japon	542	155	302	370
3. Inde	172	289	259	265
4. Hong-Kong	»	»	207	»
5. Italie	45	76	163	146
6. Royaume-Uni	103	132	138	»
7. France	123	108	111	98
8. Allemagne occidentale...	99	62	103	107
9. Egypte	12	47	69	70-74
10. Espagne	12	36	44	68
11. Suède	»	»	»	30
12. Mexique	»	»	»	93
13. Philippines	»	»	»	91

Source: O. N. U. (U. N. E. S. C. O.).

14. Automobiles

Production de véhicules automobiles (1).

(En milliers d'unités.)

PAYS	1938		1948		1950		1953		1954		1955	
	Production.	Pourcentage.	Production.	Pourcentage	Production	Pourcentage.	Production.	Pourcentage	Production	Pourcentage	Production.	Pourcentage.
Voitures de tourisme.												
Amérique du Nord	2.124,8	71,1	4.076,1	88,9	6.950,0	86,2	6.480,9	80,8	5.840,9	74,7	8.295	77
Etats-Unis	2.001,0	67,0	3.909,3	85,3	6.665,9	82,7	6.116,9	76,3	5.558,9	71,1	7.920,1	73,5
Canada	123,8	4,1	166,8	3,6	284,1	3,5	364,0	4,6	282,0	3,6	374	3,5
Europe occidentale	857,3	28,7	501,6	11,0	1095,8	13,6	1.475,2	18,4	1.095,3	24,4	2.387,2	22,1
Royaume-Uni	341,0	11,4	328,5	7,2	522,5	6,5	594,8	7,4	769,2	9,9	897,6	8,3
Allemagne occidentale	(2) 274,9	9,2	29,9	0,7	216,1	2,7	369,1	4,6	518,2	6,6	705,5	56,6
France	182,4	6,1	100,1	2,2	257,3	3,2	368,3	4,6	437,1	5,6	553,3	6,1
Italie	59,0	2,0	43,1	0,9	99,9	1,2	143,0	1,8	180,7	2,3	230,8	82,1
Autres pays	5,6	0,2	4,4	0,1	18,1	0,2	59,9	0,8	70,3	0,9	100,1	0,9
Monde	2.987,7	100,0	4.582,1	100,0	8.063,9	100,0	8.012,4	100,0	7.816,4	100,0	782,3	100
Véhicules utilitaires.												
Amérique du Nord	530,4	67,7	1.473,2	81,0	1.413,2	73,5	1.326,9	69,2	1.110,2	60,7	1.326,2	60,9
Etats-Unis	488,1	62,3	1.376,3	75,7	1.337,2	68,1	1.206,3	62,9	1.042,1	57,0	1249	57,3
Canada	42,3	5,4	96,9	5,3	106,0	5,4	120,6	6,3	68,1	3,7	79,2	3,6
Europe occidentale	224,3	28,6	314,2	17,3	479,0	24,4	521,3	27,2	630,3	34,5	754,3	34,6
Royaume-Uni	104,0	13,3	170,0	9,4	261,2	13,3	239,5	12,5	268,7	14,7	340,8	15,6
Allemagne occidentale	(2) 63,5	8,1	29,6	1,6	88,8	4,5	120,7	6,3	162,2	8,9	203,2	9,3
France	45,0	5,7	98,3	5,4	100,4	5,1	129,5	6,8	163,2	2,0	171,7	7,9
Italie	11,8	1,5	16,3	0,9	28,6	1,5	31,6	1,6	36,2	4,8	38,6	1,8
Autres pays	28,7	3,7	31,7	1,7	41,9	2,1	69,5	3,6	87,1	8,9	96,9	4,5
Monde	783,4	100,0	1.819,1	100,0	1.964,1	100,0	1.917,7	100,0	1.827,5	100,0	2.179,4	100

(1) Non compris l'U. R. S. S., l'Europe orientale et la Chine continentale.
(2) Allemagne d'avant-guerre.

Exportations de véhicules automobiles des grands producteurs.

(En milliers d'unités.)

PAYS	1938		1948		1950		1953		1954		1955	
	Exportations.	Pourcentage.	Exportations	Pourcentage	Exportations	Pourcentage	Exportations.	Pourcentage.	Exportations.	Pourcentage	Exportations	Pourcentage.
Voitures de tourisme.												
Amérique du Nord	201,9	54,1	245,2	45,0	144,4	20,1	182,5	24,8	180,6	19,4	223,1	19,3
Etats-Unis	161,6	43,3	217,9	40,0	120,3	16,7	154,5	21,0	173,3	18,6	211,2	18,3
Canada	40,3	10,8	27,3	5,0	24,1	3,4	28,0	3,8	7,3	0,8	11,9	1
Europe occidentale	171,0	45,9	299,2	55,0	575,4	79,9	551,6	75,2	752	80,6	934,2	80,7
Royaume-Uni	68,3	18,3	226,9	41,7	398,3	55,3	302,2	41,2	366,1	39,2	373,2	32,2
Allemagne occidentale	(1) 65,1	17,5	6,1	1,1	68,9	9,6	137,9	18,8	244,1	26,2	357,4	30,9
France	19,3	5,2	55,0	10,1	88,6	12,3	81,3	11,1	101	10,8	134,2	11,6
Italie	18,3	4,9	11,2	2,1	19,6	2,7	30,2	4,1	40,8	4,4	69,4	6
Total	372,9	100,0	544,4	100,0	719,8	100,0	734,1	100,0	932,8	100,0	1157,3	100
Véhicules utilitaires.												
Amérique du Nord	133,0	79,2	225,7	70,0	141,6	42,6	151,6	46,4	187,6	46,3	181,2	41
Etats-Unis	115,6	68,8	204,8	63,5	131,4	39,5	134,4	41,1	183,5	45,3	174,7	39,5
Canada	17,4	10,4	20,9	6,5	10,2	3,1	17,2	5,3	4,1	1,0	6,5	1,5
Europe occidentale	35,0	20,8	96,7	30,0	190,9	57,4	175,2	53,6	217,7	31,3	260,6	59
Royaume-Uni	15,5	9,2	75,4	23,3	145,3	43,7	111,3	34,1	126,7	53,7	158	35,7
Allemagne occidentale	(1) 13,0	7,7	0,7	0,2	14,6	4,4	39,6	12,1	57,0	14,1	67,9	15,4
France	4,5	2,7	18,2	5,7	28,7	8,6	22,9	7,0	30,6	7,5	29,5	6,7
Italie	2,0	1,2	2,7	0,8	2,3	0,7	1,4	0,4	3,4	0,8	5,2	1,2
Total	168,0	100,0	322,4	100,0	332,5	100,0	326,8	100,0	405,3	100,0	441,8	100,0

(1) Allemagne d'avant guerre.

c) **Communauté européenne du charbon et de l'acier.**

DÉSIGNATION	ALLEMAGNE R. F.	BELGIQUE	FRANCE	SARRE	ITALIE	LUXEMBOURG	PAYS-BAS	COMMUNAUTÉ
Production nette de fonte et d'acier brut (1.000 tonnes):								
1952	15.806	5.098	10.867	2.823	3.535	3.002	685	41.816
1953	15.420	4.553	9.997	2.682	3.500	2.658	866	39.676
1954	17.435	4.934	10.627	2.805	4.207	2.828	929	43.825
1955	21.336	5.964	12.292	3.166	5.395	3.226	979	52.658
Ouvriers occupés dans l'industrie sidérurgique (a) (en fin d'année):								
1952	142.900	49.747	138.200	27.031	51.115	16.481	6.673	432.147
1953	140.000	45.336	126.300	25.600	48.751	16.264	6.737	408.988
1954 (décembre)	143.631	47.006	118.102	25.577	51.857	16.962	6.716	409.901
1955 (décembre)	151.787	49.401	122.355	26.131	54.002	17.497	6.984	427.957
Consommation apparente d'acier brut (1.000 tonnes):		et Luxembourg.						
1952	14.713	2.414	10.215		4.001		1.760	343.103
1953	14.834	2.516	9.077		4.325	Voir	2.044	32.826
1954	17.280	2.415	9.864		4.983	Belgique.	1.988	36.530
1955	21.887	2.823	10.965		5.814		2.350	43.809
Production industrielle, sans bâtiment (1953 = 100):								
1952	92	100	103	103	91	110	90	95
1953	100	100	100	100	100	100	100	100
1954	113	108	110	108	111	104	113	111
1955 (a)	132	118	120	118	121	116	122	125
Production de houille (moyenne mensuelle = 1.000 tonnes):								
1952	10.273	2.532	4.613	1.353	90,75	»	1.044	19.906
1953	10.372	2.505	4.382	1.368	93,83	»	1.024	19.746
1954	10.669	2.437	4.533	1.401	89,50	»	1.005	20.137
1955	10.894	2.498	4.613	1.444	94,66	»	991	20.533
Ouvriers inscrits au fond dans les mines de houille (moyenne mensuelle = 1.000 tonnes):								
1952	322,1	119,4	165,9	38,4	7,9	»	29,6	683,3
1953	335,1	117	158,2	38,1	7,6	»	29,9	685,9
1954	331,4	103,7	151,5	37,7	6,9	»	30,6	661,8
1955	328,8	101,9	144,5	37,2	5,7	»	30,6	648,7
Rendement par ouvrier et par poste dans les mines de houille (par année, en kilogrammes):								
1951	1.457	1.061	1.298	1.617	»	»	1.729	(a) 1.372
1952	1.475	1.051	1.353	1.623	»	»	1.609	(a) 1.389
1953	1.458	1.068	1.416	1.676	609	»	1.567	1.393 (a) 1.401
1954	1.492	1.099	1.504	1.744	936	»	1.497	1.438 (a) 1.447
1955	1.544	1.148	1.583	1.810	867	»	1.486	1.497 (a) 1.502
Stocks totaux de houille aux mines (en fin de période, 1.000 tonnes):								
1952	465	1.673	4.213	462	53	»	237	7.103
1953	841	3.077	5.756	536	49	»	213	10.472
1954	654	2.815	7.838	824	26	»	287	12.441
1955	572	371	5.983	228	65	»	292	7.511
Réception de houille en provenance des pays de la Communauté et importations en provenance des pays tiers (1.000 tonnes):								
1952 (réception)	329,4	36,8	634,8	91	309,9	25,6	201,6	1.629
1952 (importation)	636,5	97,7	469,2	»	423,08	5,6	225,6	1.855,3
1953 (réception)	367,5	87,2	712,4	77,8	392,08	22,5	287,3	1.947
1953 (importation)	420,4	94,4	134,6	»	351,8	0,5	150,1	1.152
1954 (réception)	370,2	239,3	752,8	74,5	376,6	23,4	415,3	2.252
1954 (importation)	323,4	71	184,5	»	403,5	0,4	177,4	1.160
1955 (réception)	550,5	181,6	656,9	8,5	291,4	24,2	419	2.268
1955 (importation)	772,6	121,08	240,7	»	568,3	»	217	1.920
Stocks totaux de coke dans les cokeries (en fin de période) (1.000 tonnes):								
1952	110	101	187	18	52	»	63	531
1953	3.429	200	435	34	63	»	99	4.260
1954	1.984	127	375	19	58	»	82	2.645
1955	164	71	164	12	62	»	82	555

(a) Sans l'Italie.

Energie. **— Consommation brute dans le monde, dans la C. E. C. A. et en France.**

Evolution depuis 1913, par catégorie d'énergie.
(En millions de tonnes, équivalent houille).

DÉSIGNATION	1913	1929	1937	1953	POURCENTAGE 1953	
					1937 = 100	1929 = 100
Monde.						
Combustibles solides (1)	1.271	1.414	1.396	1.676	118	120
Pourcentage du total A	91	75	69	51		
Hydrocarbures (2)	98	366	504	1.400	383	278
Pourcentage du total A	7	19,5	25	42		
Electricité hydraulique	35	103	123	245	238	200
Pourcentage du total A	2,5	5,5	6	7		
Total A	1.404	1.883	2.023	3.321	176	164
Communauté.						
Combustibles solides (1)	»	269	261	268	100	102
Pourcentage du total B	»	91	87	77		
Hydrocarbures (2)	»	8	16	45	512	282
Pourcentage du total B	»	2,7	5,4	13		
Electricité hydraulique	»	28	23	36	200	157
Pourcentage du total B	»	6,3	7,6	10		
Total B	»	293	300	349	118	116
Pourcentage du total A	»	15,6	14,8	10,5	»	»
France (et Sarre).						
Combustibles solides (1)	66	92	80	72	78	90
Pourcentage du total C	»	91	84	72		
Hydrocarbures (2)	»	3,4	7,5	16,3	480	217
Pourcentage du total C	»	3	8	16		
Electricité hydraulique	»	6	8	12,6	210	158
Pourcentage du total C	»	6	8	12		
Total C	»	101	96	101	100	105
Pourcentage du total A	»	5,4	4,7	3	»	»
Pourcentage du total B	»	34	32	29	»	»

(1) Houille plus lignite.
(2) Combustibles liquides et gaz naturel.

Source: D'après les données publiées par la C. E. C. A.; informations statistiques (octobre 1954).

3° ACTIVITE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

a) **Indice de l'emploi** (agriculture exclue).
(1953 = 100.)

PAYS	1948	1954	1955
Allemagne occidentale	82	105	111
Australie (1)	92	104	107
Autriche	98	104	110
Canada	85	98	103
France (2)	96	101	103
Japon	83	103	109
Royaume-Uni (3)	96	102	103
U. S. A. (4)	92	98	101

(1) Sylviculture et pêche comprises.
(2) Certains semis exclus.
(3) Irlande du Nord exclue.
(4) Employeurs compris.
Sources: O. N. U., B. I. T.

b) **Durée hebdomadaire du travail** (industries manufacturières).
(Heures.)

PAYS	1938	1949	1953
Allemagne occidentale	49,6	46,5	47,9
Canada	»	42,3	41,3
France	38,8	43,8	44,1
Royaume-Uni	46,3	45	45,9
Suisse	46,3	47,4	47,7
U. S. A.	35,6	39,2	40,5

PAYS	1954	1955
Allemagne occidentale	48,6	48,8
Canada	40,6	41
France	44,5	44,7
Royaume-Uni	46,3	
Suisse	47,7	47,7
U. S. A.	39,7	40,7

Sources: O. N. U., B. I. T.

c) Chômage.

(*Nombre de chômeurs enregistrés, secourus ou assurés*) (*).
Moyenne mensuelle (1.000).

PAYS	1938	1949	1953
Allemagne occidentale	»	1.230	1.259
Belgique	»	171	184
Espagne	»	160	107,2
France (chômeurs secourus)	373,6	39,7	62,4
Italie	810	1.673	1.947
Pays-Bas	324 (1937)	42	83,3
Suède	67	26	27,2
Suisse	52,6	8,1	5
Royaume-Uni	1.786,5	338	380
U. S. A.	10.390	3.395	1.602

PAYS	1954	1955
Allemagne occidentale	1.221	928
Belgique	167	116,1
Espagne	123	112,1
France (chômeurs secourus)	62,4	52
Italie	1.959	1.913
Pays-Bas	60	41,3
Suède	25,5	21,5
Suisse	4,3	2,7
Royaume-Uni	318	264,5
U. S. A.	3.230	2.654

(*) Tableau valable pour suivre l'évolution d'un même pays.
Source B. I. T.

4° COMMERCE EXTERIEUR

a) Indice du quantum en volume.

Ces indices reflètent les variations dans le volume des marchandises importées et exportées après élimination de l'effet des variations des prix (commerce spécial).

(1953 = 100.)

PAYS	1948		1950	
	I	E	I	E
Allemagne occidentale (1)	»	»	75	55
Australie	97	82	135	91
Belgique-Luxembourg	86	69	92	83
Canada (2)	66	88	72	83
France	84	48	89	95
Italie	57	66	73	92
Pays-Bas	64	34	92	69
Pologne	»	»	»	»
Royaume-Uni (2)	»	»	90	106
Suède	85	69	92	99
Suisse	92	66	101	77
U. S. A.	78	81	92	73

PAYS	1954		1955	
	I	E	I	E
Allemagne occidentale (1)	125	124	152	142
Australie	136	98	166	101
Belgique-Luxembourg	110	109	117	118
Canada (2)	93	97	106	105
France	108	116	121	130
Italie	102	108	113	124
Pays-Bas	124	113	141	124
Pologne	»	»	»	»
Royaume-Uni (2)	101	104	113	112
Suède	115	110	128	115
Suisse	115	105	131	115
U. S. A.	98	97	103	98

(1) Or inclus.
(2) Importations spéciales, exportations nationales.
Source: O. N. U.

b) Indice de valeur unitaire.

Ces indices reflètent les variations des prix moyens des marchandises importées et exportées, compte tenu des variations de volume des importations et des exportations.

(Commerce spécial.) (1953 = 100.)

PAYS	1948		1950	
	I	E	I	E
Allemagne occidentale	»	»	95	81
Australie (1)	68	59	78	79
Belgique-Luxembourg	84	95	87	89
Canada (2)	91	85	101	92
France	59	68	87	85
Italie	98	103	88	94
Pays-Bas	85	96	93	95
Royaume-Uni (2)	»	»	84	84
Suède	72	76	82	75
U. S. A. (3)	85	98	84	88
Suisse	112	101	91	93

PAYS	1954		1955	
	I	E	I	E
Allemagne occidentale	96	96	100	98
Australie (1)	98	98	99	89
Belgique-Luxembourg	96	94	97	97
Canada (2)	100	97	101	99
France	98	95	97	95
Italie	100	104	101	102
Pays-Bas	95	100	97	101
Royaume-Uni (2)	99	99	102	101
Suède	99	98	99	102
U. S. A. (3)	103	99	102	100
Suisse	103	93	102	91

(1) Commerce général.
(2) Importations générales, exportations nationales.
(3) Importations spéciales, exportations nationales.

N. B. — En principe, évaluation C. I. F. des importations et F. O. B. des exportations.

Source: O. N. U.

c) **Union européenne de paiements.**

Opérations pour le mois d'octobre 1956 (en millions d'unités de compte).

PAYS MEMBRES et leurs zones monétaires.	RÉGLÉ (1)					CRÉDIT REMBOURSÉ au cours du mois par le pays membre (+) ou au pays membre (—) en vertu d'accords bilatéraux d'amortissement.	POSITION au 31 octobre 1956. — Créance du pays membre (+) ou dette du pays membre (—) vis-à-vis de l'Union.
	Excédent (+) ou déficit (—) net pour le mois.	Versement (ou remboursement) d'or.		Octroi (ou remboursement de crédit).			
		Par le pays membre.	Au pays membre.	Au pays membre.	Par le pays membre.		
Autriche	— 6,5	4,9	»	1,6	»	»	+ 3,7
Belgique-Luxembourg	+ 13,0	»	9,8	»	3,3	— 2,0	+ 187,5 (2)
Danemark	+ 5,8	»	4,3	»	1,4	+ 0,9	— 94,4
France	— 78,4	43,8 (a)	»	15,0 (a) 19,6	»	+ 2,0	— 173,0 (3)
Allemagne	+ 101,4	»	76,1	»	25,4	— 1,6	+ 656,3
Grèce	+ 3,2	»	3,2 (b)	»	»	»	»
Islande	— 0,2	0,2	»	0,1	»	+ 0,0	— 5,4
Italie	— 0,9	0,7	»	0,2	»	»	— 149,6
Pays-Bas	+ 4,2	»	3,1	»	1,0	— 1,6	+ 114,7
Norvège	+ 2,2	»	1,7	»	0,6	+ 1,1	— 93,3 (2)
Portugal	+ 2,1	»	2,1 (c)	»	»	— 0,7	Néant. (3)
Suède	+ 2,7	»	2,0	»	0,7	»	+ 5,2
Suisse	— 12,6	9,5	»	3,2	»	— 1,1	+ 75,5
Turquie	+ 0,4	»	0,4 (d)	»	»	»	— 30,0 (2)
Royaume-Uni	— 36,5	27,4	»	9,1	»	+ 3,0	— 336,5
Totaux	+ 135,1 — 135,1	86,4	102,8	48,8	32,3	+ 7,1 — 7,1	+ 1.042,9 — 852,2

(1) Les règlements sont effectués pour 75 p. 100 en or (ou en dollars) et pour 25 p. 100 en crédit, à l'exception des cas suivants: *a*) France: un montant de 15,0 millions d'u/c sur les règlements temporaires en or (ou en dollars) effectués volontairement par la France au titre d'opérations antérieures conformément à l'article 11 (d) lui a été remboursé et un crédit d'un même montant lui a été consenti par l'Union. Ce remboursement a été effectué par imputation sur le montant d'or de 58,8 millions d'u/c que la France devait verser à l'Union au titre des opérations du mois, ce montant a été ainsi ramené à 43,8 millions d'u/c; *b*) Grèce: réglé intégralement (conformément à l'article 10 *bis*) par le remboursement d'un montant or (ou de dollars) antérieurement versé à l'Union; *c*) Portugal: le quart de ce montant correspond au remboursement d'un montant d'or (ou de dollars) versé antérieurement par le Portugal (conformément à l'article 11 [d] et [e]) en règlement d'une fraction de ses déficits dont il aurait eu le droit d'obtenir le règlement sous forme de crédit; *d*) Turquie: réglé intégralement par un versement or (ou de dollars) effectué par l'Union, conformément à l'article 13 (a) (renversement du déficit cumulatif).

(2) L'Union économique belgo-luxembourgeoise a, en outre, accordé à l'Union un crédit spécial de 50,0 millions d'u/c, dont 10 millions d'u/c n'ont pas encore été remboursés. De même, les dettes vis-à-vis de l'Union indiquées ci-dessus ne comprennent pas les soldes initiaux attribués à titre de prêt à la Norvège et à la Turquie, soit 10 millions et 25 millions d'u/c respectivement.

(3) Ces chiffres ne comprennent pas les montants correspondants à la fraction de leurs déficits dont la France et le Portugal auraient eu le droit d'obtenir le règlement sous forme de crédit, mais qu'ils ont préféré régler temporairement en or (ou en dollars), conformément à l'article 11 (d) et (é). Après exécution des opérations pour octobre, ces montants s'élèvent à 30,0 millions d'u/c pour la France et 23,6 millions d'u/c pour le Portugal.

A la suite des opérations relatives au mois d'octobre 1956, les avoirs en or et les avoirs convertibles de l'Union qui s'élevaient à 426,0 millions d'u/c après les opérations pour septembre 1956, ont été ramenés à 409,7 millions d'u/c.

Source: O. E. C. E.

N. B. — *Déficits ou excédents nets de chaque pays membre* (1). — 1950-1956.

(En millions d'unités de compte) (2).

PAYS	1950-1951	1951-1952 (3)	1952-1953	1953-1954	1954-1955	1955-1956	POSITION cumulative nette au 3 juin 1956.
Autriche	— 104	— 38	+ 42	+ 106	— 103	— 6	— 104
U. E. B. L. (4)	+ 236	+ 509	— 33	— 55	+ 80	+ 222	+ 959
Danemark	— 68	+ 46	— 17	— 92	— 94	+ 4	— 222
France	+ 194	— 602	— 417	— 149	+ 115	— 180	— 1.038
Allemagne	— 281	+ 584	— 260	+ 518	+ 296	+ 584	+ 1.961
Grèce	— 140	— 83	— 28	— 40	— 27	+ 40	— 279
Islande	— 7	— 6	— 4	— 5	— 2	— 4	— 28
Italie	— 30	+ 194	— 223	— 210	— 225	— 125	— 618
Pays-Bas	— 270	+ 477	+ 139	— 42	+ 84	— 62	+ 326
Norvège	— 80	+ 21	— 59	— 61	— 70	— 27	— 275
Portugal	+ 59	+ 28	— 23	— 19	— 59	— 33	— 47
Suède	— 59	+ 24	— 44	— 37	— 104	+ 6	+ 46
Suisse	+ 11	+ 158	+ 85	+ 73	+ 10	— 66	+ 271
Turquie	— 64	— 96	— 50	— 94	— 38	— 27	— 308
Royaume-Uni	+ 604	— 1.476	+ 371	+ 107	+ 136	— 327	— 585
Total	± 1.104	± 2.301	± 897	± 802	± 722	± 856	± 3.563

(1) Les positions nettes ne tiennent pas compte des versements au titre des intérêts et des « remboursements spéciaux de crédit » qui, en revanche, sont reflétés par les « positions comptables ».

(2) Les comptes de l'Union sont tenus et les calculs et opérations sont effectués dans une unité de compte (u/c) qui équivaut à un dollar des Etats-Unis, au cours de 35 dollars l'once d'or fin.

(3) Après déduction d'un montant de 50 millions d'u/c dans le cas de l'U. E. B. L., et de 25 millions d'u/c dans le cas de la France et dans celui du Royaume-Uni (au titre des ajustements effectués au 1er juillet 1952).

(4) L'Union économique belgo-luxembourgeoise.

d) **Echanges extérieurs et produit national.**

(Les pays sont classés suivant l'ordre dégressif en 1954.)

PAYS	1952	1953	1954
Allemagne	+ 2,9	+ 3,1	+ 2,9
Royaume-Uni	+ 1,9	+ 1,3	+ 1,3
Pays-Bas	+ 8,0	+ 5,8	+ 1,12
France	— 1,3	— 0,35	+ 1,07
Belgique	+ 2,4	+ 0,8	+ 0,45
Etats-Unis	+ 0,69	0	+ 0,41
Suède	+ 0,55	+ 0,92	0
Danemark	+ 0,6	+ 0,4	— 1,80
Italie	— 3,9	— 3,1	— 1,85
Canada	— 2,0	— 2,9	— 2,7
Norvège	— 0,38	— 4,9	— 5,6

(1) L'excédent d'importation est affecté du signe —.
L'excédent d'exportation est affecté du signe +.
Source: I. N. S. E. E.

e) **Pourcentage de couverture des importations (cif) par les exportations (fob).**

(Marchandises seulement.)

PAYS	1952	VALEUR maximum du pourcentage au 3e ou 4e trimestre 1953.	1954	1955
I. — Pourcentage en hausse depuis 1952 ou 1953:				
France (1)	66	90	87	92
Italie	59	70	67	69
II. — Pourcentage sans grande variation:				
Belgique	100	95	96	»
Danemark	89	92	82	89
III. — Pourcentage en baisse depuis 1952 ou 1953:				
Etats-Unis (2)	142	(4) 157	148	136
Allemagne	105	122	114	106
Canada (2)	108	102	96	»
Suisse	91	104	94	88
Suède	91	104	89	86
Pays-Bas	95	90	94	»
Royaume-Uni	82	90	83	80
Norvège (3)	65	63	57	58

(1) Commerce avec l'étranger seulement.
(2) Importations fob.
(3) Y compris bateaux.
(4) 2e trimestre 1951.
Source: I. N. S. E. E.

5° TRANSPORTS

a) **Transports ferroviaires.**

INDICES DU TONNAGE-KILOMÉTRIQUE POUR QUELQUES PAYS

(Moyenne mensuelle: 1938 = 100.)

PAYS	1949	1952	1953	1954	1955
Allemagne occidentale	»	120	111	113	126
Autriche	162	162	152	171	199
Belgique	110	118	111	110	»
Canada	209	254	242	217	245
Danemark	135	154	150	153	142
France	155	166	153	157	145
Italie	»	110	112	115	108
Pays-Bas	»	150	159	164	175
Suède	191	255	236	242	271
U. S. A.	176	203	199	179	263

Sources: O. N. U., I. N. S. E. E.

b) **Flotte marchande mondiale.**

(D'après l'American Bureau of Shipping au 30 juin 1955.)

1. NAVIRES DE 1.000 TONNEAUX DE JAUGE BRUTE ET AU-DESSUS

(En milliers de tonnes de port en lourd.)

PAYS	1955		1954	
	Flotte totale.	Pétroliers.	Flotte totale	Pétroliers.
Total	127.203	39.054	121.963	36.011
Etats-Unis	35.746	6.802	36.863	6.941
Commonwealth britannique	25.763	7.725	25.369	7.394
Norvège	10.332	6.305	9.565	5.693
Libéria	6.297	3.636	3.651	2.609
Panama	5.854	3.356	6.038	3.578
Italie	4.991	1.795	4.750	1.612
Japon	4.884	1.036	4.552	922
France	4.449	1.765	4.283	1.442
Pays-Bas	4.228	1.172	3.901	941
Suède	3.797	1.264	3.644	1.166
Allemagne	3.341	357	2.799	303
U. R. S. S.	2.372	360	2.181	274
Danemark	2.181	771	2.096	653
Espagne	1.426	265	1.408	249
Grèce	1.736	217	1.646	193
Argentine	1.163	451	1.179	454

Flotte mondiale à la fin de 1954 vue en pourcentage de tonnage pour chaque groupe d'ancienneté.

Ancienneté (fin 1954).

PAYS	— 5 ANS	5/9 ANS	10/14 ANS	15/19 ANS
Etats Unis	4	20	64	2
Royaume-Uni	22	23	29	10
Canada	16	15	18	2
Autres pays du Commonwealth	16	16	20	9
Argentine	28	24	14	2
Belgique	16	41	26	9
Brésil	19	25	6	2
Danemark	37	23	7	8
France	33	21	22	7
Allemagne	56	2	4	6
Grèce	4	5	64	4
Honduras	11	19	35	4
Italie	18	6	41	2
Japon	44	24	14	5
Libéria	59	13	21	1
Pays-Bas	18	25	21	17
Norvège	39	23	13	10
Panama	19	15	36	3
U. R. S. S.	7	1	15	9
Espagne	11	14	5	2
Suède	33	25	11	7
Autres pays	14	17	16	5
Monde	20	19	34	6

PAYS	20/24 ANS	25 ANS et plus.	TONNAGE brut total (1).
Etats-Unis	1	9	27.344
Royaume-Uni	4	12	19.014
Canada	4	45	1.610
Autres pays du Commonwealth	6	33	2.180
Argentine	2	30	1.057
Belgique	2	6	497
Brésil	1	47	895
Danemark	6	19	1.614
France	5	12	3.841
Allemagne	6	26	2.226
Grèce	1	22	1.176
Honduras	6	25	439
Italie	4	29	3.798
Japon	3	10	3.578
Libéria	1	5	2.381
Pays-Bas	6	13	3.443
Norvège	5	10	6.805
Panama	4	23	4.091
U. R. S. S.	11	57	2.371
Espagne	9	59	1.309
Suède	4	20	2.701
Autres pays	5	43	5.050
Monde	3	18	97.240

(1) En milliers de tonneaux de jauge brute.

Source: Rapport annuel du « Lloyd's Register ».

2. NAVIRES MARCHANDS LANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 1954

(Milliers de tonnes brutes.)

Royaume-Uni	352	Allemagne	75
Suède	136	Italie	40
Etats-Unis	119	Norvège	38
Pays-Bas	103	Belgique	31
Japon	81	France	11

Source: Lloyd'Register of Shipping.

3. NAVIRES MARCHANDS EN CONSTRUCTION

(30 juin 1955.)

(Milliers de tonnes de jauge brutes.)

		1938			1938
Royaume-Uni	2.081	(775)	Italie	341	(161)
Allemagne	752	(356)	Norvège	217	(28)
Pays-Bas	584	(217)	Danemark	126	(122)
Japon	536	(310)	Etats-Unis	145	(282)
Suède	396	(147)	Belgique	127	(24,5)
France	350	(90)	Monde (1)	6.101	(2.602)

(1) U. R. S. S. et Pologne exclues.

Source: Lloyd'Register of Shipping.

4. NAVIRES EN CONSTRUCTION OU EN COMMANDE DANS LE MONDE, DE 1.000 TONNEAUX DE JAUGE BRUTE ET AU-DESSUS, AU 1er JANVIER 1956

(En 1.000 tonneaux de jauge brute.)

PAYS	TONNAGE total.	TANKERS seulement.	TONNAGE total au 1er janvier 1955.
Monde	17.821	9.692	11.249
Grande-Bretagne	4.417	2.127	3.947
Japon	3.096	2.150	787
Allemagne	2.651	828	1.417
Hollande	1.667	943	1.105
Suède	1.600	1.049	1.392
Italie	1.186	717	437
France	1.156	709	598
Norvège	710	600	535
Danemark	391	141	310
Etats-Unis	312	225	194

Source: Shipwilder's Council of America.

5. PÉTROLIERS

Tonnage mondial des pétroliers au 1er juillet 1956.

(En tonnes de port en lourd pour navires de plus de 500 tonnes de jauge brute.)

Transports maritimes.

Flotte mondiale des pétroliers de 2.000 tonnes de port en lourd et au-dessus au 1er juillet 1956.

PAYS	NOMBRE de navires.	TONNAGE en lourd.	POURCENTAGE
Etats-Unis	511	7.995.118	18,60
Grande-Bretagne	545	7.599.897	17,68
Norvège	411	6.612.805	15,46
Liberia	222	5.035.100	11,72
Panama	182	3.248.156	7,56
France	117	1.970.030	4,59
Italie	124	1.830.684	4,26
Hollande	121	1.504.066	3,49
Suède	81	1.317.114	3,06
Japon	59	952.261	2,22
Danemark	47	789.043	1,84
Russie	57	511.316	1,19
Argentine	47	443.212	1,03
Allemagne	33	440.533	1,03
Autres pays	261	2.698.583	6,27
Total mondial	2.818	42.978.248	100

Source: Rapport de MM. John I. Jacobs à Londres reproduit par The Petroleum Times du 14 septembre 1956.

c) Transports aériens.

Trafic de l'aviation civile.

Moyenne mensuelle (en millions).

PAYS	VOYAGEURS-KILOMETRES			
	1938	1953	1954	1955
Australie	5,8	124	133	»
Belgique	1,5	37	41	48
Canada	1,5	119	135	»
France	6,1	138	226	266
Pays-Bas	5	98	113,5	»
Suède	1,15	29	32	39,4
Suisse	1,13	27	37	43
Royaume-Uni	7,1	192	203	239
U. S. A.	72	2.431	2.763	3.264

PAYS	FRET-TONNES-KILOMETRES			
	1938	1953	1954	1955
Australie	»	5,5	6,5	»
Belgique	0,07	1,7	1,9	2,1
Canada	0,18	2	2,6	2,9
France	0,2 (Air France)	4,9	7,6	8,9
Pays-Bas	0,25	3,8	4,4	»
Suède	0,065	0,8	0,9	1
Suisse	0,022	0,59	0,75	10,3
Royaume-Uni	1,3	6,6	6,7	8,3
U. S. A.	»	57	61	75

Source: O. N. U.

d) Parc automobile.

1. Voitures de tourisme

(8 passagers maximum.)

(1.000)

PAYS	1938	1953	1955 (2)
Etats-Unis	25.600	46.000	50.000
Royaume-Uni	1.830	2.800	3.170
Canada	1.160	2.510	2.560
France	2.000	2.020	2.100
Allemagne occidentale	(1) 1.270	»	1.500
Australie	535	1.170	1.270

(1) Allemagne entière.

(2) American Automobile pour 1955.

Source: O. N. U.

2. Véhicules utilitaires

(Camions, autobus, cars, tracteurs, remorques et semi-remorques.)

(1.000)

PAYS	1938	1953	1955
Etats-Unis	4.200	9.300	»
Royaume-Uni	280	1.250	»
Canada	540	1.070	»
France	220	680	»
Allemagne occidentale	(1) 420	»	»
Australie	240	580	»

(1) Allemagne entière.

Source: O. N. U.

6° PRIX ET COUT DE LA VIE

a) Indice des prix de gros.

Indice général (1953 = 100).

PAYS	1948	1950	1954	1955
Allemagne occidentale	(1) 90	85	98	101
Belgique	94	93	99	101
Canada	88	96	98	99
France	65	78	98	98
Espagne	57	72	100	104
Grèce	»	71	112	120
Italie	104	93	101	101
Japon	36	70	99	98
Pays-Bas	75	87	101	102
Royaume-Uni	67	80	101	104
Suède	72	76	100	104
Suisse	102	95	101	101
U. S. A.	95	94	100	100

(1) Juillet-décembre.

N. B. — Les notices ne sont pas exactement comparables: leur évolution doit donc être observée en ordre de grandeur.

Source: O. N. U.

b) Indices du coût de la vie.

(Indices des prix de biens et services achetés en général par les familles des travailleurs résidant dans les agglomérations urbaines.)

(1953 = 100.)

PAYS	1948	1950	1954	1955
Allemagne occidentale	93	93	100	102
Autriche (Vienne)	50	70	103	105
Belgique (1)	95	91	101	101
Canada	84	89	101	101
Espagne	79	92	101	105
France (Paris)	60	77	100	101
Grèce	63	78	115	122
Italie	86	86	103	106
Japon	62	77	106	105
Pays-Bas	77	89	104	106
Royaume-Uni	77	81	102	106
Suède	77	79	101	104
Suisse	96	94	101	102
U. S. A.	90	90	100	100

(1) Loyer exclu.

Source: O. N. U.

c) Rapport des prix de détail des aliments au coût de la vie.

(1948 = 100.)

PAYS	1937	1952	1954	1955 (juin).
1. Allemagne occidentale	105	113	115	115
2. Royaume-Uni (1)	»	102	106	111
3. Suède	100	105	105	107
4. Suisse	93	100	102	102
5. Pays-Bas (2)	87	101	100	104
6. Belgique	100	96	99	97
7. Etats-Unis	83	100	96	96
8. Canada	81	100	96	96
9. France	»	97	94	94
10 Italie	100	95	94	95

(1) 1952 = 100.

(2) 1949 = 100.

Source: O. N. U. (F. A. O.).

d) Prix agricoles et prix généraux: évolution comparée.

(1953 = 100.)

PAYS	PREMIERE PÉRIODE		DEUXIÈME PÉRIODE				DERNIER mois
	1948	1951	1952	1953	1954	1955	1956
I. — Nombres indices des prix des produits agricoles							
A. — Grands exportateurs de produits agricoles.							
Canada	105	121	113	100	96	94	94
Etats-Unis	111	117	110	100	99	92	94
Australie	»	»	»	»	»	»	»
B. — Pays importateurs.							
Belgique	106	105	103	100	98	94	97
Finlande	81	93	101	100	100	102	111
Norvège	71	93	103	100	108	108	107
Pays-Bas (1949 = 100)	81	99	105	100	101	96	108
Suisse	»	»	»	»	»	»	»
C. — Autres pays.							
Italie	93	101	100	100	99	100	107
Suède	71	86	97	100	99	104	119
France	80	96	105	100	99	98	102
II. — Prix de gros							
A. — Grands exportateurs de produits agricoles.							
Canada	88	109	102	100	98	99	102
Etats-Unis	95	104	101	100	100	101	104
Australie	»	»	»	»	»	»	»
B. — Pays importateurs.							
Belgique	94	113	107	100	99	101	103
Finlande	63	105	104	100	100	99	104
Norvège	66	94	101	100	102	104	110
Pays-Bas	75	107	104	100	101	102	106
Suisse	»	»	»	»	»	»	»
C. — Autres pays.							
Italie	104	106	100	100	101	101	103
Suède	72	100	106	100	100	104	109
France	65	100	105	100	98	98	102

Sources: F. A. O., Bulletin mensuel: *Economie et statistiques agricoles.*

e) Indices des matières premières.

1. U. S. A.

Indice « Moody's » des prix de gros à New-York.

Cet indice, publié quotidiennement par Moody's, société privée spécialisée dans les études financières, est une moyenne pondérée des prix des quinze principales marchandises pour lesquelles il y a un commerce actif et qui presentent un intérêt spéculatif.

Les marchandises prises en considération ont les coefficients de pondération suivants:

Blé	13	Laine	7	Maïs	4
Coton	13	Cuirs	5	Soie	4
Porcs	13	Cuivre	5	Argent	3
Ferraille	10	Café	4	Plomb	3
Sucre	10	Caoutchouc	4	Cacao	2

31 décembre 1931 = 100. (Moyenne mensuelle.)

	I	II	III	IV
1950	355	380,3	455,6	481,1
	418			
1951 (1)	526,8	504	463,5	460,2
	488,6			
1952	445,5	434	434	410,3
	431			
1953	411,4	416,6	418,7	400,3
	411,8			
1954	423	437	421	407,9
	422			
1955	407,1	404,3	404,1	402,8
	405			
1956	400,5	418,4	421,1	(oct.) 419,5 (nov.) 422

2. Grande-Bretagne

Indice « Reuter » des prix de gros à l'importation en Grande-Bretagne.

Cet indice, publié quotidiennement par l'agence d'information Reuter, est basé sur la moyenne géométrique pondérée des prix de vingt et un articles, avec les coefficients de pondération suivants:

Blé	17	Laine	5	Cacao	2
Coton	14	Etain	5	Coprah	2
Sucre	9	Argent	4	Plomb	2
Or	8	Graines de lin	4	Zinc	1
Cuivre	6	Arachides	3	Poivre	1
Riz	6	Jute	2	Chanvre	1
Maïs	5	Graine de soja	2	Shellac	1

La pondération a été établie en fonction de l'importance des diverses marchandises intervenant dans le commerce mondial. La base de l'indice est le 18 septembre 1931 = 100, dernier jour ouvrable avant que le Royaume-Uni ait abandonné l'étalon-or.

18 septembre 1931 = 100. (Moyenne mensuelle.)

	I	II	III	IV
1950	471,2	487,7	530,5	562,6
	513			
1951	609,8	(2) 612,2	597,9	593,6
	605,6			
1952	579,2	544,5	541,3	517,6
	545,7			
1953	510,9	498,1	488,7	480,2
	491,5			
1954	487	489	488	492,7
	488			
1955	505,1	496,9	486	485,7
	493,2			
1956	485	468,1	479	(oct.) 470 (nov.) 487

(1) Maximum le 26 avril 1951 = 629,9.
(2) Maximum le 2 février 1951 = 535,2.

f) Indices des frets maritimes.

(2e semestre 1947 = 100.)

1. Cargaisons sèches

	1948	1949	1954	1955 Déc.	1956 Oct.
Au voyage	90,5	81,5	86,5	141,6	156,2
A temps	96,5	78,5	71	154,1	210,8

Source: I. N. S. E. E., d'après revue *Norvegian-Sheppeng News.*

2. Navires-citernes

	1948	1949	1954	1955 Déc.	1956 Déc.
Tarif M. O. T. = 100 (Ministry of Transport) (tonne)	»	104	76,5	247,7	435,4
Tarif U. S. M. C. = 100 (U. S. Maritime cargaison) (dollars)	»	69	56	204,5	306,6

Source: I. N. S. E. E., d'après revue *Norvegian-Sheppeng News.*

7e SALAIRES ET REVENUS

a) Gains dans les industries manufacturières.

1. Gains horaires, journaliers, hebdomadaires ou mensuels

Taux horaires.

PAYS	1952	1953	1954	1955
Allemagne occidentale (marks)	1,56	1,63	1,67	1,78
Canada (cents)	129,2	135,8	140,8	144,5
France (francs)	120,7	124,2	131,5	141,6
Italie (lires)	98	100	104	108
Pays-Bas (cents)	98	100	111	117
Suède (couronnes)	3,63	3,79	3,34	»
Royaume-Uni (pence)	39,6	41,7	44,3	»
U. S. A. (cents)	167	177	181	188

Source: O. N. U.

3. Comparaison des gains hebdomadaires

Gains étrangers exprimés en francs au taux de change officiel, prestations familiales et sociales exclues, gratifications exceptionnelles incluses.

Octobre 1953 (France = 100).

PAYS	INDICES	PAYS	INDICES
Etats-Unis	400	Allemagne occidentale	106
Suède	180	France	100
Suisse	145	Pays-Bas	71
Royaume-Uni	123	Italie	66
Belgique	109 (?)	Espagne	55 (?)

Sources: B. I. T., I. N. S. E. E.

2. Comparaison, au taux de change officiel, des salaires horaires ouvriers (approximatifs).

Octobre 1953 (France = 100).

PAYS	FRANCS	INDICES (1)	PAYS	FRANCS	INDICES (1)
Etats-Unis	623	445	Allemagne occidentale..	131	96
Suède	241	170	Italie	94	72
Suisse	192	135	Pays-Bas	94	68
Royaume-Uni.	170	120	Espagne	66	62
Belgique	144	101			
France	141	100			

(1) Gratifications exceptionnelles incluses.

Sources: B. I. T., I. N. S. E. E.

La comparaison au taux de change officiel donne des résultats imparfaits. En fait, ce taux conduit actuellement à surestimer quelque peu la position française.

4. Coût de l'heure de travail (charges salariales incluses).

(Octobre 1953.)

Coûts étrangers exprimés en francs au taux de change officiel.

PAYS	COUT HORAIRE		INDICE du coût de l'heure de travail France = 100.
	Tous services sociaux compris (1)	Services sociaux non compris.	
Etats-Unis	»	725	366
Suède	275	»	137
Suisse	222	»	110
France	201	198	100
Grande-Bretagne	»	(2) 185	(2) 93
Belgique	»	184	93
Allemagne occidentale....	180	»	90
Italie	»	152	77
Espagne	(3) 148	»	(3) 74
Pays-Bas	»	122	62

(1) Services sociaux plus ou moins bénévoles des entreprises.

(2) Le coût de l'heure ouvrée en Grande-Bretagne est sous-estimé, les charges de sécurité sociale étant supportées par le budget de l'Etat, et financées de ce fait par l'impôt et non par des cotisations assises sur les salaires versés.

(3) La valeur officielle de la peseta est supérieure à sa valeur réelle. De ce fait, le coût de l'heure de travail en Espagne au taux de change officiel est surestimé.

Sources: B. I. T., I. N. S. E. E.

b) **Rapport prix reçus/prix payés par les agriculteurs.**

(Avant guerre = 100.)

PAYS	1952	1953	1954	1955
Norvège (1938-1939 = 100)	119	116	126	»
Canada (1935-1939 = 100)	118	111	104	102
Etats-Unis (1935-1939 = 100)	117	108	100	98
Allemagne occidentale (1938-1939 = 100).	94	94	96	»
Belgique (1936-1938 = 100)	89	80	77	»
Autriche (1937 = 100).....	88	86	87	83

Source: O. N. U. (F. A. O.).

c) **Salaires versés par rapport au produit national brut par habitant.**

A. — De 1950 à 1952.

(Base 1950 = 100.)

PAYS	1951	1952
Danemark	106	113
Pays-Bas	103	110
Suède	104	108
France	106	106
Belgique	101	103
Royaume-Uni	95	100
Norvège	98	95,5
Allemagne	93	93,5
Italie	95	92
Canada	97	103
Etats-Unis	96,5	96,5

B. — De 1952 à 1954 (et 1955).

(Base 1952 = 100.)

PAYS	1953	1954	1955
France	101	101,5	
Suède	102	101,5	
Norvège	99,5	99	
Royaume-Uni	98,5	98,5	(1) (98)
Belgique	98	98	
Allemagne	99,5	96	
Danemark	97	94	
Pays-Bas	96	94	
Italie	94,5	93,5	
Canada	101	109	(1) (111)
Etats-Unis	102	108	(2) (104)

(1) 1er trimestre. — (2) 2e trimestre.

C. — En 1954.

(Base 1950 = 100.)

Suède	109,5	Norvège	94,5
France	107,5	Allemagne	89
Danemark	106	Italie	86
Pays-Bas	103	Canada	112
Belgique	101	Etats-Unis	104
Royaume-Uni	98,5		

Sources: O. E. C. E., statistiques générales I. N. S. E. E.

8° CONSOMMATION

a) Laine (consommation mondiale).

1. Estimation de la consommation mondiale

(En millions de lbs, base lavée.)

PRINCIPAUX consommateurs	1934-1938	1949	1953
France	432	•	251
Allemagne occidentale	119	91	156
Australie	35	70	58
Belgique	60	59	75
Canada	20	34	25
Italie	57	119	143
Japon	109	16	126
Pays-Bas	12	40	25
Suède	11	29	13
Royaume-Uni	436	492	488
U. S. A.	344	511	489
Autres pays	572	708	750
Total	2.063	2.431	2.599

Données provisoires. — *N. B.* — Pound lb = 453 g.
Source: Secrétariat international de la laine.

2. Pourcentages par pays

PAYS	1934-38	1948	1949	1950	1951	1952
Etats-Unis	16,0	27,7	20,9	24,2	21,8	20,5
Royaume-Uni	21,1	18,9	20,2	19,4	17,5	16,4
France	11,3	10,0	10,7	9,5	13,1	9,3
Italie	2,8	5,3	4,9	4,7	4,3	5,5
Allemagne	8,7	1,8	3,7	4,8	5,2	5,7
Japon	5,2	0,4	0,6	1,9	3,5	5,3
Autres	39,8	36,0	39,0	35,6	34,6	37,3
Total mondial	100	100	100	100	100	100

Source: Secrétariat international de la laine, informations I. W. S. 4 juillet 1953.

b) Coton.

Situation mondiale (1) (en millions de balles).

	1951-1952	1953-1954	1954-1955 (2)
1. Stocks de report au 1er août:			
Etats-Unis	2,3	5,6	9,5
Autres pays	8,4	9,8	8,0
Total	10,7	15,4	17,5
2. Production:			
Etats-Unis	15,2	16,2	12,7
Autres pays	13,4	13,3	14,0
Total	28,6	29,5	26,7
3. Approvisionnement (A + B)	39,3	44,9	44,7
4. Consommation (taux annuel)	25,0	(26,6)	•

(1) Non compris U. R. S. S., Chine, Europe-Est.
(2) Préliminaire.

Source: Comité consultatif international du coton, bulletin mensuel, août 1954.

c) Acier (Produits finis).

Consommation apparente par habitant.

(En kilogrammes.)

	1953		1953
1. Royaume-Uni	256	5. France (1)	143
2. Suède	225	6. Italie	69
3. Allemagne occidentale	216	7. Espagne	22
4. Belgique-Luxembourg	191	Europe (Ouest)	147

(1) Sarre incluse.

Consommation apparente (tonnages réels et consommation par habitant) et production d'acier brut en 1953 comparées à l'année 1929.

(Indices: 1929 = 100.)

PAYS	CONSOMMATION APPARENTE		PRODUCTION
	Comparaison des tonnages réels.	Comparaison de la consommation par habitant	Comparaison des tonnages réels.
Europe occidentale:			
C. E. C. A.			
Belgique-Luxembourg	103	94	106
France-Sarre	103	99	106
Allemagne occidentale	141	109	104
Italie	165	139	165
Pays-Bas	171	127	•
	129	109	111
Autres pays:			
Autriche	142	138	198
Espagne	86	70	90
Suède	216	209	246
Royaume-Uni	192	173	183
Yougoslavie	265	226	515
Petits consom. (a)	157	119	2.857
Total	181	150	188
	147	121	131
Europe orientale:			
Bulgarie	(b) 342	(b) 284	(c) •
Tchécoslovaquie	238	260	202
Allemagne orientale	136	113	244
Hongrie	388	354	312
Pologne	193	215	188
Roumanie	495	403	466
Total	212	202	222
Total pour l'Europe	156	135	140
U. R. S. S.	718	614	760
Etats-Unis	191	46	178

(a) Ces pays sont les suivants: Danemark, Finlande, Grèce, Islande, Irlande, Norvège, Portugal, Suisse et Turquie.
(b) Estimations pour lesquelles les marges d'erreurs peuvent être considérables.
(c) En Bulgarie, le premier four électrique pouvant produire environ 10.000 tonnes par an aurait été mis en service vers la fin de 1953.

Source: O. N. U.

d) Consommation d'énergie par habitant.

Consommation totale, en tonnes d'équivalence, houille.

PAYS	1937	1949	1951	1953	1956
Autriche	1,04	1,47	1,82	1,73	2,04
Belgique-Luxembourg	4,02	3,45	4,16	3,64	3,68
France	2,12	2,11	2,48	2,33	2,49
Allemagne	(1) 3,02	2,35	2,84	2,94	3,03
Italie	0,66	0,58	0,81	0,87	0,91
Pays-Bas	1,79	1,83	2,08	2,05	2,05
Norvège	3,44	3,97	4,44	4,71	5,02
Espagne	0,40 (1935)	0,56	0,61	0,73	0,74
Suède	2,5	2,82	3,52	3,70	3,76
Suisse	1,81	1,89	2,51	2,40	2,62
Royaume-Uni	4,28	4,30	4,63	4,53	4,78
Europe (U.R.S.S. exclue)	1,84	1,89	2,16	2,26	2,31
Afrique	0,15	0,20	0,22	0,24	0,24
Canada	4,91	6,4	6,77	6,84	6,88
U. S. A.	5,89	6,92	7,97	8,01	7,62
Amérique Sud	0,25	0,33	0,45	0,47	0,52
Asie	0,18	0,16	0,19	0,20	0,20
Monde (U.R.S.S. et Chine exclues)	1,22	»	1,43	1,45	1,45

(1) Allemagne entière y compris Sarre.
Source: O. N. U.

e) Consommation de produits pétroliers (a).

(En milliers de tonnes.)

PAYS	TOUS PRODUITS			1955		
	1947	1954	1955	Carburant auto.	Gas oil.	Fuel oil.
Royaume-Uni	11.972	19.414	21.516	6.310	3.821	5.470
France et Sarre	5.019	14.108	15.784	4.355	2.908	6.477
Italie	2.877	8.458	9.468	1.340	1.570	5.334
République fédérale	1.623	8.176	10.184	2.721	2.991	2.552
Suède	3.228	6.493	8.078	1.098	2.689	3.557
Pays-Bas	2.049	3.630	4.383	925	1.044	1.526
Belgique-Luxembourg	1.258	3.436	3.970	1.009	1.303	1.088
Danemark	1.065	2.183	2.750	612	499	1.395
Norvège	751	1.979	2.436	329	787	1.081
Suisse	884	1.756	2.050	527	971	333
Autriche	350	1.316	1.654	251	274	946
Grèce	507	1.172	1.194	181	333	547
Turquie	310	1.068	1.198	378	400	(20)
Portugal	603	847	919	146	230	333
Eire	435	809	948	300	125	(285)
Islande	100	148	177	61	67	44
Totaux	33.021	74.993	86.709	20.573	20.012	30.988

(a) Sans la consommation des raffineries et le fuel de soute.

f) Corps gras alimentaires.

Consommation dans les pays européens.

(En kilogrammes d'équivalent graisse par habitant et par an.)

PAYS	Avant guerre.	1953-1954		P. 100 1953-1954 (1) par rapport avant guerre.
		Totale.	Beurre seulement.	
Norvège	24,9	26,6	4,5	107
Pays-Bas	20,6	26,3	2,6	127
Danemark	26,6	24,7	8,0	93
Allemagne	21,0	22,8	6,3	108
Belgique	18,6	21,3	11,0	115
Royaume-Uni	21,3	21,2	6,3	99
Suède	17,7	20,4	11,6	115
France	15	20	8,3	133
Irlande	13,7	19,3	17,3	141
Portugal	12,2	16,2	0,5	133
Autriche	17,3	16,1	4,0	93
Suisse	15,5	15,8	5,8	102
Grèce	14,7	14,6	0,9	99
Italie	11,6	12,2	1,5	105
Turquie	6,1	7,1	2,5	116

(1) Pour 100 par rapport à la consommation totale.
Source: I. N. S. E. E. (d'après « Oléagineux », mars 1955). France: chiffres revisés.

g) Matières plastiques.

(Kilogrammes par habitant.)

PAYS	1953	PAYS	1953
Etats-Unis	7,1	Royaume-Uni	3
Allemagne occidentale	4,1	France	1,3

Source: B. N. C. I. (*Bulletin d'information économique*).

h) Volume de la consommation.

Consommation privée.

Evolution globale et de quelques catégories principales, dans un certain nombre de pays.

(En milliards de livres, Deutschmarks, couronnes et dollars.)

DÉSIGNATION	1952	1953	1954	1955
Alimentation:				
Royaume-Uni	(1) 4,09	(1) 4,39	(1) 4,65	5,01
Allemagne (4)	5,86	6,23	6,72	
Norvège	3,76	3,90	4,30	4,40
Etats-Unis	(1) 70,0	(1) 71,9	(1) 73,3	76,4
Textile (et cuir):				
Royaume-Uni	(2) 1,06	(2) 1,06	(2) 1,13	1,20
Allemagne (4)	(6) 2,29	(6) 2,58	(6) 2,72	
Norvège	2,4	2,5	2,5	2,6
Etats-Unis	20,1	19,8	19,7	20,5
Logement:				
Royaume-Uni	0,95	0,99	1,05	1,12
Allemagne (4)	2,34	2,49	2,66	
Norvège	(5) 1,3	(5) 1,4	(5) 1,5	1,7
Etats-Unis	25,6	27,9	29,8	31,2
Biens ménagers durables:				
Royaume-Uni	(3) 0,95	(3) 1,07	(3) 1,22	
Etats-Unis	12,5	12,8	12,9	14,3
Biens durables (total):				
Etats-Unis	26,6	29,8	29,3	35,3
Biens non durables:				
Etats-Unis	116	119	121	126
Services:				
Etats-Unis	75,7	81,8	86,4	91
Total consommation privée (7):				
Royaume-Uni	10,57	11,17	11,85	12,67
Allemagne (4)	18,05	19,57	21,50	
Norvège	12,9	13,4	14,5	15,2
Etats-Unis	218	231	236	252

(1) Y compris boissons alcooliques.
(2) Vêtements.
(3) Y compris autos, bicyclettes, etc.
(4) Aux prix de 1936 et premier semestre de chaque année.
(5) Avec chauffage.
(6) Ameublement.
(7) Ce total excède la somme des données portées au tableau d'autres séries n'y figurant pas.

Sources: *Annuaires et publications officiels*, I. N. S. E. E.

i) **Commerce intérieur.**

(Indices de la valeur.)

(1953 = 100.)

DÉSIGNATION	1948	1954	1955
1. Gros:			
Allemagne occidentale (1)	»	107	116
Australie	50	114	130
Belgique (2)	89	107	111
Canada	78	100	»
Pays-Bas (2)	56	112	119
Royaume-Uni (3)	88	100	103
Etats-Unis	85	98	105
2. Détail:			
Allemagne occidentale	»	107	108
Australie	42	108	114
Belgique	71	106	114
Canada	65	99	106
France (2)	77	11	»
Norvège	66	107	112
Pays-Bas	80	110	120
Suisse	88	105	111
Royaume-Uni	67	106	»
Etats-Unis	»	100	109

(1) Alimentation.
(2) Grandes épiceries.
(3) Textiles.

Source. O. N. U.

9° DONNEES MONETAIRES ET FINANCIERES

a) **Cours des changes.**

Bourse de Zurich.

(Moyenne achats et ventes en fin de mois ou d'année.)

(Valeur en francs suisses pour 100 unités nationales.)

PAYS	1949	1951	1953	1954	1955	1956 (octobre).
Allemagne occidentale (deutschmark)	73,50	85,50	101,50	99	101,50	101
Belgique (franc belge)	8,59	8	8,45	8,50	8,60	8,60
Canada (dollar canadien)	375	428	440	442	428	441
Etats-Unis (dollar)	429	436	429	429	429	429
France (franc français)	1,10	1	1,13	1,14	1,09	
Pays-Bas (florin)	101	105,5	112	112	112,50	110,75
Italie (lire)	0,66	0,64	0,69	0,67	0,68	0,69
Royaume-Uni (livre)	1.000	1.040	1.125	1.147	1.125	1.120

Sources: *New Zürcher Zeitung*, I. N. S. E. E.

b) **Balance des payements.**

Balances des règlements courants (en millions d'unités monétaires nationales, sauf indications contraires).

	U. S. A. (1)	ROYAUME-UNI	FRANCE	ALLEMAGNE	ITALIE	PAYS-BAS	CANADA
Exportations de marchandises:							
1953	12.294	2.670	754,3	18.386	942,1	8.038	4.052
1954	12.814	2.817	890,6	22.459	989,5	8.842	3.929
1955	14.264	3.065	1.102,5	26.296	1.111,4	9.860	4.332
1956 (1er semestre)	8.326	1.695	»	»	»	»	2.328
Importations de marchandises:							
1953	— 10.290	— 2.887	— 872,8	— 14.676	— 1.388,2	— 7.870	— 4.210
1954	— 10.354	— 3.012	— 953,4	— 18.462	— 1.395,6	— 9.731	— 3.916
1955	— 11.516	— 3.431	— 1.072,3	— 22.887	— 1.520,9	— 10.539	— 4.540
1956 (1er semestre)	— 6.410	— 1.732	»	»	»	»	— 2.782
Soldes des règlements commerciaux:							
1953	+ 2.004	— 217	— 118,5	+ 3.710	— 445,8	+ 168	— 58
1954	+ 2.460	— 205	— 62,8	+ 3.997	— 406,1	— 889	+ 13
1955	+ 2.748	— 366	+ 32,2	+ 3.409	— 409,5	— 679	— 208
1956 (1er semestre)	+ 1.916	— 37	»	»	»	»	— 454
Services (net):							
1953	— 1.704	+ 337	+ 56,6	+ 343	+ 158,6	+ 1.261	— 327
1954	— 739	+ 422	+ 150,5	— 24	+ 556,3	+ 1.228	+ 386
1955	— 897	+ 304	+ 176,5	— 461	+ 562,3	+ 1.577	— 396
1956 (1er semestre)	— 534	+ 198	»	»	»	»	— 300
Solde des règlements courants:							
1953	296	+ 130	— 61,9	+ 4.053	— 287,2	+ 1.429	— 385
1954	1.721	+ 217	+ 87,7	+ 3.973	— 150,2	+ 339	— 373
1955	1.851	— 62	+ 208,8	+ 2.945	— 153	+ 898	— 604
1956 (1er semestre)	1.432	+ 161	»	»	»	»	— 754

(1) Aide étrangère exclue de la statistique pour biens et services. Dépenses militaires comprises dans les services à l'exclusion de l'aide étrangère. Le chiffre des règlements commerciaux comprend l'or non monétaire.

N. B. — Les présentations ne sont pas exactement comparables, surtout pour les postes invisibles et l'or « non monétaire ».

Source: International Financial Statistics.

c) **Réserves or-devises** (officielles).

PAYS	1929	1938	1949	1954	1955
	(Millions de dollars fin de période.)				
1. Etats-Unis	3.900	(1) 1.459	24.560	21.793	21.752
2. Allemagne O.	»	»	200	2.926	»
3. Royaume-Uni	(2) 710	(2) 2.875	1.690	2.762	2.120
4. France	(3) 1.633	2.790	(4) 800	1.369	2.120
5. Canada	(3) 78	220	1.120	1.955	1.910
6. Inde	(3) 217	485	1.980	1.782	1.791
7. Pays-Bas	(2) 180	1.005	385	1.276	1.284
8. Belgique	(3) 169	736	900	1.046	1.146

(1) A partir de 1938, réserves en or du Trésor et de la partie active du fonds de stabilisation.

(2) Réserves or de la Banque d'Angleterre (et du fonds d'égalisation en 1938) or et dollars en 1949, 1954...

(3) Or.

(4) Cotisations du fonds monétaire international.

Source: Fonds monétaire international.

d) **Cours des actions industrielles.**

(1953 = 100.)

PAYS	1948	1954	1955
Canada	67	114	150
Etats-Unis	64	122	167
France	68	140	206
Pays-Bas	173	125	157
Royaume-Uni	98	131	155
Suisse	90	111	131

Source: Fonds monétaire international, O. N. U.

e) **Pourcentage des dépenses publiques totales des Etats couvertes par les recettes fiscales, en 1954.**

1. R. U. ..... 90 %
2. (1954-1955).
3. Norvège ..... 88 %
4. Suisse ..... 87 %
5. Allemagne ..... 82 %
6. Suède ..... 82 %
7. Italie ..... 81 %
8. Pays-Bas ..... 79 %
9. Belgique ..... 75 %
10. France ..... 70 %

Source: Commission économique pour l'Europe.

10° REVENU NATIONAL

a) Estimations du revenu national en 1953 et 1954.

(=Somme des revenus échéant pendant l'année aux facteurs de production fournis par les résidents, avant déduction des impôts indirects; = rémunération du travail + revenu des entreprises individuelles + loyers, intérêts et dividendes + épargne et impôts directs des sociétés + revenu de l'Etat et des collectivités locales.)

N. B. — Les évaluations et le classement en dollars sont en ordre de grandeur par suite des incertitudes des estimations et des insuffisances de la méthode de conversion employée (cours de change officiel, O. N. U.).

(N = Monnaie nationale; $ = dollars) (très approximatif).

PAYS	REVENU GLOBAL			
	N (milliards).		$ (milliards).	
	1953	1954	1953	1954
1. Etats-Unis (dollar)	305	300	305	300
2. Royaume-Uni (livre)	14,5	15,5	40,5	43,5
3. France (franc)	10,850	11,5	30	33
4. Allemagne occidentale (deutschmark)	103	112	24,5	26,7
5. Canada (livre canadienne)	19	18,75	19,4	19,2
6. Italie (lire)	9.220	9.720	14,35	15,5
7. Australie	377	396	8,4	8,9
8. Suède (couronne)	37	38,6	7,1	7,5
9. Belgique (franc belge)	314	330	6,2	6,6
10. Pays-Bas (guilder)	19,4	21	5,1	5,5
11. Suisse (franc suisse)	20,9	22	4,8	5,1
12. Danemark (kroner)	22,6	23,3	3,25	3,40
13. Finlande (markkaa)	605	652	2,65	2,83
14. Norvège (kroner)	17,2	18,4	2,35	2,60
15. Nouvelle-Zélande (livre néo-zélandaise)	0,732	0,802	2	2,24

PAYS	REVENU PAR HABITANT en 1953.	
	Dollars.	France=100.
1. Etats-Unis	1.905	175
2. Canada	1.310	190
3. Suède	990	145
4. Suisse	985	142
5. Nouvelle-Zélande	955	137
6. Australie	940	135
7. Royaume-Uni	795	115
8. Danemark	740	106
9. Belgique	705	102
10. Norvège	700	101
11. France	695	100
12. Finlande	640	92
13. Allemagne occidentale	490	70
14. Pays-Bas	485	70
15. Italie	295	42

N. B. — Grèce, Espagne et Portugal semblent se situer entre 200 et 250 dollars, la Turquie et le Japon au-dessous de 200 dollars, la majorité des territoires sous-développés de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Asie ayant un revenu annuel par habitant inférieur à 150 dollars (Inde, 75-80 dollars).

Source: O. N. U.

b) Indices du revenu national à prix constants.

N. B. — Les comparaisons de pays à pays doivent être très prudentes, en raison de la variation des méthodes employées pour mesurer le revenu national à prix constant.

(1948 = 100.)

PAYS	1938	1949	1952	1953
Allemagne occidentale	97	100	135	»
Canada	56	103	122	»
France (1)	99	113	128	130
Grèce	140	122	130	»
Pays-Bas	87	107	114	»
Pologne	»	118	176	»
Royaume-Uni	5	104	111	»
Suède	»	100	107	»
Suisse	83	100	110 (1951)	»
Turquie	83	84	117 (1951)	»
U. R. S. S.	70	117	175	»
U. S. A.	58	100	119	»

(1) D'après les évaluations du Conseil économique (rapport de M. A. Sauvy, 1954).

Sources: O. N. U., I. N. S. E. E.

c) Indices du revenu par habitant à prix constants.

(1948 = 100.)

PAYS	1938	1949	1952	1953	VARIATIONS 1953/1938 P. 100.	VARIATIONS 1953/1949 P. 100
Allemagne occidentale (3) (1949=100)	120	100	137	144	+ 20	+ 44
Canada	64	101	113	114	+ 78	+ 13
France (1)	97,5	112	125	126	+ 29	+ 12,5
Espagne (2)	80	95	130	»	»	»
Grèce	153	121	129	»	»	»
Hongrie	120	»	188	»	»	»
Pays-Bas	98	106	107	117	+ 19	+ 10
Pologne	»	115	166	»	»	»
Royaume-Uni (2)	»	103	108	113	»	»
Suède (2) (1949=100)	»	100	103	106	»	+ 10
Suisse (3)	91	99	106	»	»	»
Tchécoslovaquie	72	»	137	»	»	»
Turquie	98	82	109 (1951)	»	»	»
U. R. S. S.	(71)	»	(144)	»	»	»
U. S. A. (4)	66	99	112	114	+ 73	+ 15

(1) D'après les évaluations du Conseil économique (rapport de M. A. Sauvy, 1954). — (2) 1939. Produit intérieur brut. — (3) Produit national net. — (4) Produit national brut.

Sources: O. N. U., I. N. S. E. E.

d) **Répartition du revenu national.**

PAYS	SALAIRES totaux (directs, indirects, espèces, nature).	ENTREPRISES individuelles.	LOYERS et intérêts.	DIVIDENDES	ÉPARGNE sociétés	IMPOTS directs sociétés.	REVENU NET ÉTAT	
							Collectivités locales	Moins intérêts de la dette publique.
	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100	P. 100.	P. 100	P. 100.	P. 100.
Australie:								
1938	60	17	15	4	5	2	5	(— 8) (1)
1949	53	31	8	3	5	4	1	(— 5)
1952	57	29	6	2	3	5	1	(— 3)
1953	58	27	7	2	4	4	2	(— 4)
1954	»	»	»	»	»	»	»	»
Belgique:								
1938	»	»	»	»	»	»	»	»
1949	55	30	10	3	2	2	1	(— 3)
1952	57	27	10	4	3	2	»	(— 3)
1953	»	»	»	»	»	»	»	»
1954	»	»	»	»	»	»	»	»
Canada:								
1938	62	20	15		2	2	3	(— 4)
1949	60	22	9		4	6	3	(— 4)
1952	61	19	9		4	8	2	(— 3)
1953	63	18	9		4	6	3	(— 3)
1954	66	15	10		3	6	3	(— 3)
France:								
1938	50	»	45,3	»	4	1	»	
1949	53	»	34	»	6	6	»	
1952	58	»	34	»	2	6	— 1	
1953	59	»	35	»	1	7	— 2	
1954	»	»	»	»	»	»	»	
Japon:								
1938	39	31	16	5	3	4	2	
1949	42	49	2	1	1	3	2	
1952	47	42	3	1	3	4	1	
1953	48	40	3	1	4	4	1	
1954	49	40	3	1	3	4	1	
Pays-Bas:								
1938	51	»	48		»	1	3	(— 3)
1949	54	»	42		»	5	2	(— 2)
1952	53	»	40		»	7	1	(— 1)
1953	53	»	42		»	5	1	(— 1)
1954	55	»	41		»	4	1	(— 1)
Suisse:								
1938	48	22	19	3	2	3	3	»
1949	60	21	10	2	3	2	2	»
1952	60	20	10	2	3	2	2	»
1953	60	20	(2)	(2)	(2)	(2)	(2)	»
1954	»	»	»	»	»	»	»	»
Royaume-Uni:								
1938	59	13	22		6	2	4	(— 6)
1949	63	12	11		9	6	3	(— 5)
1952	65	11	10		10	7	3	(— 5)
1953	65	11	10		10	6	3	(— 5)
1954	65	11	10		10	6	3	(— 5)
Etats-Unis:								
1938	67	16	12	5	»	2	»	(— 2)
1949	65	16	8	3	5	5	»	(— 2)
1952	67	14	8	3	3	7	»	(— 2)
1953	69	13	8	3	2	7	»	(— 2)
1954	69	13	8	3	2	6	»	(— 1)

(1) Intérêt de la dette publique et de la dette des consommateurs.
(2) Ensemble: loyers et intérêts, dividendes, épargne des sociétés, impôts directs des sociétés, revenus Etat et collectivités locales = 20.
Source: O. N. U.

e) **Origine par branche d'activité du produit intérieur net.**

PAYS	PRODUIT intérieur net (*)	ORIGINE								
		Agr. Sylv. Pêche.	Ind. extr	Ind. manuf.	Constr.	Transp. camions Services publ.	Com. gros, détail.	Propr. de maisons d'habit.	Admin. publique et Défense (1).	Autres services (2).
		P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.
Canada (millions de dollars) (3):										
1938	4.259	13	6	24	4	11	13	»	10	19
1952	20.825	13	4	29	6	11	13	5	6	13
1953	21.771	12	3	29	7	11	14	5	6	13
1954	21.580	9	4	29	7	11	14	5	7	14
Allemagne occidentale (millions de deutschmarks):										
1952	92.024	12	49		6	8	9	2	8	6
1953	104.559	14	49		7	8	9	1	9	6
1954	113.053	14	49		7	7	10	1	9	6
Italie (milliards de lires):										
1952	9.258	25	1	24	4	7	11	»	(4) 22	20
1953	10.148	26	1	33	5	6	11	»	22	19
1954	10.711	24	1	33	5	6	11	»	22	19
Norvège (millions de kroners):										
1938	4.682	14	1	24	7	15	15	7	2	15
1952	17.110	15	2	30	8	16	13	1	4	11
1953	17.151	14	2	31	9	14	13	1	4	12
1954	18.484	14	1	32	10	13	12	2	4	12
Royaume-Uni (millions de livres sterling) (5):										
1952	13.697	6	4	36	6	10	12	3	7	16
1953	14.518	5	4	37	6	10	12	3	7	16
1954	15.589	5	4	38	6	10	12	3	6	16
Etats-Unis (milliards de dollars) (6):										
1938	67,2	9	2	22	3	10	18	»	13	23
1952	288	6	2	31	5	9	17	»	12	18
1953	302,2	6	2	32	5	8	17	»	12	18
1954	297,9	6	2	30	5	9	17	»	12	19

(*) Produit intérieur brut au prix de marché.

(1) Administration, défense, justice, police (les entreprises publiques et autres services sont classés avec les industries correspondantes).

(2) Banques, assurances, affaires immobilières, services médicaux et domestiques, instruction...

(3) Produits intérieurs bruts aux prix de marché.

(4) Services Etat et collectivités locales inclus.

(5) Produit intérieur brut au coût des facteurs.

(6) Bénéfice des entreprises de l'Etat exclu.

Source: O. N. U.

f) Indices du volume (par habitant) du produit national brut.

(1950 = 100.)

DÉSIGNATION	1951	1952	1953	1954	1955 (évaluations).
I. Accroissement de 1952 à 1955:					
1° Avec également 1952>1950:					
Allemagne occidentale	116	122	129	139	150
Italie	107	108	116	120	127
Moyenne O. E. C. E.	105	106	111	115	121
France	(103)	(105)	(108)	(113)	(119)
Belgique	105	106	110	112	117
Suède	100	101	105	107	114
Norvège	103	104	105	109	113
Royaume-Uni	102	101	105	109	(112)
2° Avec 1952<1950:					
Pays-Bas	99	100	107	111	112
Portugal	101	97	102	105	106
Danemark	98	97	101	102	103
II Egalité approximative, ou diminution, de 1952 à 1955:					
Etats-Unis	105	106	109	105	(107)
Canada	102	105	108	102	104

Source: « Statistiques générales » de l'I. N. S. E. E., complétées pour 1955.

g) Rapport des indices des principales catégories de revenus au revenu national pour quelques pays.

(Base 1950 = 100.)

DÉSIGNATION	1951	1952	1953	1954	1955
France (1):					
Salaires et traitements	106	108	109,5	110	111
Autres entreprises individuelles	96	94	85	82	83
Agriculture	92	89	90,5	89	88
Placements	104	103	102	109	115
Bénéfices non distribués	100	86	79	94	98
Royaume-Uni:					
Salaires et traitements	100	105	104	104	
Professions libérales et entreprises indépendantes	94	93	90	91	
Fermes	96	104	97	86	
Revenus bruts des sociétés	100	88	92	94	
Allemagne:					
Salaires et traitements	98	103	106	106	
Professions libérales et toutes entreprises	107	93	82	87	
Norvège:					
Salaires et traitements	93	98	104	102	103
Agriculture, forêts et pêche	101	104	96	103	92
Autres	114	104	97	97	
Canada (2):					
Salaires et traitements	99	104	108	113	112
Entreprises individuelles	89	84	88	89	87
Fermes	119	103	83	55	62
Placements	98	94	92	92	93
Etats-Unis (3):					
Salaires et traitements	102	106	107	108	107
Professions libérales, revenus personnels (sauf sociétés)	95	94	95	98	99
Fermes	104	89	72	73	63
Dividendes	86	82	80	88	81

(1) France 1955, évaluation pour l'année entière.
(2) Canada: 1955, premier trimestre.
(3) Etats-Unis: 1955, deuxième trimestre.

Source: I. N. S. E. E.

11° LOGEMENT ET CONSTRUCTION

a) Evolution de la construction de logements dans quelques pays.

(Données en ordre de grandeur, les chiffres n'étant pas exactement comparables.)

Rapport construction population (logements achevés pour 10.000 habitants).

PAYS	1949	1953	1954	NOMBRE de logements achevés (1) 1954	1955	Avant guerre.
	0/000.					
1. Allemagne	45	99	102	505.000	540.000	(190.000 en 1928-31)
2. Norvège	57	105	105	34.700		
3. Suède	61	70	80	58.000		
4. Finlande	73	70	74	31.000		
5. Canada	»	67	8.497	10.629		
6. Suisse	43	54	74	36.000		
7. Royaume-Uni	42	65	69	354.000	320.000	(358.000 en 1935-38)
8. Pays-Bas	43	57	67	71.000		
9. U. R. S. S.	»	53	59	1.270.000		
10. Danemark	58	49	53	23.300		
11. Belgique	»	46	51	45.000		
12. Pologne	»	25-30	»	(1) 64.000		
13. France	14,5	27	38	162.000	210.000	(151.000 en 1929-32)
14. Irlande	26	40	36	10.500		
15. Italie	10	29	36	175.000	230.000	
16. Hongrie	»	17	31	30.000		
17. Roumanie	»	10	(2) 23	(2) 8.400		

(1) Régions urbaines seulement.
(2) Constructions publiques.

Source: Commission économique pour l'Europe.

b) Indices de la construction.

(1950 = 100.)

PAYS	1952	1953	1954 1er trim.	1954 2e trim.
Allemagne occidentale	131	160	93	177
Norvège	103	114	108	122
Pays-Bas	100	»	»	»
	(1911)			
Suisse	110	113	100	124
Danemark	101	111	»	»
France	112	110	96	116
Suède	106	106	101	110
Royaume-Uni	98	104	104	105
Belgique	98	100	89	105

c) Indices des prix de gros des matériaux de construction.

(1948 = 100.)

PAYS	1948 (1953 = 100.)	1954 (1953 = 100.)	1955
Suisse	91	101	102
U. S. A.	87	100	105
Italie	85	101	100
Canada (1)	77	98	99
Belgique	81	104	105
Royaume-Uni	77	101	105
France	58	100	101

(1) Construction non résidentielle.

Source: O. N. U.

12° FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

(Rapport de la commission de financement du 2e plan. — Rapport du groupe de travail « Fonds privés ».)

DÉSIGNATION	INVESTISSEMENTS Brutes	INVESTISSEMENTS Nets	FONDS publics en pourcentage du brut.	AIDE* américaine en pourcentage du brut.	MARCHE financier en pourcentage du brut.	CAISSES d'épargne et établissements spéciaux en pourcentage du brut.	BANQUES commerciales en pourcentage du brut.	AUTRES RESSOURCES Brutes (1) en pourcentage du brut.	AUTRES RESSOURCES Nettes (2) en pourcentage du brut.
Allemagne (milliards de deutschmark):									
1949	16.100	9.300	14,9	1,9	1,9	»	72,7	72,7	63,4
1950	18.300	11.800	15,9	9,7	1	»	»	57	34,2
1951	22.950	15.375	19	3,6	1,4	10	(4) 3,7	63	44,7
1952	25.500	16.630	21,5	2,1	2,5	9,1	(4) 3	60,7	39,9
Angleterre (millions de livres sterling):									
1949	1.599	875	»	»	»	(3) 1,4	»	»	»
1950	1.697	881	»	»	»	(3) 2,4	»	»	»
1951	1.862	960	31	»	10	(3) 0,8	»	54	»
1952	2.000	1.178	34	»	15	(3) 1,4	»	51	»
Belgique (milliards de francs belges):									
1949	42.444	»	19,2	»	12,9	23,8	»	45	»
1950	55.911	»	19,2	»	8,7	18,7	»	51	»
1951	54.213	»	21,3	»	8,3	16,2	»	55,3	»
1952	»	»	»	»	»	»	»	»	»
France (milliards de francs):									
1949	1.514	689	(5) 46,9	15,8	3,3	2,1	(6) 4,5	43,5	0
1950	1.606	636	(5) 46,7	10,1	3,7	3,7	(6) 1,4	44	0
1951	2.230	1.090	(5) 30,3	4,1	4,	3,7	(6) 3	59 3	16
1952	2.322	1.122	29,7	»	4,1	3,4	(6) 7	56,5	9,9

(1) Autofinancement, amortissements industriels, court terme, etc.
(2) Autofinancement net (moins amortissements industriels), court terme, etc.
(3) Evaluation.
(4) L'augmentation des dépôts d'épargne de ces banques banques a représenté: en 1951, 2,1 p. 100; en 1952, 3,9 p. 100 du montant des investissements bruts.
(5) Inclus dans les fonds publics.
(6) L'augmentation des dépôts à échéance de ces banques a représenté les pourcentages suivants du montant des investissements bruts: 1949, 1,3 p. 100; 1950, 1,4 p. 100; 1951, 1,1 p. 100; 1952, 0,8 p. 100.

Pourcentage de la formation brute de capital par rapport au produit national brut.

PAYS	UNITÉ MONÉTAIRE Pour les colonnes (1) et (2).	ANNÉE	(1) Produit national brut aux prix du marché	(2) Formation brute de capital (a)	(3) Colonne (2) en pourcentage de colonne (1).
Allemagne occidentale	Millions de deutschmark	1951	113.719	29.151	26
		1952	126.120	30.953	25
Belgique	Milliards de francs belges	1951	353,5	55	16
		1952	360,5	55,2	15
France	Milliards de francs français	1951	11.920	2.320	19
		1952	13.650	2.220	16
Italie	Milliards de lires	1951	9.832	2.088	21
		1952	10.394	2.315	22
Luxembourg	Milliards de francs belges	1951	13,6	(b)	(b)
		1952	14,4	(b)	(b)
Pays-Bas	Millions de guilders	1951	21.960	5.350	24
		1952	22.692	3.820	17
C. E. C. A. (total)	Milliards de dollars	1951	90,1	19,5	22
		1952	99,1	19,6	20

(a) Comprend les variations de stocks, excepté pour la Belgique, où seule est comprise la formation fixe de capital.
(b) Non disponible.
(1) Statistics of National Product and Expenditure 1938, 1947 to 1952, O. E. C. E., Paris 1954.
(2) Pour 1953, les chiffres ne sont pas encore disponibles pour la plupart des pays sur une base permettant une présentation sous une forme comparable.

Source: Statistics of National Product and Expenditure 1938, 1947 to 1952, O. E. C. E., Paris 1954.

TABLE DES MATIERES

1° Rapport présenté par M. Jacques Dumontier sur la conjoncture économique à la fin du deuxième semestre 1956.

2° Rapport présenté par M. A. Malterre. — Evolution de la conjoncture au cours du premier semestre de l'année 1957 et étude des suggestions pour assurer le rétablissement de l'équilibre économique.

3° Avis formulé par le Conseil économique au cours de la séance du 20 décembre 1956. — Etat de la situation économique à la fin du deuxième semestre 1956, prévisions pour le premier semestre et orientations à donner à la politique énergétique.

4° Résolution adoptée par le Conseil économique le 10 janvier 1957. — Politique économique et financière.

Annexes aux avis et résolution.

Annexe n° 1. — Note de conjoncture sur la situation de l'industrie du bâtiment.

Annexe n° 2. — Scrutins.

Annexes statistiques.

A. — Présentation par divisions économiques.

B. — Données étrangères comparatives.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.